This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00364193 7

~~3.5C~~
Bulletin
KAA 135B
~~129~~

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES.

TOME XV.

LISTE

DE MM. LES COLLABORATEURS

DE LA VIe SECTION

DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES

ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteur principal, M. Aubert de Vitry.

Géographie physique et politique. *Collab.* : MM. Augoyat, Bottin, Coquebert de Montbret (C. M.), Denaix (Den.), Depping (D-g.), de Férussac (F.), L. de Freycinet, Dezos de la Roquette, Larenaudière, Levillain, Lourmand, Peuchet, de Rossel, Sueur-Merlin, Walckenaër, Warden.

Géographie ancienne et comparée. MM. Barbié du Boccage, Bottin, Champollion-Figeac, Depping (D-g.), Alexandre de Laborde, Letronne, Abel Rémusat, Walckenaër (W-r.).

Topographie, Géodésie, Plans, Cartes de toute nature. MM. Augoyat, Benoît, Brué, Denaix (Den.), de Férussac (F.), Francœur, L. de Freycinet, Levillain, de Rossel, Sueur-Merlin, Walckenaër (W-r.).

Statistique, Arithmétique politique, Économie publique, et Commerce. MM. Azévédo, Benoiston de Châteauneuf, Berthevin, Bottin, Comté, Coquebert de Montbret (C. M), Delambre, Depping (D-g.), Baron Ch. Dupin, de Férussac (F.), Baron Fourier, Guillemot, E. Héreau, Jolivot, Alexandre de Laborde, Lassale, Levillain, Lourmand, Ch. Lucas, Mauroy, de Montvéran, de Pétigny, Peuchet, Rey, Rodet, Riva, Tardif, Villard, Villermé, Villot, Warden.

Voyages. MM. Coquebert de Montbret (C. M.), Depping D—g.), Dezos de la Roquette, de Férussac (F.), L. de Freycinet, E. Héreau, Larenaudière, Lesson, Albert-Montémont, Peuchet, Riva, de Rossel, Roulin, Sueur-Merlin, Walckenaër, Warden.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in-8°, ou 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES, etc.;

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES,

RÉDIGÉ PAR M. AUBERT DE VITRY.

6e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

de Monseigneur le Dauphin,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME QUINZIÈME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK.

BIBLIOTHÈQUE DU CHATEAU D'EU

A PARIS,

Au Bureau central du Bulletin, rue de l'Abbaye, n° 3;
Et chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.
Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz.

1828.

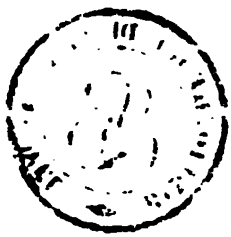

BULLETIN
DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,
ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

1. Sur les reliefs du globe confectionné par Kummer; par le professeur Zeune, de Berlin. (*Hertha;* 1825, vol. III, cah. 3, p. 777.)

Placé à la tête d'un établissement scolastique pour les aveugles de Berlin (en 1806), le professeur Zeune imagina un moyen propre à donner à ses élèves une idée aussi exacte que possible de la direction et de la situation géographique des montagnes, des fleuves et des vallées. Il fit confectionner à cet effet un globe terrestre en carton, de 4 pieds de diamètre, sur lequel il porta, au moyen d'un papier-mâché, préparé à cet effet, les principales montagnes, chaînes etc., d'après leurs diverses hauteurs et directions. Cette idée, plus développée et perfectionnée, a donné naissance à un grand nombre de travaux de ce genre que l'on trouve chez M. Kummer, de Berlin. Le journal allemand en donne la liste, avec le prix de ces objets : nous y remarquons des globes à relief de 3 à 26 pouc. de diamètre, le relief du Mont-Blanc, et la carte en relief de l'Allemagne, avec plus ou moins d'indications. M. Kummer travaille au relief de la France.

2. Nuovo dizionario geografico universale, etc. — Nouveau dictionnaire universel de géographie, de statistique, d'histoire et de commerce, rédigé d'après les grands ouvrages d'Arrowsmith, de Büsching, de Balbi, de Cannabich, etc.; les derniers changemens politiques, et les découvertes les plus récentes qui ont eu lieu; le tout sur une échelle plus grande que celle d'aucun autre dictionnaire italien; par une *Société de savans*. Vol. I, 1er cah. In-4°. Venise, 1826; Antonelli. (*Annal. Univ. di Statist., Econ. publ.*, etc.; vol. 10, nov. 1826, p. 132; et *Biblioth. ital.*; déc., p. 398.) (Voy. le *Bullet.*, T. VIII, n° 68.)

(*) Le Tom. XIV est le 1er vol. supplémentaire de 1828, qui a paru.

Dans le discours préliminaire, de l'examen duquel nous nous sommes principalement occupés, la *Société savante* se propose de donner une histoire de la géographie, avec une idée du plan et des bases sur lesquelles le dictionnaire géographique est composé. En observant rapidement que l'on a omis les considérations sur le but et les avantages de la géographie, qui accordent si mal l'histoire de cette science avec l'idée du plan de l'ouvrage, voyons maintenant de quelle manière la Société savante prétend atteindre le but qu'elle s'est proposé.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur la géographie ancienne et primitive, on passe à celle des Grecs et des Romains avant l'empire, mais en oubliant les Chinois et les Indiens. On dit peu de chose des Phéniciens, et l'on ne parle pas des Carthaginois; suit une description informe de la géographie greco-romaine, sous l'empire, et de là on passe à celle des Arabes.

On arrive à l'époque où l'Europe barbare commence à sortir de sa léthargie. En négligeant les croisades, qui ont tant contribué à la renaissance de la géographie, on fait mention de Fra-Mauro, de Marco-Polo et des autres voyageurs de ces temps; mais on omet aussi beaucoup d'autres voyages importans, tels, par exemple, que ceux des Scandinaves en Islande, dans le Groënland et le Vinland, cru la Nouvelle-Angleterre, ceux des frères Zéni, de Benjamin de Tudèle, des Normands, etc.

Malgré ces défauts et une tendance continuelle à s'étendre plutôt sur les auteurs et sur les ouvrages que sur les voyages et les découvertes, cette partie du discours préliminaire est cependant infiniment supérieure à celle qui vient après.

Arrivé à ce point de l'histoire de la géographie, chacun s'attend à l'exposition des tentatives et des découvertes des Portugais, desquelles on peut dater l'époque lumineuse du passage du cap de Bonne-Espérance, de la découverte de l'Amérique et du premier voyage autour de la terre. Mais dans tout un discours, dont la plus grande partie est consacrée à l'histoire de la géographie, on ne fait pas mention de ces événemens si mémorables pour les progrès de la science.

L'auteur de la préface, s'occupant ensuite des écrivains géographes et des auteurs de cartes, parcourt d'abord presque toute l'Europe, puis successivement et particulièrement l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Russie, la France et les États-

Unis, avec un ordre qui impose. Il s'arrête assez longuement à d'Anville. Mais, en avertissant que la géographie fait de grands progrès, on cite, par ordre alphabétique, divers auteurs, la plupart célèbres, sans faire mention ni de leurs ouvrages, ni des améliorations que beaucoup d'entre eux ont pu introduire.

Ce défaut de détails, à l'égard des découvertes modernes et des changemens apportés à la géographie, est certainement d'autant plus étrange que *la Société savante* donne un long catalogue chronologique de presque tous les dictionnaires géographiques depuis le 5e siècle.

D'après le Discours préliminaire, le but de *la Société de savans* est de donner à l'Italie le Dictionnaire le plus exact et le plus étendu qu'elle possède, et l'on affirme également qu'elle n'a rien négligé pour remplir cette intention.

Pour juger du mérite de cette assertion, il suffit de remarquer l'imperfection de cette histoire de la géographie. Elle laisse le lecteur dans l'ignorance la plus complète sur la découverte de l'Amérique, sur les voyages et les établissemens qui y ont été faits, ainsi que dans l'Inde, dans l'Océanie et les excursions dans tant d'autres régions peu connues qui, depuis le XVe siècle, continuent encore et certainement continueront long-temps. On n'apprend rien sur les grands travaux des Büsching, des Zimmermann, du célèbre Malte-Brun, etc., sur tous les travaux géographiques exécutés postérieurement en France, en Allemagne, en Italie, etc.

Quant au reste du 1er cahier, en commençant par le vocabulaire des mots propres à la géographie, etc., nous dirons que beaucoup de ces mots sont inexacts ou inutiles sous le rapport géographique; pour s'en convaincre, on peut recourir aux articles *Lande*, *Lagune*, *Désert*, *Bassin*, *Ciel*, *Paroisse*, *Pluie*, etc.

Prenons-en un particulièrement, examinons seulement le premier article : Habitans de la Terre. On verra avec quelle intelligence on a fait un travail annoncé sous un titre aussi pompeux; sans aller plus loin on y divise les hommes en 30 partis, dont 15 sont chrétiens, 1 hébreux, 8 payens et 6 mahométans. Division absolument contraire à tous les auteurs les plus savans, qui ont écrit sur cette partie et principalement à Malte-Brun et à la majeure partie de ceux qui sont confondus avec de très-

médiocres auteurs, placés en tête de l'ouvrage, on ne saurait dire dans quel but, si ce n'est dans celui de faire illusion.

Mais il est inutile de pousser plus loin cet examen, une énumération d'erreurs ne pouvant certainement pas plus tourner au profit des lecteurs, que leur être agréable. G....

3. Dictionnaire de poche géographique de la France, rédigé sur les meilleurs dictionnaires géogr. connus; précédé d'une Description géographique, hydrographique, historique, topographique, statistique, politique et industrielle de la France, et d'un Vocabulaire étymologique des principaux noms géographiques de la France; par M. Felix Lallemant. Orné d'une carte de la France, dressée avec soin, et gravée sur acier par P. Tardieu. In-32 de 480 pages; prix, 4 fr. Paris, 1828; imprimé et publié par Cosson.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs ce petit dictionnaire de poche, d'un format très-commode, très-bien imprimé, et dont la rédaction est fort satisfaisante. Nous l'avons comparé avec plusieurs autres, plus volumineux et plus complets en apparence, et nous avons trouvé qu'il donnait des notions utiles négligées par la plupart de ses devanciers. Les indications générales annoncées dans le titre, et qui occupent les p. 1 à 28, peuvent être regardées comme une fort bonne introduction à l'étude de la géographie.

Le même auteur avait entrepris un *Manuel géographique, historique et statistique* des départemens de la France et de ses colonies, dont la 1re livraison in-8° a paru au commencement de l'année, chez le libraire Baudouin. Nous ignorons où en est la publication de cet ouvrage, qui devait être accompagné d'un atlas composé de 100 cartes, revues par M. Achin. E. H.

4. Amélioration du commerce en France. Observations présentées au Roi, aux Chambres et aux Ministres; par G. D. F. In-8° de 16 p.; prix, 75 c. Paris, 1828; Renard.

Cette brochure de 16 pages n'est pas susceptible d'analyse. L'auteur s'y attache à mettre en regard les résultats de nos opérations commerciales, comparées à celles de l'Angleterre, des États-Unis et des autres nations commerçantes. Ces rapprochemens lui servent à faire ressortir notre infériorité et les besoins

d'amélioration. Les vues de l'auteur, qui se retrouvent dans beaucoup d'autres écrits du même genre, sont en général judicieuses et présentées avec talent. A. D. V.

5. Tour de France. 1re partie. Rouen, le Havre, Dieppe; Promenade descriptive, historique et statistique dans ces 3 villes et le pays intermédiaire; avec un itinéraire du cours de la Seine entre Rouen et le Hâvre, une Notice statistique sur le département de la Seine-Inférieure et une carte; par le rédacteur de l'ancien *Phare du Hâvre*. In-18 de xvii et 288 p.; prix, 4 fr. 50 c. Paris, 1827; Sautelet et compe.

Cet ouvrage, très-bien imprimé sur un beau papier, se distingue honorablement d'une foule d'écrits du même genre; il paraît fait avec conscience, et atteindre d'une manière très-satisfaisante le but de son auteur.

Il est à présumer que ce livre dépend d'une suite de petits ouvrages analogues qui donneront diverses parties de la France, ou peut-être même la France entière. Si toutes les parties en sont également bien traitées, cette collection ne peut manquer d'obtenir du succès. L'introduction contient l'itinéraire de Paris à Rouen par les 2 routes haute et basse. La description de Rouen, qui pourrait offrir plus de détails de statistique, est suivie par l'itinéraire de cette ville au Hâvre; Lillebonne et les antiquités n'y sont point oubliées, comme on peut le penser. Le Hâvre, la route du Hâvre à Dieppe, la description de cette dernière ville et la route de Dieppe à Rouen sont traités sur le même plan, et de manière à présenter tous les renseignemens qui peuvent intéresser le voyageur.

L'itinéraire du cours de la Seine entre Rouen et le Hâvre est très-intéressant et moins connu. Il est suivi par un court précis de la statistique du département de la Seine-Inférieure. F.

6. Des conflits ou empiétemens de l'autorité administrative sur le pouvoir judiciaire; par M. F. N. Bavoux, magistrat. 2 vol. in-4° de 408 et 340 pages; prix, 25 fr. Paris, 1828; Aillaud.

Depuis long-temps on réclame, en France, contre l'abus des conflits élevés par l'autorité administrative pour enlever au pouvoir judiciaire une partie de ses attributions; ce mal ne peut

être nié, il a été reconnu, signalé par les membres les plus éclairés de l'administration elle-même, et les mesures nouvelles que le gouvernement a récemment adoptées pour affaiblir les abus, ou y porter remède, attestent assez leur existence.

Il appartenait à un écrivain attaché comme magistrat à l'ordre judiciaire, d'élever la voix contre les empiétemens de l'autorité administrative, de revendiquer pour tous une justice précédée par des débats publics, rendue par des magistrats dont l'inamovibilité garantit l'indépendance, de retracer les abus de pouvoir multipliés sur lesquels on a long-temps gémi en vain, de signaler le danger qu'il y aurait à maintenir un ordre de choses, qui fait naître l'inquiétude et la méfiance dans l'esprit des citoyens, que l'on prive de leurs juges naturels pour les appeler devant un conseil, qui délibère et prononce en secret et dont les membres sont révocables à volonté.

C'est en comparant l'ordre des choses existant à celui qui avait été établi sous une monarchie absolue, en rappelant les dispositions organiques du pouvoir administratif, qui déterminent ses attributions, en rapprochant les décisions ou les arrêtés du Conseil d'état, que M. Bavoux fait ressortir les abus et les inconvéniens attachés à son existence.

La séparation des pouvoirs est nécessaire, et le Conseil d'état, institué pour la maintenir, la détruit par ses prétentions et ses usurpations sur le pouvoir judiciaire. Ce dernier est indépendant du pouvoir administratif; ses attributions lui appartiennent exclusivement et ses actes ne sont soumis au contrôle ou à la révision d'aucun autre pouvoir. Aucune autorité ne doit sortir de sa sphère légale; les tribunaux ne doivent point envahir l'administration; mais réciproquement leur pouvoir doit être respecté dans l'intérêt des citoyens, parce que seul il leur offre des juges naturels de leurs intérêts privés. Cet équilibre des pouvoirs a été depuis long-temps détruit par le Conseil d'état qui, se plaçant au-dessus du pouvoir judiciaire, a souvent paralysé ses décisions et proclame que l'administration peut élever conflit en toute matière quand il lui plaît, même après que l'affaire a été jugée en dernier ressort par les tribunaux et les cours souveraines du royaume. Cet envahissement enlève à la chose jugée son caractère inviolable; le citoyen dont les droits avaient été reconnus légitimes, se voyait non-seulement privé de l'effet

d'une décision rendue par des juges indépendans, mais encore entraîné devant le conseil d'état où rien n'est réglé par des lois fixes et où tout repose sur des ordonnances muables à volonté.

C'est à l'absence ou à l'insuffisance des lois existantes que l'on doit attribuer l'abus que fait de son pouvoir l'autorité administrative; lors de sa création, la négligence que l'on a mise à déterminer, à limiter ses attributions, a réservé à chaque fraction, dans ce nouveau pouvoir, un instrument de domination dont elle aurait la faculté de se servir; il a été d'un grand secours, sous le consulat, sous l'empire, et depuis la restauration: bien loin de remédier aux abus qu'il avait engendrés, on en a multiplié le nombre, ce qui rend indispensable une amélioration dans cette branche de notre organisation.

Le droit de juger, revendiqué par les agens de l'administration, est contraire à leur pouvoir et à la Charte, qui ne reconnaît pas l'existence du conseil d'état. A l'état de choses existant, M. Bavoux propose de substituer un mode qui aurait pour objet de prévenir les abus et de rassurer les citoyens: il indique deux systèmes; le premier, serait d'étendre au pouvoir administratif l'organisation du pouvoir judiciaire; le second, serait de renvoyer aux tribunaux ordinaires toutes les affaires contentieuses.

L'auteur rappelle l'état de l'ancienne jurisprudence française sur la justice administrative: les magistrats qui la rendaient étaient inamovibles et indépendans, et sous ce point de vue, elle était plus sagement organisée que sous le gouvernement constitutionnel; de nos jours, la justice émane du Roi, c'est-à-dire qu'elle est rendue en son nom; mais ce n'est pas lui qui prononce les jugemens: il ne s'est réservé que le droit de grâce; la justice est administrée par les juges qu'il nomme et qu'il constitue; ces juges sont inamovibles (Charte, art. 58); les membres du Conseil d'état qui n'ont pas ce caractère, n'ont donc pas le droit de juger. Il appartient exclusivement aux membres de l'ordre judiciaire.

Le meilleur moyen de justifier les reproches adressés à l'organisation du Conseil d'état était de rappeler ses actes illégaux; et c'est aussi ce qu'a fait M. Bavoux; il remonte à l'origine des conflits et fait voir que leur création, au moyen de laquelle on dépouillait les tribunaux, pour saisir l'autorité administrative, n'avait pour prétexte unique que la garantie et la consolidation

des biens nationaux. Il en suit et en développe les progrès; il expose les changemens introduits dans l'organisation administrative; il montre ce pouvoir naissant signaler ses premiers jours d'existence par ses efforts pour empiéter sur l'autorité judiciaire; il énumère les immenses attributions dévolues au conseil d'état par une multitude de décrets et de lois, et fait connaître les modifications qu'y ont apporté plusieurs ordonnances royales; les décisions de ce conseil justifient les plaintes dont il a été l'objet; tantôt il prononce des sursis à des poursuites faites en vertu de jugemens; tantôt, non content de paralyser l'effet des décisions judiciaires, il répand le blâme sur les magistrats qui les ont rendues et leur enjoint de comparaître devant lui; tantôt il se place au-dessus des tribunaux et même de la cour de cassation, il détruit les jugemens même sans élever de conflits; esclave de l'autorité souveraine, il ne craint pas de lui obéir et de venir demander au sénat de casser la déclaration du jury d'Anvers qui avait acquitté des accusés; tel fut le Conseil d'état sous le consulat et sous l'empire.

Le second volume de l'ouvrage de M. Bavoux, renferme les décisions rendues depuis la Restauration; les mêmes abus se renouvellent, les empiétemens se multiplient, et les citoyens, comme ils l'étaient avant, se sont vus privés de leurs juges naturels; au sujet des droits électoraux surtout on enlevait aux tribunaux l'examen des questions que les contribuables avaient à démêler avec l'administration qui, par le moyen d'un conflit, se trouvait à la fois juge et partie.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails curieux que renferme son ouvrage; ses efforts n'ont pas été vains; des réclamations élevées de toutes parts, dans le sein des Chambres, ont été entendues, quelques améliorations ont été introduites, et font espérer que le Conseil d'état, s'il doit rester tribunal, sera organisé. Sa compétence, ses attributions seront clairement définies par une loi préparée avec maturité.

C. Tardif, *Avocat.*

7. Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1827, présenté au Roi par le garde des sceaux. In-4° de xvii et 234 p. Paris, 1828; Imprimerie royale.

Le compte de 1825 se composait de 73 tableaux; celui de

1826, de 107; de nouveaux développemens portent à 138 le nombre des tableaux annexés au compte de 1828. Ils sont distribués ainsi :

1re partie, Cours d'assises, tab. 1 à 81 inclusivement.
2e — Tribunaux correctionnels, tab. 82 à 111.
3e — Tribunaux de simple police, tab. 112 à 116.
4e — Instruction criminelle, tab. 117 à 136.
Addition au compte de 1825, tab. 137 et 138.

Un appendice fait connaître les travaux du petit parquet de la Seine.

Le rapport qui précède ces tableaux en expose méthodiquement les résultats.

Des poursuites ont été dirigées, en 1827, pour toute sorte d'infractions, contre 320, 208 individus, savoir :

1° En police simple.

Acquittés	17,689.	123,015.
A l'égard desquels le tribunal s'est déclaré incompétent	1,783.	
Condamnés à l'amende seulement	97,844.	
Condamnés à l'emprisonnement	5,699.	

2° Déchargés de l'inculpation par les chambres du Conseil.

Étant en état d'arrestation	7,540.	16,888.
Non arrêtés	9,348.	

3° Jugés en police correctionnelle.

Acquittés	25,980.	171,146.
Condamnés à l'amende seulement	117,999.	
— à moins d'un an d'emprisonn.	20,976.	
— à un an et plus	6,180.	
Capitaines de navires interdits	11.	

Dans ce nombre 16,021 étaient arrêtés avant le jugement, et 394 avaient obtenu leur liberté provisoire.

4° Déchargés de la prévention par les chambres d'accusation.

Arrêtés	903.	1,385.
Non arrêtés	482.	

5° Jugés par les cours d'assises	7,774.
	320,208.

DÉVELOPPEMENS concernant les procès portés devant les Cours d'assises.

	ACCUSÉS								
	JUGÉS.			ACQUITTÉS.			CONDAMNÉS.		
	contradictoirement.	par contumace.	TOTAL.	présens.	absens.	TOTAL.	présens.	absens.	TOTAL.
Crimes contre les personnes..	1911	213	2124	963	10	973	948	203	1151
Contre les propriétés.....	5018	632	5650	1730	11	1741	3288	621	3909
TOTAUX....	6929	845	7774	2693	21	2714	4236	824	5060
Dans ces totaux sont compris : les contumax repris.....	....	....	311	....	....	171	....	....	140
et les récidives.....	....	....	893	....	....	149	....	....	744

RÉSULTATS des Arrêts rendus par les Cours d'assises.

	ANNÉES				
	1825.	1826.	1827.		
			hommes.	femmes.	TOTAL.
Accusés condamnés à mort.....	134	150	86	23	100
Aux travaux forcés à perpétuité.....	283	281	275	42	317
Aux travaux forcés à temps.....	1052	1139	945	117	1062
A la réclusion.....	1160	1228	925	298	1223
Au carcan.....	6	5	5	....	5
Au bannissement.....	1	1			
A la dégradation civique.....	2	1	6	....	6
A l'emprisonnement.....	1399	1543	1228	286	1514
	4037	4348	3470	766	4236
ACQUITTÉS.....	2615	2640	2189	506	2693
JUGÉS.....	6652	6988	5657	1272	6929
Dans le nombre des individus condamnés à l'emprisonnement, sont compris des enfans qui doivent rester un certain temps dans une maison de correction.	57	56	60	8	68

On voit que les acquittemens ont été de 39 sur 100. Cette proportion n'est pas à beaucoup près la même dans tous les départemens; mais il est à remarquer qu'elle a peu varié pendant les trois dernières années dans chaque département et dans chaque ressort de cour royale. Ainsi, sur 100 accusés, il en a été acquitté en

	1825.	1826.	1827.
Département de la Côte-d'Or.....	19	24	23
Département de la Haute-Loire.....	58	78	62
Ressort de la Cour Royale de Rouen.....	31	30	30
» » Paris.....	31	37	35
» » Caen.....	34	35	36
» » Douai.....	30	32	35
» » Lyon.....	35	38	38
» » Rennes.....	36	31	34
» » Agen.....	40	44	52
» » Montpellier..	44	50	49
» » Poitiers.....	42	44	51
» » Riom.....	45	41	45
» » Toulouse....	43	49	49

Si l'on voulait comparer les condamnations de 1827 à celles des années antérieures à 1825, il faudrait y ajouter les accusés jugés par coutumace et les individus qui, renvoyés devant la police correctionnelle en vertu de la loi du 25 juin 1824, auraient été jugés par les assises sous l'ancienne législation. On trouverait alors les nombres portés ci après :

	Années 1820,	1821,	1827.
Condamnés à mort.....	304.	324.	160.
Aux travaux forcés à perpétuité....	330.	382.	394.
Aux travaux forcés à temps.....	1,327.	1,438.	1,413.
A la réclusion.....	1,604.	1,713.	1,553.
Au carcan.....	4.	2.	7.
Au bannissement.....	3.	2.	0.
A la dégradation civique.....	3.	1.	6.
A l'emprisonnement.....	1,627.	1,579.	2,327.
Total.....	5,202.	5,441.	5,860.
Acquittés.....	2,809.	3,102.	2,998.
Jugés.....	8,011.	8,543.	8,858.

Les condamnations prises en masse donnent, pour 1827, des augmentations de 658 sur 1820, et de 419 sur 1821; mais, si l'on fait abstraction des peines appliquées à des infractions que le jugement a qualifiées de *délits*, on trouve que le nombre

des criminels se réduit, pour 1820, à 3,575; pour 1821, à 3,862; et pour 1827, à 3,533, et que les *crimes* sont moins fréquens actuellement qu'ils ne l'étaient il y a 6 ans (1).

DISTINCTION des Accusés par sexe et par âge (*).

AGES.	ACCUSÉS.			ACQUITTÉS.			CONDAMNÉS.		
	hommes.	femmes.	TOTAL.	hommes.	femmes.	TOTAL.	hommes.	femmes.	TOTAL.
au-dessous de 16 ans.....	119	17	136	48	9	57	71	8	79
de 16 à 21.....	864	158	1022	259	53	312	605	105	710
de 21 à 25.....	898	195	1093	334	77	411	564	118	682
de 25 à 30.....	1051	244	1295	393	96	489	658	148	806
de 30 à 35.....	788	179	967	306	72	378	482	107	589
de 35 à 40.....	521	143	664	202	62	264	319	81	400
de 40 à 45.....	445	110	555	199	43	242	246	67	213
de 45 à 50.....	357	94	451	147	32	179	210	62	272
de 50 à 55.....	228	51	279	97	22	119	131	29	160
de 55 à 60.....	148	27	195	80	9	89	68	18	86
de 60 à 65.....	130	22	152	68	13	81	62	9	71
de 65 à 70.....	51	14	65	28	9	37	23	5	28
de 70 à 80.....	39	10	49	21	5	26	18	5	23
de 80 et au-dessus..	2	....	2	2	....	2			
d'âge inconnu.....	16	8	24	3	4	7	13	4	17
	5657	1272	6929	2187	506	2693	3470	766	4236

(*) Voir, pour la proportion des condamnés à la population correspondante à chaque âge, le tableau inséré au *Bulletin*, Tome X, page 381.

Le rapport du nombre des accusés présens avec la population du royaume était, en 1826, de 1 à 4,557; il est, en 1827, de 1 à 4,593. Dans le département de la Creuse il y a 1 accusé sur 28,104 habitans; et dans celui de la Loire 1 sur 11,744. On en trouve dans la Corse 1 sur 1,457; et dans la Seine 1 sur 1,501. La proportion varie entre ces extrêmes dans les autres départemens. Sur 109 condamnés à mort, 33 ont obtenu des commutations de peine; 1 s'est ôté la vie, 75 ont été exécutés. Des 1,062 individus qui ont été condamnés aux travaux forcés à temps, 48 l'ont été au *maximum* (20 ans), et 486 au *minimum* (5 ans). Le *maximum* de la peine de la réclusion (10 ans), a été prononcé contre 73 coupables; et le *minimum* (5

(1) Voyez *le Bulletin*, Tome XII, n° 358.

ans) contre 781. Dans les crimes contre les personnes, la proportion des acquittemens est de 50 sur 100; elle n'est que de 35 sur 100 dans les crimes contre les propriétés; elle a été de 82 sur 100 à l'égard des accusations de rébellion et d'incendie.

Des renseignemens donnés, pour la première fois, sur les récidives, font connaître que, des 893 accusés de cette classe, 739 n'avaient encouru qu'une seule condamnation; 103 avaient déjà été condamnés deux fois, 36 trois fois, 12 quatre fois, 2 cinq fois et 1 six fois. 173 étaient libérés des travaux forcés, 112 de la réclusion, 307 de l'emprisonnement d'un an et plus (1), 211 de l'emprisonnement de moins d'un an. Le ministre évalue le nombre des forçats libérés existant dans le royaume, à 11,464, et celui des individus qui ont subi la réclusion à 7,896. Si ces renseignemens sont exacts, on peut en induire que la mortalité est plus grande dans les maisons de force que dans les bagnes. C'est parmi les individus condamnés pour vol qu'on rencontre le plus de récidives: il y en a eu 686 sur 893.

Sur 6,017 arrêts contradictoires ou par coutumace rendus par les cours d'assises, 1,226 ont été déférés à la cour de cassation : 79 seulement ont été cassés.

Le rapport du ministre se termine ainsi : « Le compte dont je viens de présenter l'analyse à V. M. embrasse un grand nombre d'objets. Cependant je me propose d'y ajouter encore quelques tableaux. Cette revue solennelle des atteintes plus ou moins graves qui sont portées à l'ordre public dans le cours de

(1) Nous avions fait observer, *Bulletin*, T. X, p. 382, que, d'après la distinction établie par le code pénal, il conviendrait de séparer les condamnés à un an et au-dessous, de ceux dont la peine excède une année. Le rapport du ministre annonce que le classement adopté est la conséquence d'une ordonnance de 1827; mais on pourrait présumer qu'il s'est glissé une erreur dans la rédaction de l'ordonnance. Des actes du gouvernement antérieurs à la promulgation du code pénal, comprenaient dans une seule classe les condamnés dont la peine était d'un an et plus, tandis que l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810, les décrets des 8 octobre, 22 novembre 1810; 24 janvier, 23 février, 21 août 1811; 3 janvier, 9 avril, 23 août 1812, et 24 janvier 1813, ont tous consacré la distinction marquée par le code. Il n'y avait, selon toute apparence, aucun motif légal pour revenir à l'ancien système, en 1817, et pour assujétir à la translation dans les maisons de force les condamnés dont la peine n'excédait pas une année.

chaque année est destinée surtout à éclairer l'administration sur les causes qui les produisent. Sous ce rapport, il m'a semblé utile de constater l'origine des accusés, leur manière de vivre ou leur profession, leur état intellectuel ou le degré de l'instruction qu'ils ont reçue; et j'ai l'espérance que ces nouveaux renseignemens pourront être classés dans le compte général de 1828. » V.

8. I. Budget détaillé du ministre de la Marine, pour l'exercice 1827 (session de 1826), rapport au Roi; par M. le Comte De Chabrol, ministre secrétaire d'état de ce département. In-4° de 222 pp. Paris, mars 1826; Imprimerie royale. Développemens à l'appui de ce budget. In-4° de 207 pp.; *Ibid.*

9. II. *Id.* pour l'exercice 1828 (session de 1827), rapport au Roi; par le même ministre. In-4° de 218 pp. Paris, 1827; *Ibid.*

10. III. *Id.* pour l'exercice 1829 (session de 1828), rapport au Roi; par M. le baron Hyde-de-Neuville, ministre de ce département. In-4° de 242 pp. Paris, avril 1828; *Ibid.*

L'analyse de ces budgets, sous le rapport de l'organisation des forces maritimes de la France, appartient à la 8e section, *Bulletin des sciences militaires.* Nous nous bornerons donc à y puiser quelques documens statistiques propres à faire connaître les progrès de notre puissance navale, les mouvemens du commerce qu'elle protége, l'état de nos colonies, ainsi que les moyens employés, ou projetés pour l'avantage commun de ces possessions lointaines et de la mère patrie, enfin, les mesures prises pour la répression de la traite des noirs.

Forces maritimes de la France. — Conformément à la décision royale du 10 mars 1824, on doit avoir constamment 40 vaisseaux et 50 frégates en état de tenir la mer. Le nombre des bâtimens en rade étant évalué au quart des vaisseaux et au 6e des frégates, il en résulte que, pour avoir en mer le nombre des armemens, il faut posséder 53 vaisseaux et 60 frégates, dont $\frac{1}{12}$ doit être renouvelé chaque année.

État des Bâtimens à flot.

Avoir, au 1er janvier 1826.		Avoir, au 1er janvier 1827.	
Vaisseaux	42		39
Frégates	3.		33
Bâtimens inférieurs	215		187
Total	291		259 y compris 2 yachts de plaisance.

Avoir, au 1er janvier 1828.		Différence en moins,	
Vaisseaux	36	de 1826 à 1827	32
Frégates	35	de 1826 a 1828	30
Bâtimens inférieurs	190	en plus de 1827	2*
Total	261		

* Ce sont les 2 yachts.

État des Bâtimens en construction.

Avoir, au 1er janvier 1826.		Avoir, au 1er janvier 1827.
Vaisseaux	13	13
Frégates	7	10
Bâtimens inférieurs	19	18
Total	39	41

Avoir, au 1er janvier 1828.	
Vaisseaux	20
Frégates	16
Bâtimens inférieurs	23
Total	59

Mouvemens du commerce. — Des recherches exécutées avec soin prouvent que, dans les années 1824 et 1825, le nombre des armemens et celui des désarmemens du commerce, à Bordeaux, ont été plus considérables qu'ils ne l'avaient été, année commune, pendant une période de 84 ans (de 1740 à 1823); que le tonnage moyen des navires employés a peu varié, mais que le nombre d'hommes nécessaire pour les manœuvres a été réduit de près de moitié (de 22 à 13); ce qui est une amélioration notable.

A Marseille, les mêmes recherches ont donné des résultats semblables : le nombre et le tonnage des armemens y ont été plus grands en 1824 et 1825, qu'à aucune autre époque, et le nombre de matelots employés à la manœuvre a diminué d'un quart.

Ces résultats sont consignés dans les 2 tableaux suivans.

Périodes.	BORDEAUX. Terme moyen des armemens.			Terme moyen des désarmemens.		
	Armemens par an.	Tonneaux par bâtiment.	Hommes par bâtiment.	Désarmemens par an.	Tonneaux par bâtiment.	Hommes par bâtiment.
De 1740 à 1823 (84 ans).....	188	195	22	175	194	21
En 1824 et 1825	252	199	13	224	194	14

Périodes.	MARSEILLE. Terme moyen des armemens.			Terme moyen des désarmemens.		
	Armemens par an.	Tonneaux par bâtiment.	Hommes par bâtiment.	Désarmemens par an.	Tonneaux par bâtiment.	Hommes par bâtiment.
De 1740 à 1823	370	106	12	373	108	12
En 1824 et 1825	406	143	9	393	146	9

POPULATION *des Colonies Françaises.*

	POPULATION.				TOTAL de la POPULATION.	MOUVEMENT de LA POPULATION TOTALE pendant l'année.	
	Blancs.	Affranchis libres.	Hommes de couleur et noirs affranchis.	Esclaves.		Naissances.	Décès
MARTINIQUE (au 1er Janvier 1827).	9,937	.....	10,786	81,142	101,865	1499	2175
GUADELOUPE (au 1er Janvier 1827).	14,985	.....	14,978	96,368	126,331	(*)	
BOURBON (au 1er Janvier 1826).	17,850	.....	5,853	60,997	84,700	1677	2573
CAYENNE (au 1er Janvier 1827)	1,102	717	1,431	18,231	21,481	(*)	
SÉNÉGAL (au 1er Janvier 1826)	290	2,218	1,355	12,297	16,130	(*)	
INDE (au 1er Janvier 1824)	1,410	207,274	.....	.....	208,644		
TOTAUX	45,544	210,169	34,423	269,006	559,151		

(*) L'indication des Naissances et des Décès n'a pu encore être remplie pour ces Colonies.

Commerce. — Résultats généraux d'après les états généraux de l'administration des douanes, pour 1823 et 1826. Voici les résultats du commerce de la France avec les 5 colonies à cultures (*la Martinique, la Guadeloupe, Bourbon, Cayenne* et *le Sénégal.*)

1825.

Valeurs importées des 5 colonies en France....	45,603,735 fr.
Valeurs exportées de France, pour *id.*.....	48,403,080.
Total.....	94,006,815 fr.

1826.

Importations des 5 colonies en France.....	61,072,326 fr.
Exportations de France, pour *id.*.....	62,954,413.
Total.....	124,026,739 fr.

Excédant du commerce en 1826.

Importations	15,468,591 fr.
Exportations	14,551,333.
Total	30,019,924. fr.

Les importations et les exportations pour les établissemens français de l'Inde élèvent le total du commerce avec les possessions françaises d'outre-mer,

en 1825, à	104,735,037 fr.,
en 1826, à	129,809,690.

Le montant total du commerce maritime de la France, par navires français, ayant été,

en 1825, de	465,396,026fr.,
en 1826, de	464,231,721.
Total pour les 2 années	929,607,747 f.,

et le commerce avec les possessions françaises s'étant élevé,

en 1825, à	104,735,037 fr.,
en 1826, à	129,809,690.
Total	234,544,727 f.,

ce dernier a représenté plus du quart du commerce maritime de la France, par navires français.

Ces résultats montrent en outre qu'à l'époque où notre commerce maritime, en général, éprouvait une réduction, le commerce avec nos 5 colonies à cultures s'élevait de 94 à 124 millions.

Mouvement de la navigation avec nos colonies.

1825. —	A l'entrée	91,004 tonneaux,	et 5,312 hommes.
	A la sortie	108,872	6,533
	Total	199,876	11,845
1826. —		111,033	6,300
		128,147	7,741
	Total	239,180	14,041

Accroissement du mouvement en 1826 :

A l'entrée	20,029	988
A la sortie	19,275	1,208

Le mouvement général de la navigation de la France, en Amérique et en Asie, ayant donné :

En 1825,	380,534 tonneaux et	23,772 hommes.
En 1826,	424,430	25,547,

le mouvement de notre navigation avec nos colonies a été,

avec ce mouvement général, dans sa proportion de $\frac{1}{2}$ pour 1825, de $\frac{9}{16}$ pour 1826.

Pêche de la morue, non comprise dans les relevés précédens. Produit évalué à 15 millions en 1824; *id.* pour 1825 et 1826.

Valeur des cargaisons d'armement, environ..... ..... 200,000 franc.

Nombre des marins formés chaque année par cette pêche. ..... 7 à 8,000

Armemens pour cette pêche, en 1825.	Tonneaux	et marins.
Entrée.....	34,104	6,542
Sortie.....	29,376	7,637
Total.....	63,480	14,179
Id. en 1826. Entrée.....	37,366	7,114
Sortie.....	30,330	6,512
Total.....	67,696	13,626

ÉTABLISSEMENS d'utilité publique dans les Colonies Françaises.

	Collèges.	Maison Royale d'éducation pour les filles.	Écoles. Pour garçons.	Écoles. Pour filles.	Hospices. De charité.	Hospices. Pour les orphelins.	Hospices. Pour les fous.	Hospices. Pour les lépreux.	Jardins botaniques ou de naturalisation.	TOTAL.
MARTINIQUE (au 1er Janvier 1827).	..	1	4	7	1	1	1	..	1	16
GUADELOUPE (au 1er Janvier 1827).	..	..	9	4	1	..	..	1	..	15
BOURBON (au 1er Janvier 1826)...	1	..	2	6	1	..	..	..	2	12
CAYENNE (au 1er Janvier 1824)...	..	..	1	1	1	..	..	1	2	6
SÉNÉGAL (au 1er Janvier 1826)...	.	..	2	3	..	..	..	..	1	6
INDE (au 1er Janvier 1827).....	1	..	2	1	..	..	..	..	1	5
	2	1	20	22	4	1	1	2	7	60

SITUATION *des Cultures dans les Colonies Françaises.*

	ÉTENDUE DES TERRES CULTIVÉES EN											TOTAL des terres cultivées.	SAVANES.	BOIS DE BOUT.	TERRES en FRICHE.	TOTAL DES TERRES arpentées.
	Cannes à sucre.	Café.	Coton.	Cacao.	Rocou.	Girofle.	Poivre.	Muscade.	Indigo.	Vivres.	Cultures diverses.					
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
MARTINIQUE, au 1er Janvier 1827..	17,622	3,861	.....	719	.....	.....	.....	.....	.....	9,401	491	32,094	17,191	19,997	6,699	75,381
GUADELOUPE, au 1er Janvier 1827..	19,649	5,916	1,633	151	.....	.....	.....	.....	.....	7,184	.....	34,533	20,223	9,830	24,014	88,600 (*)
BOURBON, au 1er Janvier 1826.....	3,990	3,266	274	59	.....	2,733	.....	12	.....	24,207	168	34,709	5,728	29,514	16,488	86,439
CAYENNE, au 1er Janvier 1827.....	628	568	2,026	338	3,310	1,268	35	2	.....	3,697	.....	11,872	.....	.....	103,268	115,140
SÉNÉGAL, au 1er Janvier 1827.....	.....	.....	69	.....	3	.....	.....	.....	324	.....	.....	396	.....	.....	.....	396
INDE, au 1er Janvier 1825.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,363	9	12,830	14,202	.....	.....	.....	14,202
	41,889	13,611	4,002	1,267	3,313	4,001	35	14	1,687	44,498	13,489	127,806	43,142	59,341	149,869	380,158

(*) On n'a pas compris à l'article Guadeloupe l'île de Saint-Martin, formant le 4e Arrondissement de la Guadeloupe, aucun renseignement n'ayant encore été fourni sur cette dépendance.

MOUVEMENT GÉNÉRAL *du Commerce des Colonies Françaises avec la Métropole, avec les autres Colonies Françaises et avec l'Étranger, pendant l'année* 1826.

	IMPORTATION DANS LES COLONIES.				EXPORTATION DES COLONIES.				EXCÉDANT	
	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	de l'Importation.	de l'Exportation.
				f. c.				f. c.	f. c.	f. c.
MARTINIQUE..	886	94,486	7,313	24,775,472 41	956	94,014	7,540	27,033,686 16	.....	2,258,213 75
GUADELOUPE.	632	79,140	5,083	16,909,111 23	583	60,548	4,905	19,639,576 35	.....	2,730,465 12
BOURBON.....	268	41,760	3,738	8,543,043 95	269	40,650	3,761	12,276,584 39	.....	3,733,540 44
CAYENNE.....	61	8,486	616	3,460,201 93	48	6,771	487	2,298,964 17	1,161,237 76	
SÉNÉGAL.....	35	6,140	518	3,299,027 32	36	2,024	332	2,377,130 23	921,897 09	
				f. c.				f. c.		
TOTAUX..	1882	230,012	17,268	56,986,856 84	1892	206,007	17,025	63,625,941 30		

COMMERCE *des Colonies Françaises avec les Colonies et les Nations étrangères pendant l'année* 1826.

	IMPORTATION DANS LA COLONIE.				EXPORTATION DE LA COLONIE.				EXCÉDANT	
	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	de l'Importation.	de l'Exportation.
				f. c.				f. c.	f. c.	f. c.
MARTINIQUE..	580	42,309	3,876	5,124,522 83	650	45,737	4,868	5,197,705 61	.....	73,182 78
GUADELOUPE.	860	30,353	2,517	3,826,871 73	338	29,194	2,381	2,864,480 29	962,391 44	
BOURBON.....	202	24,298	2,636	1,913,329 61	215	25,820	2,849	3,125,267 95	.....	1,211,938 34
CAYENNE.....	27	3,291	209	731,828 86	23	2,840	183	337,564 38	394,259 48	
SÉNÉGAL.....	.....	2,128	206	220,847 22	.....	.....	.....	.....	220,847 22	
				f. c.				f. c.		
TOTAUX..	1,169	102,379	9,444	11,817,395 23	1,226	103,091	9,781	11,525,018 23		

COMMERCE *des Colonies Françaises entre elles, pendant l'année* 1826.

	IMPORTATION DANS LA COLONIE.				EXPORTATION DE LA COLONIE.				EXCÉDANT	
	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	Nombre de Navires.	Tonnage.	Équipage.	Valeur des Chargemens.	de l'Importation.	de l'Exportation.
				f. c.				f. c.	f. c.	f. c.
MARTINIQUE..	137	6,312	945	611,506 29	136	5,407	920	632,972 21	.....	21,465 92
GUADELOUPE.	107	5,935	586	1,171,217 40	102	5,274	808	398,101 50	773,215 90	
BOURBON.....	10	1,760	160	1,285,356 24	6	1,124	101	601,039 00	484,317 24	
CAYENNE....	2	145	19	5,823 »	4	681	54	26,882 00	.....	21,059 00
SÉNÉGAL.....	....	.....	....	.....	7	995	74	11,960 00	.....	11,960 00
				f. c.				f. c.		
TOTAUX...	256	14,152	1710	3,073,902 93	255	13,481	1957	1,670,954 71		

CONSOMMATION *intérieure des Colonies Françaises.*

	ÉVALUATION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE.						TOTAL.		TOTAL GÉNÉRAL.
	DENRÉES ET MARCHANDISES DU PAYS.		DENRÉES ET MARCHANDISES FRANÇAISES.		DENRÉES ET MARCHANDISES ÉTRANGÈRES.		PRODUIT DU SOL.	PRODUIT DE L'INDUSTRIE.	
	Produit du sol.	Produit de l'industrie.	Produit du sol.	Produit de l'industrie.	Produit du sol.	Produit de l'industrie.			
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
MARTINIQUE (1826)...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20,561,506 86
GUADELOUPE (1826)...	3,359,044 00	.....	6,759,327 09	8,596,247 00	2,374,985 00	283,259 00	12,484,356 00	8,879,506 00	21,363,862 00
BOURBON (1825).....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,325,872 00
CAYENNE (1826).....	3,075,583 00	600,717 00	641,651 95	238,300 41	390,313 86	239,177 80	4,107,548 1	1,078,195 21	5,185,744 02
SÉNÉGAL (1826).....	600,000 00	400,000 00	860,000 00	400,000 00	.....	1,050,000 00	1,460,000 00	1,850,000 00	3,310,000 00

Améliorations. On voit, par le rapport du ministre sur le budget de 1827, que des mesures avaient été prises pour l'application progressive de la législation de la métropole aux colonies. D'autres dispositions avaient aussi été adoptées pour favoriser, dans nos possessions d'outre-mer, les progrès des cultures, de l'industrie et du commerce. De nouveaux moulins, construits d'après les plans de M. Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers, des appareils de sucreries, établis d'après les méthodes indiquées par M. Derosne, avaient été envoyés à Bourbon et dans nos colonies d'Amérique, pour y perfectionner la fabrication du sucre. On se proposait d'y envoyer des modèles de machines à vapeur confectionnés à Londres. On préparait l'essai à Cayenne, à Bourbon et dans l'Inde, de l'éducation de la cochenille introduite avec succès au Sénégal. On encourageait au Sénégal la culture de l'indigo, à Bourbon celle du poivrier et du cacaotier. On régénérait à Bourbon l'espèce du café par l'importation du caféier de Moka.

Le rapport sur le budget de 1828 annonçait, entre autres mesures utiles, les dispositions prises pour l'application, aux Antilles françaises, du système monétaire de la métropole.

Celui qui précède le budget de 1829 fait connaître ce qui a été fait à la Martinique et à la Guadeloupe pour la multiplication des routes et des communications intérieures. Plusieurs canaux ont été entrepris dans cette colonie. Le canal *Vatable*, qui doit entourer la ville de la Pointe-à-Pitre, l'assainira par le dessèchement des marais qui l'environnent. Les canaux *Desrotours* et *Faujas* traverseront la partie de la colonie appelée *la Grande-Terre*. Une salle de spectacle s'élève à la Pointe-à-Pitre, par des souscriptions volontaires. Les quais, commencés il y a quelques années, présentent déjà de grandes facilités au commerce, et contribuent à l'embellissement de la ville. A Bourbon, on reconstruit le collége, on construit 3 églises, on établit plusieurs ponts, et l'on restaure les routes. — A Pondichéry, l'on a construit un vaste bazar au centre de la ville, on a restauré les prisons. Une promenade nouvelle entoure et embellit la ville. Des comités de bienfaisance, des ateliers de charité ont été créés. On y a établi un collége à l'instar de ceux de France. Un établissement s'est formé pour l'éducation des jeunes personnes. Deux écoles nouvelles ont été ouvertes aux Hindous, qui y ap-

prennent par principes les langues du pays et le français. On y suit la méthode de l'enseignement mutuel, *en usage dans l'Inde, depuis un temps immémorial.* — Une aldée de tisserands a été bâtie dans le voisinage de la ville, et deux ouvriers, munis de métiers, ont été envoyés de France, afin de perfectionner les procédés en usage dans l'Inde. Un chimiste habile a été envoyé à Pondichéry pour le même objet. Il est chargé en outre de procurer à notre commerce les riches matières colorantes que l'Inde produit avec abondance. On continue dans les colonies l'application du nouveau système colonial. On encourage à Pondichéry la culture, jusqu'à présent négligée, de la canne à sucre, du coton, du mûrier, des plantes qui fournissent des gommes, des matières colorantes et des huiles, par la substitution de fermes perpétuelles aux fermes temporaires. Un jardin botanique a été formé dans cette ville, afin de faire jouir nos colonies d'Afrique et d'Amérique des riches productions de l'Inde. Déjà cet établissement réunit plusieurs milliers de végétaux, et tout fait espérer que, sous peu, il pourra rivaliser avec celui de Calcutta, cité comme le plus remarquable en ce genre.

Les jardins de naturalisation et d'acclimatement de l'île de Bourbon sont dans l'état le plus satisfaisant. Ceux de la Martinique et de Cayenne s'enrichissent journellement de plantes du dehors. Un jardin botanique, établi avec succès au Sénégal, a reçu déjà une quantité considérable de plantes du midi de l'Europe et des tropiques. Trois familles formaient le noyau d'une colonisation à *La Mana* (Guiane). Elles seront augmentées de 70 cultivateurs des deux sexes. Ces nouveaux immigrans, réunis par une association particulière surveillée par le gouvernement, seront dotés d'une concession de terres suffisante pour assurer leur avenir et celui de leurs familles.

Le nombre des machines à vapeur s'est augmenté aux Antilles. A l'île de Bourbon on n'en comptait que 24 en 1825; on y en compte aujourd'hui 73.

Répression de la traite des Noirs. — En 1827, une division nombreuse croisait le long des côtes occidentales d'Afrique, afin d'y réprimer cet odieux trafic. Elle était composée d'une frégate, 1 corvette, 2 bricks et 4 autres bâtimens. Une autre croisière était établie, pour le même but, sur les côtes de l'île de Cuba. Ces mesures sévères avaient été adoptées et recom-

mandées pour effectuer cette répression. Les contraventions instruites, depuis 1817, par les tribunaux des colonies et de la métropole s'élevaient au nombre de 153, sur lesquelles il y avait eu 53 condamnations et 74 acquittemens. Il restait à juger 26 armemens.

Les rapports sur les budgets des années suivantes ne donnent pas de renseignemens sur les résultats de l'application de ces mesures. A. D. V.

11. I. Budget des dépenses du ministère de la Guerre, pour l'exercice 1828. — Rapport au Roi. — In-4° de xxii-116 p. Paris, 1827; Imprimerie royale.

12. II. Comptes généraux présentés par le ministre secrétaire d'état de la Guerre, session de 1828. — Rapport au Roi. — In-4° de iii-240 p. — *Id.* 1828; *ibid.*

13. III. Budget des dépenses du ministère de la Guerre, pour l'exercice 1829. — Rapport au Roi. — In-4° de ix-68 p. *Id.* 1828; *ibid.*

Ces documens étant spécialement du ressort du *Bulletin des sciences militaires*, nous nous bornons à les signaler ici, et à en extraire les résultats qui appartiennent à la statistique, quant à la force numérique et à la dépense annuelle qu'elle occasione.

D'après le tableau p. 112 et 113, n° 1, l'effectif de l'armée, pour 1828, était évalué à..... 233,770 hommes.

La Gendarmerie y entrait pour.....		14,670
la Garde Royale, française et suisse, infanterie et cavalerie, pour.....		21,814
dont, pour l'infanterie	15,378	
et pour la cavalerie.....	6,436	
l'Infanterie de ligne, pour.....		129,847
dont, pour l'Infanterie française	121,951	
et pour les Suisses	7,896	
la Cavalerie.....		38,622
dont, pour la ligne.....	32,186	
l'Artillerie, pour		17,428
le Génie, pour		4,874
les Équipages militaires, pour		725
et les Compagnies sédentaires, pour.....		6,120

Le total des officiers généraux, officiers, sous-officiers, etc., s'élève à.....		57,260	
Celui des soldats et enfans de troupe, à..		176,510	
Total égal au total général.....		233,770	hommes.

D'après le document n° III, tableaux, p. 61, 62 et 63, l'effectif de l'armée, pour 1829, est évalué à. 232,367 hommes.

Savoir :

La Gendarmerie, à.....		14,670	
la Garde Royale, à.....		21,828	
dont, en infanterie.....	15,384		
et en cavalerie.....	6,444		
l'Infanterie de ligne, à.....		128,082	
dont, en infanterie française..	120,186		
et en infanterie suisse.....	7,896		
la Cavalerie, à.....		38,769	
dont, pour la ligne.....	32,325		
l'Artillerie, à.....		17,677	
le Génie, à.....		4,885	
les Équipages militaires, à.....		725	
enfin les Compagnies sédentaires, à.....		6,007	
Le total des officiers généraux et autres, sous-officiers, caporaux et brigadiers est porté à.....		68,518	
Différence en plus, avec l'effectif de 1828.....	11,258		
Le total des soldats et enfans de troupe, à		163,849	
Différence en moins avec l'effectif de 1828.....	12,661		
Total égal au total général.....		232,367	hommes.

Mais, d'après une note en marge du *tableau général de la force de l'armée, pour servir de base à l'établissement du budget de* 1829, p. 60 et 61, n° III, il y a lieu de déduire du total ci-dessus le produit présumé des incomplets résultant du retard dans les incorporations, des vacances, extinctions, etc., représentant environ..... 5,000 hommes.

Ce qui réduit l'effectif présumé devoir *réellement* exister en 1829, à.....	227,367	
La même déduction faite pour les prévisions de 1828 aurait réduit l'effectif de cet exercice, à.....	228,270	
Différence en moins pour 1829.....	903	

Dépenses pour 1828. —(n° I, p. 110-113)

Solde et entretien de l'armée.....		171,333,538 fr.
Savoir, solde d'activité pour les officiers de tout grade sous-officiers, etc.....	60,655,041	
Pour les soldats et enfans de troupe.....	47,892,671	
Total de solde.....	108,547,712	
Maison militaire du Roi....	3,140,000	
Subsistances et chauffage....	27,952,000	
Habillement, campement et harnachement.....	13,662,062	
Hôpitaux.....	8,221,000	
Casernemens.....	4,917,134	
Remontes.....	2,035,630	
Service de marche et transports.....	2,858,000	
Total égal.....	171,333,538	
Dépenses d'administration centrale.....	1,720,000	23,589,000
Frais de recrutement.....	1,050,000	
Id. de justice militaire.....	224,000	
Id. du matériel de l'artillerie.	8,250,000	
Id. du Génie.....	10,275,000	
Id. du Dépôt de la guerre et de la carte de France.....	290,000	
Id. des Écoles militaires.....	1,240,000	
Id. de la dotation de l'ordre de St.-Louis.....	540,000	
Total égal aux dépenses du service effectif..		194,922,538 fr.

Dépenses pour 1829. — (N° III, p. 61, 62 et 63.)

Solde et entretien de l'armée.....		169,373,490
Différence en moins avec 1828.	1,960,048	

Solde des officiers de tout grade, sous-officiers, etc.		59,490,572	
Id. des soldats et enfans de troupe		31,728,549	
Total		91,219,121	
Gendarmerie		16,824,586	
Maison militaire du Roi		3,140,000	
Subsistances et chauffage		27,873,099	
Habillement, etc.		13,226,512	
Hôpitaux		8,088,388	
Casernement		4,095,564	
Remontes		2,119,220	
Service de marche et transports		2,787,000	
Total égal		169,373,490	
Recrutement		1,006,350 fr.	1,230,350 fr.
Frais de justice militaire		224,000	
Total général pour les dépenses de la 2e section			170,603,840 fr.
Dépenses de la 1re section, administration centrale		1,720,000	
En moins sur 1828.	63,000 fr.		
Id. section 3, matériel et établissem. militaires		17,538,000	22,028,000 fr.
En moins sur 1828.	1,057,000		
Id. Temporaires		2,770,000	
En moins sur 1828.	740,000		
Total de diminut.	1,860,000		
Total général des dépenses			192,631,840 fr.

Budget de la direction générale des poudres, pour 1829.

Dépenses. Administr. centrale.	Personnel.		Matériel.		Total.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Ci.....	68,050	»	13,000	»	81,050	»
Achat, fabr. et raffinage du salpêtre.	84,514	»	2,276,992	26	2,361,506	26
Id. et raffinage du soufre.....	1,078	»	63,735	92	64,813	92
Fabr. des poudres.	266,159	19	745,868	10	1,012,027	29
Dépenses général. et extraordinaires.	»		62,400	»	62,400	»
Totaux....	419,801	19	3,161,996	28	3,581,797	47

Pour une commande de 1,390,000 kil. de poudres de diverses espèces, du prix de 1 fr. 82 c. à 3 fr. 36 c. le kilogramme.

Recettes. — Valeur des fournitures faites aux ministères consommateurs (Guerre, Marine et Finances), ci 3,580,500 fr.

Différence..... 1,297 47

Nous trouvons dans le n° II les résultats ci-après, pour le compte définitif de l'exercice 1826.

Les dépenses, pour cet exercice (p. 2, 3 et 212), s'élèvent à un total de..... 208,882,938 fr. 87

Les crédits ouverts s'élevaient à..... 209,274,000 87

Différence en moins..... 391,061 13

Les dépenses, pour 1827, s'élevaient à... 207,404,000

Crédits ouverts..... 196,700,000

Différence en moins..... 11,002,000

Dépenses définitives..... 210,576,000

A. D. V.

14. Statistique électorale. (*Courrier français*; 10 mars et 4 avril 1828, p. 2.)

D'après une note insérée sous la date du 10 mars, il résulterait du relevé des listes électorales que la France, pour 32

millions d'habitans, ne compte que 73 mille électeurs. M. Lainé, en 1817, estimait que la France devait alors en compter 120 mille.

L'article inséré dans le n° du 4 avril est un résumé de l'écrit de M. Ch. Dupin, intitulé, *Situation des forces électorales de la France, à la fin de* 1827, et publié comme faisant suite à la 8e édition des *Forces productives de la France*, par le même auteur. Comme nous nous proposons de rendre un compte détaillé des parties de ce grand travail dont le *Bulletin* n'a pas encore pu offrir l'analyse, nous nous bornons à signaler les résultats principaux de cette statistique.

M. Dupin divise les départemens en 3 classes. 1° Ceux, au nombre de 51, qui nomment des royalistes constitutionnels; ils paient 105,730,956 fr. de contribution foncière, soit les $\frac{2}{3}$ de l'impôt, 19,790,552 fr. de contribution personnelle et mobilière, plus de 15 millions de patentes, 11 millions pour d'autres contributions, et comptent 45,092 électeurs. 2° Ceux, au nombre de 43, dont les nominations sont absolutistes ou ministérielles. Ils paient seulement 32,320,933 f. d'impôt foncier, c. à d. $\frac{1}{3}$, 5,134,407 f. de contribution personnelle, etc., moins de 4 millions de patentes et 5 millions d'autres contributions; ils comptent 31,893 électeurs. 3° Ceux, au nombre de 11, dont les nominations se partagent entre les deux partis, et qu'ils désignent comme neutres. Ils paient 16 millions d'impôt foncier, 2,235,289 f. de contribution personnelle, etc., et 1 million d'autres impôts.

La génération nouvelle compte 625 électeurs sur mille, l'ancienne, seulement 375. Ainsi, 48,116 électeurs pour la 1re, et 28,869 pour l'autre.

La génération nouvelle, sur 31,800,000 habitans, en compte 28,700,000, et l'ancienne, seulement 3,100,000. A. D. V.

15. Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 320 jusqu'à la révolution de 1789; par MM. Jourdan, Isambert, Decrusy. (Tom. V et VI : du règne de Louis XVI, du 3 mars 1781 au 5 mai 1789.) 2 vol. in-8°, ensemble de 77 feuilles $\frac{1}{2}$. Paris, 1827; Belin-Leprieur.

16. Compagnie générale de desséchement des marais, lacs, étangs, lais et relais de la mer, établie en commandite et par action.

Nous avons déjà parlé de cette Société, qui compte parmi ses membres MM. Charles Dupin, Girard de l'Institut, Francœur, le baron Fourier, le vicomte Emmanuel d'Harcourt, Jacques Lafitte, de Prony, le baron Sylvestre, etc. Elle a son siége rue Basse-du-Rempart, n° 52; le fonds social est de 6,000,000, représentés par 6,000 actions de 1,000 fr.

L'existence d'une quantité immense de marais qui couvrent la France a fixé, depuis nombre d'années, l'attention des hommes qui s'occupent d'économie politique, et a dû provoquer la sollicitude du gouvernement. Environ 400 lieues carrées de marais désolent encore, par leurs funestes émanations, 1685 communes dans 69 départemens, et privent l'agriculture d'un fonds territorial de plus de 400 millions.

Les gérans de la nouvelle Société ont déjà soumissionné 74 hectares de marais ou étangs, répartis dans 20 départemens. Ce choix a été fait dans des pays riches. Enfin la Compagnie, tout en procurant des avantages notables aux personnes qui prendront part à ses opérations, présente des gages réels de garantie, assure une augmentation considérable de produits agricoles, et la destruction d'une cause de maladies presque permanentes dans plusieurs parties de la France. (*Nouv. Journ. de Paris*, 1er août 1828, pag. 2.)

17. Mesures relatives a la baisse du prix des Laines en France.

La situation fâcheuse où se trouvent les propriétaires de troupeaux, par suite de la dépréciation des mérinos, et en général des diverses qualités de laines, a appelé l'attention du ministre de l'Intérieur. Dans la vue de remédier, s'il est possible, à un tel état de choses, son Exc. vient d'inviter MM. les préfets à réunir tous les documens qui peuvent jeter du jour sur une matière d'un si grand intérêt. Il leur est prescrit de faire les dispositions convenables pour obtenir la solution des 3 questions suivantes: 1° Quel a été dans chaque département, depuis 1789, le prix moyen, tant des laines indigènes

que des laines mérinos ou métisses? 2° Quelle a été, pendant les dernières années, l'influence de la baisse progressive des laines sur la situation des agriculteurs? 3° Quels sont les prix où il serait à désirer que remontassent les laines fines et les laines communes, pour que le cultivateur pût se livrer, avec espoir de bénéfice, à l'élève des animaux qui donnent ce genre de produit?

Dans le cas où les informations recueillies ne seraient pas jugées suffisantes, le ministre prévoit qu'il pourrait être utile de préparer un travail plus complet en faisant procéder à un recensement général des bêtes à laine, par espèces indigène, mérinos, et métisse. (*Nouv. Journ. de Paris;* 16 juin 1828, p. 2.)

18. Réflexions sur la nécessité d'établir des entrepôts sur tous les points principaux de la France, et particulièrement à Metz; par P. J. Chedeaux, négociant. In-8° d'une f^le^ ½. Paris, 1827; impr. de Selligue.

19. Manuel des boissons, contenant les lois, ordonnances du Roi, etc., relatives au Commerce des vins, eaux-de-vie, bières, cidres, poirés, distilleries et huiles, et aux droits d'entrée, d'octrois et de vente en gros et en détail, auxquels ces diverses boissons sont assujetties. In-8°; prix, 3 fr. 50 c., Paris, 1827; Dècle, successeur de Rondonneau.

Cette nouvelle édition a été revue, corrigée et augmentée des dernières dispositions législatives sur l'exercice des boissons en général. Elle est très-utile à tous les marchands en gros et en détail, débitans et propriétaires vendant des boissons de leur crû, dont elle explique les droits et obligations, ainsi qu'aux commis et préposés de la Régie des Contributions Indirectes, qui y trouveront l'exposé fidèle des devoirs qu'ils ont à remplir dans l'exercice de leurs fonctions.

20. De l'Exposition de 1827, et de ses rapports avec l'agriculture, l'industrie et le commerce; par M. Saint-Estienne, ancien négociant. Br. in-8° de 70 p. Paris, 1827; Everat. (Ne se vend pas).

Plusieurs écrivains ont signalé cette exposition, sous le rap-

port des progrès de l'industrie, et l'on a lu avec le vif intérêt qui s'attache à tous les travaux de l'auteur, l'écrit dans lequel M. Ch. Dupin a examiné les résultats de cette dernière exhibition, comme élémens de son tableau comparatif des progrès intellectuels et industriels de la France du Nord et de la France du Midi. (Voyez la *Revue trimestrielle* (française), n° I. janv. 1828, p. 313).

L'auteur de l'écrit que nous annonçons a eu plutôt pour but, comme son titre le fait présumer, d'indiquer dans chaque branche les progrès et les espérances de l'industrie et du commerce, signalés par la dernière exposition, que d'examiner le mérite relatif des produits exposés. Après une revue historique des obstacles que l'industrie française a rencontrés depuis le traité de commerce avec l'Angleterre, en 1786, il la suit dans l'essor rapide qu'elle a pris, à partir de 1814. En rendant hommage à la magnificence et à la perfection de tous nos produits de luxe, tels que nos ouvrages d'orfévrerie, et les objets précieux d'ameublement et de décoration, il insiste avec force sur le vrai principe des progrès réels, celui qui dirige les efforts d'une nation vers la multiplication indéfinie des objets usuels par une fabrication au meilleur marché possible. C'est l'application constante de ce principe qui a élevé au 1er rang l'industrie anglaise; c'est à ce but qu'il faut tendre pour nous placer à son niveau. « Ce n'est pas, dit l'auteur, parce qu'un fabricant aura fait tout exprès, pour l'exposition, un très-beau châle, un superbe drap, un magnifique ouvrage d'orfévrerie, qu'on devra lui décerner le prix d'honneur; il vaudra mieux le donner à celui qui sera parvenu à pouvoir livrer habituellement au commerce le plus beau et le meilleur drap, au plus bas prix; à celui qui aura trouvé le moyen de fabriquer à meilleur compte qu'aucun autre, par la supériorité de ses procédés, une étoffe quelconque de soie, laine, fil ou coton; à celui qui pourra livrer à meilleur marché les tissus, les rubans, les gants, les chapeaux, les souliers, la bêche, la lime, la scie, le couteau, etc. », le tout solide et bien travaillé. Mais il faut s'assurer que ce bon marché n'est pas un leurre, comme cela s'est vu, dit l'auteur, à la dernière exposition, où un fabricant, qui avait occupé à lui seul une vaste salle du Louvre, avait affiché

des prix bien au-dessous de ceux auxquels il aurait pu livrer.

M. Saint-Estienne insiste ensuite sur les encouragemens à donner à la culture de divers produits de notre sol, essentiels à notre industrie, à notre commerce, le mûrier, l'olivier, etc. Il s'attache à montrer par le tableau des causes qui, dans son opinion, ont amené et continuent d'opérer la décadence du commerce anglais, qu'avec la persévérance de nos efforts et une bonne direction, nous pouvons parvenir à faire faire au nôtre des progrès immenses. Son examen des diverses branches du commerce britannique, quoique trop sévère, sans doute, sur quelques points, mérite beaucoup d'attention. Sans adopter les conclusions rigoureuses de l'auteur, on peut y puiser de grandes espérances pour une émulation active et heureuse.

C'est dans l'écrit de M. Saint-Estienne qu'il faut chercher le tableau des progrès déjà faits par notre industrie, dans presque toutes ses branches, les châles et tissus, les filatures et tissus de duvet-cachemire, genre de fabrication dans lequel il a appliqué lui-même avec un grand succès le principe du bon marché, qu'il recommande avec tant de raison, les soieries, la draperie, la toilerie, les tissus de coton, la mercerie, la chapellerie, etc. Les résultats qu'il présente, d'après l'observation des progrès attestés par l'exposition, ne peuvent qu'encourager nos fabricans à marcher avec l'intelligence et l'activité qui les caractérise, dans la vaste carrière qu'ils se sont ouverte. L'auteur termine son écrit intéressant par des considérations sur les secours que la banque de France pourrait offrir au commerce. Ses observations, soit qu'on les trouve fondées en raison, soit qu'on en conteste la justesse, ne peuvent manquer de fixer l'attention. A. D. V.

21. De la récolte du blé en France; par M. Benoiston de Chateauneuf. (*Mémoire lu à l'Académie des sciences.* Séance du 7 juillet 1828).

Il résulte des recherches de l'auteur que la France rapportait il y a 40 ans 14 milliards de livres de grains (terme moyen); ce qui donnait à chacun de ses habitans (estimés être alors 25 millions, sur lesquels il en faut retrancher 5 pour les enfans au-dessous de 10 ans), 583 livres de blé par an, ou une livre neuf onces de pain par jour, les semences prélevées (2,333,000 livres); que, depuis cette époque, la population s'étant aug-

mentée d'un nombre d'individus que les recensemens font présumer être de millions, il est naturel de penser que les subsistances ont dû suivre cet accroissement; et elles s'élèvent, en effet, au niveau des besoins, mais sans les dépasser, puisque les états des douanes prouvent que depuis long-temps les exportations comme les importations de grains sont nulles en France. — Que dès-lors, la totalité des récoltes premières, se trouvant en rapport avec la population évaluée aujourd'hui à 32 millions d'individus (31,800,000), devrait rapporter par an, 17 milliards de livres de blé, semences non comprises; que, loin de là, la récolte générale paraît être, d'après les tableaux officiels de l'administration, à peu près la même aujourd'hui qu'autrefois (14,532,000,000 livres); ce qui donne à penser que les terrains mis en valeur depuis la révolution ont été cultivés plutôt en vignes, en prairies artificielles, en plantes légumineuses, en pommes de terre surtout, qu'en froment et autres céréales.

Toutefois, l'auteur n'accorde pas une confiance entière aux résultats précédens, tels qu'ils sont sur les documens officiels fournis par l'administration. « On serait porté à croire, dit-il, que ce qu'écrivait Necker en 1788, que l'on n'avait jamais su la quantité ni le produit des terres labourables en France, peut encore être dit avec raison aujourd'hui. »

Dans le cas, pourtant, où de nouveaux renseignemens demandés et recueillis avec des soins plus attentifs et mieux dirigés viendraient à donner les mêmes résultats, il faudrait en conclure qu'on n'a pas fait pour le bien de la France, depuis 40 ans, tout ce qu'on aurait dû faire. « Au reste, ajoute l'auteur, il serait aussi maladroit qu'inutile de penser augmenter, par aucune influence directe de la part du gouvernement, la production des céréales : chacun est libre de cultiver son champ comme il lui plaît, et tout pouvoir vient expirer devant le droit et l'intérêt du propriétaire. Ce qu'il appartient seulement à l'autorité de faire, quand elle sera mieux informée, ce qu'on doit attendre d'elle, c'est qu'elle s'occupe de diminuer, par tous les moyens d'encouragement et d'excitation qui sont en son pouvoir, la misère des provinces pauvres de la France, et de rendre ainsi facile, habituelle, la consommation du pain dans certains départemens où il est à peine connu. (*Le Globe;* 16 juill. 1828, p. 554).

22. Journal des prisons, hospices, écoles primaires et établissemens de bienfaisance; par B. Appert. Tom. I; in-8°. Paris, 1825; Baudouin. Tom. II, 1826; Tom. III, 1827; Tom. IV. n°s 1 et 2, 1827. Chez l'auteur, quai Malaquais, n° 15.

Depuis plusieurs années les feuilles quotidiennes retentissent fréquemment du nom de M. Appert et des efforts employés par ce philantrope infatigable pour connaître le régime et l'administration des prisons, pour en faire corriger les abus, et pour améliorer l'état physique et moral des détenus. On sait les nombreux obstacles contre lesquels sa persévérance a eu à lutter sous le ministère précédent, et les moyens auxquels on a eu recours, tant à Paris que dans plusieurs départemens, pour l'empêcher de poursuivre son noble projet, et pour mettre fin à la publicité des abus scandaleux qu'il dénonçait à la justice du gouvernement et à l'opinion publique. M. Appert n'en a pas moins continué de remplir la tâche qu'il s'est imposée. Un recueil périodique lui a paru un des meilleurs moyens de travailler efficacement à l'amélioration du régime des prisons : ce recueil subsiste depuis plus de 3 ans. Outre les prisons, l'auteur a pris pour sujet de ses observations les écoles et les établissemens de bienfaisance. Peut-être M. Appert eût-il bien fait de se borner aux prisons, d'abord parce qu'il existe d'autres recueils pour les écoles et les établissemens de bienfaisance, notamment les 2 ouvrages périodiques, publiés par la Société d'enseignement élémentaire, et par la Société de morale chrétienne; en second lieu, parce que les prisons, et en général les moyens de répression établis dans les états civilisés à l'égard des criminels, sont une matière assez vaste pour occuper le rédacteur d'un ouvrage mensuel. Il faudrait que M. Appert se tînt bien au courant de ce qui se fait dans d'autres états constitutionnels, surtout en Angleterre et aux États-Unis, pour rendre les condamnés meilleurs, et pour adoucir leurs souffrances : ce serait présenter des modèles et des encouragemens aux philantropes du continent. Les 3 années du recueil de M. Appert, dont la 3e est restée incomplète à cause de la censure, heureusement éphémère, de 1827, contiennent au reste beaucoup de notes et de renseignemens sur des prisons de France que M. Appert a visitées, ou sur lesquelles il lui a été transmis des détails de la part des prisonniers. Beaucoup de ces détails n'ont

qu'un intérêt passager, et plusieurs abus signalés ont cessé depuis. C'est un des résultats les plus flatteurs des efforts de M. Appert. Nous trouvons dans son recueil quelques articles sur des matières étrangères aux objets énoncés dans le titre : nous pensons que M. Appert ferait mieux de les exclure à l'avenir, et de se renfermer strictement dans le cercle où s'exerce sa philantropie. Quelques-uns des articles du journal des prisons touchent à l'économie publique, et nous nous proposons d'en présenter des extraits séparés.

La 4e année commence par un morceau bien remarquable, la visite de M. Appert aux bagnes de Toulon. Plusieurs morceaux de ce genre éleveraient ce recueil très-haut, et le feraient lire avec un vif intérêt par toutes les classes de la société. Nous en parlerons séparément, en analysant les 6 premiers nos de cette année. D—G.

Nous transcrirons ici, du journal de M. Appert, quelques documens sur les établissemens qu'il a visités en 1825, 1826 et 1827.

Prisons. — Il résulte de son rapport sur celles des départemens de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme (1825, n° 8, p. 36), qu'à cette époque il ne se trouvait dans ces 4 départemens que 3 prisons ou dépôts *en bon état*, savoir : 1° le dépôt de mendicité de *Villers-Coterets*, contenant de 8 à 900 indigens des 2 sexes, mais où le système de travail devait être amélioré; 2° la maison de correction du département de l'Aisne, contenant alors 176 individus. Ils n'y étaient distingués que par sexe, et il y manquait une école; 3° la maison de Justice de Laon. Les prisons *en mauvais état*, sous le rapport de la salubrité, de la propreté, de la classification des détenus, etc., étaient au nombre de 9, savoir : celle de la Ferté-Milon, les maisons d'arrêt de Soissons, de Laon, de St.-Quentin, de Cambrai, de Douai et de Valenciennes, les prisons militaires de cette ville et de Lille. En janvier 1826, M. Appert signalait 5 prisons comme étant en bon état ou en état d'amélioration, savoir, celles de Valenciennes, Péronne, Mont-de-Marsan et Saint-Sever. Il en désignait 4, celles de Dax, Bayonne, Orthez et Bagnères, comme susceptibles d'importantes réformes, soit sous le rapport de la classification des détenus, soit sous ceux de la salubrité, du travail et de la nourriture. On construisait

une nouvelle prison à Boulogne; les détenus devaient y être classés suivant les délits.

Établissemens de charité.—En 1825, M. Appert fait l'éloge de la tenue de plusieurs établissemens, savoir: ceux de Soissons, visités par Mᵉ Mariotte, dame de Charité, et présidente du comité des dames pour les prisons; il célèbre la bonté évangélique et les soins assidus de cette dame pour les pauvres, les prisonniers et les orphelins, l'hôpital militaire de Douai, celui de Valenciennes, l'hospice général de cette ville, à Lille, l'hospice dit le *Stapart,* l'hôpital St.-Sauveur, pour les malades, et l'hôpital militaire, ainsi que l'hospice de Maubeuge. Ceux qu'il signale comme plus ou moins mal tenus, sont l'hospice général de Cambrai et celui de Lille. — En janvier 1826, il mentionnait honorablement l'hôpital de Mont-de-Marsan, celui de Dax, ainsi que l'hôpital militaire de cette ville, et enfin l'hôpital de Bagnères. Il indique comme réclamant des améliorations plus ou moins nombreuses les hospices de St.-Sever, de Bayonne, avec l'hôpital militaire de cette ville et d'Orthez.

Nous joignons ici les observations de l'auteur sur les hospices de Lyon, en 1826, et l'état de la population de l'hôpital St.-Antoine, à Paris, en 1827.

Hospices de Lyon. (*Journ. des Pris.*; n° 2, 1826, p. 50.)

En fixant au sixième de la population de Lyon le nombre des individus susceptibles de recourir à l'assistance des hospices, des bureaux de bienfaisance ou des sociétés de secours mutuels, et au trentième de ce nombre les individus en état de maladie; en supposant que tous les indigens malades entrent à l'Hôtel-Dieu, sur 163,500 ames de population de la ville et de ses faubourgs, y compris *Cuire et Caluire,* suivant l'annuaire de 1825, il devrait se trouver à l'Hôtel-Dieu un nombre de malades s'élevant par jour à environ 900.

Comme cet hospice reçoit les étrangers de tous pays, ces étrangers remplacent dans cette évaluation le nombre des pauvres, malades, soignés aux frais des bureaux et sociétés de bienfaisance.

L'expérience démontre que le terme moyen des maladies les plus longues est de 36 jours; de sorte qu'un lit peut être occupé dans un an par 10 individus; ce qui porte par conséquent le nombre des entrées à 900.

A Paris, le nombre des entrées n'est, année moyenne, que de 30,000, quoiqu'on reçoive aussi les étrangers de tous pays.

On peut donc établir que le nombre habituel des malades reçus à l'hospice de Lyon, est de..... 900

D'après des renseignemens exacts celui des militaires serait de..... 250

Celui des vieillards et incurables, de..... 400

Celui des enfans infirmes entretenus dans les hospices, de..... 350

Celui des femmes et filles en couches, de.. 40

Celui des nourrices expectantes, de..... 15

Ce qui ferait un total de..... 1955 individus.

Plus, les enfans-trouvés, entretenus dans les campagnes..... 4500

En réunissant le nombre des malades civils et militaires, des femmes et des filles enceintes et des nourrices expectantes, on trouve un total de 1,203, qui, multiplié par 365, donne pour produit la quantité de 439,825 journées, qui, à 1 fr. l'une, font..... 439,825 fr.

En réunissant le nombre des vieillards incurables et enfans entretenus dans les hospices, on trouve un total de 750, qui, multiplié par 365, donne 273,750 journées, qui, à 60 c. l'une, font.. 164,250

Ainsi la dépense ordinaire des hospices devrait être au plus de..... 604,075 fr.

Le montant des mois de nourrices, les pensions hors les établissemens, la contribution, les réparations, etc., etc., sont des articles de dépense étrangers à la dépense ordinaire, et qui, avec elle, forment la dépense générale.

On assure que l'administration s'occupe sans relâche de réduire à ce taux de 604,075 fr. la dépense ordinaire, et que déjà beaucoup de dépenses partielles qui sont comprises dans celle-ci, ou sont réduites, ou vont être supprimées.

Hôpitaux de Paris. — Hôpital St.-Antoine. (*Journ. des Prisons;* n°s 5 et 6, 1827, p. 133.)

Population de l'hôpital St.-Antoine.

	médecine.	chirurgie.	total.
hommes.....	108	32	140
femmes.....	98	24	122
Totaux.....	206	56	262

La population doit être portée à 350; des constructions sont commencées à cet effet.

Écoles. — 1825. — M. Appert citait avec éloges l'école d'enseignement mutuel de Villers-Cotterets, comptant alors 88 élèves; l'école tenue par les Frères des écoles chrétiennes à Soissons; mais en exprimant, avec raison, son vœu pour l'adoption de la méthode d'enseignement mutuel, comme moins coûteuse, et donnant une instruction trois fois plus rapide; le Séminaire de la même ville, l'école d'enseignement mutuel à Prémontré, fondée par M. Violaine, propriétaire de la verrerie; celles de St.-Quentin, alors contrariées par l'autorité, mais protégées par les principaux habitans, et comptant, celle des garçons, 30, et celle des filles, 86 élèves; celle de Douai, due en partie au maire, M. Becquet de Mégille, le couvent des Ursulines dans la même ville, l'institution très-utile à l'instruction des jeunes filles indigentes, et très-bien dirigée par la supérieure, mère Angèle, modèle de bonté, de piété et de charité, l'école d'enseignement mutuel du 48e régiment de ligne, à Valenciennes, dirigée par M. Bourseuil, sous-lieutenant, celle de Maubeuge, protégée par le maire, M. Martin, et qui compte de nombreux élèves; celles de St.-Amand et d'Anzin, la 1re fondée en 1817 par M. Appert. Il en réclamait pour la Ferté-Milon, patrie de Racine, et qui manquait d'écoles primaires.

En 1826, l'école d'enseignement mutuel à Valenciennes avait été remplacée par les Frères Ignorantins. Celle de St.-Amand prospérait sous M. Bouillon, et comptait 150 élèves; une autre école primaire venait d'y être organisée par M. Ego, d'après la même méthode; celle de Rumégies comptait 100 élèves. On se préparait au rétablissement de celle de Cambrai. A. D. V.

23. Observations sur les Prisons, Hospices, Écoles des départemens et des pays étrangers; par B. Appert. Br. in-8° de 44 pages. Paris, 1827; quai Malaquais, n° 15.

L'auteur a recueilli ces notes à l'époque de la dernière censure, sous le régime de laquelle il dut interrompre la publication de son *Journal des Prisons*. Il ne faut donc pas s'étonner si les premières pages de sa brochure sont consacrées à des plaintes et à l'énumération de griefs étrangers à l'objet spécial de son honorable mission.

M. Appert a visité, dans sa tournée de 1827, les établissemens de Vandœuvre, Petit-Mesnil, Vitry, St.-Dizier, Vassy, Brousval, Joinville, Toul, Nancy, Havre, Dieppe, Fécamp, Rouen, Amiens et lieux intermédiaires; partout il répand avec équité la louange ou le blâme, exprimant souvent ce dernier sous l'apparence du doute; partout il trouve matière à des observations utiles, déjà faites, il est vrai, en grande partie, mais qu'on ne saurait assez répéter jusqu'à ce qu'elles aient amené le résultat désiré. Entre autres mesures dont il nous paraît avoir l'initiative, nous citerons celle qui consisterait à ne point laisser les sœurs de charité sortir des fonctions auxquelles elles sont si éminemment propres, pour en embrasser d'autres qui semblent au-dessus de leur portée. En parlant de la pharmacie établie près l'hospice général du Havre, une des plus belles, dit-il, qu'il ait rencontrées, il ajoute : « J'ai été peiné de la voir confiée à une religieuse qui la dirige seule. La conduite d'une pharmacie exige des études qu'une religieuse ne peut faire, et des connaissances médicales qu'elle ne peut acquérir; il me paraît impossible que même la plus grande expérience les puisse remplacer. » D'un autre côté, à l'occasion de la construction d'une aile de bâtimens que l'on ajoute à l'hospice général de Rouen, et où tout lui semble mal distribué, il regrette qu'on se borne à suivre la théorie en de pareilles matières, et qu'on ne consulte point les sœurs de charité qui passent leurs jours dans ces lieux de souffrance, et qui pourraient donner des avis si utiles aux architectes.

A la suite de ces notes se trouvent aussi quelques observations générales sur les établissemens des pays étrangers, et quelques renseignemens particuliers sur la prison pénitentiaire de Genève, dont M. Appert donne les dispositions réglementaires.

E. H.

24. Remarks on the financial system of Great Britain.—Remarques sur le système financier de la Grande-Bretagne. Br. in-8° de 70 p. Londres, 1827. (*Edinburgh Review*; oct. 1827, p. 390.)

La brochure que nous annonçons est moins remarquable que l'article auquel elle a donné lieu dans la *Revue d'Édimbourg*, et qui tend à prouver que les impôts énormes créés par le gouver-

nement anglais accélèrent la ruine du royaume. Presque la moitié des dépenses publiques de l'Angleterre est appliquée à payer les intérêts de la dette nationnale; cette partie n'est donc pas susceptible d'être réduite, à moins que l'on ne réduise la dette. L'auteur de l'article ne voit d'autre moyen pour arriver à ce résultat important, que la suppression des divers monopoles, qui favorisent quelque portion de la société, ou quelque compagnie commerciale aux dépens de la communauté. Tel est le monopole des grains, accordé aux propriétaires du sol anglais; tel est encore le monopole des thés, donné à la Compagnie des Indes. Voici, selon l'auteur, les bénéfices qui résulteraient pour la population de l'Angleterre, de la suppression des 4 monopoles principaux :

1° Bénéfices de la suppression des lois sur les grains	19,200,000 liv. st.
2° — du monopole des Planteurs des Indes occidentales	1,583,000
3° — du monopole du thé de la Compagnie de l'Inde	2,000,000
4° — du monopole du bois du Canada	1,500,000
Total	24,283,000

En y joignant la suppression de quelques autres monopoles moins importans, on obtiendrait, selon l'auteur, un bénéfice total d'environ 30,000,000 liv. sterl. Par ce moyen on ajouterait à la valeur des propriétés, et on serait alors en état d'imposer à ces propriétés une taxe de 12 pour cent, afin d'amortir la moitié de la dette publique. Voilà le plan de l'auteur. D-G.

25. Sur le commerce des soies. — *Grande-Bretagne.*

La grande importance dont est, pour la Compagnie des Indes-Orientales, la question relative à l'importation des soies étrangères ouvrées, qui s'agite en ce moment, nous offre un motif suffisant pour consacrer quelques colonnes à un examen sérieux. Il est du devoir des journalistes, dans toutes questions vitales de cette nature, de chercher à paralyser l'influence que les préventions et l'erreur n'exercent que trop souvent sur l'opinion publique. S'ils possèdent à un degré inférieur les connaissances pratiques qu'exige la discussion de semblables matières, du moins sont-ils, en général, moins que les parties intéressées,

exposés à se laisser entraîner par les prédilections, souvent aveugles, de l'intérêt personnel.

D'après la politique hardie mais saine et judicieuse, que la législature de notre pays a déjà adoptée à l'égard de notre commerce extérieur, en abolissant de nuisibles restrictions, et en réduisant les droits mis sur les importations, le vaste système, suivant lequel notre commerce des soies avait été conduit en grand depuis son établissement, a subi des modifications en 1824. C'était moins une affaire de choix qu'un parti dicté par la nécessité; car bien que le succès complet de la nouvelle théorie commerciale dépende d'une application universelle, et que, par conséquent, tout privilége exclusif accordé à telle ou telle branche de commerce, soit une injustice relativement à d'autres, toujours est-il vrai que l'abolition de l'ancien système était réclamée par les intérêts du commerce des soies britanniques, lui-même, lequel déclinait d'une manière alarmante, et cela moins par l'effet de la concurrence de l'étranger, que par celui de l'absurdité de notre propre système de protection mercantile.

Ce fut dans la vue d'écarter les entraves qui contrariaient l'allure de cette branche de notre commerce, que le ministère résolut de braver les effets de ces préventions profondément enracinées qui, il y avait quelques années, avaient répandu le mécontentement et provoqué l'esprit de sédition parmi les classes ignorantes des artisans et qu'il se décida à réduire la quotité des droits mis sur l'importation de la matière première en levant la prohibition dont se trouvait frappée, en Angleterre, la consommation des soies étrangères ouvrées. Par le 6e acte de George IV, C. 105, il fut imposé un droit de 30 pour cent *ad valorem* sur l'importation de cette espèce de soies ; ce droit devait commencer à être perçu le 5 juillet 1826; mais, par le 7e acte de George IV, C. 53, ce droit *ad valorem* fut changé en un droit fixe, applicable aux soies de l'Inde, à partir du 5 janvier 1826 jusqu'au 10 octobre 1828. Cependant ce droit fixe se trouva par le fait beaucoup plus onéreux qu'on ne l'avait cru d'abord. La chambre des communes reconnut distinctement dans son vote, que 30 pour cent était le maximum du droit à percevoir sur la valeur des soies, tandis qu'en le percevant par livre, ce même droit s'élevait de 45 à 65 pour cent.

Aux approches de l'époque où l'effet de cet acte mal entendu

devait cesser, et après qu'il eût été permis aux spéculateurs qui font le commerce de l'Inde, de contracter leurs marchés, toujours dans la supposition qu'ils pouvaient importer des soies en ne payant qu'un droit de 30 pour cent, voici venir les fabricans de soieries de ce pays qui s'efforcent de renverser et de détruire le système salutaire déjà adopté et sanctionné par la législation et d'entraver le commerce par de nouvelles lois prohibitives et restrictives.

Examinons maintenant l'argument que les fabricans de soie opposent à une mesure qu'ils ne peuvent même se dispenser d'admettre comme étant *théoriquement* juste. Lors d'une assemblée des négocians intéressés dans le commerce des soies, qui se tint le 23 juillet à la Taverne de Londres, quelques orateurs s'étendirent fort au long sur la stagnation du commerce, sur le nombre des métiers inactifs, sur la multitude des tisserands sans ouvrage, sur la diminution de la circulation des capitaux, etc.; la majorité de l'assemblée, très complaisamment attribua tous ces maux aux nouveaux principes introduits dans le commerce des soies. Mais il ne fut pas avancé à cette occasion un seul argument tendant à démontrer en quoi et comment de tels effets pouvaient et devaient être attribués à la cause à laquelle on les rapportait. Il y a plus, la teneur de ces argumens tend précisément à prouver le contraire, et à assigner à un excès de production temporaire, occasioné par une prodigieuse augmentation survenue dans les demandes, la véritable cause de cette stagnation du commerce, s'il y a eu le moins du monde stagnation; car un manufacturier présent à la discussion, nia que le commerce de soie éprouvât le moindre calme, observant qu'au contraire, jamais ce commerce n'avait été plus actif. Tous les membres de l'assemblée admirent, toutefois, que cette espèce de manufacture avait pris une vaste extension, et qu'il s'élevait de nouveaux métiers dans certaines parties du royaume ou, jusques-là, ils avaient été totalement inconnus; fait dont le rédacteur du présent article peut rendre ample témoignage, ayant visité récemment plusieurs districts manufacturiers situés dans les parties éloignées du pays. En ce moment, il a sous les yeux un numéro du *Glascow Chronicle* dans lequel se trouve le paragraphe suivant :

Nombre des meilleurs tisserands d'étoffes de coton se livrent

maintenant aux manufactures de soie. Ce remplacement d'industrie s'est opéré avec tant d'activité, que déjà l'on compte à Strathaven 309 *métiers de soie. Le salaire est presque le double de celui que procure à l'ouvrier le tissage des étoffes de coton.*

Du reste, on convint assez généralement et il résulte même de l'une des résolutions adoptées dans la même séance, que la consommation des soieries survenue depuis les modifications apportées au système de ce genre de commerce, était sans exemple.

On ne saurait contester, à cet égard, un fait que met en évidence celui de la grande augmentation de consommation de soie crue, qu'ont faite, vers les derniers temps, les tisserands d'étoffes de soie, ainsi que le démontre le relevé suivant :

État de la consommation de soie crue qui a eu lieu dans toute l'étendue du Royaume-Uni pendant chacune des cinq dernières années, et le premier trimestre de l'année courante, respectivement; cet état dressé d'après celui des quantités de soie extraites des magasins.

Années	Soie crue et soie de bourres	Soie torse
1823	2,104,257	363,864
1824	3,547,777	463,271
1825	3,044,416	559,642
1826	1,964,188	289,325
1827	3,759,138	454,015
1828 trimestre finissant au 5 avril	1,131,171	112,863

L'un des membres de l'assemblée essaya de lever la difficulté résultant du fait de la grande augmentation de la quantité de soie tirée des magasins de la Compagnie des Indes-Orientales pour l'usage de la fabrication, et c'est en excipant d'une sorte d'argument équivoque qu'employa un jour lord Liverpool, qui attribuait à une moisson surabondante l'état de détresse dans lequel se trouvait l'Irlande. Ce membre supposa en conséquence que la détresse actuelle pouvait être de même occasionée par la surabondance des soies tirées des magasins de la Compagnie des Indes. On ne voit pas vers quel but était dirigé cet argument hypothétique. Sans doute, si les manufacturiers, se laissant tenter par le bas prix de la soie crue, s'étaient surchargés d'une trop grande quantité de cette matière première, nous

concevrions très-bien qu'un tel excès d'approvisionnement eût pu absorber une grande quantité de capitaux. Mais lorsqu'on les voit donner des prix élevés pour la soie crue, certes un tel sacrifice ne saurait résulter de la conviction qu'il y a, ou qu'il y aura des demandes pour la soie ouvrée. On nous a assuré que quelques-uns de ces mêmes personnages qui, dans la séance dont il s'agit, affirmaient que le commerce des soies était dans une décadence complète, avaient offert et payé, quelques semaines auparavant, à la Compagnie des Indes orientales, les prix suivans; savoir: le 23 juin dernier, ceux de 19 s. 6 d., 22 s. 5 d., et 22 s. 8 d. par livre, pour les mêmes quantités de soie de Bengale Novi, qui, dans la vente précédente du mois de septembre, n'avaient coûté que 18 s. 9 d., 21 s. 8 d., et 21 s. 3 d. par livre, respectivement.

Ici nous pouvons invoquer tout ce qui tend à prouver que la mesure adoptée par le gouvernement a obtenu un succès complet. La consommation des étoffes de soie s'est accrue à un point dont il n'existe pas d'exemple. Des métiers de ces sortes d'étoffes s'élèvent sur tous les points industriels du royaume; partout des tisserands de coton se transforment en tisserands de soie. La quantité de soie crue employée au tissage augmente dans une proportion étonnante, et bien que la quantité importée s'accroisse progressivement, les fabricans n'hésitent point, même en ce moment, à donner un prix élevé pour cette soie.

Mais il est curieux d'entendre les tisserands de Coventry dire qu'ils avaient adressé une pétition au Parlement, le 8 juillet dernier, avant que M. Grant eût proposé son argument sans réplique dans la Chambre des communes, et antérieurement à l'assemblée des maîtres fabricans à la taverne de Londres. Nous tirons de leur pétition les allégations suivantes :

« Les pétitionnaires commencent par déclarer qu'ils prévirent la décadence graduelle de leur commerce, du moment où la législation eut manifesté l'intention de rapporter les lois prohibitives qui le protégeaient contre l'invasion des produits étrangers. Cette décadence graduelle prit sa source dans la vaste extension du nombre primitif des métiers, dans l'augmentation progressive des demandes de matière première, et dans une consommation de soie ouvrée inconnue jusqu'alors. Ils continuent :

Quoique forcés de soutenir une lutte inégale, et condamnés à supporter un fardeau inégal, ils ont cherché, par un redoublement d'efforts et de tous leurs moyens, à réaliser les avantages que leur avaient fait espérer les partisans d'un commerce libre; mais l'émulation temporaire, produite par ces efforts, a été considérée par des observateurs superficiels comme une preuve incontestable de prospérité. Tant qu'il existera une loi, quelqu'en soit d'ailleurs la forme ou la teneur, qui permet l'introduction et la vente des étoffes de soie sur les marchés anglais, les manufactures de soieries britanniques ne pourront que péricliter: les pétitionnaires croient, en outre, que le rétablissement des lois prohibitives sous lequel leur commerce a fleuri, peut seul lui rendre son ancienne splendeur.

Ou ces tisserands de Coventry sont, comme leurs confrères de Spitalfields, plus jaloux de la rivalité de nouveaux établissemens dans ce royaume, que ceux qui existent en France et dans l'Inde; ou leurs préventions, à cet égard, ne sont pas moins absurdes que celles de ce patriote, citées dans le *Idler*, lequel s'imaginait que le grand chemin de la cité était une innovation dangereuse, et que l'acte relatif aux roues à larges jantes causerait la ruine de la vieille Angleterre.

Le passage suivant du discours que M. Grant prononça le 18 juillet dernier peut être considéré comme une réponse sans réplique à tous ces futiles raisonnemens: « Jamais branche d'industrie ne fut favorisée et soutenue comme celle des manufactures de soie, particulièrement celle des soies torses. Il en résulta que ce genre de commerce, en général, et, en particulier, celui des soies torses, présentèrent l'exemple d'une singulière exception à l'esprit général qui animait et vivifiait toutes les autres fabriques anglaises. Cette branche d'industrie avait été constamment exposée à éprouver des intervalles de stagnation; elle n'avait, dans ses différentes productions, laissé percer aucune trace de génie; elle ne paraissait point aspirer au perfectionnement; elle paraissait avoir borné son ambition, à cet égard, à une obscure médiocrité, ou, tout au plus, à un certain degré de perfection au-delà duquel elle n'avait fait aucun effort pour avancer. Il (l'orateur) pouvait citer, comme un des exemples les plus remarquables de la vicieuse tendance des lois prohibitives de la matière, un fait qui est que nous nous étions,

de propos délibéré, placés au-dessous des étrangers relativement aux machines employées dans les manufactures de soie. Nous, qui étions si fiers de nos machines, qui redoutions de communiquer aux étrangers le secret de notre prééminence à cet égard, nous nous trouvions contraints d'avouer que les machines étrangères étaient tellement supérieures aux notres, qu'il nous était impossible de rivaliser avec elles. Ce fut une preuve singulière de l'effet moral de ces lois paralysantes, qu'un tel argument eût été mis en avant dans ce pays comme un motif suffisant pour résister au projet de modifier ces mêmes lois. Mais quel avait été le résultat du changement qui s'opéra dans le système? Maintenant que les motifs qui, d'ordinaire, déterminent les actions des hommes; maintenant que la concurrence, la rivalité et la nécessité (qui, après tout, étaient la source de tout perfectionnement), pouvaient agir en toute liberté, les manufactures avaient acquis un degré de prospérité dont on pouvait à peine se former une idée. Des manufactures s'élevaient, comme spontanément, sur tous les points du pays. Il (l'orateur), lorsqu'il occupait la place de président du bureau du commerce, avait reçu une députation de quelques gentlemen engagés dans le commerce des soies torses, qui avouèrent franchement que les mesures introduites par son très-honorable ami (M. Huskisson) avaient, non pas, disaient-ils, amélioré le commerce existant, mais, dans le fait, créé un nouveau commerce. Tel avait été l'effet des nouvelles lois sur les manufactures! L'un de ces gentlemen l'avait informé qu'une certaine partie de la machine employée au tordage, appelée le martinet, (*the swift*), qui, avant la publication de ces lois, ne pouvait exécuter que 14 évolutions dans un temps donné, avait depuis lors été perfectionné au point de pouvoir maintenant opérer 22 évolutions dans le même temps donné. En conséquence de ces perfectionnemens, le tordage de la soie, qui, avant l'émission de la loi, coûtait de 8 à 10 s. par livre, n'en coûtait plus que de 3 à 5 s. par livre. Le tordage d'une sorte de soie particulière à l'usage des manufactures de Coventry, qui, autrefois, ne coûtait pas moins de 4 à 5 s. par livre, se faisait aujourd'hui pour le prix réduit de 2 à 3 s.; et il existait à Londres un tordeur qui pouvait la manipuler pour 1 s. 6 d. par livre. »

Le rédacteur du présent article peut confirmer pleinement

l'exactitude de cette dernière partie de l'assertion de M. Grant. Au mois de juin dernier, il visita le moulin à tordre la soie de Derby, le premier établissement de ce genre qui ait été formé dans ce pays, par M. Lomber, en l'année 1719. La forme de ce moulin subissait alors de grands changemens. Ce qui restait de l'ancienne machine paraissait être difforme et d'un usage incommode. Le nouveau mécanisme, d'un modèle élégant et perfectionné, semble propre, non seulement à accélérer les procédés du tordage, mais encore à le perfectionner. Le propriétaire n'hésita point à attribuer cette amélioration à la rivalité survenue dans le commerce de l'organsin, et encouragée par l'impulsion donnée à ce commerce par la nouvelle loi.

La partie éclairée des fabricans de soie avoue franchement qu'elle ne redoute point une concurrence ouverte avec l'étranger; ce qu'elle craint le plus, c'est une concurrence illégale résultant de la contrebande, conséquence nécessaire des lois prohibitives ou de l'application de droits trop élevés.

Nous nous abstenons de parler ici des réclamations que le commerce de l'Inde peut avoir à élever sur cette question: les faits parlent assez haut contre les fabricans de soie, sans qu'il soit encore besoin de recourir à l'*argumentum ad misericordiam*.

C'est avec regret que nous voyons l'acte de la 7e année du règne de George IV prorogé, contrairement à ses stipulations, pour une année de plus. Il est à espérer que ce sacrifice à des préventions erronées n'annonce pas de la part de la législature le désir de renoncer à un heureux essai. (*Asiat. Journ.*; août 1828, p. 137).

26. Commerce du coton a Liverpool, en 1828.

5 juillet. — Les ventes du mois se sont élevées, en total, à 35,600 balles, dont 2,500 balles États-Unis, 1200 balles Brésil et 800 balles Surate ont été prises par la spéculation, et 3000 balles États-Unis et 2,500 ont été expédiées, invendues, dans l'intérieur.

Nos importations du premier semestre de cette année ont été de 356,952 balles, contre 425,439 balles l'an passé; et nos existences, au 1er de ce mois, étaient de 365,350 balles, contre 326,650 balles à pareille époque, l'année dernière.

En cotons des États-Unis séparément, nos importations des

premiers 6 mois de cette année, ont été de 251,568 balles, contre 342,645 balles l'année dernière; et nos existences sont de 239,500 balles, contre 203,500 balles au 30 juin 1827. — Nos importations de cotons, dans les derniers mois de 1827, ont été de 330,900 balles, dont 248,000 balles des différens ports des États-Unis, comme suit :

De la Nouvelle-Orléans et de Mobile ...	96,242 b.
De Savannah.....	34,507 b.
De Charleston.....	45,864 b.
Des ports du nord.....	71,387 b.
	248,000 b.

(*Le Phare du Havre;* 9 juillet 1828, p. 2).

27. Hints to Philanthropists, or a collective View of practical means, etc. — Avis aux philantropes, ou Vue générale sur les moyens pratiques d'améliorer le sort des pauvres et des classes industrielles de la société; par Will. Davis. Londres (*Edinburgh Review*; oct. 1824, p. 96).

Nous ne mentionnons cet ouvrage qu'à cause de l'article étendu auquel il a donné lieu dans la *Revue d'Édimbourg*, qui au reste ne cite rien du travail de M. Davis. Après avoir traité dans des articles précédens du besoin d'organiser des écoles pour les pauvres et les classes ouvrières, la *Revue d'Édimbourg* insiste dans cet article-ci sur la nécessité de faciliter aux adultes des mêmes classes les moyens d'instruction. Il faut en cela chercher à économiser leur temps et leur argent. Voici les moyens que propose la *Revue* écossaise : répandre de petits traités bien rédigés et imprimés avec économie, afin qu'ils puissent être facilement acquis par les ouvriers, diviser ces publications en petits cahiers publiés périodiquement de manière à n'exiger que peu de déboursés à la fois de la part des souscripteurs, organiser des lectures à haute voix dans les ateliers, des sociétés de conversations instructives, multiplier les manuels élémentaires des sciences et les bibliothèques de louage, établir des cours publics et gratuits qui soient à la portée des ouvriers; ceux-ci pourraient établir aussi des cours à leur usage par la voie de la souscription. La *Revue* cite avec reconnaissance les efforts faits par le Dr Birkbeck pour l'instruction. Ce philantrope ouvrit, dès l'an 1800, à Glasgow, où il résidait,

des cours publics de physique appliqués aux arts mécaniques; il y vint d'abord peu de monde, mais insensiblement le nombre des auditeurs augmenta; vers 1820, l'auditoire se composait de 700 individus. Ce n'est qu'en 1821 que la ville d'Édimbourg a eu ses premiers cours de ce genre. A ces cours on joignit une bibliothèque de livres utiles aux artisans et une école des arts. A l'ouverture des cours 272 élèves eurent souscrit; quelques jours après on en compta 400; c'étaient des ouvriers de 48 professions différentes. La *Revue* donne beaucoup de détails sur cette institution utile, à l'imitation de laquelle il en a été formé une autre dans la ville d'Aberdeen. D-G.

28. Suttées. — Résolution prise par la Compagnie anglaise des Indes orientales, relativement à ces sacrifices des veuves de l'Inde sur le bûcher de leurs maris (*Journal des Missions évangéliques;* n° 4, 1827, p. 354) (Voy. le *Bulletin* de 1824, Tom. II, p. 329).

Nous nous applaudissons d'avoir, dans l'article que nous rappelons, réclamé avec toute l'énergie dont nous étions capables contre le maintien d'une coutume atroce, qui, nous ne craignons pas de le dire, déshonorait le gouvernement de la Compagnie anglaise dans l'Inde. Il était impossible que des citoyens de l'un des pays les plus civilisés du monde, à qui le sort a dévolu une immense domination, tolérassent plus long-temps une pratique abominable, qui, suivant le rapport que nous avons sous les yeux, a, dans l'espace des 9 années de 1815 à 1823, fait périr dans les tortures du bûcher près de 6,000 malheureuses veuves de l'Inde anglaise. Que nos réclamations aient ou non contribué à déterminer la résolution de la Compagnie, nous ne l'en félicitons pas moins, de grand cœur, pour cet acte d'humanité que béniront les veuves Hindones.

C'est dans la séance du conseil des actionnaires, tenue le 23 mars 1827, que M. Poynder, dont le nom doit être à jamais honoré, a fait la motion, que le conseil, prenant en considération les sacrifices de victimes humaines, qui se continuent dans l'Inde, déclarât que, dans son opinion, toutes les fois que des rites ou cérémonies religieuses quelconques entraînent la mort des individus, il est du devoir d'un gouvernement paternel de s'interposer pour les faire cesser, et qu'en conséquence le con-

seil invitât l'honorable cour des directeurs à transmettre à ses agens dans l'Inde telles instructions qu'elle croirait les plus propres à atteindre le but proposé, *en ménageant toutefois autant que possible les idées, les habitudes et les sentimens des naturels*. M. Poynder, à l'appui de sa proposition, a cité l'exemple de plusieurs faits horribles et qui constatent que plusieurs veuves qui s'étaient échappées du bûcher à plusieurs reprises, y ont été rejetées et inhumainement assassinées par leurs parens. Il a ensuite démontré qu'on pourrait abolir tout-à-fait cette affreuse pratique, sans compromettre le moins du monde les intérêts de la Compagnie dans l'Inde. Il s'est servi en grande partie des observations et des argumens par lesquels le rédacteur de l'*Oriental Hérald*, M. Buckingham, auparavant rédacteur du journal de Calcutta, dans l'Inde, et celui du *Friend of India*, avaient attaqué en 1824 la tolérance accordée à cette barbare coutume. Nous nous empressâmes alors de les reproduire. La motion de M. Poynder, appuyée par M. Forbes, et mal combattue par deux membres que nous ne désignons pas, a été *adoptée à la presque unanimité*, sauf 4 ou 5 voix. Espérons que les hommes qui trouvent toujours des difficultés insurmontables quand il s'agit de faire le bien, ne parviendront pas à annuler un si grand bienfait. AUBERT DE VITRY.

29. DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE OU D'AMIS; par M. FRASER (*Edinb. New Philos. Journal;* avril 1827, p. 122, juillet et sept., p. 276).

L'intérêt qui s'attache au sujet traité par l'auteur anglais nous engage à donner à nos lecteurs un extrait étendu de cet écrit.

Les Sociétés d'assurance pour la santé, ou autrement dit les Sociétés des amis, ont en Angleterre, et surtout en Écosse, une antique origine, s'il est vrai qu'il existe encore des statuts de deux de ces Sociétés, qui portent une date antérieure à celle de la conquête du royaume par les Normands.

La première association de cette espèce, sur laquelle on voit quelques renseignemens plus modernes, et dès-lors plus certains, est de 1719, et fut établie à Newcastle sur la Tyne. Mais ce fut surtout au commencement du dernier règne qu'on les vit tout-à-coup se multiplier.

A cette époque il n'y en avait encore que dans les villes, et

pour avoir des droits aux avantages qu'elles promettaient, il ne suffisait pas seulement d'en faire partie et d'être malade, il fallait encore être reconnu n'avoir pas les moyens de se faire soigner, ce que l'on constatait avec soin; d'ailleurs on n'avait droit aux secours de la Société qu'en raison de l'argent que l'on avait donné. L'utilité reconnue de ces associations ne les borna bientôt plus à l'enceinte des villes; on en forma jusque dans les villages même.

Il est difficile d'en connaître le nombre exact. Tout ce que l'on peut dire, c'est que de 1793 à 1820 on en comptait 200 dans le seul comté d'Aberdeen; et en 1802, 7672, tant en Angleterre que dans le pays de Galles; enfin, dans les comptes rendus à ce sujet au parlement, en 1815, la totalité des membres des Sociétés d'amis était évaluée à 925,459, ou bien près d'un million, c'est-à-dire le 13e de la population. Mais si l'on en croit une estimation qui paraît être assez exacte et que l'on trouve dans la *Revue d'Édimbourg* (cahier de janvier 1820), le nombre serait fort au-dessous du véritable, puisqu'au lieu du 13e il représenterait le 8e de tous les habitans de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire 1,610,571 individus.

Au reste, il est fort difficile de connaître à cet égard la vérité, attendu la répugnance que toutes les Sociétés éprouvent à publier quelque chose de ce qui les concerne.

Voici cependant des détails qui peuvent donner une idée de la quantité de capitaux qu'une légère cotisation de chacun des membres suffit pour réaliser dans les mains de ces associations.

Il en existait, en 1822, dans les différens cantons de l'Écosse 79 qui pouvaient représenter environ dix mille membres. On a calculé que dans l'espace de treize ans elles avaient payé 132,964 semaines de maladies et autres infirmités, ce qui, à raison de cinq schelings par semaine, donne une somme de 33,241 liv. sterl., ou de 10,228 semaines par année, et de 2,557 liv. sterl.

En supposant une pareille dépense pour toutes les autres Sociétés répandues en Angleterre, on aurait une somme de 411,823 liv. sterl., payée seulement pour les maladies et autres infirmités.

Mais il convient de joindre encore à ce premier total les dépenses acquittées pour frais d'enterrement, secours accordés

aux veuves et aux orphelins, etc., qui se montent à 692,438 liv. sterl. par an, d'où l'on peut conclure que les sommes payées par toutes les Sociétés des amis, tant en Angleterre qu'en Écosse, ne vont pas à moins d'un million de liv. sterl. par an, ou de 25 millions de francs. En France, où ces Sociétés ne sont établies que dans quelques grandes villes, on n'en compte pas à Paris plus de 164, formées par 14,000 membres environ, et elles ne possèdent entre elles toutes qu'un capital de 821,000 fr., c'est-à-dire vingt-cinq fois moindre que celui fourni par toutes les Sociétés anglaises. On est toujours étonné de cette puissance d'effets presque gigantesques que produit dans le pays l'esprit d'association; et il ne faut pas oublier que les vingt-cinq millions sont donnés par la classe ouvrière seulement.

L'auteur anglais, après avoir parcouru les différens actes du parlement relatifs à l'établissement et aux statuts des Sociétés des amis, signale plusieurs dispositions qu'il regarde comme contraires au but que l'on se proposait d'atteindre, et cette partie de son travail n'est pas la moins importante.

Ces Sociétés, en effet, ont toutes un double objet; elles secourent les malades, elles prennent soin des vieillards et des infirmes. Elles payent en outre les frais d'enterrement des décédés, et donnent quelque soulagement aux femmes ou aux veuves.

Il est évident qu'aucune Société d'assurance ne peut subsister à moins que ses revenus ne soient en proportion avec ses dépenses. Or, c'est ce qui n'a pas lieu pour les Sociétés dont nous nous occupons, et il est bien à regretter que des institutions destinées à produire un très-grand bien soient presque toutes fondées sur de faux calculs qui finissent par entraîner leur ruine.

Dans le principe ces Sociétés admettaient aux mêmes conditions pécuniaires d'entrée tous les membres, quelque fût leur âge, et par la suite même il arriva rarement qu'on fît quelque différence pour ceux au-dessous de 36 ou de 40 ans. Du reste, on reçoit d'eux une égale cotisation annuelle destinée à former un fonds de secours en cas de maladie, et l'on se conduisait en cela d'après cette supposition, que l'argent donné par les jeunes doit suffire aux besoins des vieux. Mais on ne considéra pas que si la moyenne des secours pour un homme de 20 ans

peut être représentée par un, celle d'un homme de 60 doit l'être par dix et par dix-huit à 70 ans. Dès-lors il arrive que les membres qui sont entrés jeunes dans la Société, bien qu'ils aient fourni un capital assez fort, ne peuvent cependant suffire aux besoins d'un âge beaucoup plus exigeant, et qu'au bout d'un certain nombre d'années la dépense excédant toujours le revenu, le capital se trouve épuisé.

Ce n'est pas tout : à mesure qu'il augmente et que la Société devient plus riche, on augmente aussi les secours. Mais les fonds ne se sont accrus que par l'admission successive de nouveaux membres. Ces derniers vieillissent à leur tour, et demandant toujours plus à un fonds qui n'est alimenté que par de faibles rentrées; c'est encore une nouvelle raison pour qu'il se trouve bientôt insuffisant, et c'est ce qui arrive.

Nous avons déjà dit que les Sociétés font les frais d'enterrement de leurs membres. Ici l'auteur anglais signale un autre abus. Celui qui est reçu à 40 ans, dit-il, paie pour cet objet la même somme que celui que l'on admet à 20; il est évident que la Société perd de cette façon vingt ans sur la quote part du premier membre, et cependant l'on ne peut assimiler les chances de santé qu'il présente à celles d'un membre qui a la moitié moins de son âge. Toutefois, il ne paie pas plus, et à cet égard sa position dans la Société est donc plus avantageuse que celle du plus jeune.

Le moyen de remédier à ces abus qui entraînent la ruine d'établissemens utiles, c'est d'avoir d'une part de bonnes tables de mortalité pour tous les âges, de l'autre des tableaux du nombre moyen des maladies à des périodes différentes de la vie. On pourrait alors établir une juste balance entre les dépenses et les recettes d'après les bases fournies par les documens.

Il ne paraît pas qu'en Angleterre ni dans les autres pays, jusqu'à la moitié du dernier siècle, on se soit occupé de la loi des maladies, et depuis cette époque même jusqu'en 1801, on ne connut d'autre travail sur cet objet que les tables du Dr Price. Mais on sait que manquant, pour les établir, d'observations et de données précises, il fut réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables. Remarquant que la mort est toujours précédée, chez chaque individu, d'un état de maladie plus ou moins long, il pensa que les deux extrêmes de la durée du mal

pourraient lui fournir une moyenne qui serait en rapport avec la mortalité, et comme on en connaît assez exactement les lois pour chaque âge, il espéra parvenir à déterminer par ce moyen, sans courir le risque d'une grave erreur, la durée des maladies dans chaque période de la vie; mais l'expérience ne tarda pas à montrer qu'il s'était beaucoup trompé.

Pour que chaque membre ne paie rien au-delà de ce qu'il doit donner, et que cependant les recettes puissent suffire aux dépenses, il est nécessaire d'établir les calculs sur des bases qui soient, autant que possible, exactement déterminées. Les bases sont d'abord le nombre connu des maladies dans chaque période de l'âge, et ensuite la loi de la mortalité de chacune de ces mêmes périodes. Ces deux élémens de calcul bien établis déterminaient la troisième condition, c'est-à-dire le taux de la cotisation annuelle de chaque membre d'après l'époque de son âge.

Nous venons de dire que, pour se diriger à cet égard, on n'eut long-temps que les tables du Dr Price; mais ces tables avaient été reconnues fautives, et le besoin d'en avoir de meilleures se faisait vivement sentir.

Enfin en 1801, à l'occasion d'un procès intenté à la Société des marins de Prestampont, en Écosse, M. Ch. Oliphant, chargé de leurs intérêts, pria M. Wilkie, écrivain connu par un ouvrage sur les annuités, de vouloir bien s'occuper d'un projet de réglement pour les Sociétés d'amis, au moyen duquel on pût espérer d'élever leurs recettes au niveau de leurs dépenses.

M. Wilkie se mit au travail; mais il reconnut bientôt la difficulté par le manque absolu des données nécessaires. Cependant il crut pouvoir déterminer la proportion des malades au vingtième du nombre des membres existant dans une Société.

Malgré tous ces travaux et les projets nouveaux qui en étaient la suite, les banqueroutes des Sociétés se multipliaient de toutes parts; le même M. Oliphant, vivement pénétré des maux qui résultaient de tous ces faux calculs, se décida à proposer deux prix de 20 guinées à la Société qui dresserait le meilleur tableau du nombre des maladies ainsi que des âges de ses membres qui correspondraient à ces maladies. Une commission fut nommée pour prendre connaissance des renseignemens envoyés et en tirer un résultat général.

L'espoir de gagner le prix encouragea le zèle, et le moyen imaginé par M. Oliphant eut un plein succès. En deux ans plus de 70 Sociétés, comprenant plus de cent mille membres, envoyèrent les renseignemens demandés.

Ces tableaux présentaient d'une part le nombre des membres de chaque association partagé par périodes d'âge de 10 en 10 ans, et de l'autre le nombre des semaines des maladies qui avaient eu lieu durant les mêmes périodes de la vie. Il était dès-lors facile d'obtenir, pour chacune, la moyenne des maladies, en divisant la totalité des semaines qu'elles avaient duré par celui des membres compris dans la même dixaine d'années; ainsi, par exemple, s'il était de 104 entre 20 et 30 ans, et la durée des maladies pour une année de 52 semaines, il en résultait que chaque membre de cet âge avait été malade, pendant chacun de ces dix ans, une demi semaine ou trois jours, et que dès-lors cette classe pouvait suffire à ses dépenses avec une cotisation annuelle qui représenterait celle d'un seul de ses membres supposé toujours malade pendant dix ans.

Le même calcul fut opéré pour toutes les dixaines d'âge jusqu'à 70 ans. Au-dessus de cette limite et au-dessous de 20 ans on n'établit aucune probabilité, à cause du très-petit nombre des membres.

A l'aide de toutes ces données on dressa le tableau qui suit de la durée moyenne annuelle des maladies pour chaque individu, dans chaque classe d'âge :

Ages.	Durée moy. annuelle des mal. exprimée en semaines et fractions de semaines.
Au-dessous de 20 ans	0,3797
De 20 à 30 ans	0,5916
De 30 à 40 ans	0,6865
De 40 à 50 ans	1,0273
De 50 à 60 ans	1,8806
De 60 à 70 ans	5,6337
Au-dessus de 70 ans	16,5417

Ces résultats sont beaucoup plus favorables que ceux de la table du Dr Price, excepté pour les deux dernières classes. Passé 50 ans, la durée des maladies s'accroît considérablement, car elle est presque double pour la classe de 50 à 60 ans de ce qu'elle est pour la classe de 40 à 50.

La durée annuelle de maladie qui vient d'être indiquée pour chaque classe d'âge par le résultat de l'expérience des diverses Sociétés d'amis, n'est que la moyenne, pour chaque individu, de la période de dix ans. Conséquemment, quand il s'agit d'en faire l'application à chaque année de la vie en particulier, il faut diminuer un peu, ou augmenter au contraire la durée moyenne de maladie attribuée à la période, suivant que l'année pour laquelle on veut établir le calcul se trouve au commencement ou bien à la fin de cette période.

En opérant ainsi pour chacune des 50 années qui sont comprises entre 20 ans et 70 ans, en ayant égard à la tendance manifeste qu'a la durée des maladies à s'accroître à mesure qu'on avance en âge, et en rapprochant de la durée des maladies la loi connue de la mortalité, on a obtenu la table suivante, qui répond à toutes les questions générales qui intéressent l'organisation des Sociétés d'amis :

Loi de la durée des maladies exprimée en semaines et en fractions décimales de semaine.

Ages.	Nombre des membres vivans.	Semaines de maladie. Pour un individu.	Semaines de maladie. Pour une société composée de 1000 individus qui y sont admis en commençant leur 21e année.	Ages.	Nombre des membres vivans.	Semaines de maladie. Pour un individu.	Semaines de maladie. Pour une société composée de 1000 individus qui y sont admis en commençant leur 21e année.
21	1000	,575	575,000	46	727	1,032	750,264
22	990	,576	570,240	47	714	1,108	791,112
23	980	,578	566,440	48	701	1,186	831,386
24	970	,581	563,570	49	688	1,272	875,136
25	960	,585	561,600	50	675	1,361	918,675
26	950	,590	560,500	51	661	1,451	959,111
27	940	,596	560,240	52	647	1,541	997,027
28	930	,603	560,790	53	633	1,633	1033,689
29	920	,611	562,120	54	619	1,726	1068,394
30	910	,621	565,110	55	605	1,821	1101,705
31	900	,631	567,900	56	590	1,918	1131,620
32	890	,641	570,490	57	575	2,018	1160,350
33	879	,652	573,108	58	560	2,122	1188,320
34	868	,663	575,484	59	544	2,230	1213,120
35	857	,675	578,475	60	528	2,346	1238,688
36	846	,688	582,048	61	512	2,500	1280,000
37	835	,702	586,170	62	496	2,736	1357,056
38	824	,718	591,632	63	479	3,100	1484,900
39	812	,737	598,444	64	461	3,700	1705,700
40	800	,758	606,400	65	443	4,400	1949,200
41	788	,784	617,792	66	423	5,400	2284,200
42	776	,814	631,664	67	403	6,600	2659,800
43	764	,852	650,928	68	381	7,900	3009,900
44	752	,902	678,304	69	359	9,300	3338,700
45	740	,962	711,880	70	336	10,701	3595,536

Les réponses des Sociétés n'établissent pas avec assez de soin la proportion respective des différentes espèces de maladies considérées sous le rapport de l'intensité et de la durée, pour qu'on puisse compter sur quelque chose d'exact concernant ce point. Cependant on peut admettre jusqu'à plus complète information que sur 10 semaines de maladie, chez des personnes âgées de 20 à 70 ans, il y en a 2 pendant lesquelles on garde le lit, 5 pendant lesquelles les malades peuvent prendre l'air ou même se promener, et

$\frac{3}{10}$ pour les maladies chroniques.

Ou, si les secours sont réglés d'après la durée des maladies, que sur 10 semaines payées par les Sociétés :

2 $\frac{1}{2}$ le sont pour des maladies qui ne durent pas 3 mois.

3 pour des maladies du second ou même du 3e trimestre, et

4 $\frac{1}{2}$ pour des maladies d'une durée illimitée.

Tels sont les résultats principaux des recherches que M. Oliphant a provoquées, et qui ont été faites par une commission de la Société d'Écosse qui est connue sous le nom de *Highland Society*. Ces recherches font honneur à la philantropie de ceux à qui elles sont dues; et par l'importance de leurs résultats et des applications que l'on peut en faire, elles sont de la plus haute utilité. On doit regarder la loi de la durée des maladies telle qu'elle en a été déduite, comme le document le plus satisfaisant et le plus authentique qui ait été publié sur ce sujet; et, par conséquent, jusqu'à ce qu'on en ait une fondée sur de meilleurs renseignemens, cette loi doit être prise pour base de tous les calculs, du moins quand il s'agit d'établir des Sociétés d'amis en Écosse.

On conçoit qu'il ne serait pas prudent de lui accorder trop de confiance pour d'autres pays, et que même en Écosse elle ne saurait être applicable aux ouvriers de toutes les professions. Il faut d'ailleurs ajouter qu'une commission de la Chambre des communes d'Angleterre, chargée d'une enquête sur les Sociétés d'amis, ne paraît pas lui avoir accordé tout-à-fait la même valeur que nous, et que si cette loi n'est point exacte, elle diminue plutôt qu'elle n'augmente la véritable durée moyenne des maladies.

B. de Ch. et L. R. V.

30. Chemin a rouage de fer entre Liverpool et Manchester. — Extrait du deuxième compte rendu aux actionnaires, dans leur assemblée générale du 27 mars 1828.

Nous avons déjà eu occasion d'appeler, dans cette feuille, l'attention du public, et surtout celle des hommes de l'art, sur la gigantesque entreprise d'un chemin de fer entre Liverpool et Manchester, sur un développement de 33 milles, commencée depuis deux ans, par une Compagnie, dont le capital de 510,000 liv. a été augmenté depuis de 100,000 liv. avancées en billets de l'échiquier par la commission des prêts pour travaux publics.

On pourra se faire une idée des difficultés qu'il a fallu vaincre, quand on saura qu'à peu de distance du point de départ de Manchester, on a eu à franchir le marais de *Chat-Moos*, auquel les travaux de desséchement et de culture de M. William Roscoe, sur une partie de ce marais, ont donné une sorte de célébrité; qu'il a fallu établir la base d'assiète du rouage de fer sur ce terrain mouvant, et sur une longueur de quatre à cinq milles; qu'à mi-distance entre les deux villes, on a eu à construire un *viaduct* (1), en terrassemens et en arcades de maçonnerie sur pilotis, en un terrain meuble et humide, dans la vallée de la Sankey, où se trouve une communication navigable entre Saint-Hélène et la Mersey; qu'outre ce *viaduct*, quatorze ponts sont presqu'entièrement achevés sur les divers points de la ligne; qu'un plan incliné a dû être établi à Wiston, vers Liverpool; que d'immenses travaux en terrassement, en tranchées profondes, en creusement dans le roc, ont été exécutés sur les trois points d'Edge-Hill, Mont-Olive et Ram-Hill; qu'enfin, une profonde excavation près de Edge-Hill, qui domine Liverpool, aboutit à une tonnelle, qui, plongeant avec son chemin de fer sous le terrain que couvre cette grande ville, va se terminer aux bassins du port. La longueur de cette tonnelle doit être de 2,248 mètres, dont 1,900 sont déjà achevés : le tout doit l'être dans l'espace de trois mois.

La possibilité, ou du moins les avantages de l'exécution de cette grande entreprise, ont été révoqués en doute par plusieurs de nos ingénieurs. Dans le courant de l'été de 1830, les chariots à vapeur et les diligences, roulant sur la nouvelle communication, leur répondront comme a répondu Zénon aux incrédules

(1) Le mot *Aqueduc* a mis sur la voie de cette expression nouvelle.

de son temps, et comme leur répond, depuis trois ans, le chemin de fer entre Stockton et Darlington, dans le comté de Durham.

Quant aux avantages, ils ne sont pas plus problématiques; en voici un aperçu approximatif, mais bien incomplet : le prix d'une place dans les voitures, entre Darlington et Stockton, est de 1 penny (10 centimes) par mille : ces voitures font 8 milles à l'heure; à ce taux, il en coûtera 2 sh. 7 den. par tête dans les *stages* entre Manchester et Liverpool, au lieu du prix ordinaire de 12 sh. Quarante *stages* font le service, chaque jour, entre les deux villes : en ne comptant que dix voyageurs, au lieu du terme moyen ordinaire de seize, on aura quatre cents voyageurs par jour, auxquels on en peut ajouter deux cent cinquante qui préféreront cette voie plus expéditive à celle des paquebots et des bateaux à vapeur : on pourra donc compter, pour ce seul article, au moins sur 10,000 liv.

Un calcul modéré, fondé sur les données d'une enquête faite par un comité de la Chambre des communes, porte à 1,500 tonneaux pesant le trafic journalier entre Liverpool et Manchester, par eau et par la voie de terre; en pórtant au tiers seulement, c'est-à-dire à 500, la part qu'aurait, dans ce transport, le chemin à rouage de fer, si expéditif et si régulier, si économique et si parfaitement sûr, le revenu annuel, au taux du tarif sanctionné par le parlement, s'éleverait à 50,000 liv.

Les deux villes consomment entre elles un million de tonneaux de charbon par an; en supposant que la Compagnie n'en transporte que le tiers, ce qui est bien au-dessous de la probabilité, elle en tirera un revenu de 20,000 liv. — Total des trois articles 80,000 liv.

Il résulte du compte qu'a rendu, pour l'exercice 1827, la direction du chemin de fer de Darlington et Stockton, que cette communication, qui a 25 milles de longueur, a coûté à établir 200,000 liv.; que le transport des minéraux et des marchandises s'est élevé, dans l'année, à 120,000 tonneaux, et a produit, à raison de 2 pences, au-delà de 2,000 liv. par mois. Les stages ou diligences ont parcouru 46,460 milles; le prix des places étant, dans l'intérieur, de 1 d. $\frac{1}{2}$ et au-dehors de 1 d., le droit perçu par le gouvernement sur ce service s'est élevé de 28 à 240 liv. On trouve dans ce rapport la solution d'une question qui a excité beaucoup de controverse. Il est constaté que le

transport par les voitures à vapeur est de 30 pour cent moins couteux que celui par les chevaux.

En attendant que la commission du chemin de fer entre Manchester et Liverpool produise le compte de ses recettes, nous allons donner un extrait de celui qu'elle rend de sa situation, au 31 décembre 1827.

Nous avons donné ci-dessus un aperçu des travaux et ouvrages d'art à exécuter sur toute la ligne : leur progrès a été un peu contrarié, pendant les six derniers mois de la campagne, par l'intempérie d'une saison généralement pluvieuse, laquelle n'a eu heureusement aucune influence sur les travaux si importans de la Tonnelle. D'après la marche de l'ensemble et le point où l'on est parvenu, l'ingénieur Stephenson fait espérer que la communication sera entièrement établie, et pourra être ouverte dans le courant de l'été de 1830.

Les acquisitions de terrains ont été complétées et sont payées en presque totalité. Cette dépense a été estimée, par une approximation qui s'est trouvée assez juste, à la somme de 74,685 liv.; mais les exigences des propriétaires, avec lesquels il a fallu composer, pour de prétendus dommages occasionés par le chemin de fer traversant leur terrain ou dans le voisinage de leur maison d'habitation, ont forcé d'y ajouter, à titre de compensation, une somme de 25,000 liv.

Les terrains reconnus nécessaires pour l'établissement des stations pour les fourgons et voitures de la Compagnie, aux points de départ et d'arrivée, ont coûté 25,000 liv.

Les deux tiers des fers qui doivent entrer dans la confection du chemin avaient été achetés antérieurement; le reste vient de l'être, à des conditions plus avantageuses, vû la diminution survenue dans le prix des fers; cet article est entièrement soldé. Le prix total, porté au devis, était de 78,000 liv., et n'excédera pas probablement 65,000 liv., par la raison ci-dessus. On a beaucoup admiré le chemin de fer de Darlington, dont les barres de rouage pèsent 28 livres par mètre; celles du chemin de fer de Liverpool en pèsent 35.

La dépense totale des tranchées et des terrassemens avait été évaluée, au devis, à 138,970 liv. Les additions et changemens reconnus nécessaires dans le cours des travaux, et l'augmentation de la main-d'œuvre, occasioneront un surcroît de dépense de 35,000 liv.

Celle de la tonnelle excédera de bien peu les 25,952 liv. de l'estimation ; mais on a cru devoir y ajouter une tonnelle d'embranchement latéral, du point de Mill-Field jusqu'à l'entrée de la tonnelle principale, à Edge-Hill ; ce qui entraînera un supplément de dépense de 5,000 liv.

Ce grand et bel ouvrage a eu aussi sa contribution d'exigences à payer : celle ci n'avait pas été prévue, et elle s'élevera à une somme considérable non encore déterminée. On ne conçoit pas facilement quel tort peut faire à la superficie, aux champs et aux maisons d'habitation qui la couvrent, une tonnelle creusée en presque totalité dans le roc vif, à 15 ou 20 mètres de profondeur : la Compagnie n'en a pas été moins requise soit d'acquérir, au taux d'une estimation contradictoire, les terrains ou les maisons sous lesquels se prolonge la tonnelle, soit de consentir à payer une indemnité, dont les proportions ont été déterminées par l'acte du Parlement.

Les autres évaluations, portées au devis approuvé par le Parlement, se rapportent aux articles suivans :

Ponts et travaux en maçonnerie.....	69,815 l.
Tracé et confection du chemin, établissement des blocs de support des rouages.....	41,827
Portes, clôtures, parapets.....	16,161
Constructions et machines.....	25,000

La Commission donne l'assurance que la dépense d'exécution de ces divers articles n'a pas, généralement parlant, excédé le devis.

Une somme de 39,574 liv. avait été allouée par l'acte du Parlement, pour dépenses extraordinaires et imprévues ; la Commission révèle à ses commettans avec une sorte de confusion, et nos lecteurs français n'apprendront pas sans surprise, que cette somme de près de un million de francs a été absorbée par un seul article de dépense, par les frais préparatoires, directs et accessoires de l'obtention des deux actes du Parlement qui ont autorisé la confection du chemin de fer (1).

Dans cette autorisation ne sont pas compris les frais de

(1) La dépense encourue pour l'obtention du premier bill, que les intrigues des propriétaires de canaux ont fait rejeter, s'est élevée à 20,000 liv.

construction des magasins pour dépôts de marchandises, des fourgons et des voitures, etc., qui doivent être employés aux transports. Ces supplémens de dépenses devant se rapporter au service actif de la route, seront l'objet d'une délibération spéciale, comme simples accessoires à l'objet principal de l'entreprise, et seront peut-être abandonnés aux spéculations de l'intérêt particulier.

Quel que soit le parti qu'on adopte, et le principe qui doive être la base du service actif de la route, on aura à déterminer le choix du moteur qui doit servir au transport des marchandises et des voyageurs, objet d'une importance majeure. La commission s'est décidée, après une mûre délibération, à autoriser la construction d'un chariot à vapeur, d'après le plan présenté par son habile ingénieur, M. Stephenson. Ce *véhicle* est établi sur un nouveau principe; les essais qu'on en a faits promettent qu'il remplira les vues de la Compagnie, sans aucun des inconvéniens qui, dans les applications précédentes, ont excité les justes plaintes du public. Dans le cours de l'été prochain, il en sera fait des expériences en grand, qui auront pour objet de constater et d'établir la supériorité relative de ce moteur. Nous rendrons compte des résultats qu'on aura obtenus, d'après l'essai comparatif de l'emploi des véhicles mûs par la vapeur, ou traînés par des chevaux. Si la vapeur conserve, comme il est probable, sa supériorité sur la force animale, on va voir que celle-ci s'est graduellement montrée supérieure à elle-même depuis que le perfectionnement des rouages de fer et celui des voitures ont si fortement diminué la friction.

Le 7 février dernier on a fait, sur le chemin de fer de Monkland, près de Glasgow, une expérience qui a été l'objet de paris considérables et de l'attention d'un grand nombre de propriétaires et d'hommes de l'art. Un cheval, appartenant à M. Johnston de Langloan, a été attelé à un convoi de 14 fourgons chargés de charbon, pesant en tout 50 tonneaux (100 milliers). Parti de la mine de Garthserry, avec cette énorme charge, il a atteint l'extrémité du chemin de fer, distante de 6 $\frac{3}{4}$ milles, en une heure 41 minutes, ce qui répond à environ 4 milles à l'heure. La ligne de chariots était de près de 50 mètres de longueur. Les deux premiers milles étaient parfaitement de niveau : ils ont été parcourus en 27 minutes, ou à raison de 4-13 milles à l'heure.

Il n'aurait pas fallu moins de trois forts chevaux pour traîner cette charge, dans le même temps, sur un canal; il est douteux que 50 chevaux et 25 hommes eussent pu faire ce transport en une heure 41 minutes, sur une route ordinaire, la charge moyenne d'un cheval de bât étant de 4 quintaux, et celle d'un cheval attelé (au moins en Angleterre), de 14 à 15 quintaux : 250 chevaux de bât et environ 100 hommes auraient à peine exécuté ce qu'on a vu faire par un seul cheval et son conducteur.

Tels sont, et tels devaient être les prodiges de l'esprit d'association dans la Grande-Bretagne. S'il pouvait être vrai, comme il est peu probable, qu'il ait presque épuisé les élémens de sa prospérité, il n'a encore fait qu'ébaucher la nôtre dans ses trop timides essais. Quel avenir il nous réserve, quand il aura pu suivre, sans entrave, le mouvement progressif des institutions qui nous régissent, et qui sont devenues une nécessité première de notre existence! Elles sont la condition *sine quâ non* et la seule garantie de la sienne. Le chev. MASCLET.

Paris, ce 7 avril 1828.

31. POPULATION DE LA VILLE DE PRAGUE; par le Dr Fr. STELZIG. (*Monatschrift der Gesellschaft des vaterlænd. Museums in Böhmen*; janv. 1827, p. 61.)

Dans la Topographie de Prague, pour l'année 1794, la population de la ville fut portée à 73,780 habitans: il se passa une vingtaine d'années avant qu'on prît des renseignemens exacts sur les progrès de cette population. Le Dr Stelzig enfin, dans son *Essai d'une topographie médicale de Prague*, en 1824, affirma que, d'après les données officielles, Prague renfermait, en 1822, y compris Wyssehrad et la garnison, 105,915 ames. Le même auteur a fait, 4 ans après, un relevé détaillé, qui fait voir l'accroissement de cette population.

QUARTIERS de la ville.	Maisons.	Ménages.	POPULATION MALE. Clergé.	Noblesse.	Employés et Magistrats.	Artistes, artisans et autres bourgeois.	Jardiniers et petits cultivateurs.	Hommes de la landwehr.	Autres habitans.	TOTAL.	FEMMES. Mariées.	Non mariées.	TOTAL.	ÉTRANGERS. Hommes.	Femmes.
Altstadt...	960	5948	299	265	691	2188	50	134	6489	32,422	3513	6602	38,135	15,385	17,396
Judenstadt.	278	1652	...	5	21	710	2	21	2621		976	2094			
Neustadt...	1269	7387	120	360	647	1881	90	173	9420		4567	8435			
Kleinseite..	523	3353	44	225	647	709	60	54	3343		1636	3446			
Hradschin..	188	723	64	28	87	120	10	173	824		352	801			
TOTAUX.	3208	19,063	527	883	2063	5608	212	555	22,697		11,044	21,378			

L'auteur avertit que, dans la colonne de la noblesse, il a compris les enfans du sexe mâle; mais que, dans la colonne des artisans et autres bourgeois, les enfans sont exclus. La population totale de Prague serait donc de..... 103,338

Il faut y ajouter celle de Wyssehrad..... 1,337

La garnison..... 12,354

Total..... 117,059

M. Stelzig attribue l'accroissement de la population, depuis

1789, aux institutions autrichiennes parvenues, selon lui, à la perfection, ce que l'on ne dirait même pas des états régis constitutionnellement, à la propagation de la vaccine, et au grand nombre d'étrangers qui affluent à Prague, en partie pour profiter des moyens d'instruction, et en partie pour y servir; car, dans le nombre d'étrangers du sexe féminin, les 2 tiers sont domestiques. M. Stelzig a comparé le tableau donné ci-dessus avec un tableau semblable de la population de Vienne, qui est de 281,762 âmes pour l'année 1825. Il résulte de la comparaison que, proportionnellement considéré, Prague a presque le double en ecclésiastiques, la moitié moins de nobles, et près de $\frac{2}{5}$ en plus de fonctionnaires publics, $\frac{3}{5}$ en plus d'artistes et autres bourgeois, le double d'étrangers, un tiers de mariés de moins, etc. D'après un terme moyen de 10 ans, il se fait à Prague un mariage sur 138 individus, tandis qu'à Vienne on en compte un sur 124. En revanche les mariages paraissent être plus féconds à Prague, quoique la mortalité des enfans y soit considérable, et en examinant le rapport des mariages et des enfans existans on voit qu'il y a un peu plus de 4 naissances sur un mariage à Prague, et 3 naissances sur un mariage à Vienne. Mais, en séparant les Juifs d'avec les Chrétiens, on obtient, pour la ville de Prague, d'après un terme moyen de 10 ans, un peu plus de 4 $\frac{1}{2}$ naissances sur un mariage juif, tandis qu'il n'y en a que 3 $\frac{1}{2}$ sur un mariage chrétien. Les mort-nés sont aux enfans nés vivans dans le rapport de 1 à 23 $\frac{3}{4}$ dans Prague, et de 1 à 25 dans Vienne. Il naît à Prague 21 garçons contre 20 filles; toutefois la mortalité rétablit à peu près la balance entre les 2 sexes. Les décès sont, à Prague, aux vivans dans la proportion de 1 à 24 $\frac{1}{2}$, tandis qu'à Vienne ils sont dans le rapport de 1 à 22 $\frac{1}{2}$. Toutefois, si l'on prend séparément la mortalité des Chrétiens et celle des Juifs, on arrive à la proportion de 1 sur 22 $\frac{1}{2}$ Chrétiens, et de 1 sur 26 Israélites. Dans la première année de la vie, les chances de la mortalité sont nombreuses; d'après un terme moyen de 20 ans, il y meurt, au bout de l'an, 423 sur 1,000 nouveau-nés, tandis qu'à Vienne, il ne meurt, sur le même nombre, que 338. Jusqu'à la 30e année, la mortalité demeure un peu plus considérable à Prague que dans Vienne et dans d'autres capitales de l'Allemagne; mais depuis cet âge jusqu'à celui de 70 ans, elle est beaucoup moindre; il n'y a pas

d'année, où, sur 4,100 morts, il n'y ait au moins 50 nonagénaires, 14 de 95 ans, 9 centenaires et près de 5 âgés de 105 à 115 ans. Le tableau suivant, tiré des registres municipaux, en fournit la preuve :

DÉCÈS.												
Dans l'année.	individus de 70 à 75 ans.	de 75 à 80	de 80 à 85	de 85 à 90	de 90 à 95	de 95 à 100	de 100 à 105	de 105 à 110	de 110 à 115	Total.	Mâles.	Femelles.
1817	101	98	53	54	13	9	2	2	....	332	130	202
1818	95	93	50	50	15	10	3	....	....	316	120	196
1819	103	103	55	59	13	8	3	2	....	346	142	204
1820	102	96	51	52	16	11	2	1	1	332	138	194
1821	93	97	52	54	14	10	3	....	....	323	135	188
1822	97	97	51	58	15	8	5	1	2	334	141	193
1823	99	96	51	50	13	9	4	....	....	322	120	202
1824	125	144	58	44	15	6	5	....	....	397	183	214
1825	94	96	53	34	13	11	8	1	....	310	140	170
1826	104	106	54	49	15	10	5	2	....	345	161	184
Totaux.	1013	1026	528	504	142	92	40	9	3	3357	1410	1947

Dans cette longévité, les femmes ont une supériorité de $\frac{2}{3}$ sur les hommes. Il est à remarquer que la plupart des hommes parvenus à un âge aussi avancé appartenaient à l'une des classes qui gagnent péniblement leur vie, et qu'ils étaient mariés. Aucun noble, aucun riche, aucun célibataire, aucune femme non mariée n'a dépassé le terme de 95 ans. A Vienne, on compte tout au plus 38 nonagénaires sur 10,530 décédés, en sorte que, dans cette grande capitale, il y a $\frac{2}{3}$ de chances de moins qu'à Prague pour dépasser le terme de 90 ans. Dans cette dernière ville, il y a presque tous les ans, parmi les décédés, un individu âgé de 105 à 115 ans; à Vienne, ce phénomène se voit à peine une fois chaque lustre (1). D—G.

32. Notice sur l'exploitation des mines en Espagne.

L'exploitation des mines de fer en Espagne s'est faite dans

(1) L'auteur cite à l'appui de ses assertions la *Gazette medico-chirurgicale d'Inspruck*, des années 1821-1825.

ces derniers temps avec une très-grande activité. On a remis en exploitation les 4 grandes mines de Coin, Marbella, Ronda et Jucar, dans les montagnes littorales de l'Andalousie. Le minérai qu'on y trouve, même sur la surface du sol, offre 82 p. %. Le fer de ces mines égale en bonté le meilleur fer de Suède; et l'Espagne a lieu d'espérer qu'elle pourra bientôt se passer de l'étranger sous le rapport de cet article. (*Hertha*; 1827, 3e année, vol. 9, cah. 2. gazette géographique, pag. 48.)

33. I. Premios que distribuye la real Sociedad economica de amigo del pais de la ciudad y reyno de Valencia. — Prix distribués par la Société roy. économique des amis du pays de la ville et du royaume de Valence, dans la séance publique du 8 déc. 1826. Petit in-4° de 19 p. Valence, 1826; Monfort.

34. II. Catalogo de los señores individuos de la real Sociedad economica de Valencia. — Liste des membres de la Société roy. économique de Valence. In-4° de 24 pag. Valence, 1827; le même.

35. III. Catalogo de las actas, memorias y opusculos impresos por acuerdo de la real Sociedad economica de Valencia. — Catalogue des mémoires et opuscules imprimés par les soins de la Société roy. économique de Valence. Petit in-4° de 8 p. Valence; V. Dic. Beneyto.

L'Espagne entretient si peu de relations littéraires avec les autres pays de l'Europe, même avec la France, qu'il faut presque regarder comme une bonne fortune de recevoir quelques opuscules qui puissent nous faire connaître les travaux des savans et des Sociétés de la péninsule. Voilà pourquoi nous annonçons ici ces 3 brochures, qui, du reste, ont peu d'importance. Elles se rapportent à la Société royale économique qui fut fondée à Valence en 1776, dans le but d'encourager l'enseignement primaire, ainsi que l'industrie populaire, l'agriculture, l'économie rurale, la pêche, le commerce, les fabriques et la navigation. Elle se compose de membres résidens, honoraires et associés (*Numerarios de merito y honorarios*). Les membres ordinaires ou résidens paient une cotisation annuelle de 60 réaux; la Société a en outre une pension assignée sur les rentes

de l'archevêché de Valence. Son bureau se compose d'un directeur, d'un censeur, d'un secrétaire, d'un comptable, d'un trésorier et d'un archiviste. Elle se divise en 6 comités, savoir: 1° Agriculture et économie rurale; 2° commerce et fabriques; 3° industrie et arts; 4° éducation; 5° sciences naturelles et collection des productions indigènes; 6° affaires générales. Elle a une députation (*Junta de deputacion*) à Madrid, composée d'un président, d'un secrétaire et des membres demeurant dans la capitale, à l'effet de coopérer aux vues utiles du gouvernement, et favoriser les travaux de la Société. Elle défraie, à Valence et aux environs, 5 écoles de jeunes filles pauvres, sous la direction d'un comité de curatrices. La liste des membres comprend 133 résidens, 36 associés et 52 honoraires, indépendamment de *tous les curés*, qui, à ce qu'il paraît, sont censés membres honoraires de la Société.

Dans le programme des prix de 1826, nous trouvons les récompenses suivantes: Médaille d'or et diplôme d'associé à D. J. Gomez de la Cortina, Mexicain, résident à Madrid, pour un *Mémoire sur les moyens de contenir le luxe en Espagne, et de réprimer son influence sur les mœurs sans préjudicier à l'industrie.* Accessit, diplôme d'associé et un exemplaire du *Recueil* des mémoires de la Société à M. Coscavayo, pour un mémoire sur la même question, qui paraît avoir été proposée par la Société. Au lieu de chercher à réprimer le luxe en Espagne, peut-être aurait-elle mieux fait de chercher à mettre l'Espagne à même d'en déployer beaucoup.—Médaille d'or et diplôme d'associé an Dr Jos. Pizcueta, pour un éloge historique du naturaliste Cavanilles. Prix de 1,000 réaux à D. Franc. Alguer, pour un mémoire sur les moyens de procurer de l'emploi aux ouvriers en soie dans le temps où cesse leur travail habituel. Ce programme est suivi de vers médiocres à l'honneur de la Société, débités par les enfans des écoles qu'elle entretient.

Le catalogue des travaux, imprimé aux frais de la Société, commence par ses *statuts* (1785), et par un volume intitulé *Institutions économiques de la Société*, qui contient son histoire. Le 1er volume donne l'extrait des *actes* de la Société depuis 1787 jusqu'en 1791. Les volumes suivans ne vont que jusqu'à l'année 1807, et contiennent de la prose et des vers. Voici les principaux mémoires qu'on y trouve:

1799. Extrait d'un mémoire accompagnant le plan d'un canal navigable au port del Grao; par D. Joaquim de Lacroix.

1800. Discours sur l'éducation populaire par D. Manuel de Velasco. — Mémoire historique sur l'établissement des convois favorisé par la Société économ.; par D. Jos. Inoc. de Llano. —Sur la plante appelée *Mani* ou l'Arachide; par MM. Otero et Lacroix.— Mémoire, couronné, sur les montagnes et sur les bois du roy. de Valence; par D. Joaq. Lacroix. — Mémoire qui a obtenu l'accessit sur les divers systèmes de secours et d'extinction de la mendicité, dans le roy. de Valence; par le P. Jos. Lor. Feijoo.

1801. Origine, progrès, état et occupations de la junte de bienfaisance; par D. Tom. de Otero.— Discours sur l'état économique du roy. de Valence; par D. Mac. de Velasco.—Mémoire, couronné, sur les lagunes et terrains marécageux de Valence, moyens et avantages de leur desséchement; par D. Estev. Chaix. — Mémoire couronné sur les moyens de réduire, d'occuper et de secourir les mendians dans le roy. de Valence; par D. Crist. Talens de Larriba.

1802. Mémoire sur l'heureux achèvement de l'établissement des convois; par D. Jos. Inoc. de Llano.—Mémoire, couronné, sur les houillères de Valence, leur exploitation, etc.; par D. Joaq. Max. de Lacroix.

1803. Classification des roches du cabinet de la Société; par D. Juan Sanch. Cisneros.—Mémoire statistique sur la population et l'état économique de la ville de Gandia et les villages de Pego, Callosa de Enserria et Enguera; par D. Vic. Ign. Franco.

1804. Notes sur les minéraux de Valence; par M. Cisneros. —Mémoires sur les caractères orictognostiques du charbon minéral trouvé dans les mines de Valence.

1805. Note sur l'utilité du *Spath barite* (*espeto barite*) ou terre pesante pour bonifier les champs; par M. Otero.

1806—1807. Notice sur la culture du riz en Asie, et sur les expériences qui ont eu lieu; par M. Otero.—Mémoire couronné sur la maladie des mûriers blancs, connue sous le nom de *Seca*; par D. Jos. de Arramendia.—Liste des oiseaux particuliers à l'Albufera de Valence, disséqués et classés par D. Tom. de Villanova.—Statistique du village d'Alcoy; par D. Franc. Per. Planelles.—Notice sur la culture de l'*Indigofera tinctoria*, et sur l'extraction de l'indigo; par D. Vic. Al. Llorente.

La Société a publié séparément un *Mémoire sur le rétablissement de la culture de la canne à sucre dans le roy. de Valence*; par P. Benito de San-Pedro et Peyrolon; 26 p. in-4°.—*Considérations sur la filature et la torsion de la soie*; 92 p. in-4°; et *Discours sur l'utilité et même sur la nécessité de fertiliser les champs de la Huerta ou plaine de Valence à l'aide des immondices et de la poussière des rues de la ville*; par le marquis de Carrus; 53 p. in-4°. M. Jaubert de Passa a parlé en détail, dans son ouvrage sur l'agriculture de Catalogne et de Valence, de cet usage qui existe à Valence de faire ramasser la poussière et le sable des rues par les gens de la campagne qui en tirent grand profit pour engraisser leurs terres.

Tous les ouvrages qui ont été cités dans cet article se vendent chez D. Vicente Beneyto, libraire en face de l'audience royale à Valence. D—G.

36. Portugal illustrated. — Le Portugal décrit par le rév. W. M. Kinsey, chapelain de lord Auckland. In-8° de xvii et 504 p., avec beaucoup de planches en taille douce, costumes color., vignettes en bois, etc; prix, 1 liv. sterl. 10 shell. Londres, 1828; Treuttel, Würtz et Richter.

L'extérieur prévient en faveur du livre du rév. Anglais. On voit un beau volume supérieurement imprimé sur papier vélin, divisé en lettres ou chapitres, chacune précédée d'une épigraphe tirée de Shakespeare ou de quelque autre poète anglais, comme dans les romans de Walter Scott, et terminée par une vignette. Des vues, gravées avec cette perfection que les Anglais savent donner à ce genre de gravures, sont disséminées dans l'ouvrage. On y trouve même la musique de plusieurs airs en vogue dans le Portugal, et une petite carte de ce royaume; c'est la carte de l'ouvrage du général Foy, revue par Arrowsmith; enfin, à la suite du texte, on voit plusieurs planches de costumes coloriées avec beaucoup de soin; ce sont des costumes de moines, de magistrats, de paysans, de femmes, etc. Si maintenant nous passons au texte, nous trouvons d'abord un avis de l'auteur qui nous prévient que tout, dans ce gros et beau volume, n'est pas de lui, et qu'il a réuni à ses propres observations celles des voyageurs, géographes et historiens qui l'ont précédé, tels que MM. Balbi, Link, Costigan (?), Southey, d'Hautefort, Bradford,

Baillie, etc., et pour les événemens militaires, MM. Mathieu Dumas, le général Foy, le colonel Jones. Toutes les remarques consignées par l'auteur dans ses lettres ne sont pas également intéressantes; il y en a qui paraîtraient minutieuses aux habitans du continent; mais peut-être intéressent-elles les Anglais, puisqu'on en trouve souvent de semblables dans les relations de voyage de ces insulaires. L'auteur espère que son ouvrage pourra servir de guide à ceux qui voudront visiter le Portugal, et qu'il donnera une idée satisfaisante de ce royaume à ceux qui n'ont pas l'occasion de faire ce voyage. Pour un guide, l'ouvrage est un peu trop dispendieux, excepté peut-être en Angleterre, où l'on est habitué à acheter beaucoup d'ouvrages de luxe.

Débarqué à Lisbonne, l'auteur jete un coup d'œil sur l'histoire du Portugal. Il donne ensuite des notes sur la capitale; delà, il se rend à Cintra; puis il revient aux troubles récens du Portugal et donne l'histoire de l'établissement de la charte constitutionnelle de Don Pedro. Il continue ensuite son voyage en se dirigeant sur Porto. Il décrit en détail cette ville qui a tant d'intérêt pour les Anglais. De Porto, il se rend à Viana et Valença, au monastère de Tibaens, à la ville de Braga, au couvent de Baratoze, aux petites villes de Guimaraens et Amarante. Il revient à Porto, se dirige delà sur Coïmbre, décrit la ville de Liria, les abbayes de Batalha et Alcobaça, ainsi que les eaux thermales de Caldas da Rainha. Il revient par Torres Vedras et Mafra à Lisbone, fait une excursion à Evora et Béja, et donne quelques notes sur la province d'Algarves. Quoiqu'il semble que M. Kinsey décrive tout le Portugal, il est pourtant de fait qu'il n'en a vu qu'une partie, et que le reste est décrit très-superficiellement.

Le révérend anglican reconnaît l'hospitalité qu'il a reçue dans les abbayes de Portugal; mais il n'en assure pas moins que les moines et les hidalgos sont les deux classes qui opposent le plus d'obstacles aux progrès de la civilisation dans ce royaume. L'auteur a trouvé beaucoup d'ignorance et une indolence extrême chez le peuple. Le goût de la propreté n'est guère connu; les auberges dans les petites villes sont dégoutantes; les paysans vivent misérablement; en revanche, les couvens sont magnifiques et ont des jardins superbes. Ce que le Portugal exporte principalement, c'est le vin de Porto; mais ce com-

merce est entre les mains d'une Compagnie. Le Portugal semble être la patrie de l'olivier, tant cet arbre y prospère; cependant, l'huile que l'on fait ne vaut pas celle de France et d'Italie. L'auteur parle de quelques fabriques; quelques-unes ont été établies par des étrangers. Dans les grandes villes, il règne un peu d'industrie. Il n'y en a presque pas hors delà. D—G.

37. Description historique et économique du bourg et du territoire de Torres-Vedras en Portugal; par Man. Ag. Madeira-Torres. (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa*; vol. VI, part. 1, supplém. p. 12.)

Torres-Vedras est situé sous 39°10′ de latit. et 9°3′ de long., à 7 lieues et au nord de Lisbonne, à 3 l. de Mafra, à 2 de la côte et à 5 du Tage. Son territoire est baigné par les eaux du Sisandro, et bordé par une chaîne de montagnes fortifiées, connues dans l'histoire sous le nom de *Lignes de Torres-Vedras*. L'auteur en fait une description détaillée dont un extrait a été donné dans la 8e section de notre *Bulletin*. Torres-Vedras est chef-lieu d'un district, qui comprend les lieux suivans: Mafra, Colares, Bellas, Eviceira, Enxara dos Cavalleiros, Sobral de Monte-Agraço, Villaverde dos Francos, et Lourinhan. Le bourg est dominé par un château-fort. Le bourg a 4 églises paroissiales, sur lesquelles l'auteur donne de longs détails, quelques couvens, un hôpital, etc. Aux environs, il y a un aqueduc d'architecture gothique et une retraite pour les soldats invalides. L'auteur ajoute beaucoup de détails historiques, sans s'occuper de la statistique du bourg. D—G.

38. La Grèce, ou Description topographique de la Livadie, de la Morée et de l'Archipel; contenant des détails curieux sur les mœurs et usages des habitans de ces contrées; par G. B. Depping. 4 vol. in-18, avec une carte de la Grèce et 8 vues d'après Dodwell; prix, fig. noires, 10 fr.; fig. color., 15 fr. Paris, 1823; Ferra je.

Cet ouvrage d'un écrivain laborieux et modeste, dont les travaux ont déjà bien servi la science, n'a point cessé de joindre au mérite d'offrir des recherches géographiques et des détails de mœurs bien observés l'avantage d'être en quelque sorte un ouvrage de circonstance. Composé en 1823, à une époque où la

Grèce venait de fixer sur elle, par une noble résolution, les yeux de tous les hommes qui, en Europe, forment des vœux pour l'indépendance et la civilisation des nations, il n'a pu manquer d'être consulté avec fruit par tous ceux qui se proposaient de visiter ce théâtre d'une grande régénération politique, et d'aider un peuple généreux de leurs efforts personnels, ou par ceux qu'un simple motif d'intérêt et de curiosité portait à chercher des renseignemens sur la situation de ce peuple, que des souvenirs littéraires et le réveil de son ancienne gloire rendaient si intéressant. Aujourd'hui, le rôle actif que la France paraît appelée à jouer dans cette régénération politique d'une nation si long-temps opprimée doit faire sentir davantage encore l'utilité que peuvent avoir pour l'étude les quatre volumes publiés il y a cinq ans par notre estimable collaborateur.

Cet ouvrage, qui offre le résumé de tout ce qui a été écrit sur la Grèce par les plus célèbres voyageurs français et étrangers, a d'ailleurs le mérite d'être très-bien distribué. Le tome 1er s'ouvre par des considérations générales sur les Grecs et par l'expression des vœux de l'Europe en faveur de leur indépendance; puis viennent des détails sur les mœurs, les usages, la littérature et l'histoire politique et guerrière de ce peuple, jusqu'en 1821, avec un coup d'œil sur son état actuel (en 1823) et sa population. L'auteur donne ensuite la description topographique, la statistique et l'histoire de la Grande-Grèce, ou Livadie, en particulier. Le tome 2e est consacré au Péloponèse ou à la Morée; ce sera celui que l'on consultera sans doute avec le plus de plaisir et de fruit au moment où nous écrivons. Les tomes 3e et 4e traitent de l'Archipel, également dans tous ses détails et sous les doubles rapports de la statistique et de l'histoire. La carte de la Grèce se trouve placée à la fin du 4e. Des vues dessinées sur les lieux par Dodwell, un des voyageurs qui a servi de guide à M. Depping, sont répandues dans les 4 volumes et ajoutent à l'ouvrage un intérêt qu'on ne saurait négliger aujourd'hui, si l'on veut plaire à la majorité des lecteurs. Nous croyons que l'auteur ne peut manquer d'atteindre ce but, auprès de tous ceux que le besoin ou la curiosité lui procureront.

E. H.

39. Observations sur la route qui mène d'Odessa a Lemberg. (*Journ. d'Odessa;* septembre 1827, n° 70.)

La plupart des routes qui mènent de l'Europe mérid. et occid. à la nouvelle Russie, se réunissent à *Lemberg;* et c'est aussi par cette ville que passent ceux qui partent d'*Odessa* pour se rendre en France, en Italie, en Espagne, etc. Cette communication entre Odessa et Lemberg s'établit ordinairement par Radziwiloff. Il y a deux routes qui conduisent également d'*Odessa* à *Radziwiloff*: l'une est la route de poste, et l'autre une route de traverse; la première est la plus fréquentée, et elle est préférée par ceux qui veulent voyager plus vite. Cependant, il est une route beaucoup plus courte pour se rendre d'*Odessa* à *Lemberg*, que celle qui se dirige par *Radziwiloff*. La voici :

d'Odessa à Kichénioff.....	165 verstes	
de Kichénioff à la frontière.....	273	(au bourg de Novoselitzi)
de Novoselitzi à Tchernovitz	28	
de Tchernovitz à Lemberg	248 1/2	(par Stanislavoff)
Total..	714 1/2.	

La route de poste d'*Odessa* à *Lemberg*, par Radziwiloff, parcourt 937 verstes; il y a donc une différence de 223 verstes environ, entre ces deux directions.

Sous le rapport de la dépense, cette nouvelle route est encore préférable à celle qui passe par Radziwiloff : d'Odessa à Novoselitzi, on paie 35 roub. et 4 cop. par cheval; de Novoselitzi à Lemberg 17 roub. D'Odessa à Lemberg, il n'en coûte donc que 52 roub. par cette route, tandis qu'en passant par Radziwiloff, on paie 71 roub.

Quant à la commodité de la route, l'avantage est encore à celle que trace l'auteur de l'article; car, sur 714 verstes, la chaussée en parcourt 248 $\frac{1}{2}$ ou *plus du tiers,* tandis que la route par Radziwiloff ne compte que 78 verst. de chaussée, sur une étendue de 937 verst., c'est-à-dire, moins de $\frac{1}{9}$.

L'auteur recommande quelques précautions aux voyageurs qui se rendent d'Odessa dans les états autrichiens : ils doivent faire viser leur passeport à Odessa par le consul général d'Autriche.

Pour ne point être exposés à perdre 7 à 8 p. o/o sur le change, ils doivent transporter leurs capitaux par l'entremise des banquiers d'Odessa; et, quant au numéraire nécessaire au voyage, ils doivent se munir de ducats de Hollande, et, de pré-

férence, de pièces d'argent d'Autriche de 20 ou de 10 kreutzer. On ne perd rien sur cette monnaie, qui est en grande quantité dans la Bessarabie, tandis que tous ceux qui viennent de Russie perdent toujours sur les ducats, qui n'offriraient d'autre avantage que celui de la commodité du transport.

40. Notice sur le collége épiscopal auprès de Calcutta dans l'Inde. (*Madras government Gazette;* 2e supplém., 11 mai 1826.)

Il s'agit d'un séminaire et d'un collége des missions, dont les premiers fonds ont été faits en 1818, par la Société anglaise pour la propagation de l'évangile dans les contrées étrangères. On a commencé à y recevoir de jeunes ecclésiastiques anglicans qui se destinent aux missions; on y a fondé une bibliothèque et une imprimerie. L'évêque de Calcutta, qui en a la direction, a envoyé un missionnaire de ce collége à Bhalgalpore, en Béhar, pour y organiser des écoles, et apprendre l'idiôme des tribus montagnardes de Rajmahl, qui n'ayant pas la servitude des castes et d'autres préjugés des Hindous, feront probablement moins de difficultés pour adopter le christianisme. Un autre missionnaire a été envoyé à Chinsura, pour y organiser une mission, et un 3e reste à Tallygunge, auprès de Calcutta, pour y surveiller les écoles des environs.

On attaché au collége épiscopal un *pandit* pour enseigner le sanscrit et le bengali, et un *maulavi* pour donner des leçons d'hindostani et de persan. Dès que les fonds le permettront, on prendra aussi des maîtres indigènes pour l'enseignement du mahratte, du tamoul et du cingalais. D.

41. De l'établissement des missionnaires Baptistes, a Serampore, dans l'Inde. (*Oriental Magazine;* sept. 1824, n° III, pag. 53.)

A la fin du dernier siècle la Société des missions de la secte des Baptistes en Angleterre, envoya quelques missionnaires dans l'Inde, pour propager le christianisme suivant les doctrines de la secte. A l'aide des fonds de la Société, les missionnaires formèrent à Serampore un établissement qui, depuis, s'est beaucoup accru, et a excité un peu la jalousie des missionnaires anglicans; dans le *Magasin oriental*, ceux-ci ne traitent pas trop charitablement leurs confrères les Baptistes. Ils comparent quel-

ques brochures nouvelles sur l'établissement de Serampore, et en tirent la conclusion que ce grand établissement, qui a coûté tant de frais, n'a pu encore convertir que 177 individus, dont une partie a été renvoyée ensuite de l'église pour inconduite; que les traductions de la bible en langues de l'Inde sont pleines de fautes, étant faites par des *pandits* qui n'entendent pas bien l'anglais, et par des missionnaires qui ne connaissent guère la grammaire des langues orientales; que les missionnaires Baptistes de Serampore sont en discussion avec la Société de la métropole, à cause de la propriété de cet établissement, etc. D-G.

42. Observations préliminaires sur une grande île encore inconnue, située dans la mer Rouge et appelée *Farsan* par les Insulaires. — Extrait du journal de voyage des DD. Hemprich et Ehrenberg.

D'après les résultats des observations que nous fûmes en mesure de faire dans la mer Rouge, les îles, surtout celle de la côte d'Arabie, ne se trouvent jusqu'à présent que très-inexactement tracées sur les cartes. Souvent ce ne sont que des signes d'îles disséminés sur la carte d'une manière arbitraire, et indiqués peut-être par des relations écrites ou verbales, ou bien ce sont des bancs de corail ou des promontoires pris pour des îles. Nous avons rarement trouvé des îles à l'endroit où la carte en signalait, tandis qne nous en trouvions souvent beaucoup, là où elle n'en offrait aucune trace. Cette inexactitude des cartes explique facilement le danger auquel les vaisseaux européens sont exposés dans cette mer. Les Arabes qui, ne connaissant ni cartes marines ni boussole, se reposent entièrement sur leur mémoire, éprouvent, proportion gardée, beaucoup moins d'accidens fâcheux que les navigateurs européens, et s'il leur en arrive, ils sont le résultat de leur grande insouciance. Tous les voyageurs qui ont entrepris de faire des découvertes ou bien des rectifications géographiques dans cette mer, ne se sont servis jusqu'à présent que de grands vaisseaux, avec lesquels il est impossible de longer la côte, et même dangereux de demeurer jusqu'au soir à quelque distance du continent, attendu qu'on s'exposerait à être jeté sur un écueil par les vents qui soufflent ordinairement avec beaucoup d'impétuosité vers cette partie de

la journée. Toutes les déterminations des côtes, reproduites sur les cartes marines anglaises, ont été faites dans la haute mer, excepté les ports et quelques points de la côte, accessibles aux grands vaisseaux. Il n'y a que la petite partie de la côte d'Abyssinie qui ait été levée avec quelque détail. Comme les expéditions anglaises n'avaient pour but que de reconnaître la route à Suez et Kosseir, on conçoit que ce n'est que cette route qu'on doit considérer comme tracée avec la plus grande exactitude sur leur carte, et que leurs détails de côtes sont par conséquent encore susceptibles de bien des corrections.

En comparant la carte de Niebuhr, nous avons trouvé qu'elle indique souvent des îles et des points de la côte avec plus d'exactitude que les cartes marines anglaises confectionnées postérieurement. Cette circonstance me semble devoir captiver l'attention des géographes, parce qu'elle met hors de doute que les auteurs de la carte anglaise ont fréquemment sacrifié la conviction à l'imagination.

Rien de plus frappant que les différences qui se présentent entre quelques observations astronomiques de *Niebuhr* et celles du lord *Valentia*, relatives à la position géographique des lieux; aussi, nous considérons nos propres observations comme très-utiles (bien que nous n'ayons eu pour tout instrument qu'une montre et une boussole), en attendant que d'autres plus exactes soient connues.

D'après *Niebuhr*, *Tor* est situé par le 28e deg. 12 min., lat. N., et d'après *Valentia*, par le 28e deg. 18 min., ce qui constitue une différence de 6 minutes.

L'île de *Hassani* se trouve, d'après *Niebuhr*, entre le 24e deg. et 53 min., et selon *Valentia*, elle s'étendrait depuis le 24e deg. 54 min. jusqu'au 24e deg. 59 min., ce qui lui donnerait, du S. au N., une longueur de 5 min. ou 1 $\frac{2}{3}$ de mille, tandis qu'elle n'offre dans cette direction qu'un diamètre de $\frac{1}{2}$ mille. La même île est, selon *Niebuhr*, composée de 2 parties. Nous avons trouvé 2 îles bien distinctes, dont la plus petite, située à l'ouest, s'appele *Libbehn*, et l'autre, au S.-E, *Hassani*. La carte de *Valentia* présente ces 2 îles voisines comme une seule surface, preuve évidente qu'elles n'ont été vues que de loin (si toutefois on les a vues), et que leur configuration a été déterminée d'une manière absolument imaginaire.

Niebuhr prétend que la ville de *Ghisan* est située par le 16° deg. 44 min., tandis que *Valentia* la place sous le 16° deg. 51 min. lat., ce qui constitue également une différence de 7 min.

C'est bien à tort qu'on a passé sous silence, dans le voyage du lord *Valentia*, ainsi que sur les cartes postérieures, l'île d'*Ormouk*, située à peu de distance de *Loheia*, exactement indiquée par *Niebuhr*, et qu'on en a rapproché des îles qui en sont très-éloignées. Nous descendîmes dans cette île le 7 avril 1825. Elle renferme un village assez considérable, et possède de bonne eau de source, avantage qui la rend importante à la navigation, et qui lui mérite, par conséquent, de retrouver sa place dans les cartes marines de cette région.

C'est également à tort qu'on a changé l'indication de *Niebuhr* relativement à la position géographique du lieu de *Moïlé*, situé à l'entrée du golfe d'*Acaba*, dont les îles sont très-inexactement indiquées sur la carte de *Valentia*. Ce dernier a désigné comme île une langue de terre appelée *Barkan*, a omis les îles de *Rehman*, *Maksure* et *Vale*, et a donné une position trop méridionale aux îles de *Schusche* et *Zobbe*.

Schaob Machmud, banc de corail, où les vaisseaux ont l'habitude de mouiller, à 2 milles N.-O. de *Ras-Muhamed*, est le *Ras-Machmud* de *Niebuhr*. Selon lui, ce point est situé par le 27° deg. 54 min. lat., tandis que, selon *Valentia*, il est situé sous le 27° deg. 44 min. Cette dernière détermination coïncide presque avec la nôtre.

Ces observations, que nous nous proposons de reproduire ailleurs, augmentées de beaucoup d'autres, et enrichies d'un tracé pour rendre plus sensibles les différentes routes que nous avons parcourues dans notre voyage, n'ont pour le moment d'autre but que de faire sentir combien les déterminations anglaises des côtes sont encore défectueuses dans leurs détails.

Parmi le grand nombre d'îles (portant des noms arabes) que nous avons vues et visitées, et vainement cherchées sur les cartes, nous avons principalement à distinguer l'île de *Farsan*, située à la proximité de *Ghisan*. Le fragment suivant, tiré de notre journal, est relatif à cette île.

A bord d'une *Senne* (bateau égyptien découvert, portant environ 300 quintaux) *el Kauck*, nous quittâmes, le 6 mars 1825, *Ketumbul*, île volcanique (située, d'après Niebuhr et Valentia,

par le 17e deg. 57 min. lat. N., et le 41e deg. 30 min. long. de Greenwich), sur la côte O. de l'Arabie déserte. A 11 heures du soir nous atteignîmes un groupe d'îles que notre pilote, un insulaire de *Dalac*, désigna sous le nom de *Farsan*. Ces îles ne se trouvaient point sur la carte de Valentia, dont nous avions une copie exacte. Favorisés par le clair de lune, nous pûmes distinguer la côte basse de l'île la plus voisine de nous, et nous ordonnâmes par conséquent au capitaine d'entrer dans un de ses ports. Sur l'invitation du pilote, qui craignit de toucher sur des bas-fonds, on jeta l'ancre dans la haute mer, en face de l'île; et en effet nous n'avions que dix brasses d'eau à une distance assez éloignée de la terre.

Un calme parfait régna toute la nuit, ainsi que le jour suivant. Ce ne fut qu'à 2 heures après midi que nous atteignîmes, en remarquant et en profitant du moment du reflux, une petite île basse servant pour ainsi dire de bordure à la plus grande, qui est l'île de *Farsan* proprement dite. Le pilote ayant déclaré qu'il était dangereux d'entrer dans le port sans en avoir fait la reconnaissance nécessaire, on jeta l'ancre, et on résolut d'expédier une chaloupe pour chercher un insulaire qui pût nous conduire. M. le Dr *Hemprich*, suivi de deux de nos compagnons armés, du pilote et de quelques matelots, se chargea de l'expédition et de découvrir la véritable île centrale de *Farsan*, ainsi qu'un de ses ports. Leur retour se prolongea depuis 3 heures après midi jusqu'au lendemain à 3 heures du matin. Inquiet sur le sort de nos compagnons, je fis tirer deux coups de canon. Enfin, à 3 heures du matin, nous entendîmes dans le lointain le battement des rames, et bientôt après nous les vîmes arriver tous, sains et saufs, accompagnés d'un insulaire que le chef de l'île nous avait envoyé pour nous conduire dans le port de *Segid*, où nous entrâmes à la pointe du jour.

L'île centrale, ou l'île de *Farsan* proprement dite, se compose, ainsi que toutes celles qui l'entourent, de roches de corail, s'élevant insensiblement jusqu'à environ 100 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sa surface offre çà et là des côteaux et des ravins; mais elle est en plus grande partie basse et unie. S'il faut s'en rapporter aux insulaires, la circonférence de l'île de *Farsan* est à peu près la même que celle de *Dalac*, ce qui lui donnerait une superficie d'environ 12 à 16 milles carrés.

Quant aux petites îles qui l'environnent, nous en avons vu 5, dont chacune peut offrir tout au plus 1 $\frac{1}{4}$ de mille carré. Toutes ces petites îles ressemblent à l'île centrale, et tout le groupe a, sous le rapport de la configuration, la plus grande ressemblance avec le groupe d'îles de *Dalac*, qui se trouve presque en face, sur la côte d'Abyssinie.

La principale île de *Farsan* renferme 3 lieux habités : *Farsan*, *Meharrak* et *Segid*. Elle a de bonne eau de source. Le port de *Farsan* se trouve à une lieue de *Farsan*, et n'est accessible qu'aux petits navires. Le port de *Tebte* est situé à une $\frac{1}{2}$ lieue de *Meharrak* : il est propre à recevoir des navires moyens. *Segid* a un port du même nom : il est accessible aux grands vaisseaux. D'après les données des indigènes, le nombre des habitans se monte à 300. Ce sont des Arabes libres, autrefois tributaires du sherif de la Mecque. *Ibrahim-Abu-Sefehn* est aujourd'hui leur chef. Ils cultivent un peu de blé; mais leur principale nourriture consiste en poissons. La pêche de perles et la chasse de tortues sont leurs principales occupations, et en même temps la branche industrielle qui leur offre le plus de bénéfice. Mais, outre la nacre et l'écaille, ils font encore un commerce assez considérable de dents de sirène, de corail blanc et noir et d'aloès. De toutes les îles de la mer Rouge, celle de *Farsan* est la seule qui fasse le commerce de ce dernier article. Les perles de *Farsan* et de *Dalac* passent pour être les plus belles, et aucune autre île de la mer Rouge ne les offre en aussi grande quantité.

Quant aux animaux domestiques, nous n'y vîmes que des ânes, des chèvres, des moutons et des poules.

Parmi les mammifères sauvages, nous distinguâmes surtout une Antilope remarquable, qui ne se trouve pas même dans l'île de *Dalac*. Nous en tuâmes un individu dont la peau fait partie de notre collection. Ces animaux appartiennent à une espèce qui n'est pas encore décrite, que nous n'avons jamais aperçue en Afrique, et qui se trouve répandue dans toute l'Arabie. Cette circonstance prouve jusqu'à l'évidence que cet animal est la Gazelle, dont la beauté des yeux a été tant de fois chantée par les poètes arabes. Nous la distinguons sous le nom d'*Antilope arabica* de l'*Antilope Dorcas*, avec laquelle elle a la plus grande ressemblance pour la taille, mais ayant des cornes plus parallèles,

une couleur plus foncée et une marque noire sur le nez, commune aux deux sexes.

La sirène de ces îles, est un Dugong (*Halicore*) : les insulaires en mangent la chair, emploient la peau à divers usages et en vendent les dents.

Les oiseaux que nous avons observés dans cette île ressemblent pour leur forme aux Flamans, aux Pailles-en-queue, aux Hérons, aux Pélicans, aux Mouettes de mer, aux Glaréoles, à l'Outarde d'Arabie, etc. Une grande Cigogne noire nous est échappée.

La Tortue qui donne la belle écaille est, d'après l'exemplaire que nous avons pris, la *Chelonia virgata* de Duméril, et dont le dessin se trouve dans le voyage de Bruce.

La coquille de perles que nous y avons trouvée, est la *Meleagrina margaritifera* (*Mytilus margaritiferus* L.) qui, partout, produit les plus belles perles et la plus belle nacre.

Le corail blanc et noir, que l'on pêche au fond de la mer, offre une espèce ou genre d'*Antipathes*.

Quant à la végétation, nous trouvâmes dans les lieux de *Meharrak* et *Segid* des palmiers dattiers dans les crevasses des roches de corail. Des concombres, des melons, des melons d'eau et du maïs se trouvaient cultivés entre les palmiers. L'*Ocymum basilicum*, plante sauvage d'Arabie, est cultivé dans les jardins pour sa bonne odeur. Les arbres et arbrisseaux que nous avons trouvés dans cette île, sont : le palmier dattier (*Phoenix dactylifera*), des figuiers sauvages (*Ficus nov. sp.*), l'*Acacia seyal*, l'*Amyris gileadensis*, l'*Ochradenus baccatus*, le *Cassia lanceolata* et une nouvelle espèce d'*Indigofera*.

Parmi les herbes sauvages nous distinguâmes principalement l'*Aloë vulgaris*, qui fournit le suc d'aloès, une nouvelle espèce de *Justicia* et une d'*Ocymum*. Les graminées se composent de deux espèces encore inconnues, des genres *Cenchrus* et *Agrostis*.

Nous avions espéré faire dans cette île une collection considérable ; mais deux de nos compagnons ayant été atteints de la fièvre du tropique, nous quittâmes Farsan le 11 mars, à la pointe du jour, pour nous rendre au continent : nous arrivâmes à la ville de *Ghisan* à midi.

Ghisan étant situé, d'après la carte de *Valentia*, sous le 16° deg. 51 min. lat., et d'après *Niebuhr*, 7 min. plus au midi, nous

observerons seulement que cette ville se trouve sous la même latitude que *Farsan*. Cette île n'est guère plus éloignée du continent que de 6 lieues marines, ce qui donnerait à sa pointe orientale une longitude géogr. de 41 deg. 50 min. (*Greenw.*). Si l'on suppose *Ghisan* à la place que *Niebuhr* lui indique d'après ses déterminations astronomiques, on trouvera sur la carte de *Valentia* un groupe d'îles anonymes à peu près à l'endroit que je viens d'indiquer, et auquel il faudrait, par conséquent, donner le nom de *Farsan*, en en changeant toutefois la forme.

L'île de *Farsan* offrant de bonne eau de source, on doit s'étonner que les navigateurs de la mer Rouge l'aient ignorée jusqu'à ce jour; cette circonstance est d'autant plus frappante que cette île est, après celles de *Dalac* et de *Camera*, la plus grande de la mer Rouge. (*Hertha*; 1827, 3e année, vol. IX, cah. 4, p. 312.)

43. Questions statistiques sur l'empire chinois. (*Annal. univ. di Stat., Econ. publ.*, etc.; Vol. XV, janvier 1828, p. 17.)

Nous avons plusieurs fois parlé de la Chine dans ce recueil, et nous avons donné à nos lecteurs quelques notices particulières concernant l'ambassade qui y a été récemment envoyée. Nous nous sommes abstenus du titre pompeux de *Statistique de l'empire chinois*, parce qu'il nous manque encore trop de matériaux pour remplir un plan aussi étendu. Il nous serait inutile de répéter ce qui est déjà consigné dans les anciennes géographies et dans les voyages, puisque notre objet est de communiquer les connaissances nouvelles que nous aurons pu recueillir sur cet empire. Une occasion favorable à cette intention vient de nous être offerte par M. *Onorato Martucci*, Romain, qui, de retour de son voyage à Canton, où il a demeuré près de 3 ans, a rapporté une grande quantité d'objets propres à former le cabinet le plus riche qui soit en Italie, et même en Europe. La série de ces objets vient d'être classée et publiée dans la *Bibliothèque italienne*, n° CXL, août 1827, p. 302-304. Entre les choses qui y sont rapportées, on remarque la note de 600 manuscrits chinois sur diverses branches des sciences et des lettres; mais ce serait trop peu de chose en comparaison de la riche collection déjà existante à la Bibliothèque royale de Paris et de celle qu'récemment faite le Dr *Morisson*. Le mérite particulier

des notes recueillies par M. *Martucci*, c'est de nous avoir établi une donnée authentique, propre à décider la question sur la population de l'empire chinois.

Lorsque, dans le XIIIe siècle, *Marco-Polo* visita la Chine, la conquête en était récemment faite par *Kublay-kan*; mais il n'avait pas encore achevé celle de la meilleure partie, où régnait un monarque particulier appelé *Fan-Fur*. Cette partie était la méridionale, riche par son industrie, son commerce et ses monumens. *Marco Polo* et ses frères contribuèrent à la reddition d'une ville, en employant des machines de siége pour battre les bastions, machines qui n'étaient point connues des Mogols conquérans. *Marco Polo* nous donne la population de la capitale de cette monarchie particulière; il la décrit en outre dans toutes ses parties, et il ne pouvait rien faire de plus au milieu du tourbillon de la conquête et des grandes expéditions qui lui étaient confiées par le prince conquérant. Cette partie annexée fut alors divisée en 9 royaumes ou grands gouvernemens, et, par cette nouvelle division, elle perdit son ancien nom collectif de Mangi ou de Maha-Tchin. Pour l'intelligence du fait, il convient de savoir que, lorsque Marco-Polo pénétra dans la Chine, elle n'avait pas un nom général comme aujourd'hui : la partie septentrionale se nommait *Catai* ou *Kitay* (1), et la méridionale *Mangi* ou *Maha-Tchin*. Un tel changement peut être ignoré du commun des écrivains et des lecteurs. On parle tous les jours de l'antiquité de l'empire chinois. En appliquant sa grandeur passée à ce qu'elle est à présent, on commet une grande erreur, parce que les monumens historiques prouvent qu'il existait anciennement 41 royaumes indépendans (comme en peut faire foi un manuscrit que nous a rapporté M. Martucci), lesquels, avec le cours des siècles, auraient été peu à peu réunis en une grande monarchie; de même qu'au temps de la conquête des Mogols, faite au XIIIe siècle, le territoire chinois était divisé en 2 grandes monarchies, l'une septentrionale, appelée vulgairement *Catai*, et l'autre méridionale nommée *Mangi*.

Par cette raison, l'étendue territoriale actuelle de l'empire de la Chine n'a pu être effectuée qu'il y a 500 ans, comme le te-

(1) *Kitaï* est le nom que les Russes donnent encore aujourd'hui à l'empire de la Chine. (N. d. R.)

moigne tout ce qu'en rapporte Marco Polo dans le 2e livre de ses voyages. Quant à l'époque de l'union du territoire chinois, nous la prenons comme un fait contemporain de Marco Polo lui-même, et dont il parle avec une foule de particularités. Nous pouvons donc avec toute confiance en fixer la date à 500 ans de nous, et dire que l'union de toute la Chine sous un seul nom et une seule dénomination se retrouve à cette époque. Territoire, population, gouvernement, sont les trois parties principales qui composent un état; et, avant que de traiter de l'état économique, moral et politique, qui constitue la statistique d'un peuple donné, il convient d'établir les idées fondamentales de son territoire, de sa population et de son gouvernement; or, comme l'état présent dépend du passé et prend sa source dans le passé, ainsi, lorsque l'on entreprend la statistique d'un pays, il convient d'exposer les changemens éprouvés dans son territoire, sa politique et sa population. Aujourd'hui, en parlant de la Chine, notre idée ne peut se reposer avec assurance que sur ladite époque du XIIIe siècle, et en cela nous ne craignons pas d'avoir des contradicteurs: il nous suffit d'exposer seulement une particularité à laquelle, communément, on ne prend point garde.

Jusqu'à présent on a eu beaucoup de difficultés à établir un dénombrement exact de la population de cet empire. Ni les voyageurs qui, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, fréquentèrent d'abord les bords de Macao et de Canton, ni les missionnaires qui y ont éprouvé, dans le XVIIIe siècle, les faveurs du gouvernement, ne nous ont transmis des documens certains, d'après lesquels on puisse se fixer positivement à cet égard. Finalement, le voyage si célèbre de lord Macartney, ambassadeur du roi d'Angleterre à la Chine, dans les années 1792-1793-1794, ne nous a produit que le second tableau qui se lit dans *Guthrie*, et que Malte-Brun a divisé en deux.

Provinces.	Population.	Milles carés.	Acres.	Capitales.
Au Nord.				
Shan-sée.....	26,000,000	54,268	35,371,520	Tai-yu-cu-fou
Shen-sée....	30,000,000	154,008	98,565,120	Si-nang-fou.
Pe-che-lée...	37,000,000	58,949	37,727,360	Pékin.
Shan-tung...	24,000,000	65,105	41,666,560	Tsi-nan-fou.
Au Centre.				
Ho-nan.....	25,000,000	65,104	41,665,560	Cai-song-fou.
Kiang-nan... (2 Provinces).	32,000,000	92,961	59,495,048	Kiang-nan-fou.
Tche-kiang..	21,000,000	39,151	25,056,000	Hang-tcheou-fou.
Se-chuen....	27,000,000	166,800	109,762,000	Tching-tou-fou.
Hou-quang..	29,000,000	154,770	92,652,800	Vou-thang-fou.
Hiang-see...	19,000,000	72,196	46,192,640	Nan-tchan-fou.
Fo-cheng....	15,000,000	53,480	34,227,200	Fou-theou-fou.
Au Sud.				
Yu-nan	8,000,000	109,969	69,100,160	Yunan-fou.
Koci-cheon..	9,000,000	64,564	41,314,560	Koei-Yang.
Quang-see...	10,000,000	78,250	50,080,000	Quei-ling-fou.
Quantung...	21,000,000	79,456	50,851,840	Canton.
	333,000,000	1,297,999 l. c. 144,222	830,719,360	

Nota. Ces totaux, copiés de l'original italien, ne sont pas exacts.

Ce total de 300 millions a été aveuglément adopté et répété par les écrivains anglais, comme, par exemple, par Guthrie dans sa géographie; par Malthus dans son ouvrage sur la population, et par quelques Français, tel que M. Moreau de Jonnès, dans son ouvrage sur le commerce du XIXe siècle; cependant nous croyons devoir rejeter cette opinion, quelque respectables que soient les autorités qui l'appuient.

D'après M. *Martucci*, qui se fonde sur des documens publics, la population monte à un peu plus que 143 millions; ce qui fait une grande différence avec l'assertion de l'ambassadeur anglais à

Pékin, en 1793, et celle de l'abbé *Grosier* dans la description générale de la Chine. Ce serait en vain que l'on voudrait faire des recherches pour fixer la population de la Chine à plus de 150 millions d'habitans : car, en accordant plus de 2 millions d'hommes pour l'armée, et autant pour les gens qui habitent sur l'eau dans des bateaux, la somme additionnelle arriverait à peine à 150 millions.

Le dernier dénombrement de la Chine, dit M. *Martucci*, a eu lieu en 1790, et il en donne le tableau suivant :

Provinces :		
Hing-king, ou Seing-king, ou tout le territoire de Maucéo	486,643	habit.
King-see, ou Ci-le, ou bien Pi-ci-le	3,504,038	
Kéang-su, ou Kiang-nan	28,967,235	
Gau-vuy	1,438,023	
Scian-se	1,860,816	
Scian-tung	25,447,633	
Honan	2,662,969	
Scien-sé	257,704	
Kan-su	340,086	
Ce-keang	18,975,099	
Keang-se	5,922,160	
Hu-pi	24,604,369	
Hu-nan	9,098,010	
Sze-ciuen	7,789,782	
Fo-kin	1,684,528	
Kuang-tung	1,491,271	
Kuang-se	2,569,518	
Yu-nan	3,083,459	
Kuei-ciào	2,941,391	
Total	143,124,734	

Le dénombrement que donne M. Martucci se rapporte assez à celui qu'a produit M. Thomas, Anglais, habitant de Macao, dont la relation a été publiée dans quelques journaux de l'Europe. Selon cette relation, les habitans de la terre ferme étaient au nombre de..... 143,000,000

Sur l'eau..... 2,000,000

Les employés..... 9,611

Officiers	7,552
L'armée, infanterie	822,000
Cavalerie	400,000
Suite de l'armée	31,000
	146,280,163

Une autre recherche intéressant la statistique est celle qui concerne le système religieux de l'empire chinois. Dans l'ordre moral de l'état, ce système forme une branche très-influente, et cette influence prévaut d'autant plus que nous remontons vers les premiers temps de la civilisation. Chacun sait les disputes qui se sont élevées entre les Missionnaires à l'égard de la religion de l'état chinois : les uns prétendent que c'est un véritable déisme, c. à d. que l'empereur et les lettrés explicitement admettent un seul régent de l'univers, selon l'idée des Européens; d'autres soutiennent que la croyance des Chinois est réellement l'idolatrie commune aux anciennes religions de l'Asie; tous cependant conviennent que le peuple professe principalement les dogmes de *Fo-hi* et de *Tao-se*, et que ces sectes ont des rites, des temples, des maisons religieuses et leurs hiérarchies, et se consacrent à l'instruction populaire.

Dans le manuscrit chinois déjà cité, on lit, à la section 77, la disposition suivante :

« Il ne pourra exister d'autres maisons religieuses de la secte de *Foe* et de *Tao-se* que celles qui se trouvent déjà établies légalement; par conséquent, il est défendu d'en fonder ni dotter d'autres à l'avenir, ni d'accroître les fondations des anciennes, comme aussi d'y introduire la moindre innovation. »

Il paraît qu'à la Chine il existe une espèce de culte dont les fonctions sacerdotales sont entièrement réservées à l'empereur et défendues à quelqu'autre que ce soit. Dans les provinces, les fonctions sacerdotales sont exercées par les délégués de l'empereur, qui en sont aussi les gouverneurs : ainsi il n'existe point pour cette religion une hiérarchie sacerdotale séparée; mais tous les grands officiers et gouverneurs temporaires sont investis des facultés sacerdotales, et les plus grandes peines sont infligées à quiconque serait assez hardi pour s'arroger la célébration de quelque rite de la religion impériale.

« Les officiers du gouvernement (lit-on à la section 157),

destinés à remplir en province les fonctions sacerdotales dans les cérémonies du culte du *Ciel,* de la *Terre* et de l'*Esprit qui préside aux productions du sol et aux générations humaines*, de même que ceux qui ont la surintendance des cérémonies religieuses, qui ont lieu dans *les temples de la famille impériale*, devront toujours s'y disposer par l'abstinence, qui consiste à jeûner, à ne point porter le deuil, à ne point visiter les malades, à s'interdire la connaissance des crimes, et à ne pas paraître dans les banquets publics. »

Il est à remarquer que l'on parle ici des fêtes et des cérémonies qui regardent la famille impériale, desquelles le sacerdoce est réservé à l'empereur lui-même, qui est revêtu de la dignité de souverain pontife; cependant ce pontificat ne regarde pas la religion professée par le peuple, mais seulement celle de la famille impériale.

Une seconde observation, c'est que la loi consacre le culte du Ciel, de la Terre et de l'Esprit qui préside à la reproduction des vivans. Quiconque est instruit de l'état des religions primitives de l'Asie, reconnaît là le sabéisme, ou plutôt le culte antique, antérieur aux dieux tirés, avec leur généalogie, des dernières doctrines de l'Asie, transmises à la Grèce par Hésiode et Homère, ainsi que le remarque Hérodote. Si ceux qui soutiennent que le déïsme est la religion des Chinois s'étaient donné la peine d'examiner ce qui concerne l'Arabie, la Perse et l'Inde primitives, ils auraient vu que les dénominations chinoises indiquent exactement les puissances personnifiées auxquelles on imposa les noms de Jupiter, Cérès et Bacchus, comme en font foi les plus anciens écrivains.

44. État actuel de l'industrie et du commerce d'Égypte; par G. F. Lundstedt; traduit du Suédois, par d'Eckendal. (*Ephémerides géogr. et statist. de Weimar;* 1826, vol. 19, cah. 14 et 15.)

L'Égypte, état frontière entre deux vastes et riches parties du globe, située en face de l'Europe industrielle, et avantagée d'un excellent port sur la Méditerranée, peut être considérée aujourd'hui, telle qu'à l'époque des Ptolémées, comme le point central d'un commerce important. Ce royaume, n'eût-il d'autres productions que les siennes propres, celles-ci suffiraient

pour donner à Alexandrie toute l'importance d'un des premiers marchés du monde. Le vice-roi actuel, *Mehemed-Ali*, désirant augmenter ses revenus, afin de pourvoir à l'entretien de ses troupes organisées à l'européenne, a porté toute sa sollicitude sur les progrès de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du commerce. A l'époque de l'expédition française en Égypte, le commerce et l'industrie de ce royaume se trouvaient dans un état de nullité; les productions du sol suffisaient à peine au besoin de la population (alors de 2 $\frac{1}{2}$ millions d'ames), et aux dépenses excessives du despote. L'ambition et les heureuses dispositions naturelles d'Ali ne furent pas long-temps à découvrir toutes les grandes ressources de ce pays et à en tirer parti. Le trésor, considérablement enrichi, a permis au vice-roi de réaliser ses projets de conquête dans l'intérieur de l'Afrique, de combattre les Wechabites, et de songer même à la possibilité de se déclarer un jour, les armes à la main, maître absolu de l'Égypte.

Le premier objet qui fixa l'attention d'Ali fut la production du sol, comme étant la principale richesse de l'Égypte. Il fit venir des géomètres européens, chargés du levé de tous les terrains labourables. Ce travail fut suivi de l'introduction d'une espèce de cadastre, qui offre non-seulement l'aire des champs mesurés, mais aussi le genre de culture dont ils peuvent être susceptibles. A la même époque, il fit creuser plusieurs canaux, tant pour faciliter l'irrigation de la Basse-Égypte, que pour rendre à l'agriculture les contrées basses, traversées par le Nil. L'Égypte compte aujourd'hui environ 3,000,000 d'habitans: elle produit considérablement au-dessus de leurs besoins. Pour donner plus d'extension à la culture du sol, il fit inviter les tribus de Bedouins de l'Arabie déserte, à venir s'établir dans les fertiles contrées de la frontière. Cette démarche fut couronnée du plus heureux succès. Un grand nombre de ces tribus, de hordes vagabondes qu'elles étaient, offrent aujourd'hui des cultivateurs laborieux, payant régulièrement les impôts, et menant une vie casanière et paisible. Cette acquisition de cultivateurs offre en outre l'avantage d'augmenter la population d'un grand nombre de guerriers courageux et vaillans.

La qualité du sol d'Égypte varie infiniment; cependant il est partout extrêmement fertile, à l'exception des contrées maréca-

geuses et des champs situés à la proximité du désert. La Basse-Égypte produit en abondance toutes les espèces de céréales; on préfère toutefois le blé de la Haute-Égypte, pour sa pesanteur, ainsi que le coton pour sa finesse. L'exportation du blé se monte tous les ans à plusieurs centaines de mille tonneaux. L'indigo, qui exige un excellent terrain et une température peu variable, est principalement cultivé dans les contrées les plus fertiles et les plus ombragées de la Haute-Égypte. On a aussi commencé à le cultiver à Sennaar.

Le vice-roi ne s'est pas borné à l'agriculture; il ordonna l'introduction de diverses plantes à l'usage des manufactures. La Haute et la Basse-Égypte comptent déjà plusieurs centaines de mille mûriers, qui viennent tous à merveille. Le ver fileur de Syrie peut maintenant être considéré comme indigène en Égypte. En 1823 on récolta 4000 livres de soie, et en 1824, 10,000 livres suédoises. L'ancienne méthode d'après laquelle on préparait l'indigo, ayant été peu favorable à l'exportation de cet article, Ali introduisit la méthode établie en Amérique et aux Indes. En 1823 on en fabriqua 96,000 livres.

La canne à sucre appartient à l'Égypte depuis un temps immémorial. Des perfectionnemens considérables ont été portés dans la fabrication du sucre. La culture de l'olivier a également été protégée par Ali; on peut espérer que l'exportation de l'huile d'olive sera un jour très-considérable. De toutes les plantations, celle du cotonnier a donné jusqu'à présent les résultats les plus prompts et les plus avantageux. 6 ans après la première plantation, la récolte se montait déjà à 15,000,000 de livres, et en 1813, à 28 millions. Le gouvernement espère en porter la récolte, dans quelques années, de 70 jusqu'à 80 millions de livres. La culture du safran (*carthamus tinctorius*) a été négligée dans les premiers temps du règne d'Ali; aujourd'hui on en cultive beaucoup trop pour le vendre avec quelque avantage. La préparation de l'opium a également fixé l'attention du gouvernement, et dans peu l'Égypte sera en mesure de le procurer à beaucoup meilleur marché que Smyrne.

Le tabac, que l'on cultivait en grande quantité en Égypte, surtout dans la partie méridionale de ce pays, était d'une qualité inférieure, et ne trouvait de consommateurs que dans la classe indigente des habitans. Dans ces dernières années le gou-

vernement avait fait venir de la semence de *Syrie*, de *Salonique* et d'autres contrées où l'on cultive les meilleures espèces de tabac turc. Si cet essai réussit, comme il y a lieu de le croire, cet article disparaîtra également de la liste des objets d'importation. La culture de cette plante est d'autant plus importante, qu'en Égypte tout le monde fume, même les femmes. On a en outre essayé d'introduire diverses autres plantes exotiques et dont les résultats ont plus ou moins répondu à l'attente générale ; entre autres, le cafier, qui ne manquera pas d'offrir une récolte satisfaisante, attendu que le sol de certaines parties de l'Égypte a la plus grande analogie avec celui de l'Arabie, où cette plante est indigène. On estime que les productions du sol se sont doublées dans le courant des 5 dernières années, comparativement aux 5 années précédentes.

La création d'un grand nombre de fabriques et de manufactures date de la même époque que les progrès de l'agriculture. Il s'en faut cependant que cette branche de l'industrie soit aussi heureuse dans ses résultats ; et il n'y a pas lieu de croire, malgré la persévérance du vice-roi et les sommes immenses qu'il verse dans ces établissemens, que cet état de langueur soit écarté par une activité marquante, tant que l'Égypte aura à combattre la nécessité d'avoir recours à l'industrie française et anglaise.

La manufacture de poudre à canon est, de tous les établissemens, celui qui prospère le mieux. Son organisation est due à M. Baffi, italien, dont le séjour en Égypte a été occasioné par le naufrage qu'il essuya sur la côte de ce pays. M. Baffi, que le gouvernement égyptien gratifia de 30,000 piastres, s'en retourna en sa patrie, après avoir formé plusieurs élèves propres à diriger les travaux de l'établissement.

Le pacha est le seul fabricant et le seul commerçant en Égypte. Il achète toutes les matières premières, et les fait ensuite travailler ou améliorer. Les marchandises qui sortent des fabriques et manufactures disséminées dans toutes les parties du pays, sont timbrées. Toutes autres marchandises que celles du gouvernement sont prohibées.

Les progrès de l'industrie agricole et manufacturière ont donné un nouvel essor au commerce. Cependant, avant les expéditions militaires de *Mehemed-Ali*, dans l'intérieur de l'Afrique, une caravane de *Sennaar* arrivait régulièrement tous les ans en Égypte;

une autre y arrivait de *Kordofan* et de *Shendy*, et une troisième, tous les deux ans, de *Darfour* et de *Bournou*. Elles apportaient des plumes d'autruche, de l'ivoire, des esclaves des deux sexes, des chameaux, de la gomme, du tamarin, des fourrures, des essences, de la poudre d'or, etc. Tous ces articles se vendaient en échange contre toutes sortes d'épiceries, de productions égyptiennes et d'objets d'industrie fabriqués en Égypte et en Europe. Les caravanes de *Seboua* et *Dangola* arrivent encore tous les ans; elles apportent d'Abyssinie et d'Éthiopie des marchandises qui se composent à peu près des mêmes objets que ceux que nous avons notés ci-dessus. Les caravanes de *Darfour* et de *Bournou* ont entièrement discontinué dans ces derniers temps, malgré les invitations et les menaces que le gouvernement égyptien a adressées à ces provinces.

La Mecque peut être considérée, sous le rapport du commerce, comme le point central entre l'Inde et l'Égypte ; il en est de même du *Darfour*, relativement au commerce entre l'Égypte et le Timbuctou. Les caravanes de ce dernier lieu et de l'intérieur de l'Afrique fréquentaient les bazars du *Darfour* et ceux de *Sennaar*. Or, le Darfour et Sennaar ayant eu des relations directes avec l'Égypte, on connut au Caire une foule d'objets de commerce du Timbuctou, avant même que cet empire fût connu comme état indépendant.

L'Égypte reçoit des esclaves de diverses contrées de l'intérieur de l'Afrique; mais les plus estimés viennent des forêts de l'Abyssinie et des rives de l'Astaboras et de l'Astapus. Parmi ces derniers, les femmes principalement se distinguent par la régularité de leurs traits et la beauté de leur taille.

Les caravanes de Syrie apportent de la soie, du tabac à fumer, du savon de Ramba et d'Hébron, toutes espèces d'étoffes de l'Inde, de Perse, de Damas et d'Alep; des reliques, des rosaires et d'autres articles de ce genre, fabriqués par les Chrétiens de Jérusalem et de Betlehem. Les articles qu'on donne en échange consistent en riz, café, objets d'industrie, et en argent comptant. Les caravanes de Syrie vont et viennent à des époques indéterminées; il en arrive toutes les semaines au Caire. Il faut comprendre avec ces dernières celles des Bédouins du Mont Sinaï et des environs; elles se composent souvent de 500 à 700 chameaux, et d'autant d'hommes. Elles amènent de

la gomme, des amandes, du charbon, etc., et prennent en échange du riz, de la *Durrha* (espèce de millet) et de l'argent comptant.

Les caravanes, qui viennent tous les ans de la Barbarie, n'offrent plus la même importance qu'autrefois, attendu que les pélerins qui se rendent à la Mecque font aujourd'hui leur voyage par mer, quand l'occasion s'en présente. Les grandes caravanes de Maroc, qui se rendent en Égypte en passant par les états d'Alger, de Tunis et de Tripoli, se composent en plus grande partie de pélerins qui vont à la Mecque. Cependant elles profitent de cette occasion pour faire des spéculations de commerce. Elles apportent divers petits articles, tels que des couvertures blanches en laine, une espèce de manteau de la même étoffe, une grande quantité de bonnets de laine, fabriqués dans l'état de Tunis; des mules d'une beauté rare, des plumes d'autruche, du safran, de l'essence de rose et d'autres objets peu volumineux et faciles à transporter dans un aussi long voyage. Elles prennent en échange, tant en Arabie qu'en Égypte, du café, des reliques et divers objets de l'industrie indienne, égyptienne et européenne.

Les caravanes qui partent à des époques indéterminées de *Suez* et de Kosseyr, pour se rendre au Caire, amènent du café, différentes espèces de gomme, des drogues précieuses, des étoffes appelées bafftas, de la mousseline, des cachemires et plusieurs autres étoffes travaillées dans le goût oriental, des épiceries, des perles, pierres précieuses, etc. Presque tous ces objets viennent de *Sugjar*, de *l'Iémen* et de *l'Inde*.

Le commerce qui se fait aujourd'hui en Égypte, au moyen des caravanes, n'offre sans doute plus la même supériorité depuis l'impulsion favorable qu'a reçu le commerce par mer. Les productions égyptiennes, exportées en 1813, se montaient à 6,976,400 piastres. Quant à la valeur des marchandises importées, il est impossible de les évaluer d'une manière exacte, attendu qu'elles appartiennent en plus grande partie au gouvernement, qui croit devoir garder le secret sur ce point.

Dans tous les temps le commerce avec les provinces ottomanes était très-important, et il a encore reçu une plus grande activité par le besoin de plusieurs articles, occasioné par la guerre de la Porte contre ses sujets grecs. Pour donner un

aperçu du commerce par mer de l'Égypte, nous commencerons par la Syrie, comme étant la province la plus voisine. Elle envoie tous les ans, tant à Alexandrie qu'à Damiette, 30 à 35 cargaisons de tabac de Latakié, d'huile de savon, de soie, etc., prenant en échange du riz, du café, et échangeant de nouveau ces derniers articles, dans la Haute-Syrie, contre du coton et de l'huile.

La navigation est beaucoup plus considérable entre l'Égypte et le côte de Karamanie et d'Anatolie, Constantinople et les îles grecques de l'Archipel. Ces premières provinces envoient une grande quantité de bois de construction et de chauffage. Les îles de l'Archipel expédient plusieurs milliers de quintaux de raisin sec, que l'on convertit en excellente eau-de-vie; des milliers de ballots de fruits secs, du tabac turc ordinaire, du cuivre (en petite quantité), plusieurs espèces de noix, de l'opium, du mastic, des graines, de la garance, de l'huile, du savon, du goudron, de la poix, des tapis de pied, différentes sortes d'étoffes orientales, et d'autres articles de luxe, plus ou moins précieux, entre autres des objets d'or et d'argent et de fourrures, expédiés d'Odessa, de Moscou, de Toula, etc. On charge en Égypte, pour les provinces ottomanes, environ 1 million de livres de café de Moka, 3 millions de livres de riz, un grand nombre d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, etc.; et pour Constantinople et les îles de l'Archipel, une grande quantité de blé et de Chici (espèce de pois). En 1823, plus de 140 bateaux chargés de grains furent expédiés du port d'Alexandrie pour la capitale et les îles de l'Archipel.

Le commerce d'Égypte avec l'Europe est comparativement le plus important, et serait sans doute le plus avantageux, s'il ne trouvait pas d'entraves dans le système établi dans ce pays. Des 819 bateaux marchands qui, en 1823, avaient quitté le port d'Alexandrie, 444 étaient destinés pour divers ports européens.

Le commerce par mer entre la Barbarie et l'Égypte n'est d'aucune importance, si l'on en excepte quelques cargaisons de grains, que l'on expédie pour Tripoli et Tunis dans les années de disette.

Pour faciliter la communication intérieure du commerce, Ali fit creuser le canal *Mackmudie*, qui réunit le Nil avec le vieux havre d'Alexandrie. Ce canal commence en face de la ville de Fua et est propre à porter les mêmes charges que le Nil.

L'état actuel de l'Égypte, le goût du luxe, l'organisation et l'habillement de l'armée, la création et l'entretien d'une flotte, la cour brillante du vice-roi, l'émigration d'un grand nombre de familles européennes, etc., ont introduit une foule d'objets de commerce qui donnent une impulsion remarquable à l'industrie de ce pays. L. D. L.

45. Madagascar. — Efforts du roi Radama pour la civilisation de ses sujets. — Sa visite dans les écoles d'Ova. (*Journal des missions évangéliques*; n° 1, 1826, p. 159.)

Tandis qu'un certain nombre de personnes prévenues s'efforcent encore, en Europe, de faire prévaloir un système qui tendrait à retenir les peuples dans l'ignorance, c'est un spectacle à la fois curieux et intéressant que celui d'un roi nègre de Madagascar, luttant contre les préjugés de ses sujets et contre les intrigues des marchands d'esclaves, pour fonder sur la propagation de l'instruction la civilisation de ses États. Les faits que nous allons citer sont extraits d'une lettre adressée à la *Société des missions évangéliques de Paris*, en date du 26 août 1825, par M. Lebrun, missionnaire français à l'île de France, qui les tient lui-même de M. James Haslie, agent de S. M. Britannique, à Madagascar.

Radama, roi d'Ova, a autorisé les missionnaires anglais, Jones et Griffiths, à établir un collége dans sa capitale. Instruit que plusieurs des élèves de ce collége avaient fait des progrès suffisans pour pouvoir enseigner à leur tour, il a voulu que de nouvelles écoles fussent formées et dirigées par eux, en même temps qu'ils continuent de s'instruire par un séjour temporaire au collége royal. Dix écoles ont été immédiatement ouvertes, et 12 autres l'ont été peu après. Elles sont déjà fréquentées par plus de 2,000 enfans, parmi lesquels on remarque ceux de plusieurs chefs. Les villages qui renferment 80 écoliers ont 4 instituteurs.

En 1820, le roi choisit un certain nombre de jeunes gens doués de bonnes dispositions, pour les envoyer, les uns en Angleterre, les autres à l'île de France, afin qu'ils y apprissent divers arts mécaniques, qu'il veut introduire dans son pays. Les partisans de l'esclavage se sont efforcés de persuader au peuple que c'était pour vendre les jeunes gens comme esclaves;

ils réussirent à déterminer beaucoup de familles à cacher leurs enfans dans des trous souterrains servant à conserver le riz; un grand nombre de ces malheureuses victimes y sont morts faute d'air. Radama eut beaucoup de peine à calmer lui-même la multitude, en l'assurant que loin de favoriser la traite, tous ses efforts concertés avec le gouvernement anglais ne tendaient qu'à l'abolir pour jamais, et à rendre ses sujets heureux par la civilisation.

Ce prince a voulu assister à l'examen général des élèves du collége d'Ova. M. Griffiths ouvrit la séance par la lecture de quelques versets de l'Écriture Sainte, traduits en malgache. Les élèves les écrivirent sous sa dictée. Le roi, pour mieux s'assurer de leur savoir-faire, leur dicta lui-même quelques lignes, et examina avec soin leurs cahiers d'écriture. Il en témoigna sa satisfaction, ainsi que de la manière dont ils répondirent aux questions qui leur furent faites sur l'orthographe, l'arithmétique, la géographie et le catéchisme. L'examen des élèves des écoles villageoises ne leur fut pas moins favorable. Celui des jeunes filles, pour lesquelles des écoles spéciales sont établies, a prouvé leurs progrès étonnans dans la couture, la lecture, l'écriture et l'étude du catéchisme. Avant de se retirer, Radama adressa une courte exhortation aux élèves, il promit sa protection particulière à ceux dont les progrès seraient les plus marqués : il en désigna même 18 des plus âgés, qui se distinguaient de leurs camarades par leurs connaissances, pour remplir différentes fonctions dans les provinces de ses États, et il les autorisa à correspondre directement avec lui.

La fête se termina par un grand repas, préparé pour toutes cette multitude venue des campagnes. Le roi avait donné 12 bœufs et une quantité considérable de fruits. Il les congédia ensuite, en leur disant de retourner dans leurs villages avec leurs enfans. Cette permission rassura seule les parens, à qui les marchands d'esclaves avaient inspiré la plus vive inquiétude sur l'issue de la fête. Ils reconnurent enfin que le roi qui les gouverne ne songe réellement qu'à leur bonheur, et que les calomnies des partisans de la traite n'avaient pour but que de susciter des troubles, à l'aide desquels ils puissent détruire les institutions établies pour civiliser le pays et rendre bientôt impossibles la traite et l'esclavage. A. D. V.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

46. I. Cours complet d'économie politique pratique, etc.; par J.-B. Say. 1er vol. in-8° de 458 p. (il y aura 6 vol.); prix du vol., 6 fr. 50 c. Paris, 1828; Rapilly.

47. II. Traité élémentaire de la richesse individuelle et de la richesse publique, et Éclaircissemens sur les principales questions d'économie politique; par Louis Say (de Nantes). 1 vol. in-8° de IV-327 pag.; prix, 6 fr. Paris, 1827; Mongie aîné.

48. III. Nouveaux principes d'économie politique; par M. Simonde de Sismondi. 2e édit., 2 vol. in-8°, Paris, 1827; Delaunay.

49. IV. Économie politique. Ouvrage trad. de l'allemand de M. Schmalz; par H. Jouffroy, revu et annoté par N. Fritot. 2 vol. in-8°, le 1er de XIX-341, le 2e de 315 p. Paris, 1826; Arthus Bertrand.

Nous nous bornons pour l'instant, à cause de la surabondance des matières, à annoncer les 4 ouvrages dont on vient de lire les titres, et qui tous ont pour but l'exposition des principes de l'économie politique. Mais nous nous proposons de faire de ces traités l'objet d'un article qui paraîtra dans un de nos prochains cahiers. L'analyse de ces divers exposés de principes, dont les auteurs diffèrent plus ou moins d'opinions entre eux, sera pour nous l'occasion d'un examen réfléchi, tendant à constater les progrès réels et les *desiderata* de la science. (Voy. le *Bulletin* de 1825, Tom. V, p. 92; *id.* 1826, Tom. VI, p. 335, et 1er vol. supplém. de 1828, p. 309.)

50. Lettres sur les causes et sur les conséquences de la baisse considérable du prix des grains depuis quelques années. (*Staatswirtschaftl. Anzeigen*, de L. Krug; 1er cah., p. 31 et 2e cah., p. 280.) Voy. le *Bulletin*, Tom. III, n° 131, et Tom. XIV, p. 318.

L'auteur de ces 2 lettres s'est proposé, comme on le voit, un double but. Il recherche d'abord les causes du phénomène. Ensuite, et c'est ici son objet principal, il s'occupe d'en prévoir et d'en déterminer les suites probables. La 1re lettre est consa-

crée à la recherche des causes, et la seconde, à la prévision des conséquences. La 1re partie de son travail n'offre guères que des observations déjà signalées. Ainsi, l'auteur, comme un grand nombre d'économistes qui ont traité le même sujet, assigne pour causes à la baisse considérable des grains, et particulièrement en Prusse, 1° la succession des récoltes abondantes dans la plupart des contrées de l'Europe, comme cause principale, quoique insuffisante, si elle agissait isolément; 2° la grande extension donnée à la culture de la pomme de terre, extension qui a sans doute beaucoup augmenté les produits alimentaires pour les hommes et les animaux, sans qu'il paraisse cependant démontré que l'augmentation de la culture des pommes de terre, et l'application de cette racine à la fabrication des eaux-de-vie aient opéré, dans les divers emplois des grains, une dimunition correspondante et capable d'exercer une grande influence sur les prix; 3° les mesures prohibitives, ou fortement restrictives, adoptées par les divers États de l'Europe, et spécialement par l'Angleterre; ces mesures, au surplus, étaient plutôt l'effet que l'une des causes de la baisse du prix des grains. On voulait procurer aux cultivateurs nationaux un prix plus avantageux. Que ces mesures aient été adoptées sur le continent, l'on n'en est point étonné. Ce qui surprend l'auteur, c'est l'adoption de ce système prohibitif dans un pays aussi éclairé que l'est l'Angleterre. L'on s'y vante de ce que l'aliment essentiel, le pain, n'y est soumis à aucune taxe, et l'on y supporte, par l'effet de la prohibition, une taxe sur les grains dont l'énormité dépasse infiniment tout impôt que l'on eût pu imaginer d'établir sur le pain. En vain la nation réclame-t-elle contre ce régime désastreux! Tous les efforts pour revenir au régime de la liberté échouent contre la prépondérance des grands propriétaires. Il est clair que les difficultés créées par les prohibitions et les restrictions diminuent la demande, mettent obstacle aux approvisionnemens des spéculateurs, et font d'autant plus baisser les prix que la production suivant toujours un cours regulier, ne diminue pas en porportion de la demande: car le producteur de grains ne cherche pas, comme le fabricant, à se tirer d'affaire, en réduisant la quantité de ses produits: souvent, au contraire, il les multiplie le plus qu'il lui est possible, afin de se retrouver sur la quantité. L'expérience du passé devrait ce-

pendant nous éclairer. On n'a pas dû oublier que, quand le commerce des grains était prohibé, ou l'objet de la haine publique, une cherté exorbitante et la disette étaient le résultat inévitable d'une mauvaise récolte sur une étendue de pays un peu considérable. Que deviendrait donc l'Europe, avec le régime actuel du commerce des blés, dans le cas d'une ou de plusieurs mauvaises récoltes consécutives? N'est-il pas grandement à souhaiter que l'on améliore ce régime et que l'on finisse par l'abolir, avant d'y être contraint par une aussi rigoureuse nécessité?

On attribue à une 4e cause, qui s'est surtout manifestée en Prusse, la dépréciation des grains. Cette cause est l'extension de la culture du sol, et l'augmentation des moyens alimentaires qui en est résultée. Les gouvernemens bien intentionnés sont naturellement disposés à procurer au peuple les nécessités de la vie, et surtout le pain au meilleur marché possible. On croit y pourvoir, comme on l'a fait en Prusse, par la prohibition de l'exportation et l'emmagasinement des blés aux frais du gouvernement. Leur sollicitude est très-louable; mais les effets ne répondent point à l'intention. La prohibition d'exporter, mesure injuste à l'égard des propriétaires, est encore désavantageuse à une nation prise en masse. Quant aux magasins publics, ils nuisent au commerce des particuliers, sans atteindre le but.

L'extension de la culture en Prusse date du temps de Frédéric-le-Grand. Des sommes considérables furent destinées à mettre en rapport des forêts, des terrains sablonneux. Les produits eussent été bien plus considérables si ces domaines, au lieu d'être confiés à l'exploitation de préposés du gouvernement, eussent été divisés en petites propriétés. Les lois qui, en affranchissant les terres, en ont rendu l'acquisition libre à chacun, ont été beaucoup plus favorables aux progrès de l'agriculture. Les circonstances défavorables au commerce ont aussi beaucoup contribué aux améliorations agricoles, en engageant un certain nombre de fabricans à porter leurs capitaux vers l'acquisition et la culture des terres, ces nouveaux acquéreurs étant moins pressés que les anciens propriétaires vivant uniquement de leurs rentes, et attendant plus facilement les résultats lucratifs de leurs améliorations. Aussi les marchés de la Prusse ont-ils vu s'accumuler de jour en jour les produits alimentaires dans une proportion supérieure encore à l'accroissement progressif de la

population, fait incontestable et qui ne s'accorde guère avec les idées de M. Malthus. A la fin de 1816, la population des États prussiens était de 10,349,000 ames; à la fin de 1824, elle s'élevait au moins à 12,030,000. L'augmentation, en 8 ans, était donc de 1,691,000 ames, ou de 16 $\frac{1}{3}$ pour cent. Cependant la quantité de produits alimentaires, disponible pour cette population ainsi accrue, est très-probablement plus considérable qu'elle ne l'était relativement pour une population de beaucoup inférieure. La diminution des produits bruts occasionée par la dépréciation, et la législation nouvelle ont eu un résultat avantageux en multipliant les petites propriétés par la division et la vente des grandes pièces de terres, ce qui en a d'abord rehaussé la valeur. L'accroissement du nombre des propriétaires n'en a pas moins contribué à la durée des prix inférieurs. Car il n'est pas indifférent pour l'établissement du prix que mille boisseaux de blé soient portés au marché par un seul grand propriétaire, ou par 20 petits. Le concert pour une hausse, facile entre quelques vendeurs, cesse dès qu'il y a entre eux une grande concurrence. Le prix tend donc à diminuer, si cette tendance ne trouve pas un contrepoids dans quelques circonstances d'une tendance contraire, telles qu'une mauvaise récolte, une forte exportation, un commerce actif. Le partage des communaux, la multiplication des routes et des chemins qui diminuent les frais de transport, la création des colonies agricoles de pauvres ont aussi concouru à accroître les produits bruts, par conséquent à faire baisser les prix.

L'auteur passe ensuite à la seconde question, qui lui paraît plus importante et plus claire, les suites probables du phénomène de la dépréciation.

Avant d'aborder cette seconde question, l'auteur, en parlant des divers écrits sur les causes du bas prix des grains, cite comme le plus remarquable par la sagacité de l'écrivain, celui de M. Benzenberg, qui a cherché l'origine du phénomène dans les dettes publiques, dans l'anéantissement rapide de beaucoup de ressources, et dans le peu de rapport de la monnaie avec les objets échangeables. Toutefois, il n'a pu donner son assentiment aux idées de cet économiste. Il ne croit pas que la formation, ou l'augmentation de la classe de capitalistes, qui retirent un intérêt des effets publics, ait beaucoup influé sur la rente

des propriétaires du sol, ni qu'il y ait une relation essentielle entre ces deux objets. Lors même qu'il serait prouvé que les impôts destinés à payer les intérêts des dettes publiques diminuent la rente des propriétaires, on ne pourrait rien en conclure pour la dépréciation des produits bruts. Mais, dit l'auteur, ce n'est pas même le cas en Prusse, ni dans les autres États où les revenus des domaines suffisent au paiement des intérêts de la dette. Ainsi que l'Économiste qui a traité le même sujet dans l'*Hermès*, il ne pense pas non plus que le bien-être et la richesse d'un pays dépendent de l'abondance des métaux précieux. Témoins les pays remarquables par leur richesse et leur prospérité, malgré leur infériorité relative à cet égard.

Il n'y a pas de doute que le bas prix des blés a changé la situation économique du pays considéré en masse. Mais l'influence de ce fait ayant agi différemment sur les diverses classes de la société, en bien pour les unes, en mal pour les autres, il faut examiner ces effets divers, sur chacune des classes qu'ils ont affectées.

La 1re classe qui a souffert de la dépréciation des produits bruts est sans doute celle des propriétaires dont le revenu repose sur le produit net du sol. Mais, parmi eux, ceux dont les terres sont libres de dettes et qui ont fait des économies sont les moins gênés. Ceux dont les biens étaient grévés de dettes le sont beaucoup plus. Des familles même, dans cette situation, sont exposées à leur ruine, si des économies antérieures n'y ont pas pourvu. Enfin ceux qui ont acheté à haut prix échouent complètement. Mais s'ils ont emprunté les fonds pour leurs acquisitions, le malheur tombe surtout sur leurs créanciers.

L'auteur arrive ensuite à la 2e partie, dans laquelle, avec des détails curieux et intéressans, mais presque tous particuliers à la Prusse, on retrouvera à peu près les idées déjà exposées dans nos précédens articles sur la matière, et notamment dans nos extraits des articles de l'*Hermès* sur le même sujet. (Voy. le Tom. XIV du *Bulletin*, 1828, p. 318.)

AUBERT DE VITRY.

51. INFLUENCE MORALE DE L'INSTRUCTION ET DE LA CIVILISATION EN GÉNÉRAL SUR LA DIMINUTION DES DÉLITS ET DES CRIMES. (Extrait de l'ouvrage ci-après cité; par M. LUCAS.)

M. Ch. Lucas, avocat à la Cour royale de Paris, travaille à un ouvrage sur *les prisons pénitentiaires en Europe et aux États-Unis*, dont le 1er volume a paru (1). En tête de ce premier volume, l'auteur a imprimé une pétition aux Chambres, dans laquelle il a pour but, non seulement de demander l'adoption du système pénitentiaire dans le régime intérieur de nos prisons, mais encore de provoquer la plus grande extension possible de l'éducation primaire, en démontrant l'*influence morale de l'instruction et de la civilisation en général sur la diminution des délits et des crimes.*

Nous n'examinerons dans ce recueil la partie de cette pétition relative au système pénitentiaire qu'en rendant compte de l'ouvrage auquel elle se rattache; mais nous croyons devoir, dès aujourd'hui, profiter de la communication que M. Lucas nous a faite de son manuscrit, pour mettre sous les yeux de nos lecteurs les tableaux et les calculs statistiques sur lesquels repose sa demonstration de cette grande question de la moralité de l'influence de la civilisation.

Et d'abord, après avoir établi qu'il a réuni les élémens nécessaires pour arriver à une solution, savoir : en France, les 2 *comptes rendus* de l'administration de la justice criminelle, en 1825 et 1826; hors de France, les *Returns* d'Angleterre de 1820 à 1827; les *tables indicatives* des condamnés pour crimes et délits en *Pensylvanie*, de 1787 à 1825; celles du canton de *Genève*, de 1815 à 1827; celles du canton de *Vaud*, de 1803 à 1826; celles du royaume d'Espagne, en 1826; l'auteur examinera la question de la méthode et de la possibilité même d'application de la statistique à l'objet de ses recherches. Cette partie essentiellement neuve et scientifique ne peut guère s'analyser, et les bornes de cet article ne nous permettent point de l'extraire; mais nous appelons sur elle toute l'attention de nos lecteurs, quand la publicité aura mis entre leurs mains l'ouvrage de l'auteur. Arrivons donc immédiatement aux *résultats statistiques de l'influence morale de la civilisation* constatés par M. Lucas d'après les tableaux précités.

Le 1er de ces résultats moraux, c'est l'influence de la civilisation sur la *diminution des crimes contre les personnes.* Déjà

(1) Chez Ad. Boissange, et Ch. Béchet.

dans l'introduction de son ouvrage sur le système pénal dont nous avons rendu compte dans notre numéro de février, p. 301, M. Lucas avait établi, d'après les 2 *comptes rendus* de l'administration de la justice criminelle en France, en 1825 et 1826, ce résultat moral qui se trouve confirmé par les tableaux statistiques de la Pensylvanie, des cantons de Vaud et de Genève, et par les *Returns* d'Angleterre, de l'aveu de M. Peel lui-même qui, dans la séance du 28 février dernier, après avoir constaté l'accroissement progressif des crimes dans Londres et le comté de Middlesex, s'exprimait ainsi dans la Chambre des Communes : « En examinant, dit M. Peel, cette vaste accumulation de crimes (j'entends considérés sous un rapport *purement numérique*), il est très-*satisfaisant* de voir qu'elle ne s'étend pas *aux crimes de la nature la plus grave;* que, par exemple, les assassinats sont devenus peu *fréquens*, et que, *généralement parlant*, les délits que mentionnent les *Returns*, *tiennent à la propriété*.

« En effet le nombre des crimes était de 2,773 en 1820; 3,457 en 1826 : différence 684.

« Mais le nombre des simples vols, *larcenies*, était de 1,384 en 1820; et de 2,118 en 1826 : différence 734.

« D'où il est évident que cette seconde différence entre le nombre des vols commis pendant ces deux années remplit et au-delà la première. Par là se trouve non-seulement expliquée cette augmentation de crimes, mais même se trouve *démontrée une diminution réelle* dans les classes de crimes autres que ceux contre la propriété. »

M. Lucas cite plusieurs tableaux statistiques qui justifient les paroles de M. Peel, entre autres le suivant :

Nombre des condamnés pour assassinat en Angleterre, de 1821 à 1827.

1821, 23.—1822 24.—1823, 12.—1824, 17.—1825, 12.—1826, 13.—1827, 12.

M. Lucas montre ensuite, en Pensylvanie, le même résultat de l'influence de la civilisation sur la diminution des crimes contre les personnes.

Le total des condamnés pour crime, de 1787 à 1825, a été, dans la Pensylvanie, de 7,397, dont 628 seulement pour offenses contre les personnes, ce qui fait à peu près le 12e.

Et sur ces 628 condamnations, 329, c'est-à-dire plus de la moitié, ont été prononcées pour *attaques et batteries*, 34 pour émeutes, 65 pour *conspirations et complots*, 20 pour enlèvemens, etc.; et en 37 années, on ne rencontre pas un parricide, pas un infanticide; 1 seul empoisonnement, 3 tentatives d'empoisonnement, et 122 meurtres avec ou sans préméditation.

Le total des crimes et délits commis dans le canton de Vaud, de 1803 à 1826, s'élève à 1,914, dont 407 contre les personnes. Sur ces 407, un parricide, 27 homicides volontaires, 7 tentatives d'homicides, 4 empoisonnemens, 9 infanticides, 4 viols. Le reste se compose de délits politiques, 11; violences et outrages envers les fonctionnaires publics, 42; batteries, 25; prostitutions, 71; outrages à la pudeur, 17; mauvais traitemens, 102; menaces et injures, 5; incestes, 3; bigamies, 6; homicides et blessures involontaires, 17, etc., etc. Ainsi ce n'est, en dernière analyse, sur 1,914 crimes, que 52 crimes graves contre les personnes, en ne considérant comme tels que les homicide, parricide, empoisonnement, infanticide, viol.

Le total des affaires criminelles à Genève, de 1815 à 1826, a été de 212, dont 27 seulement pour crimes contre les personnes, savoir: 4 pour assassinats; 2 pour meurtres; 3 pour infanticides; 8 pour voies de fait; 1 pour mauvais traitemens; 3 pour viols et attentat à la pudeur; 5 pour avortement procuré et 1 pour attentat à la liberté individuelle.

Ce premier résultat moral de la civilisation suffirait, dit M. Lucas, pour assigner une large et belle influence morale à ses progrès; mais là pourtant ne s'arrêteront point nos recherches; après les crimes contre les personnes, nous soumettrons également les crimes contre les propriétés à nos investigations, afin de rechercher et de déterminer, s'il est possible, sur cette seconde espèce de crime, comme sur la première, la nature de l'influence de la civilisation.

Un préjugé s'est déjà presque établi à cet égard: de ce qu'on a remarqué, à côté de ce mouvement décroissant dans le nombre des crimes contre les personnes, un mouvement ascendant au contraire dans celui des offenses contre la propriété chez les peuples civilisés, on s'est hâté de conclure que la civilisation était une cause d'accroissement pour les offenses de cette dernière espèce; M. Peel, partageant ce préjugé avec beaucoup

d'hommes aussi éclairés que lui, a cru pouvoir déclarer, dans la Chambre des communes, que la propriété était moins respectée, à raison des progrès de la civilisation.

Ce préjugé tient à une double erreur : à l'absence de l'application de la méthode analytique à l'examen des crimes contre la propriété, et surtout à l'omission d'un *élément* de plus, nécessaire à toute appréciation de moralité comparative entre 2 degrés différens de civilisation, sous le rapport des offenses contre la propriété.

La recherche de l'influence morale de la civilisation, relativement au nombre des offenses contre les personnes, n'exige que deux choses : 1° un tableau de l'état de civilisation des pays objets de la comparaison, d'après les deux conditions réunies de l'instruction et de l'aisance ; 2° un tableau de statistique des offenses commises. En effet, les biens qui tiennent à nos personnes, et qui nous viennent de l'être suprême qui nous a créés, ces biens-là sont communs à tous, et égaux pour tous antérieurement et postérieurement à tout développement humain. A tous les degrés de civilisation, on peut également commettre des assassinats, des meurtres, des parricides, des infanticides, des blessures, des mutilations, etc. La balance des occasions de nuire, étant donc la même, permet d'établir un rapport commun de moralité entre la somme des faits nuisibles.

Mais, quand il s'agit des offenses contre les propriétés, contre ces biens innombrables et inégaux, à raison du développement humain dont ils sont l'acquisition et la conquête, pour prononcer à leur égard un jugement sur l'influence morale de la civilisation, il faudrait un élément de plus ; il faudrait faire l'inventaire de toutes les propriétés agricoles, industrielles, etc., etc., dans les deux pays objets de la comparaison, ou aux deux époques de civilisation comparées du même pays ; et alors, quand on serait arrivé à un calcul exact des occasions de nuire chez ces deux peuples, ou à ces deux âges de la vie du même peuple, on saurait lequel des deux a le mieux et le plus souvent résisté à la tentation, et mérité par conséquent qu'on proclamât, à ce titre, sa supériorité morale. De même que M. Peel établit, pour l'examen des délits en général, combien l'Angleterre était plus peuplée en 1826 qu'en 1820, de même il lui aurait fallu constater son *avoir* aussi bien que sa population à ces

deux époques, pour apprécier sa moralité comparée, sous le rapport des offenses contre la propriété. A cet égard, il est aussi inexact, en fait de délits de cette espèce, de ne point tenir compte de la richesse que de négliger la population; comparer, par exemple, l'Espagne à l'Angleterre ou à la France, relativement au nombre des offenses contre la propriété, sans apprécier l'immense intervalle qui les sépare dans le développement humain, et conséquemment dans la somme des biens qui en sont la conquête, c'est précisément, à notre avis, comme si on comparait la moralité de cette même Espagne à celle du petit canton de Genève, d'après le total des délits généraux, sans remarquer qu'il y a 10,049,000 habitans de plus dans le premier de ces États que dans le second.

Sans doute, à l'égard de ces biens que la civilisation développe, il est impossible de détacher l'attrait de la jouissance, pour celui qui les possède, de l'attrait de la convoitise pour celui qui en est privé, et c'est ainsi que M. Peel est fondé à déclarer qu'en raison de la civilisation, non pas comme il l'a dit, *la propriété est plus exposée au vol*, mais qu'*il y a plus de propriétés exposées au vol, et par conséquent, sous ce rapport, plus d'occasions de voler*. Mais quel est, dans ce monde, le bien dont il nous ait été donné de jouir, et interdit d'abuser? Le 1er et le plus précieux de tous, la liberté qu'est-elle? sinon la faculté de bien ou mal faire; et, dès-lors, de quoi se compose notre moralité, sinon de la plus grande fréquence du bon usage que de l'abus que nous en faisons? La civilisation qui n'est que le progrès de cette liberté, en étend donc l'abus précisément parce qu'elle en étend l'usage; mais n'est-ce pas une étrange inconséquence de la juger autrement dans son développement que dans son principe, c'est-à-dire d'isoler ses fautes et d'en faire une somme à part, au lieu de les mettre au contraire dans la balance, à côté du bien qu'elle a fait et du mal dont elle s'est abstenu, pour avoir une idée exacte de sa moralité.

Tel est donc le tort de M. Peel : il reproche à la civilisation l'augmentation des occasions de nuire, sans tenir compte de celle des occasions de jouir; il veut qu'il y ait de jour en jour une plus grande somme de biens dans le monde, sans une occasion de nuire, sans un fait nuisible de plus. En un mot, il veut la liberté humaine dans son développement, étrangère à son

principe et presque infidèle à sa nature; car il demande le bien sans le mal à cette liberté, qui n'est que dans cette faculté de faire l'un comme l'autre, qu'a reçue l'homme de son créateur. Posons donc comme règle, pour apprécier la moralité de la liberté humaine et de la civilisation, qui n'en est que le développement, qu'il faut juger *l'extension de l'abus comparativement à l'extension de l'usage.*

Maintenant revenons à la statistique; et prouvons, par l'application de la méthode analytique, qu'il y a une distinction à établir dans les offenses contre la propriété, entre les plus graves et les moins graves, c'est-à-dire, suivant l'expression adoptée dans un autre pays, entre celles du grand et du petit criminel, et, à l'aide de cette distinction fondamentale, établissons ce fait si important à constater : *que cette augmentation, purement numérique, des offenses chez les peuples civilisés, n'est pas plus imputable aux crimes graves contre les propriétés qu'aux crimes contre les personnes.*

En effet, si l'on prend, relativement aux crimes contre les propriétés cet excédant de 917 dans la France éclairée sur la France obscure, on trouve que cet excédant n'appartient pas aux crimes de l'espèce, qui entraîne les peines les plus graves, lesquels contiennent par conséquent le plus de péril et d'immoralité. Prenez les vols sur les chemins publics, par exemple : le nombre des accusés n'a été, les deux années 1826 et 1827, que de 82 dans la France éclairée, pendant qu'il s'est élevé à 207 dans la France obscure.

Prenez les crimes d'incendie, en 1825 et 1826 : nombre des accusés, dans la France éclairée 92, dans la France obscure, 109.

Après les comptes rendus de l'administration de la justice criminelle en France, interrogerons-nous les *returns* d'Angleterre? Déjà M. Peel, que nous avons cité, a démontré que la différence, dans le nombre des crimes commis à Londres et ses environs en 1820 et 1827, était remplie et au-delà par l'accroissement des vols simples (*larceny*); qu'ainsi, comme l'observait M. Peel, non-seulement se trouvait expliquée l'augmentation des crimes mais se trouvait même démontrée une diminution réelle dans le nombre de crimes autres que ceux contre la propriété. M. Peel aurait dû ajouter, et dans les classes mêmes *des crimes les plus*

graves contre la propriété. Les larcins, en effet, n'appartiennent pas au sommet de l'échelle des offenses de cette nature. Mais nous allons, à cet égard, constater pour l'Angleterre et le pays de Galles ce résultat remarquable que M. Peel n'a établi qu'à l'égard de Londres et ses environs :

En 1821, nombre total des condamnés, 8,788; — 1826, 11,095 : — différence, 2,307.

1813..... 2.
1823..... 1.

Ainsi, il n'y a pas eu de condamnation pour ce crime en 1802, 1805, 1806 et 1811 ; et pendant 11 années consécutives, de 1814 à 1824, il n'y a eu qu'une seule condamnation, en 1823.

Maintenant faisons le même calcul pour les condamnés pour vols simples (*larceny*) (1) :

1821, nombre total des condamnés, 6,629; — 1826, 8,962 : — différence, 2,333.

Ainsi, il en est pour l'Angleterre en général (l'Écosse et l'Irlande non comprises), comme pour Londres et ses environs en particulier; la différence des condamnés pour vols simples remplit, et au-delà, l'augmentation remarquée dans le nombre des crimes entre l'année 1821 et l'année 1826.

Pour l'année 1827, le total des condamnés est de 12,564 : différence avec 1821, 3,776.

(1) Nous comprendrons non-seulement les *larcenies* non qualifiés, mais ceux aussi qualifiés dans les *returns* de vols *dans une boutique, dans une blanchisserie, sur une rivière navigable, etc.* Ces différentes qualifications des *vols simples* viennent des différens statuts ; mais comme plusieurs de ces statuts attachent à plusieurs de ces vols ainsi *qualifiés* la peine capitale, il en résulte que la décision du juge dont la conscience répugne à une pareille application de la peine de mort, fait presque toujours rentrer ces vols qualifiés dans la catégorie des vols simples. Ainsi, par exemple, le vol de 40 schellings sur une rivière navigable est puni de mort. (24 G. II, c. 45, 1751), etc., etc. Voyez à cet égard d'excellentes et laborieuses recherches de M. Duepétiaux dans son ouvrage sur la peine de mort, pag. 191, où il a indiqué, d'après un recueil des statuts, les offenses contre lesquelles la peine de mort, *sans bénéfice de clergie,* est encore sanctionnée en Angleterre. Cet ouvrage se trouve chez madame Huzard.

Le total des condamnés pour vols simples (*larceny*) est de 9,803 : différence avec le nombre des condamnés en 1821, 3,274.

Cette différence ne remplit pas tout-à-fait celle de l'augmentation des crimes en général entre l'année 1821 et l'année 1827 ; mais le chiffre 502, qui reste imputable à un accroissement d'offenses de quelqu'autre espèce, ne l'est point aux crimes les plus graves contre la propriété, tels que les incendies par exemple : en 1821, 5 condamnés ; en 1827, 3 seulement ; et il ne l'est guères non plus aux brigandages et vols sur les grands chemins (*robbery*), dont le nombre de 201 condamnés, en 1827, plus élevé, il est vrai, de 41 qu'en 1821, où il n'était que de 160, peut s'expliquer par l'augmentation de population.

Mais, au surplus, pour avoir une base plus large, la plus propre à conclure, nous donnerons ici, pour chaque année de 1821 à 1827, le tableau des totaux des condamnés en général, en face de celui des condamnés pour vols simples, et l'on verra l'exactitude du rapport que nous avons indiqué.

	Total général des condamnés.	Total particulier des condamnés pour larceny.
1821	8,788	6,629.
1822	8,209	6,424.
1823	8,204	6,452.
1824	9,425	7,550.
1825	9,964	8,011.
1826	11,095	8,962.
1827	12,564	9,803.

Et ce rapport, constaté par les *returns* d'Angleterre, l'est également par les tables des crimes commis en Pensylvanie de 1787 à 1824.

Voici en effet, pour ces 33 années, le tableau comparé du total général des offenses à celui des vols simples, désignés par le mot *larceny*, comme en Angleterre (*Voy.* les tables de M. Robert Vaux, page 149).

Total général des offenses, en 1828 et suivans jusqu'en 1824...

105—98—125—109—78—63—45—92—116.

Total des vols simples.

72—68—75—86—58—38—29—71—72.

Total général des offenses.

248—114—122—145—106—151—106—121—140.

Total des vols simples.

105—81—90—115—81—123—79—82—93.

Total général des offenses.

124—182—149—194—206—236—304—239—252.

Total des vols simples.

84—144—96—137—147—159—290—170—177.

Total général des offenses.

222-378-433-347-301-353-245-303-329-310-284.

Total des vols simples.

168-266-290-235-234-272-181-238-255-251-216.

C'est le total des offenses en général que nous venons de donner, et non celui des seules offenses contre la propriété : or, sur 6,769 offenses, dont se compose le total des crimes contre la propriété en Pensylvanie, de 1787 à 1824, le nombre des vols simples est de 5,338. Ainsi se trouve pleinement expliqué l'accroissement des offenses en Pensylvanie par celui des vols simples. Qu'on songe en outre à l'augmentation de sa population, qui était de 495,185 habitans en 1793; de 1,049,458 en 1820; et de 1,500,000 en 1825.

L'examen des tables statistiques de criminalité dans le canton de Vaud, de 1803 à 1826 (*voy.* page 108), nous conduira au même résultat : nous y trouverons les offenses graves contre la propriété, aussi bien que les crimes contre les personnes en minorité : 9 incendies et 2 menaces d'incendie; 7 vols sur la grande route; à force ouverte sur les personnes, avec armes, 2; avec effraction, 75 : les autres vols, qualifiés ou non qualifiés, forment à eux seuls la grande masse des offenses contre la propriété. Ici, comme dans les *returns* d'Angleterre et dans les tableaux de Pensylvanie, il y a concentration de la criminalité.

A Genève, toujours même résultat : le total des offenses de 1815 à 1826 est de 212, dont 183 contre la propriété. De ce nombre, 1 seul incendie, 7 émissions de fausses monnaies, 10 banqueroutes frauduleuses, 5 dégradations de propriété, et 145 vols simples. Le dernier chiffre est, comme on le voit, à peu de chose près, celui du total des offenses contre la propriété.

Nous avons donc démontré les deux grandes tendances ca-

ractéristiques de l'influence morale de la civilisation sur la diminution des crimes contre les personnes, et des offenses les plus graves contre la propriété. C'est ainsi que, d'après ces tableaux qui embrassent près d'un siecle, nous voyons successivement et sans interruption la criminalité se retirer de ces deux espèces de crimes placés au double sommet de l'échelle de la pénalité et de la perversité humaine, et tendre de plus en plus à se concentrer dans ces atteintes à la propriété, qui ne présentent point de circonstances aggravantes.

Il est curieux, après cet examen du tableau statistique des crimes chez cinq des peuples les plus civilisés de notre époque, de consulter les archives criminelles de l'Espagne, un des pays les plus arriérés dans la civilisation moderne. S'attend-on qu'ici aussi la majorité des crimes appartienne aux offenses contre les propriétés, aux *larcenies*, aux *simples vols*. Hélas! le nombre seul des homicides, sans compter les infanticides, les empoisonnemens, et ce crime d'*anthropophagie* inconnu aux autres pays, égale presque celui des vols, sans distinction de nature : en effet, le nombre de ces homicides est de 1,223, et celui des vols de 1,620.

Et si l'on veut comparer en général le nombre des poursuivis pour crimes contre les personnes à celui des poursuivis pour crimes contre les propriétés, on arrivera aux résultats suivans :

Crimes contre les personnes (1) : homicides, 1,233; infanticides, 13; empoisonnemens, 5; anthropophagie, 1; blessures graves et mutilations, 1,773; rapts, 52; calomnies, 369 : total, 3,436.

Crimes contre les propriétés : incendiaires, 56; vols, 1,620; émissions de monnaies, 10 : faux, 43; violations de dépôts, 640; prévarications, 10 : total, 2,379.

Ainsi, en Espagne, c'est le résultat diamétralement opposé à celui que l'on a constaté en France, en Angleterre et en Pensylvanie; c'est le total des crimes contre les personnes qui l'emporte de beaucoup sur le total des crimes contre les propriété-

(1) Je ne comprends dans ce tableau ni les suicides, ni les duels, ni les blasphèmes, ni les crimes désignés de *incontinentia publica*; j'ignore la nature précise de ces derniers.

tés, puisque le second n'est que de 2,379, et le premier de 3,436 (1).

Maintenant, dira-t-on : parce qu'il se commet dans l'Espagne, qui est sans commerce, sans industrie, sans richesses, moins de faux en écriture de commerce, moins de banqueroutes frauduleuses, moins de larcins et vols simples même, peut-être, qu'en France, en Angleterre et en Pensylvanie, dira-t-on que l'Espagne est le pays le plus moral de l'époque, et que nous avons ainsi à lui envier son ignorance, sa misère, et à maudire nos richesses, nos lumières, notre civilisation ? Faut-il faire honneur aux peuples ignorans et misérables de ce petit nombre de certains faits nuisibles qui tiennent chez eux à une absence de certaines occasions de nuire (2), et qui n'est ainsi que l'innocence des brutes ; tandis que leur plus grand nombre, chez les peuples les plus civilisés, n'est que la conséquence du plus grand développement de la liberté humaine ? Faire sur ce point le procès aux lumières et à la civilisation, autant et mieux vaudrait le faire à Dieu lui-même de nous avoir donné la liberté ; car ce n'est qu'à ce titre que nous devenons criminels : mais aussi la vertu n'est qu'à ce prix ; et, qui oserait, en mettant cet accroissement de nos offenses à côté de celui de nos richesses, dire qu'elle ne sorte aujourd'hui de la lutte avec plus de mérite et d'éclat ! D.

52. Vorlesungen ueber die Gefængnisskunde, etc. — Cours sur la science d'administration des prisons, ou sur leur amélioration, l'amendement moral des détenus, etc., etc., professé à Berlin ; par N. H. Julius. In-8°, avec 4 lithogr. et 6 tableaux ; prix, 3 $\frac{1}{3}$ thalr. Berlin, 1828.

Ce cours auquel a assisté, l'année dernière, à Berlin, une as-

(1) On fait observer que dans les tables publiées par la Gazette de Madrid, il y a un article ainsi conçu : *Excès de différentes espèces*, 2782. Le vague de cette énonciation ne nous a point permis de l'imputer, soit au tableau des crimes contre les personnes, soit à celui des crimes contre les propriétés.

(2) Trouvera-t-on, par exemple, aux boutiques d'un village ou d'une ville même de Basse-Bretagne, cet étalage d'objets sur lesquels s'exercent les filouteries ou vols simples à Paris et les larcins à Londres ? Les objets auxquels se rattachent ces délits n'appartiennent évidemment qu'à une civilisation très-avancée.

semblée nombreuse et brillante de fonctionnaires publics et de philantropes, et qu'une simple annonce du prof. Abegg, dans le 14e cah. du *Zeitschrift für die Criminalrechtspflege in den preuss. Staaten*, qualifie comme envisageant la question sous tous les rapports historiques, politiques, juridiques, moraux et religieux (Schunk's *Jahrbücher der gesammten juristischen Literatur;* vol. 7, pag. 345 *et suiv.*) a paru conformément aux vœux des jurisconsultes que nous venons de nommer et des premiers auditeurs de ce cours. Nous remarquons qu'il est d'une belle exécution typographique, orné de *lithographies très-bien exécutées.* Il est précédé d'une introduction rédigée d'après des actes authentiques. Elle a pour objets l'accroissement, le nombre, les genres et les causes des délits dans tous les pays, avec indication des moyens d'arrêter cette fatale progression.

53. Le Botany Bay français, ou Colonisation des condamnés aux peines afflictives et infamantes, et des forçats libérés; par M. T. Ginouvier, auteur du *Tableau de l'intérieur des prisons de la France.* In-8° de 2 f. Paris, 1826; Ch. Béchet.

54. I. Rapport fait a la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Macon, dans sa séance du 6 septembre 1827, au nom de la Commission chargée de l'examen des mémoires envoyés au concours de cette année; par M. Boullée, proc. du Roi, etc. In-8° de 142 p. Mâcon, 1827; Dejussieu.

55. II. Observations sur les Votes de 41 conseils généraux, concernant la déportation des forçats libérés, présentées à Mgr. le Dauphin, par un membre de la Société pour l'amélioration des prisons (M. de Barbé Marbois.) In-4° de 76 p. Paris; 1828; Imprimerie Royale.

56. III. Colonisation des criminels condamnés aux travaux forcés. Lettre de M. Bérard, lieut. de vaisseau, au Rédacteur des *Annales Maritimes.* (*Ann. Marit. et Colon.*, 2e part.; Tom. II, 1828, p. 196.)

I. La Société de Mâcon avait mis au concours la question suivante:

« Indiquer, en remplacement des travaux forcés, une peine « qui, sans cesser de satisfaire aux besoins de la justice, laisse « moins de dégradation dans l'âme du condamné; et proposer

« les mesures à prendre provisoirement pour que les forçats li-
« bérés ne soient plus livrés à la misère par l'opinion qui les
« repousse, et que leur présence ne menace plus la société qui
« les reçoit (1). »

La peine des *travaux forcés à temps* est classée, dans l'ordre des châtimens, au-dessous de la *déportation* et au-dessus de la *réclusion*; et la peine des travaux forcés à *perpétuité* est placée entre la peine de *mort* et la *déportation*. Pour conserver la gradation établie par le code, il fallait trouver des équivalens, qui probablement auraient dégradé les condamnés au même point. En effet, la réclusion est afflictive et infamante; elle emporte, outre la détention temporaire et la nécessité de travailler, l'exposition, la privation de certains droits civils et politiques, et la surveillance de la haute police pour toute la vie. La peine des travaux forcés n'en diffère essentiellement qu'en ce point, que ceux qui la subissent portent des fers, et cet accessoire est une précaution indispensable contre les évasions. La plupart des concurrens, au lieu de se livrer à la recherche difficile d'un mode de punition nouveau, susceptible de remplacer, dans l'échelle des peines, celle des travaux forcés, ont été entraînés à proposer le changement et l'adoucissement du système actuel. Ils ont en général admis cette opinion, qui a fait la base du programme, et qui est professée par beaucoup de philantropes, que la législation criminelle devrait non-seulement faire souffrir le coupable et le détourner par là de commettre de nouveaux crimes, mais encore pourvoir à ce que, pendant sa captivité, son caractère fût amélioré; que les châtimens rigoureux produisent l'irritation et l'endurcissement, que les forçats sortent des bagnes plus corrompus qu'ils n'y étaient entrés; qu'inspirant partout le mépris et la défiance, il leur est désormais impossible de reprendre un genre de vie honnête.

On a proposé, en remplacement de la peine des travaux forcés, 1° la colonisation à l'intérieur pour le défrichement ou le desséchement de terres incultes, dans lesquelles les condamnés se fixeraient et obtiendraient des concessions, après avoir fini leur temps; 2° la formation d'ateliers de travaux publics pour

(1) La médaille d'or a été décernée au chevalier Quentin, lieut.-col. de cavalerie en retraite à Châteaudun. — Un accessit a été décerné à M. Legrand, lieut. au 4e régiment d'infanterie de la Garde.

la conservation des routes, des canaux, des fortifications; 3° la déportation à temps ou à vie; 4° la réclusion pénitentiaire.

Quiconque connaît la population des bagnes, sait fort bien qu'une colonisation à l'intérieur, à moins d'y faire des constructions d'un prix énorme et de l'entourer de troupes, est impraticable. Ce projet, conçu sous l'administration de M. Lainé, a été abandonné. Cependant il avait alors en sa faveur une circonstance qui n'existe plus, l'insuffisance des bagnes pour recevoir immédiatement les condamnés qui encombraient les prisons. La colonisation des indigens, employée avec succès en Hollande, a été proposée comme un moyen de peupler et de mettre en culture les landes de Bordeaux (1); mais, de ce que les pauvres ont pu être disséminés sur des terres vagues, il ne suit pas qu'une semblable mesure soit applicable à des criminels.

Les ateliers de travaux publics ne sont pas de nouvelle invention. Dans son rapport du 25 novembre 1818, le ministre de l'intérieur (M. Lainé), frappé de la progression jusqu'alors croissante du nombre des condamnés, avait dit : « Fera-t-on des « bagnes de terre pour les travaux des mines, des routes, des « fortifications? » Les mines sont exploitées par des entreprises particulières qu'on ne peut forcer d'employer, et qui n'emploieraient pas volontairement de semblables ouvriers. Les militaires coupables de simple désertion et condamnés aux travaux publics, ont été mis à la disposition de l'administration des ponts et chaussées par un décret de 1809. L'expérience a prouvé qu'il y avait peu d'avantage à les occuper ainsi. Les déserteurs condamnés à la peine du boulet, pour désertion avec quelque circonstance aggravante, portent des fers, et sont occupés aux travaux militaires. Il est évident qu'on ne peut mettre sur la même ligne les criminels jugés par les cours d'assises pour infractions graves et déclarés infâmes (2).

La déportation est actuellement impraticable, du moins telle que la conçoivent ceux qui la proposent. Nous verrons plus loin quelles sont les raisons, tirées de ce qui se fait en Angleterre, qui doivent nous détourner de l'imitation.

(1) Voyez le *Bulletin*, Tom. VIII, p. 373.

(2) Les militaires condamnés aux fers pour insubordination, ne sont pas confondus avec les autres forçats; on les conduit séparément à Lorient, où il existe pour eux un bagne particulier.

Reste la réclusion pénitentiaire en faveur de laquelle la plupart des concurrens (quinze sur vingt-cinq), se sont prononcés. On est généralement d'accord sur ce point, qu'un long séjour dans les prisons, loin d'influer utilement sur le caractère des condamnés, fortifie et développe leurs mauvaises inclinations. Ce serait un motif pour rendre la détention moins longue, et pour compenser, par un régime plus sévère, cette diminution dans la durée de la peine. Divers moyens sont indiqués comme propres à rendre le châtiment plus efficace et à le faire redouter davantage : obliger les détenus à garder le silence; leur appliquer des coups de fouet, comme c'est l'usage en Allemagne et en Italie (1); les punir par de fortes tâches de travail par le poids des chaînes, par la réduction de leur nourriture, par la privation du sommeil; les attacher aux murs de la prison; leur lier les mains pendant les heures de repos; préférer les travaux dangereux et insalubres; enfin graver, à l'aide de préparations chimiques, un masque, sur le visage de chaque condamné, et lui imposer une surdité factice.

Sans nier que le mode actuel de répression aide peu l'amendement moral des criminels, en ce qu'il met en contact des hommes infectés de toute sorte de vices, et qui s'encouragent mutuellement à y persévérer, ou qui du moins, se voyant réunis en si grand nombre, n'ont pas honte d'une dégradation qui leur est commune, les partisans du système pénitentiaire s'imaginent qu'on pourrait changer les maisons de force en institutions d'éducation, où les criminels seraient amenés au repentir et à des sentimens vertueux. Ils croient que, pour les disposer à s'amender, il suffit de les traiter avec douceur, de ne pas les laisser manquer des choses nécessaires à la conservation de la santé, de leur épargner toute rigueur inutile, de leur procurer les adoucissemens compatibles avec leur situation, et de les relever à leurs propres yeux, en leur persuadant qu'ils peuvent regagner l'estime des honnêtes gens. Ils désirent que l'on supprime le carcan et la note d'infamie; mais, comme la peine perdrait par là de son intensité, et ne ferait plus la même impression sur les individus que la crainte seule retient dans le devoir,

(1) François de Neufchâteau a qualifié de cruelle et d'absurde *la pratique de donner à celui qui entre dans la maison de correction* 30 *coups de nerf de bœuf et autant en sortant.*

ils proposent de prolonger la détention, se flattant que, plus la cure morale sera longue, plus son succès sera certain. Ils comptent beaucoup sur le travail, la prière et sur les réductions de peine accordées comme récompense d'une condition exemplaire. Mais ce sont précisément les moyens que l'on met en usage dans nos maisons de force, sans qu'ils produisent le résultat désiré. Si la contrainte inspire de l'aversion pour tout ce qu'elle exige, les condamnés ne se complairont ni dans le travail, ni dans les exercices de religion; et si la dévotion apparente fait obtenir des grâces, les plus habiles à feindre et les plus corrompus auront recours à l'hypocrisie, comme maint exemple l'a prouvé.

Jusqu'à présent le système pénitentiaire a promis plus qu'il n'a tenu. En Amérique, où les difficultés sont bien moins grandes qu'en France, on avoue que les essais faits depuis 1790 jusqu'en 1826, n'ont pas réussi, et on compte, pour l'avenir, sur les bons effets de la réclusion solitaire (1). A Londres on a construit l'établissement de Millbank (2), destiné à recevoir des condamnés qui, ayant obtenu la commutation de leur peine, étaient présumés les moins corrompus; toutefois l'expérience n'a pas justifié les espérances que l'administration avait conçues (3).

L'auteur du Mémoire couronné, conclut que la peine des travaux forcés ne saurait être abolie, ni remplacée d'une manière absolue par la déportation, mais qu'il y a lieu d'employer concurremment ces deux peines. Il divise les forçats en trois cathégories :

1° Les condamnés à perpétuité, à l'égard desquels le régime actuel sera maintenu; 2° ceux dont la peine excède le *minimum*, ou qui sont condamnés au *minimum* avec récidive; 3° ceux qui, condamnés pour la première fois, n'ont encouru que le *minimum* de la peine. La déportation à vie, considérée comme l'équivalent de cinq ou sept ans de travaux forcés, serait appliquée à

(1) Voy. le *Bulletin*, Tom. VIII, p. 296.

(2) Suivant Buxton, cet établissement dont la population n'a pas été de 1,000 individus, a coûté dix millions de francs à construire; plusieurs parties des bâtimens menaçaient ruine, et il a fallu depuis consolider les fondations.

(3) Voyez le *Bulletin*, Tom. XIV, p. 69.

tous ceux de la 2e cathégorie, de telle sorte que le coupable condamné à 14 ans en passerait 7 au bagne et serait ensuite transporté dans les colonies. Les forçats de la 3e cathégorie seraient ou déportés pour un temps limité, ou réunis dans un bagne spécial, ou enfin disséminés dans des bagnes départementaux, établis dans chaque chef-lieu, pour le balayage des rues, l'enlèvement des immondices, les travaux publics. Ce serait, selon l'auteur, un exemple fort utile à offrir à la jeunesse des grandes villes.

Quant aux forçats libérés, on a proposé de les assimiler aux indigens, en leur assurant des secours; de leur ouvrir un asyle dans les dépôts de mendicité; de forcer les entrepreneurs de travaux publics ou particuliers à en prendre un certain nombre à leur service; d'alléger le poids de la *surveillance*, ou de ne l'exercer qu'avec précaution, afin que les individus qui s'y trouvent soumis, ne deviennent pas suspects à tous ceux à qui ils s'adressent pour obtenir du travail. On est même allé jusqu'à demander leur déportation.

II. Sur 86 conseils généraux de départemens, 41 ont émis des votes pour la déportation des *forçats libérés* (1). M. le marquis de Barbé-Marbois examine si une pareille mesure est nécessaire et si son exécution est possible. Il fait observer d'abord que, de 6988 individus traduits aux assises, en 1826, 179 seulement avaient déjà subi la peine des travaux forcés, et que, dans huit des départemens, qui ont exprimé leurs inquiétudes concernant les condamnés libérés, il n'y a pas eu un seul relaps; il infère de là que ces votes pressans ont été dictés par *une sollicitude imitatrice sans veritable objet*. Mais lors même que le danger serait réel et que la déportation des criminels serait désirable, des difficultés graves empêcheraient de l'effectuer. Tous les états constitués dans les autres parties du monde refuseraient, avec raison, d'admettre le rebut de la population de l'Europe. On ne pourrait, sans compromettre la sûreté de nos colonies transatlantiques, y transporter des milliers d'hommes entreprenans et ennemis du travail. Nous n'avons fait sur les côtes

(1) Il serait surprenant que les membres de tous ces corps aussent trouvé juste d'ajouter à la peine des travaux forcés à temps une peine plus grave, celle de la déportation, et cela sans jugement, par une décision dont l'effet serait rétroactif.

de l'Afrique que des essais de colonisation aussi coûteux que stériles. Chercherons-nous un lieu de déportation dans les terres australes ? Les partisans de ce mode de punition s'appuient des succès obtenus à la Nouvelle-Hollande. La transportation fut réglée en Angleterre par une législation spéciale qui remonte à 1718. On dirigeait alors les condamnés sur les colonies de l'Amérique; mais l'insurrection ayant fermé ce débouché en 1776, on retint les criminels sur les pontons. Dix ans plus tard, après que les États-Unis eurent conquis leur indépendance, on s'occupa de fonder un établissement de déportation à la Nouvelle-Galles méridionale. Le premier essai ne fut pas heureux : l'auteur rappelle les longueurs et les désordres de la traversée, les fraudes des fournisseurs, les vols, les émeutes, les maladies qui affligèrent l'expédition; les crimes commis après le débarquement par les déportés et par les soldats, les incendies prémédités, le pillage des provisions, les violences de toute espèce; les meurtres et les vols commis par les sauvages de l'île; la destruction des récoltes, suite de la sécheresse ou des inondations; enfin la famine et la mortalité qui firent périr un grand nombre de personnes. Toutes ces circonstances, jointes à la nécessité de fournir des subsistances à la colonie, de faire et de recommencer de grandes constructions, causèrent d'énormes dépenses. Le résultat de si grands efforts n'est pas complétement satisfaisant. D'une part, les déportés conservent leurs inclinations vicieuses et ne prennent pas le goût du travail; ils reviennent en grand nombre dans leur patrie, et y commettent de nouveaux crimes (1); d'une autre part, la déportation n'est pas assez redoutée. Une partie de la population laborieuse est réduite à un état tellement malheureux, qu'elle est disposée à considérer tout changement comme désirable. « Des malfaiteurs nombreux, dit l'auteur, vont au-devant de la « peine, et se reconnaissant coupables dans l'intention de la « subir; on en a vu qui, pour être déportés, ont commis, une « seule fois, le délit justement suffisant pour être condamnés à la

(1) Cette observation n'est pas confirmée par les calculs que contient le mémoire. Il y est dit : « de 1787 à 1820 les individus déportés furent au nombre de 25,878 ; il en restait en 1820, 18,798; il n'y avait eu que 6,500 décès et peu d'évasions. » Il suit delà qu'il n'a pu rentrer en Angleterre, dans une période de 33 ans, que environ 500 déportés ou 1 sur 50.

« déportation de sept années. » Dans l'intention de détourner du crime par l'exemple d'un châtiment plus sévère, l'autorité à jugé nécessaire de substituer fréquemment à la déportation, la détention sur les pontons (1). Toutefois cette peine, si elle effraie davantage, n'a pas non plus le mérite de corriger les coupables. Un magistrat qui exerçait depuis 16 ans, a fait, en 1827, devant le comité d'enquête, cette réponse : « Je ne me rappelle « aucun individu qui ait été amélioré en passant sept ans sur les « pontons. » L'auteur conclut que les faits constatés en Angleterre, ayant démontré l'inefficacité de la déportation pour la diminution des crimes, et faisant peut être regretter les immenses sacrifices qui ont été imposés à la nation pour la formation d'un établissement aux terres australes, il serait imprudent à nous de faire une aussi coûteuse expérience, surtout lorsque nous avons encore moins de chances de succès, et moins de moyens de conserver, en temps de guerre, nos communications avec une colonie si éloignée. « N'est-il pas temps, dit-il, de faire cesser la fiction que l'erreur introduisit, il y a 33 ans, dans notre code ? Dans l'impossibilité de bannir ou de déporter, on a eu recours à un expédient injuste : on appelle *déporté* le condamné qu'on renferme au Mont-St-Michel; et *banni*, celui qui a pour prison la maison de Pierre-Châtel. Il est vrai qu'aujourd'hui les condamnations à la déportation ou au bannissement sont rarement prononcées; mais ne serait-ce pas parce qu'on reconnaît, dans quelques cas, qu'elles ne peuvent être appliquées ? Il est donc indispensable d'en trouver l'équivalent. »

Ici l'auteur élève une question nouvelle : après avoir combattu ceux qui veulent substituer la déportation, soit aux travaux forcés, soit à la surveillance de la haute police envers les forçats libérés, il demande que la déportation et le bannissement soient abolis. Si les condamnations de cette espèce sont en petit nombre, ce n'est point parce que les tribunaux s'arrogent le droit de commutation, c'est parce que les délits, qui y donnent lieu, sont très-rares. On ne détient plus les bannis à Pierre-Châtel : cette prison qui, vers la fin de 1819, ne contenait plus que cinq hommes, a été supprimée par une ordonnance du 19 janvier 1820; depuis lors, la police a fait exécuter les arrêts

(1) La plupart des forçats du bagne de Toulon sont placés dans des pontons.

de bannissement toutes les fois qu'elle l'a voulu. Quant à la déportation, il ne s'agit plus du système adopté en 1791 par l'Assemblée constituante, et abrogé, depuis 18 ans, comme inexécutable; il s'agit encore moins des mesures de circonstance prises plus récemment (1). Les dispositions qui restent en vigueur, sont celles du code pénal promulgué en 1810 : elles punissent de la déportation les personnes qui ont pris les armes contre le gouvernement; celles qui ont provoqué la guerre civile ou causé une attaque de la part d'une puissance étrangère; enfin les prêtres et les fonctionnaires publics qui ont résisté à l'exécution des lois; les circonstances extraordinaires où la France s'est trouvée après 1815, ont donné lieu à 57 condamnations en 1816, à 52 en 1817, à 6 en 1818; il n'y en a pas eu une seule dans les années antérieures, ni dans celles qui ont suivi. Les grâces et les commutations réduisirent de beaucoup le nombre des condamnés. Il est donc difficile d'admettre l'impossibilité de placer, dans nos possessions lointaines, environ 50 individus, qui ne doivent pas être emprisonnés, et qui ne sont pas nécessairement privés de l'exercice des droits civils (2). M. Lanjuinais nous semble avoir exposé le véritable état des choses, lorsqu'il a dit, à la Chambre des pairs, le 1er mai 1819 : « Nos déportés « sont en trop petit nombre pour rendre nécessaire la formation « d'aucun établissement; il s'agit uniquement de désigner une « colonie, où ils puissent vivre, soit aux dépens de l'État, soit à « ceux de leurs familles, soit même des salaires attachés à cer- « taines fonctions que pourrait leur confier le gouvernement de « la colonie : *car leur état légal n'exclut point cette capacité.* »

V.

(1) Suivant la loi du 6 octobre 1791, la déportation s'appliquait aux criminels condamnés pour récidive. Cette peine a été celle des prêtres insermentés (lois des 17 août 1792 et 23 mai 1793). Les tribunaux ont ensuite été autorisés à y condamner des personnes coupables de délits non prévus, entre autres l'incivisme (loi du 7 juin 1793). Une loi du 24 vendémiaire, an 2, a décerné la peine de la *transportation* à temps contre les vagabonds. La loi du 5 frimaire, an 2, a statué que la déportation serait toujours pour la vie entière du condamné. L'auteur a rappelé le décret de déportation de fructidor an 5. On connaît le senatus-consulte du 15 nivose an 9, l'ordonnance du 24 juillet 1815 et la loi du 12 janvier 1816.

(2) Code pénal, article 18.

III. La lettre de M. Bérard a été provoquée par l'annonce de prix proposé par la Société de Mâcon. Son but est d'indiquer le lieu qu'il croit le plus convenable à l'établissement d'une colonie de forçats. Il signale les améliorations que l'on a fait subir au régime des chiourmes, surtout à Toulon, mais appelle à l'appui de ses idées l'expérience qui a fait reconnaître que les condamnés, réunis en masse, achèvent de se pervertir. M. Bérard, admettant que l'opinion générale indique la déportation comme étant le meilleur moyen pour délivrer la société des forçats libérés, propose le *Port du Roi Georges* sur la côte S. O. de la Nouvelle-Hollande, comme étant le lieu le plus propice pour y former une colonie, ce port étant d'ailleurs destiné par sa position à acquérir une grande importance, soit comme position militaire, soit comme port de commerce. D.

57. Ueber Colonieen. — Sur la colonisation; ou, s'il est utile d'introduire des colonies dans les États civilisés; par A. L. C. Nieter. In-8° de 29 pp. Halle, 1824; Anton. (*Jena. allg. Lit. Zeitung*; août 1827, n° 148, p. 223.)

Les divers écrits qui ont paru sur la colonisation militaire de la Russie ont engagé l'auteur à faire connaître ses opinions sur le même sujet relativement à la Prusse. Il commence par aborder la non réussite des colonies autrefois établies dans la partie méridionale de ce royaume. D'après lui, ces établissemens n'ont pas répondu aux vues du gouvernement, parce qu'ils étaient composés d'étrangers. Il veut qu'en Prusse les colonies soient composées d'indigènes, et principalement d'invalides qui pourraient en même temps remplir les fonctions de la gendarmerie. L. D. D.

58. I. Projet d'établissement destiné a servir de refuge aux Forçats et aux Prisonniers libérés; par M. R. M. Fresnel, ingén. inspecteur des travaux publics. Broch. in-8°. Paris, 1827; Trouvé.

59. II. Lettres sur le même sujet. (*Constitutionnel* des 17, 20 et 27 sept. 1827.)

Le sort des forçats libérés est aujourd'hui l'une des questions les plus graves et les plus importantes qui puissent occuper les hommes d'état en France, et en même temps l'une de celles sur

lesquelles il est le plus urgent d'adopter une prompte résolution. Les vœux philantropiques de tous les hommes éclairés, l'état continuel d'alarmes où se trouvent les petites communes des départemens, qui toutes ont à se défendre contre des hommes repoussés, sans moyen d'existence, du commerce de leurs semblables, appellent impérieusement l'attention du gouvernement, et des mesures qui, conciliant les intérêts de la morale et de la sûreté publique, mettent un terme à ce qui existe sous ce rapport.

Nous rappellerons à nos lecteurs l'ouvrage remarquable et bien remarqué de M. Benoiston de Châteauneuf (*Voy. le Bullet.* Tom. XI, n° 13), où cet habile et savant écrivain a traité l'importante question qui nous occupe, avec autant de talent que de mesure; il propose la déportation à l'instar du système suivi en Angleterre.

Dans les deux lettres insérées dans le *Constitutionnel* des 17 et 20 septembre dernier, un anonyme, sans nier les avantages que l'on attribue à ce système de colonisation, tant comme moyen de délivrer la société des ennemis qu'elle conserve dans son sein, que comme mesure efficace pour les ramener à des sentimens honnêtes, croit que l'on doit examiner avant tout la justice de cette mesure. Il ne suffit pas, dit-il, de savoir si elle est utile, il faut s'informer si on a le droit de l'adopter. Cette colonisation, ajoute l'auteur de ces lettres, est une *déportation à perpétuité* qui prolonge la punition au-delà des limites tracées par les lois, et en crée une nouvelle plus terrible, puisqu'elle serait définitive. Ce système anéantirait d'ailleurs la gradation pénale. Il y aurait iniquité morale à confondre dans un même sort tous les forçats actuellement libérés, qui tous ne peuvent être confondus dans une même disposition, soit parce qu'ils n'étaient point criminels au même degré, ni punis de la même manière, soit parce que tous ne sont pas également incorrigibles. Une loi qui remplacerait par l'expatriation les travaux forcés à temps, ne paraît pas possible à l'auteur. Elle remplacerait, par une peine perpétuelle, une punition temporaire. En Angleterre, les seuls travaux à perpétuité sont remplacés par la déportation. L'auteur admet donc la déportation, mais pour cette seule classe de criminels, et la question des forçats libérés reste toujours sans solution. Le remède existe, ajoute-t-il, il ne

consiste point à attaquer ce mal dans ses conséquences, mais à le prévenir dans son principe. Cette partie est l'objet de la 2e lettre.

Ici l'on conçoit que l'auteur est obligé d'examiner les moyens que le législateur peut employer pour empêcher le crime de naître dans la société, et de tracer ensuite les règles à suivre pour ramener le coupable après l'accomplissement et pendant l'expiation du délit. Il ne nous est pas possible de le suivre dan les détails où il est obligé de descendre; nous signalons seulement sa pensée. Il réclame surtout de s améliorations possibles dans le régime des bagnes. Il propose surtout de substituer aux galères des maisons partielles, disséminées sur tout le territoire et qui, la nuit, contiendraient chacune un petit nombre de condamnés, occupés le jour à de grands travaux d'utilité publique.

M. Fresnel, prenant les choses dans l'état où elles se trouvent, offre d'y remédier par la création d'un établissement immense, asile de toutes les industries, soumis à un régime sévère, où l es forçats et autres prisonniers libérés pourraient se retirer : ils y seraient employés, y trouveraient un travail conforme à leur goût, dont ils recevraient le prix au moyen duquel ils pourraient, après quelques années, rentrer dans la société, s'y établir, y vivre honnêtement de leur industrie. Chaque département posséderait une maison pareille; l'auteur propose d'élever celle du département de la Seine dans la plaine de Saint-Denis, sur les bords du canal; il observe que cette situation, d'un facile accès, présenterait de grands avantages pour le transport des matières premières et pour le mouvement des produits fabriqués. L'établissement étant, de plus, voisin d'un casernement de troupes assez considérable, la répression des délits qui pourraient se commettre deviendrait certaine et prompte. A la suite du texte où il expose son dessein, M. Fresnel trace le plan détaillé de chacune de ces maisons; il en décrit la forme, la disposition, les dimensions, cherchant moins à présenter quelque chose d'entièrement nouveau, qu'à imiter les établissemens les plus renommés de l'Angleterre et de la Belgique.

Des avantages nombreux résulteraient sans doute de l'adoption des plans de M. Fresnel, s'il est vrai, comme l'on n'en peut douter, qu'une partie notable des forçats libérés se rejette

dans le crime, parce qu'elle n'a pu trouver de travail, parce qu'on l'a repoussée avec injure de tous les ateliers, de tous les établissemens agricoles. Une maison de refuge, où les forçats seraient nécessairement admis, sous la condition seulement d'y tenir une bonne conduite, serait, pour ces infortunés, un puissant moyen de réforme. Ce plan toutefois, on doit l'avouer aussi, n'atteindrait pas complétement le but. En effet, en délivrant la société des forçats les moins gangrenés, il serait impuissant contre ceux qui le sont le plus. Ce grand nombre d'hommes que la paresse a jetés dans le vice, que des passions honteuses ont précipités dans le crime, ceux-là n'iront pas dans la maison de refuge; il leur coûterait trop de renoncer à leurs habitudes vagabondes, de reprendre une existence réglée par le travail. Cette observation fait sentir combien sera toujours incomplet tout projet qui ne prendra pas les choses à leur source, qui ne commencera pas par l'amendement du prisonnier correctionnel, le suivant de degrés en degrés jusqu'aux bagnes, et ne l'abandonnant pas même lorsqu'il en sort. On n'en doit pas moins de reconnaissance aux efforts éclairés de M. Fresnel dont les vues sont saines, élevées, et dont la proposition, bien entendue, pourrait se coordonner heureusement dans un système général.

Après avoir fait connaître à ses lecteurs l'ouvrage de M. Fresnel, le *Constitutionnel* du 27 sept. donne l'extrait d'une lettre qui contient un autre projet, lequel concerne également les forçats libérés.

Cet autre projet est dû à M. de Villeneuve, propriétaire d'une étendue considérable de landes situées dans les environs de Bordeaux; ce propriétaire honorable offre d'en céder 70, 80, 100 et jusqu'à 200 journaux dont le défrichement serait confié aux forçats libérés. Ce territoire serait partagé en portions égales, coupées de fossés pour l'écoulement des eaux pluviales, et entourées de plantations qui les distingueraient à l'œil. Là s'éleveraient des métairies où chaque individu trouverait des moyens d'existence, sous la surveillance des autorités locales. On leur fournirait quelques bestiaux, des instrumens aratoires, et, devenus colons, fermiers, ils paieraient annuellement, à ce titre, une redevance calculée d'après leurs bénéfices probables. Ainsi vivraient avec leurs familles, soumis à un régime sévère sans

dureté, et environnés d'une force assez imposante pour assurer la répression des délits des forçats libérés. Ils formeraient, sur un vaste sol, une sorte de colonie intérieure, et peut-être cette innocente et laborieuse vie les ramènerait-elle aux principes de sociabilité que le vice et les passions avaient oblitérés dans leur esprit. Mais, pour l'exécution d'un pareil plan, il faudrait des capitaux assez considérables; et, dans la supposition où le gouvernement ne pourrait se charger de ces dépenses, M. de Villeneuve proposerait la création d'une Société de secours, qui ferait appel aux hommes charitables, et, soit au moyen de fondations, d'aumônes, ou même d'actions commerciales, rassemblerait un fonds suffisant pour subvenir aux dépenses. Si quelques citoyens malheureux, ayant éprouvé des revers de fortune, si des ouvriers sans travail sollicitaient leur admission dans la colonie, on pourrait les y introduire aux mêmes conditions, et sous l'obligation de se soumettre au régime qui y serait observé.

Tel est, en abrégé, dit l'auteur de l'article que nous empruntons, le plan proposé par M. de Villeneuve. L'idée qui l'a inspiré est, à nos yeux, extrêmement louable; elle mérite tous les éloges des philantropes; mais ne serait-ce point une de ces utopies plus séduisantes qu'exécutables? La colonie intérieure n'aurait-elle pas tous les inconvéniens du système colonial, sans offrir aucun de ses avantages? Et d'abord, qui pourrait penser sans frémir à la réunion, dans un seul canton, de tous les forçats libérés, formant une masse unique, et pouvant se livrer à des rébellions terribles? On a de justes espérances de leur réforme; mais, en supposant le non succès, que deviendrait la stabilité de l'État, si cette population corrompue, s'accroissant chaque jour, concevait l'idée de troubler le pays, d'y exercer ses brigandages; si, ce qui serait plus redoutable encore, quelques mécontens, quelques ambitieux voulaient en faire l'instrument de leur élévation? Il suffirait d'un tel noyau d'aventuriers et de barbares pour remettre en question l'existence, la civilisation du royaume. Dira-t-on que la surveillance des autorités, appuyée d'une force militaire, préviendrait ces dangers? Nous répondrons que, sur un territoire étendu, cette surveillance serait toujours très-incomplète. On le voit, le plan de M. de Villeneuve est susceptible de graves objections. Il semble que la première loi de toute bonne politique est la dissémination et non le rapprochement des forçats libérés. Le remède, s'il est

quelque part, est dans leur division indéfinie; à moins qu'on n'adopte le plan de M. Fresnel, projet qui rendrait la surveillance moins environnée d'obstacles.

Au reste, en accueillant avec reconnaissance les conceptions inspirées par la philantropie, il ne faut pas oublier qu'une pareille question domine toutes les autres. Avant de s'occuper des détails de l'exécution, il faut songer au principe; ici le principe c'est la législation. Nos lois criminelles, notre code pénal surtout, exigent une réforme complète. La gradation des peines, leur application, la latitude laissée aux juges, la classification des crimes et délits, tout a besoin d'être changé; ce sont les bases mêmes qui manquent. C'est après ce premier et indispensable travail qu'il faudra s'occuper des mesures d'application, du régime si funeste des prisons correctionnelles, du système des bagnes; c'est alors qu'il faudra examiner si la déportation à temps doit prendre la place des travaux forcés; si des maisons de refuge doivent être ouvertes aux prisonniers libérés; aujourd'hui toutes ces questions, quelque graves qu'elles soient, sont essentiellement secondaires. Toutefois, le mal actuel étant affreux, il ne serait pas inutile d'adopter un parti à l'égard des forçats libérés, et l'on doit quelque reconnaissance aux hommes qui consacrent leur temps et leurs lumières à éclairer l'opinion publique sur ce triste et périlleux sujet. F.

60. Aperçu comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres établies dans les Pays-Bas; par M. le comte Frédéric Skarbek (*Revue Encyclopéd.*; septembre 1828, T. XXXIX, pag. 550).

Nous citons ces réflexions judicieuses de M. de Skarbek, professeur d'économie politique à l'université de Varsovie, parcequ'après avoir examiné le système et les résultats des colonies libres de pauvres, et des colonies forcées de mendians et de vagabonds dans les Pays-Bas, il discute l'application que l'on peut faire du système des colonies forcées aux forçats libérés. Il pense que l'on pourrait les placer dans des établissemens analogues à ceux d'*Ommerschans* et de *Marksplas-Rykworsel*, les deux colonies forcées néerlandaises. Ils y seraient soumis au même système de réclusion et de travail que les mendians et les vagabonds, qui y sont renfermés. Ils s'y occuperaient, comme ceux-ci, à la culture d'un vaste champ, qui leur fournirait leur

nourriture et les matières premières de leurs vêtemens. Dans cette espèce de colonie le travail de chaque détenu est taxé une fois pour toutes; ce qu'il gagne en faisant plus que sa tâche de la semaine est ajouté au tiers de son gain habituel et lui forme un fonds de réserve. Lorsque ce fonds s'élève à 25 florins de Hollande, son propriétaire a le droit de demander son élargissement. Les forçats, ainsi intéressés, comme les autres, à être laborieux, sortiraient de détention, améliorés, avec une aptitude acquise au travail et un petit fonds pour entreprendre une industrie libre. Ce projet mérite toute l'attention des philantropes et des gouvernemens. A. D. V.

ESCLAVAGE DES NÈGRES.

61. I. The Slavery of the British West-India colonies delineated. — Tableau de l'esclavage dans les colonies britanniques des Indes-Occidentales, tel qu'il existe en droit et en fait; par James Stephens. Londres, 1824; Butterworth. (*Edinb. Review;* janvier 1825, p. 464. — *Revue Britan.;* n° 2, août 1825, p. 331.)

62. II. England enslaved by her own slave colonies. — L'Angleterre asservie par ses colonies à esclaves: Adresse aux électeurs et au peuple de la Grande-Bretagne; par le même. In-8° de 91 p. Londres, 1826; Hatchard. (*Ibid.*, février 1826, p. 406.)

63. III. An Essay on Slavery. — Essai sur l'esclavage; par un témoin oculaire. Londres, 1824; John et Henry Hunt. (*Orient-Herald;* mars, 1825, p. 330.)

64. IV. Immediate, not gradual abolition. — Abolition immédiate et non graduelle, ou Recherche sur les moyens les plus sûrs et les plus prompts de mettre un terme à l'esclavage dans les Indes occidentales. Londres, 1825; Hatchard. (*Ibid.*, p. 336.)

65. V. Considerations on negro slavery. — Considérations sur l'esclavage des nègres, contenant des documens authentiques sur l'état des nègres esclaves à Démérari; par Alex. Mac-Donnell, esq. secrétaire du comité des colons de Démérari. In-8° de 388 p. Londres, 1825; Longmann et Co. (*London litterary gazette;* 9 juillet 1825, p. 435). *Voy. le Bullet;* Tom. III, n° 350.

66. VI. A speedy end to Slavery. — Moyen sûr, équitable et efficace de mettre fin à l'esclavage dans les Indes occidentales;

par T. S. Winn. Broch. in-8°. Londres, 1825. (*Monthly Magazine;* novemb., 1825, p. 347.)

67. VII. Parallèle de l'ouvrier anglais et de l'esclave américain. (*European Magazine;* juin 1825, p. 539.)

68. VIII. Lettre a M. J.-B. Say, sur le produit comparé du travailleur libre et de l'esclave; par M. Hodgson. In-8° de 60 p.; 2° édit. Liverpool. (*Revue Britannique;* mars, 1826, p. 20.)

69. IX. Établissement formé par miss Wrigth aux États-Unis, pour l'affranchissement des esclaves. (*Le Globe;* 23 janvier 1827.)

70. X. Observations sur nos lois de douanes, relatives aux productions de nos colonies. In-8° de 72 p. Paris, 1827; Éverat.

La traite des noirs est maintenant abolie en droit dans le monde entier, le Brésil ayant enfin accédé, par un traité récent, aux mesures prohibitives adoptées par toutes les nations chrétiennes. Elle ne peut tarder à être abolie en fait, et elle le sera du jour où il plaira aux puissances maritimes de s'entendre pour l'assimiler à la piraterie. L'esclavage, au contraire, reconnu par tous les gouvernemens comme loi constitutive de leurs colonies, subsiste encore dans toute sa vigueur, et cette question, beaucoup plus compliquée que la première, ne paraît pas approcher de la solution à laquelle la force des choses doit nécessairement la conduire.

Pour se faire une idée juste de la situation des colonies à Nègres, il convient d'exposer d'abord les principes qui servent de base à leur législation relativement aux esclaves, quelque soient d'ailleurs les nuances apportées dans l'application. La condition de ces malheureux y est partout la servitude personnelle, telle qu'elle existait dans l'antiquité, telle qu'elle existe encore dans toute l'Afrique et dans une partie de l'Asie. Dans ce système, l'esclave cesse d'être compté au nombre des hommes; il devient légalement une marchandise, une chose, la chose de son maître. Ces axiômes sont les fondemens du droit colonial, et il est facile d'en déduire les conséquences.

L'esclave étant une *chose*, aucun des droits de l'humanité ne lui appartient; il peut être vendu, légué, donné en gage comme

tout autre bien meuble. Le mariage et les liens de famille n'existent point pour lui, puisqu'il est sans cesse exposé à se voir séparé pour jamais de sa femme et de ses enfans, et il ne connaît les sentimens d'époux et de père qu'à la manière des animaux domestiques. Ne retirant aucun fruit de son travail, le fouet est le seul mobile qui le fasse agir. Il ne possède rien en propre, et tout ce qu'il produit appartient à son maître. Son témoignage n'est point reçu en justice; si on lui fait quelque tort, la réparation n'en peut être demandée qu'autant que le maître se trouve lésé, de même que chez nous, celui qui blesse un animal n'est tenu qu'à payer au propriétaire des dommages et intérêts. Quant à des garanties envers son maître, il n'en a pas à réclamer; l'esclave est une propriété dont on peut user et abuser; le maître a droit de faire fustiger ses Noirs à volonté, de s'emparer de tout ce qu'ils possèdent, d'augmenter leur travail et de réduire leur nourriture autant qu'il lui plaît. Dans la rigueur du principe, il aurait même le droit de les tuer, puisque chacun est libre de détruire sa *chose;* mais l'esprit du christianisme ne pouvait se plier jusques là aux doctrines de la servitude; et, dans presque toutes les colonies, le propriétaire qui tue un Nègre *par pure méchanceté et sans provocation,* est puni de la peine capitale. Du reste, il peut le torturer, l'estropier, le mutiler, en s'exposant tout au plus à une amende ou à quelques mois de prison.

La société ne reconnaissant à l'esclave aucun droit, ne devrait aussi lui imposer aucun devoir, et ne le rendre personnellement responsable d'aucune de ses actions. Mais la nécessité d'une police sévère n'a point permis aux législateurs coloniaux d'être conséquens, en ce point, à leurs principes. Les esclaves, indépendamment de l'autorité du maître, toujours absolue jusque dans les mains du dernier surveillant auquel il lui plaît de la déléguer, sont encore justiciables des tribunaux criminels, et l'on a même institué contre eux des lois pénales d'une excessive rigueur. En général, les actes qui n'exposeraient un homme libre qu'à des poursuites correctionnelles sont pour eux des crimes capitaux, sans compter les nouveaux genres de délits que crée à leur égard une inquiète surveillance. Dans certaines îles, c'est un crime pour un esclave de battre du tambour, de sonner du cor, de cultiver tels ou tels produits, d'élever tels animaux domestiques, d'acheter ou de vendre telles marchandises. Ailleurs tout Nègre trouvé hors de la plantation à laquelle il appartient,

sans une permission écrite, est châtié sévèrement (1). S'il est surpris tentant de s'échapper de la colonie, il est puni de mort. Partout le moindre vol, le moindre outrage commis, soit de paroles, soit de fait envers un blanc est puni de mort, même dans le cas de défense personnelle. Un réglement de la Jamaïque érige en crime capital la simple pensée de la mort d'un blanc (*to compass or imagine the death of a white man.*)

Et en voyant la peine de mort ainsi prodiguée, rappelons-nous qu'il n'y a pas long-temps qu'on a cessé de brûler vifs les coupables, ou de les faire périr de faim et de soif dans une cage de fer, sans parler d'autres supplices atroces, qu'on appelait *punitions exemplaires.* Dans les dernières insurrections de Démérari, des Nègres ont été condamnés à recevoir *mille* coups de fouets!

Si l'on s'étonne que des nations policées aient pu adopter des lois aussi barbares, qu'on songe que les codes romains ne l'étaient pas moins, que les mœurs des Africains et des Asiatiques le sont souvent davantage; que telles sont enfin les conséquences inhérentes à l'état de guerre perpétuelle dans lequel vivent quelques milliers d'hommes libres, au milieu d'une population réduite à la condition des brutes. D'ailleurs le tableau que nous venons de présenter est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, celui de l'esclavage dans toute sa pureté. Or, cet état de choses est bien la base de la constitution sociale dans les colonies à Nègres; mais il a été plus ou moins modifié par des réglemens où l'on a tâché de concilier les droits de l'humanité avec les garanties nécessaires à la sûreté de la population blanche.

Les Espagnols ont les premiers introduit l'esclavage des Noirs dans leurs colonies. Cette mesure était favorisée par le Clergé lui-même, dans l'intérêt des malheureux Indiens; et l'esprit du christianisme, quoique faussé par les préjugés du temps, ne fut pas sans influence dans son exécution. Le gouvernement intervint dès l'origine pour adoucir le sort des Noirs esclaves par des réglemens dont la plupart peuvent encore servir de modèles. Les lois assurent à l'esclave la propriété de son pécule, et lui reconnaissent le droit de racheter en tout temps sa liberté. Chaque année le prix des affranchissemens est fixé par l'autorité; l'esclave qui a rassemblé la somme nécessaire, la porte au

(1) Il est bon de remarquer à cette occasion que tout homme de couleur est légalement présumé esclave jusqu'à la preuve contraire.

magistrat, qui prononce son émancipation. Ces sages mesures ont eu pour résultat de rendre les Noirs affranchis plus nombreux dans les colonies de l'Espagne que dans celles de toutes les autres nations. Cette race peuple presque entièrement, dans le Mexique et la Colombie, les plaines brûlantes qui s'étendent des montagnes au bord de la mer; et tandis que, dans les Indes occidentales, les esclaves sont en général aux hommes libres dans le rapport de 20 contre 1, ils ne forment qu'un tiers de la population à Cuba, et ne comptaient, en 1798, que pour $\frac{1}{7}$e dans la partie espagnole de St.-Domingue. C'est à l'Espagne qu'on doit aussi la création du *protecteur des esclaves*, magistrature sublime, qui donne à l'humanité un défenseur officiel, en présence d'un despotisme sans frein. Le gouvernement anglais s'est efforcé récemment d'introduire cette institution dans ses propres colonies, et les améliorations tentées de nos jours avec tant de peine et si peu de succès par la nation la plus éclairée de l'Europe sont empruntées, pour la plupart, aux codes espagnols du 16e siècle. Pour expliquer cette supériorité, il faut remonter à l'origine même des établissemens européens dans les Antilles. Les découvertes et conquêtes des Espagnols se firent par des vaisseaux et des troupes qui agissaient au nom du Roi, et étaient commandés par ses officiers. Une forme d'administration régulière s'établit aussitôt dans les pays conquis; l'influence d'un Clergé puissant y entretint des habitudes d'ordre et des idées d'humanité; un Conseil, composé des hommes les plus éclairés de l'époque, élaborait au sein de la mère-patrie la législation destinée à régir un nouveau monde. L'ordre de choses ainsi fondé, a duré pendant 300 ans; et quoique au 19e siècle, il ne se soit plus trouvé en harmonie avec la civilisation moderne, ceux qui l'étudieront sans partialité y reconnaîtront souvent l'empreinte d'une politique humaine et d'une profonde sagesse.

Les possessions de l'Angleterre et de la France eurent des commencemens bien différens. Ces colonies ne furent d'abord que des repaires de boucaniers et de pirates, unis seulement pour piller, et n'ayant d'autres chefs que ceux qu'ils se donnaient eux-mêmes. Lorsque leurs établissemens acquirent de l'importance, et que les gouvernemens de la mère-patrie consentirent enfin à les reconnaître et à les prendre sous leur protection, l'esprit chevaleresque et religieux du 16e siècle avait

fait place à des vues étroites d'intérêt commercial; en sorte que les règlemens coloniaux participèrent à la fois de la barbarie de leurs premiers fondateurs et de l'esprit mercantile des planteurs qui leur succédèrent.

Néanmoins, dans les Antilles françaises, les mœurs, à défaut des lois, ont rendu en général le sort des esclaves aussi doux qu'il puisse l'être sous un semblable régime. Les témoignages de tous ceux qui ont résidé dans nos colonies s'accordent à rendre justice aux habitudes patriarcales de la plupart des propriétaires. Beaucoup d'entre eux dorment sans crainte dans une maison ouverte, au milieu de deux ou trois cents Nègres, et leur confiance prouve qu'ils ne sont point entourés de malheureux. Les esclaves travaillent dans les champs depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, rangés sur une seule ligne, et animés par un chanteur qui est à leur tête. Ils ont trois heures de repos par jour; les travaux de sucreries sont relevés toutes les quatre heures. Les Nègres ont un jardin qu'ils cultivent pour leur propre compte; les légumes et les fruits qu'ils en tirent, ainsi que les animaux qu'ils élèvent leur appartiennent. Outre les dimanches et fêtes, il ont un jour par semaine qu'ils emploient à la culture de leur jardin, ou à en porter les produits au marché. Il n'y a pas d'exemple qu'un maître ait usé du droit que la loi lui donne de s'approprier le fruit de leur travail. Mais, quoique le caractère de la nation ait ainsi apporté quelque adoucissement à la barbarie des codes, le dépérissement de la population esclave prouve assez que les colonies françaises n'ont pu se soustraire aux funestes conséquences de la servitude.

Le mal est encore plus sensible dans les colonies anglaises, où les mœurs ne tempèrent point la dureté des lois, et où le système d'esclavage que nous avons développé plus haut reçoit, à peu d'exceptions près, une rigoureuse application. Les principaux traits de ce tableau sont empruntés à l'ouvrage de M. Stephens, d'après l'*Edinburgh Review*, et les autres écrits cités en tête de notre article, en confirment l'exactitude par de nombreux documens qui présentent la condition des Nègres sous l'aspect le plus déplorable (1).

(1) Il faut en excepter l'article de l'*European Magazine*, dont le rédacteur s'efforce au contraire d'établir, dans un parallèle très-piquant, que les Nègres des Indes occidentales sont infiniment plus heureux que les

Un tel état de choses ne pouvait être vu avec indifférence par un peuple généreux qui a le premier élevé la voix contre l'odieux trafic des Noirs. Aussi, depuis trente ans, les écrivains et les politiques les plus distingués de l'Angleterre n'ont cessé de réclamer avec la plus grande chaleur l'intervention du gouvernement en faveur des malheureux esclaves. Leurs efforts, secondés par le zèle actif des Sociétés pour l'abolition de la traite, ont enfin obtenu un commencement de succès. Le 15 mai 1823, le Parlement a adopté à l'unanimité une motion portant « qu'il convient de prendre des mesures efficaces et décisives pour l'adoucissement du sort de la population esclave des colonies britanniques; qu'au moyen de ces mesures, suivies avec modération et persévérance, la Chambre espère que le caractère moral de cette population s'améliorera progressivement, de manière à la mettre un jour en état de participer aux droits et priviléges dont jouissent tous les sujets de la Couronne; que la Chambre désire vivement que cette réforme s'accomplisse dans le plus bref délai compatible avec la sûreté des colonies et le respect dû à la propriété ». Cette résolution avait été proposée et appuyée par les ministres eux-mêmes; mais lorsqu'il s'agit de la mettre à exécution, de grands obstacles se présentèrent. Toutes les anciennes colonies anglaises ont reçu des chartes, en vertu desquelles elles ne reconnaissent dans leur administration intérieure d'autres lois que celles qui sont faites ou approuvées par les assemblées coloniales. On ne put donc que soumettre à ces assemblées les projets conçus pour l'amélioration du sort des esclaves, et elles rejetèrent unanimement toutes les propositions de ce genre qui leur furent adressées.

Ayant échoué de ce côté, le gouvernement britannique se borna à faire l'essai de ses plans dans les îles conquises où le pouvoir législatif de la Couronne s'exerce sans contrôle, espérant que ces améliorations effectuées paisiblement calmeraient les inquiétudes, et dissiperaient peu à peu les préjugés des colons anglais.

En conséquence, des ordres du Conseil, rédigés dans cet es-

prolétaires de la Grande-Bretagne. Cet article ne peut être considéré que comme un jeu d'esprit, et rappelle la plaisanterie faite, il y a deux ans, d'une souscription des esclaves noirs de la Jamaïque en faveur de leurs malheureux frères, les esclaves blancs de Manchester et de Birmingham.

prit, furent promulgués en 1824, non sans de vives remontrances de la part des planteurs dans les colonies de la Trinité et de Démérari.

Une des dispositions les plus remarquables de ces nouveaux règlemens est l'institution d'un *protecteur des esclaves*. Celui qui est revêtu de cet office ne doit posséder aucune plantation exploitée par des Nègres. Ses attributions sont de prendre connaissance de toutes les accusations ou poursuites dirigées contre des esclaves, d'assister à leur jugement comme à celui des personnes libres, qui seraient accusées de quelque délit commis envers eux, de soutenir dans tous les cas leurs intérêts, et de surveiller l'exécution des lois qui les protègent. A l'abri de cette magistrature tutélaire, on a pu établir contre le despotisme des maîtres quelques garanties que nous allons faire connaître pour donner une idée des abus auxquels on avait à remédier.

Le fouet ne doit plus être employé comme moyen d'excitation au travail, mais seulement comme punition; et, dans ce cas, le maximum de la peine est réduit à 25 coups, qui ne peuvent être infligés que 24 heures après la faute, et en présence d'un témoin libre. Le châtiment ne peut être renouvelé qu'après l'entière guérison des premières plaies. Il est défendu aux conducteurs de travaux de porter habituellement un fouet comme signe de leur autorité, et l'usage en est interdit dans tous les cas envers les femmes. Pour s'assurer que ces défenses ne seront point violées, il est ordonné de tenir dans chaque habitation un registre exact des punitions infligées, et d'en remettre tous les trois mois un extrait au commandant du district. La journée du dimanche est consacrée au repos, et aucune tâche ne doit être imposée aux esclaves depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin. Le mariage entre esclaves peut être autorisé par le *protecteur* lorsque le maître s'y refuse sans motifs suffisans. Dans les ventes par autorité de justice, il est défendu de séparer le mari de la femme, et les enfans au-dessous de seize ans de leurs parens (1). On reconnaît aux esclaves le droit d'acquérir et de

(1) Il est fâcheux qu'on n'ait pas étendu cette disposition aux ventes volontaires et surtout qu'on n'ait pas interdit les emprunts hypothéqués sur des esclaves; car l'esclave hypothéqué ne peut être affranchi et est nécessairement plus maltraité par son maître, qui cesse d'avoir un intérêt direct à sa conservation.

posséder des biens, et d'en disposer à leur volonté. Les actes d'affranchissement sont exemptés de toute redevance fiscale. L'esclave a toujours le droit de racheter sa liberté; s'il ne peut s'accorder à cet effet avec son maître, ou si ce dernier est absent, mineur ou interdit, l'esclave a recours, par l'intermédiaire du *protecteur*, à l'autorité du juge (*chief justice*), qui, sur le rapport des experts nommés respectivement par les parties, fixe le prix du rachat et prononce l'affranchissement. Enfin le témoignage des esclaves est admis en justice, pourvu qu'un ecclésiastique certifie qu'ils sont instruits de la nature du serment. On a seulement excepté de cette faculté les causes civiles où le maître de l'esclave est intéressé, et les accusations capitales dirigées contre les Blancs.

Ces règlemens sont humains et sages, et l'on y reconnaît avant tout le respect pour les droits acquis, base constante de la politique anglaise. L'expérience a d'ailleurs prouvé combien la résistance des colons était aveugle; car, dans les lieux où les ordres du Conseil ont reçu leur exécution, il ne s'est point manifesté depuis deux ans le moindre signe d'insubordination parmi les Nègres. Cependant, quelque justes et salutaires que fussent ces réformes, le gouvernement, toujours fidèle à ses principes, n'a point tenté de les imposer violemment aux îles où le pouvoir législatif réside dans les assemblées coloniales. En vain, des publicistes distingués ont prétendu que les actes du Parlement doivent avoir force de loi dans toutes les parties de l'empire britannique, le ministère a repoussé avec raison cette orgueilleuse prétention qui a été, dans le siècle dernier, la première cause du mécontentement et de la révolte des États-Unis. Aussi les philantropes ardens de la mère-patrie sont-ils loin d'être contens des mesures effectuées. L'obstination des colons à repousser même ces faibles améliorations, paraît avoir exaspéré les esprits, et soulevé au plus haut point l'indignation publique. Les articles des journaux anglais, que nous analysons, en offrent de curieux exemples. Tout ce que la haine et le mépris peuvent accumuler de termes injurieux y est prodigué aux planteurs des Antilles. L'auteur du pamphlet intitulé *Abolition immédiate*, exhorte le peuple anglais à renoncer à l'usage du sucre et du café pour ruiner les cultures des Indes occidentales. Le rédacteur de l'*Edinburgh Review* va jusqu'à souhaiter que la

mer se soulève pour engloutir ces terres maudites; reproduisant ainsi le mot célèbre d'un démagogue français : périssent les colonies plutôt qu'un principe! Ces déclamations étant étrangères à notre plan, nous ne nous y arrêterons pas davantage, et nous nous bornerons à chercher dans les faits qui s'y trouvent mêlés, quelques notions positives sur la situation actuelle des colonies à Nègres.

Dans un précédent article (1), nous avons avancé que la cause qui avait donné naissance à la traîte des Noirs, et l'avait depuis entretenue, semblait être l'impossibilité de faire cultiver par une autre race d'hommes les terres des contrées maritimes situées entre les tropiques. A l'appui de cette opinion, nous avons fait remarquer que les limites de l'esclavage des Nègres étaient les mêmes à peu près que celles de la fièvre jaune, et qu'on n'avait jamais songé à employer des esclaves noirs hors de ces climats dévorans, où la race blanche, malgré l'état d'aisance dans lequel vivent presque tous les Créoles, ne peut échapper à un dépérissement rapide. La race indienne elle-même ne paraît pas y être capable d'efforts soutenus; car elle s'est éteinte lorsque les Espagnols ont voulu l'assujettir au travail dans les îles et dans les parties basses du continent, appelées *tierras ardientes,* tandis que, sous le même régime, elle s'est conservée et même accrue sur les plateaux du Mexique et du Pérou.

L'exploitation par le moyen des Noirs est donc une nécessité pour certaines parties des possessions européennes de l'Amérique; mais ce mode d'exploitation, tel qu'il existe aujourd'hui, est le plus cher et le moins productif de tous.

« Que l'on calcule, a dit Franklin, l'intérêt du prix d'achat d'un Noir, le taux d'assurance de sa vie ou les risques de sa perte, son entretien complet, les frais de ses journées de maladies ou de repos, les pertes qui résultent de sa paresse, d'autant plus naturelle qu'il n'est nullement intéressé à ce que son travail soit productif; ce que coûte l'intendant, dont la présence et le fouet sont toujours nécessaires; qu'on ajoute à cela les pertes occasionées par le gaspillage, ou même par les vols de l'esclave (car tout esclave, par la nature même de l'esclavage, est voleur), « et qu'on compare ensuite ces frais avec le salaire d'un mineur ou d'un fileur anglais, on se convaincra que le tra-

(1) *Bulletin*, Tom. XIII, n° 186, ann. 1828.

vail en Europe est infiniment à meilleur marché que dans les Antilles. » Un rapport officiel, publié dans l'un des états de l'Union, établit qu'en estimant au taux courant le prix d'un Nègre, et en admettant qu'il devra consacrer quinze ans de santé et de forces, seulement à liquider le prix d'achat, son travail est au moins de 25 pour cent plus cher que celui des travailleurs libres dans les états voisins (1).

En effet, quoique la nourriture des Nègres ne se compose que de patates, d'ignames et de poissons secs, elle revient fort cher au propriétaire.

« Il est vrai de dire, écrit un respectable colon des Barbades, que nous consacrons à la nourriture de nos esclaves un espace de terrain beaucoup plus vaste qu'il ne faudrait; mais les Noirs, qui savent bien qu'ils n'ont aucun droit de propriété sur ces terres, et que leurs maîtres doivent pourvoir à leur existence si la récolte est mauvaise, en négligent beaucoup la culture. De plus, la récolte est souvent spoliée sur pied par les intendans noirs ou leurs protégés; de sorte qu'il n'entre pas en magasin le tiers du produit. Mais, si nous pouvions nous reposer sur leurs soins et leur activité pour une espèce de culture par fermage, nul doute qu'ils ne fussent mieux nourris qu'aujourd'hui, et en même temps à bien meilleur marché. Car dans l'état actuel des choses, nous cultivons en pure perte trois fois plus de terres qu'il n'en faut, et la culture qui se fait à contre-cœur et par contrainte est médiocre. » Ces faits expliquent comment les récoltes des Antilles sont insuffisantes pour la consommation des habitans, et comment les colons, par la cherté même du travail, sont toujours forcés de maintenir à un prix élevé les produits de leurs cultures.

De là cet état de malaise qui se fait sentir dans toutes les Antilles; de là ces appels aux gouvernemens des métropoles, pour obtenir le secours des prohibitions et des taxes contre les produits du travail libre; de là ces impôts énormes, payés sous le nom de droits de douane par les consommateurs européens,

(1) Il résulte des savantes recherches de M. Dureau Delamalle, que du temps de Columelle, chez les Romains, la dépense d'un esclave était de 1100 fr. environ de notre monnaie par an, ou de 3 fr. par jour, ce qui est plus du double du taux moyen de la journée de travail en France. (*Bulletin*, novembre 1827, p. 303.)

pour permettre aux planteurs de produire à grands frais ce qu'on obtient ailleurs à bon marché. On a calculé que le renchérissement des denrées coloniales, occasioné par les taxes à l'importation des produits de l'Inde, coûtait annuellement à l'Angleterre 1,200,000 liv. st., et à la France, 15 à 18 millions (1).

Si l'on ajoute à ces sommes les dépenses annuelles de l'administration des colonies et des garnisons nombreuses qu'on est forcé d'y entretenir pour garantir la sûreté d'une poignée de blancs, isolés au milieu d'une population hostile, on aura l'idée de ce que coûte le maintien de l'esclavage aux nations chrétiennes de l'Europe.

Mais ces sacrifices n'ont pas même le triste résultat d'atteindre leur but; ils prolongent la détresse des propriétaires, plutôt qu'ils n'en arrêtent les progrès. Malgré le prix élevé des denrées coloniales, la culture par les Nègres exerce l'influence la plus désastreuse sur le prix des terres. Ce fait est surtout remarquable aux États-Unis. Le Maryland contient beaucoup d'esclaves qui sont presque tous répartis dans les plaines; la partie montagneuse au contraire n'en renferme presque point, et, de sa nature, elle est aride et difficile à labourer; la partie basse a de plus l'avantage d'être arrosée par des rivières qui se déchargent dans la baie de Chesapeak, et la facilité des communications permet d'y effectuer les transports pour un tiers du prix qu'ils coûtent dans la partie haute. Malgré ces avantages du sol, des routes et du climat, on ne trouve à vendre les terres de la portion cultivée par les nègres, terme moyen, que pour la moitié du prix des terres hautes qui sont cultivées par des mains libres. Dans la Virginie, qui a des esclaves, les terres ne se vendent, toutes choses égales d'ailleurs, que le tiers de ce qu'elles valent dans la Pensylvanie qui n'en a pas. La difficulté de trouver des acquéreurs pour les plantations des Antilles, est un fait notoire (2).

(1) La consommation annuelle de la France en sucre est de 55 millions de kilogr., au prix moyen de 1 fr. le kil. Le renchérissement causé par la taxe est évalué à 30 pour o/o. Ces calculs sont extraits de la brochure intitulée: *Observations sur nos lois de douane*, qui paraît être l'ouvrage d'un négociant instruit.

(2) Les recherches de M. Dureau Delamalle prouvent que l'esclavage exerçait une influence non moins fâcheuse sur la valeur des terres chez les anciens.

En même temps la gêne des propriétaires s'accroît d'année en année; on peut en juger par les documens suivans.

Dès 1792, un rapport officiel de l'assemblée coloniale de la Jamaïque constatait que, dans le cours des 20 années précédentes, 177 plantations avaient été vendues pour payer les dettes des propriétaires, 92 étaient dans les mains des créanciers, et la somme totale des créances qui avaient donné lieu à des poursuites judiciaires dans le même espace de temps, s'élevait à 22,563,786 liv. st. En 1807, le même corps affirmait qu'un quart des propriétés de l'île avait été, depuis quelques années, vendu, abandonné aux créanciers, ou mis en séquestre. Enfin, en 1811, cette assemblée représentait que presque toutes les plantations avaient passé l'une après l'autre dans les mains des créanciers domiciliés en Europe, tellement, qu'on voyait des paroisses et des districts entiers où il ne restait plus un seul propriétaire résident. Ces résultats ne paraîtront pas étonnans, s'il est vrai, comme l'atteste le rapport d'un comité de la Chambre des communes, publié en 1807, que le planteur ne puisse avoir de profit qu'en retirant 10 p. cent de son capital primitif, et que depuis une longue série d'années, les récoltes n'aient pas donné le tiers de ce revenu.

Remarquons cependant que ces documens s'appliquent en grande partie à l'époque la plus favorable au commerce des Antilles, celle où elles avaient encore le monopole presque exclusif des denrées tropicales, que l'on continue d'appeler, par habitude, coloniales; où St.-Domingue, dévastée par dix années de guerres sanglantes, ne donnait aucun produit, où l'on pouvait enfin se procurer des esclaves par le moyen de la traite. Mais aujourd'hui que le prix d'achat des Nègres est élevé à un taux exorbitant, et que bientôt, il faut l'espérer, on ne pourra plus en acheter à aucun prix; aujourd'hui que les travailleurs libres de l'Inde, d'Haïti et de l'Amérique du Sud inondent de leurs produits les marchés de l'Europe, ce n'est pas seulement la prospérité, c'est l'existence même des colonies à esclaves qui nous semble menacée.

En effet, si les traités relatifs à l'abolition de la traite sont fidèlement exécutés, le recrutement extérieur de la population noire deviendra tout-à-fait impossible; et, dans sa condition actuelle, cette population décroît avec une effrayante rapidité.

La diminution annuelle du nombre des esclaves est généralement évaluée, dans les Indes occidentales, au taux moyen de 5 p. o/o, ou de $\frac{1}{20}$.

Il existait à Démérari, en 1821, 77,376 esclaves; en mai 1823, ce nombre était réduit à 74,418, et dans l'intervalle on en avait importé 1293; la diminution avait donc été de 4,251, en moins de deux ans, ou d'environ $\frac{1}{37}$ par année. A la Jamaïque, on comptait, en 1790, 250,000 Nègres; 189,000 y ont été importés de 1790 à 1820, et à cette dernière époque, il n'en existait dans la colonie que 340,000; il y avait donc eu perte de 100,000 Nègres ou d'un quart de la population en trente ans. Ce qui prouve au reste que ce dépérissement de la race noire ne doit être imputé qu'à l'esclavage, c'est la multiplication des Nègres affranchis dans les possessions espagnoles, et surtout l'étonnant accroissement de la population d'Haïti.

En 1798, la partie espagnole de St.-Domingue était peuplée de 110,000 hommes libres et de 15,000 esclaves. La partie française, suivant les évaluations données par Prieur à l'Assemblée nationale, évaluations plus fortes que toutes celles qu'on avait publiées jusqu'alors, aurait contenu, en 1790, 40,000 Blancs et 500,000 Nègres. Ainsi, la population totale de l'île, au commencement de la Révolution, n'excédait pas 665,000 ames. Or, le dernier recensement fait en 1824 a donné pour résultat 935,335 habitans. C'est par conséquent un accroissement de 30 pour o/o dans l'espace de 30 ans, malgré les guerres, les massacres et l'expulsion de la race blanche.

Les causes de la singulière stérilité des Nègres esclaves sont fort bien exposées dans l'*Essai sur l'esclavage par un témoin oculaire* (1). « Il n'existe, dit l'auteur, aucun lien de famille, aucune union légitime entre les Nègres des deux sexes. Delà, les avortemens fréquens occasionés soit par le déréglement des mœurs, soit par l'effet des châtimens ou du travail forcé imposé aux femmes enceintes. Les enfans, après un allaitement pénible, sont séparés de leurs mères, qu'on renvoie aux travaux des champs, et confiés à la garde de quelque vieille négresse dont on ne peut attendre toute la sollicitude des soins maternels. A peine ont-ils atteint trois ou quatre ans qu'on les emploie dans

(1) Cet ouvrage est attribué à un voyageur allemand d'un mérite éminent.

l'atelier à des travaux légers, il est vrai, mais qui, durant depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, épuisent les forces et arrêtent le développement du jeune âge. Aussi, voit-on généralement aux Antilles les enfans attaqués d'une maladie qui les enlève presque tous, et à laquelle on cherche en vain des remèdes. Cette maladie n'est autre que celle qui dévore en Europe les enfans trouvés, malgré le zèle des administrations charitables. C'est l'absence des soins maternels que les liens d'une union légitime peuvent seuls assurer à l'homme naissant, et qui lui sont indispensables dans ses premières années.

Le décroissement de la population noire a donc sa source dans le travail forcé et dans la dégradation morale des esclaves. Le mal cesserait avec ces deux causes, et la race des Nègres redeviendrait ce qu'elle a été partout où elle s'est trouvée libre, la plus féconde de toutes les races d'hommes. Sous l'influence de l'esclavage, au contraire, il est facile de déterminer l'époque peu éloignée, où, privée du recrutement qu'elle tirait de la traite, la race noire disparaîtrait des Antilles, comme la race indienne en a disparu au 16e siècle, laissant le pays sans habitans et la terre sans culture.

D'après cet exposé, il nous semble évident que le maintien de l'état actuel des colonies à nègres coûte aux puissances européennes des sommes énormes en pure perte et ne peut qu'amener la ruine des établissemens qu'on veut protéger. Il faut donc, dans l'intérêt des gouvernemens et des planteurs eux-mêmes, comme dans celui de l'humanité, que cet état de choses soit changé, et l'abolition de la traite rend cette réforme non-seulement indispensable, mais urgente.

Néanmoins, on ne peut s'empêcher de convenir que, dans de pareilles questions, des difficultés sans nombre apparaissent entre l'application et le principe, quoique aux yeux des philantropes, qui prennent en Angleterre le nom d'*Abolitionistes*, la solution soit très-simple. Il ne s'agit, selon eux, que de proclamer en deux mots l'abolition de l'esclavage, et tous les Nègres des Antilles seront affranchis le même jour. Mais que fera-t-on de cette masse immense de prolétaires sans instruction, sans religion, sans morale, abrutie et exaspérée par le sentiment de ses maux et dénuée de toute industrie et de tout moyen d'existence? Qui leur inspirera tout à coup l'amour du travail et le respect

de la propriété? Comment enfin justifiera-t-on la spoliation des colons qui invoquent avec raison la légitimité d'une propriété acquise en vertu des lois du pays? Ces objections présentées avec force dans les écrits de plusieurs colons respectables, et notamment dans l'ouvrage du secrétaire de l'assemblée de Démérari, analysé par la Gazette littéraire de Londres, ont dû fixer sérieusement l'attention des hommes d'état et méritent d'autres réponses que des citations de la Bible. L'auteur de l'*Essai sur l'esclavage* manifeste au moins un sentiment d'équité dans son plan d'émancipation. Il propose de créer, par acte du Parlement, un fonds spécial destiné à indemniser les propriétaires d'esclaves. Pour établir cette indemnité on ajouterait au prix d'achat de l'esclave l'intérêt de ce prix à 5 p. 0/0, et la dépense annuelle du maître en habits, nourriture, entretien, etc. On déduirait ensuite de cette somme la valeur des journées de travail de l'esclave, à partir de son acquisition, et la balance serait soldée au moyen du fonds spécial. On ne saurait méconnaître dans ce projet le désir de concilier l'humanité avec la justice. Mais il laisse subsister tous les inconvéniens et tous les dangers de l'émancipation immédiate, dangers bien plus à redouter que l'iniquité même de la mesure.

En général, dans la politique, comme dans la nature, rien ne se fait bien qu'avec le temps. Les phénomènes instantanés sont toujours destructeurs, et toute révolution subite est une grande calamité. Ce n'est que par degrés que l'homme arrive à l'entier développement de ses facultés physiques et morales; c'est aussi graduellement qu'il doit obtenir la liberté; telle a été la marche suivie au moyen âge par les populations de l'Europe. Un état intermédiaire a marqué le passage de la servitude des Anciens à l'indépendance des temps modernes. Ce que l'influence du christianisme a fait alors, les lumières de notre âge ne pourraient-elles le renouveler dans un autre hémisphère avec cette rapidité et cette régularité qu'elles impriment à tous les mouvemens sociaux? Le premier pas à faire serait de rendre le nègre à la dignité et aux droits de la nature humaine, en abolissant l'esclavage personnel. Attaché au sol qu'il cultive comme serf de la glèbe, mais l'exploitant par lui-même et pour son propre compte, moyennant une redevance fixée de gré à gré avec son maître, il s'attacherait à le rendre plus productif, et l'intérêt

qu'il trouverait dans les fruits de son travail doublerait ses efforts. Il pourrait former des liens de famille ; et dès lors, la population noire, loin de décroître chaque année, suivrait la marche progressive que lui a marquée la nature. De leur côté, les propriétaires, au lieu de machines coûteuses mises avec peine en mouvement par le fouet d'un conducteur, et toujours prêtes à réagir contre ceux qui les emploient, auraient sur leurs terres des ouvriers intelligens, ou des tenanciers fidèles. Enrichis par le bon marché du travail libre, ils pourraient baisser le prix de leurs denrées et soutenir la concurrence des producteurs des autres parties du monde, sans l'appui d'un injuste monopole.

Les objections à ce système, tirées du caractère des Nègres, de leur invincible apathie, de leur inaptitude au travail, nous paraissent précisément fondées sur les vices que l'esclavage enfante. Peut-être n'est-il pas bien prouvé que la race noire soit susceptible d'atteindre le point le plus élevé de la civilisation européenne. Mais, l'exemple d'Haïti, de l'Amérique du sud, de quelques peuplades même de l'intérieur de l'Afrique ne permet pas de douter que les nègres ne puissent devenir de bons soldats, des artisans adroits et patiens, des cultivateurs laborieux.

D'ailleurs l'expérience a déjà démontré la possibilité et les avantages du travail libre dans les exploitations coloniales. Un planteur des Barbades, aussi riche qu'humain, M. J. Steele, tenta en 1781, de rendre plus productif le travail de ses nègres en remplaçant l'aiguillon des châtimens par celui des récompenses. Il essaya la voie des primes d'encouragement, et à l'instant, les plus indolens se mirent à travailler avec une ardeur incroyable. Il établit ensuite pour chaque Noir un système de gages réguliers et progressifs, et le surcroît de production que le travail libre fournit, lui permit de les payer sans désavantage. Cet essai fut couronné des plus heureux succès ; en moins de quatre ans, le profit net de la plantation s'accrut au quadruple (1).

Une expérience du même genre a été tentée aux États-Unis par une dame anglaise, miss Wrigth, qui a voyagé en France et qui s'était d'abord fait connaître dans le monde littéraire par quelques ouvrages agréables. Cette dame, portant l'amour de

(1) On trouve des détails circonstanciés sur la belle expérience de M. Steele aux Barbades dans le *journal de la Société de la morale chrétienne*, vol. V, p. 357.

l'humanité jusqu'à l'enthousiasme, a conçu le projet de former un établissement dans les forêts vierges de l'état de Tennessee, où les lois n'autorisent point l'esclavage des Noirs. Son plan consiste à acheter des Nègres esclaves et à les transporter sur les terres qu'elle a acquises, pour les employer comme fermiers ou travailleurs libres, avec la seule obligation de rester dans l'établissement jusqu'à ce que le produit de leur travail ait remboursé le prix de l'achat. Une lettre écrite par miss Wrigth elle-même, et insérée dans le *Globe*, donne des renseignemens très-détaillés sur son entreprise, qui paraît avoir été commencée avec de bien faibles moyens. Il est à souhaiter qu'elle ait assez de succès pour acquérir quelque importance.

La colonie hollandaise de Batavia offre un exemple plus décisif des avantages de l'exploitation libre dans les cultures coloniales. Là, le propriétaire loue ses champs à une espèce de fermier chinois qui, lui-même, sous-loue la terre en lots de 50 ou 60 arpens à des travailleurs libres, qui paient une certaine somme par *pécul* (133 kil.) de sucre fabriqué. Tous ces travailleurs libres se divisent l'ouvrage; les uns récoltent les cannes et les portent au moulin; les autres font cuire le sirop; d'autres sont chargés de la clarification. Tous ces travaux sont exécutés par une répartition volontaire. Quand la saison de la fabrication est passée, les travailleurs quittent la plantation, se livrent à des occupations diverses pendant les pluies, et il n'en reste sur les lieux que le nombre nécessaire pour l'entretien des pieds de canne. « Après avoir passé deux ans dans les Antilles anglaises, dit un planteur de cette nation, M. Botham, je me suis établi dans l'Inde, à Bencoulen, où j'ai organisé une fabrication de sucre. J'ai éprouvé alors combien ce nouveau genre de travail est utile au propriétaire. Je me suis même persuadé, d'après mon expérience personnelle, que si l'on adoptait dans nos îles à sucre le mode de culture libre usité dans l'Inde, la moitié des travailleurs actuels suffirait pour obtenir la même production. » C'est ce que prouve évidemment la grande différence de prix qui existe entre les sucres de l'Inde et ceux des Antilles.

On ne saurait donner trop de publicité à des faits de ce genre, pour convaincre les colons eux-mêmes que leur intérêt, disons plus, leur unique moyen de salut est de substituer un mode quel-

conque de travail libre au travail forcé actuellement en usage. Mais il appartient aux gouvernemens de donner l'impulsion à cette grande réforme, en supprimant les codes barbares de l'esclavage personnel, en rayant des lois de toutes les nations chrétiennes cet odieux principe qu'un homme peut devenir marchandise; en élevant enfin les Nègres, sinon à l'indépendance du citoyen, au moins à la condition du serf de la glèbe. Dans cet état, il serait permis à la race noire d'acquérir l'instruction et les principes de religion et de morale qu'on ne saurait aujourd'hui lui inculquer sans danger. Car comment accorder les doctrines du christianisme avec une législation qui réduit l'homme au niveau des brutes (1)? Peu à peu, le Nègre enrichi par son travail acheterait sa liberté, et plus tard deviendrait lui-même propriétaire. Il arriverait à jouir des droits de citoyen à mesure que son éducation morale perfectionnée et des moyens d'existence acquis l'en rendraient digne. Un jour peut-être, on verrait des populations noires indépendantes cultiver et défendre, sous la protection des métropoles, ces contrées dont le climat dévore, depuis trois siècles, les Blancs qu'y attire l'avidité du gain, ou que la raison d'état envoie languir dans des forts élevés et entretenus à grands frais sur des côtes pestilentielles.

Tels sont les vœux que tout philantrope éclairé peut former pour l'avenir, et dont on doit attendre la réalisation de la sagesse des hommes d'état. Il est à souhaiter que des écrits rédigés dans ce sens et riches surtout d'expériences et de faits placent la question sous son véritable point de vue, en écartant à la fois l'aveuglement des préjugés et la déclamation d'un enthousiasme irréfléchi.

De tous les articles que nous avons cités, celui de la *Revue britannique* nous paraît le plus approcher de ce but, en même temps qu'il est le plus remarquable par l'abondance des documens et l'appréciation consciencieuse des faits (2). J. DE P.

(1) C'est ce qu'ont fort bien senti les colons anglais lorsqu'ils ont fait déporter ou pendre les missionnaires méthodistes qui avaient eu l'imprudence de porter les paroles de l'Évangile dans des ateliers d'esclaves.

(2) Cet article est un résumé rapide de l'excellente brochure de M. Adam Hodgson, intitulé : *Lettre à M. J. B. Say sur le produit comparé du travailleur libre et de l'esclave.* Liverpool, in-8° de 60 pag.

71. I. A Practical View of the present state of slavery in the west Indies. — Coup-d'œil pratique sur l'état actuel de l'esclavage dans les Indes-Occidentales; par Alex. Barclay, lequel a résidé 21 ans à la Jamaïque. In-8°. Londres, 1826.

72. II. Speech of the hon. Henry Clay. — Discours prononcé devant la Société de colonisation américaine, le 20 janv. 1827, avec des pièces justificatives. Washington, 1827. (*Americ. quart. Review*; sept. 1827, p. 237.)

73. III. A short Review of the slave trade and slavery. — Aperçu sur la traite et sur l'esclavage, avec des considérations sur les avantages qui résulteraient de la culture des productions tropicales par le moyen d'un travail libre. Birmingham, 1827; Beilby et Knott. (*Edinburgh Review*; octob. 1827, p. 490.)

Parmi les nombreux ouvrages qui traitent de l'esclavage des Noirs, il n'en est pas de plus instructifs que ceux qui sont écrits sur les lieux mêmes, en présence des faits et au milieu des intérêts si divers et si compliqués que cet ordre de choses a créés dans le Nouveau-Monde. Tel est le caractère de l'article inséré à ce sujet, en septembre 1827, dans la *Revue américaine*, imprimée à Philadelphie, et des écrits qui y sont analysés.

Le premier et le plus important est le coup-d'œil pratique sur l'esclavage des Indes-Occidentales, par M. Barclay, qui s'annonce comme ayant résidé vingt ans à la Jamaïque, et paraît s'être proposé de réfuter dans l'intérêt des colons, les ouvrages publiés en Angleterre par M. Stephen, en faveur de l'abolition immédiate. M. Barclay donne des détails fort curieux sur les habitations, les vêtemens, la nourriture, les travaux, les jeux et les mœurs des nègres des Antilles. Ces descriptions ne sont sans doute pas exemptes de partialité, et l'on peut croire que tout y est présenté sous le jour le plus favorable à la cause embrassée par l'auteur; mais elles sont empreintes d'une couleur locale qui inspire la confiance, et leur exactitude est confirmée par le suffrage du rédacteur de la Revue américaine.

Les faits exposés, tant dans l'ouvrage de M. Barclay que dans l'article de la *Revue*, nous paraissent surtout conduire à une conclusion d'un intérêt majeur, que plusieurs publicistes anglais s'obstinent encore à nier; nous voulons parler de l'influence de

la suppression de la traite sur la condition et le caractère moral des Nègres esclaves.

Tant que les vaisseaux négriers vomirent chaque année dans les colonies des milliers de sauvages étrangers aux langues et aux mœurs européennes, abrutis par la superstition, et dont la férocité naturelle était encore exaspérée par les souffrances de la traversée, il fut impossible de soumettre de pareils hommes à un autre régime que celui du travail forcé, et l'appareil de la terreur n'était que trop nécessaire pour la sûreté de ceux qui les employaient. Sous ce régime, les population esclaves, arrachées violemment à leur patrie et à leurs habitudes, dépérissaient avec une effrayante rapidité, et le trafic infâme qui les renouvelait sans cesse entretenait dans les colonies la barbarie des mœurs africaines. Alors toute amélioration était impraticable, on peut même dire dangereuse, et ce n'était pas sans raison que les colons voyaient dans les moindres tentatives de ce genre le signal de leur destruction.

Aujourd'hui, vingt ans se sont écoulés depuis que la traite est abolie dans les colonies anglaises. Dans cet espace de temps, la race des esclaves importés d'Afrique s'est en partie éteinte. Les nouvelles générations nées dans le pays, formées dès leur plus tendre enfance aux mœurs, à la religion, au langage de leurs maîtres, habituées à des idées d'ordre et de subordination, sont aptes à recevoir des améliorations de tout genre. Aussi leurs progrès, suivant M. Barclay, sont-ils déjà très-sensibles.

Les lois ont limité les châtimens, comme nous l'avons dit dans un précédent article; mais l'influence des mœurs a plus fait encore que les lois. On compte à peine aujourd'hui une punition sur vingt qu'on infligeait il y a quinze ans, et le nombre des esclaves exécutés en vertu de sentences judiciaires a diminué dans la même proportion. Les chaînes et les colliers de fer ont cessé d'être en usage dans la plupart des habitations. On ne voit presque plus de Nègres qui ne soient pas baptisés. Le nombre des églises est triplé, et toutes sont fréquentées assiduement par les esclaves. L'union des deux sexes, abandonnée au hasard parmi les Nègres de traite, commence à être généralement sanctifiée par les liens du mariage, et crée l'esprit de famille. Sous le régime de la traite, les Noirs nouvellement importés étaient entretenus aux frais du maître et logés avec les Nègres créoles; il

en résultait pour tous, les mêmes désordres et la même oppression. Maintenant chaque famille a sa cabane, avec un terrain qui lui appartient en propre et qu'elle cultive à son profit aux heures où elle n'est pas employée dans les ateliers du maître. Ainsi se forment dans les habitations des villages dont les cabanes, ombragées de cocotiers, entourées de jardins, sont loin de présenter l'aspect de la misère.

En même temps, par suite des facilités accordées aux affranchissemens, le nombre des Nègres libres augmente avec rapidité. Il s'est élevé de 1800 à 35,000 à la Jamaïque depuis 1787, et continue à s'accroître dans la même proportion.

Ce que nous appelions de nos vœux, dans un précédent article, commence donc dès à présent à se réaliser en partie. Les modifications introduites, par la suppression de la traite, dans les mœurs comme dans les intérêts des maîtres et des esclaves, amènent par degrés les nègres à cette sorte de condition intermédiaire qui leur promet dans un avenir plus ou moins éloigné, la jouissance complète des bienfaits de la civilisation et de la liberté.

Cependant les assertions de M. Barclay semblent contredites par le décroissement de la population esclave, qu'on n'a pas cessé d'observer depuis vingt ans dans les colonies anglaises. Il répond à cette objection, que la mortalité a porté principalement sur les Nègres de la traite, qui étaient encore en fort grand nombre dans ces colonies, et qu'on remarque beaucoup moins de décès dans les habitations dont les Nègres sont créoles. A la Barbade, où depuis 1786, on n'a importé aucun Nègre, et où l'on peut supposer par conséquent, que la race des Noirs de traite a presqu'entièrement disparu, l'accroissement a été de 9000, sur une population de 69,000 esclaves dans l'espace de huit années, de 1812 à 1820, et par conséquent d'environ $\frac{1}{70}$ par année. Il y a lieu d'espérer que les résultats seront les mêmes dans les autres îles, lorsqu'il se sera écoulé un temps assez long pour que l'influence de la traite ne s'y fasse plus sentir.

L'exemple des États-Unis est bien propre à confirmer cet espoir, et la comparaison que le rédacteur de la *Revue américaine*, établit entre la condition des Noirs des Antilles, telle qu'elle est représentée par M. Barclay, et celle des Nègres dans les états méridionaux de l'Union, offre sous ce rapport un très-grand inté-

rêt. La traite est à peu près nulle dans l'Amérique septentrionale depuis un demi siècle, et il y a des états, tels que la Virginie, qui n'ont point reçu un seul noir de traite depuis 1775. Cette race peut donc y être considérée comme éteinte. Aussi les traces d'usages africains qu'on retrouve encore aux Antilles, dans les jeux et dans les habitudes des esclaves, ont tout à fait disparu. Le Nègre des États-Unis est européen dans son costume, dans ses mœurs, dans ses amusemens, et ne mêle plus les superstitions de l'Afrique aux doctrines de la religion chrétienne. Tous les esclaves appartiennent à une secte quelconque du christianisme, et montrent une disposition particulière à la piété; il en est qui prêchent habituellement dans les communautés dont ils font partie. La plupart sont mariés, quoique le mari et la femme soient exposés à être séparés s'ils viennent à être vendus à des maîtres différens, abus qui existe dans toutes les colonies et qui aurait du être réprimé depuis long-temps par les lois. Aucun moyen régulier d'instruction n'a été mis à leur portée, et cependant on en voit un assez grand nombre qui savent lire, quoique très peu s'élèvent jusqu'à la connaissance de l'écriture. Chaque famille a sa cabane et son jardin; les vivres étant généralement à bas prix, leur nourriture est saine et abondante, et s'il est vrai que les propriétaires leur fournissent deux habillemens par an et commencent à leur donner des souliers, ils sont mieux vêtus que les prolétaires de nos campagnes. Enfin, quoique les lois n'aient point limité les punitions arbitraires aux États-Unis, les fouets et les chaînes y sont presque partout hors d'usage, et la discipline des ateliers d'esclaves n'est pas plus sévère que celle adoptée à bord des vaisseaux par toutes les nations de l'Europe.

L'accroissement de la population noire répond à cet état d'aisance. Cet accroissement a été, de 1790 à 1800, de 28 pour $\frac{0}{0}$, de 1800 à 1810, de 35 pour $\frac{0}{0}$; de 1810 à 1820 de 29 pour $\frac{0}{0}$. L'augmentation extraordinaire de 1800 à 1810 ayant été occasionée par la réunion de la Louisiane à la confédération, et par l'importation considérable de Nègres qui s'est faite dans cet état avant que la traite y fut admise, on peut évaluer le taux de la progression ordinaire à 28 pour $\frac{0}{0}$ en dix ans, ce qui donne près de 3 pour $\frac{0}{0}$ par an.

Aussi, loin de craindre que la population esclave ne s'éteigne faute de recrutement extérieur, les planteurs des États-Unis voient avec effroi ses progrès rapides, et le gouvernement lui-

même en conçoit des inquiétudes sérieuses. En effet, la servitude ne peut exister qu'autant que le travail de l'esclave a une assez grande valeur, pour compenser non seulement la dépense de son entretien annuel, mais celle même de son éducation jusqu'à l'âge où il peut commencer à se rendre utile. Or la valeur du travail humain, comme celle de toute autre marchandise, diminue à mesure que la production augmente, et si la production dépasse la demande, cette valeur peut tomber au-dessous des frais d'entretien et d'éducation de l'homme.

Lorsque l'ouvrier est libre, cette baisse dans la valeur du travail retombe entièrement sur lui ; il faut ou qu'il soit secouru par la charité publique, ou qu'il émigre, ou qu'il meure de faim. Telle est la position de la Chine, de l'Irlande est d'autres pays anciennement civilisés. Lorsque l'ouvrier est esclave, la baisse retombe sur son maître qui, pour ne pas se trouver en perte, n'a d'autre ressource que de l'affranchir. Il est donc un point auquel l'accroissement de population rend le maintien de l'esclavage impossible, et ce point sera nécessairement atteint tôt ou tard dans toutes les contrées cultivées par des esclaves nègres, si, comme il est probable, le mouvement progressif de la population noire s'y prononce dans la même proportion qu'aux États-Unis. Il nous reste à examiner les conséquences de cette émancipation générale et forcée que les propriétaires des états méridionaux de l'Union commencent à envisager avec un juste effroi.

On a remarqué, dans l'Amérique du nord, que la population blanche dans les états à esclaves, était loin de s'accroître au même degré que dans les autres parties du pays. Elle tend même plutôt à diminuer par l'émigration des Blancs pauvres dans les nouveaux états où la terre est à meilleur marché et le travail plus cher. La race des Noirs libres, au contraire, se multiplie rapidement par les causes que nous avons indiquées, et acquiert de plus en plus une prépondérance numérique, qui peut finir par transporter dans cette classe la force réelle de la population. Cependant elle est tout à fait exclue de la jouissance des droits politiques. Souffrira-t-elle longtemps cette exclusion? c'est ce qu'il est difficile de supposer. L'histoire offre plusieurs exemples d'hommes retenues ainsi dans une infériorité relative, par une classe dominante. Les Maures en Espagne, les Grecs en Turquie, les catholiques même en Irlande, ont été ou sont encore

dans ce cas. Mais cet état de choses n'a jamais pu subsister sans une alternative continuelle d'oppression et de révoltes, et la race la plus nombreuse, soit conquérante soit asservie, a toujours fini par expulser la plus faible. A la vérité, on a vu aussi quelquefois deux races habitant le même pays, se confondre par des alliances et ne former qu'un seul peuple régi par des lois égales. Mais comment cette confusion s'établirait-elle entre la population noire et la population blanche? Combien de générations ne faudrait-il pas pour rendre les différences de couleurs insensibles, et qu'en résulterait-il, si ce n'est la dégradation physique de la race blanche, et en dernière analyse son anéantissement total? Ainsi, partout où la population noire se trouvera dans une supériorité numérique hors de proportion avec la race blanche, elle finira par devenir maîtresse du pays, soit qu'elle expulse les Blancs, soit qu'elle se confonde avec eux par des alliances.

Tel est l'avenir qui, depuis l'abolition de la traite, menace toutes les colonies à esclaves. Le danger n'est point encore assez imminent dans les Antilles pour y être généralement senti. Mais dans les États-Unis, quelques années de plus, écoulées depuis l'abolition, l'ont rendu si palpable, qu'il excite déjà l'attention des hommes d'état et les alarmes de la multitude. Un seul moyen a paru susceptible de détourner le péril, ou du moins de l'éloigner; c'est la déportation des Nègres libres et l'on s'est occupé très sérieusement de mettre cette mesure à exécution. Une Société, composée des hommes les plus éclairés et les plus influens du pays, s'est formée sous le nom de *Société de colonisation américaine*, pour l'accomplissement de ce grand objet d'intérêt national. Elle tient tous les ans une assemblée générale à Washington, dans la salle même des séances du corps législatif. M. Clay qui en est le président, a prononcé dans une de ses dernières réunions, le 20 janvier 1827, un discours dont la *Revue américaine* donne des extraits fort remarquables.

Trois plans avaient été proposés pour atteindre le but de l'association; le premier consistait à transporter les nègres libres dans la république d'Haïti; le second à les envoyer former de nouveaux établissemens dans l'intérieur du continent américain au-delà des montagnes rocheuses; enfin le troisième, à les ramener dans les contrées même d'où ils sont originaires, et à les établir en colonies sur les côtes de l'Afrique.

Le premier projet avait été d'abord accueilli avec beaucoup de faveur par le président Boyer. Il s'était même engagé à payer les frais de voyage des émigrans; mais il eut si peu à se louer des premiers envois qui lui furent faits de ces nouveaux citoyens, que non-seulement il cessa de payer leur transport, mais qu'il refusa même de les recevoir, à moins qu'ils ne présentassent des garanties suffisantes.

Le second projet semble plus facile à réaliser; mais son succès même est à craindre; car il a le grave inconvénient de créer sur le continent américain, une nation de noirs qui pourraient entretenir des relations avec les Nègres de l'intérieur, et devenir des voisins fort dangereux pour les États-Unis.

Le troisième projet, au contraire, met l'immensité des mers entre les déportés et leurs anciens maîtres; il laisse à la déportation une latitude indéfinie et offre une apparence de justice en ramenant les nègres affranchis dans leur contrée natale, pour y porter les bienfaits de la civilisation en expiation des maux que la traite y a causés. Ce plan devait avoir l'approbation de tous les hommes sages; ce fut celui auquel la Société s'arrêta, et ses efforts dirigés dans ce sens ont déjà produit des résultats importans. Avec ses seules ressources, dans l'espace de dix ans, elle a créé, sur la côte occidentale de l'Afrique, la colonie de Libéria qui compte aujourd'hui douze cents habitans, tous Nègres libres, possédant une vaste étendue de territoire, se faisant respecter des nations voisines avec lesquelles ils entretiennent un commerce avantageux, et répandant autour d'eux les semences de la civilisation, en même temps qu'ils concourent efficacement à la répression de la traite.

C'est déjà beaucoup sans doute d'avoir obtenu un tel succès; mais, comme l'émigration des Nègres libres ne peut être que volontaire, et que leur transport entraîne des dépenses considérables, il est évident que les ressources de la Société ne sont nullement en proportion avec le but qu'elle se propose d'atteindre, aussi demande-t-on avec instance que le gouvernement fédéral intervienne par des mesures législatives, et par l'application à ce grand objet d'une partie des revenus publics.

Tandis que de l'autre côté de l'Atlantique, la question de l'esclavage des nègres se présente sous un aspect si nouveau pour l'Europe, les publicistes de l'Angleterre commencent aussi à

stance dans un article inséré au *Bulletin* de février 1828, p. 272.

Les faits suivans, extraits d'un écrit de M. Clarkson intitulé : *Essai sur les désavantages politiques de la traite*, nous ont paru mériter une attention particulière. Ils prouvent que cet infâme trafic dévore ceux mêmes qui ne craignent pas de s'y adonner, et que, loin d'être une excellente pépinière de matelots comme quelques personnes le prétendent encore, la traite était un fléau pour les populations maritimes.

En 1786, sur 5,000 matelots appartenant à 88 bâtimens qui ont fait la traite, il en a péri 1,950; tandis que la navigation faite par les Anglais dans tous les pays, la traite exceptée, n'a consommé que 900 matelots. En calculant à la même époque, d'après les relevés officiels, la perte éprouvée sur un nombre donné de matelots, pour chaque branche de navigation, dans le même espace de temps, on trouve qu'il a péri, pendant un an, sur 910 matelots employés

Sur des vaisseaux négriers.....	206
Au commerce des Indes Orientales.....	37
Id. des Indes Occidentales.....	21
Id. de St.-Pétersbourg.....	10
Id. de Terre-Neuve.....	10
Id. du Groënland.....	9

On pourrait croire que cette énorme différence dans la mortalité doit être attribuée à l'insalubrité du climat de l'Afrique. Mais 10 vaisseaux, pris au hazard, de 1781 à 1787, parmi ceux qui fréquentent les côtes d'Afrique pour le commerce des productions du pays, n'ont perdu que 20 matelots sur 164; quatre vaisseaux de la marine royale anglaise, montés par 1,300 matelots, n'en ont perdu que 10 dans sept voyages ou croisières sur les mêmes côtes. Ainsi c'est dans la traite seule qu'on doit chercher la cause de l'effrayante mortalité des vaisseaux négriers, mortalité qui enlève, en général, le quart des équipages en un an, de même qu'on évalue à un quart le nombre des Noirs embarqués qui périssent dans la traversée. Il est facile de concevoir en effet que, dans un voyage qui dure quelquefois plus de trois mois, les mêmes influences délétères doivent agir sur tous les hommes renfermés dans l'espace étroit d'un navire; les bourreaux n'y échappent pas plus que les victimes, et la providence a voulu qu'ils trouvassent leur châtiment dans les maux engen-

drés par leur cruelle avidité. D'ailleurs on ne fait point métier de torturer ses semblables sans prendre l'habitude de se jouer de la vie des hommes, quelle que soit leur couleur.

M. Morenas cite une foule d'exemples de traitemens atroces que des matelots embarqués sur des vaisseaux négriers ont eu à souffrir de leurs officiers. Il nous suffira de rapporter, d'après M. Clarkson, qu'à l'époque où la traite était en vigueur en Angleterre, on trouva que, sur 63 requêtes présentées dans l'espace de trois mois par des matelots demandant justice des mauvais traitemens qu'ils avaient reçus de leurs officiers, 61 provenaient de vaisseaux négriers.

Il n'est donc pas vrai que la traite soit une pépinière de bons matelots; elle est une cause de mort ou de dégradation morale pour tous ceux qui y prennent part, et elle ne profite qu'aux capitalistes assez vils pour s'enrichir des fruits du crime sans en courir les dangers.

M. Morenas regarde la dernière loi adoptée par les Chambres françaises comme insuffisante pour la répression de la traite, surtout à raison d'un amendement de la Chambre des pairs, qui ne permet point de comprendre dans l'amende la valeur des Nègres. Il voudrait que l'amende fût égale, non-seulement à la valeur entière de la cargaison, mais aux profits présumés de l'expédition. Car ce ne sont point les agens de la traite qui sont les vrais coupables; c'est le capitaliste qui organise l'expédition, et qui en recueille les profits; et on ne peut l'atteindre que par des amendes qui absorbent au moins ses bénéfices.

M. Morenas pense encore, contre l'opinion des rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg* et d'autres publicistes distingués, que l'abolition de la traite a pour conséquence nécessaire l'amélioration du sort des esclaves. On peut voir les raisons et les faits qu'il cite à l'appui de ce système dans le chap. 22 intitulé : *Avantages de l'abolition de la traite*, et dans le chap. 17, où il démontre que la traite est la seule cause de la grande mortalité des Noirs dans les colonies.

En résumé, l'ouvrage de M. Morénas, quoique écrit sans beaucoup de suite et avec une exaltation marquée, peut être considéré comme un *factum* intéressant dans le grand procès de la traite et de l'esclavage colonial. J. DE P.

78. Des principales banques de l'Ancien et du Nouveau Monde. (*Allgemeine Handlungs-Zeitung*; oct. 1826, n°s 122 123 et 124, p. 509.)

Cet article du journal cité présente, d'une manière concise, l'histoire et l'organisation des banques de Hambourg, d'Angleterre, d'Irlande, d'Écosse, d'Amsterdam, des Pays-Bas, de France, de Vienne, de Berlin, de Russie, des États-Unis, de Copenhague, de Portugal, de Gènes, de Venise et de Rome. (*Voy.*, pour la banque de Francfort, le *Bullet.*, Tom. III, n° 131, id., Tom. IV, n° 168.)

1) *Banque de Hambourg.* Elle fut établie en 1619, sous la garantie de la ville. Les billets de cette banque sont ceux qui, dans tous les temps, ont éprouvé le moins de variation dans leur cours. Elle est administrée par 5 directeurs, 2 conseillers, 2 trésoriers et 2 membres du magistrat. Le président est toujours un des 5 directeurs. Après avoir été directeur pendant 4 ans, et président pendant 1, il quitte la direction pour être remplacé par un nouveau membre. Il faut être Hambourgeois, ou marchand établi à Hambourg pour jouir des avantages de l'établissement. La banque fait des avances sur de l'or, de l'argent et des bijoux : elle donne les 3/4 de la valeur des objets. Les intérêts sont d'un fening par mois du marc. Elle ne prête pas moins de 10 marcs, et pas au-dessous de 6 mois. Les gages sont vendus au bout de 13 1/2 mois, si, pendant cette époque, les intérêts n'ont pas été payés.

La banque de Hambourg a deux fois cessé ses paiemens. La première fois en 1669; elle les rouvrit l'année suivante; la seconde fois en 1813, à l'approche des Français. La plupart des actionnaires en retirèrent leurs fonds, et le prince d'Eckmühl s'empara du reste, c. à d. de 7 1/2 millions marcs Bco. Elle recommença bientôt après ses opérations, et le gouvernement français actuel la dédommagea de la perte qu'elle avait éprouvée en 1813.

2) *Banque d'Angleterre.* Elle fut fondée en 1694 (*voy.* le *Bull*, Tom. VI, n° 229) par une société qui prêta au gouvernement 1,200,000 l. st. à 8 p. o/o. C'est à cette condition qu'elle en obtint une charte. La banque ne prête que sur de l'or et de l'argent en lingot ou sur de la monnaie étrangère. Elle a la prérogative exclusive d'émettre du papier-monnaie et d'escompter les effets.

L'administration de cette banque est confiée à 24 directeurs, un gouverneur et un vice-gouverneur qui sont tous les ans nommés par les actionnaires. Il y a 4 assemblées générales par an. Le nombre de 9 actionnaires suffit pour former une assemblée extraordinaire. Pour en être gouverneur, il faut avoir, depuis 6 mois au moins, pour 4,000 liv. st. d'actions; le vice-gouverneur doit en avoir 3,000, chaque directeur 2,000, et chaque actionnaire 500.

3) *Banque d'Irlande.* Elle fut fondée en 1784 sur le modèle de celle d'Angleterre. Les premiers actionnaires prêtèrent au gouvernement 600,000 l. st., et en obtinrent une charte.

4) *Banque d'Écosse.* On l'appelle aussi l'*ancienne banque.* Elle fut établie en 1695 en vertu d'un acte du Parlement. Son capital fut alors fixé à 100,000 l. st. Il éprouva une augmentation à différentes époques, de sorte qu'en 1804 il était porté à 1 1/2 million de l. st.

5) *La banque royale d'Écosse* fut fondée en 1727 en vertu d'une autorisation royale. Son capital n'était dans le principe que de 111,000 liv. st.; en 1793 on lui accorda de porter cette somme à 1 1/2 million de liv. st.

6) *La Compagnie anglaise pour les lins*, établie à Édimbourg, est également une banque. Elle fut fondée en 1746, dans l'intention d'encourager la fabrication des toiles de lin. Son capital primitif était de 100,000 l. st.; ce capital fut porté en 1807 à 200,000 liv. st

Outre ces 3 banques, on trouve en Écosse plusieurs autres banques de Sociétés particulières.

5) *Banque d'Amsterdam.* Fondée en 1609, elle passa longtemps pour la banque la plus riche en Europe. En vertu du crédit étendu de cet établissement on payait ses billets avec une prime de 4 p. o/o, qu'on appelait *agio.* Cet état brillant dura jusqu'au commencement de la révolution française; depuis cette époque la banque perdit beaucoup de son grand crédit. Elle cessa en 1814.

Banque des Pays-Bas. Cette banque, fondée en 1814, sur le modèle de celle d'Angleterre, devait remplacer celle d'Amsterdam. Elle jouira pendant 25 ans du privilège d'être la seule dans les Pays-Bas. Le capital primitif de cette banque était de 5

millions fl. en 5000 actions de 100 fl. Le roi est toujours propriétaire de 500 actions. Elle a la faculté de doubler son capital si les directeurs le trouvent convenable : c'est ce qui arriva en 1819. Elle est administrée par un président, un secrétaire et 5 directeurs salariés de la caisse des bénéfices. Le directeur doit avoir 10 actions. Ces fonctionnaires changent tous les semestres; cependant ils peuvent être réélus par les actionnaires.

9). *Banque de France.* Fondée à Paris en 1716. Elle porta le nom de *Banque de France* jusqu'en 1718, et changea de nom pour prendre celui de *Banque royale.* Dans le principe elle avait pris pour type la banque de Hambourg, ayant pour principal but de régler les dettes de différentes sociétés commerciales. Elle végéta long-temps, changea souvent de nom, éprouva plusieurs réformes jusqu'en 1803 où elle reçut son organisation actuelle. Elle a un privilége de 40 ans qui sera révolu en 1843. Les actions sont de 1000 fr., et le dividende de 5 p. °/₀. Elle a 90,000 actions. Ses billets, de 1000 et de 500 fr., sont payés à vue. Elle n'escompte pas au-delà de 3 mois; les effets qu'elle escompte doivent porter 3 signatures connues. Son administration se compose d'un conseil de 20 membres, c'est-à-dire, 17 régens et 3 censeurs, nommés par 200 actionnaires de première classe. Le roi a la faculté d'en nommer le gouverneur et le vice-gouverneur. Le premier doit être possesseur de 100, et le second de 50 actions. Cette banque jouit aujourd'hui d'un grand crédit.

10). *Banque de Vienne.* Fondée en 1703 (Voy. le *Bulletin*, To. IV, n° 177), dans des vues commerciales et politiques, et longtemps administrée par le gouvernement. Ses actions servaient alors de garantie aux emprunts de l'état. Elle émit, en 1793, des papiers payables à vue; mais bientôt après elle cessa de payer. Ce qui entraîna la baisse considérable du papier monnaie, devenu peu à peu la seule monnaie courante dans les états d'Autriche.

En 1816, on établit une nouvelle banque, sous le nom de *Oestreichische Nationalbank* (banque nationale d'Autriche). Son but est : 1) la diminution du papier monnaie ; 2) l'encouragement du commerce au moyen des avances sur gages. Elle a la faculté d'établir des banques affiliées, et de prêter sur des biens fonciers non obérés.

11). *Banque de Berlin.* La banque de Berlin et celle de Breslau furent établies en 1765. Elles comptent en *livres-banco*, dont 4 font un Frédéric d'or. Depuis le 1er janv. 1767, la banque de Berlin mit en circulation des titres de 10, 20, 50, 500 et 1000 livr. ban. sans que personne fût forcé de les accepter. L'une et l'autre banque escomptent à $\frac{1}{4}$ p. % par mois. Elles font des avances à 2 mois, à raison de $\frac{1}{3}$ % par mois, prêtant sur de l'or, de l'argent, monnaie étrangère et pierres précieuses, mais seulement au-dessous de 400 liv. ban.

12). *Les Banques de Russie.* (Voyez le *Bulletin*, To. III, n° 305). Trois banques furent établies à Pétersbourg sous le règne de l'impératrice Catherine : le *Mont-de-Piété*, la *Banque du papier-monnaie*, et le *Lombard pour la noblesse et la bourgeoisie.* L'empereur Paul créa, en outre (en 1797), la *Banque des secours et d'escompte*, et l'empereur Alexandre celle du *commerce russe.* La création de cette dernière arrêta les opérations de la banque *des secours et d'escompte*, dont les fonds passèrent à la *banque du commerce.*

Le *Mont-de-Piété* prête sur gage à raison de 6 p. % qu'on prélève sur la somme prêtée. Elle donne les $\frac{3}{4}$ de la valeur de l'or et de l'argent engagés, et la moitié seulement pour les autres métaux. On peut aussi y déposer de l'argent et l'en retirer en tout temps après en avoir averti 2 jours d'avance. Dans ce cas, la banque ne paie aucun intérêt; mais si l'on déclare y déposer la somme pendant un an, elle paie 5 p. %. Dans ce dernier cas, il faut avertir 3 mois à l'avance. Cette banque appartient à la maison des Enfans Trouvés, et se trouve conséquemment sous les auspices de l'impératrice mère.

Lombard pour la noblesse et la bourgeoisie. Bien que cette banque n'ait pas été établie dans l'intérêt du commerce, mais seulement pour prêter secours dans des momens d'embarras, cependant elle faisait aussi des affaires d'escompte. Aujourd'hui ces sortes d'opérations appartiennent exclusivement à la *banque du commerce russe.*

La *banque du papier-monnaie* fut établie, en 1770, à Pétersbourg et à Moscou. Aujourd'hui elle compte plusieurs banques affiliées établies dans différentes villes de l'empire. Elle émet du papier-monnaie (assignats), de 5, 10, 25, 50, 100 rou-

bles (1). Depuis quelques années, le rouble en papier vaut à peu près le $\frac{1}{4}$ du rouble d'argent.

La banque du commerce russe est établie depuis 1818. Son organisation ne laisse rien à désirer. Elle prend en dépôt de l'argent et autres métaux précieux; elle escompte et fait des avances sur des marchandises russes. Son capital est de 30 millions de roubles en assignats. L'administration de cette banque est confiée à un gouverneur secondé par 8 directeurs, dont 4 sont nommés par le gouvernement, et 4 par le corps des négocians de Pétersbourg. Sa propriété est inaltérable et ne saurait être affectée sous aucun prétexte : le gouvernement n'a aucun droit sur elle. Si les négocians étrangers qui y ont des fonds appartiennent à une nation en guerre avec la Russie, ils peuvent retirer leurs fonds en temps de guerre comme en temps de paix, s'ils trouvent convenable de le faire. La banque ne prête pas au-dessous de 500 roubles, ni au-dessous de 6 mois. Elle prend $\frac{1}{4}$ p. °/₀ par mois. Elle a des banques affiliées à Moscou, Archangel, Odessa, Riga, etc.

13). *Banque des États-Unis.* Elle fut créée en 1770, à Philadelphie. On lui avait accordé un privilége de 21 ans, avec la faculté de créer des banques affiliées dans les différens États. Son capital fut fixé à 10 millions de dollars, répartis en 25,000 actions de 400 dollars. Son organisation avait la forme de celle de la banque d'Angleterre.

C'est en 1816 que la banque actuelle reçut sa nouvelle organisation d'après un plan beaucoup plus étendu. Son capital fut porté à 35 millions de dollars répartis en 350,000 actions de 100 dollars. Le gouvernement en prit pour 7 millions de dollars; des particuliers, des sociétés et des corporations prirent le reste.

La banque émet des obligations payables à vue. Elles ne sont pas au-dessous de 5 dollars. Elle est tenue à solder ses obligations en or ou argent, ou bien 12 p. °/₀, par an, d'intérêt. Elle fait des avances sur des lettres de change, de l'or ou de l'argent en barre, à 6 p. °/₀ par an. Elle est administrée par 25 directeurs, dont 5 sont, pendant un an, chargés de la caisse, et nommés

(1) Il paraît que le journal cité ignore que, depuis 1819, il existe aussi des billets de 200 roubles. — Les billets de 5 roub. sont bleus, ceux de 10, rouges, et les autres blancs. N. d. R.

par le président des États-Unis. 7 directeurs, y compris le président, forment le Conseil. Elle a plusieurs banques affiliées assujetties aux mêmes lois.

14). *Banque de Copenhague.* Elle fut établie en 1736, sous le titre de *Banque de dépôt et de circulation.* En 1745, elle obtint la permission de payer en assignats ses reconnaissances. Elle avait environ pour 11 millions de thalers de reconnaissances en circulation, quand le roi paya les actionnaires pour se rendre propriétaire unique de la banque. Dès cette époque, la masse du papier-monnaie éprouva peu à peu une telle augmentation, qu'elle surpassa le capital de plus de la moitié. En 1791, on créa une nouvelle banque et on cessa d'augmenter la masse du papier-monnaie. Cette banque devait être indépendante du gouvernement. Son principal but était de racheter peu à peu le papier-monnaie au moyen d'un nombre déterminé de reconnaissances. Mais déjà, en 1804, ces reconnaissances éprouvèrent une baisse considérable, qui les réduisit à 25 p. %. La baisse continua jusqu'en 1812.

En 1813, on créa une nouvelle banque sous la direction du roi. Elle porta le nom de *Banque royale de Danemark.* Le papier-monnaie fut alors réduit à $\frac{1}{6}$ de sa valeur primitive.

En 1817, cette même banque prit le nom de banque nationale. Son but était de dégager le papier-monnaie. On lui assigna, pour garantie, une partie des domaines de l'État. Cette banque fait des avances sur des lettres de change, sur de l'or et de l'argent en barre.

15). La *Banque nationale de Portugal.* Cette banque fut établie à Lisbonne, en 1812, avec un privilége de 20 ans. Son capital devait s'élever à 2,500 millions reis (environ 15 millions de fr.) Elle émet des reconnaissances payables à vue, escompte des lettres de change, et prête sur gage.

16). *Banque de Gênes.* Le gouvernement de Gênes avait fait, à différentes époques, des emprunts à des Compagnies commerciales en leur donnant pour garantie la gabelle, la douane et le port-franc (1). Toutes ces Compagnies furent dans la suite réunies sous le nom de *Banque de St.-George.* Aujourd'hui elle

(1) Le port-franc est un espace clos où l'on décharge toutes les marchandises, et qui renferme 300 magasins.

ne jouit que du revenu de la douane. Les *luoghi* ou actions qu'on payait antérieurement avec 200 lires *fuori-banco*, ne valent maintenant que 16 à 17 lires.

17). *Banque de Venise.* C'est la banque la plus ancienne, qui ait été fondée en Europe. Elle fut créée en 1171, par suite d'un emprunt considérable que le gouvernement avait fait à 4 p. °/₀. Dans la suite elle était devenue banque de dépôt. En 1587, son capital était de plus de 5 millions de ducats. Son état florissant dura jusqu'à 1797, lorsque les Français cédèrent les états de Venise à l'Autriche. Depuis cette époque, elle n'a cessé de déchoir jusqu'en 1808 qu'elle a mis fin à ses opérations.

18). *Banques de Rome.* Il y en a deux, la banque du Saint-Esprit (Spirito-Santo), et le Mont de-Piété (Monte-di-Pieta). L'une et l'autre émettent du papier-monnaie (*cedole*), qu'on est forcé d'accepter, quoiqu'il ne soit pas au niveau de l'argent.

L. D. L.

79. De l'état actuel de la Banque de France, et de la nécessité d'en modifier le régime et de diminuer son capital; par A. Anthelme Costaz. Br. in-8° de 36 p. Paris, 1828; imp. de Firmin Didot.

L'auteur de cet écrit, se renfermant scrupuleusement dans le cadre indiqué par le titre, ne s'occupe ni des banques en général, ni de leur utilité, ni de leur influence sur le crédit et la prospérité des états. Les banques seront un jour un puissant élément de civilisation: à mesure que les vérités de l'économie politique se répandront et que les Sociétés modifieront leur organisation eu égard à ces mêmes vérités, on sentira davantage leur importance; elles deviendront en quelque sorte un auxiliaire indispensable là où le travail sera reconnu comme la source non-seulement de toutes les richesses, mais encore de toute considération.

En attendant un avenir moins éloigné peut-être qu'on ne le pense généralement, il serait à désirer de voir les banques se répandre dans les provinces; c'est là surtout qu'il serait nécessaire d'augmenter les moyens de circulation. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Jusqu'ici nous ne voyons des banques d'escompte en France que dans les villes qui pourraient rigoureusement s'en passer. Ainsi, c'est à Paris, c'est à Bordeaux, où le

numéraire abonde, qu'il s'établit des banques : il en résulte qu'elles n'ont d'autre avantage que de faciliter les paiemens qui se font en billets au lieu de se faire en argent; mais elles ne multiplient en rien le signe de circulation; car leurs caves contiennent en lingots ou en espèces une valeur au moins égale à celle de leurs billets. Ce n'est pas à dire qu'il faille supprimer les banques là où abondent les espèces, loin de là; mais au moins faut-il que le mode de leur organisation ne contribue pas encore à les rendre moins influentes qu'elles ne le sont déjà par la force même des choses. Ceci nous amène à la brochure de M. Costaz, qui, en peu de pages fort nettes et fort claires, fait parfaitement ressortir tous les vices du régime actuel de la Banque de France, ou, pour parler plus exactement, de la Banque de Paris.

Les observations de M. Costaz s'appliquent d'abord à la nécessité de rendre la Banque tout-à-fait indépendante de l'administration; il propose, et il semble que tout le monde l'approuvera, la suppression d'un gouverneur et sous-gouverneur nommés par le gouvernement : il pense que cet état-major, trop bien rétribué, est non-seulement inutile, mais encore très-nuisible à l'établissement. Un précis historique de ce qui s'est passé à la Banque, depuis sa formation jusqu'en 1814, suffit pour démontrer cette vérité jusqu'à l'évidence. Comment, en effet, conserver un système qui a permis à M. Jaubert, gouverneur sous Napoléon, de faire verser dans les caisses du Trésor impérial la presque totalité du capital de la Banque!

Réformer un régime personnel aussi défectueux est donc de première nécessité; il n'est pas moins urgent également de réduire le capital de la Banque hors de toute proportion avec ses besoins. Il est prouvé par une expérience de plus d'un quart de siècle, qu'avec moins de 30 millions elle aurait des fonds en quantité suffisante pour remplir l'objet de sa destination. En réduisant à cette somme son énorme capital de 90 millions, on rendra à l'agriculture, aux fabriques, au commerce une masse de fonds qui feront fructifier toutes nos industries, tandis qu'ils sont parfaitement stériles dans les caves de la place des Victoires.

M. Costaz voudrait voir, sauf quelques modifications, passer en loi le projet adopté en 1818 par la Chambre des pairs, et

dont il donne le texte. Ce projet, rédigé d'après un rapport de Germain Garnier, le traducteur de Smith, consacre le principe du privilége exclusif en faveur de la Banque de Paris. L'auteur de la brochure que nous annonçons n'examine pas cette question du privilége, que nous n'avons garde de décider à notre tour, mais qui sans aucun doute donnera lieu à plus d'une discussion, lorsqu'on s'occupera de modifier l'état actuel de la Banque de France. A.

VOYAGES.

80. Voyage en Italie et en Sicile; par L. Simond, auteur des *Voyages en Angleterre et en Suisse.* 2 vol. in-8° de 415 et 420 pages; prix, 15 fr. Paris, 1828; Sautelet.

Les deux précédens voyages de l'auteur, en Angleterre et en Suisse, ne nous sont pas connus, et notre jugement sur celui que nous annonçons aujourd'hui ne sera pas tout-à-fait d'accord avec l'opinion qui a été émise dans ce recueil (Voy. Tom. II, n° 165) sur le dernier. L'auteur écrit avec vérité, franchise et une sorte d'originalité, que nous croyons naturelle; mais la science ne nous paraît pas avoir à gagner beaucoup avec lui. Loin d'être enthousiaste, il juge tout ce qu'il voit avec un calme, nous dirions presque une froideur qui contraste singulièrement avec la plupart des descriptions de l'Italie les plus accréditées dans l'opinion publique. C'est là surtout, nous le pensons, ce qui doit faire rechercher les deux volumes qu'il a écrits sur cette contrée; ils sont éminemment propres à servir de point de comparaison avec les ouvrages dont nous parlons; et, si l'exagération en bien se fait remarquer trop fréquemment chez la plupart de ses prédécesseurs, le défaut contraire étant manifeste chez lui, la vérité se trouvera nécessairement entre eux. Ce contraste, qui existe entre les jugemens et les opinions de M. Simond et des voyageurs qui ont écrit avant lui sur le même sujet, est plus frappant encore quand on le compare avec l'un d'eux, l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, surtout dans l'appréciation des chefs-d'œuvre des arts. Le nouveau voyageur semble avoir pris à tâche de réfuter tout ce que l'ancien avait dit; mais, à cet égard, nous croyons que les opinions de M. Simond se-

ront partagées par bien peu de personnes, et qu'on pourra lui contester ses droits à juger Michel-Ange et Raphaël.

Mais ce n'est pas sous ce point de vue spécial que nous serions principalement appelés à examiner ici l'ouvrage de M. Simond, si nous pouvions lui consacrer une longue analyse, quoiqu'à la vérité nous ne dussions en négliger aucun, par la raison que lui-même les a tous embrassés. Il faudrait pour cela posséder les connaissances générales que son entreprise doit faire supposer en lui, puisqu'il a voulu tout traiter dans son ouvrage, et nous commencerons par nous récuser comme juges en matières de beaux-arts. Mais aussi, et comme dédommagement offert à notre amour-propre, nous nous permettrons de révoquer en doute l'universalité des connaissances que nous lui avions d'abord supposée, et nous nous étonnerons surtout qu'il ait prétendu juger un pays comme l'Italie, sous toutes ses faces, après un séjour de neuf mois seulement, c'est-à-dire d'octobre 1817 à juillet 1818. Dix années, il est vrai, se sont écoulées entre la rédaction de ce voyage et sa publication, et l'auteur a pu sans doute en profiter pour l'améliorer; mais il laisse encore trop à désirer, selon nous, sous plus d'un rapport. Nous ne craignons pas d'émettre ici notre opinion générale et personnelle sur ces sortes d'ouvrages, persuadé qu'elle mérite au moins d'être examinée; nous pensons qu'il est donné à peu d'hommes d'entreprendre la description d'un pays sous tous ses points de vue; cela ne peut avoir lieu que dans des résumés, des abrégés, des ouvrages enfin de pure compilation. Mais tout voyageur, jaloux de donner son opinion personnelle sur une contrée, devrait, selon nous, ne l'envisager que sous le côté qui lui serait le plus familier. Nous aurions alors des voyages spéciaux, traités avec des lumières suffisantes et qui apporteraient quelque chose à la masse des connaissances, tandis que la plupart des voyages généraux n'apprennent rien à personne. Ce besoin de la spécialité se fait sentir de plus en plus aux esprits, et l'on ne s'étonnera pas de le voir signaler et d'y voir diriger les esprits avec constance dans un recueil qui lui doit sa propre existence.

Nous le répétons, les traces de la précipitation et du défaut de connaissances spéciales se font trop souvent sentir dans ces deux volumes, dont la lecture est pourtant attrayante, quoique

le style en soit assez souvent incorrect. Tantôt l'auteur place Charybde en Calabre et Scylla en Sicile. A Rome, il cite comme un exemple de la soumission que la noblesse montra envers Bonaparte après la réunion, en 1809, le mariage du prince Borghèse, qui avait eu lieu dès 1803. A Naples, il loue le roi Murat d'avoir établi 14 colléges en 1807, tandis que son règne n'a commencé qu'à la fin de 1808. Ces reproches, et d'autres encore, qui portent sur la connaissance même de la langue italienne, où l'auteur peut souvent être pris en défaut, lui ont déjà été faits par d'autres que par nous (1); ils motiveront suffisamment, sans doute, le jugement que nous avons porté en général sur l'ouvrage, comme livre instructif. Mais il est des voyageurs qui s'attachent moins à répandre des connaissances nouvelles dans une des branches quelconques de nos connaissances qu'à plaire à la masse des lecteurs par des descriptions intéressantes et des détails de mœurs curieux. D'ailleurs, dans un écrit sur une contrée aussi connue que l'Italie, on peut demander surtout à un auteur de nous faire part de ses impressions personnelles et de nous donner sa propre opinion sur tout ce qu'il a observé. Sous ce rapport, les exigences du lecteur pourront être entièrement satisfaites, et M. Simond a de quoi piquer leur curiosité par la franchise, l'originalité et quelquefois même l'*étrangeté* de ses opinions. E. H.

81. Voyage de M. le comte Alexandre De Laborde dans le Levant pendant les années 1826-27-28 (*Journ. des Voyages*; 115 cah.; mai, 1828, p. 199).

Cette relation, dont M. le comte Alexandre De Laborde a donné lecture dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n'est qu'un abrégé très-succinct de son intéressant voyage qu'il se propose de publier.

Ce voyage, que M. A. De Laborde n'a entrepris que dans l'intérêt de l'éducation de son fils, auquel il avait adjoint quelques jeunes compagnons d'études, offrira de nouvelles et intéressantes notions sur la Grèce, l'Asie mineure et l'Égypte, et les nombreux dessins qu'il a rapportés en formeront le riche complément.

(1) Voyez entre autres l'analyse de cet ouvrage dans la *Revue encyclopédique*, Tome XXXVIII, mai 1828, p. 364-375.

Après un temps assez long d'études en Italie et un court séjour dans les îles Ioniennes, les voyageurs sont arrivés sur la terre classique de la Grèce. La situation politique du pays les obligea d'intervertir l'ordre de leurs travaux et de commencer par les autres parties de l'empire ottoman. C'est de Smyrne, où ils arrivèrent le 15 juillet 1826, que datent les recherches qui peuvent avoir quelque intérêt.

Les voyageurs qui les ont précédés sont presque tous venus par les côtes et n'ont guère pénétré jusqu'à 20 ou 30 lieues dans les terres; M. A. De Laborde et ses compagnons sont arrivés par l'intérieur en rejoignant les points où ils s'étaient arrêtés. Leur première excursion fut de Smyrne à Constantinople en passant par Sardes. Cette ville, la plus intéressante de toute la route, est bâtie sur une élévation qui domine la plaine de l'Hermus : les ruines de ses murailles se prolongent des deux côtés du Pactole. Deux colonnes ioniques soutenant un entablement, sont les seuls restes du temple de Cybèle. Sur le penchant de la colline, de l'autre côté, sont un théâtre et un stade. Il n'existe plus d'habitations dans cette ville célèbre. Quelques tentes de pauvres Urucks, peuples nomades, ornent seuls les bords du Pactole; et, du haut de la citadelle de Crésus, on n'aperçoit dans la campagne que les tombeaux des rois de Lydie. Ce sont de grandes buttes (tumuli), au nombre d'environ 60, parmi lesquelles on distingue le tombeau d'Alyattes, père de Crésus, dont parle Hérodote comme du monument le plus considérable qu'il eût vu après les pyramides, et qui ressemble en effet à une montagne naturelle.

En sortant de Sarde, on traverse l'Hermus, la plaine d'Hyrcanie, et l'on entre dans la chaîne de montagnes connue sous le nom de Youssof-Dagh, qui s'étend du mont Olympe au mont Ida et forme la séparation des eaux de la mer de Marmara avec celles de l'Archipel.

Arrivés à Constantinople, les voyageurs achetèrent des chevaux et des armes, se munirent d'un firman très-expressif que l'ambassade française leur procura, et s'adjoignirent un certain nombre de domestiques éprouvés, un drogman et un Tartare de la Porte : ils formèrent ainsi une troupe de douze hommes à cheval, ayant chacun un fusil à deux coups, et parcoururent en cet état l'intérieur de l'Asie mineure, la Syrie et la Palestine.

De Nicomédie et de Nicée ils se dirigèrent à l'Est vers les bords du Sangarius. Ils remarquèrent près du lac Sabanja (l'ancien *Sophon*) un monument romain de la plus grande dimension. C'est un pont de six arches, précédé d'un arc de triomphe et terminé par une sorte de répétition de l'arc en forme de voûte, adossé à la montagne et ouvert des deux côtés pour le passage d'une route romaine. A dix lieues sud-ouest de Cutahia, point culminant de cette partie de l'Asie, ils parvinrent à une ville romaine qu'aucun voyageur n'avait visitée et que les itinéraires anciens n'indiquent même point. Ses édifices principaux consistent en un grand théâtre, un stade, plusieurs portiques bien conservés, et, sur une légère élévation, un temple ionique de la plus élégante architecture : les colonnes sont d'un seul bloc de marbre de trente pieds de hauteur; elles sont cannelées et soutiennent un entablement très-orné et du meilleur goût. Par les fragmens d'une inscription qui appartenaient au fronton, on voit que ce temple fut réparé du temps d'Adrien et consacré à Apollon. Ce lieu se nomme en turc *Chapder*, et est arrosé par un cours d'eau que l'on passe sur un pont romain de cinq arches, aussi bien conservé que la voûte romaine, à laquelle il aboutit.

Nos voyageurs employèrent deux mois à visiter le pays compris entre Assiom-Karahissar, Denisli et Isparta, afin de pouvoir bien déterminer les sources et le cours du Méandre, du Lycus et du Marsyas, et l'emplacement du grand nombre de villes anciennes situées sur leurs bords, surtout celles d'Hiérapolis et Aphrodisias, aujourd'hui Guéra. Pour se rendre de Guéra à Conié, en passant par Isparta, on traverse un pays de montagnes coupé par de grands lacs, que l'auteur compare à la Suisse. Cette chaîne de montagnes renferme plusieurs villes anciennes qu'on n'avait pas encore reconnues, et dont il a pu fixer l'emplacement, telles que Salagassus, Antioche de Pisidie, Cremna et Selga; mais plus que tous les autres lieux, Conié, l'ancienne Iconium, mérite l'attention des voyageurs par les vestiges curieux qu'elle renferme.

A douze lieues de la plaine de Conié s'élève une montagne isolée dont on racontait beaucoup de merveilles, et où personne n'avait encore pénétré. Là, disaient les Turcs, il y a mille et une églises ruinées qui renferment des trésors, mais qui s'écrou-

lent sur ceux qui osent y entrer. Les Arméniens et les Grecs disaient que les pierres de ces monastères se promènent la nuit en procession et répandent partout la terreur; la vérité est que ce lieu désert a toujours été un repaire de brigands.

De Conié les voyageurs se dirigèrent vers le mont Taurus et la Caramanie, et visitèrent les ruines de Corysus, Éleusa et Tarsus, où Alexandre-le-Grand courut tant de dangers dans les eaux vives du Cydnus, et où naquit l'apôtre saint Paul.

La peste commençant à faire des ravages dans ce lieu, nos voyageurs se hâtèrent de le quitter, et se rendirent à Alep, où ils reçurent l'accueil le plus amical de M. de Lesseps, consul de France. D'Alep ils partirent pour Palmyre, conduits par le cheikh Nahar.

Ce ne fut pas sans dangers que nos voyageurs firent cette excursion dans le désert; le cheikh Nahar, ayant exigé qu'ils laissassent leurs armes, ils faillirent périr dans la lutte qu'ils eurent à soutenir contre une troupe d'Arabes par qui ils furent attaqués.

De Palmyre, dont l'auteur donne la description, ils remontèrent vers Latakié pour visiter la côte de Syrie, l'intérieur du Liban et les belles vallées qui le coupent en différens sens, lieux célèbres dans l'Écriture. Ils virent les monumens gigantesques de Balbec et le palais merveilleux du prince des Druses. De Balbec ils se rendirent à Damas. De cette ville, la plus belle de l'Orient après la capitale, ils partirent pour le Haouran, l'ancienne Decapolis.

La province de Haouran est une grande plaine fertile, jadis couverte de villes considérables et dont il reste beaucoup de monumens. M. Al. De Laborde en rapporte 80 dessins ou plans principaux, et surtout des villes de Canouhat, Sueda, Bostra, et plus loin, dans le désert, de la mer Morte, Gérasa et Aman. Du Haouran nos voyageurs se rendirent à Jérusalem par Tibérias, Nazareth et Naplouse.

L'auteur, qui, l'année précédente, avait passé la semaine sainte à Rome, se trouva à la même époque à Jérusalem. Le contraste dans ces jours solennels est intéressant à observer. A Rome, dit-il, les hommes et les monumens surpassent ou égalent au moins les souvenirs, tandis qu'à Jérusalem ils sont de beaucoup au-dessous. Les lieux saints y sont à la garde de pauvres

religieux de toutes les sectes, pris dans les rangs inférieurs de la société, fort honnêtes gens sans doute, mais la plupart sans lumières comme sans dignité, n'entretenant les étrangers que de leurs querelles particulières, s'accusant tous les jours auprès des autorités turques, qui trafiquent de leur haine, se font payer leur animosité, et troublent sans cesse par une grêle d'injures et de coups les momens les plus augustes de leurs cérémonies. Ces lieux sont de plus défigurés par des monumens mesquins et des constructions de mauvais goût. Il faut voir Rome dans toute sa pompe et Jérusalem dans toute sa solitude; il faut errer aux environs de cette ville, seul avec ses pensées, seul avec les événemens qu'elles retracent: alors on s'élève au-delà des siècles; on voit ces lieux tels qu'ils ont été; on contemple dans le rocher nu de la crèche le berceau du Christ et de la civilisation, et dans la pierre du Saint Sépulcre la leçon de tous les sacrifices, l'exemple de supporter tous les maux dans l'espoir de tous les biens.

L'Égypte a offert aux voyageurs un tableau également disparate, comparé aux autres états qui dépendent de l'empire ottoman. Là, des manufactures, des cultures rivalisent celles de l'Europe et de l'Inde, et le pacha, homme au niveau de son siècle et au-dessus des préjugés de l'islamisme, fait partout fleurir l'industrie et la science. Le vice-roi Méhémed-Ali ne reste point étranger à nos progrès scientifiques et industriels, ni à nos débats politiques : ce pacha lit le *Constitutionnel.*

C'est par la Grèce que cet intéressant voyage a été terminé. M. Al. De Laborde et ses courageux émules ont visité cette intéressante contrée; ils ont vu Hydra et sa détresse, et ont trouvé à Poros l'amiral de toute la flotte grecque, Miaoulis, travaillant de ses mains à radouber son vaisseau!

Ils sont entrés sous le toit modeste de Canaris à Égine; ils ont vu Fabvier dans la presqu'île de Métana comme Robinson dans sa colonie, faisant des boulets avec du marbre, et du pain avec des racines. Ils ont salué la triste Athènes qui les a reçus au milieu de ses décombres; victime de ses triomphes comme de ses revers, elle n'a plus une seule maison moderne; mais elle existe toujours dans ses monumens, qui sont là debout comme le génie des siècles que la barbarie et l'ignorance peuvent bien enchaîner quelque temps, mais ne sauraient jamais détruire.

82. Voyage au volcan de Popocatepetl, dans le Mexique; par MM. Glennie et Taylor. (*El Sol*; 8 mai 1827, supplém. réimprimé à Londres.)

MM. Glennie sont employés dans l'entreprise anglaise des mines du Mexique; M. Taylor est négociant. Ces 3 Anglais, ayant avec eux un jeune-homme de Mexico et plusieurs Indiens pour porter les provisions, les instrumens de physique, etc., sortirent, le 16 avril 1827, de la ville de Mexico pour gravir le volcan de Popocatepetl. Ils prirent la route de Puebla, en se dirigeant sur Atlixco. Ils arrivèrent le 18 au village de Tochimilco, dont l'alcade leur donna un guide pour gravir la cîme du volcan voisin. Le lendemain, ils couchèrent à une élévation de 12,544 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer; c'est la limite de la végétation des pins. Le 20, voulant atteindre la cîme, ils se remirent en route à 3 heures $\frac{1}{2}$ du matin, au clair de la lune; au lieu de végétation, ils ne trouvèrent plus que des sables et des pierres ponces; la montée devenait si roide, qu'il fallut se résoudre à laisser les mules en arrière, et à gravir la cîme à pied; le thermomètre marquait 2° au-dessous de o R.; le ciel était parfaitement serein; mais l'horizon était couvert de brouillards, et les voyageurs se trouvaient comme dans une vaste mer. Les difficultés de la montée devenant de plus en plus grandes, à cause de la rapidité et du peu de solidité du terrain, et, en outre, de la rareté de l'air, les Indiens refusèrent d'aller plus loin; aucune offre ne put ébranler leur résolution. Ce fut à regret que les Anglais les laissèrent en route avec les instrumens pour continuer leur voyage avec le jeune garçon mexicain. On avança très-lentement; on arriva à un amphithéâtre formé par les basaltes, et à travers des roches de pierre ponce très-tendre, on parvint à une grande masse de basalte noir et compact, fendu en piliers irréguliers, et dont les interstices étaient remplis de neige. Nos explorateurs remarquèrent au baromètre qu'ils se trouvaient à une élévation de 16,895 pieds; ils commençaient à éprouver des maux de tête; le jeune Mexicain en souffrit beaucoup; de temps en temps ils voyaient voler de petites pierres comme si elles étaient lancées par des mains invisibles. Il fallut encore laisser en route le jeune garçon; les 3 Anglais arrivèrent à une esplanade de sable, couverte, sur leur gauche, de neige cristallisée en cubes et en prismes, imitant, dans leur ensemble,

des constructions chinoises, des ruines et autres figures. Nos voyageurs entendirent un bruit comme s'il pleuvait; ils éprouvaient des maux de tête, des nausées, et une difficulté de respirer; à travers des roches brisées, fondues et boursouflées, couvertes en partie de sables et de cendres, ils parvinrent enfin au bord du cratère, qui lançait en ce moment une volée de pierres, et où l'on entendait un bruissement comme celui des vagues qui se brisent contre les rives. Le thermomètre marquait 33°. Les 3 Anglais remarquèrent que la plupart des pierres lancées par le volcan retombaient dans le cratère, que le bruissement de l'intérieur augmentait de temps en temps, et que, dans cette espèce d'accès, le cratère vomissait des pierres, du sable et des cendres; les parois du cratère sont très-inclinées, et empêchent de voir le fond.

Après avoir bien observé ce cratère, les 3 voyageurs retournèrent sur leurs pas; la descente sur les sables, où ils purent en partie glisser le long des pentes, fut assez rapide, et ils revinrent le soir à la limite de la végétation. Le lendemain, ils revinrent à Ameca, et le surlendemain à Mexico. Ils se proposent de publier une relation détaillée de leur voyage, avec un dessin du volcan. Voici l'indication de quelques points dont ils ont mesuré la position et la hauteur au-dessus de la mer :

Lieux	Latit. Nord.	Longit. a l'est de Mexico.	Hauteur au-dessus du niveau de la mer.
Village d'Ameca	19° 7′ 40″	0° 23′ 30″	8,216 pi. angl.
Vill. de S. Nicolas de los ranchos	19° 4′ 21″	0° 32′ 30″	8,087
Vill. de Tochimilco	—	—	6,930
Limite supér. des pins	—	—	12,544
— dernière de la végétat.	—	—	12,693
Petit pic (picacho) de S. Guillermo (1)	—	—	16,895
Bord le plus élevé du cratère du Popocatepetl	—	—	17,884
Rancho de la Baqueria	—	—	10,784

D—c.

83. Journey from Buenos-Ayres through the provinces of Cordova, etc.—Voyage de Buénos-Ayres à Potosi, en passant par les provinces de Cordoue, de Tucuman et de Salta,

(1) Les 3 voyageurs ont nommé ainsi le pic qu'on aperçoit depuis Mexico, en l'honneur de Guillaume Glennie.

et delà, par les déserts de Caranja, à Arica, et ensuite à Santiago de Chili et à Coquimbo; entrepris pour le compte de l'association des mines du Chili et du Pérou, dans les années 1825-26, par le capit. ANDREWS. 2 vol. in-8°, de 665 p. Londres, 1827; Murray. (*London Liter. Gazette*; 21 juillet et 4 août 1827. — *Edinburgh Review*; oct. 1827, p. 497.)

Le capitaine Andrews débarqua, en 1825, à Buénos-Ayres, comme agent de la Compagnie anglaise des mines d'Amérique; on voit par là quel est le principal objet que l'auteur a eu en vue en traversant ce continent. A Buénos-Ayres il trouva le goût des spéculations sur les mines aussi vif qu'en Angleterre; on ne rêvait que de l'or et de l'argent qu'on allait gagner. M. Andrews traversa les *pampas* au mois d'avril, en se dirigeant sur les Andes. Il s'arrêta 2 mois à Cordova, et se rendit ensuite au Haut-Pérou; après 9 journées il arriva à Santiago del Estero, ville jadis florissante, mais actuellement pauvre; l'auteur reproche au clergé d'avoir abruti la population par son ignorance et sa débauche. Arrivé à Tucuman, le capitaine entama, au nom de ses commettans, une négociation au sujet de l'exploitation des mines; dans une des séances des représentans, un ancien jésuite se jetta aux pieds des députés, en les suppliant de ne pas introduire d'innovations, et de repousser les offres hérétiques des Anglais. Le Tucuman est un pays délicieux, entre le 25° et le 28° de latit. S., où les habitans ont des vins, eaux-de-vie et sucres parfaits; l'indolence espagnole y règne, quoique moins qu'autrefois : les districts montagneux abondent en mines; la province de Salta, que M. Andrews visita ensuite, ressemble au Tucuman, quant au climat et au sol. En se rendant par les montagnes à Potosi, l'auteur éprouva alternativement les excès du froid et de la chaleur; depuis Satacambo ou Chaquilla, on descend vers la plaine dans laquelle s'élève la montagne de Potosi; on aperçoit les édifices de la ville dans une espèce de désert sans un arbre et sans un buisson.

On prétend qu'avant la révolution Potosi a eu une population de 130,000 ames, et que maintenant elle est réduite au 12e. Le pic de Potosi vu du haut de la colline où est située la ville, et qui est appelée le Petit-Potosi, présente la forme d'une tente; les amas de scories entassées à l'entrée des mines ont des teintes jaunes, vertes et grises. Quelques Espagnols portent le nombre

des mines de Potosi à 5,000; il est vrai qu'on désigne par le nom de mines des lots de quelques *varas* carrées, ou des portions de mines, qui constituent la propriété des habitans suivant l'ancien code des lois espagnoles sur cette matière. De cette quantité il n'y en avait qu'une centaine d'exploitées quand M. Andrews fut à Potosi. Les travaux se faisaient d'une manière très-imparfaite; on n'avait que des outils grossiers, des machines mal faites, et l'on manquait de capitaux pour de grandes entreprises. M. Andrews eut dans cette ville une entrevue avec Bolivar. L'auteur fait un portrait animé de cet homme célèbre, qui selon lui, a fait de plus grandes choses que Washington. « En effet, dit-il, il n'y avait pas de France qui le soutînt de ses armées et de ses subsides; Bolivar n'avait point de Franklin, point de Jefferson pour le seconder; sa nation n'avait point l'énergie et la vertu de la race de la Nouvelle-Angleterre; l'ignorance et le manque total d'expérience de la part de ceux qui travaillaient sous lui dans les affaires civiles et militaires, faisaient que tout le fardeau du gouvernement retombait sur son génie, etc.»

L'entreprise des mines n'ayant pas eu de succès, M. Andrews résolut de retourner en Europe. Il traversa donc les Andes pour se rendre à Tacna, puis à Arica où il s'embarqua sur un bâtiment américain. Il toucha à Valparaiso et Coquimbo. Dans cette dernière ville l'établissement de 3 Compagnies anglaises des mines répandait beaucoup de mouvement; la chûte de ces entreprises à dû lui porter aussi un coup sensible. M. Andrews pense que l'exploitation des mines d'Amérique pourra avoir du succès lorsqu'on voudra la commencer avec beaucoup d'économie, et en petit : il est plus nuisible qu'utile de faire venir les mineurs de l'Angleterre; car les indigènes valent mieux pour ce travail, et leur main d'œuvre coûte bien moins.

Ayant doublé le cap Horn, l'auteur passe à Rio-Janeiro, donne quelques détails sur les mœurs de la Cour qu'il qualifie de *licentieuses*, et revient de là en Europe, après 19 mois d'absence. Son voyage, y compris celui de son fils et de 2 autres personnes, avait coûté à la Compagnie des mines 1,000 liv. sterl. D-c.

84. Mémoire sur les opérations géographiques, faites dans la campagne de la corvette la *Coquille*, pendant les années 2822, 1823, 1824 et 1825; par L. Duperrey, cap. de frég.,

commandant l'expédition. In-8° de 104 p. Paris; imprim. de de Huzard-Courcier.

On saura beaucoup de gré à l'habile navigateur d'avoir publié ce mémoire, en attendant la partie géographique de son voyage. On y indique les résultats numériques de toutes les observations astronomiques et nautiques, faites pendant la durée du voyage. La position géographique et la configuration de tous les lieux visités par l'expédition s'y trouvent déterminées. La partie éminemment scientifique de cet important travail est signalée dans le *Bulletin des sciences mathémathiques*, etc. Nous nous bornons ici à ce qui intéresse spécialement la géographie descriptive.

Les insulaires de la Nouvelle-Zélande ont été les 1ers objets des observations des voyageurs parmi les peuplades éloignées qu'ils ont visitées. Un séjour à Manawa, dans la baie des îles, leur a permis de remarquer la ténacité de l'instinct féroce et destructeur de ces tribus. Le voyage en Angleterre de 2 de leurs chefs, ou *rangatiras*, n'a rien changé à leurs inclinations natives, surtout quant au 1er, *Songhi*; car la conduite de l'autre, *Toüi*, est plus réservée. Ces barbares dévastent toujours les contrées voisines. Quoiqu'ils semblent respecter les missionnaires, ils ne cherchent, dans leurs relations avec les Européens, que les moyens de s'entre-détruire plus facilement. L'opinion de M. Duperrey est que la sécurité dont jouissent auprès d'eux les Européens n'est due qu'à cette indigne passion.

D'après W. John, l'un des Anglais qui se sont réunis à la peuplade hospitalière de l'île Rotouma, voisine de la Nouvelle-Zélande, la population s'élève à environ 8,000 âmes. L'île paraît volcanique; les principaux pitons sont élevés, et la côte est défendue par un rescif qui ne paraît offrir d'accès que pour les embarcations. On remarque, le long des plages et sous une végétation très-active, une grande quantité de cases, dont les principales forment le village d'*Épipigi*, situé auprès de la pointe S. E. La langue des Rotoumans paraît avoir beaucoup de rapport avec celles des îles *Tonga* et de la Nouvelle-Zélande. La population est répandue sur 24 districts commandés par des *Inhangatchas*, chefs appelés par rang d'âge au gouvernement temporaire de l'île, pendant 50 lunes. Ils réunissent le sacerdoce et la magistrature à leur pouvoir. Les détails relatifs à ces

chefs et au mode de leur gouvernement sont neufs et intéressans. Il n'y a pas moins d'intérêt dans ceux qui concernent l'île *Oualan*, dont nous avons déjà parlé dans le *Bulletin*. Les mœurs des habitans de ces 2 îles sont remarquables par la douceur et l'aménité. Ceux des îles Duperrey, *Dugai*, *Mouhoul* et *Aoura* se font remarquer par les mêmes qualités. Les habitans des îles *Mogolau* sont turbulens, gais et hospitaliers, comme ceux des îles Carolines.

Les observations des voyageurs, sous le rapport des avantages physiques et intellectuels, sont peu favorables aux *Papous* (Nouvelle-Guinée). Ces peuplades sont remarquables par leur laideur et leur timidité. Les *Alfours*, qui habitent l'intérieur des terres à l'est de *Dorerl*, sont d'un caractère cruel et farouche. Les *Arfackis*, ou habitans du pied des montagnes d'*Arfack*, sont plus robustes et plus décidés que les Papous.

L'île de l'Ascension est maintenant un poste militaire, très-sain, occupé par 60 hommes de l'infanterie de la marine anglaise, qui y cultivent une excellente terre végétale, où croissent aujourd'hui toutes nos plantes potagères.

Ce mémoire, rempli de documens très-utiles, est terminé par un tableau des positions géographiques déterminées pendant le voyage. A. D. V.

85. Voyages au pôle arctique.

Le capitaine Franklin a sollicité auprès du lord Grand amiral, la permission de retourner aux régions arctiques, pour y achever, en traversant les contrées qui l'ont séparé de la ligne d'opération du capitaine Becchey, l'exploration des côtes de cette partie du monde qui, dant la dernière expédition, fut nécessairement laissée incomplète; et comme, à cet égard, le plus fort paraît être fait, nous espérons et croyons que 2 années et plus suffiront à cet officier pour conduire à fin une entreprise qu'il a, jusqu'à présent, dirigée avec non moins de persévérance que d'habileté. (*Globe*. — *Star*. — *Galign. Messeng.*; 27 févr. et 17 avril 1828).

MÉLANGES.

86. Journal des missions évangéliques, n^os I, II, III et IV, 1826 et 1827, en tout 382 p. Paris; Servier. Prix de l'abonnement, 8 fr. par an.

Ce recueil, publié par la Société des missions évangéliques de Paris, est consacré à faire connaître les travaux des missionnaires protestans pour la conversion des peuples non chrétiens. Il était annoncé comme devant paraître tous les trimestres. Il n'en a cependant été publié que 4 numéros pendant les 2 années. Chaque numéro contient environ 6 feuilles d'impression, et comprend sous 5 divisions, 1° un resumé historique des travaux des anciens missionnaires, sous le titre de *Souvenirs des missions anciennes;* 2° sous celui de *Missions évangéliques*, les détails relatifs aux travaux des missionnaires actuels; 3° un compte rendu de ceux de la *Société des missions évangéliques de Paris;* 4° diverses notices, sous le titre *Variétés;* 5° et enfin les nouvelles récentes relatives aux missions.

L'introduction donne une idée du but des missions évangéliques, dont l'objet est l'instruction et la civilisation du genre humain, fondées sur la prédication de l'Évangile. Nos lecteurs se rappelleront sûrement les observations dont ces missions ont été le sujet dans le *Bulletin* de mai dernier, Tom. XIII, p. 171, observations auxquelles l'expérience, les lumières et la droiture bien connues de notre collaborateur donnent beaucoup de poids. Il n'y a toutefois aucun doute sur le mérite du zèle qui anime les missionnaires nouveaux, comme ceux qui concourent à leurs œuvres, et, quoiqu'il soit possible de désirer que ce zèle fût quelquefois dirigé par des vues plus larges, que les moyens de succès fussent souvent mieux calculés, mieux adaptés aux mœurs, aux coutumes, à l'esprit des peuples qu'il s'agit d'éclairer, les services déjà rendus par les ouvriers évangéliques, particulièrement dans les îles de la Polynésie, n'en font pas moins beaucoup d'honneur à leur dévouement. C'est avoir bien mérité du genre humain que d'avoir fait germer des sentimens moraux et religieux parmi des peuplades barbares ou corrompues. Qu'une philantropie plus éclairée dans l'emploi des moyens d'action sur ces peuples, tempère les ardeurs du prosélytisme, sans refroidir l'enthousiasme de la charité évangélique, que les propagateurs actuels de la foi chrétienne se décident à attendre beaucoup du temps, et leurs progrès, pour être plus lents, n'en seront que plus assurés.

Nous ne nous arrêterons point à la 1re division, dans laquelle nos lecteurs savent qu'ils trouveront un aperçu histori-

que des travaux des anciennes missions. Nous nous bornerons à signaler les notices dont se compose cet aperçu, et entre autres celle qui ouvre le n° 2, et qui est consacrée à la mission protestante au Brésil, entreprise en 1556, sous la protection de l'amiral de Coligny.

Dans la seconde (*missions évangéliques actuelles*) nous leur signalerons (n° 1.) le discours de M. Reeves, à la Société de Brighton, sur l'état moral et religieux des Indes orientales, document qui ne s'accorde que trop avec les récits de l'abbé Dubois sur la force des préjugés qui s'opposent, dans ces contrées, aux progrès du christianisme; 2° celui de M. Ellis, qui fait connaître les résultats des prédications évangéliques aux îles Sandwich et à Otahiti; 3° le tableau des stations des missions évangéliques, envoyées par les 18 Sociétés des missions, de l'Europe et de l'Amérique, tableau indiquant en 4 colonnes, les lieux de stations, les Sociétés de qui elles relèvent, la date de l'établissement et le nom des missionnaires. Nous donnerons à part le résumé de ce tableau; 4° (n°s 2 et 3), des renseignemens fournis par plusieurs missionnaires sur l'état peu avancé de l'éducation, et surtout de l'éducation des femmes en Grèce, dans l'Archipel et aux îles Ioniennes; 5° les extraits du journal de voyage de M. King à Jérusalem, en Palestine et en Syrie, qui signalent l'état et l'oppression des communions chrétiennes dans ces pays, et beaucoup d'autres documens curieux sur les dispositions que rencontrent les missionnaires dans l'Inde, à Ceylan, chez les Birmans, dans la Polynèsie, etc. Enfin, (n° 4) une notice sur le rév. Réginald Héber, évêque de Calcutta, à qui l'on doit un récit plein d'intérêt de ses voyages dans l'Inde, et dont on déplore la perte récente. Ceux de ces documens qui nous ont paru les plus intéressans, sont relatifs, 1° aux efforts que fait le roi Radama, à Madagascar, pour la civilisation de ses sujets; 2° à la résolution prise par la Compagnie anglaise des Indes orientales, pour parvenir à l'abolition des *suttées* ou sacrifices des veuves de l'Inde sur le bûcher de leurs maris. Nous avons consacré des articles spéciaux à ces deux derniers objets.

A. D. V.

87. La Société des méthodes d'enseignement, fondée par le comte de Lasteyrie, pour s'occuper de tout ce qui concerne le perfectionnement, si désirable, de toutes les branches de l'instruction et de l'éducation, a tenu, le 17 juin

dernier, sous la présidence de son fondateur, une séance générale et publique, honorée de la présence d'un grand nombre de personnes éclairées.

Voici les lectures qui ont été faites dans cette séance.

1° Compte rendu des travaux de la Société, par le Secrétaire.

2° Rapport du Trésorier sur l'état de la caisse.

3° Rapport de M. A.-D. Lourmand sur le journal qui doit être distribué aux membres de la Société.

4° Rapport du même sur le prix proposé par la Société pour 1829.

5° Lecture, par le Président, sur cette question : doit-on infliger des peines et accorder des récompenses aux enfans?

6° Lecture, par M. Perrier, sur l'enseignement de la grammaire, de la logique et de la rhétorique.

7° Observations, par M. A.-D. Lourmand, sur l'éducation particulière, considérée principalement comme source d'expériences pour le perfectionnement de l'éducation publique.

Sujet de prix proposé pour 1829.

Indiquer les moyens les plus propres à favoriser le développement des facultés intellectuelles chez les deux sexes, et à donner aux élèves l'habitude et le goût du travail : établir les bases et tracer le plan d'un système d'instruction publique approprié aux besoins actuels de chacun et de la société entière.

Les concurrens devront adresser leurs travaux, sous le couvert du Président, et avec les formalités ordinaires, rue Taranne, n° 12. Le concours sera fermé le 1er juillet 1829. Le prix sera une médaille d'or de 300 fr. Il sera décerné, en assemblée générale, au mois d'août.

88. Société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Sujets de prix à décerner en 1829.

I. *Utilité publique.* — Quels seraient les moyens de procurer à la ville d'Arras des eaux salubres, soit par les pompes, des fontaines jaillissantes, ou tout autre procédé, afin de faire disparaître les nombreux inconvéniens des puits actuels?

Les concurrens devront décrire les moyens qu'ils proposeront de substituer à ceux qui sont actuellement employés; les

travaux que ces moyens exigeraient et la dépense approximative qui en serait le résultat. Ils devront s'attacher enfin à démontrer la possibilité, la facilité même de l'emploi de leurs projets dans l'état actuel de la science et des arts.

Prix : Médaille d'or de 300 francs.

Les fonds de ce prix sont faits par l'administration municipale.

II. *Économie publique.*—Quelles sont les améliorations dont serait susceptible le régime actuel des prisons du département du Pas-de-Calais?

Prix : Médaille d'or de 200 francs.

III. *Morale.*—Discours en prose sur la situation des idées philosophiques au 19e siècle.

Prix : Médaille d'or de 200 francs.

La Société croit devoir déterminer le sens précis qu'elle attache à cette question. Elle considère que les idées philosophiques ne sont pas uniquement des abstractions métaphysiques, mais qu'elles se composent (étant appliquées à l'ordre social) des diverses influences que la marche de l'esprit humain apporte dans la civilisation, dans les intérêts généraux, dans les sciences, les arts, les goûts, les habitudes sociales, et comprennent en un mot toute la physionomie morale et distinctive d'une époque; car chaque siècle a un caractère qui lui est propre et qu'il emprunte de la marche ascendante ou rétrograde de l'esprit humain, ainsi que des circonstances générales où se trouvent placées les sociétés politiques.

Les mémoires devront être envoyés au concours, francs de port et dans la forme accoutumée, à l'adresse du Secrétaire perpétuel, avant le 1er juillet 1829.

89. Le Charlemagne, vaisseau neuf arrivé au Hâvre.

Lorsque Christophe Colomb commença la découverte du Nouveau-Monde, il ne se doutait pas que ce vaste continent qu'il avait su deviner, dont il venait de signaler l'existence, et qui lui avait coûté de si pénibles recherches, deviendrait un jour, pour l'Europe, un point d'abordage et de départs aussi réguliers que pouvait l'être alors le cabotage entre Lisbonne et Cadix. Quand on pense que pendant une aussi longue route, 2 navires partant ensemble, pour se perdre quelquefois de vue le 1er jour et ne plus se rencontrer pendant le reste du voyage;

d'autres fois se retrouvant, mais toujours pour se séparer de nouveau, arrivent cependant, presque à la même heure, et rarement à plus de 1 ou 2 jours de distance l'un de l'autre, après une traversée de 25, 20 et assez souvent de 18 jours seulement, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie de l'homme, qui a su, en combinant la puissance de deux élémens, s'en rendre aussi complétement le maître. Ces réflexions nous sont naturellement suggérées par l'arrivée des 2 paquebots entrés hier, dont l'un, le *Charlemagne*, fait la 1re apparition dans notre port. Ce superbe navire, bâti pour le capitaine Robinson, qui le commande, porte 450 tonneaux, et surpasse en solidité comme en élégance tout ce que nous avions vu jusqu'à présent. Il est impossible, en effet, d'imaginer rien à la fois de plus riche et de meilleur goût, de plus vaste et de mieux aéré que ne le sont les diverses chambres et cabines de ce magnifique bâtiment; nous avons surtout remarqué l'entrée supérieure qui conduit à la chambre du capitaine, et forme un salon circulaire au milieu duquel tourne autour du mât, un escalier élégant et commode, placé entre l'appartement des dames et la grande chambre. Le *Charlemagne* a, ainsi que le *Bayard*, la poupe arrondie, ce qui lui donne un air de légèreté et doit contribuer à le rendre moins dur à la mer dans le mauvais temps. (*Le Phare du Hâvre*; 23 juillet 1828, p. 2.)

90. Mort du major Denham.—*Colonie de Sierra Leone.*

Nous avons à signaler une nouvelle victime du climat pestilentiel de Sierra Leone, un autre sacrifice humain à cette atmosphère dévorante dans la personne du lieutenant-colonel Dixon Denham, le seul survivant jusqu'alors des 3 intrépides voyageurs anglais au Soudan et au Bournou. Cet officier instruit et entreprenant avait, tout récemment, quitté l'Angleterre pour aller remplir à Sierra Leone l'office de commissaire dans l'enquête à faire sur l'état de cet établissement. Peu après son arrivée, il succéda à sir Neil Campbell, dernier gouverneur de la colonie, mort de la même maladie. Le colonel Denham, dont l'intéressante histoire de ses recherches en Afrique, a été si favorablement accueillie du public, avait subi l'épreuve de tous les périls attachés à l'entreprise qu'il a si bien décrite dans son exécution et dans ses résultats, et de l'influence des différens climats de la vaste contrée qu'il explorait;

il était revenu en Angleterre plein de santé. Se croyant acclimaté par les essais qu'il avait faits, il accepta la place dont nous venons de parler. Parvenu au poste le plus élevé de la colonie, il est descendu au tombeau à la fleur de son âge, le dernier des 4 gouverneurs qui ont succombé successivement en un peu moins d'un même nombre d'années. Nous avons sous les yeux une lettre de ce lieu funeste, en date du 2 juin, qui contient les détails suivans : « En janvier, un officier de marine, un employé aux vivres, 2 marins, 1 mousse et 3 artisans moururent de la maladie. On fit à un marin et à un jeune gentleman l'amputation de 2 membres, devenue indispensable par des ulcères endémiques qu'avaient occasionés de légères égratignures. Un intéressant petit garçon, envoyé dans les bois pour une seule semaine, dans la vue d'ouvrir des relations avec les indigènes, périt victime de cet essai. Deux chevaux, qui avaient été débarqués, périrent peu de temps après. Plusieurs autres personnes, hors d'état de service, avaient été envoyées en Angleterre. La mortalité était à peu près d'un individu par semaine. Cent dix malades étaient à l'hôpital, et la saison des pluies n'avait pas encore commencé. On ne pouvait se procurer du lait, et il n'existait ni orange, ni citron dans toute l'île. Tel était, au départ des dernières nouvelles, l'état de ce charnier. Il paraît que le colonel Denham, de la mort duquel on n'a toutefois encore reçu aucune nouvelle officielle, est décédé dans les 1ers jours de juin, bien qu'on ait de lui des lettres du 28 mai, époque à laquelle il jouissait d'une parfaite santé. (*John Bull.* — *Galign. Messeng.*; Paris, 16 août 1828.)

91. Le chevalier de Rienzi. — Au nombre des étrangers qui, depuis quelque temps, ont visité Bombay, on compte le chevalier Domeny de Rienzi qui, dernièrement, arriva de la mer Rouge en cette ville. Ce jeune savant français est connu par ses voyages au mont Caucase, en Barbarie, en Syrie, dans le pays des Druses, en Amérique, aux Orcades, en Grèce, etc. On espère qu'il donnera au public une relation de ses voyages dans les trois Arabies, au mont Sinaï, à Taief, dans les plaines de Halï et de Betelfaki, à Surakem, à Hinterab et dans l'Abyssinie. Ces voyages seraient d'autant plus intéressans que le chevalier de Rienzi est le premier Européen qui ait jamais exploré les contrées situées entre le mont Samen et Assab, et les environs de l'ancienne Adulis. Plusieurs personnes de Bombay ont eu la satisfaction

de voir la collection d'inscriptions, d'antiques, de plantes, de minéraux et autres objets rares que le chevalier de Rienzi a apportés de l'ancienne Éthiopie, indépendamment des divers dessins qu'il a faits dans le cours de ses voyages. (*Bombay Cour.* — *Asiat. Journ.*; fév. 1826, p. 240.)

92. Nécrologie.—Le colonel Jacotin était un des officiers les plus distingués du Dépôt général de la guerre. De grands travaux de topographie, une expérience consommée dans l'art de diriger et d'exécuter ce genre d'opérations, l'avaient fait placer à la tête de la section topographique, où il a rendu, depuis 25 ans, les plus grands services. Dès l'âge de 18 ans (en 1781), il fut attaché au cadastre de la Corse, sous les ordres de son oncle, Testevuide, directeur du terrier, et de Tranchot, chargé de la partie géodésique. Treize ans après, lorsque Bastia fut forcée de capituler, il revint en France, et y resta jusqu'au moment de l'expédition d'Égypte. Son oncle fut mis à la tête des ingénieurs géographes, et l'emmena pour le seconder : mais bintôt il périt assassiné avec plusieurs centaines de Français, le jour de l'insurrection du Caire. Nommé directeur du corps, le colonel Jacotin s'occupa du travail de la carte d'Égypte, avec un talent rare, une ardeur, une activité et un dévouement infatigables. C'est un témoignage que se plaisent à lui rendre tous ses compagnons de voyage. Personne à sa place n'eût fait davantage, n'eût obtenu un plus grand succès dans les circonstances difficiles où l'on était placé, au milieu des périls de la guerre et de toutes sortes d'ennemis. Non content de diriger au Caire le corps des ingénieurs, de provoquer, de rassembler et de coordonner leurs travaux, il se livrait lui-même aux opérations topographiques et parcourait les provinces. C'est bien à lui qu'on doit appliquer cette expression heureuse, qui peint fidèlement les travaux faits pour la carte d'Égypte : « Qu'il fallait sans cesse disputer les armes à la main le terrain qu'on allait mesurer. » Ni les fatigues du désert, ni les maladies, ni les dangers d'aucune espèce, ne l'ont arrêté. C'est au milieu de ces occupations si actives, qu'il fut blessé à la suite d'un grave accident, premier germe de la maladie à laquelle il a succombé. De retour en France, il a fait éclater une habileté, une intelligence peu communes dans l'emploi et la rédaction de tant de matériaux divers, fruit des soins de plus de cinquante ingénieurs ou officiers de l'armée, et dont une grande part est son propre

ouvrage; ce n'est pas avec moins de succès qu'il a dirigé l'exécution de l'atlas de l'Égypte et de la Syrie, en 53 feuilles, et formé, à cette occasion, une pépinière d'artistes, qui continuent d'assurer à la France la supériorité de la gravure topographique. Cet ouvrage, malgré quelques imperfections inévitables, suffirait pour assurer à son auteur une réputation durable. Mais, par une sorte de fatalité, les circonstances politiques ne lui permirent pas de jouir du fruit de ses travaux, et de recueillir la part de gloire qu'il avait méritée. Dès 1807, cette carte était terminée; mais le chef du gouvernement voulut qu'elle demeurât secrète; ce n'est que depuis peu de temps qu'elle a vu le jour.

Pendant ces 20 dernières années, le colonel Jacotin a dirigé un grand nombre de travaux topographiques; il a fait graver la belle carte de Corse, en 8 feuilles, qui est la réduction des feuilles du cadastre, travail dont l'importance s'accroît encore dans un moment où l'on cherche à élever ce pays au niveau des autres départemens de la France, sous le rapport de l'instruction, des arts et de l'industrie. Il a rassemblé les matériaux d'une carte de l'Espagne, préparé les cartes nécessaires aux campagnes du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et enfin, surveillé les opérations qui le concernaient dans l'exécution de la nouvelle carte géométrique de la France. C'était avec le secours d'une constitution robuste, d'un zèle et d'une activité soutenus qu'il venait à bout d'exécuter sans peine, et de faire marcher de front tant d'opérations différentes. On lui a surtout de grandes obligations pour l'école de gravure, formée au Dépôt de la guerre. Cependant, tant d'occupations variées, pour lesquelles le jour et la nuit suffisaient à peine, ont fini par altérer sa santé; elles ont abrégé sa vie, et elles ont enlevé à la science géographique un ingénieur bien difficile à remplacer, en même temps qu'à sa famille et à ses amis, un homme plein d'honneur et de vertus, de désintéressement et de générosité. Puisse sa veuve, née dans le Levant, trouver, dans ce juste éloge, un adoucissement à l'irréparable perte qu'elle a faite, et recueillir une partie des récompenses qu'allaient obtenir 46 ans de travaux utiles et honorables (1)!

JOMARD.

(1) L'abondance des matières a pu seule nous faire différer jusqu'ici l'insertion de cette notice sur un homme qui a rendu de si grands services à la science.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

Géographie et Statistique.

Sur les reliefs du globe, confectionnés par Kummer; Zenne..... 1
Nuovo dizionario geografico universale. Nouveau dictionnaire universel de géographie, etc..... *Ib.*
Dictionnaire de poche géographique de la France; F. Lallement... 4
Tour de France. 1re partie..... 5
Des conflits, etc.; F. N. Bavoux..... *Ib.*
Compte général de l'administration de la justice criminelle en France, en 1827..... 8
I. Budget détaillé du ministre de la marine, pour 1827; comte de Chabrol.— II. *Id.* pour 1828; *Id.*—III. *Id.* pour 1829; baron Hyde-de-Neuville..... 14
Population des colonies françaises..... 17
Commerce des *Id.*..... *Ib.* et 21
Établissemens d'utilité publique dans *Id.*..... 19
Situation des cultures dans *Id.*..... 20
Consommation intérieure, *Id.*..... 24
I. Budget des dépenses du ministère de la guerre, pour 1828.— II. Comptes généraux de *Id.* —III. Budget du même ministère pour 1829..... 27
Statistique électorale..... 31
Recueil des anc. lois françaises, etc. Jourdan, etc..... 32
Compag. de desséchem. des marais; etc. — Mesures relatives à la baisse du prix des laines en France..... 33
Nécessité d'entrepôts en France. — Manuel des boissons..... 34
De l'exposition de 1827; Saint-Estienne..... *Ib.*
De la récolte du blé en France..... 36
Journal des prisons, etc.; Appert..... 38
Observations sur les prisons, etc.; *Id.*..... 42
Remarks on the financial system of Great Britain. Remarques sur le système financier de la Grande-Bretagne..... 43
Sur le commerce des soies; Grande-Bretagne..... 44
Commerce du coton à Liverpool en 1828..... 51
Hints to Philanthropists, etc. Avis aux Philanthropes sur le sort des pauvres, etc.; W. Davis..... 52
Suttées. Sacrifices des veuves de l'Inde..... 53
Des Sociétés de bienfaisance ou d'amis; Fraser..... 54
Chemin à rouage de fer entre Liverpool et Manchester..... 62
Population de la ville de Prague; Stelzig..... 67
I. *Premios que distribuye la real Sociedad economica de la ciudad y reyno de Valencia.* Prix distribués par la Société roy. économique de la ville et du royaume de Valence..... 71
Portugal illustrated. Le Portugal décrit par Kinsey..... 74
Description historique, etc., du bourg de *Torres-Vedras*..... 76
La Grèce, ou description de la Livadie, Morée et Archipel; Depping. *Ib.*
Observations sur la route d'Odessa à Lemberg..... 77
Notice sur le collége épiscopal auprès de Calcutta..... 79
De l'établissement des missionnaires Baptistes à Sérampore..... *Ib.*
Observations sur l'île de Farsan; Hemprich et Ehrenberg..... 80
Questions statistiques sur l'empire chinois; Martucci..... 86

État actuel de l'industrie et du commerce de l'Égypte; Lundstedt.. 92
Madagascar.—Efforts du roi Radama pour la civilisation de ses sujets 99

Économie publique.

Lettres sur les causes et les conséquences de la baisse du prix des grains; Krug..... 101
Influence morale de l'instruction et de la civilisation sur la diminution des délits et des crimes; Lucas..... 105
I. Rapport à la Société d'agriculture, etc., de Mâcon; Boullée.—II. Observations sur les votes de 41 conseils généraux concernant la déportation des forçats libérés; Barbé-Marbois.—III Colonisation des criminels condamnés aux travaux forcés; Bérard.. 117
I. Projet d'établissement pour refuge aux forçats et prisonniers libérés; R. M. Fresnel.—II. Lettres sur le même sujet..... 126
Esclavage des Nègres—I. *The Slavery*, etc. Tableau de l'esclavage dans les colonies britanniques des Indes-Orientales; J. Stephens.—II. *England enslaved*, etc. L'Angleterre asservie par ses colonies à esclaves; *Id.*—III. *An essay on Slavery*. Essai sur l'esclavage.—IV. *Immediate, not gradual abolition*. Abolition immédiate et non graduelle de l'esclavage.—V. *Considerations on Negro slavery*. Considérations sur l'esclavage des Nègres; A. Mac-Donnell.—VI. *A speedy end to slavery*. Moyen prompt de mettre fin à l'esclavage; T. S. Winn.—VII. Parallèle de l'ouvrier anglais et de l'esclave américain.—VIII. Lettre à M. J. B. Say, sur le produit comparé du travail libre et du travail esclave; Hodgson.—IX. Établissement formé par miss Wrigth aux États-Unis, pour l'affranchissement des esclaves.—X. Observations sur nos lois de douanes, quant aux productions de nos colonies..... 132
I. *A practical View of the present State of Slavery*, etc. Coup-d'œil pratique sur l'état actuel de l'esclavage dans les Indes-Occidentales.—II. *Speech of the hon. Henry Clay*. Discours prononcé devant la Société de colonisation américaine, etc.—III. *A short Review of the slave trade and slavery*. Aperçu sur la traite et sur l'esclavage, etc..... 150-151
East India Sugar, etc. Sucre de l'Inde; etc..... 159
Précis historiq. de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial; J. Morenas..... *Ib.*
Des principales Banques de l'Ancien et du Nouveau Monde..... 162
État actuel de la Banque de France; Anth. Costaz..... 168

Voyages.

Voyage en Italie et en Sicile; L. Simond..... 170
Voyage de M. le comte Alex. de Laborde dans le Levant..... 172
Voyage au volcan de Popocatepetl dans le Mexique; MM. Glennie et Taylor..... 177
Voyage de Buénos-Ayres à Potosi; le cap. Andrews..... 178
Opérations géographiques faites dans la campagne de la corvette la *Coquille*, en 1822-1825; L. Duperrey..... 180
Voyage au pôle arctique..... 182

Mélanges.

Journal des missions évangéliques..... *Ib.*
Société des méthodes d'enseignement..... 184
Société roy. d'Arras. Prix à décerner en 1829..... 185
Le *Charlemagne*, vaisseau neuf arrivé au Hâvre..... 186
Mort du major Denham..... 187
M. de Rienzi. 188.—Nécrologie du col. Jacotin..... 189

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN
DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,
ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

93. TRATADO COMPLETO DE COSMOGRAPHIA E GEOGRAPHIA HISTORICA, PHYSICA, etc.—Traité complet de cosmographie et de géographie, historique, physique et commerciale, ancienne et moderne; par J. P. C. CASADO GIRALDÈS, Tom. IV. In-4° de 413 p. Paris, 1828; Fantin. (Voy. le *Bulletin*, vol. XIII, n° 214.)

Ce nouveau volume est consacré aux deux régions centrale et méridionales de l'Europe, dont la région septentrionale a été décrite dans le volume précédent. La description de chaque État principal, tel que la France, par exemple, après les généralités historiques et la statistique générale comparée à diverses époques, est divisé en 3 sections, géographie naturelle, géographie civile et politique et géographie historique. La géographie naturelle comporte un aperçu de la constitution géologique du sol, un exposé des grandes formations qui caractérisent l'ensemble du pays. Cette partie manque entièrement dans l'ouvrage de M. Casado Giraldès, si riche, du reste, par le grand nombre de renseignemens qu'il y a rassemblés.

Nous recevons une lettre de cet amateur zélé des sciences géographiques, avec prière de l'insérer dans le *Bulletin*; et nous cédons avec plaisir à son invitation. Cette lettre a pour objet une réclamation qui devient moins nécessaire puisque son imprimeur, sans doute par inadvertance, a, dans notre article réimprimé en tête de ce volume, arrangé la phrase qui termine cet article, selon les désirs de l'auteur, et nous fait dire ainsi le contraire à peu près de ce que nous avons dit. Nous ajouterons qu'il s'agit d'une seule phrase, et nous maintenons que cet ouvrage est fort remarquable sous plus d'un rapport; c'est un recueil digne d'un laborieux bénédictin. D.

Au Rédacteur du Bulletin des Sciences Géographiques.

J'ai lu dans votre estimable journal, *Bulletin des Sciences géographiques*, vol. XIII, p. 241, l'annonce de mon *Traité complet de Cosmographie et de Géographie historique, physique et commerciale, ancienne et moderne*, signée D. Je suis infiniment sensible aux éloges qu'on en fait, et je n'ai rien à dire sur le passage suivant :

« Nous ne saurions approuver en tout le plan qu'il s'est tracé; mais nous ne pouvons disconvenir que son livre ne soit un recueil très-remarquable par le grand nombre de faits qu'il y a rassemblés. »

Chacun suit le plan qui lui paraît le meilleur; j'ai écrit pour la nation portugaise et non pas pour la nation française, et je suis convaincu que, si l'on connaissait mes intentions et mon but, on l'approuverait entièrement. Mais ce que je suis forcé de relever, comme n'étant pas exact, c'est qu'on dise, p. 242, l. 2, « quoique, du reste, nous soyons loin de vouloir affirmer qu'ils (les renseignemens) sont tous puisés aux meilleures sources et surtout aux sources les plus nouvelles. »

Loin de mériter ce reproche, tout le matériel de mon ouvrage et tous les faits qui y sont consignés ont été puisés aux sources les plus modernes et dans les auteurs les plus exacts. J'ai lu, j'ai examiné et bien étudié tout ce qui a été imprimé et publié de plus moderne en géographie, histoire, statistique, etc., j'ai tout comparé avec le plus grand soin; j'ai même pris des renseignemens auprès des personnes les mieux instruites et les plus capables de m'indiquer ce qui est vrai, ce qui paraît probable; de précieux manuscrits m'ont été prêtés; rien ne m'a manqué *dans ce pays de la civilisation et des lumières* pour rendre mon ouvrage complet; mais je n'ai pas adopté ce que plusieurs géographes, que vous connaissez très-bien, M. le Rédacteur, ont avancé, que la Russie asiatique ait 11 millions, l'Afrique 60, l'Océanie 20, la population et la surface des îles Philippines calculées jusqu'à l'unité. Ces populations, j'ai dû les rejetter, avec d'autres bévues semblables, parce que tout cela m'a paru entièrement inadmissible, et ne m'inspirait aucune confiance.

Quel est l'homme de bonne foi qui oserait affirmer la véracité de semblables calculs? Si nous sommes encore réduits aux tâtonnemens sur la véritable population des pays assez connus, visités souvent, et même sur la parfaite exactitude de la statisti-

que de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis d'Amérique, comment pourrons-nous admettre des données si précises pour des pays presque barbares, et qui à peine ont été visités par des voyageurs, qui en donnent la description détaillée, comme s'ils y avaient séjourné de longues années! Pour moi, beaucoup de MM. les voyageurs me sont suspects, et j'ai les preuves de leur peu d'exactitude par ce qu'ils ont écrit sur le Portugal, les îles de Madère et des Açores, et sur le Brésil; quand ils fourmillent d'erreurs, d'exagérations, de contradictions et d'absurdités dans les descriptions qu'ils donnent des pays si près de nous et qu'on visite à tout moment, que pouvons-nous attendre de ce qu'ils débitent sur d'autres pays dont on connait à peine les noms? Je renvoie l'auteur de l'annonce à mes observations sur la statistique consignées dans mon Traité, Tom. Ier, p. 69 à 76. Tom. III, p. 269, et Tom. IV, p. 15.

Quel crédit mériterait aujourd'hui un géographe qui donnerait à l'Asie 580 millions d'habitans, à l'Afrique 80, à l'Amérique 80 (sans parler de *Guthrie*, qui donnait à chacune de ces deux régions 150 *millions*), aux îles Britanniques 12 millions et *deux seulement au Portugal?* Eh bien! c'est ce qu'on trouve dans l'*Almanach impérial de France de* 1813, p. 980.

J'ai été le premier, dans mes ouvrages, à répudier de telles exagérations; mais il paraît qu'on veut les faire revivre!

Le colonel de GIRALDÈS,
Consul général de S. M. T. F. au Hâvre.

Hâvre, le 2 octobre, 1828.

94. ESSAI DE GÉOGRAPHIE MÉTHODIQUE ET COMPARATIVE; par M. A. DENAIX. Ire livr., 4e *partie complémentaire.* 1 grand tableau en 2 f. IIe livr. 1er, 2e et 3e *Tabl. complément.*, 3 tabl. en 2 f., et 4e *partie complément.*, 1 gr. tabl. en 2 f. Paris, 1828, chez l'auteur, rue d'Assas, n° 3 *bis.* (Voy. le *Bulletin*, Tom. X, n° 200.)

Malgré tous les obstacles qu'une semblable entreprise doit éprouver, nous voyons avec une vive satisfaction qu'elle se poursuit avec constance. Si l'on réfléchit aux recherches qu'une semblable composition demande, aux soins de détails et aux frais que nécessite son exécution, on ne peut s'empêcher de craindre qu'elle ne soit pas encouragée comme le mérite un travail aussi dispendieux et aussi recommandable.

Les nouveaux tableaux que nous annonçons offrent la même perfection dans tous leurs détails que les premiers qui ont été publiés, et l'on peut dire que, sous le rapport de la gravure, de la lettre et de l'ensemble de toutes les parties dont se composent ces tableaux si considérables, c'était une chose difficile que d'obtenir cette clarté, cette précision qu'on y remarque malgré toutes les combinaisons dont ils sont chargés.

Le premier de ces tableaux appartient à la 1re livraison; il est contenu sur deux grandes feuilles, et est intitulé : *Tableau chronologique et synchronistique de la formation, de la durée et de l'anéantissement des principaux états et empires du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* L'auteur a suivi pour la chronologie Dillon, Heeren, Koch, Mentelle et Buret-Deslonchamps.

L'objet de ce tableau est de présenter la chaîne des grands événemens par lesquels se trouvent liés les établissemens des peuples et des états, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Les 3 premiers tableaux complémentaires de la 2e livraison sont contenus sur deux feuilles; ils portent pour titre : *Tableaux géographiques-historiques, indiquant la distribution et le dénombrement des peuples et des religions dans les divers états de l'Europe, ainsi que l'origine, la durée et la chûte des principales souverainetés qui se sont succédées dans cette partie du monde, depuis le renversement de l'Empire romain jusqu'à nos jours.* Le 1er de ces tableaux est relatif *aux peuples qui se trouvent dans les divers états de l'Europe*, d'après Hassel; le 2e offre *les religions* professées par ces mêmes peuples, également par Hassel; le 3e est le *Tableau général des époques de l'établissement et de la destruction des principaux états.* La 4e *partie complémentaire*, composée d'un grand tableau en 2 feuilles, est intitulée : *Tableau des établissemens faits par les Européens dans toutes les parties du monde, et de la formation des états modernes par lesquels la plupart sont remplacés;* M. Denaix a suivi pour l'exécution de ce tableau le *Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies*, par Heeren; de sorte que ce tableau est un résumé succinct et synoptique de ce célèbre ouvrage. M. Denaix a réclamé, avec raison, dans le *Mémorial topographique du département de la guerre*, n° IX, con-

tre une assertion de MM. Bailleul et Vivien, avancée en tête du 18e numéro du Bibliomappe, et qui avait pour but d'établir que M. Denaix avait emprunté au Bibliomappe l'emploi des lignes de partage des eaux. Sans compter les travaux de Buache et le Tom. VII des *Leçons de l'école Normale*, les géographies des Balbi, des Zeune, etc., l'*Introduction à l'étude de la géographie* par M. Lacroix, n'est-elle pas assez connue pour que MM. Bailleul et Vivien aient pu s'assurer de l'erreur où ils sont tombés. Le cours de géographie appliquée à l'art militaire, que nous avons fait à l'école d'État-major, bien long-temps avant la publication du Bibliomappe, était fondé sur cette considération fondamentale pour les divisions naturelles des grandes surfaces continentales.

Nous terminerons notre article en rapportant les conclusions du rapport fait à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, sur cet ouvrage, par le comte Andréossy et M. Lacroix, rapporteur. « Le travail que nous a présenté M. Denaix, disent les commissaires, nous paraissant digne d'attention, non-seulement par le fond de la méthode, mais encore par la variété des documens qu'il a réunis, et par la manière dont il les a coordonnés; nous pensons que l'Académie doit lui donner des encouragemens, et l'inviter à poursuivre la publication de son ouvrage, propre, ce nous semble, à exercer une influence très-utile sur l'enseignement et l'étude de la géographie. » Ces conclusions honorables ont été adoptées par l'Académie.

95. Dictionnaire classique et universel de géographie moderne; contenant la Description succincte des pays et principaux lieux du globe, d'après un *nouveau plan* pour les généralités ou grands articles décrits sous les deux grandes divisions de la *Géographie physique et politique*, avec leurs subdivisions par ordre de matières; extrait et traduit des meilleurs ouvrages géographiques dans les principales langues de l'Europe, tels que Dictionnaires, Statistiques, Voyages, etc., avec les sources citées à côté de chaque article. Le tout rédigé et mis en ordre par Hyacinthe Langlois; précédé d'une *Introduction* très-étendue, dans laquelle on donne un *Précis de géographie physique et politique*, un *Coup d'œil général sur le globe* et un *Vocabulaire des*

termes techniques de la géographie, etc.; 2 forts vol. gr. in-8°, impr. à 2 colon. en petit-texte, gr. justification, contenant 80 lig. par colonnes, papier gr. raisin, vél. On a adopté pour les grands articles un caractère plus gros, la *gaillarde*, gros œil, afin qu'on puisse les lire facilement. Ouvrage publié par souscription en 4 livraisons, avec 1 atlas in-4° des 5 parties du monde, en 5 grandes cartes colombier, donnant les nouvelles divisions et les dernières découvertes; par Fermin, géographe, attaché au Dépôt de la guerre. Prix, pour les souscripteurs, 36 fr., *id.* in-4° pap. vélin, 72 fr.; les 1re et 2e livr. de 188 pag., sont en vente (On ne paie rien d'avance). Paris, 1828, Hyac. Langlois. — Tom. Ier, 1re part. formant les 2 premières livr. 1598 p., y compris l'introduction de 188 p. Prix, avec l'atlas, 24 fr. *Id.* in-4°, pap. vélin, 48 fr. — Le Tom. 2e et dernier, formant les 3e et 4e livr., sera irrévocablement publié dans les 1ers mois de 1829. Prix de la 2e livr., avec l'atlas, pour les souscripteurs qui ont retiré la première, 10 fr. — On joint à ce Dictionnaire un Nouvel atlas universel portatif de géographie ancienne et moderne, petit in-fol. cartonné, de 41 cartes, dont 33 pour la partie moderne, par Arrowsmith, et 8 pour la partie ancienne, par d'Anville. Prix des deux premières livr. avec l'atlas ci-dessus, 40 fr. Cet atlas séparément, 25 fr.

« Ce Dictionnaire classique diffère entièrement, par son nouveau plan, des lexiques géographiques abrégés, qui ont paru jusqu'à ce jour. Voici ses grands et nombreux avantages.

« 1° D'avoir un ouvrage qui ait de l'ensemble, étant revu en entier et rédigé par *une seule personne*, et qui soit proportionnel dans toutes ses parties, à raison de leur importance et de leur étendue : on n'a pas sacrifié tous les autres pays à la France, qui occupe la plus grande place dans presque tous les dictionnaires géographiques.

« 2° D'offrir de l'uniformité pour l'orthographe des noms propres, qu'on maintiendra partout strictement, tels qu'ils s'écrivent dans leurs langues, d'indiquer les parties du monde où les pays et les lieux sont situés. On a ajouté les noms de la géographie ancienne en italique et en parenthèse, à côté des noms modernes. On donnera à la fin de l'ouvrage une table alphabé-

tique des noms de la géographie ancienne et moderne comparés.

« 3° De renfermer l'analyse succincte et raisonnée des dictionnaires géographiques étrangers, statistiques, voyages, au nombre de plus de 10,000 volumes, extraits et traduits, à l'exception de la France, des principales langues de l'Europe.

« 4° De donner pour tous les états de l'Europe, des distances exactes et orientées des chefs-lieux de leur provinces, déterminées d'après les itinéraires de tous les pays de cette partie la plus intéressante du monde.

«Pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, on a suivi le même plan quant aux lieux qui se tronvent sur des routes; mais, quant aux pays où il n'en existe pas, on a ajouté un 5e en sus de la distance directe. Dans les régions intérieures de l'Asie et de l'Afrique, on a compté les journées des caravanes. Toutes les distances sont réduites en lieues de postes de France, de 2,000 toises, parce qu'elles concordent mieux avec les milles allemands, anglais, italiens, etc. On a placé à la fin de cet ouvrage les tableaux des poids et mesures, des changes des principales places de commerce. La position des lieux sous leurs latitudes et longitudes a été vérifiée de nouveau, d'après les meilleures autorités. L'éditeur a réuni tous ses soins et ses efforts pour faire mieux et pour laisser moins de fautes que ses devanciers. Le public éclairé pourra facilement comparer et fixer son choix : au premier coup d'œil, le lecteur verra que ce Dictionnaire, très-étendu, contiendra 120,000 articles, plus du double de ceux que contiennent les nouveaux lexiques abrégés. Parmi les grands articles par ordre de matières de 8 à 30 p., qui ont paru dans les 2 premières livraisons de cet ouvrage; nous citerons les suivans : *Abyssinie*, *Afghanistan*, *Afrique*, *Allemagne*, *Alpes*, les deux *Amériques*, *Indes*, *Angleterre*, *Empire d'An-nam*, *Antilles*, *Arabie*, *Asie*, *Autriche*, *Barbarie*, *Bavière*, *Brésil*, *Grande-Bretagne*, *Buénos-Ayres*, *Canada*, *Chili*, *Chine*, *Colombie*, *Danemark*, *Égypte*, *Espagne*, *États-Unis*, *Europe*, *France*, *Grèce*, *Groënland*, *Guatimala*, *Guinée*, *Guyanes*, *Hindoustan*, *Nouvelle-Hollande*, *Inde au-delà du Gange*, *Irlande* et *Italie*. » (*Extrait du Prospectus.*)

En annonçant la publication du 2e volume de cet ouvrage, nous chercherons à faire apprécier les efforts de M. Langlois

pour atteindre le but que son zèle pour la science lui a fait assigner à ses travaux. D.

96. Tableau des diverses religions professées de nos jours, rédigé d'après les observations les plus récentes; par E.-B.-D. Frossard, pasteur. In-12 de 2 feuil. ½. Nîmes, 1827; imp. de Gaude.

97. Trattato teorico-pratico dei Fiumi.—Traité théorique et pratique des rivières; par le prof. Michele Bertini. In-8°. Lucques, 1823; Baroni.

98. Examen de la dissertation de M. Reichard sur les Campi Raudii de Velléjus. (*Zeitschrift für Tyrol*; 1826, vol. II, pag. 185.)

Nous avons parlé (*Bulletin*, *III*, 109) de la dissertation de M. Reichard, qui soutient, contre l'opinion du géographe Mannert, que les Campi Raudii où Marius battit les Cimbres (Velléj., II, 12), étaient situés non pas en Tyrol, mais en Piémont. Le journal du Tyrol ne veut pas laisser enlever à sa patrie les champs Raudiens; il n'admet point la leçon *Verceil* pour Vérone; il s'en tient à Plutarque, qui fait partir les Cimbres du pays Norique pour se porter sur Rome; les *juga tridentina*, dont parle Tite-Live, sont les Alpes rhétiennes. Il est singulier que, ni M. Reichard, ni l'auteur de la réfutation n'aient eu égard au mémoire de M. Walckenaer sur le même sujet, inséré dans le recueil des Mémoires de l'Institut.

M. Reichard vient de mourir à Gotha. D.

99. Géographie physique et historique de la France, par bassins; par V.-A. Loriol, chef d'institution, membre de la Société de géographie. In-18 de xxxix et 206 p.; prix, 2 fr. 25 c. Paris, 1828; Ferra jeune.

Voilà le 1er essai d'une géographie de la France, basée sur les divisions naturelles que présentent les bassins des fleuves qui l'arrosent. L'idée seule d'un semblable ouvrage mérite des éloges et montre les progrès que font enfin les idées justes et les saines méthodes. Comme géographie élémentaire, M. Loriol nous paraît avoir atteint son but; il offre d'abord, dans des notions préliminaires, un aperçu historique sur les aggrandis-

semens successifs de la monarchie, les divisions universitaires, religieuses, militaires de la France; quelques généralités sur les ports, les montagnes, les caps, détroits, etc. Dans un *Tableau physique de la France, divisée par bassins*, il décrit chaque bassin et énumère les divers départemens qui en dépendent.

Le corps de l'ouvrage est divisé naturellement d'après les bassins, et chacun des départemens qui en fait partie est décrit sommairement et dans le même ordre que dans le tableau du sommaire que nous vous venons de signaler.

Les villes principales sont énumérées pour chaque département, et pour chacune on trouve les renseignemens les plus notables qui la concernent.

Un aperçu sur les possessions françaises hors d'Europe termine ce petit volume, qui mérite d'être accueilli dans toutes les institutions consacrées à l'enseignement. F.

100. I. Session de 1827. — Propositions de lois de finances; réglement définitif du budget de 1825; ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1826; fixation du budget des dépenses et des recettes de 1828; discours du ministre des finances à la chambre des Députés, et projets de lois. In-4° de 304 p. Paris, févr., 1827; Imprim. royale.

101. II. Session de 1828. — Présentation des comptes de finances, réglement définitif du budget de 1826; ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1827; fixation des budgets de dépenses et de recettes de 1829. Discours, etc. In-4° de xx-386 p. Paris, mars, 1828; Imprim. royale.

102. III. Compte général de l'administration des Finances, rendu pour l'année 1826, par le ministre secrétaire-d'état des finances. In-4° de 270 p. Paris, mars, 1827; Imprim. roy.

103. IV. *Idem* rendu pour l'année 1827, par le ministre, etc. In-4° de 282 p. Paris, mars, 1828; Imprim. roy.

La présentation annuelle des comptes et des lois de finances, peut servir à montrer comment les principes de l'économie publique sont appliqués au réglement et à l'administration des finances de l'état. On voit par le tableau des moyens employés, des résultats obtenus, quels sont les progrès ou les lacunes dans cette mise en pratique des saines théories.

L'exposé n° I, ainsi que le compte n° III, appartiennent à l'administration, qui a pris fin avec l'année 1827. Le recueil n° II et le compte n° IV, sont l'œuvre de l'administration actuelle.

Voici les principaux résultats des n^os I et III. *Comptes de* 1825. Le total des dépenses avait été évalué en 1826 à 981,500,533 fr. Les comptes définitifs les portent à 985,895,516 fr. La différence en dépenses non acquittées reportées à 1826 est de 4,394,983 fr.; et la loi réglementaire des comptes propose la fixation des crédits définitifs de l'exercice 1825 à la somme des paiemens effectués, qui était de 981,972,609 fr.; mais les crédits législatifs pour 1825 ne s'élevaient qu'à 963,932,799 fr.; ils ont été excédés, en vertu d'ordonnances royales, d'une somme de 26,137,898, réduite, dans la note p. 48 du n° I, à celle de 21,962,717, qui, avec le montant de ces crédits, forme le total définitif de 985,895,516 fr. Tel est le montant des dépenses effectives, en y comprenant le report à 1826 des 4,394,983 fr. non acquittés à la fin de 1825. La note citée n'indique point en détail et par département ministériel les causes des excédans de dépenses. On s'y borne à mentionner des mécomptes, 1° dans l'appréciation du montant des primes payées à l'exportation, 2° dans l'appréciation de la dépense du ministère des affaires étrangères, 3° un supplément au fonds de secours pour le département de l'intérieur, 4° et enfin, une imputation du Dépôt de la marine pour acquit de dépenses arriérées.

La même note, p. 62, porte à 3,944,014 fr. les intérêts de la dette flottante en 1825, mentionnés seulement pour *mémoire* au budget de cet exercice, dépense dont la régularisation est proposée par la demande d'un crédit proportionnel dans la loi réglementaire. On observe que les emprunts temporaires qui ont constitué la dette flottante de 1825 étaient destinés à remplacer au trésor les 125 millions dont ses caisses restent à découvert, et qui se composent, pour 67 millions, du montant du déficit antérieur au 1er avril 1814, et pour le surplus (58 millions) de la partie des avances faites à l'Espagne, non encore couverte par les ressources des budgets. C'est à cette somme de 125 millions qu'a été fixée par la loi du 4 août 1824, le maximum des bons royaux à échéance fixe et portant intérêt, que le ministre des finances a été autorisé à créer pour les besoins du

service; la moyenne de la dette flottante, pour 1825, est déclarée dans la note de 108,680,000 fr.

Les dépenses extraordinaires pour l'occupation de la Péninsule montent à 10,800,000 fr. à la charge du budget de l'exercice, cette nouvelle créance sur l'Espagne n'y étant portée que pour *mémoire*. En définitif, le résultat pour 1825, tel qu'il est présenté, est une recette totale de 985,673,751

Une dépense totale de..... 981,972,609

Et un excédant de recette de..... 3,701,142

Budget de 1826. Les dépenses autorisées par les crédits législatifs s'élèvent à 965,247,350 fr.; mais des crédits supplémentaires provisoirement accordés par ordonnances sont demandés pour une somme de..... 18,693,000 fr.

Ce qui porte le total des dépenses de l'exercice à 983,940,350

Les recettes totales de l'exercice sont évaluées à 989,059,715

D'où il résulte un excédant présumé en recettes de..... 5,119,365

Budget de 1828. Les dépenses pour 1827 étant estimées à 915,729,742 fr., on propose d'en fixer le total pour 1828 à 939,343,700; augmentation, 23,613,958, pour satisfaire à tous les besoins, mais sous la condition de ne plus demander de crédits supplémentaires, sauf les cas extraordinaires et entièrement imprévus. Les recettes totales sont évaluées à 939,591,361 fr., d'où résulte un excédant présumé de 247,661 fr.

Les intérêts de la dette flottante fixée à 125 millions sont évalués pour 1826 à 3,795,000 fr., c'est-à-dire à environ 3 pour o/o. L'accélération des liquidations et des paiemens est signalée par le taux moyen comparé de l'avance des recettes sur les dépenses depuis 1822 jusqu'en 1826 inclusivement.

1822	173,000,000 fr.	1824	43,000,000 fr.
1823	128,000,000	1825	37,000,000

Et en 1826 seulement 35 millions.

N° III. D'après les comptes pour 1826, la recette totale pendant l'année est de..... 992,475,868 fr. 01 c.

La dépense s'élevera à..... 1,002,307,466 62

Excédant des paiemens sur les recettes..... 9,831,597 21

Mais le trésor a réalisé au-delà de ses besoins pendant la même année. 14,057,747 69

Excédant définitif de recettes.... 4,226,150 48

II. *Réglement définitif du budget de* 1826.

Budget primitif, 954,813,069 fr.; crédits extraordinaires, 19,063,000 fr.; augmentation de dépense à régulariser, 4,072,850 fr. Budget définitif ..... 976,948,919 fr.
Recouvremens applicables..... 987,620,580

Excédant à transporter aux exercices suivans. 10,671,661

Exercice 1827. Évaluation antérieure des revenus, 955,576,556 fr.; produits réels, 951,345,254 fr.; différence en moins, 4,231,302 fr. Crédits primitifs..... 954,697,564 fr.
Surcroît total des dépenses..... 38,011,607

Total des besoins du budget de 1827..... 992,709,171
Ressources applicables..... 951,345,254
Plus en fonds disponibles de l'exercice 1826 6,164,443

Déficit..... 35,199,474

Même déficit présumé pour 1828.
Budget pour 1829. Montant total..... 975,703,027 fr.
Ressources présumées..... 958,856,821

Insuffisance..... 16,846,206

Proposition d'y appliquer les produits de l'ordinaire des coupes de bois pour 1830, évalué à..... 27,300,000 fr.

En laissant un excédant disponible de..... 10,453,794

Évaluation des déficits pour tous les exercices à liquider..... 200,000,000

Proposition d'une émission de bons royaux au maximum de..... 150,000,000

Comptes pour 1827.

Recettes sur les contributions.....	965,892,773 fr.	04 c.
Dépenses.....	1,001,513,965	97
Excédant des paiemens.....	35,621,192	93
Excédant des autres recettes du trésor	20,923,438	61
Excédant définitif des dépenses.....	14,697,754	32

A. D. V.

104. Manuel des Contributions directes, à l'usage des contribuables, des receveurs, des employés des contributions et du

cadastre, ou Recueil des Lois, Ordonnances, Décisions et Instructions ministérielles, en matière de contributions directes et du cadastre, indiquant d'une manière précise la base des impôts et leur répartition, et ce que chacun doit payer selon la loi; *suivi* du mode des réclamations, avec le modèle des pétitions pour tout genre de demandes, et la marche à suivre pour obtenir une juste et prompte décision; d'un précis des droits de timbre et d'enregistrement, d'après le nouveau tarif, etc.; par J. A. Delongle, ex contrôleur des contributions. In-18 de 262 p.; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1828; Roret.

Les manuels de ce genre pour les diverses administrations publiques sont des ouvrages aussi utiles aux personnes auxquelles ils s'adressent qu'aux savans qui s'occupent de la statistique de leur pays. Ces ouvrages sont des documens précieux pour le statisticien, qui y trouve réunis une foule de renseignemens importans, et l'état de situation de la branche d'administration à laquelle ils se rapportent.

Le Manuel que nous annonçons, et qu'il suffit de signaler pour en montrer l'intérêt, contient tout ce que promet son titre. Il offre aussi le *Tableau général, par classes et par ordre alphabétique*, de toutes les professions passibles des droits de patentes, avec le tarif augmenté de tous les genres d'industrie jugés soumis à ce droit, par analogie à ceux qu'a déterminés la loi du 1er brumaire an VII; 2° la série exacte et précise des droits politiques des contribuables, d'après la Charte; 3° la nouvelle loi électorale du 13 mai 1828; 4° le nouveau tarif des droits de timbre, d'enregistrement et d'hypothèques, avec le texte des lois et décisions les plus utiles sur cette importante matière; 5° un tableau statistique de la France, « formé sur des états authentiques, et perfectionnés autant que possible, sauf quelques légères variations annuelles sur la population et sur le contingent des diverses matières de contributions, » dit l'auteur.

Cet ouvrage est fait avec méthode, et l'exposition des divers objets traités est claire et précise. Il nous paraît mériter en tout point la faveur du public : son utilité incontestable pour la presque totalité des individus de toutes les classes ne peut manquer de lui assurer une grande vogue et une réimpression annuelle.

Nous terminerons par une observation sur le chapitre III *de la contribution personnelle et mobiliaire*, p. 64; où nous trouvons un tarif fixé, dit-on, pour Paris par le préfet de la Seine pour les cotes proportionnelles aux loyers. Ce tarif, beaucoup plus élevé que celui qui est en usage, nous est inconnu, et il l'est également aux receveurs des contributions. L'auteur de ce manuel aurait dû donner quelques explications à ce sujet. F.

105. I. Sur le remboursement des rentes; par M. D. L. G. Tom. I. In-8° de 13 à 14 feuilles. Paris, 1824; Pihan-Delaforest.

106. II. Sur la mine de sel gemme; par le même. Tom. II. In-8° de 16 à 17 feuilles. Paris, 1825; chez le même.

107. III. Sur la conversion des rentes; par le même. Tom. III. In-8° de 20 feuilles. Paris, 1825-1826; le même.

108. IV. Mélanges politiques; par le même. Tom. IV. In-8° de 18 feuilles. Paris, 1824-1826; le même.

109. V. Sur la Péninsule et les journaux; par le même. Tom. V. In-8° de 15 à 16 feuilles. Paris, 1827; le même.

110. VI. Sur le système ministériel; par le même. Tom. VI. In-8° de 25 feuilles. Paris, 1827; le même.

111. VII. Politique extérieure et intérieure; par le même. Tom. VII. In-8° de 30 feuilles. Paris, 1825; le même.

Nous croyons devoir enregistrer dans nos archives les divers ouvrages dont nous venons de donner les titres, quoique la plupart des écrit qu'ils renferment aient perdu aujourd'hui le mérite de l'apropos qui les a fait naître, et qu'en général ces écrits concernent plutôt la politique de détails, vaccillante et momentanée, étrangère à notre Recueil, que les sciences dans lesquelles il se renferme. La raison cependant qui nous fait passer sur ces considérations, c'est que cette suite d'écrits renferme des faits, des observations qui tiennent à l'état du pays dans un moment donné, et que la statistique comparative a besoin d'interroger tous les documens qui peuvent l'éclairer sur la situation des diverses branches de l'économie publique d'un état, pour constater cette situation aux diverses époques de sa durée

politique. Nous signalerons donc les œuvres de M. de La Gervesais, dont l'anonyme ne peut être conservé lorsqu'une si grande quantité d'écrits ont révélé son nom et l'ont placé parmi ceux des plus intrépides et des plus actifs écrivains de l'époque. En effet, les 7 volumes que nous annonçons ne forment pas précisément autant de corps d'ouvrages distincts; chacun de ces volumes est lui-même une collection d'écrits sur un sujet analogue, lesquels paraissent avoir vu le jour successivement et avoir été publiés séparéme t. Leur réunion a donné lieu à beaucoup de cartons pour des faux-titres et un titre général a été placé alors que l'auteur a voulu réunir ces écrits. C'est ce titre général que nous avons donné.

Nous citerons plus particulièrement le volume relatif à la mine de sel gemme de Vic, qui contient tout l'historique de la loi dont elle a été l'objet et une discussion critique de tout ce qui se rattache à cette loi. D.

112. I. Pétition des propriétaires de vignes du département de la Gironde, adressée aux Chambres, et Mémoire à l'appui.

113. II. Discours de S. E. le ministre du commerce et des manufactures sur le budget de son département pour 1829. In-8° de 23 p. Paris, juillet, 1828; Imp. Roy.

114. III. Observations dues aux députés des départem. vignobles, recueillies par M. Ch. Dupin, député du Tarn, au sujet des pétitions présentées à la Chambre élective par les propriétaires de vignobles. In-8° de 16 p. Paris, juillet 1828; imp. de A. Henry.

115. IV. Discours du général de Marçay, député de la Seine, sur l'article du budget de 1829, *Encouragemens à l'agriculture* (Extrait du *Moniteur* du 16 juillet 1828). In-8° de 16 p. Paris; imp. de madame Ve Agasse.

La pétition des propriétaires de vignobles du département de la Gironde, revêtue de 12,563 signatures, expose aux Chambres l'état de détresse où se trouve la culture des vignobles, et signale le système prohibitif comme une des causes de cette détresse; les pétitionnaires « demandent que l'adoption d'un système plus libéral rouvre les débouchés qu'une imprudente politique a fermés. » Ce ne sont ni des faveurs ni des priviléges

qu'ils sollicitent, disent-ils; c'est la simple application des règles les plus communes de l'équité; ils se plaignent d'être sacrifiés à d'absurdes systèmes. Les droits de l'industrie la moins considérable doivent être respectés par l'état; mais est-il une seule de nos manufactures créées par les prohibitions qui égale en importance la culture des vignes? Dans le seul département de la Gironde cette population occupe 226,000 individus et fertilise un territoire de 137,000 hectares dont elle tire chaque année, en ne prenant pour base que les prix actuels, une valeur de plus de 63 millions de francs.

Le tableau des droits d'entrée auxquels nos vins sont soumis en différens pays montrent, disent les pétitionnaires, quelles représailles ont provoquées nos tarifs.

En Suède, par tonneau de vin rouge ou blanc	400 fr.
En Norvége	200
En Prusse	520
En Russie	750
En Angleterre	1,200
Aux États-Unis	189 f. 90 c.

Voici maintenant le mouvement des exportations de Bordeaux depuis 1820. On calcule qu'avant 1789 il s'exportait par an environ 100,000 tonneaux de vins, recueillis dans la sénéchaussée de Bordeaux. Le commerce aujourd'hui devrait être bien plus considérable; consultons les chiffres.

1820	61,110 tonneaux.
1821	63,244
1822	39,955
1823	51,529
1824	39,625
1825	46,314
1826	48,464
1827	54,492

Il faut remarquer que les exportations des deux dernières années se sont presque toutes faites pour le compte des négocians et des propriétaires, et par conséquent ne peuvent pas être comptées comme exportations réelles. Le mémoire joint à la pétition contient des détails fort curieux sur la diminution du commerce avec les principaux états du nord.

Les 3 discours dont nous avons donné les titres ayant pour

objet les intérêts de l'agriculture liés à ceux du commerce, et contenant tous trois des observations spéciales sur la culture des vignes et l'intérêt des propriétaires de vignobles, ainsi que des consommateurs de leurs produits, nous les réunissons pour les signaler à nos lecteurs.

En affirmant les progrès du travail et de la production en France, le ministre revendique pour nos tarifs une part à ces progrès et regarde cette *protection* comme indispensable. Quant aux gênes dont se plaignent diverses classes de producteurs, et spécialement les propriétaires de vignobles, il examine surtout si une ouverture plus large de notre marché aux étrangers favoriserait le débit à l'extérieur de nos denrées, et en particulier de nos vins, et si par conséquent les tarifs, que l'on accuse de surtaxer certains produits étrangers, peuvent être considérés comme ayant occasioné des représailles nuisibles à la vente des vins et eaux-de-vie de France. Il résulterait de cet examen que les taxes en général, et spécialement celles qui frappent sur les bestiaux de l'Allemagne, n'ont pu causer qu'une très-légère diminution dans le débit des vins français, et que la suppression des taxes dont on se plaint ne pourrait guère augmenter la consommation qu'en font la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède, la Russie et les États-Unis.

S. E. convient toutefois du mal-aise réel qu'éprouvent les pays vignobles, et que la consommation de nos vins pourrait et devrait être beaucoup plus considérable. Mais c'est surtout le marché intérieur auquel il faudrait donner plus d'étendue par une forte réduction des droits d'octroi. C'est l'exorbitance de ces droits qui, tombant sur la masse la moins aisée des consommateurs, empêche la consommation de s'accroître.

Les documens fournis par le ministre portent la valeur de l'exportation moyenne des 3 années 1787, 1788 et 1789, avant et antérieurement à la révolution, à 32 millions pour les vins et 17 millions pour les eaux-de-vie. La valeur moyenne de l'exportation pour 1825, 1826 et 1827 est de 48 millions en vins et de 20 millions en eaux-de-vie. En 1789 on estimait le sol consacré aux vignes à 1,200,000 hectares, produisant un peu plus de 20 millions d'hectolitres. Le sol vignoble est évalué aujourd'hui à 1,728,000 hectares, qui produisent environ 40 millions d'hectolitres, donnant une valeur totale de 600 millions

de francs. Les droits généraux donnent un produit total de 100 millions, plus 20 millions environ d'octroi, ce qui fait pour la valeur totale des produits une charge de plus de 20 p. o/o. Ajoutez que les vins inférieurs paient souvent en taxes 1 ou 2 fois leur valeur. Point de doute qu'une forte réduction ne doive doubler la consommation intérieure, et par conséquent alléger la gêne des propriétaires et des consommateurs, sans perte pour le fisc.

Ces résultats et les conclusions qu'ils amènent sont à peu près les mêmes dans les discours de MM. Dupin et de Marçay. On remarque dans celui de M. Dupin, qu'en France les frais de perception, quant aux droits indirects, s'élèvent à la somme exorbitante de 20,800,000 fr. pour un revenu de 138 millions, tandis qu'en Angleterre la perception des droits analogues ne coûte pas 7 millions pour 138. Ce député insiste à la fois sur une forte réduction des taxes à l'intérieur, et sur un examen plus sévère des tarifs, qui peuvent nuire à l'exportation.

M. de Marçay appuie, en outre, dans son discours, sur la nécessité d'encourager en France l'éducation du bétail. On remarquera sûrement que le système admis en France, non-seulement par l'administration, mais par des membres de la législature et des écrivains, consiste à protéger toutes les industries, soit par des prohibitions, soit par des taxes restrictives de l'importation, c'est-à-dire à accorder aux producteurs contre les consommateurs nationaux le monopole plus ou moins étendu du marché intérieur. Nous attendrons que les élémens qui s'élaborent pour une discussion approfondie de ce système, aient été réunis, afin de signaler à nos lecteurs l'état dans lequel ils placeront la question, et de rappeler les principes qui doivent aider à la décider. A. D. V.

116. Analyse des votes des conseils-généraux de département. Session de 1827. In-4°. Paris, 1828; Imprim. roy.

L'institution des conseils-généraux de département présente de nombreuses imperfections qui appellent une prompte réforme, afin que leurs vœux deviennent l'expression fidèle des intérêts et des besoins respectifs des diverses parties de la France. La haute administration a senti l'urgence de cette réforme, ainsi que le prouve le rapport au Roi de M. le ministre

de l'intérieur : en attendant avec reconnaissance cette organisation nouvelle qu'on nous promet, prenons l'institution telle qu'elle est, et signalons au gouvernement et au pays les objets d'utilité publique qui ont le plus particulièrement préoccupé les conseils-généraux dans la session de 1827.

Agriculture. — Les vœux que plusieurs conseils-généraux adressent aux propriétaires de leurs départemens respectifs, pour leur signaler les directions les meilleures et les plus avantageuses à suivre dans le choix des cultures, ne méritent qu'éloge et approbation. Les membres des conseils-généraux sont en général les plus riches propriétaires du département, ceux qui peuvent avoir par conséquent l'expérience la plus étendue et la plus sûre de la balance de la consommation et de la production. Mais nous n'approuvons pas autant les demandes d'encouragement adressées au gouvernement. L'industrie agricole, comme l'industrie commerciale et manufacturière, a beaucoup de peine en France à s'habituer au régime de la concurrence et de la liberté : au lieu de vivre dans un mutuel accord, chacune, sous le nom de *prime*, voudrait s'enrichir des impôts prélevés sur l'autre : qu'en résulte-t-il? c'est qu'il y a déplacement, mais non augmentation de la richesse sociale. Voilà ce que le gouvernement doit bien comprendre, afin de rester parfaitement neutre entre toutes ces exigences diverses; il ne leur doit à toutes que son *égale protection*, et non son *inégale subvention*.

Canaux. — Les départemens qui ont des canaux commencés demandent qu'on les achève avec plus de célérité; d'autres demandent qu'on exécute ceux qui sont depuis long-temps projetés. Il est certain qu'il y a des lenteurs dans la canalisation de la France préjudiciables aux intérêts des contribuables et des commerçans; car non-seulement le commerce souffre des retards apportés aux débouchés sur lesquels il comptait, mais encore les contribuables paient beaucoup plus cher des travaux qui sont sujets à des dégradations continuelles qu'une prompte exécution eût épargnées. Et puis voici venir les chemins de fer : certes, ils peuvent heureusement se combiner avec la canalisation et coopérer ainsi activement aux facilités de la circulation et à la multiplicité des échanges, et parconséquent de la production, de la richesse. Mais, pour arriver là, il faut avoir une vue d'ensemble

c'est ce qui ne se rencontre pas assez dans les vœux des conseils-généraux : chacun ne voit pas assez au-delà de son département la liaison de l'intérêt local à l'intérêt général.

Il est un point sur lequel nous aurions voulu voir se porter davantage l'attention des conseils-généraux, c'est sur les vices de notre système de tarifs, qui détruit en grande partie le bienfait de la canalisation. On dirait que les canaux se font dans l'intérêt du fisc et non du commerce.

Communes. — Plusieurs conseils-généraux ont signalé des vices d'administration et de comptabilité, et présenté des vues locales sur une meilleure distribution des divisions communales. Il est probable que la loi sur le système municipal qui doit être présentée à la prochaine session, entraînera beaucoup de changemens à cet égard ; car tel est en effet le vice du classement territorial qu'il y a dans plusieurs départemens un cinquième des communes où pas un seul habitant n'est capable de remplir les fonctions de maire. Il faudra donc choisir une assiette plus large.

Routes. — Il n'y a qu'un cri dans tous les départemens de France sur l'état déplorable de nos routes, sur leur dégradation croissante, sur la nécessité de leur restauration générale ; et d'une forte allocation pour leur entretien ultérieur, une fois restaurées. La commission des finances de la Chambre des députés avait émis le vœu qu'une commission fût chargée d'aviser au moyen de satisfaire à ce premier besoin de notre situation sociale par une combinaison de mesures administratives et financières. Ce vœu vient d'être réalisé par M. le ministre de l'intérieur.

Forçats libérés. — Le retour des forçats libérés au sein de la société fait depuis plusieurs années l'objet des constantes réclamations des conseils-généraux, qui, en signalant le mal, ont presque tous indiqué la colonisation à l'extérieur comme le meilleur moyen d'y remédier. M. de Barbé-Marbois a publié à cet égard d'excellentes observations critiques dont nous ne parlerons point ici, puisqu'un de nos collaborateurs s'est chargé d'en rendre un compte spécial dans ce journal. Dans la troisième partie de son ouvrage, l'auteur du système pénal et du système répressif en général, avait déjà fait justice de tous les romans débités en Europe sur Botany-Bay, en les réfutant par les documens les plus authentiques et les plus récens : il est re-

venu sur le même sujet dans le premier volume de son système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis, qui vient de paraître, et il nous semble, qu'ainsi qu'il l'indique, les conseils-généraux sont tombés dans une étrange méprise. Pourquoi les forçats libérés (nom qui s'applique aux libérés des prisons centrales comme à ceux des bagnes) sont-ils si fort à craindre pour la société au sein de laquelle ils rentrent? Parce que les prisons et les bagnes sont malheureusement chez nous des écoles de perfectionnement du vice, d'où l'on sort cent fois pire qu'on n'y était entré. Le remède naturel au mal était donc dans la réforme des prisons et des bagnes. Les conseils-généraux ont cherché à supprimer l'effet en laissant subsister la cause; ce serait vouloir remplir le tonneau des Danaïdes. C'est donc vers la réforme des prisons que leur attention doit se porter. Le mal est grand, et leurs votes mêmes nous en révèlent toute l'étendue, quand on voit qu'en 1828 il est plusieurs conseils-généraux de départemens qui en sont encore à des vœux itératifs pour *que les prévenus ne soient plus confondus avec les détenus.*

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'examen de ces votes des conseils-généraux qui, un jour, lorsque cette institution aura subi les améliorations qu'elle réclame, présenteront au publiciste, au législateur et à l'homme d'état ce tableau curieux et animé de tous les intérêts locaux, du choc et de la discussion desquels doit jaillir l'indication certaine de ce véritable intérêt général qui fait la force du gouvernement d'un pays.

Ch. L.

117. Économie politique. — La France doit-elle proclamer la liberté du commerce avec l'extérieur? Question examinée dans l'intérêt des agriculteurs, des manufacturiers, des commerçans, des propriétaires, des capitalistes et du gouvernement; par L. F. Q. de Cazaux, ancien élève de l'École Polytechnique. In-8° de 16 p. Paris, 1828; Mᵉ Huzard.

Lorsque des hommes d'esprit et d'un savoir reconnu ne sont point d'accord sur une question, c'est une preuve ou qu'elle est mal posée ou qu'elle est insoluble, a dit Voltaire. Jamais on ne fera d'application plus exacte de cette maxime qu'à l'Économie politique, et particulièrement en ce qui concerne le commerce avec l'étranger.

Des auteurs d'un grand nom, des philosophes, des hommes d'état, plus ou moins éclairés par l'expérience, ont établi des doctrines opposées, et les gouvernemens semblent n'avoir tenu compte que de celles qui ne les exposaient pas à l'abyme des innovations avec l'impuissance de s'en retirer.

M. de Cazaux, dans l'opuscule qu'il vient de publier, combat la doctrine d'une liberté entière et illimitée du commerce extérieur. L'autorité des Adam Smith, des Say, des Dupin ne l'effraie pas; et il a raison, parce qu'il y a des questions, en économie politique principalement, où le bon sens, l'indépendance d'idées, l'observation non de ce qu'on veut voir comme existant, mais de ce qui existe réellement, sont les plus sûrs guides pour aller à la vérité. Il nous semblerait que ce sont ceux dont l'auteur aurait fait choix. Il a d'ailleurs le mérite de présenter ses raisonnemens avec cette défiance qui n'exclut pas la science, qui en est ordinairement le caractère, et dont trop souvent, à l'imitation des anciens économistes, les nouveaux s'éloignent trop peut-être.

L'étendue qu'il nous est permis de donner aux nombreux articles qui forment cette section du *Bulletin universel des sciences*, ne nous laisse pas la faculté de l'examen de la méthode de l'auteur. Nous allons nous borner à en citer un exemple; le lecteur en restera juge.

« Suivant M. Say, dit l'auteur, plus nous consentirons à recevoir de produits de l'industrie étrangère, plus nous gagnerons; nos commerçans y gagneront, nos agriculteurs y gagneront, nos fabricans y gagneront, les consommateurs y gagneront, tout le monde y gagne; comment la nation y perdrait-elle?

« On peut demander à M. Say, continue M. de Cazaux, si, lorsqu'on importera le blé de l'étranger, au tiers de la valeur qu'il a en France, les bestiaux, les cuirs, les laines, à plus bas prix qu'ils ne sont en France, la population agricole française, qui comprend plus de la moitié de la population totale de la France, y gagnera? si, lorsqu'on importera les produits manufacturés de l'Angleterre, qui sont en général meilleurs et à bien plus bas prix qu'en France, la population manufacturière française, qui comprend la plus grande partie du reste de la population, y gagnera? si le commerce qui s'exercera sur les produits de l'intérieur, y gagnera? si les capitalistes et propriétaires de toute na-

ture, dont les agriculteurs, les manufacturiers et les commerçans de l'intérieur font valoir l'argent et les biens, y gagneront? si l'état qui tire ses revenus de ces industries, si les salariés que ces revenus font vivre y gagneront? enfin, si les 30 millions de consommateurs, qui comprennent ces diverses industries et ces diverses classes, y gagneront?

« Quelques villes qui vivent du commerce extérieur, quelques propriétaires de vignobles, qui n'ont aucune concurrence à craindre pour la vente de leurs vins; une ville qui, pour la vente de ses soieries, n'a pas non plus de concurrence à redouter, peuvent, perdant de vue les intérêts généraux, dire que *oui;* mais l'immense majorité de la population agricole, de la population manufacturière, de la population commerciale (car le commerce intérieur occupe presque toute la population commerciale), tous ceux dont l'industrie fait valoir l'argent et les biens, tous les salariés de l'état, qui seraient comme les capitalistes et les propriétaires sans revenus, diront que *non*, en considérant que c'est dans la vente des denrées, dans leur consommation, ainsi que dans l'industrie manufacturière que se trouve la source de leurs revenus. »

Il est possible d'élever quelque doute sur la solidité de plusieurs des motifs que donne l'auteur en faveur du système prohibitif; mais on ne saurait se méprendre sur les principaux résultats d'une liberté entière et illimitée du commerce extérieur, tels qu'il les présente ici. Aussi peut-on douter que ce soit ainsi que l'entendent les défenseurs de l'opinion contraire.

Cet opuscule, au surplus, se distingue par une clarté que n'ont pas ordinairement les écrits sur cette matière, et peut servir à l'examen et à la discussion du sujet dont il traite. P.

118. De la probabilité d'une prochaine disette, des moyens de la rendre moins désastreuse, et d'en prévenir le retour; par B. A. Lenoir. Broch. in-8° de 60 p.; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1828; Rousselon.

Quelles sont les causes de la cherté des grains, de la disette en France? Quels sont les moyens de la prévenir et de la faire cesser? Tel est le but intéressant que se propose M. Lenoir, dans cette production, qui annonce l'étude de la matière, et par conséquent des lumières qui peuvent éclairer l'administration, si tant il y a qu'une administration puisse se laisser éclairer.

Avant d'exposer ses idées sur les moyens de prévenir la calamité qui fait l'objet de ses réflexions, l'auteur se livre à des développemens et à des calculs sur la consommation des grains et l'insuffisance des mesures adoptées par le gouvernement pour remédier aux suites fâcheuses des mauvaises récoltes. Nous allons le suivre dans quelques-unes des explications statistiques qui servent de bases à son système.

Il s'attache d'abord à montrer l'absurdité de cette allégation, que l'agriculture française *produit trop*, par cette seule remarque, que, s'il en était ainsi, on n'éprouverait pas de disette du moment qu'une mauvaise, ou seulement une mauvaise récolte en céréales en a diminué le produit, ainsi qu'il arrive aujourd'hui. Il lui paraît évident que dans une nation où la population augmente annuellement de près de 230,000 bouches, et où la culture des vignes, des prairies artificielles et d'autres productions, s'étend chaque jour aux dépens de celle des grains, la terre ne peut *trop* produire, et qu'il y a autant d'ignorance que de fâcheuses conséquences à accréditer une pareille erreur. Quelques propriétaires avides ont pu s'exprimer ainsi; mais ce n'est pas sur de semblables garans que doit se régler l'administration d'une nation de trente deux millions d'hommes.

« Il y a en France, dit l'auteur, environ 25 millions d'hectares de terres labourables, dont 11,250,000 au plus sont semés chaque année en froment, métail, seigle, maïs, orge, sarrazin, légumes secs et avoine (1); le surplus est occupé par les pommes de terre, les prairies artificielles, les plantes oléagineuses, le lin, le chanvre, etc., et le reste en jachères; cette dernière portion est d'autant plus grande, qu'en France il y a beaucoup de terres dont l'assolement comporte plus d'années de jachères que d'années de culture.

« Le produit moyen de l'hectare, tous les arpens confondus, ne peut être évalué à plus de 16 hectolitres; ce qui porte le produit total à 180,000,000 d'hectolitres.

« La consommation moyenne par tête ne peut être évaluée à moins de 3 $\frac{1}{2}$ hectolitres; ce qui porte la consommation de 31,800,000 habitans à 111,300,000 hectolitres; les semences en exigent 28,750,000, à raison de 2 $\frac{1}{2}$ hectolitres par hectare; la consommation des animaux 34,000,000; les brasseries et distil-

(1) M. Le Noir fonde ses données sur les résultats officiels du cadastre.

leries 2,000,000. Il y a un excédant de 3,950,000 hectolitres de la production sur la consommation.

« Le produit de ce qu'on appelle une bonne récolte, peut être de 190,000,000 hectolitres; un produit de 200,000,000 est une récolte abondante; mais alors il ne reste pas, toute consommation prélevée, un excédant de 14 ou de 24 millions d'hectolitres, comme on pourrait le supposer d'après ces données; parce qu'alors on nourrit mieux les animaux, on élève plus de porcs ou de volailles, tout le monde mange du pain à satiété, et le mange meilleur; la consommation augmente avec la baisse du prix. Celui-ci ne descend pas, ainsi, au taux où il descendrait si la consommation restait stationnaire; il ne reste toujours qu'un léger excédant; et ce qui le prouve, c'est qu'après une série de bonnes années, une seule récolte médiocre produit toujours un surhaussement très-sensible de prix. »

D'après ces bases, M. Lenoir conclut avec raison, suivant nous, que non-seulement il faut que l'agriculture *produise trop*, mais encore que ce *trop* soit progressif. « Chaque année, dit-il, 220,000 bouches viennent augmenter la consommation; pour les alimenter, il faut un surcroît de 115,500,000 livres de pain, qui représentent 770,000 hectolitres de grain; c'est le produit de 51,300 hectares de terre.

« Il est donc indispensable, pour que le produit des récoltes moyennes dépasse toujours la somme des besoins, que la culture s'étende chaque année sur 51,000 hectares de plus, ou, ce qui vaut mieux, et ce qui d'ailleurs est plus praticable, qu'elle se perfectionne assez pour produire sur la surface actuellement en labour, un surcroît d'un million d'hectolitres; car la consommation que font les animaux croît aussi avec celle des hommes.

« De 1817 à 1827 inclusivement, la population de la France s'est accrue de 2,230,000 individus, dont la consommation s'élève à 7,805,000 hectolitres; la consommation des animaux, qu'on peut évaluer à trois dixièmes de celle des hommes, ayant dû croître dans la même proportion, a exigé un surcroît de 2,341,500 hectolitres; ce qui fait un total de 10,146,500 hectolitres, dont la consommation en tout genre de productions céréales et graines alimentaires, a dû s'accroître de 1817 à 1829 inclusivement; à quoi il faut encore ajouter les semences dont le rapport, au produit brut, étant de 1 à 5 aux quantités con-

sommées, donne 2,029,300 hectolitres, qui, ajoutés à la précédente somme, font un total de 12,175,800 hectolitres.

« Ainsi, en onze ans, les produits de l'agriculture ont dû s'accroître de 12,175,800 hectolitres, pour rester au niveau des besoins. »

Après avoir ainsi posé les calculs estimatifs des produits de la culture et des besoins de la consommation, l'auteur s'occupe d'examiner les embarras de l'administration dans les temps de disette, et des moyens d'y remédier.

Suivant lui, ce qui embarrasse le plus le gouvernement à ces époques, ce sont les populations urbaines; ce sont elles qui, en se mettant les unes les autres en concurrence sur les marchés, font élever les prix, et par suite resserrer les grains par ceux qui les possèdent, dans l'espoir avide d'en retirer un plus haut prix encore.

« Pour que cette concurrence des villes n'ait pas lieu, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'assurer leur consommation en temps de disette, par des approvisionnemens faits dans les années d'abondance.

« La population de toutes les villes de France est d'environ 6 millions, dont un peu plus du tiers (2,200,000) est aggloméré dans les villes de 20, 25, 30, 40, 50, 70, 90, 110, 150 et 800 mille habitans. Ce sont surtout ces villes dont les achats influent le plus sur l'élévation immédiate du prix des grains, dès qu'il y a déficit ou insuffisance dans la récolte.

« Qu'on assure pour six mois la subsistance de ces villes, et, dans une année de disette, n'ayant plus à demander que la moitié de leur consommation ordinaire, dans les marchés où elles se pourvoient habituellement, au lieu de créer la cherté par des achats de prévoyance faits en masse et en concurrence, elles contribueront à entretenir la modération des prix. »

C'est donc le système d'approvisionnement de prévoyance que M. Lenoir propose pour parer aux inconvéniens de la concurrence des villes dans l'achat des grains qui en fait hausser le prix, et en augmente réellement la rareté. Mais, parmi les moyens d'approvisionnement de grains, celui qu'il préfère ne consiste pas dans des *greniers d'abondance*, mais dans l'usage des *silos*.

« La sagacité de l'empereur Napoléon, dit-il, lui avait fait

sentir que la consommation d'une ville comme Paris, où quelques cent mille individus vivent à peu près au jour le jour, devait être rendue indépendante des variations dans les récoltes. Il ordonna la construction du grenier d'abondance; son idée était excellente; mais l'exécution n'aurait pas atteint le but qu'il se proposait. Le grenier d'abondance, destiné à conserver des grains suivant la routine des gens du métier, aurait contenu à peine, malgré sa vaste étendue, de quoi subvenir à la consommation de Paris pendant deux mois; ce n'en est pas moins une grande faute de n'avoir pas achevé cet établissement.

« Comment donc emmagasiner un million d'hectolitres de grains pour l'approvisionnement de prévoyance de Paris? se demande M. Lenoir.

«Dans des *Silos*, non pas dans des silos creusés en terre, notre sol et notre climat s'y opposant, mais dans des silos construits au-dessus du sol, et superposés à des voûtes. »

Après quelques développemens sur la construction de ces espèces de magasins à grains, l'auteur s'attache au nombre et à la forme de ceux qui seraient employés à cet usage à Paris.

« Ces constructions, dit-il, seraient vastes et éminemment utiles. Elles consisteraient en 24 silos voûtés en plein cintre (car M. Lenoir rejette les silos construits sous terre), chacun de 25 mètres de long sur 5 de large et 7 de hauteur. Chaque silo aurait une capacité de 875 mètres cubes; il pourrait contenir 8,750 hectolitres de grains; il serait soutenu par une construction qui s'éleverait sur le terrain.

« Les silos seraient accolés les uns contre les autres sur deux rangs, et le plan du tout formerait un quadrilatère de 374 mètres de long et 54 mètres de large; la hauteur totale au-dessus du sol, serait de 12, 5 mètres, dont 3, 75 appartiendraient à l'étage de voûtes qui règnerait sous les silos. »

L'auteur évalue la dépense de construction des silos pour Paris à 6 millions; et, calculant le prix de l'hectolitre de grains à 16 fr. dans les bonnes récoltes, il en résulte que le million d'hectolitres nécessaires à la consommation de la capitale pendant six mois, n'entraînerait qu'une dépense de 22 millions; il en a coûté davantage, ajoute-t-il, pour avoir entretenu le prix du pain à 5 sols en 1817, à Paris.

Nous renvoyons à la brochure de M. Lenoir pour ce qui re-

garde les moyens physiques de mettre les grains et les farines réunis dans les constructions qu'il propose, à l'abri des avaries et des insectes qui s'y multiplient dans les greniers ordinaires.

L'auteur voudrait qu'on étendît la même mesure de précaution à toutes les villes au-dessus de vingt mille ames; ce serait à la sagesse, aux lumières et au patriotisme des administrations locales à s'occuper d'un pareil soin.

Les silos ne seraient ouverts que lorsque les grains auraient atteint un certain prix; ils seraient fermés de nouveau lorsque le prix serait descendu à un point déterminé; et, comme après le retour de l'abondance, il faudrait les remplir, l'enlèvement d'une quantité considérable de grains préviendrait une trop grande baisse dans les prix.

Par un calcul qui paraît bien fondé, l'auteur fait voir que l'approvisionnement de toutes les villes dont la population est de vingt mille ames et plus, consisterait en 2,566,000 hectolitres pour la subsistance de six mois. « Jamais l'importation du dehors, dit-il, ne s'est étendue à une si grande masse; cette masse serait répartie sur toute la France; elle serait toujours prête au moment où le besoin se ferait sentir, tandis que les grains importés arrivent toujours fort tard dans nos ports, et que, quelque fois, ils ne sont vendus, par le défaut de communication facile aux lieux de la consommation, que lorsque le besoin a cessé. »

Nous ne nous sommes point attachés à l'examen des opinions de l'auteur; nous n'avons été que rapporteurs. Nous ne dissimulerons pas qu'il peut y avoir quelques points susceptibles de contestation; mais en général les vues de M. Lenoir sont droites, ses raisonnemens clairs, ses observations pleines de justesse et d'esprit public. Il termine par une remarque qui nous a paru frappante, c'est que, quelque chose que l'on fasse, à moins de précautions multipliées, malgré les bonnes récoltes, on aura souvent cherté et disette en France, à moins que les progrès de la culture des céréales et des graines farineuses, ne suivent ceux de la population dont l'accroissement est de 220,000 bouches par an; ce qui en fait 2,200,000 de plus à alimenter tous les dix ans. P.

119. Journal de l'instruction publique, rédigé par MM. Amar, etc., etc.; 1828, n°s XXIX-XLIX, du 1er janvier au

31 juillet. In-8°; chaque numéro de 3 feuilles; prix d'abonnement pour l'année, 40 fr. Paris, rue Saint-André-des-Arcs, n° 35.

Ce journal, consacré à la partie de l'économie sociale, sur laquelle repose la première et la meilleure garantie de l'ordre public, a pour objet principal de passer en revue tout ce qui intéresse le système de l'éducation en France; il est divisé en deux parties; il offre dans la 1re, 1° les documens officiels émanés des différens ministères, et qui ont un rapport direct avec le but du recueil; 2° sous le titre de *Nouvelles scientifiques et littéraires*, les observations et les faits curieux recueillis à Paris, dans les départemens et à l'étranger, ainsi que la correspondance. La seconde partie comprend, 1° sous le titre de *Mélanges*, des articles relatifs à l'histoire de l'enseignement, des discours prononcés dans les solennités littéraires, des comptes rendus des cours publics, des précis sur les progrès des sciences, des analyses d'ouvrages nouveaux, des extraits d'ouvrages inédits; 2° sous le titre *Beaux-Arts*, l'examen des productions remarquables des artistes français et étrangers, la description des monumens et salles d'exposition, etc.; sous le titre *Variétés*, des fragmens en vers ou en prose, la revue des établissemens les plus curieux de la capitale, de la province, etc.; 4° une *Nécrologie*, ou notices sur les hommes que les lettres, les sciences, les arts, ont à regretter; 5° et enfin un *Bulletin bibliographique*, ou aperçu raisonné et sommaire des livres nouveaux.

Les noms des rédacteurs de ce recueil, la plupart renommés dans la capitale et les départemens comme membres des différentes Académies, professeurs de facultés et de colléges, et comme littérateurs, sont des garanties de talent, de zèle et de succès. Il suffit de citer MM. Andrieux, Auger, de Feletz, Leclerc, Villemain, Amar, Jules Pierrot, Patin, l'abbé Flottes, Duviquet, Pacho, de Pongerville, etc., pour avoir la certitude d'une lecture aussi intéressante qu'instructive. L'institution des Sourds-Muets, dont s'occupe spécialement M. Bébian, est aussi, dans ce recueil, l'objet d'un examen particulier. Une statistique de tous les peuples, sous le rapport de l'instruction, en fait également partie. Le journal publie enfin un précis raisonné de la législation de l'Université. Cette seconde année a introduit

plus d'étendue dans le plan du recueil et une augmentation sensible dans le nombre des articles.

Nous ne pouvons, en ce moment, que donner un aperçu rapide des principaux objets faits pour fixer l'attention dans ce recueil. On y distinguera dans la 1re partie, n° 49, un résumé de la polémique des journaux au sujet de l'instruction publique, et dans la 2e partie, 1° (nos 29, 32, 34, 35, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46 et 47) des analyses étendues et très-bien faites du *Cours d'éloquence française*, par M. Villemain. On pourra juger, par les fragmens conservés et habilement liés, des brillantes improvisations de ce célèbre professeur, du haut degré de talent auquel il s'est élevé dans son tableau de l'influence respective des littératures française et anglaise, l'une sur l'autre, pendant le 18e siècle. C'est en rattachant cette double influence à des considérations aussi ingénieuses que vraies sur l'état et les progrès de la civilisation dans les deux pays, progrès qui servent à marquer ceux des deux littératures, que l'habile professeur a rehaussé l'intérêt littéraire de ses observations par des aperçus nouveaux sur l'économie sociale, et c'est en se plaçant à ce point de vue élevé, qu'il a su donner à son cours une importance qui doit être signalée dans le *Bulletin*. Les écrivains illustres du 18e siècle, en France et en Angleterre, n'avaient point encore été envisagés de cette hauteur.

On remarquera encore, dans la 2e partie du recueil que nous signalons, tout ce qui appartient à la discussion qui s'est élevée, dans ces derniers temps, sur la liberté de l'enseignement et sur le mérite du régime universitaire en France.

Nous aurons probablement occasion de revenir, dans des articles spéciaux, sur quelques objets traités dans ce recueil.

Un avis inséré à la fin du n° 49 (31 juillet 1828), le dernier qui ait paru, prévient le public que le *Journal de l'instruction publique*, atteint par la loi du 18 juillet, paraîtra provisoirement à la fin de chaque mois, et que l'on prend des mesures pour le transformer en *Journal quotidien, politique et littéraire*, en lui conservant la spécialité annoncée par son titre.

A. D. V.

120. Journal d'éducation et d'industrie, pour les personnes des deux sexes, sous le rapport de la morale, des sciences, de la littérature, de l'industrie, des beaux-arts, de la gym-

nastique et de l'hygiène; rédigé par MM. ARTAUD, COQUEBERT DE MONTBRET, CH. DUPIN, P. PAGÈS, VILLEMAIN, etc., et publié par M. C. DE LASTEYRIE. 1re année 1828, nos 1-5, in-8°, chacun de 3 feuilles d'impr. Avril-août. Prix d'abonnement, 15 fr. pour Paris, 16 fr. 80 c. pour les départemens, et 17 fr. 60 c., franc de port, pour l'étranger. Paris, 1828; au bureau, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59.

Le *Journal de l'instruction publique* a pour objet principal l'enseignement public, ainsi que son titre l'annonce. Celui que nous signalons maintenant a un but plus étendu; il embrasse l'éducation et l'instruction en général, appliquées aux deux sexes et envisagées sous un point de vue encyclopédique. Le nom de l'éditeur, connu par tant de travaux philantropiques et de publications utiles à tous les genres d'industrie, ceux des professeurs et des savans qu'il s'est adjoints, promettent des lumières et des efforts heureux pour réaliser les progrès que réclament parmi nous, dans toutes leurs branches, l'éducation et l'instruction.

Nous croyons que les auteurs de ce recueil le rendraient encore plus utile, si les matières y étaient distribuées avec un ordre plus méthodique. Tous les objets, traités dans les 5 cahiers que nous avons sous les yeux, ont sans doute un grand intérêt, et ces divers articles attestent l'expérience et l'habileté des rédacteurs. Mais une bonne classification fixerait davantage l'attention sur chaque objet; ce serait le moyen de mieux graver dans la mémoire des vues utiles.

Tantùm series juncturaque pollet.

Le premier numéro s'ouvre par un coup-d'œil rapide sur l'histoire de l'instruction publique en France, depuis la révolution, prélimimaire indispensable pour amener la proposition des réformes jugées nécessaires. Suivent des observations sur l'*instruction des femmes*, par le comte de Lasteyrie, continuées dans les nos 2, 4 et 5. On lira avec un vif intérêt dans les 5 cahiers des lettres de Pestalozzi sur l'*éducation de l'enfance*, adressées, peu de temps avant sa mort, par ce célèbre instituteur à son ami M. Greaves. De courtes notices sur les *écoles de la Grande-Bretagne*, sur l'*organisation des écoles en Amérique*, et sur la nouvelle *Université de Londres*, complètent à peu près le 1er cahier. On remarque aussi dans ce recueil des notes sur

les *méthodes de lecture* de MM. Bourousse Lafforre et Bébian, et surtout un extrait du rapport de la Commission nommée par le roi des Pays-Bas pour l'examen de l'*enseignement universel* de M. Jacotot. (N° 5, p. 215.) Nous citerons encore dans les 4 derniers cahiers des réflexions intéressantes sur les *écoles de la première enfance*. Nous reviendrons séparément sur plusieurs des notices dont se compose ce recueil. A. D. V.

121. Annuaire des Imprimeurs et des Libraires de France; par M. H. Bancelin-Duterme, empl. à la Direction de la Librairie. 1re année. In-18 de xxiii et 433 p.; prix, 4 fr. Paris, 1828; l'auteur, rue Taranne, n° 6, et Baudouin frères.

A plusieurs reprises, on a essayé de publier un ouvrage de ce genre. En 1817, entr'autres, le libraire Eymery a fait paraître un *Almanach de l'imprimerie et de la librairie;* mais cette petite entreprise ne s'est pas soutenue. Nous devons d'autant plus espérer que celle-ci aura du succès et se continuera chaque année, qu'indépendamment de ce que cet Annuaire est très-bien conçu, rempli de renseignemens utiles, et très-bien exécuté, son auteur est à la source des renseignemens les plus certains et les plus officiels.

Le personnel de l'administration de la librairie, les formalitées à remplir pour obtenir un brevet d'imprimeur, de lithographe ou de libraire, et enfin, une introduction historique, précédent la collection, par ordre, de promulgation de l'ensemble des lois, arrêtés, ordonnances, qui, dans leur ensemble, composent la législation de la presse. Cette utile collection n'occupe pas moins de 150 p. Il serait fort à désirer qu'elle devînt inutile, en réunissant toutes les dispositions non abrogées en un seul corps de loi.

Cette 1re partie est suivie 1° d'une statistique des bibliothèques principales de Paris et de la France, offrant sur chacune d'elles des renseignemens curieux et utiles, et toujours le nombre de volumes qu'elles renferment.

2° D'un état des journaux politiques quotidiens et non quotidiens et des journaux scientifiques et littéraires publiés à Paris et dans les départemens. On y indique les prix d'abonnement, le nom des rédacteurs, etc.

3° Des ordonnances concernant l'Imprimerie royale. Après les

objets que nous venons d'énumérer, on trouve les divers états qui composent le corps même de cet ouvrage; ce sont:

1° La liste alphabétique des imprimeurs en lettres brevetés pour Paris.

Leur nombre est de 80.

Pour St.-Denis, 1.

2° Celle des imprimeurs-lithographes brevetés pour Paris, au nombre de 32.

3° Celle des libraires brevetés pour Paris, au nombre d'environ 550.

4° Celle des cabinets littéraires et d'abonnemens de livres à Paris, au nombre de 128, et pour la banlieue, de 6.

5° Puis celles des imprimeurs en lettres, des imprimeurs-lithographes, des libraires et des cabinets de lecture pour chaque département.

6° Une liste des graveurs et fondeurs en caractères d'imprimerie.

7° *Id.* des fabricans de presses et ustensiles d'imprimerie.

8° *Id.* des fabricans et marchands de papier d'écriture et d'impression, à Paris et dans les départemens.

9° *Id.* des fabricans de parchemin, d'encre d'impression; des brocheurs, satineurs, assembleurs; des graveurs en taille-douce, en topographie, en lettres; des imprimeurs en taille-douce; des marchands d'estampes.

10° Une liste alphabétique des imprimeurs et des libraires des départemens.

11° *Id.* des principaux libraires dans les pays étrangers.

12° *Id.* des marchands de cartes géographiques et de musique à Paris et dans les départemens.

Cet annuaire est terminé par l'indication du départ et de l'affranchissement des lettres.

On voit qu'il eût été difficile de réunir dans un si petit volume plus de documens utiles; aussi, cet Annuaire doit avoir du succès, et il le mérite à tous égards par les soins que l'auteur a pris. D.

122. Notice des monumens publics, palais, édifices, musées, galeries, dépôts, bibliothèques, colléges, écoles, hospices, hôpitaux, manufactures royales, halles, marchés, fontaines,

ponts, quais, places, jardins, théâtres, établissemens scientifiques, littéraires et d'arts de la Ville de Paris, avec l'indication des ministères, administrations, cours et tribunaux; précédée d'une table des objets les plus remarquables par arrondissement et par quartier. In-12 de xij et 213 p.; prix, 1 fr, 25 c. Paris, 1828; veuve Ballard.

Ce titre indique suffisamment le but et le contenu de ce petit ouvrage, très-commode pour les recherches, puisqu'il est portatif, et, du reste, exécuté avec soin et méthode. On pense bien que l'on ne peut espérer d'y trouver que des renseignemens succincts sur les objets si nombreux qui y sont énumérés. Mais ces renseignemens paraissent puisés aux meilleures sources, et suffisent, en général, pour donner une idée de l'objet que l'on cherche, et toujours pour indiquer où l'établissement, le monument est situé. D.

123. Descriptions historiques des prisons de Paris, pendant et depuis la révolution, avec des anecdotes curieuses et peu connues, et des notices sur les personnages célèbres qui y ont été renfermés; par St.-E. Par livr. in-18 de 2 f. ou 72 p.; prix de chaque livr., 75 c. Paris, 1828; Ponthieu. 1re Livr. Bicêtre. — 2e Livr. Bastille.

C'est une bonne idée, dans le temps où l'on s'occupe avec zèle, sous les auspices de l'héritier du trône, de l'amélioration des prisons de la France, de nous faire connaître celles de la capitale. Plusieurs écrivains ont traité ce sujet, les uns sous le rapport purement historique, d'autres sous le point de vue statistique. Réunir ces deux points de vue dans un petit ouvrage concis paraît avoir été le but de l'auteur. Il prend chaque prison au moment de sa fondation, et dit quel a été son emploi jusqu'à nous. Il parle des personnages célèbres qu'elle a renfermés, et rapporte à leur sujet des anecdotes peu connues.

L'ouvrage entier formera 2 volumes composés de 14 livraisons.

Les deux livraisons que nous annonçons donnent une idée favorable des soins de l'auteur pour réunir les matériaux de son ouvrage. La description de la Bastille est, en grande partie, extraite des *Remarques sur le château de la Bastille*, écrites en 1771. On ne doit pas s'attendre à trouver dans un semblable li-

vre un travail neuf et complet; l'auteur n'a voulu que répandre les faits principaux, et donner un aperçu rapide sur chacune des prisons de Paris. D.

124. Buanderies publiques, proposées par M. Hulin de Ravillers, à Paris. (*Annal. des scienc. économiq.*; Tom. V, n° 6, p. 89.)

Diverses manières de blanchir le linge ont été proposées, pour éviter les inconvéniens du frottement, de la torsion et des coups de battoir. Depuis long-temps, la méthode de M. Curodeau, qui a imaginé le blanchissage à la vapeur, est connue, mais peu pratiquée. Le procédé de M. Bertholet, par les acides, n'est employé que dans les manufactures pour le blanchîment des toiles écrues.

M. Hulin de Ravillers propose un autre moyen pour lequel il est breveté, et, dans l'intention d'en faire jouir le public, il forme un établissement en grand dans Paris.

Il place le linge dans des roues qui ont chacune quatre compartimens, et dont le sixième de leur circonférence est immergé dans l'eau. Une machine à vapeur donne le mouvement à toutes les roues.

A l'aide de ce mécanisme, le linge est essangé à l'eau froide, ensuite mouillé à l'eau chaude, puis lessivé et savonné; enfin, il est rincé à l'eau froide. A la sortie des roues, le linge est pressé sous un appareil hydraulique, à tel point que, porté au séchoir, il ne lui faut que quelques minutes pour être sec.

Il paraît que les différentes eaux où doit passer successivement le linge contenu dans les roues, sont disposées de manière à être remplacées l'une par l'autre avec facilité; car l'inventeur assure que l'opération complète ne dure qu'une heure et demie. Le linge est plus blanc que par la méthode ordinaire, puisqu'il n'est ni frotté, ni battu, ni élimé par les brosses, ni altéré par l'eau de javelle, qui n'est jamais employée. Un procédé aussi expéditif et qui économise si considérablement la main-d'œuvre, permet au nouvel établissement de fixer sa rétribution bien au-dessous des prix ordinaires. Aussi, M. Hullin de Ravillers propose-t-il aux blanchisseurs de Paris et des environs de souscrire des abonnemens, pour lesquels il exécutera leur travail, et leur laissera encore un bénéfice raisonnable. Ils pourront dès-lors

conserver leurs pratiques, dont le linge sera prêt à être soumis au repassage, opération qu'ils se réserveront.

Les buanderies publiques dont il s'agit seront aussi d'un grand secours à cette grande partie de la population qui, dans la capitale, fait elle-même son blanchissage. Ce qu'elle paierait à l'établissement n'excédera pas la dépense du blanchissage fait dans le ménage, tant est modique le tarif des prix. Il n'y aurait plus à se munir de tous les ustensiles, ni des diverses matières premières qu'il faut pour une lessive et un savonnage; il n'y aurait non plus rien à payer pour des places sur la rivière; et, ce qui est aussi fort important les, ménagères n'auraient plus, pour blanchir leur linge, à prendre sur le temps qu'elles emploieraient plus lucrativement à leurs occupations ordinaires. Elles éviteraient aussi les fatigues occasionées par le travail pénible du blanchissage, surtout dans les saisons rigoureuses, et dont les suites inévitables sont de trop fréquentes maladies.

L'établissement traitera à forfait avec les établissemens publics, tels que les casernes, les hôpitaux, et aura pour ce service des buanderies séparées.

On s'y chargera en outre du dégraissage et de la mise à neuf des habillemens complets en draps, ainsi que du nettoyage et de l'apprêt de toutes sortes de lainages, le tout à des prix très-inférieurs à ceux qui se paient maintenant. L'inventeur du procédé nouveau, pour donner à son établissement toute l'étendue dont il est susceptible, éveille l'attention des capitalistes qui voudraient y prendre intérêt. Il assure qu'en 16 heures, il peut blanchir 5,000 kilogrammes de linge, ce qui, même avec grande réduction des prix, produira une recette journalière de 1,032 fr. Il évalue la dépense à 531 francs, d'où il conclut que le bénéfice sera de 501 fr. par jour.

Outre les six buanderies qu'il veut établir sur la Seine, il a le projet d'en former une autre dans un des faubourgs de Paris; jamais alors, les chômages qui pourraient provenir des glaces de la rivière ne mettraient l'entreprise hors d'activité; son service serait assuré en tout temps. On peut prendre, au bureau, rue Taitbout, n° 6, à Paris, communication de l'acte de société en commandite, formée pour 30 ans, et dont le capital social est fixé à un million divisé en 200 actions de chacune 5,000 fr., qui peuvent se subdiviser en coupons de 1,000 fr. chacun. (*Annal des scienc. économ.*; Tom. V, n° 6, p. 89.)

125. Documens sur la ferme-régie des jeux de Paris. In-4° de 14 pp. Paris, avr. 1828; Paul Renouard. (Ne se vend pas.)

Ces documens, recueillis par M. Benazet, fermier-régisseur, consistent 1° dans le rapport de la Commission chargée d'examiner l'affaire des jeux, suivi de l'ordonnance royale du 5 août 1818, qui concède à la ville de Paris le privilége de l'exploitation des jeux de hazard, à la charge d'une subvention annuelle de 5,500,000 fr.; 2° dans l'exposé des mesures prises pour l'adjudication de la ferme-régie; 3° dans des extraits de discours prononcés à la Chambre des Députés, par MM. Casimir-Périer, Manuel et de la Boulaie. Le but de ce mémoire est d'établir que la tolérance des jeux de hazard, sous la surveillance de l'autorité, et à la charge de rétributions, qui augmentent les ressources publiques, a été reconnue préférable à une prohibition absolue, que la police est dans l'impuissance de faire respecter, et d'où naissent des abus et même des crimes beaucoup plus révoltans que cette tolérance. L'auteur a voulu prouver en outre que, depuis que les jeux ont été placés dans les attributions de la ville de Paris, le régime a été de plus en plus amélioré, et des modifications successives, toutes utiles à l'ordre public, ont été introduites. Ainsi, sans compter les jeux dans les principales villes et aux eaux, il existait autrefois 34 maisons de jeux dans la capitale. Aujourd'hui, les jeux sont concentrés dans Paris, et il n'y existe plus que 7 maisons, où les jours et les heures de tolérance ont été de beaucoup réduits, et l'admission au jeu soumise à des conditions plus rigoureuses. On est parvenu à ce résultat, qu'à présent les $\frac{2}{3}$ des produits proviennent des 3 maisons de 1re classe, qui ne sont fréquentées que par des personnes de la haute société, et la plupart étrangères. Il y a donc de jour en jour des progrès en moins dans le mal. Le prix de la ferme-régie adjugée à l'auteur du mémoire, s'est élevé à 6,055,100 fr., plus les $\frac{3}{4}$ des excédans pour la ville.

126. Description topographique, statistique et historique de la route de Paris a Reims, publiée à l'occasion du sacre de sa M. Charles X; avec cartes à l'échelle de 1 mètre pour 75,000 mètres. In-8° de 37 p., texte aux cartes. Paris, 1825; Lithogr. de Engelmann.

Nous enregistrons ce petit ouvrage déjà ancien, et dont il suffit de lire le titre pour connaître le reste. L'auteur donne sur chaque lieu de la route lithographiée en regard une courte notice. Il emprunte à M. Koch des détails sur la bataille de Soissons. A.

127. Un mot sur la Bourse, les Agens de change et les Courtiers de commerce de la ville de Lille. Broch. in-12 de 44 p. Lille, 1828; imprimerie de Jacque.

Il résulte de la lecture de cette brochure, que l'auteur, témoin de différens abus sur la place de Lille dans les opérations commerciales des agens de change et des courtiers de commerce, a pris à tâche de les signaler et de présenter les motifs qui doivent appeler les regards de l'autorité locale sur cette partie importante de l'exercice du commerce.

Après une sorte d'*introduction* où l'auteur donne quelques détails sur l'institution des agens de change, et les conditions attachées aux fonctions dont la loi les charge, il entre en matière sur es points qui lui ont paru repréhensibles dans la manière d'opérer de ces agens du commerce. Il réclame l'exécution des réglemens prescrits pour l'exercice de leur profession, et ce qu'exigent les ntérêts du commerce local. L'auteur n'est pas toujours très-clair et très-précis dans cette partie de son travail. Il l'est davantage dans l'analyse des lois qui concernent les opérations de bourse confiées aux agens de change; on voit qu'il les a étudiées et qu'il les connaît; il donne un aperçu historique très-complet sur la égislation qui régit les agens de change et les courtiers de commerce. L'application qu'il en fait à la place de Lille, n'est point seulement utile à ceux qui auraient quelque intérêt à la bonne tenue du commerce qui s'y fait, dans le moment où de toute part en France on appelle fortement une réforme à cet égard; cette brochure, propre à remplir l'objet que s'y propose l'auteur, est encore utile à consulter pour toutes les personnes qui s'occupent des objets dont elle traite.

Terminons cette courte notice par ce qu'on lit dans l'*Introduction* sur l'origine du mot bourse; il n'a aucun rapport avec l'idée que quelques personnes en ont, comme venant du mouvement des fonds qui se fait au lieu de réunion des négocians.

Le célèbre Florentin Guichardin, qui vivait en 1550, donne ainsi l'étymologie du mot *bourse*.

Il y avait à Bruges une place fort commode, au bout de laquelle était une grande et ancienne maison, bâtie et occupée par la famille *de la Bourse*, ainsi qu'on pouvait le voir par les armoiries de cette famille gravées sur la porte; lesquelles sont représentées par trois bourses. Les marchands qui trafiquaient à Bruges, s'accoutumèrent à appeler cette place où ils s'assemblaient, du nom de *Place des bourses* ou de la *Bourse*, et, par analogie, ce nom a été conservé et donné aux mêmes lieux dans beaucoup de villes de commerce des Pays-Bas et de France.

Cependant quelques écrivains, et notre auteur est du nombre, donnent une autre origine au mot bourse.

Ils veulent que les négocians d'Anvers aient acheté une maison pour en faire le lieu de leur assemblée, que cette maison ait eu une bourse pour enseigne; que la place ait pris le nom de l'enseigne, et que, comme Anvers était, dans le XVIe siècle, la plus commerçante ville des pays voisins, le nom de Bourse ou Place de la Bourse ait passé aux villes de commerce de Hollande, d'Allemagne et de France, pour désigner le lieu de réunion des commerçans. P.

128. I. Messager boiteux de la Moselle, pour l'an 1829. Petit in-4° de 88 p. Metz et Paris, 1828; Verronnais et Caillot.

129. II. Le véritable Messager boiteux de Metz, pour *id.* Petit in-4° de 48 p. Metz et Lille, 1828; Verronnais et Castiaux.

Il paraîtra assez singulier de trouver signalés, dans le *Bulletin*, des livrets, qui, placés par l'opinion sur la même ligne que les almanachs de Liége, ne semblent pas avoir grand rapport avec la science. Nous avons cependant cru pouvoir en faire mention, parce que, dans ces livrets même, on remarque un progrès. On ne s'y borne plus aux pronostics de la pluie et du beau temps, aux recettes contre la rage et les insectes, ni à de vieux bons mots réchauffés pour la centième fois de tous les vieux *Ana*. Qui le croirait? L'astronomie, dans des *réflexions sur les comètes*, s'y trouve au niveau de la science. Au lieu de flatter les préjugés vulgaires, on cherche à les dissiper. On y si-

gnale toutes les planètes, jusqu'aux télescopiques, ce que ne font pas même certains élémens de géographie. On y trouve des notes exactes sur la température moyenne, et sur la culture en Europe du riz sec de la Chine, etc. Espérons que les éditeurs de Mathieu-Laensberg lui-même, finiront bientôt par répudier leurs vieux oripeaux, et tâcheront de mêler à leurs prédictions quelques notions utiles à la multitude de leurs lecteurs. A. D. V.

130. Essai statistique sur le département d'Indre et Loire, ou l'ancienne Touraine; par M. Aug. Duvau. In-8° de 64 p.; prix, 2 fr. Paris, 1828; Anth. Boucher. (Voy. le *Bulletin*, Tom. XI, p. 244.)

C'est dans la vue de défendre son pays natal contre l'idée défavorable qu'en donneraient les résultats des recherches statistiques de MM. Ch. Dupin et Dureau de La Malle, que l'auteur a composé cet essai. On connaît le parallèle établi par M. Dupin, entre les départemens du nord et ceux du midi de la France. Celui d'Indre et Loire y figure au degré inférieur, parmi les départemens les plus arriérés. Dans l'*aperçu statistique* de M. Dureau de La Malle, pour lequel nous renvoyons au *Bulletin* (*loco citato*), ce département ne figure guère mieux sous les rapports de l'agriculture et de l'industrie.

M. Duvau convient de la vérité du tableau tracé par les deux observateurs dont il discute l'opinion, mais pour une partie du département seulement; et il en appelle à la nature, à la situation du sol, aux difficultés locales, pour prouver que les habitans de cette portion déshéritée sont à l'abri de tout reproche, et qu'il y aurait injustice à s'en prendre à eux de leur peu de progrès, en les comparant aux habitans de contrées plus favorisées par la nature et les circonstances. Cette partie arriérée de la Touraine est celle des hauteurs. Quant à la partie des vallons, M. Duvau réclame pour ses habitans la mention honorable à laquelle ils lui paraissent avoir droit dans les tableaux statistiques, et c'est sur les données réelles de l'observation qu'il fonde sa réclamation.

On lira avec intérêt son plaidoyer appuyé sur des faits. Voici, toutefois, quelques documens que nous en avons extraits.

Toutes les hauteurs même, malgré les difficultés du sol, ne méritent pas les reproches qu'on leur a faits. On y trouve des terres affermées jusqu'à 30 et 36 fr. l'hectare. La culture de la vigne y a fait des progrès. Les bois y occupent un 10e de la superficie du département (environ 80,000 hectares), et se vendent de 150 à 600 fr. l'hectare.

Le département en contient 612,679, savoir :

1° Terres labourables...	311,825	7° Marais.....	1,830
2° Vignes.....	37,944	8° Cours, Jardins, Constructions	16,494
3° Prés.....	43,464	9° Chemins.....	14,106
4° Bois.....	80,160	10° Bruyères, Landes, etc.	98,286
5° Eaux courantes.....	6,115		
6° Étangs.....	2,455		

Les landes ne se trouvent que sur les hauteurs, entre autres les landes de *Ruichard* ou *Ruchard*, la partie la plus disgraciée, composée au plus de 15,000, et au moins de 7,000 arpens, c. à d. au plus $\frac{1}{40}$, et au moins $\frac{1}{80}$ du sol, d'un produit annuel de 1 fr. l'arpent, d'un prix vénal de 45 à 120 fr. l'hectare, louée à peu près 10 fr. Des efforts sont faits par de riches propriétaires pour les rendre à la culture. La pauvreté des communes y rend l'instruction primaire presque nulle.

Les vallons, les bassins de la Loire, du Cher, etc., et surtout la partie qu'on appelle le *Bréhémont*, sont remarquables au contraire par la variété et l'activité des cultures. Celle des *céréales* s'est accrue; elle fournit maintenant à l'exportation hors du département. Il en est de même des *prairies*, dont le prix varie de 600 à 3,600 fr. l'arpent. — *Vignes.* — L'auteur évalue la récolte à 240,000 pièces de vin, soit de 6 à 7 par hectare. Les prix variant de 20 à 55 fr. la pièce, la moyenne est de 35 à 40 fr., et par conséquent la valeur annuelle moyenne entre 9 et 10 millions pour le département. Les $\frac{3}{4}$ sont consommés dans le pays, $\frac{1}{4}$ s'exporte pour Paris et les Pays-Bas. Le produit net est estimé de 80 à 120 fr. par arpent, revenu plus considérable que celui des meilleures terres cultivées en *céréales*. La culture de la vigne alimente en Touraine $\frac{1}{4}$ de la population, soit 70 à 71,000 individus. — *Chanvre.* — Prix moyen, 40 fr. le quintal, produit moyen d'un arpent, 800 fr. On évalue à 140,000 quintaux le produit de l'arrondissement de Chinon, ce qui représenterait une valeur de 5,600,000 fr. Le produit de l'exportation est estimé à 2,500,000 fr., année moyenne, pour cet ar-

rondissement. Peu de pays offrent une industrie supérieure. Malheureusement, les obstacles mis à l'extraction de la graine du Piémont et d'autres causes en font craindre la décadence. — *Pois blancs.* — (Haricots communs). Cette culture donne, année moyenne, un produit de 500,000 fr., par l'exportation pour Nantes et pour l'Amérique. La *réglisse*, *l'anis*, la *coriandre*, le *fénu-grec* offrent encore des cultures, qui ne sont pas sans importance. M. Duvau cite encore 4 espèces d'arbres dont la culture est très-profitable. Le *Prunier de Ste.-Catherine*, dont le fruit sert à la fabrication des pruneaux de Tours si renommés. Il s'en prépare dans l'arrondissement de Chinon environ 600,000 livres, dont le prix moyen, à 40 c., procure à l'arrondissement un revenu annuel de 240,000 fr. Le *Noyer* produit annuellement environ 320,000 décalitres de noix, au prix moyen de 60 c. à 1 fr. Le *Peuplier d'Italie*, dont le produit annuel est de 133 et quelquefois d'environ 200 fr. par arpent; enfin, le *Mûrier*, branche d'industrie que l'on travaille à ranimer. On exporte encore de la *pierre de taille* et des *pierres meulières*.—*Pauvres.* — Sur les bords de la Loire, le nombre des individus secourus à ce titre, est de 1 sur 37 habitans. On lira avec intérêt, p. 55, les portraits que trace l'auteur des habitans des vallons et de ceux des hauteurs.

M. Dupin, sur sa carte figurative, donne au département d'Indre-et-Loire la teinte la plus foncée et le numéro 225, voulant indiquer par là que les écoles primaires ne contiendraient qu'un élève sur 225 habitans. Cette proportion, suivant l'auteur, pourrait tout au plus s'appliquer à quelques communes des hauteurs les moins favorisées, mais serait loin d'être exacte, même pour l'ensemble de ces communes bien plus ignorantes que celles des plaines.

Les tableaux de l'Université donnent, pour l'année 1822, un total de 108 écoles et de 4,330 élèves pour tout le département; ce qui, sur une population de 282,372 habitans, donne environ 1 élève sur 65, résultat, comme on le voit, bien éloigné de celui auquel est arrivé M. Dupin. M. Duvau avertit, au surplus, que ce dernier lui a fait savoir que ses calculs avaient été basés sur les résultats fournis par des années antérieures à 1822.

Depuis 1822, l'amélioration a continué d'une manière très-sensible, du moins sur quelques points. Ainsi, le canton de

Bourgueil, qui n'avait alors que trois écoles primaires renfermant 162 élèves, compte maintenant 430 élèves; ce qui, sur une population de 16,832 habitans, donne 1 élève sur 38,9.

Le canton de Lanseny, composé de onze communes, ne figurait, en 1822, que pour une école et 10 élèves; aujourd'hui, une seule de ces communes (celle de St.-Marc-la-Pile), a deux écoles et 66 élèves pour 1,568 habitans, c. à d. qu'elle offre un élève sur 23, ou 24.

Aucune commune, sur les bords de la Loire, n'est dépourvue d'écoles, et le nombre de leurs élèves varie depuis 1 sur 55 habitans jusqu'à 1 sur 23. La ville de Tours, elle-même, a été, suivant l'auteur, *bien* injustement traitée. Elle se trouve sur la carte de M. Dupin, désignée comme une des plus arriérées sous le rapport de l'instruction primaire; cependant les derniers relevés présentent, pour les deux cantons dont se compose la ville de Tours, 41 écoles primaires fréquentées par 2,564 enfans des deux sexes, ce qui, sur une population de 21,439 habitans, donne un enfant instruit pour 8 ou 9 habitans. Pourtant, dans ce nombre, ne se trouvent compris, ni les petites filles élevées dans les établissemens de bienfaisance, ni les enfans qui reçoivent leur première éducation dans le sein de leur famille. S'il était possible, dit M. Duvau, d'évaluer le nombre des enfans placés dans ces deux situations, en l'ajoutant à celui des enfans qui fréquentent les écoles primaires, on aurait probablement un résultat à peu près égal à celui de Glasgow, où, d'après le relevé présenté par M. Dupin, 100,000 habitans envoient à l'école 14,736 élèves, c. à d. un sur 6 ou 7 habitans.

En résumé, l'ensemble du département présente 1 élève sur 33 habitans; quelques-uns des cantons les plus avancés dans la civilisation, 1 sur 23; enfin la ville de Tours, 1 sur 8,9.

« Si la justice distributive, dit M. Duvau, pouvait être accordée dans sa plénitude, les parties hautes du département pourraient être, il est vrai, figurées par une des teintes les plus sombres; mais les vallons, en revanche, le seraient par une teinte claire; enfin, Tours par un point lumineux. » A. D. V.

131. Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe, suivi de la Biographie et de

la Bibliographie du Maine, et du même département; par J. R. Pesche. (Voy. le *Bullet.* de mai 1828; Tom. XIII, n° 44.) Livr. 2, 3, 4. Le Mans, 1828; Monnoyer. Paris; Bachelier.

Nous avons fait connaître, dans un premier article, le plan de cet ouvrage exécuté d'une manière consciencieuse, et après de longues recherches, qui ont mis l'auteur parfaitement en mesure de répondre à l'attente du public éclairé. Cet ouvrage prouve l'avantage, pour les intérêts de la science, de voir les écrits qui ont pour objet les localités, traités sur les lieux, à loisir, et après qu'on a rassemblé tous les matériaux nécessaires.

La 2e livraison comprend le titre et l'avertissement, les feuilles 4, 5, 6 du *Précis historique*, et les feuilles 4 et 5 du Dictionnaire. La 3e renferme le titre et les feuilles 1 et 2 de la *Biographie* et la suite du Dictionnaire, jusqu'à la feuille 8; la 4e livr. est composée des feuilles 7, 8, 9 du Précis historique et des feuilles 9, 10 et 11 du Dictionnaire.

L'auteur ne parle d'aucune commune sans l'avoir visitée et explorée sous tous les rapports. Il s'est beaucoup occupé de ce qu'il appelle les *Antiquités morales*, c. à d. les anciens usages, mœurs, traditions, erreurs, superstitions, locutions, dictons, jeux et divertissemens, etc.

Les relevés cadastraux, et les nombreux détails statistiques que l'auteur donne sur toutes les communes du département, ainsi que la régularité de la méthode suivie dans leur description, font de cet ouvrage un livre neuf, et qui n'existe, à ce que nous croyons, sur aucun des départemens de la France.

Nous reviendrons, soit dans cette section, soit dans la 7e, sur les diverses parties de cet ouvrage pour en faire apprécier la parfaite exécution, à mesure que les diverses parties dont il se compose seront terminées. Jusque-là, nous nous bornerons à signaler les diverses livraisons à mesure qu'elles se publient.

Nous nous permettrons de demander à M. Pesche, dans l'intérêt de son ouvrage et pour l'avantage de la science, qu'il profite des nombreux documens qu'il a pu recueillir pour donner, à la fin de son Dictionnaire, une suite de tableaux où il présenterait en regard les faits authentiques les plus importans sur la population, les produits, la consommation, le commerce et l'industrie du département, en prenant autant que possible pour modèle les tableaux publiés sur le département de la Seine.

Ces tableaux donneraient une grande valeur à son livre, et en augmenteraient beaucoup l'utilité et le mérite. F.

132. Histoire de la ville de Vienne, durant l'époque gauloise et la domination romaine dans l'Allobrogie; contenant une notice sur l'Allobrogie, la traduction d'une histoire inédite de Vienne, sous les douze Césars, par Trebonius Rufinus, sénateur, et ancien duumvir de ladite ville; avec une chronique des Gaules jusqu'en l'an 438 de l'ère chrétienne; par M. Mermet ainé. In-8° de x et 495 p. Paris, 1828; Firmin Didot.

Nous ne nous étendrons point dans cette section sur cette publication très curieuse et qui mérite de fixer l'attention des érudits et des amis de la géographie ancienne. Elle sera signalée dans la 7e section, à laquelle elle se rapporte plus spécialement, avec tout le soin et l'intérêt qu'elle mérite. Comme ouvrage historique, nous n'en ferions même qu'une courte mention, si cet ouvrage ne renfermait aussi des documens et des faits qui intéressent la géographie et la statistique d'une des plus illustres cicités des Gaules, l'une des plus puissantes colonies romaines; capitale de la province viennoise; plus tard, capitale du 1er et du 2e royaumes de Bourgogne, puis d'un comté souverain, elle fut réunie au Dauphiné par Louis XI. On connaît la puissance des évêques de Vienne, qui eurent le titre *d'archevêque*, puis celui de *primat*, et l'on sait que, lorsque ce dernier fut pris par d'autres archevêques, ceux de Vienne se qualifièrent de *primats des primats des Gaules*.

Après une notice de 76 pages sur l'Allobrogie et les Allobroges, sur leurs diverses expéditions en Italie, celles des Romains chez eux, la fondation de Vienne, l'invasion des Cimbres et des Teutons, M. Mermet donne la traduction de l'histoire de Vienne par Trebonius Rufinus. Dans un avant-propos, il signale l'époque où écrivait cet historien, qui ne nous est connu que par une seule lettre de Pline le jeune. M. Mermet ne donne presque aucune indication sur le précieux manuscrit jusqu'ici inconnu de Trebonius Rufinus, qui écrivit son histoire sous le règne de Trajan. Rien de plus précis que la description que fait cet auteur de la situation de la ville de Vienne, de ses environs, de ses fortifications, de ses portes etc. Le traducteur a eu soin d'éclaircir autant qu'il l'a pu les rapports de position avec la ville actuelle. Des notes étendues suivent chaque livre de l'ouvrage de

Trebonius. L'une d'elles a rapport aux anciens aqueducs romains qui portaient l'eau à Vienne. En 1820 le maire de Vienne fut porté par diverses découvertes des anciennes sources, à faire rechercher et à utiliser les restes de ces anciens aqueducs. Cette entreprise très vite et très habilement exécutée a procuré à la ville de Vienne des eaux abondantes dont elle manquait.

L'ouvrage de Trebonius fait mention de plusieurs localités inconnues, mais dont plusieurs se retrouvent mentionnées dans les anciennes chartres.

La chronique des Gaules termine ce curieux volume, qui mérite d'être lu et étudié par tous les amis de la science. F.

133. Statistique du département des Bouches-du-Rhône, avec Atlas. Dédiée au Roi, par M. le Comte de Villeneuve. Tom. III. In-4° de 857 p., avec la 1re livr. de l'Atlas in-fol. de 16 f. de texte et 15 pl. doubles, gravées. Marseille, 1826; A. Ricard. Paris; Blaise. (*Voy. le Bullet.*; To. V, n° 229.)

Le 3e volume du grand monument littéraire que M. le comte de Villeneuve élève à la gloire de la Provence, sa patrie, n'est pas moins digne d'intérêt que ceux qui l'ont précédé. Il contient la statistique proprement dite du département, et sous ce rapport il intéresse particulièrement cette section. Nous nous bornerons, dans cette première annonce, à signaler l'ordre et la distribution des matières qui le composent. Dans un prochain article, où nous donnerons en même temps un aperçu du livre 4e, consacré à la *topographie administrative* et qui fait partie du To. 2, nous ferons sommairement connaître les faits les plus saillans de ce beau travail.

Ce volume comprend les 5e et 6e livres. Le 1er est consacré à *l'État social*, le 2e aux *établissemens et travaux publics*. Tout ce qui se rapporte à l'état social est divisé en trois sections, *état civil, état moral, hommes illustres*. La *population* ancienne et contemporaine, et la *consommation* composent les deux chapitres de la 1re section; les chapitres *langage, mœurs, usages* et *coutumes* remplissent la seconde. La section consacré aux hommes illustres est divisée en trois chapitres, pour les temps anciens, le moyen âge et les temps modernes.

Le 6e livre est divisé en deux sections, *établissemens publics* et *travaux publics*; les *établissemens sanitaires, de charité, d'in-*

struction publique, composent les trois chapitres de la 1re section. La 2e est divisée en 4 chap. : *communications intérieures, ports de commerce et navigation intérieure, irrigation et desséchemens, édifices publics.* Des additions et des corrections terminent ce volume. Ce simple exposé des matières, qui composent ce volume, suffit pour en faire apprécier l'intérêt. Aucun ouvrage de ce genre n'offre rien d'aussi complet. Cette statistique et celle de la Seine, sont, dans des genres tout différens, ce qui a jamais été exécuté de plus parfait. Ces deux ouvrages sont même hors de toute comparaison avec tous les autres.

L'Atlas, magnifiquement exécuté, donne à l'ensemble de cet ouvrage un caractère monumental, et nul doute, que dans tout autre pays que le nôtre, ou peut-être dans d'autres circonstances, tout en maintenant cependant la justesse des observations critiques que nous avons faites sur le plan de cet ouvrage, le gouvernement se fût empressé de montrer qu'il appréciait les efforts de M. le comte de Villeneuve et de ses habiles collaborateurs, surtout M. Thoulousan, qui s'est voué depuis bien des années à son exécution. L'attention des hommes éclairés se fût aussi arrêtée sur un ouvrage aussi remarquable, et du moins l'effet produit sur l'opinion eût récompensé les auteurs de leurs travaux et de leur constante persévérance. Au lieu de ces témoignages auxquels ils avaient tant de droits, il leur a fallu lutter pour obtenir la permission de continuer leur entreprise, et ils doivent se contenter de la reconnaissance (à laquelle a droit aussi le Conseil-Général du département) d'un petit nombre d'amis de la science, qui, dans le silence du cabinet, ont encore le courage de lire dans un pays où on ne lit plus, quoique l'on écrive prodigieusement.

L'atlas se compose de l'explication détaillée des planches et de 15 planches doubles, parfaitement gravées, et qui se rapportent aux diverses parties de l'ouvrage.

La 1re est la carte physique du département par MM. Thoulouzan et Négrel Férand fils; cette carte peut soutenir la comparaison avec ce que l'on connaît de mieux en ce genre. Les auteurs se sont aidés des cartes de Cassini, qu'ils ont rectifiées pour beaucoup de points de détails. Le dessin des côtes a été calqué et réduit d'après les cartes du Dépôt de la marine. Les travaux des directeurs de l'observatoire de Marseille, et ceux du baron de Zach, ont été utilisés pour la perfection de cette

carte. Les routes et les canaux ont été tracés d'après les plans des ingénieurs des Ponts et Chaussées. On n'a placé sur cette Carte, destinée à l'intelligence de la description physique du territoire, que les lieux les plus marquans; mais tout ce qui compose la configuration, le relief du sol, les cours d'eaux, les noms des montagnes et des rivières, est très complet et très soigné. Les côtes de hauteurs sont soigneusement indiquées.

La planche 2 donne 5 profils des 5 régions montagneuses du département, et la hauteur de leurs principaux sommets au-dessus du niveau de la mer. Ces profils sont exécutés avec beaucoup de goût et d'intelligence.

La pl. 3 est une suite des profils; elle est composée de 5 fig., l'une pour le littoral du grand étang et du canal de Crapanne, jusqu'à Lamanon, l'autre pour la Crau; la 3e donne les niveaux des plaines et des vallées du département; la 4e la coupe géologique des terrains de l'Esterel à Ste-Victoire; la 5e la coupe des terrains de la Crau et du bassin de St.-Remi.

Les pl. 4 et 5 sont consacrées aux pétrifications. Nous en parlerons dans la 2e section, ainsi que la pl. 6 qui offre des coupes géologiques des houillères de Faveau et des fameuses plâtrières d'Aix.

La pl. 9 est une carte pour la géographie ancienne du département, sous l'époque romaine et dans le moyen âge, intitulée : *Prefecturæ dictæ* Bouches-du-Rhône, *sive provinciæ partis occidentalis, tabula ad historiam concinnata;* auctore N. Toulouzan, 1821.

L'auteur, en se servant des faits géologiques observés et des documens historiques, a restitué au sol ce que le temps lui a enlevé; il l'a représenté tel qu'il était dans les temps anciens. Les côtes, le cours du Rhône, le lit de la Durance, les marais d'Arles, présentent de grandes différences avec ce qui existe aujourd'hui. L'emplacement des anciens lieux, les voies romaines etc., sont le résultat d'un travail éclairé et consciencieux.

La pl. 10 offre la vue de quelques camps retranchés et le plan de Fos et de ses environs, où sont indiqués les emplacemens de *Maritima Avaticorum Stomalimne et Fossæ marianæ*, ainsi que les camps retranchés de Marius.

Les pl. 12, 14, 15, 16, 20 et 21 sont consacrées à l'archæologie; un grand nombre de monumens divers, y sont figurés. Nous en parlerons dans la 7e section.

La Pl. 13 est une carte administrative du département; elle mérite les mêmes éloges que la carte physique dont le tracé est le même. Les canaux, les routes, les principales cultures se trouvent indiqués sur cette belle carte. F.

134. MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE ROCHEFORT; par M. THOMAS, ancien commissaire de la marine. In-8° de 294 p. Rochefort, 1828; Faye.

La Société de littérature, sciences et arts de Rochefort conçut, il y a plusieurs années, le projet de rectifier et de continuer l'*Histoire de Rochefort* (in-4° de près de 300 pages), où 12 pages, seulement, de cet ouvrage sont consacrées à constater l'époque de la fondation de cette ville et à donner quelques détails sur son origine. Ce travail s'arrête d'ailleurs à 1710, et la Société avait le projet de le continuer jusqu'en 1800. Les membres de cette Société et tous les habitans même furent invités à s'occuper des recherches que la position et les études de chacun d'eux les mettaient plus à portée de faire, et à rédiger des mémoires, à l'aide desquels elle pût atteindre le but qu'elle se proposait. Telle est l'origine de ceux que l'on trouve réunis dans ce volume dû au zèle éclairé d'un administrateur, dont nous avons déjà signalé l'excellent ouvrage statistique sur l'Ile-de-Bourbon (Voy. le *Bulletin*, Tom. XIII, n° 268, p. 312).

Cette idée de composer l'histoire d'une localité importante, au moyen de travaux préalables, de mémoires spéciaux exécutés par des personnes spéciales, est aussi simple qu'elle est heureuse, et il serait à désirer que les diverses Sociétés de France adoptassent un semblable projet pour écrire l'histoire des anciennes provinces et des villes les plus importantes; on pourrait espérer des ouvrages moins imparfaits que ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour dans le même but.

Le volume que nous annonçons se compose des mémoires suivans :

1° *Notice historique et chronologique sur la chatellenie de Rochefort*, de 1047 à 1666. — 619 ans avant la fondation de la ville actuelle.

2° *Mémoire historique sur la fondation* de la ville de Rochefort. — Brest étant le seul port militaire que la France eût sur l'Océan, Louis XIV en voulut un autre; l'embouchure de la

Sendre Brouage, Soubise, Tonnaye-Charente, furent d'abord proposés; enfin, Colbert jetta les yeux sur Rochefort, et en très-peu de temps, la ville et le port s'élevèrent. Cette fondation date de 1666. Il faut lire dans cette notice l'historique de l'édification des divers établissemens fondés à Rochefort.

3° *Mémoire sur l'administration civile de la ville de Rochefort.*

4° *Mémoire sur l'exercice de la justice civile*, criminelle et maritime, à Rochefort.

5° *Notice sur la bibliothèque de la ville.*

6° *Notice sur les fontaines.*

7° *Notice sur le commerce.*

8° *Mémoires sur l'administration des ports et arsenaux*, les classes des gens de mer et ouvriers, spécialement en ce qui concerne Rochefort.

9° *Mémoire sur les pêches dans la Charente*, et sur les côtes qui bordent la rade de l'île d'Aix.

10° *Mémoire sur les écoles de navigation et d'hydrographie.*

11° *Mémoire sur les hôpitaux de la marine.*

12° *École de médecine navale.*

13° *Bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle*, laboratoire de chimie et jardin botanique.

14° *Hôpitaux auxiliaires.*

15° *Hospices pour les marins invalides*, les enfans et femmes de marins.

16° *Notice sur les casernes de la marine.*

17° *Mémoire sur la pompe à feu* construite pour le service de la marine. — *Note sur les pompes à feu.* — *Mémoire sur les fortifications.*—*Sur les troupes de la marine.*—*Notice sur l'hôpital civil.*—*Sur le magasin des vivres de la marine.*—*Sur le bagne.* — *Sur les douanes et le commerce.*— *Notes diverses.*

Nous nous bornerons à signaler cette table des matières, qui indique la diversité des sujets traités par M. Thomas, et, comme on le conçoit, très-succinctement pour la plupart. Il nous serait impossible d'en offrir le détail à nos lecteurs, mais ils peuvent apprécier, par cet exposé, l'intérêt des documens que réunit ce volume. F.

135. Tableau des Pyrénées françaises, contenant une description complète de cette chaîne de montagnes et de ses principales vallées, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan;

avec des Observations sur le caractère, les mœurs et les idiômes des peuples des Pyrénées; sur l'origine et les usages des Basques; sur les propriétés particulières des sources minérales; et une Esquisse des différentes classes d'étrangers qui visitent les établissemens thermaux du pays; par M. Arbanère, chev. de la légion d'honneur. 2 vol. in-8° de 357 et 308 p., papier fin; prix, 14 fr. Paris, 1828; Treuttel et Würtz.

Les relations de voyages dans les Pyrénées, publiées jusqu'à ce jour, n'ont décrit que des fragmens de cette grande chaîne de montagnes. Il en manquait une description générale, dont toutes les parties fussent dans une liaison naturelle et dans une juste proportion avec l'ensemble. Le présent ouvrage est destiné à remplir cette lacune. L'auteur a exploré, dans de fréquens voyages, non seulement les principales vallées, mais encore les gorges les plus sauvages et les sommets les plus élevés des Pyrénées. Toutes ces courses, faites successivement d'année en année, ont été coordonnées d'après un plan général, qui comprend la chaîne entière de la Méditerranée à l'Océan.

On conçoit facilement que l'auteur, écrivant en présence de ces grandes scènes de lanature, a dû, à raison de cette heureuse situation, donner à ses descriptions cette justesse de perspective, ces couleurs animées et locales, que l'on ne saurait trouver dans le calme du cabinet. Pour connaître le caractère, les mœurs et les idiômes des indigènes, l'auteur s'est fait leur compagnon. Il retrace les principaux faits historiques qui se rattachent aux lieux; il expose ses observations sur les révolutions du globe; il indique les propriétés différentes des sources minérales des Pyrénées, et signale les choses qui donnent à chaque établissement thermal une physionomie particulière; enfin, dans un épisode parfaitement approprié au sujet, il peint, en moraliste habile, l'influence bienfaisante qu'exerce le séjour des montagnes sur l'infortune et le malheur.

Cét ouvrage, par sa forme et son ensemble, est neuf. On y sent la vérité donner la vie au style et l'union à toutes les parties. (*Extrait du prospectus.*)

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à cette annonce d'un ouvrage qui paraît fait en conscience et semble offrir un véri-

table intérêt; nous donnerons, sous peu, tous les détails qui peuvent le faire apprécier. D.

136. I. Second Statement, etc.—Second réglement adopté par le Conseil de l'université de Londres, et expositif du plan d'instruction. In-8° de 168 p. Londres, 1828; Longman, etc.

137. II. Fondation d'une université a Londres; par M. J. B. Say. (*Revue encyclop.*; sept. 1828; Tom. XXXIX, p. 537.)

I. Un avis, placé en tête de cette publication, annonce que le Conseil, ayant déjà publié, en juillet 1827, un aperçu général de la nature et de l'objet de l'institution, en préparant l'ouverture de l'université pour le mois d'octobre 1828, va mettre sous les yeux du public l'exposé de la méthode que l'on se propose de suivre, pour les leçons, les examens et les cours d'étude, etc.

La 1re partie de cette publication indique: 1° Les jours et heures d'enseignement dans les différentes branches de l'éducation; 2° les rétributions que paieront les étudians; 3° les cours d'études; 4° ce qui concerne les examens et les diplômes; 5° la bibliothèque et le muséum; 6° les locaux destinés aux pensionnaires.

La 2e partie contient l'indication des cours de leçons, au nombre de 23. Ces cours embrassent la langue et la littérature romaine ou latine, la langue et les lettres grecques, les mathématiques, la philosophie naturelle et l'astronomie, la chimie, une chaire pour la logique et la philosophie de l'esprit humain, la philosophie morale et politique, et l'histoire; les autres chaires sont consacrées à l'économie politique, à la jurisprudence, à la législation anglaise, aux langues et aux littératures nationale, allemande, italienne et espagnole, à l'hébreu, à l'anatomie comparée et à la zoologie, à la botanique, à l'anatomie, à la physiologie, à la nature et au traitement des maladies, à l'art des accouchemens et aux maladies des femmes et des enfans, aux matières médicales et à la pharmacie, à des leçons cliniques sur la médecine, et enfin à des leçons cliniques sur la chirurgie (1). On voit qu'il n'y a rien dans ce catalogue

(1) On ne peut plus regarder comme douteux le succès de la première école spéciale établie dans l'enceinte de l'université de Londres. Avant que les discours d'introduction par lesquels on devait faire l'ouverture des nouveaux cours, eussent été prononcés, on ignorait encore quel serait le nombre des élèves; mais il paraît maintenant que plus de 80 étu-

pour notre langue et notre littérature. Cette branche de l'enseignement est cependant comprise dans le tableau des cours universitaires, mais avec l'observation que les professeurs ne sont pas encore nommés. Ce tableau indique, en outre, une chaire pour l'Hindoustani et une autre pour la littérature orientale. Le programme pour chaque cours a été rédigé par le professeur. Ceux qui sont inscrits dans le tableau, suivant l'ordre de désignation des chaires, sont MM. Williams, Long, Dale, de Mühlenfels, Panizzi, don A. Galiano, Hyman-Hurwitz, Borthwick, Gilchrist, Rosen, de Morgan, Lardner, Turner, (celui de minéralogie et de géologie n'est pas encore nommé), Lindley (logique, etc., philosophie morale, etc., *vacant*), Mac-Culloch, Austin (histoire, *vacat*), Amos, Pattison, Bennett, Bell, Grant (chirurgie, *vacat*), Conolly, Davis et Thomson. Les noms de ces professeurs, parmi lesquels nous avons eu plus d'une occasion de signaler M. Mac-Culloch, comme économiste renommé, promettent certainement un enseignement qui répondra aux vues des fondateurs de l'institution, et le caractère encyclopédique donné à l'université nouvelle, en la rapprochant des universités allemandes, la sépare entièrement des anciennes académies de la Grande-Bretagne, dont le système d'instruction est encore dominé par les vieilles routines.

II. — M. Say, dans cette notice, fait ressortir les avantages d'un institut universitaire dans une immense capitale, telle que Londres, et à une époque où les progrès des lumières n'ont pu manquer d'y introduire un système d'enseignement plus complet et mieux entendu. Il décrit ensuite le local de l'établissement, sous le rapport de ses destinations diverses, le mode de formation de la Société fondatrice, composée de donateurs et d'actionnaires, parmi lesquels on compte les hommes les plus distingués de l'Angleterre; celui du paiement des professeurs, favorable au développement de leurs talens, puisqu'il se composera, comme dans les universités allemandes, de traitemens fixes et de rétributions des élèves; il signale le grand avantage, pour cet institut, d'une liberté complète d'instruction, sous la seule surveillance des lois, et de la discipline intérieure que l'on

diens sont entrés dans les classes médicales. Ce nombre est considérable comparativement à celui que comptent les écoles médicales ordinaires, et beaucoup au-dessus de ce qu'on pouvait espérer. (*Globe—Galign. Messeng.*; Paris, 16 oct. 1828.)

a établie. Après avoir raconté l'inauguration de l'établissement, M. Say entre dans le détail des cours, du plan d'études, en caractérisant l'objet des leçons, ainsi que le mérite des professeurs choisis; il fait valoir l'introduction, dans cette université, de l'enseignement des langues vivantes et des littératures modernes, genre d'instruction si utile, et dont on est encore privé dans l'instruction publique en France. L'auteur conclut par des observations sur les intentions qui dirigent le parti *Tory* dans la fondation projetée d'une autre école, à Londres, à côté de l'université, et où l'on n'enseignera que les vieilles doctrines, en suivant les vieilles méthodes. A. D. V.

138. État du produit net des revenus de la Grande-Bretagne dans les années et trimestres finissant au 5 juillet 1827 et à l'époque correspondante de l'année 1828, avec l'indication de l'augmentation ou de la diminution survenue sur chacune des branches de ces revenus. (Voy. le *Bulletin*, Tom. XIII, n° 55.)

Branches de revenus.	Années 1827.	Années 1828.	Augmentation.	Diminution.
	£.	£	£	£
Douanes	16,067,164	16,608,856	541,692	»
Accises	17,289,471	17,339,379	49,908	»
Timbre	6,219,297	6,534,484	365,187	»
Postes	1,423,000	1,394,000	»	29,000
Taxes	4,762,665	4,850,231	87,566	»
Mélanges	465,297	724,595	259,298	»
Totaux	46,226,894	47,501,545	1,303,651	29,000
A déduire la diminution			29,000	
Augmentation net sur l'année			1,274,651	

Branches de revenus.	Trimestres 1827.	Trimestres 1828.	Augmentation.	Diminution.
Douanes	3,911,394	3,051,221	39,827	»
Accises	4,148,806	4,263,867	115,061	»
Timbre	1,584,721	1,689,325	104,604	»
Postes	331,000	336,000	5,000	»
Taxes	1,922,983	1,087,531	64,548	»
Mélanges	147,093	136,782	»	10,311
Totaux	12,045,997	12,364,726	329,040	10,311
A déduire la diminution			10,311	
Augmentation net sur le trimestre			318,729	

État des recettes et des charges affectées sur les fonds consolidés, dans les trimestres finissant au 5 juillet 1827 et à l'époque correspondante de l'année 1828.

RECETTES.	TRIMESTRES. 1827.	1828.
Douanes	3,902,894	3,946,821
Accises	4,148,806	4,263,867
Timbre	1,584,721	1,689,325
Postes	331,000	336,000
Taxes	1,922,022	1,987,531
Mélanges	147,093	136,782
	12,037,498	12,390,326
Par espèces pour autant porté ici pour le compte du secrétaire de l'Échiquier	2,500	»
Produit des Tontines	11,471	11,466
Par espèces pour autant porté à ces comptes du produit des voies et moyens à l'effet de remplacer pareille somme émise sur les produits courans du fonds consolidé de l'Irlande pour des services publics	382,266	437,124
TOTAUX	12,433,733	12,808,916

CHARGES.	TRIMESTRES. 1827.	1828.
Annuités de l'Échiquier	2,692	2,360
Compagnies de la mer du Sud	97,698	97,697
Banque, sur son capital	89,125	89,125
Dividendes	8,480,838	8,474,515
Dette nationale	1,212,750	1,212,100
Consignations pour le paiement des pensions de l'armée et de la marine	»	»
Liste civile	212,500	212,500
Pensions	92,595	93,342
Autres charges	136,810	268,361
	10,325,053	10,450,000
Surplus	2,108,680	2,358,916
TOTAUX	12,432,733	12,808,916
Billets de l'Échiquier émis pour le fonds consolidé, le 5 avril 1828, et acquittés sur les produits courans du dit fonds, dans le trimestre finissant le 5 juillet 1828	»	7,375,724
Surplus au 5 juillet 1828	2,385,916	
Émission du fonds consolidé pour le compte des subsides accordés pour le service des années 1827 et 1828	3,325,209	966,293
TOTAL, au 5 juillet 1828, des fonds au paiement desquels il doit être pourvu par une émission de billets d'Échiquier, imputable sur les produits courans du fonds consolidé dans le trimestre finissant le 10 juillet 1828	»	8,343,017

(*Courier. — Galign. Messeng.*; 11 juillet 1828.)

139. État de la Chambre haute du Parlement.

La liste des pairs, imprimée par ordre de la Chambre, con-

tient les noms de 402 lords, y compris les ducs royaux, les prélats, tant anglais qu'irlandais, et les pairs catholiques d'Angleterre, qui auraient droit de siéger dans la Chambre haute, s'ils jugeaient à propos d'y prêter le serment requis en semblable cas. Ce nombre se compose de 5 ducs royaux, 3 archevêques, 19 ducs portant des titres anglais; 23 marquis, 129 comtes, 26 vicomtes (y compris quelques pairs portant des titres supérieurs écossais ou irlandais, 27 évêques et 171 barons (y compris plusieurs pairs portant des titres supérieurs écossais ou irlandais, et qui, toutefois, ne figurent que comme barons sur le rôle du parlement). A cette liste est jointe, par forme de *memorandum*, une note dans laquelle il est dit que, lorsque la Chambre haute nomme un comité spécial, les lords sont choisis dans l'ordre de leurs rangs respectifs, en commençant par le plus élevé, mais que, lorsque tous les membres sont convoqués dans la Chambre pour un objet de délibération quelconque, ou à l'occasion d'une solennité publique, l'appel a invariablement lieu en commençant par le plus jeune des barons. (*Morn. Chronicle.* — *Galign. Messeng.*; 3 mars 1828.)

140. Emplois publics dans la Grande-Bretagne.

Un journal parlementaire contient la liste énumérative de toutes les personnes qui occupent des emplois publics, et l'état brut de leurs émolumens. Nous voyons dans ce tableau que le nombre des employés civils était, savoir : en 1797, de 16,267; en 1819, de 24,414; et, en 1827, de 22,912, et que leurs émolumens s'élevaient, en 1797, à 1,374,561 liv. st., en 1819, à 3,167,441 liv. st., et en 1827, à 2,788,907 liv. st. Mais il nous semble que la réduction opérée depuis 1819 dans cette branche du service n'est que fictive : car nombre d'individus, ainsi congédiés, ont été placés sur la liste des pensionnaires de l'état. Mais ce nombre, réduit de 22,900 employés, en l'admettant dans son intégralité avec les honoraires qui y sont attachés, forme un corps formidable d'hommes en place. Sous le règne de Georges I, l'armée se composait d'environ 18,500 hommes, et le service militaire, daans l'état de paix, ne coûtait que 2,583,000 liv. st. Le corps des employés du gouvernement surpasse donc actuellement de 4,000 hommes le nombre total dont se composait l'armée anglaise du temps de Georges I; et la masse de leurs salaires dépasse celle des frais de l'état de paix de la mé-

me période. Mais si à cet aperçu nous ajoutons celui d'environ 5,000 officiers, tant de mer que de terre, 6,000 à 7,000 individus à la demi-solde et autant et plus de fonctionnaires, probablement employés dans les colonies, nous aurons une armée de plus de 40,000 hommes en place, non compris le clergé, qui reçoivent annuellement, d'une manière ou d'autre, un revenu sommaire de 10 à 12 millions de livres sterling. Ceci ne donne pas une idée complète du nombre d'individus que le gouvernement a, pour ainsi dire, à sa solde, en ce qu'il est nombre de fonctionnaires publics dont les moyens d'existence dérivent des salaires ou émolumens attachés à leur place, sans égard au plus ou moins d'aptitude de celui qui la remplit. (*Scotsman.* — *Galign. Messeng.*; 1er oct. 1828.)

141. Analyse de la nouvelle loi anglaise sur le Jury. (*Monthly Magazine*, vol. 60, *Supplém.*, janv. 1826, p. 527.)

La nouvelle loi sur le Jury a des avantages sur les anciennes lois de ce genre. Les conditions pour être apte à servir de juré en justice ont beaucoup varié. Actuellement cette qualité appartient à tous les hommes âgés de 21 à 60 ans, résidant en Angleterre, ayant 10 l. st. de revenu en terres propres, ou 20 l. st. en terres prises en bail pour 20 ans et davantage, ou qui, étant locataires, sont taxés pour l'impôt en faveur des pauvres, ou pour l'impôt des loyers sur une valeur de 20 l. st. (de 30 dans le comté de Middlesex), ou qui occupent des maisons n'ayant pas moins de 15 croisées. Sont exempts de la charge de jurés les pairs, les juges, le clergé, tous les prédicateurs dissidens, les prêtres catholiques, les docteurs en droit, les avocats, les avoués, les membres des colléges de médecine et de chirurgie, les pharmaciens, les militaires, les serviteurs de la maison du Roi, les pilotes, les concierges de prisons, etc.

Les étrangers ne pourront être appelés que dans les Jurés dits de *medietate* (d'arbitrage). Dans la 1re semaine de juillet, le clerc ou secrétaire de la justice de paix de chaque comté ou division adressera au haut constable de chaque *hundred*, ou district, une requête pour qu'il ait à demander aux inspecteurs de chaque paroisse une liste des jurés avant le 1er septembre. Les inspecteurs de paroisse afficheront une copie de la liste qu'ils auront dressée, 3 dimanches consécutifs du mois de septembre, aux portes des églises et autres lieux de dévotion. Les

listes adressées au haut constable, revues et corrigées par les juges de paix qui tiendront un *livre du Jury*, seront envoyées aux prochaines assises trimestrielles. Pour celles-ci le sherif recevra un ordre de *venire facias*, en vertu duquel il appellera 12 jurés; celui qui ne répondra pas à l'appel encourra une amende de 10 l. st. Toutes les personnes qui, dans le régistre du Jury, ont le titre d'*esquire* ou un rang plus élevé, ou la qualité de banquier ou de négociant, seront aptes à servir de membres d'un Jury spécial, et seront inscrits comme tels dans un registre spécial. Les frais des jurés spéciaux seront à la charge des parties qui en auront provoqué la convocation pour leurs procès. La loi contient un grand nombre de dispositions accessoires que nous ne pouvons indiquer. D-G.

142. I. The brittish code of Duel.—Code du Duel, en Angleterre. Londres, 1824; Knight et Lacey. (*London Magazine*; fév. 1825, p. 198.)

143. II. Du Duel. Examen de cette question : l'*abolition du Duel est-elle impossible?* par Aug. de Schindel. (*Neues Lausitz. Magazin;* Vol. IV, cah. 4, 1826, p. 517.)

On pourrait croire que le *code anglais du Duel* est un recueil des lois promulguées contre le Duel; point du tout, ce sont les coutumes qu'on observe en se battant, et dont plusieurs ont, à ce qu'il paraît, force de lois chez les spadassins. De pareils usages n'ont rien de commun avec l'économie publique.

L'auteur de l'écrit allemand remonte d'abord à l'origine du Duel qu'il prouve être un reste, sinon des temps de barbarie, du moins des temps chevaleresques, aussi féroce, aussi absurde que le jugement par l'eau et par le feu, et tant d'autres pratiques du moyen âge. Il considère le Duel tant sous le rapport de l'ordre et de la nécessité, que sous celui de la morale et de la religion, et il démontre sans peine qu'aucun outrage fait par le vice ou la folie ne saurait ternir l'honneur de la vertu, qui refuse de se mesurer avec eux, de même qu'un vain étalage de bravoure ne peut réhabiliter un homme vil aux yeux de la raison et de l'équité. Il montre la justice, la morale, les lois divines et humaines également violées par cette funeste coutume dont il reconnaît cependant l'ascendant comme un des plus forts qui agissent sur la société actuelle. Il en assigne 3 raisons : un reste de préjugés, une déviation d'idées et l'absence des lois ré-

pressives dont l'application soit constante et générale.

Il répond à la 1re objection que les préjugés de noblesse qui placent l'honneur d'un homme sur la pointe de son épée, sont aussi ridicules et beaucoup plus criminels que ceux de la naissance et de la généalogie. Il convient en second lieu qu'une malheureuse déviation d'idées, qui substitue aux yeux du plus grand nombre les noms d'honneur et de bravoure à ceux de folie et de meurtre que le Duel mérite à juste titre, lui donne dans la société et surtout dans l'armée, une influence factice qui entraîne souvent ceux même dont les principes lui sont le plus opposés. Il espère cependant qu'on pourrait en peu de temps parvenir à l'entière extirpation de cette peste sociale, si tous les souverains s'unissaient pour la combattre; si, par des lois sages, ils infligeaient l'opprobre et la douleur à celui qui se rend coupable d'une provocation, sans faire exception de personne.

Dans les universités, il souhaiterait que les peines fussent plus humiliantes que sévères, et qu'on traitât les duellistes comme de jeunes insensés, avec toute l'indulgence du mépris. Dans la société civile, il voudrait que, comme aux États-Unis, on plaçât le duelliste au même niveau que l'aliéné, qu'il fût puni de réclusion, que ses biens fussent mis en tutèle, et que les témoins et les provocateurs fussent punis dans une juste proportion. Dans l'armée, où le préjugé règne dans toute sa force, il souhaiterait l'établissement d'une cour de maréchaux pour juger les affaires d'honneur, et, contre ceux qui s'y soustrairaient par le duel, il invoquerait les peines les plus sévères: la dégradation et la mort. Il cite à cet effet les ordonnances de Louis XIV, de Gustave Adolphe, ainsi que celle de Joseph II. Il annonce que, dans les États-Unis d'Amérique, et récemment en Bavière, il s'est formé des sociétés pour l'abolition du duel, et il termine en exprimant le vœu que tous les souverains régnans, qui ont pris la religion pour base de leur coalition, travaillent conjointement à l'anéantissement d'un préjugé que réprouvent également la raison et la conscience.

A ce discours est jointe une lettre de Joseph II, très-connue, qui montre le profond mépris qu'éprouvait pour le duel ce prince qui avait conçu tant de réformes.

144. Taxes sur le sucre en Angleterre.

L'année dernière le produit des taxes sur le sucre s'éleva, en

Angleterre, à l'énorme somme de 4,200,000 liv. st.; c'est plus du double du montant des dîmes qui se perçoivent en Irlande. On a écrit des volumes au sujet de ce dernier impôt; à peine a-t-on parlé du premier. Ceci prouve, ainsi que nous l'avons souvent avancé, que les impositions indirectes sont comparativement peu sensibles pour la masse des contribuables; tandis que les taxes directes, plus particulièrement celle qui consiste à prélever la 10e gerbe de blé du cultivateur, font une profonde impression sur l'esprit des imposés. (*Herald.* — *Galign. Messeng*; 8 mai 1828.)

145. I. Sur le Hareng blanc de la Grande-Bretagne, regardé comme égal en qualité aux meilleurs de la Hollande; par J. F. Denovan. (*Technic. Reposit.*; Tom. V, p. 154, 222, 335 et 360.)

146. II. Législation comparée de la Hollande et de la Grande-Bretagne, sous le rapport de la pêche du hareng; par le même. (*Ibid.*; Tom. VI, p. 1 et 73.)

147. III. Sur les moyens de perfectionner le système de la pêche du hareng de la Grande-Bretagne; par le même. (*Ibid.*; Tom. VI, p. 147, 228 et 352.) (*Voy. le Bullet.*, Tom. III, n° 207.)

Dans ces différens articles, que nous avons réunis sous le même titre, M. Denovan expose d'abord les tentatives qu'il a faites pour parvenir à conduire au marché de Hambourg, des harengs d'une aussi bonne qualité que ceux dont les Hollandais approvisionnent les villes anséatiques. Il a réussi en employant les mêmes procédés que ces derniers, en se servant d'une bonne espèce de sel, et en apportant de la sévérité dans la mise en barils des harengs. Il a expédié à la Société, pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, plusieurs échantillons de ces poissons préparés, et on a fini, en Angleterre, par les préférer même à ceux des Hollandais. Nous n'entrerons pas dans le détail des moyens employés par l'auteur; le cadre étroit du *Bulletin* s'y oppose; mais nous allons tâcher de faire connaître la législation des deux peuples sur cette branche lucrative de commerce; nous indiquerons les perfectionnemens proposés. Commençons par les statuts hollandais.

Les navires hollandais font voile de la Hollande pour le Shetland, vers le mois de juillet, sous la protection d'un vaisseau armé, qui sert d'hôpital pour les pêcheurs qui tombent malades. Cette espèce de flotte est accompagnée par 10 ou 12 vaisseaux fins voiliers qui vont de la Hollande à Hambourg, du 24 juin au 15 juillet. Après cette période les navires chargés de harengs doivent apporter leur cargaison en Hollande, et il ne leur est pas permis d'y arriver avant le 19 juillet, sous peine d'une amende de six mille florins, à moins qu'ils n'aient consommé leurs provisions, et rempli leurs barils. Il est défendu à la flotte de jeter ses filets avant le 24 juin, ou après le 31 décembre, sous peine d'une pareille amende. Les harengs pris doivent rester dix jours dans la saumure, avant d'être vendus à leur arrivée en Hollande. Tous les harengs pris avant le lever du soleil doivent être vidés, assortis et mis en barils avant son coucher. Une foule d'autres précautions sont exigées par les réglemens pour empêcher le mélange des qualités, la fausse marque des barils; il y a peine de destitution contre les maîtres de navires contrevenans. Les mêmes chefs sont astreints à diverses précautions minutieuses, telles que de prendre des passeports, de goûter les harengs, de tenir un journal de tout ce qui se passe à leur bord depuis le départ jusqu'au retour, de faire rejeter à la mer les harengs équivoques ou mal conservés, et de faire alors payer une amende de 6 florins par baril; d'examiner scrupuleusement la qualité du sel employé, qui doit être d'Espagne ou de Portugal; les *caks* ou barils, qui doivent être faits de chêne coupé dans la même saison, etc., etc.

Les lois anglaises sur la pêche du hareng portent un droit annuel de 3 liv. st. par tonneau. Un officier commissionné par la marine royale est tenu de se rendre au Shetland, le 15 juin, d'y rester avec les navires employés à la pêche, de transmettre aux agens de l'amirauté à Édimbourg, la liste des navires en mer, avec le nombre et l'âge des hommes à bord. Il y a des inspecteurs chargés de recevoir les harengs, et de certifier, à leur arrivée en Angleterre, s'ils ont été convenablement salés et embarqués. Les navires doivent être examinés au Shetland, ainsi que les filets et les vivres. Il faut garder note des harengs, à mesure qu'on les vide pour les mettre dans les barils; le maître du bâtiment tient un journal qui sert à lever le droit de tonnage.

Aucun bâtiment ne peut quitter le lieu de la pêche, du 24 juin au 15 septembre, sauf 2 exceptions qu'indique M. Denovan. Des marques sont apposées sur les barils pour faire connaître le lieu de la mer où les harengs ont été préparés. On exige une déclaration des maîtres de bâtiment avant le débarquement. Des précautions sont prises pour n'employer que de bonne qualité de sel. Les harengs peuvent être préparés par masses, mais il faut l'indiquer. Les barils peuvent être de toute espèce de bois, excepté le sapin; ils sont numérotés, et portent le nom du tonnelier.

En comparant les deux législations, on voit que les lois hollandaises sont sagement établies, et de manière à augmenter ou du moins à maintenir la prééminence de leur pêche du hareng, à laquelle Amsterdam dut son élévation commerciale. Les Hollandais s'attachent plus à la qualité qu'à la quantité, et c'est le contraire dans les statuts anglais. Les Hollandais sont les inventeurs de cette pêche, qui commença vers la fin du XIVe siècle, tandis qu'en Angleterre on ne s'en occupa que dans la seconde moitié du XVe siècle. Chez l'une et l'autre nation elle fut successivement régularisée; mais ce ne fut qu'en 1750 que le parlement créa la Compagnie libre de la pêche du hareng blanc, avec un capital de 500,000 liv. st.; plus une allocation de 30 shellings de boni ou droit par tonneau. En 1757, un autre acte du même parlement porta le droit de 30 à 40 shellings par tonneau. En 1808, il y eut une loi nouvelle pour régulariser la dite pêche. Mais, nonobstant ces lois nombreuses et diverses expériences, cette source de richesse industrielle et commerciale continue à demeurer entre les mains des Hollandais. Dès l'année 1614, ils exportèrent 74,000 lasts 2,220,000 hectolitres de harengs qu'on estima 1,517,000 liv. st. ou 37,925,000 fr.; et dès 1667, il n'y eut pas moins de 800,000 individus employés à la pêche du hareng, ou qui en vécurent dans les provinces neerlandaises. Aussi la Hollande a-t-elle depuis lors conservé la préférence sur les Anglais, aux marchés étrangers, par l'effet d'une meilleure législation et de soins plus grands dans le choix et la conservation de leurs harengs.

ALBERT-MONTÉMONT.

148. ORIGINE, HISTOIRE, MOEURS ET ÉTAT ACTUEL DES PRINCIPALES VILLES DU ROYAUME DES PAYS-BAS, suivis d'un coup-

d'œil général sur la situation présente de ce royaume; par J. Ader et A. Thourel. In-8°. Bruxelles, 1827; Tarlier.

L'histoire complète et rapide des principales villes du royaume des Pays-Bas, destinée à réunir les élémens précieux épars dans les vieilles chroniques et dans les volumineuses productions des prémontrés, jésuites, carmes, bollandistes et historiens profanes, nous a paru devoir être d'une grande utilité. En effet, aucun ouvrage de ce genre n'existe, et certes, il eût fallu au lecteur une grande envie de connaître l'histoire de son pays, pour s'astreindre au travail que nous avons fait. Une autre difficulté venait de lasser sa patience; les ouvrages dans lesquels nous avons puisé les documens les plus curieux, sont écrits, soit en vieux français, soit en latin, soit en flamand, soit enfin en un jargon presqu'inintelligible, comme, par exemple, *les Annales de Curtis*. Pour nous, aidés du secours de traducteurs exercés, nous n'avons rien négligé pour que la lecture de notre abrégé dispensât à l'avenir de toutes autres recherches. Chacun y trouvera, non-seulement l'histoire de la ville qui l'a vu naître, mais encore celle des principales villes du royaume.

Un résumé de l'histoire des Pays-Bas nous sert naturellement d'introduction, et un coup-d'œil général sur la position présente de ce Royaume termine l'ouvrage. Enfin, à la suite de l'article destiné à chaque ville, nous imprimons sur 2 colonnes les noms des hommes qui, nés dans son sein, ont, par leurs talens, leur courage, leur industrie ou leur patriotisme, contribué au bien-être et à la gloire de leurs concitoyens.

L'ouvrage formera 2 forts volumes grand in-8°, d'environ 400 pages. Le 1er vol. paraîtra, au plus tard, du 1er au 10 décembre, le second, du 1er au 10 du mois suivant; ils seront payés à réception. Le prix est de 2 florins 36 cents par volume, pour les souscripteurs. Les 500 premiers souscripteurs auront l'ouvrage sur papier vélin. (*Extrait du Prospectus*). (*Revue bibliogr.*; 1827, n° 53).

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER.

Géographie et Statistique.

Tratado completo de cosmographia, etc.; J. P. C. Casado Giraldès. 193

Essai de géographie méthodique et comparative; A. Denaix..... 195
Dictionnaire classique et universel de géographie moderne; Langlois. 197
Tableau des diverses religions professées de nos jours; Frossard.— Traité historiq. et pratiq. des rivières; Michele Bertini.—Examen de la dissertation de M. Reichard sur les *Campi Raudii* de Velléjus. —Géographie physique et historique de la France, par bassins; V. A. Loriol..... 200
Session de 1827 (*France*).—*Id.* de 1828.—Compte général de l'administration des finances (1826).—*Id.* (1827)..... 201
Manuel des contributions directes; Deloncle..... 204
Sur le remboursement des rentes.—Sur la mine de sel gemme.—Sur la Péninsule et les journaux.—Sur le système ministériel.—Politique extérieure et intérieure..... 206
Pétition des propriétaires de vignes du département de la Gironde. — Discours du ministre du Commerce sur le budget de son département, pour 1829.—Observations dues aux Députés des départemens vignobles.—Discours du général de Marçay, sur l'article du budget de 1829: *Encouragemens à l'agriculture*..... 207
Analyse des votes des conseils-généraux de département (session de 1827)..... 210
La France doit-elle proclamer la liberté du commerce avec l'extérieur? de Cazaux..... 213
De la probabilité d'une prochaine disette, etc.; Lenoir..... 215
Journal de l'instruction publique..... 220
Journal d'éducation et d'industrie..... 222
Annuaire des imprimeurs et des libraires de France; Bancelin Dutertre..... 224
Notice des monumens publics, etc., de Paris..... 225
Descriptions histor. des prisons de Paris..... 226
Buanderies publiques proposées par M. Hulin de Ravillers..... 227
Sur la ferme-régie des jeux de Paris..... 229
Un mot sur la Bourse, les agens de change, etc., de Lille..... 230
Messager boiteux de la Moselle.—*Id.* de Metz, pour 1829..... 231
Essai statistiq. sur le départ. d'Indre-et-Loire; Duvau..... 232
Dictionn. topograph., etc., de la Sarthe, etc.; Pesche..... 236
Histoire de la ville de Vienne; Mermet..... 237
Statistiq. du départ. des Bouches-du-Rhône; le comte de Villeneuve. 238
Mémoire pour servir à l'histoire de Rochefort; Thomas..... 241
Tableau des Pyrénées françaises; Arbanère..... 242
Second règlement du conseil de l'Université de Londres,—Fondation d'une Université à Londres; Say..... 244
Revenus de la Grande-Bretagne (1827-1828)..... 246
État de la Chambre haute du Parlement..... 247
Emplois publics dans la Grande-Bretagne..... 248
Analyse sur la nouvelle loi anglaise sur le jury..... 249
Code du duel, en Angleterre.—L'abolition du duel est-elle impossible? Schindel..... 250
Taxes sur le sucre en Angleterre..... 251
Pêche du hareng: moyens de la perfectionner..... 252
Origine, histoire, etc., des principales villes du royaume des Pays-Bas; Ader et Thourel..... 255

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

149. Sur la hauteur de la cathédrale d'Anvers comparée à celle d'autres édifices remarquables; comparaison occasionée par une discussion sur la hauteur de la cathédrale d'Anvers et de l'église de St-Pierre de Rome.

	Hauteur.	
	Mètres.	Pieds de Paris.
La plus haute pyramide d'Égypte	146	449,7
La cathédrale d'Anvers	144	443,5
La cathédrale de Strasbourg	142	437,5
Le clocher de St-Étienne de Vienne (Autriche)	138	425,0
Le clocher de St-Martin, à Landshut	137	422,0
La coupole de St-Pierre, à Rome	132	407,0
Le clocher de St-Michel, à Hambourg	130,5	402,0
Le clocher de St-Pierre, à Hambourg	119,0	367,0
L'église de St-Paul de Londres	109,7	339,0
La cathédrale d'Ulm	109,4	337,0
La cathédrale de Milan	109	336,0
Le torre degli Asinelli de Bologne	107	330,0
Le dôme des Invalides, à Paris	105	323,4
La cathédrale de Magdebourg	101,6	313,0
La coupole du Panthéon de Paris	79,0	243,3
La balustrade de Notre-Dame à Paris	66,0	203,3

(*Hertha*; 1826, 2e année, vol. VIII, cah. 1, p. 23).

150. Caisse d'épargnes de Harlem.

Cet utile établissement prospère de plus en plus, et répond ainsi par degrés aux vues salutaires de la Société *pour l'utilité générale*, qui le fonda en 1818, et sous la direction immédiate de laquelle il se trouve depuis lors. L'année 1826 a procuré 227 actionnaires; en sorte qu'on en comptait en tout, à la fin de cet exercice, 676, qui avaient droit, comme titulaires, tant en principal qu'en intérêts, à une somme de 102,793 60 ½, pour le paiement de laquelle les fonds en état de disponibilité à la caisse, étaient plus que suffisans.

Dans le cours de cette année-là plusieurs actionnaires, tant anciens que nouveaux, versèrent dans la caisse la somme de.....	50,264 fl.	66 c.
Par contre il fut remboursé à divers actionnaires, celle de.....	25,276	33
Ce qui présente un excédant des recettes sur les dépenses, de.....	24,988	33
A quoi il convient d'ajouter le montant net des intérêts, qui est de.....	4,104	01 ½
En sorte que le montant effectif de la recette, en 1826, a été de.....	29,092	34 ½
En 1827, le montant des versemens s'éleva à la somme de.....	66,112	21 ½
Et celui des remboursemens, à.....	44,364	56
D'où il résulte un excédant de recettes sur les dépenses, de.....	21,747	65 ½
A quoi il convient d'ajouter le produit du revenu, qui fut de.....	4,796	47 ½
En sorte que le montant des produits offre sur celui des remboursemens, un excédant de	26,544	13

En 1827, l'établissement reçut 278 nouveaux actionnaires, ce qui en porte le nombre total à 832, qui, à la fin de cette année, avaient, pris ensemble, droit à une somme exigible, tant en capital qu'en intérêts, de 128,976 fl. 10 ½ c., pour le paiement de laquelle les fonds de l'établissement sont plus que suffisans. Il est bien à désirer que cet état florissant d'une institution dont l'utilité est si généralement sentie, engage les pères

et mères de famille, et surtout les personnes à gages, à lui confier les fruits de leurs épargnes; produits qui, d'ordinaire, s'échappent si facilement de la bourse d'un simple particulier, sans qu'il en retire constamment un avantage personnel. (*Algem. Konst en Letter-Bode*; 9 févr. 1826 et 8 févr. 1828).

152. Recherches sur la Statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège; par A. Courtois. To. I, in-8°. Verviers 1828; Beaufays.

Le 1er vol. de ces recherches ne nous a point paru répondre entièrement au titre que lui donne l'auteur; nous pensons que le titre de *Géographie physique* aurait peut-être été plus convenable. Quoiqu'il en soit, nous avons trouvé dans ce recueil des documens intéressans, et particulièrement sur la partie météorologique et sur ce qui concerne les eaux thermales, dont l'auteur a donné les analyses d'après MM. La Fontaine aîné et Delvaux professeurs à l'Université. On lira surtout avec fruit les renseignemens donnés sur les eaux thermales et minérales de Spa et de Chaufontaine qui jouissent d'une juste célébrité. Dans la section qui traite de la météorologie, on trouve le catalogue que M. Sauveur a inséré dans le volume précédent de la correspondance. M. Courtois y a ajouté des observations thermométriques et barométriques; mais cette dernière partie laisse à désirer. On n'y présente que les moyennes des termes *maxima* et *minima*, et encore pour des périodes assez éloignées. Voici du reste les valeurs extrêmes.

Baromètre.	0,778	max. le 25 février.....	1808
«	0,704	minim. le 22 mars.....	1751
Thermomètre.	37	deg. cent. max. le 20 août.	1783
«	24	minim. le 17 février.....	1827

L'ouvrage de M. Courtois, que nous ne connaissons du reste que par le premier volume, n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être; cependant il mérite d'être consulté par les personnes qui désirent connaître la province de Liège. (*Correspond. mathém. et physiq.*; 3e livr. Bruxelles, 1828, p. 198.)

152. Élévation du Mont-Blanc sur le lac de Genève, et de ce lac sur la mer; par M. Roger. (*Biblioth. univers.*; mai 1828, p. 24.).

L'auteur a mesuré trigonométriquement la hauteur du Mont-Blanc relativement au sol de Genève, et faisant quelques corrections aux observations et aux calculs des savans qui avaient pris cette même hauteur, il arrive à ces résultats.

Observateurs.	*Hauteurs.*
Tralles.....	4432,4 mètres.
Schuckburgh.....	4435,4
Roger.....	4435,5
Carlini	4438,2
Moyenne.....	4435,4 mètres.

Puis se fondant sur toutes les observations qui se rattachent à la hauteur du lac de Genève au-dessus de la mer, il la trouve égale à 372,445 mètres, terme moyen. D'un autre côté la comparaison des hauteurs barométriques à Paris et à Genève, pendant l'année 1825, donne 378,73 mètres pour l'élévation du lac de Genève au-dessus de la mer Atlantique. En comparant les mêmes observations barométriques de Genève avec celles de M. Gambart à Marseille, on trouve pour la hauteur du lac au-dessus de la Méditerranée 363,30 mètres : valeur moyenne entre celle-ci et la précédente 371,025 mètres, valeur qui diffère peu de la première 372,445 fondée sur des mesures trigonométriques.

153. Notice statistique sur le clergé catholique en Suisse.

Au commencement de 1827, on comptait dans les 22 cantons de la Suisse : 4 évêques, 17 églises collégiales avec autant de prévôtés (dont 9 dans le canton de Tessin), 120 couvens (59 couvens de religieux et 61 couvens de religieuses), et 7 hospices de capucins. Ces couvens sont répartis dans 16 cantons (non compris Neufchâtel qui n'a qu'un hospice de capucins à Landeron). Berne qui est le plus grand canton de tous, n'a pas un seul couvent. (*Hertha*, 1827, 3e ann., vol. IX, cah. 2. Gazette géographique; p. 62).

154. Proportion du clergé a la population totale dans différens cantons de la Suisse. (*Nouv. Annal. des Voyag.*; juin 1828, Tom. VIII, p. 379.)

Fribourg.—Le canton de Fribourg a, sur une population de 83,700 ames (62,000 d'après l'échelle fédérale), 279 moines, 231 religieuses et 247 personnes du clergé séculier : total 757

ou 1 sur 110 ½ habitans, et, selon l'échelle fédérale 1 sur 81. En déduisant encore de la population totale du canton le district de Morat, qui contient 5,100 protestans avec 5 pasteurs, ou 1 sur 1,200 ames, on trouve dans la partie purement catholique du canton, 1 ecclésiastique sur 103 habitans, et, d'après l'échelle fédérale 1 sur 75 individus. Dans la ville de Fribourg il y a, sur une population de 6,460 ames, 45 ecclésiastiques séculiers, 141 moines et 149 religieuses : total 335, ou 1 sur 18 habitans. Des moines; 87 sont jésuites, 21 franciscains ou cordeliers, 20 capucins et 13 augustins; des religieuses, 43 sont capucines, 35 ursulines, 32 visitandines, 29 appartenant à l'ordre de Citeaux et 10 sœurs de la miséricorde; tous dans la ville.— Dans les autres parties du canton, il y a 34 Citeaux à Hauterive, 38 trapistes à la Val-Sainte, (ils ne sont pas encore arrivés dans leurs couvens; mais on les attend au premier jour), 20 chartreux à la Part-Dieu, 6 ligoristes à Tchoupéron, 6 capucins à Bulle et 5 à Romont : total, 101 moines et 37 hors du canton. Dominicaines à Estavayer, 35; religieuses de l'ordre de Citeaux à la Fille-Dieu, près Romont, 30; total 35 religieuses et hors du canton 27.

Il y a 202 curés de villages et 42 places vacantes.

Soleure.—Le canton de Soleure a, sur une population de 52,930 ames (45,200, d'après l'échelle fédérale), 98 moines, 123 religieuses et 127 ecclésiastiques séculiers : total 348, ou 1 sur 152, et, selon l'échelle fédérale, 1 sur 129 individus. Dans la ville de Soleure, il y a, sur une population de 4,000 ames, 65 ecclésiastiques, ou 1 sur 61 $\frac{7}{13}$ habitans.

Des moines, 31 sont bénédictins à Maria-Stein, 16 cordeliers près Soleure, 34 capucins, dont 12 à Soleure, 12 à Olten et 10 à Dornach : total 81 moines et 17 hors du canton. Des religieuses, 32 sont clarisses, 31 franciscaines, 31 salésiennes, 8 sœurs de la miséricorde : total, 102 religieuses et 21 hors du canton.

Il y a 72 curés de village et 1 place vacante. Dans les autres cantons et dans l'étranger, il y a 17 ecclésiastiques séculiers du canton de Soleure. On compte 114 régens d'école, ou 1 sur 429 habitans.

Zug. — Le canton de Zug a, sur une population de 14,800 habitans (12,500 selon l'échelle fédérale), 38 moines, 63 reli-

gieuses et 99 ecclésiastiques séculiers : total 210, ou 1 sur 70 $\frac{4}{7}$ habitans, et d'après l'échelle fédérale 1 sur 58 $\frac{1}{2}$ habitans.

Dans la ville de Zug il y a, sur 2,810 habitans, 54 ecclésiastiques, ou 1 sur 51 $\frac{1}{27}$ habitans.

Des moines, 8 capucins sont à Zug, et 30 hors du canton. Des religieuses, 32 de l'ordre de Citeaux sont à Frauenthal, et 25 franciscains à Zug: total 57 religieuses et 16 hors du canton.

Il y a 34 curés de village et 44 ecclésiastiques séculiers hors du canton. (*Bibliotheck der neuesten Weltkunde*, 1er vol., p. 180.)

Saint-Gall. — Population du canton : 157,700 ames, dont 99,300 catholiques et 58,400 protestans.

Le clergé catholique séculier est de 187 personnes, ou 1 sur 609 habitans. Des moines, il y a 26 bénédictins à Pfeffers, 4 à Vieux-Saint-Jean et 4 à Nouveau-Saint-Jean, 15 capucins à Rapperschwyl: total 49, ou 1 sur 2,027 habitans. Des religieuses, 28 sont de l'ordre de Citeaux à Magdenau et 14 à Wurmsbach, 14 premontrées à Mont-Sion, 19 dominicains à Wyl, 14 franciscaines à Sainte-Marie-des-Anges, 17 à Mariahilf, 18 *idem* près de Rorschach : total 124 religieuses, ou 1 sur 801 habitans. Total du clergé catholique 370 personnes, ou 1 sur 276 habitans, et, d'après l'échelle fédérale (80,000 catholiques), 1 sur 222 habitans.

Le clergé protestant est composé de 70 personnes, ou 1 sur 833 habitans, et d'après l'échelle fédérale (49,000 protestans), 1 sur 700 habitans. Il y a 20 ecclésiastiques protestans du canton de Saint-Gall dans les autres cantons.

Genève. — Le canton, à la fin de 1827, avait une population de 53,560 habitans (44,000 selon l'échelle fédérale), dont 37,720 protestans et 15,840 catholiques.

Le clergé protestant consiste dans la vénérable compagnie des pasteurs de l'église de Genève, composée du banc des pasteurs de la ville, de 26 membres, et de celui de la campagne de 24 membres; total 50, dont 32 seulement exercent des fonctions pastorales : les autres sont des professeurs laïcs, ou se trouvent dans l'étranger. Les dissidens ou momiers, au nombre d'environ 280, ont 3 ecclésiastiques, ou 1 pour 93 individus; l'église protestante allemande a 1 pasteur, l'église luthérienne allemande 1; l'église anglicane 1 : total, 38 ecclésiastiques protestans, ou 1 sur 1,019 habitans, et d'après l'échelle fédérale (30,400 protestans) 1 sur 800 habitans.

Il y a 4 ecclésiastiques catholiques dans la ville de Genève et 20 dans les autres paroisses du canton; total 24, ou 1 sur 660 habitans catholiques, et, d'après l'échelle fédérale (13,600 catholiques), 1 sur 566 habitans.

Canton de Vaud. — La population de ce canton était, à la fin de 1827, de 178,883 ames (148,200 d'après l'échelle fédérale). Il y a 3,032 catholiques à Lausanne, Échallens, Bottens et Assens avec 4 curés, ou 1 pour 758 habitans.

Le clergé protestant est de 170 membres, ou 1 sur 1,034 ½ habitans, et, d'après l'échelle fédérale, (145,440 protestans) 1 sur 857 habitans. (*Ibid.*; 3e vol., p. 154.)

155. Sur les différens systèmes monétaires en Suisse. (*Allg. Handlungs-Zeitung*; 1827, n° 6.)

Parmi les mesures extraordinaires qui ont été prises en Suisse dans ces derniers temps, et qui intéressent les voyageurs étrangers autant que les indigènes, se distingue principalement la convention monétaire arrêtée entre les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, Argovie et le canton de Vaud. En vertu de ce traité, il est défendu aux habitans desdits cantons de recevoir, non-seulement les monnaies des cantons non compris dans la convention, mais aussi celles qui ont été frappées à l'époque de la république helvétique, de sorte que ces dernières n'ont plus de valeur monétaire. L. D. L.

156. Manuel historique, topographique et statistique de Lausanne et du canton de Vaud; contenant sa constitution et toutes les indications utiles à ses habitans et aux étrangers, accompagné d'une nouvelle carte du canton, d'un plan de la ville et des environs de Lausanne, et de 5 vues lithographiées; par Fr. R. In-8° de IV et 351 p. Avec 1 carte, 1 plan et 5 pl. lithog.; prix, 6 fr. et 3 fr. avec la carte seulement. Lausanne, 1824; Bastard. (*Allg. Lit. Zeitung*; 1827, mai, supplém., n° 53, p. 423.)

Il paraît, d'après le journal cité, que l'auteur a parfaitement rempli sa tâche, non-seulement sous le rapport des données, mais encore sous celui de la diction et du plan sur lequel il a rédigé son ouvrage. Il débute par un *Mémorial chronologique* divisé en 7 époques, où il rapporte tous les événemens histori-

ques qui ont eu lieu dans le pays de Vaud, et qui ont eu de l'influence sur l'état politique de cette contrée, depuis 103 avant J.-C. jusqu'à 1824. Le 2e chapitre s'occupe de la position géographique de ce pays, du climat, des montagnes, des lacs, des rivières, des glaciers, des sources minérales, des objets remarquables de la nature, de la population, de l'état de l'église, de l'instruction publique, des établissemens de bienfaisance, de la police sanitaire, de la force militaire, du commerce, de la recette et de la dépense de l'état. D'après l'auteur, le canton de Vaud compte à peu près 120 lieues carrées, avec une population de plus de 155,000 ames. La force militaire est portée à 25,000 hommes bien exercés. Le 3e chapitre est consacré à la *Constitution du canton de Vaud :* elle y est reproduite en entier. Le 4e chapitre commence par la description géographique, topographique et statistique des 19 districts, divisés en 60 cercles. La carte est très-bien exécutée et plus exacte que celle de *Keller-Scheurmann* du canton de Vaud, et qui se trouve dans l'almanach helvétique pour l'année 1825. L. D. L.

157. Essai sur la Statistique du canton de Berne; par L. S. André, membre de la Société helvétique de Paris. In-8° de III et 330 p., avec une carte gravée; prix, 7 fr. Paris, 1828; Silvestre fils. Genève; Barbezat et Delarue.

Nous signalons cet ouvrage, qui paraît mériter l'intérêt de nos lecteurs, en leur promettant de leur en donner, sous peu, une connaissance plus complète.

158. Tableau comparatif de l'état de l'instruction dans quelques écoles anciennes et dans quelques écoles nouvelles, du canton de Vaud, inspectées, en 1823, par une Commission du Conseil académique. (*Feuille du canton de Vaud;* 1824, nos 134 et 136.)

Le Conseil académique de Lausanne, chargea, en 1822 et 1823, une Commission spéciale, de faire avec toute l'exactitude possible l'examen de quelques écoles où l'on avait introduit l'enseignement mutuel. Pour rendre l'examen comparatif entre ces écoles et les anciennes plus équitable et plus facile, il a été fait sur des écoles des deux espèces par les mêmes personnes, d'après les mêmes principes, et en suivant la même méthode. Ce

parallèle a eu lieu d'après les observations faites entre 21 écoles anciennes et 15 nouvelles. Le nombre total des élèves est supposé de 10,000 pour chacune des deux classes d'écoles, et on a mis en rapport avec ce nombre, pris pour unité, tous les résultats partiels des calculs. C'est le prof. André Gindroz qui rend compte des résultats de cet examen.

Il résulte de ces intéressantes observations que la nouvelle méthode aurait sur l'ancienne, l'avantage incontestable d'accélérer les progrès des enfans les plus jeunes, tandis que les écoles anciennes offrent, peut-être, d'un autre côté, quelques avantages pour les enfans au-dessus de 9 ans. Nous allons extraire quelques données des tableaux que présente à cet égard M. Gindroz :

	ÉCOLES.	
	ANCIENNES.	NOUVELLES.
LECTURE.		
1re Classe. Enfans âgés de 9 ans ou moins.		
Nombre des enfans qui sont *aux élémens*	5854	5353
Nombre des enfans qui lisent *bien*	1341	2005
» » *médiocrement*	914	569
2e Classe. Enfans âgés de 9 à 12 ans inclus.		
Nombre des enfans qui sont *aux élémens*	755	874
Nombre des enfans qui lisent *bien*	3597	5660
» » *médiocrement*	1835	712
3e Classe. Enfans âgés de plus de 12 ans.		
Nombre des enfans qui sont *aux élémens*	22	123
» » qui *lisent bien*	5212	6534
» » *médiocrement*	980	644
RÉCITATION DU CATÉCHISME.		
Nombre des enfans qui ont récité dans la 3e Classe	9911	9746
Nombre des enfans qui récitent *bien*	4787	5751
» » *médiocrement*	1618	1012
ORTHOGRAPHE.		
Nombre des enfans qui écrivent sous la dictée dans la 2e Classe	7483	8451
Nombre des enfans qui ont fait le thème *bené*	85	»
De 1 faute à 6	1441	638
De 20 ou plus	5000	5851
3e Classe.		
Nombre des enfans qui ont fait le thème *bené*	417	67
De 1 faute à 6	1577	1633
De 20 ou plus	4286	3700

Dans les écoles d'enseignement mutuel, dit l'auteur de ce

rapport, il y a moins d'enfans de la 1re classe aux élémens de la lecture; il y en a un plus grand nombre qui ont commencé l'étude du catéchisme, et beaucoup plus enfin, mais de tous les âges, qui peuvent écrire sous la dictée. L'enseignement mutuel est donc plus favorable que la méthode ancienne à l'instruction élémentaire de l'enfance, et, dans tous les âges, au travail mécanique de l'orthographe, c'est-à-dire à l'écriture. Il y a dans les écoles d'enseignement mutuel plus d'enfans de tout âge qui lisent *bien* ou récitent *bien* le catéchisme: le nombre des enfans qui lisent ou récitent *assez bien* est à peu près égal de part et d'autre; il est évident aussi que les écoles anciennes contiennent plus d'écoliers médiocres. Ce fait prouve que l'enseignement mutuel peut former de meilleurs disciples dans ces deux branches importantes; il élève au *bien* ceux qui seraient demeurés à l'*assez bien*, et il fait sortir de la médiocrité quelques-uns des enfans que la méthode ancienne y laisse languir, nouvelle preuve de la supériorité de l'enseignement mutuel pour la première instruction de l'enfance.

Nous renvoyons à la feuille citée, n° 134, p. 46, pour les résultats vraiment surprenans de l'école d'enseignement mutuel instituée à *Orbe*, et ouverte le 11 novembre 1822. On y comptait 287 enfans de 6 ou 7 ans, dont une quarantaine, au plus, lisait alors médiocrement. Lors de la visite faite par les députés du Conseil académique, le 11 mars 1823, 4 mois après l'ouverture de l'école, 167 lisaient, tous les autres épelaient, 72 écrivaient bien et orthographiaient passablement, sous la dictée; 31 avaient appris le catéchisme en entier, 145 en savaient un certain nombre de pages, 63 faisaient l'addition, 20 la division, 14 la règle de 3, etc. DE T.

159. Rapport sur la maison de détention de Lausanne, fait à la Société d'utilité publique du canton de Vaud, dans la séance du 2 août 1827; par M. Dan. Alex. Chavannes, l'un de ses membres. (*Feuille du cant. de Vaud*, n° 177, 1827, p. 257.)

La maison pénitentiaire de Lausanne, destinée à recevoir les malfaiteurs condamnés, par les tribunaux du canton de Vaud, à la détention criminelle et à la détention correctionnelle, ne reçoit ni prévenus, ni prisonniers pour dettes. Elle a été con-

struite sur un plan, dans lequel on a cherché à concilier les besoins et les ressources du pays, avec les principes généralement admis dans les établissemens de ce genre, et aujourd'hui reconnus pour les mieux adaptés au but qu'on doit se proposer, l'*amendement des détenus*. La 1re pierre en a été posée le 11 mars 1822, et elle a pu être habitée le 1er mai 1826.

Chaque détenu a sa cellule particulière, elles sont distribuées ainsi qu'il suit :

Division correctionnelle.....	Pour les hommes....	38
— —	Pour les femmes.....	14
Division criminelle.....	Pour les hommes....	40
— —	Pour les femmes.....	12

Ces cellules sont voûtées et construites en pierre de taille.

Elles ont de hauteur.....	8	pieds (1).
— largeur.....	6	—
— longueur.....	9	—

Les fenêtres percées dans la partie supérieure ont 2 pieds sur 1 ½ ; elles sont fortement grillées.

L'ameublement consiste en 1 lit pourvu d'une paillasse, d'un traversin, de 2 draps, d'une ou plusieurs couvertures, selon la saison. Une table, 1 escabeau, 1 tablette attachée au mur, 2 vergettes, 1 balai, 2 peignes, 1 essuie-main, 1 pot à l'eau et la cuvette, etc.

Les détenus *hommes*, ont jusqu'à présent été occupés comme tisserands, cordonniers, menuisiers et jardiniers.

Les femmes à des ouvrages de couture, à filer au rouet, à tresser des pailles, etc., etc.

Le métier de tisserand est celui de tous qui a paru le mieux convenir au but qu'on se propose : l'apprentissage en est plus facile, le produit plus fort pour la maison et pour le détenu, et il offre un moyen plus assuré d'existence après l'élargissement, et est surtout un moyen plus complet d'isolement.

Le nombre total des détenus se composait au 30 juillet 1827 ainsi qu'il suit :

Division criminelle.....	Hommes.....	44	56
— —	Femmes.....	12	
Division correctionnelle.....	Hommes.....	18	32
— —	Femmes.....	14	
	Total.....		88

(1) Le pied vaudois équivaut à 3 décimètres.

La nourriture des détenus consiste, pour la journée, en 1 liv. $\frac{1}{2}$ de pain bis d'excellente qualité; à déjeûner une soupe aux légumes secs ou verts; à dîner, des légumes secs ou verts, assaisonnés au beurre; à souper, une soupe comme au déjeûner.

Les détenus correctionnels ont de plus les dimanches et les jeudis $\frac{1}{2}$ liv. de viande; les détenus criminels ont la même ration, mais le dimanche seulement. On apporte un grand soin dans le choix des denrées, et l'on varie les mets autant que possible. L'introduction de toute espèce de comestibles et de boissons est absolument interdite. La dépense totale par journée pour la nourriture, en y comprenant la table des employés, s'est élevée pendant les 6 mois d'octobre à mars à 28 rap. $\frac{22}{100}$.

Outre la chémise, les mouchoirs de cou et de poche, qui sont changés toutes les semaines, l'habillement des hommes consiste dans 1 bonnet, 1 veste, 1 gilet, 1 pantalon et des guêtres courtes, le tout en laine. Les détenus correctionnels ont cet habillement d'une seule couleur grise; pour les criminels il est moitié bleu, moitié gris. En hiver, tous ont de plus un gilet à manches et des bas de laine. En été, le pantalon est en toile.

L'habillement des femmes, outre la chemise et la coiffe qui est noire pour les correctionnelles et bleu clair pour les criminelles, outre les mouchoirs de poche et de cou, des bas de fil en été et de laine en hiver, se compose d'une camisole et jupe en étoffe de laine avec couleur distinctive comme les hommes, et jupe de dessous en laine ou en toile selon la saison.

Tous les détenus ont des souliers. Ceux de la division criminelle, condamnés à la peine des fers, ont un collier en fer rivé, qu'ils ne quittent jamais.

Le grand but auquel on cherche à parvenir n'est pas seulement de faire subir au condamné la peine qui lui est infligée par les tribunaux, mais de procurer autant qu'il est possible son amendement. Les moyens spéciaux sont principalement : le *travail* et les *habitudes d'ordre, d'économie et de subordination.* C'est pour suivre ce principe que l'emploi du temps est réglé dans cet établissement de la manière la plus propre à détourner les détenus de l'oisiveté : une partie du produit net des divers travaux leur est abandonnée et forme ce qu'on appelle leur *pécule*, qui s'élève par fois à 8 fr. par mois pour quelques détenus.

Le réglement exige des détenus l'ordre et la propreté dans leurs cellules, dans leurs ateliers et sur leur personne. Quant à l'esprit d'économie, comme ils sont fournis de tout ce qui est nécessaire à leur entretien, il a fallu chercher à leur faire trouver quelque intérêt à épargner, et l'on s'est arrêté pour celà à deux objets essentiels, les habillemens et le pain. Les habillemens ont été mis à la charge des détenus et on leur en retient le prix sur leur *pécule*, qui a été augmenté dans une proportion égale à cette charge, laquelle se trouve ainsi sans profit pour la maison et sans perte pour eux; ils gagnent au contraire l'économie qu'ils peuvent faire, par leur soin à conserver; car lorsqu'ils sortent, on leur bonifie à un taux équitable, ce que peuvent valoir leurs habillemens, qui sont remis à d'autres détenus.

Quant au pain, depuis très-long-temps la ration est fixée à 1 livre $\frac{1}{2}$, mais un assez grand nombre ne la consommaient pas; beaucoup de pain se perdait, et les détenus prenaient l'habitude de la prodigalité; pour détruire cet abus, en produisant l'effet contraire, on leur bonifie tous les mois sur leur compte de pécule, ce qu'ils abandonnent de leur ration. La somme de ces bonifications dans les 9 premiers mois de l'année comptable, d'octobre en juin, s'élève à 2,078 livres pesant.

Cette maison de détention est sous la direction de la Commission des établissemens de détention et de secours publics, composée d'un membre du Conseil-d'état, président; d'un vice-président; d'un pasteur; d'un membre du Conseil de santé et de 3 autres membres.

Une Commission composée du Landammann, vice-président du Conseil d'état, du président du tribunal d'appel, de 2 présidens de tribunaux de district et de l'un des doyens des classes, fait chaque année la visite de l'établissement. Cette visite a pour objet l'ordre et la police intérieure, le régime des détenus et les travaux auxquels ils sont assujetis. La même Commission, à laquelle se réunissent le vice-président et le pasteur, s'occupe de l'examen de la conduite de chaque détenu, délibère sur les récompenses et les peines qu'il a méritées. Un réglement spécial fixe sa compétence.

La maison n'occupe que 15 employés, dont 11 sont nourris, etc., le total de leurs appointemens est de 4,890 liv. de Suisse.

indigens, ils paient une pension pour les enfans qu'ils confient à l'établissement; pendant tout le temps que les enfans sont dans cette maison, l'État exerce sur eux les droits paternels. — *Réglement pour les maîtres d'École dans le duché d'Altenbourg.* Ce réglement entre dans les plus petits détails sur les fonctions des maîtres d'École, et les soumet entièrement aux pasteurs de paroisses, dont ils doivent être les bedeaux à l'église. — *Conférence des maîtres d'École en Hesse.* La Hesse électorale possède une grande école normale pour les maîtres. Ceux qui en sont sortis, et qui sont placés dans les villages, ont institué une association dont le but est de tenir des conférences sur les progrès de leur enseignement. Ils s'assemblent alternativement chez l'un d'eux les jours de vacances. — *Séminaire ou École normale des maîtres d'École à Breslau.* Dans cette institution, les élèves reçoivent de l'instruction dans le calcul, l'écriture, la géographie, l'histoire nationale, la grammaire, la religion, le chant et l'orgue, et même dans le jardinage. — *Société pour l'introduction des occupations industrielles chez les Juifs.* A Munster et à Minden en Westphalie, il s'est formé des Sociétés dont le but est de faciliter aux enfans juifs les moyens d'apprendre des métiers et de devenir artisans. — *Aperçu des cours publics professés dans les universités d'Allemagne* en 1825-26. Il faudrait transcrire cette liste en entier pour donner une idée satisfaisante des ressources abondantes qu'offrent aux studieux les universités allemandes. Nous y comptons 13 cours de *pédagogique*, 24 de botanique, 8 sur la science financière, 12 sur l'économie politique, 9 sur la police, 14 sur la diplomatique, etc. — *École normale pour former des maîtres,* à Erfurt. Cette institution subsiste depuis 1820. Outre les connaissances indispensables, on donne aux élèves des leçons de musique et de dessin. — *Université de Giessen.* Elle possède une bibliothèque de 16,000 volumes, un jardin de botanique, un cabinet d'antiques, un musée d'histoire naturelle, etc. — *De l'enseignement de la géographie dans une école primaire.* L'auteur veut que l'on commence par apprendre aux enfans à mesurer la salle de l'École, puis, à lever le plan du village; que le maître parte de là pour leur faire dresser la carte du district ou canton, du pays entier, et qu'il étende ainsi peu à peu leurs connaissances sur tout le globe. — *Réglement pour les Écoles du duché de Saxe-Cobourg.* Dans

chaque canton ou district, il y a une commission ou *éphorie* qui visite les écoles une fois par an. Chaque commune a sa commission composée du maire, du pasteur, du maître d'école et d'un habitant élu par les villageois : l'inspection est confiée aux pasteurs.—*État des Écoles dans la Prusse rhénane.* On y compte 10 gymnases avec 78 maîtres, 39 adjoints et 2,025 élèves. Il existe une école normale pour les évangéliques à Bruhl et pour les catholiques à Mœurs. Le *Catharinée à Brunswick* compte 273 élèves, le *Lycée de Cassel,* 200; l'*École latine des Orphelins à Halle,* 509, dont 306 internes.— *Nouveau séminaire des maîtres d'École à Bamberg.* Un beau jardin pour les cours d'horticulture est attaché à l'établissement, où l'on enseigne aussi la musique aux maîtres d'école.—*Maison d'Orphelins* à Weimar. En 1825 elle avait 447 orphelins : 110 étaient placés chez les artisans.—*Société pour l'encouragement de l'instruction populaire en Prusse.* D'après les statuts, la Société a pour but de faciliter au peuple les moyens de s'instruire. Ainsi elle formera des maîtres, dotera des écoles, soutiendra les écoliers indigens, établira de petites bibliothèques, surtout pour les maîtres d'école.—*Statuts de la Caisse de secours pour les veuves et orphelins des maîtres d'école à Magdebourg.* Cette caisse est destinée aux familles des maîtres d'écoles du ressort des magistrats municipaux de Magdebourg (on compte à Magdebourg 109 maîtres et maîtresses d'école). Elle sera alimentée par les retenues sur les appointemens des maîtres. Une caisse semblable a été organisée à Wurtzbourg en Bavière.—*Écoles des pauvres en Wurtemberg.* 269 élèves, dont 157 garçons et 112 filles sont instruits et entretenus dans les 7 écoles publiques de Stuttgard, Gmünd, Herrenberg, Rothenbourg, Ulm, Winnenden et Kornthal. Chaque enfant coûte à l'État à peu près 50 flor. par an.—*Ordonnance prussienne sur la fréquentation des Écoles.* Ce que cette ordonnance a de remarquable, c'est que l'obligation de fréquenter les Écoles y est imposée comme devoir aux parens pour tous leurs enfans dès l'âge de 5 à 6 ans. En cas de refus, ils pourront y être contraints par la police. Les autorités provinciales doivent envoyer au gouvernement un état détaillé des Écoles.—*Circulaire prussienne sur l'examen des maîtres d'École.* Toutes les provinces du royaume ayant maintenant des Écoles normales, il est enjoint aux autorités de faire subir des exa-

mens aux élèves sortans, pour savoir s'ils sont capables d'exercer les fonctions d'instituteurs populaires. — *Tellurion* et *Lunarium*. Le professeur Gelpke, à Brunswick, construit sous ces deux noms des machines qui font connaître les rotations et mouvemens du soleil et de la lune ; le même construit à des prix fixes des machines planétaires.

Nous trouvons répandus dans les 12 cahiers une foule de bons avis sur l'amélioration de l'enseignement, sur les moyens de répandre l'instruction chez les classes indigentes, etc.

Année 1827. — *De l'Instruction publique en Suisse*, surtout dans le canton de Vaud. L'auteur fait observer que l'instruction a fait le plus de progrès dans les cantons réformés de Zurich, Berne, Bâle, Argovie, Neufchatel, Vaud et Genève, et qu'on y trouve de meilleures institutions que dans les autres cantons. Il fait connaître spécialement l'organisation de l'enseignement public dans le canton de Vaud, où cette branche du gouvernement est confiée à un Conseil académique, composé d'ecclésiastiques et de professeurs. — *De l'Enseignement de la géographie élémentaire*. M. Galetti veut que l'on commence par faire connaître aux enfans les localités qui les entourent, et que l'on étende ensuite le cercle topographique; méthode qui n'a rien de nouveau. — *Des Écoles primaires de la ville de Halle* sur la Saale. Cette ville est une des mieux pourvues en Écoles primaires. Peuplée de 25,000 ames, dont 3,383 enfans pouvant fréquenter les Écoles ; elle compte dans toutes les Écoles primaires plus de 4,000 enfans, dont, à la vérité, un grand nombre vient du dehors. Dans l'institution fondée par Frank, il y a 2,000 enfans, dont 600 reçoivent une instruction gratuite. Le nombre de tous les enfans qui sont instruits à Halle gratuitement, est de 1200. — *Ordonnance prussienne tendant à prévenir les délits de la jeunesse*. D'après une loi du code prussien, les autorités publiques sont tenues de désigner des tuteurs aux enfans illégitimes ou abandonnés. L'ordonnance défend de mettre les enfans chez les paysans pour leur faire garder les bestiaux; elle prescrit aux autorités locales de veiller sur ceux que l'on met en service ou dans les fabriques, etc. — *Rapport de la Société d'amélioration des Écoles élémentaires dans le canton de Zurich*. Cette Société, récemment formée, ressemble à celle qui existe à Paris. — *Ordonnance dans le grand duché de Mecklembourg-Strelitz*,

au sujet des enfans mis au service. Comme dans ce grand duché tous les enfans sont tenus à fréquenter l'École, l'ordonnance enjoint aux maîtres qui prennent des enfans à leur service, de les envoyer dans les classes.—*État de l'instruction primaire dans le district prussien de Munster.* Dans ce district, dont la population est évaluée à 380,054 ames, on compte dans les Écoles le 7e de la population en hiver, et à peu près le 8e en été. Il y a 453 écoles primaires avec 464 maîtres; 87 de ces écoles sont pour les filles. Dans l'hiver de 1825 à 26, les Écoles étaient fréquentées par 54,298 enfans, et, dans l'été de 1826, par 49,297. Depuis l'an 1816 on a fondé 83 écoles nouvelles. —*La maison d'Orphelins de Halle.* Cette institution est peut-être la plus grande de ce genre que possède l'Allemagne. Elle entretient 3 écoles, savoir, l'École bourgeoise, l'École des filles et l'École gratuite, qui comptent ensemble 1700 écoliers et écolières.—*Le Gymnase de Nuremberg.* Ce collége a 3 siècles d'existence; il coûte annuellement 11,000 florins, fournis en partie par la caisse municipale, et il est fréquenté par 240 élèves.—*Motifs pour lesquels les Gymnases ou Lycées prussiens se distinguent.* En Prusse, les autorités scolastiques sont indépendantes du clergé. Plusieurs anciens instituteurs sont promus à des places dans l'administration publique, surtout dans celle de l'enseignement. Les maîtres sont généralement bien payés; ils ont des pensions dans leur vieillesse; on ne les admet qu'après plusieurs examens sévères, etc. — *Notice sur une Société de secours à Cœthen.* Cette Société prend soin des enfans que les parens ont laissés sans instruction, et cherche à leur tenir lieu de père et de mère. —*Statuts sur l'instruction dans le ressort de l'Académie de Dorpat.* Dans chaque canton il y aura une École cantonnale où l'on donnera chaque semaine 30 heures de leçons, savoir, 4 heures de religion, 2 h. de lecture de la Bible, 4 h. d'arithmétique, 2 de géométrie, 3 de dessin, 3 d'écriture, 2 d'histoire naturelle et de technologie, 2 de géographie, 2 d'histoire, 4 de langue russe et 2 d'allemand. Le maître de ces Écoles a l'inspection sur les Écoles primaires du lieu. Dans chaque département ou gouvernement, il y a un directeur des études, proposé par le Conseil de l'Université au ministre d'instruction publique. —*Sur les Écoles de la Bavière rhénane.* En 1817 on ne comptait dans le cercle bavarois du Rhin, que 844 écoles, ayant 71,312 élèves;

dans les 10 années suivantes, il a été ouvert 330 écoles nouvelles, et le nombre des élèves s'est accru de 15,814.— *Ordonnance du roi de Bavière sur l'École centrale polytechnique à Munich.* Cette École ressemble à celle des Arts et Métiers de Châlons. On trouve en outre plusieurs instructions des autorités prussiennes et d'autres gouvernemens allemands sur l'enseignement public. D-G.

163. Handbuch für Reisende, etc.— Guide des voyageurs dans le royaume de Danemark et dans les duchés de Schleswig, Holstein et Lauenbourg; par C. H. Tregder; trad. du danois, av. des addit. et des correct. de l'auteur; par Moeller; avec une carte des postes, de 522 pp. Copenhague, 1824. (*Hertha;* 1825, vol. IV, cah. 2, p. 351.)

Ce Guide, qui paraît mériter de grands éloges, est divisé en 3 sections, dont la première (depuis la p. 1-343) ne renferme que des notices historiques et topographiques des villes, des postes et de leurs environs. La seconde section traite des routes en général, et la 3e est consacrée à un grand nombre d'indications utiles au voyageur, tels que le règlement des postes, le système monétaire, les poids et mesures, etc. La carte est assez bien exécutée pour une carte lithographiée. Quant au traducteur, il serait à désirer qu'il eût mieux possédé la langue allemande. L. D. L.

164. Société pour l'enseignement élémentaire en Danemark.

L'enseignement mutuel continue à faire des progrès rapides en Danemark. Le 28 janvier dernier a paru l'extrait du cinquième rapport annuel, présenté au Roi par le chev. d'Abrahamson, aide-de-camp du Roi. En voici les principaux résultats.

Il y avait en 1819, dans le Danemark, une seule école où l'on appliquait la méthode d'enseignement mutuel, qui fut mise en discussion dans le Conseil d'état, devant le Roi, les 15 et 22 août 1822. Une circulaire de la chancellerie en permit l'introduction dans toutes les écoles publiques, le 3 septembre 1822, et

le 31 décembre	1823, il existait.....	244	écoles
id.	1824,.....	605	
id.	1825,.....	1143	
id.	1826,.....	1545	
id.	1827,.....	2003	

368 nouvelles écoles se sont déjà déclarées (fév. 1828) pour l'introduction de la nouvelle méthode dans le courant de cette année; de manière que l'on verra probablement l'enseignement mutuel introduit au 31 décembre 1828 dans plus de 2400 écoles.

Toute école primaire publique, en Danemark, est divisée en deux classes. C'est dans la classe inférieure qu'on introduit l'enseignement mutuel, savoir : pour la lecture, l'écriture, le calcul et la géographie. Quant à l'instruction religieuse, elle est donnée, par exception, selon les principes de l'enseignement individuel. Dans la classe supérieure on emploie l'enseignement individuel pour la religion, et l'enseignement simultané pour la langue nationale, pour l'histoire de la patrie et l'histoire naturelle. En outre, on continue les branches d'instruction auxquelles, dans la classe inférieure, on a appliqué l'enseignement mutuel, surtout pour ce qui regarde le calcul de tête et l'écriture. Les avantages de l'enseignement mutuel sont faciles à reconnaître, et tellement importans, qu'on s'est proposé la réforme de toutes les écoles primaires du royaume, et l'on travaille en même temps à compléter leur nombre, qui s'élève déjà à 4500, savoir : 4100 écoles publiques et 400 écoles particulières. (*Revue encycl.;* avril 1828, p. 235.)

165. Maanedlige Efterretninger fra Bibelselskabet for Danmark — Rapports mensuels de la Société biblique de Danemark; rédigés par le secrét., le Dr J. Moeller; année 1826; nos 1-12; 6 feuilles in-4°. Copenhague; imprim. de Schubart.

La Société biblique paraît poursuivre sa tâche avec zèle. Elle rend compte aux souscripteurs de son état pécuniaire, des travaux des Sociétés affiliées dans les villes de Danemark, et des missions en Groenland. Les détails dans lesquels elle entre à cet égard, ont un intérêt trop local pour que nous puissions nous y arrêter.

166. Kjoebenhavns Veiviser for 1827. — Guide de Copenhague, pour l'an 1827. 26 feuilles in-12; prix, 2 rixdal. Copenhague, 1827; Thiesen.

167. Merkwürdigkeiten des koenigl. Schlosses Rosenburg zu Kopenhagen. — Curiosités du château royal de Rosen-

borg à Copenhague; par Fr. Stoürenberg, délégué royal; 50 p. in-8°, 1827; chez l'auteur, à Rosenborg.

Une gravure jointe à cette brochure représente le château, dans lequel il y a un cabinet de médailles, un autre de tableaux, un autre de curiosités diverses du moyen âge, etc. L'auteur assure, d'après d'autres auteurs, que Rosenborg a été construit par Jnigo Jones; cependant, selon les anecdotes de peinture d'Horace Walpole, cet architecte passa de Copenhague en Angleterre, l'an 1590; il n'a pas construit Rosenborg, qui fut achevé en 1604, et dont le style ne s'accorde point avec celui des édifices que Jones éleva en Angleterre. D.

168. Sveriges och Norriges Calender, etc. — Almanach de la Suède et de la Norvége, pour l'année 1827; publié par l'Académie roy. des sciences de Stockholm. In-12 de 610 p. (*Ephémérides géogr. de Weimar;* 1827, vol. XXIII, cah. 14, p. 437.)

Ce calendrier d'État conserve toujours sa forme ancienne. Il ne contient aucune notice statistique, n'entre dans aucun développement sur la sphère d'action et les attributions des fonctionnaires publics, et ne donne que çà et là quelques nouvelles qui ont trait uniquement à la préséance accordée à certains individus sur d'autres. Il signale simplement l'existence des fonctionnaires publics, et énumère ceux qui sont employés dans chaque branche de l'administration. Cependant il peut être de quelque secours pour quiconque voudra tracer le tableau du gouvernement politique de la Suède et de la Norvége.

Comme le calendrier ordinaire, il fait l'énumération, 1° des membres de la famille royale. Voici comment il s'exprime à l'égard de la reine : Eugénie Bernhardina Desideria drottning af Sverige och Norrige, foedd d. 8 nov. 1781. Formaed d. 16 aug. 1798. Eugénie Bernhardine Désirée, reine de Suède et de Norvège, née le 8 novembre 1781, mariée le 16 août 1798. 2° Les dynasties étrangères régnantes y sont inscrites par ordre alphabétique; mais on n'y trouve le colonel Gustavson ni sous la maison de Holstein, ni sous celle d'Oldenbourg. Sous Holstein-Gottorf on voit seulement le mot hertig, duc, sa majesté l'empereur de Russie; par contre, on trouve sous Parme, Marie-Louise, son fils Napoléon, François-Charles-Joseph, né le 20

mars 1810. Il paraît que, dans le principe, on a laissé entièrement de côté la maison d'Autriche; quoiqu'on ait rigoureusement suivi l'ordre alphabétique, elle ne paraît qu'après la maison de Wurtemberg. 3° Il contient les pairs (Reichsherren) au nombre de 22, ayant tous le titre d'excellence, et, après eux, 32 pairesses (Reichsfrauen), la plupart des comtesses et une seule baronne. 1° La maison du Roi. Elle est très-nombreuse : il y a 39 maréchaux de cour, 125 chambellans et, en outre, 8 officiers chargés du service. 5° Le calendrier d'état proprement dit. Le Conseil d'État est composé de deux ministres d'état suédois, d'un ministre d'état norvégien, de sept conseillers d'état suédois et de deux conseillers d'état norvégiens. A cette partie se rattachent les autres colléges, les administrations centrales et les administrations provinciales, les forces de terre, la flotte, les universités, les établissemens littéraires et tout le système de l'instruction publique, Stockholm et ses établissemens ainsi que les établissemens de bienfaisance de la Suède; 6° le calendrier d'état norvégien en deux sections : civile et militaire; 7° le corps diplomatique; 8° les consuls; 9° les ordres suédois, la maison de Wadstena pour les demoiselles nobles. Le calendrier se termine par une table des matières, et l'on y a joint un tableau des postes.

169. Recensement de la population en Suède.

Le recensement de la population dans ce royaume, de 1820 à 1825, présente un excédant de 69 mille 212 âmes. Elle était en 1825, de 2,771,252 âmes, dont 20,499 nobles, 13,977 ecclésiastiques, 66,604 bourgeois, et le reste appartenant à la classe des paysans. Il y a 9,271 employés ou fonctionnaires civils, 2,199 officiers, 40,159 soldats et matelots. (*Moniteur* du 6 novembre 1828.)

170. Population de la Norvége. (*Nouv. Annal. des voyag.*, juillet 1827, p. 139.)

D'après un recensement fait au mois de novembre 1826, le royaume contient 1,050,132 individus, dont 105,021 habitent les villes, 10,697 les frontières, 934,414 la campagne. Les deux villes les plus peuplées sont Bergen, avec 20,844 habitans, et Christiania, avec 20,581. En 1815, on ne comptait que 886,470

individus; Bergen n'en possédait que 18,111, et Christiania, 10,638. D'après le dernier recensement fait en 1825, la Suède contenait 2,724,778 habitans.

171. Exportation des fers forgés de la Suède, depuis 1821 jusqu'en 1824, d'après les registres du Comptoir fiscal de la Direction royale des mines. (*Jern-Kontorets Annaler;* 1826, vol. 1, pag. 212.)

Années.	Fers en barre.			Autres fers d'un travail plus grossier.			Total.		
	Skippund.	Lispund.	Marcs.	Skippund.	Lispund.	Marcs.	Skippund.	Lispund.	Marcs.
1821	314,945	6	4	23,045	17	8	340,991	3	12
1822	346,754	6	19	27,760	4	4	374,514	11	3
1823	402,001	11	8	27,711	»	7	429,714	11	15
1824	345,377	4	19	28,515	11	6	373,892	16	5

172. Déterminations géographiques de longitudes; par le Lecteur Bohr. (*Magazin for Naturvidenskab.;* ann. 1824, cah. 1, p. 116.)

173. Déterminations géographiques de quelques positions aux environs de Christiania; par Chr. Hansteen, avec une pl. (*Ibid.*, p. 107.)

M. Bohr trouve que la différence des temps à Christiania et à Paris, est de 33'34"51.

M. Hansteen ayant trouvé des inexactitudes dans la carte de Suède, de Hagelstam, a cru devoir mesurer de nouveau par la triangulation les principaux points aux environs de la capitale de la Norvége. Il donne tous les calculs de ses opérations. D.

174. I. Pays réunis a l'empire de Russie sous de règne d'Alexandre 1er (*Rouskoï Invalid.* — L'Invalide russe, nos 294 et 298. — *Istoritcheski, i statistitcheski, guéographitcheski journal.*—Journal d'histoire, de statistique et de géographie; févr., mars, avr. 1826.)

175. II. Observations sur l'aggrandissement récent de la Russie.

Pendant les 20 dernières années qui viennent de s'écouler, le territoire russe s'est accru des pays dont suivent les noms :

1) La province de Bélostok; 2) la Nouvelle Finlande; 3) la Bessarabie; 4) les provinces de la Perse, situées jusqu'à l'Araxe et au Kur; 5) le royaume de Pologne.

I. Province de Bélostok. (Coup d'œil historique et époque de la réunion.)

La province actuelle de Bélostok faisait autrefois partie du ci-devant royaume de Pologne; par suite du partage qui en eut lieu en 1695, elle fut comprise dans le lot qui échut à la Prusse. A la conclusion du traité de Tilsit, le 27 juin 1807, elle fut réunie à la Russie qui en prit solennellement possession le 15 septembre 1808.

Elle est bornée au nord et à l'ouest par le royaume de Pologne, au sud par la Galicie et à l'est par le gouvernement de Grodno.

L'étendue de cette province, située entre les 40° 5' et 41° 30' de latitude, et entre les 52° 15', et 53° 40' de longitude, est de 7742 verstes russes carrées, ou de 805,168 dessiatines.

Elle est arrosée par le Boug, le Nourzetse, le Naref, la Bobra et la Bérézofka. *Le Boug*, son fleuve principal, lui sert de frontière du côté de la Galicie; le *Nourzetse* prend sa source dans l'intérieur de la principauté; le *Naref* sort du gouvernement de Grodno, traverse toute la province, et après avoir reçu les eaux de la *Bobra* il se précipite dans le royaume de Pologne. Cette dernière rivière, qui forme une partie de la frontière avec le royaume de Pologne, reçoit à gauche la *Bérézofka*.

La population de la province de Bélostok s'élève à 250,000 habitans, composés de Russes, de Polonais et de Juifs. La religion catholique romaine est la dominante.

Elle se divise en quatre districts ou arrondissemens, où l'on remarque les villes suivantes:

1. *Bélostok* ou *Bialistok*, sur la petite rivière de Biala, et résidence du gouverneur de la province. Il y a *une intendance de la province*, *un tribunal suprême*, une *agence de salut public*, un *conseil de la noblesse et une direction médicale*. Nombre des habitans 6,000. Distance de St.-Pétersbourg 1244 et de Moscou 1093 ½ verstes. Elle comprend dans son arrondissement les villes de *Zabloudof*, *Sourage*, *Khorostscha*, *Gradek*, *Vassilkof*, et *Souprissel*.

2. *Sokolka*, sur le bord de la petite rivière de Sokolda. Elle a dans sa juridiction les villes d'*Odelsk*, *Kouznitsa*, *Sidra*, *Novoï-*

Dvor, *Yanof*, *Gonssandze*, *Koritsine*, *Essionofka* et *Knyschine*. Distance de St.-Pétersbourg, 1202 $\frac{1}{2}$, de Moscou 1056 $\frac{1}{2}$ verstes.

3. *Belsk* sur la *Biata*; sa population est presque la même que celle de Bélostok. Son arrondissement renferme la ville de *Bransk* et les bourgs d'*Orla*, *Klestschéli et Bolki*. Distance de St.-Pétersbourg 1279 $\frac{1}{2}$, de Moscou 1133 verstes.

4. *Droguitchine*, sur le Boug; elle comprend dans son district les bourgs de *Melnik*, *Sémiatitché*, *Roudka* et *Tsékhanovetse*. Distance de St.-Pétersbourg 1335 verstes, de Moscou 1189.

II. Grand duché de Finlande.

Jusqu'au 7e siècle, la Finlande forma une principauté particulière; mais depuis cette époque elle fut plus d'une fois soumise aux forces supérieures de la Suède sa voisine. Dans le 9e siècle, elle s'en sépara, mais pour peu de temps; Erik Edmundson la réunit de nouveau à ses états, elle secoua une seconde fois le joug, mais bientôt elle se vit morcelée par les rois de Suède: en 1155, Erik IX soumit la Finlande proprement dite, le Satakounda et le Niland; l'Osterbotten fut pris en 1249; les autres parties de la Finlande le furent en 1293. Les premières conquêtes des Russes dans ce pays, remontent à l'année 1348; mais elles ne furent que de courte durée et n'eurent aucuns résultats importans. En 1721 et 1743, la Russie étendit ses frontières jusqu'à la rivière de Kumen en vertu des deux traités de paix de Nistadt et d'Abo.

Sous le règne de l'empereur Alexandre, en vertu de celui qui fut signé le 3 septembre 1809 à Friederichsham, l'ancien grand duché de Finlande fut, ainsi que certaines parties du Vesterbotten et de la Laponie, cédées à perpétuité à la Russie.

Il est borné au nord par la Laponie suédoise, à l'est par les gouvernemens d'Archangel, d'Olonetz et de Finlande, au sud par le golfe de Finlande, et à l'ouest par celui de Bothnie. La nouvelle frontière entre la Suède et la Russie passe par Alandsgraf, le golfe de Bothnie et les rivières de Tornéo et de Mounio jusqu'aux frontières même de la Norvége.

Il est situé entre les 59° 48′ et 63° 25′ de latitude et les 36° 56′ et 49° 30′ de longitude. Son étendue est d'environ 2,200 milles carrés.

Ses rivières principales sont: 1) le *Tornéo*, qui se réunit au

Mouonio et a 12 milles de longueur ; 2) *le Kémi* qui parcourt un espace de 40 milles; 3) l'*Ouélo* un de 32 milles; 4) *le Koumo*, presque de même étendue; 5) le *Kumen* qui coule sur une surface de 45 milles et 6) la *Voxa*, longue de 45 milles et remarquable par ses cataractes. La Finlande renferme en outre une immense quantité de lacs, parmi lesquels 36 fort considérables.

La population du grand duché de Finlande peut être portée sans exagération, à 900,000 habitans. Les parties de cette vaste province, voisines de la mer, sont beaucoup plus peuplées que son intérieur. Elle est habitée par les Suédois, les Finois, et un petit nombre de Russes. Les Finois ont une langue particulière qui, dans la Nouvelle-Finlande, se divise en 3 dialectes. La religion luthérienne est la dominante.

Quoique cette contrée, entrecoupée par des bras de la chaîne des monts scandinaves, ne présente en grande partie que des rochers, des marécages, des lacs, des plaines de sable et des forêts, cependant elle renferme encore un assez grand nombre d'endroits fertiles, où l'on trouve de riches pâturages, et où le blé, le lin et les autres productions des champs croissent en abondance. Aussi l'agriculture et le soin des bestiaux forment-ils les deux principales branches de l'industrie des habitans, surtout de ceux de la partie méridionale de la Finlande et du littoral de la Baltique. Le nombre des bestiaux y est considérable. Outre cela, les Finlandais font le commerce de poisson, distillent la résine, construisent des navires, font brûler le charbon nécessaire pour les mines de fer, exportent leurs bois de construction et de chauffage : un grand nombre d'entr'eux retirent un grand profit de la chasse. Les ouvrages des femmes du Niland, surtout aux environs de Borgo, forment une branche importante de leur commerce. En général, la Finlande surpasse de beaucoup les provinces suédoises limitrophes, sous le rapport de l'abondance des denrées et de l'excellente qualité des bois de construction. Dans plusieurs endroits, les habitans des villes font avec le Danemark et l'Allemagne le commerce des grains, de bestiaux, de peaux, beurre, poisson, toile, bois de construction, poix-résine, chaux; ils expédient une partie de la marchandise en Suède et dans les autres pays commerçans du monde.

Le grand duché de Finlande est confié à l'administration d'un gouverneur-général, qui dirige 1) le sénat de Finlande divisé en

judiciaire et administratif, et qui, depuis 1817, a été transféré d'Abo à Helsingfors. Tous les tribunaux ressortent de ce corps.

La Finlande nouvellement acquise par la Russie se divise en six gouvernemens : 1) d'Abo, qui comprend les villes d'*Abo*, la plus considérable de toute la Finlande; *Nodendal*, ville sur le bord de la mer, au pied du mont Raoumavouor; *Nistad*, sur un petit golfe dans le Norbotten; *Raoumo*, également située sur un petit golfe qui forme port; *Bierneborg* sur la Koumo; *Tammersfors* sur la Tammerskoska; l'île d'*Obane*.

2) Le gouvernement de Tavasthous, où l'on trouve les villes de *Ekenes*, sur le golfe de Finlande, *Helsingfors* sur une langue de terre près du même golfe; *Sveaborg*, forteresse de première classe, bâtie sur sept îles, et réputée la clé de la Finlande, *Tavasthous*, située au centre du gouvernement.

3.) Le gouvernement de Kimmensland avec les villes de Borgo sur la rivière du même nom; *Loviza*, sur un petit golfe non loin de la ville précédente; *Tommola*, sur la rivière de Kumen.

4). Le gouvernement de Vasa; on y compte les villes de *Vasa* sur la petite rivière de Laïgoula; *Kaské*, sur une île du golfe de Bothnie; *Christinstad*, sur une baie du même golfe; *Nicarlébi*, sur la rivière de Lappoïoka; *Jacobstad*, partie sur le continent, partie sur l'île de Bokholmen; *Hamla-Karlébi*.

5) Le gouvernement d'Ouléaborg, avec les villes d'*Ouléaborg* à la source de l'Ouléo; *Bragestan*, sur le golfe de Bothnie; *Kaïana* au confluent des rivières de Poldamo et d'Ooulouïoka.

6. Le gouvernement de Kouopious, comprenant les villes de *Kouopio* sur le lac Kalavessi; dans ce gouvernement est enclavée la Carélie, composée de deux arrondissemens, la Haute-Carélie et la Carélie du sud.

Indépendamment des parties du grand duché de Finlande, indiquées dans le traité de Friederichsham, la Russie a encore fait l'acquisition d'une portion du Vesterbotten, située sur la rive gauche de la rivière du Tornéo, et composant une partie de l'arrondissement du même nom, la partie de la Laponie qui comprend le lapmark du Kémi, et une partie du lapmark de Tornéo.

Dans l'arrondissement de Tornéo, on trouve la ville de Tornéo, la plus éloignée vers le nord, et située sur l'île de Svéncar, laquelle est formée par les deux bras de la rivière du même nom.

III. La Bessarabie. (Coup-d'œil historique et époque de la réunion.)

L'histoire de la province de Bessarabie, jusqu'à sa réunion à l'empire russe, est tellement liée avec celle de la Moldavie qu'on ne saurait les séparer l'une de l'autre. Jusqu'en 1812, tous les pays situés entre le Dniester, le Pruth et le Danube, se trouvaient sous la domination de l'empire ottoman; mais, par suite de la paix conclue à Bucharest, le 7 juin de la même année, par le prince Koutouzof, ces provinces sont désormais comprises dans le territoire russe.

La principauté de Bessarabie, à l'est, entre les bouches du Danube et l'embouchure du Dniester, est bornée par la mer Noire; au nord, elle est séparée du gouvernement de Cherson et de Podolie par le Dniester, au sud, de la Moldavie par le Pruth, et de la Romélie par le Danube.

Située entre les 45 et 47° de latitude septentrionale et entre les 46 et 40° de longitude occidentale, elle s'étend en longueur sur une surface de 800 à 900 verstes et comprend environ 160 milles carrés.

Ses principaux fleuves sont *le Danube*, *le Pruth*, *le Dniester*. *Le Danube*, qui prend sa source en Souabe, traverse la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie d'Europe et se jette dans la mer Noire. *Le Pruth* sort des monts Krapacks et mêle ses eaux à celles du Danube. *Le Dniester*, qui vient de la Galicie au dessous de la ville d'Akerman, se jette dans la mer Noire.

La Bessarabie est habitée par différens peuples; des Moldaves des Russes, des Grecs, des Bulgares, des Arméniens, des Allemands, des Serviens, des Juifs et des Bohémiens. Sa population s'élève à environ 200,000 ames.

Ce pays est administré par un lieutenant (*Namestnik*) ou gouverneur plénipotentiaire, en neuf *Tsinouti* ou arrondissemens. La province a pour chef-lieu la ville de Kischenief, renfermant 5000 habitans, et une école centrale pour les Arméniens.

Arrondissemens composant la province de Bessarabie.

Orguiefski.....19,592 familles.
Khotinski, avec la ville de Khotine.....82,516 ames.
Sorokski, contenant.....43,075
habitans et la ville d'*Atakakh*.

Yasski.....16,062
habitans. — Chef-lieu *Beltsi*.
Benderski..... 3,983
familles. — Villes *Kilia* et *Akerman*.
Tamarofski..... 6,220
familles, avec la ville d'*Ismaïl*
Gretchanski..... 2,226 familles.
Kodrski..... 6,322 ames.
Khotornitchanski, ayant..... 3,445 familles.

IV. Provinces acquises sur la Perse. (Coup d'œil historique, et époque de la réunion.)

Sous le nom de provinces persanes, on comprend presque toutes les provinces situées sur l'isthme formé par le Caucase. Il est difficile de déterminer avec exactitude l'origine des peuples qui les habitent, à l'exception des Koumouiks et des Trokhmentsi, qui occupent la partie orientale de l'isthme, et sont de race tatare. Ces provinces ont été réunies à l'empire de Russie par la paix de Gulistan, conclue en 1813.

Elles sont bornées au nord par la Russie, à l'est par la mer Caspienne, au sud par la Perse et la Turquie, à l'ouest par la mer Noire. Les pays nouvellement acquis par la Russie, ne s'étendent, proprement, que jusqu'à l'Araxe et le Kur.

L'étendue de cet isthme, situé entre les 40°32' et 35° de latitude septentrionale et depuis le 54° 4' jusqu'au 66° de longitude orientale, est, selon les uns, de 3,778, et, selon les autres, de 6,000 milles carrés.

Les fleuves les plus remarquables sont : la Kouma, le Térek, la Malka, la Soundja, l'Axaï, la Koïssa et le Sampur, qui sortent des monts Caucase et se jettent dans la mer Caspienne; le Kuban, le Rion, le Tskhenitskhali, la Kvirila et le Batoumi qui vont porter le tribut de leurs eaux dans la mer Noire, enfin le Kur, qui, après avoir reçu la Bortchala, la Youra, l'Alazan, le Totchkaï et le grand fleuve Araxe, se précipite dans la mer Caspienne.

Bien que plusieurs géographes fassent monter la population de cette contrée à 800,000 ames, on ne saurait au juste préciser le nombre de ses habitans, qui sont composés de races diverses et diffèrent entre eux par le langage, la manière de vivre et la religion. La plupart cependant suivent la loi de Mahomet. Ces peuples, généralement plongés dans l'ignorance, sont opprimés par les chefs dont ils ont reconnu l'autorité.

La principale branche de leur industrie est le soin des bestiaux. Un petit nombre seulement s'occupent de l'agriculture, du commerce ou de quelque métier. Le reste s'adonne au brigandage, principalement les farouches Tchitchentsi, qui habitent des montagnes inaccessibles couvertes de forêts immenses. Ceux de ces peuples qui commencent à apprécier les avantages du commerce et de l'industrie, fournissent à la Russie des chevaux, des brebis, de la cire, du miel, et différentes pelleteries.

Ces provinces ont conservé leur ancienne organisation : 1) l'*Abasie* ou l'*Abkhasie*, qui se divise en grande et petite, et peuplée d'Abkhases, de Schapsykhi, d'Atoukaïtsi et de Naourous-softsi. Principales villes et port : *Isgaour* et *Soudjoum-Kalé*. 2) *Le pays des Tcherkesses* ou Circassiens, également habité par les Kabardiniens. On trouve dans la Kabardie la forteresse de *Vladikavkaze*, avec ses eaux minérales. 3) *Le pays des Ossétintsi*. Après ceux-ci la race la plus puissante est celle des *Dougortsi*. La partie orientale est habitée par les *Kisti*, les *Ingouschi*, les *Koraboulaki* et les *Tchétchentsi*, et autres peuplades peu nombreuses. Toute l'Ossétie, à l'exception de 500 Dougortsi, de 500 Bassians et de 900 Tagaoures, fut régénérée dans les eaux du baptême par l'exarque *Théophilacte*, immortel dans les fastes du Caucase. 4) *Le pays des Koumouiks*, peuple en grande partie d'origine Nogaï. On y trouve la principauté d'*Axaï* avec le bourg du même nom, et celle d'*Enderi* avec la ville d'Enderi, qui compte 3000 habitans. 5) *Le Daguestan* peuplé de Koumouiks, de Troukhmentsi, de Khaïtaks et autres. Il comprend les principautés de *Tarkof* avec la de *Tarki*, dont la population s'élève à 10,000 ames; celle de *Karakaïdak*, avec son chef-lieu Koubaschi sur la rivière de Koïssa; celle de *Tabassaran*, dont la capitale porte le même nom, et enfin celle de *Derbent*. 6) Le *Schirvan*. Cette province a dans sa juridiction les petites principautés de *Koubin*, où l'on trouve les villes de *Kouba* et de *Nisabat*; de *Bakin*, avec les villes de *Bakou* et de *Salian*; de *Schemakin*, avec le port de *Novaïa-Schamakhia*, sur la rivière d'Axou; de *Schakin*, avec les villes de *Schaki*, *d'Eresch* et de *Nouki*. 7) La principauté de *Karabakh*, renfermant les villes de *Schouschi* et de *Moukhrit*; 8) Celle de *Talischin*, avec les villes d'*Arkhsvan Lenkoran*, et *Astara*; 9) Le *Lezguistan*, province habitée par les *Lezguintsi*. Il se divise en trois grandes princi-

pautés : celle d'*Avar*, avec la petite ville du même nom; de *Kasikoumouitsk*, dont les principales villes sont : *Kasimisch*, *Rücha*, *Routoul* et *Akhti*; celle de *Kagmakhara*, qui comprend celles de *Tcharsk*, *Tousch* et *Angoug*, ainsi que les districts de *Dido* et d'*Ounzo*. Les progrès du christianisme, et la sage administration des différens gouverneurs russes, font espérer que les peuples féroces et indomptés de ces contrées inhospitalières céderont enfin aux bienfaits de la civilisation, et ce n'est qu'alors seulement que la Russie pourra connaître tout le prix de l'acquisition d'un pays, qui servait jadis de voie de communication pour le commerce des Indes, et qui recèle dans son sein les métaux les plus précieux.

V. Le royaume de Pologne. (Coup d'œil historique et époque de la réunion.)

Le troisième partage de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, eut lieu au mois d'octobre 1795. Le 21 juin 1807, après la paix de Tilsitt, fut organisé le grand duché de Varsovie, dont l'administration fut confiée au roi de Saxe. Enfin, au mois de mai 1815, à la suite du congrès de Vienne, cette vaste, riche et populeuse contrée a été réunie à l'empire de Russie, sous le nom *de royaume de Pologne*.

Il est borné au nord et à l'ouest par la Prusse, à l'est par la Russie, et au sud par l'Autriche et la province de Cracovie. Son étendue est de 2,200 milles carrés.

Fleuves : *La Vistule*, *la Barta*, *le Boug*, *la Naréva*, *la Prosna* et le *Niémen*.

La population du royaume de Pologne s'élève à 3,250,000 ames. Le culte dominant est la religion catholique romaine; mais on y trouve un grand nombre d'habitans qui professent la religion grecque, des protestans, des unitaires, et surtout beaucoup de juifs.

Le principal commerce, qui consiste surtout en objets confectionnés dans l'intérieur du pays, se fait avec l'Autriche et la Prusse. Car, bien que les Polonais soient généralement restés en arrière sous le rapport des fabriques et des manufactures, ils voient cependant fleurir parmi eux plusieurs branches d'industrie.

Le royaume de Pologne se divise en 8 voïévodats, subdivisés eux-mêmes en districts ou arrondissemens. (*Ouïczdi.*)

Ce sont les Voïéodats de *Mazovie*, *Cracovie*, *Sandomir*, *Kalisch*, *Lioublin*, *Plotsk*, *Podliasch* et *Avgustof*.

1) Voïévodat de Mazovie, avec les villes de *Varsovie*, *Staniskaf*, *Rava*, *Sokhatchef*, *Lentchitsa*, *Gostyn* et *Kouïava*.

Varsovie sous les 38° 42' 39" de longitude et 52° 14' 28" de latitude septentrionale, sur la Vistule, capitale du royaume, grande et belle ville, qui a trois milles de circonférence. On y compte 300 rues, 4500 maisons, avec le faubourg de Prague, et 80,000 habitans, plus 10,000 Juifs. Il s'y trouve en outre constamment un corps de troupes de 20,000 hommes.

2) Le Voïévodat de Cracovie, divisé en 4 districts portant les mêmes noms que les villes de *Kieltsé*, *Stolbnitsa*, *Mékhof* et *Olkousch*. La ville de *Kieltsé*, où l'on compte plus de 5000 habitans est entourée de hautes montagnes.

3) Le Voïévodat de Sandomir également divisé en 4 districts, avec les principales villes de *Sandomirge*, ou *Sandomir* à l'embouchure du San, sur la rive gauche de la Vistule, *Opatof*, *Radom* et *Opotchno*. Le chef-lieu de la province est *Radom*.

4) Le Voïévodat de Kalisch, avec ses 5 arrondissemens et les villes de district dont suivent les noms : *Kalisch*, *Konine*, *Séradje*, *Béloun* et *Pétrof*. La ville de Kalisch, la plus considérable du royaume après Varsovie, a une population de 8000 habitans; la rivière de Prosna la divise en plusieurs parties.

5) Le Voïévodat de Lioublin qui se divise en 4 districts, savoir : *Lioublin*, *Krasnystaf*, *Groubisof* et *Zamostie*, avec 4 villes du même nom. *Lioublin*, chef-lieu du voïévodat, située sur la rivière de Bouistritsa, fait un commerce fort étendu. Elle compte jusqu'à 10,000 habitans. *Zamostié*, ville fortifiée, se trouve sur le chemin de Varsovie à Lemberg.

6) Le Voïévodat de Plotsk, qui renferme 6 arrondissemens et les villes de district suivantes : *Plotsk*, *Lipno*, *Mlava*, *Ostrolenka*, *Prasnish* et *Poultousk*. Chef-lieu, Plotsk, sur la Vistule; son commerce est assez considérable, et sa population est d'environ 6,000 habitans.

7) Le Voïévodat de Podliasch a quatre arrondissemens, avec les villes de district de *Sédletse*, *Biala*, *Loukof* et *Radzin*. *Sédletse*, chef-lieu de la province, est bien et régulièrement bâtie.

8) Le Voïévodat d'Avgoustof, divisé en cinq arrondisse-

mens, dont les chefs-lieux sont : *Argustof*, *Lomja*, *Seini*, *Kalvaria* et *Mariampol*. La ville de Sourvalki, la principale du Voïévodat, est fort bien construite et d'une assez grande étendue.

A. J.

II. Au sujet de l'agrandissement récent de la Russie, les journaux anglais font les observations suivantes :

L'augmentation de territoire et de population que la Russie a acquis par son dernier traité avec la Perse paraît insignifiante en elle-même. Les deux khanats d'Érivan et de Naktchivan, qui, sous le nom de province d'Aran, formaient autrefois le coin extrême de l'empire persan, contiennent à peine 400 milles géographiques carrés, ce qui forme une étendue à peu près égale à celle du royaume de Wurtemberg. On assure que leurs populations réunies ne dépassent pas 150,000 âmes; en sorte que cette nouvelle province russe possède environ autant d'habitans qu'on en compte dans le grand-duché de Weimar. Si ces données numériques fournissent peu matière à des observations particulières, on ne peut pas en dire autant de ces provinces envisagées sous d'autres points de vue. Le plus important de tous, peut-être, se rapporte à la religion. Avec le khanat d'Érivan, la Russie a obtenu la possession du monastère d'Etchmiadzine, résidence du patriarche en chef des Arméniens catholiques, qui jouit d'une vénération extraordinaire en Orient. Ce couvent est aussi en grand renom comme lieu de pélerinage; on le considère, sous le rapport de la sainteté, à l'égal de Jérusalem. Il existe dans la Turquie d'Asie, au moins un million et demi d'Arméniens chrétiens, et on a vu dernièrement quelle sensation avait produit à Constantinople la cession d'Etchmiadzine à la Russie, et quelles mesures vigoureuses le sultan Mahmoud, de concert avec le patriarche du parti opposé, avait adoptées contre les Arméniens de la capitale. Sous un point de vue militaire, la cession de ce territoire n'est peut-être pas moins importante. La Russie, possédant aujourd'hui les deux rives de l'Araxe, et entourant de 3 côtés différens le mont Araxe, une armée russe pourrait, si les circonstances l'exigeaient, se porter en trois colonnes sur Erzerum sans toucher le territoire persan. Les directions qu'elles auraient à suivre dans ces cas, sont, la première, de Tiflis par Kars; la voie intermédiaire, la vallée de l'Araxe, en passant par Kayzemann ou Kayhizmann;

et la 3e par Bajazid, Karar-Kilissiah et Tobrao-Kaleh, à travers des pays extrêmement fertiles. D'Erzerum, cette armée pourrait suivre la grande route qui aboutit à Scutari, en passant par Tokal Emasia, Boli et Il-Nikmid (Nicomédie). Ce chemin, fréquenté par les caravanes, se trouve indiqué dans les relations de Tavernier, de Tournefort et d'Otter, et dans celles des voyageurs modernes Morier, Gardanne, Jaubert et Macdonald Kinneir; il paraît qu'une armée d'invasion pourrait le suivre sans y rencontrer autrement d'obstacles. Indépendamment de cet avantage, la route longe la côte de mer Noire à la distance de 12 à 20 milles d'Allemagne; et au moyen de la possession des ports de Trébisonde, de Platano, de Sinope, d'Amasero et autres, il ne serait probablement pas difficile de faire parvenir de ces places, des approvisionnemens de vivres et des munitions de guerre à une armée ennemie qui prendrait cette voie. Dans le fait, l'empereur Heraclius, vers le commencement du VIIe siècle, suivit en partie cette route, lorsqu'il se porta contre les Persans. Xénophon, avec sa petite armée, se contenta de la traverser. (*Galignani's Messeng.*; 20 mai 1828.)

176. Population de la Russie, en 1825. (*Moskovskii Telegraf.* — Télégraphe de Moscou; janv. 1828, n° 1, p. 143.—*Bulletin du Nord* (1); janv. 1828, p. 72-73.)

D'après une notice communiquée par le synode, et dans laquelle sont compris seulement les individus de la communion grecque, il est né en Russie, en 1825 :

1° Enfans mâles,	890,641	ensemble, 1,705,615 individus.
2° Enfans du sexe féminin,	814,974	

Il est mort, dans la même année :

1° Du sexe masculin,	544,996	ensemble, 1,071,206
2° Du sexe féminin,	526,210	

Différence en plus dans la population, 634,409 ind.

C'est un peu moins qu'en 1823, où la différence a été de

(1) Ce journal, entrepris et rédigé en grande partie par M. La Cointe de Lavrau, auteur du *Guide de Moscou*, et qui le publie en langue française dans cette dernière ville depuis le commencement de l'année 1828, nous paraît appelé à rendre des services importans à la littérature russe, dont il répand la connaissance non-seulement hors des frontières de ce vaste empire, mais, dans son sein même, parmi les nombreux étrangers que leurs occupations ou une indifférence blâmable éloignent d'une étude

663,343 (1) (voy. le *Bulletin* de févr. 1828, p. 198), et moins encore qu'en 1824, qui a donné pour excédant 713,285 individus.

Le terme ordinaire de la vie en 1825 a été de 60 à 65 ans; mais 27,556 individus ont dépassé dans cette année 70 *ans*; 13,869, 80 *ans*; 2,742, 90 *ans*; 1,414, 95 *ans*; 568, 100 *ans*; 154, 105 *ans*; 56, 110 *ans*; 30, 115 ans; 23 (2), 120 *ans*; 4, 125 *ans*, et 4 également, 130 *ans*. F. H.

177. Pertes éprouvées par la Russie, pendant l'année 1827. *Moskovskii Telegraf.* — Télégraphe de Moscou; janv. 1828, n° 2, p. 293. — *Bulletin du Nord*; févr. 1828, p. 176-177.)

Pendant le cours de l'année 1827, la grêle a détruit la moisson de 94,378 déciatines (3) semées de blé, dont la récolte eût été de 13,375 tchetvertes (4); les inondations et les tempêtes ont renversé 312 maisons, submergé 180 barques, détruit 2,500 tchetvertes de grains, 350 pouds (5) de foin, 1500 p. de sel, et tué 3,883 bêtes à corne; les sauterelles et les chenilles ont dévoré les semailles de 1,433 déciatines de terre; par suite d'épizooties, il est mort 10,706 chevaux, 39,886 bêtes à cornes et 595 moutons. Les incendies ont brûlé ou endommagé 46 églises ou couvents, 1,976 maisons dans les villes et 24,375 dans les villages, 28 magasins de grains, 84 moulins et 99 fabriques et distilleries. Parmi les objets devenus la proie des flammes, on a compté 20,505 tchetvertes de blé, 17,921 roubles en monnaie, 2,830 védros (6) d'eau-de-vie, 2,165 pouds de sel, 2,857 bêtes à cornes, 434,930 pouds de foin, et 4,083 déciatines de bois. E. H.

indispensable, celle de la langue du pays où des intérêts les retiennent.

Nous puiserons quelquefois des matériaux dans ce journal, dont il paraît un cahier de 5 ou 6 feuilles d'impression tous les mois, et dont le prix est de 25 roubles à Moscou.

Quant au *Télégraphe de Moscou*, il est déjà bien connu de nos lecteurs.

(1) L'article du *Bulletin* auquel nous renvoyons donne pour chiffre 663,345, sans doute par erreur.

(2) Le journal cité donne ici pour nombre 32; nous avons pensé qu'il y avait transposition des deux chiffres, puisque le nombre d'individus doit naturellement diminuer en raison de la progression de l'âge.

(3) La déciatine = 1 trisectare 484 centil.

(4) Le tchetverte = 198 litres.

(5) Le poud 40 livres russes, ou 13 kilogr. 240 grammes.

(6) Le védro = 12 litres 41 centil.

178. Délits commis en Russie pendant l'année 1827. (*Moskovskii Telegraph.* — Télégraphe de Moscou; janv. 1828, n° 2, p. 292-293. — *Bulletin du Nord;* févr. 1828, p. 176-177.)

Suivant les 2 articles cités, et dont le 2e n'est que la traduction du 1er, il ne se serait commis en Russie que 189 vols (!!!) pendant toute l'année 1827; on aurait arrêté 2,739 criminels, déserteurs ou vagabonds, dont 27 se seraient enfuis; le nombre des morts, par suite d'accidens, aurait été de 14,825, celui des assassinats de 1226, et celui des suicides de 1176; il y aurait eu 3,295 incendies causés par imprudence, 192 allumés par des incendiaires, et 166 par la foudre.

Le *Télégraphe de Moscou* fait suivre cette énumération, qui paraîtra sans doute bien incomplète à nos lecteurs, de réflexions sur la moralité du peuple russe, comparée à celle des Anglais et des Français, dont il offre en quelques lignes le résumé de la statistique judiciaire pendant la même année. Mais nous ne sachions pas qu'en Russie on publie aucun tableau officiel, dans le genre de celui que nous possédons depuis 2 ans seulement en France, sous le titre de : *Compte rendu de l'administration de la justice criminelle;* et ce n'est cependant que sur des pièces de même nature, et non sur des données dont la source n'est pas même indiquée, qu'il serait possible d'établir une comparaison de ce genre. E. Héreau.

179. De la tolérance religieuse en Russie. (*Vestnik Yévropoui.* — Courrier de l'Europe; juin 1826, n° 12, pag. 260.)

Indépendamment des peuples qui professent la religion russe orthodoxe, il y a en Russie des Catholiques romains et des Unitaires, des Luthériens, des Calvinistes, des Arméniens, des Mennonistes, des Mahométans, des Juifs, des adorateurs du Gand Lama, des Idolâtres. On peut évaluer à 7 millions le nombre des Catholiques romains, et à un peu plus de deux millions et demi celui des Chrétiens des autres confessions. Les Mahométans de Kasan, d'Astrakhan, de Sibérie d'Orenbourg, de Crimée, du Caucase, de Lithuanie, et autres encore ont des mosquées dans les lieux où ils ont fixé leur séjour; leur nombre monte à trois millions et plus. Les synagogues se trouvent dans les cantons et dans les villes des gouvernemens depuis long-

temps habités par les Juifs, dont le total pour la Russie est d'environ 500,000. Quant au paganisme, il faut ajouter aux grossiers idolâtres qui errent dans les déserts de la Sibérie et dans les steppes des Kirguis-Kaissaks, les adorateurs du Grand-Lama, et ceux des fétiches et des Schamans. Il ne faut pas omettre non plus les hérétiques et les schismatiques russes des différentes sectes, dont la religion semble se borner à de vains préjugés et à des pratiques superstitieuses.

Au milieu de tant de cultes divers, la tolérance religieuse a toujours été la même en Russie. Depuis dix siècles que son empire existe, l'histoire ne cite pas un seul exemple de persécution du gouvernement russe contre une religion étrangère, et le nom sanglant des guerres de religion ne figure point dans ses annales. Ne serait-ce point que, toujours attaché à suivre l'esprit de l'Église d'Orient, elle a compris la modération qui caractérisait véritablement les Chrétiens à la naissance du christianisme.

J..... T.

180. Sectes religieuses de la Russie. (*Quarterly Review.* — *Revue britan.*; mars 1827, p. 108.)

Un voyage entrepris par le docteur Henderson, dans la Russie, sous le titre de *Biblical researches and travels in Russia*, pour observer les progrès de l'Écriture Sainte chez les basses et moyennes classes de ce vaste empire, offre des renseignemens précieux à cet égard; nous en signalerons ici les principaux et les plus nouveaux.

A Novogorod, ville célèbre par son ancienne splendeur et ses monumens, il y a trois institutions élémentaires pour l'éducation de la jeunesse, une académie de théologie, une école publique pour les citoyens en général, et une pour les militaires. Près du monastère St.-Antoine, les paysans russes accueillirent avec avidité le Nouveau Testament en langue slavone que leur donna le docteur Henderson. A Krestzy, comme en plusieurs autres localités, il rencontra, néanmoins, des dissidens nommés *Starovertzi*, qui manifestèrent un sentiment contraire; ils paraissent envers les membres de l'Église grecque et des autres communions chrétiennes, ce qu'étaient les anciens Juifs pour les Samaritains. Lorsqu'on les force à rendre quelque service à une personne qui n'appartient pas à leur secte, ils se croient obli-

gés de détruire les ustensiles qu'ils ont employés dans cette occasion. L'aversion de ces sectaires pour le tabac est si grande, que, si l'on pose une tabatière sur une de leurs tables, l'endroit où elle a été placée est raboté avant qu'elle serve à un autre usage. Ils vivent entièrement séparés de l'Église; seulement ils ne peuvent se marier sans une licence du prêtre. Le baptême ne leur est administré qu'au moment de la mort, d'après les principes de la primitive Église, qu'une nouvelle faute commise après cette cérémonie, prive celui qui s'en rend coupable de toute espèce de salut.

A Vodova, le Dr Henderson trouva une autre secte religieuse nommée *Bezpopoutchini* ou les *Sans-prêtres*. Ils croient que le lait peut seul éteindre le feu allumé par la foudre; aussi, laissent-ils souvent brûler leurs maisons sans recourir à l'eau. A Tchernigof, ville presque juive, sur la Desna, notre voyageur trouva les habitans, hommes, femmes et enfans, tous plongés dans le fleuve et dans un état complet de nudité, ce qui lui parut autant un acte de religion que de propreté, ou du moins ce qui devient indispensable, surtout le soir, pour se garantir des moustiques.

Les catacombes de Kief et ses monumens sacrés, qui l'ont fait surnommer la Jérusalem des Russes, ont rappelé naturellement à notre voyageur le baptême général des Russes en 989 de notre ère, où, à un signal convenu, tous se précipitèrent dans le Dniéper, les adultes plongeant jusqu'à la poitrine et le cou, et soutenant les enfans dans leurs bras au-dessus de l'eau. M. Henderson rapporte que le nombre des pélerins qui se rendent chaque année à Kief dépasse 50,000, dont beaucoup viennent du Kamtchatka et des autres contrées les plus éloignées de la Sibérie.

En parlant des Juifs rassemblés dans divers gouvernemens de la Russie, il en évalue le nombre à près de 2 millions. Ils fourmillent dans les provinces conquises et surtout en Pologne, où ils font presque le monopole général; voilà pourquoi on dit que la Pologne est le paradis des Juifs. Peu d'entr'eux apprennent un métier, et la plupart de ceux qu'on a voulu plier aux travaux des champs, ont échoué tout-à-fait. Le plus grand nombre semble destiné à errer d'un lieu à l'autre, jusqu'à l'époque où, selon leur croyance, ils seront mis en possession de la Pales-

tine. Ils supposent que ceux qui meurent en pays étrangers, errent à travers des cavernes souterraines, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le lieu des sépultures de leurs pères. Beaucoup vendent leurs propriétés, et se rapprochent pendant leur vie de la Terre-Sainte, pour abréger le trajet après leur mort. Des corps embaumés ont été envoyés par mer à Jérusalem. Cette vénération n'empêche point la mauvaise foi des Juifs dans leur commerce avec les individus des autres nations; ils croient pouvoir impunément les tromper, les voler, et même les tuer, certains d'être absous par leurs rabbins. Ils ne se font aucun scrupule de dérober quelque chose à un Chrétien, lorsqu'ils ont le plus léger espoir de le faire avec impunité. Il existe une secte de Juifs nommée *Chasidim* ou les *Piétistes*, qui sont les ennemis les plus invétérés non-seulement des Chrétiens, mais encore de toutes les autres sectes juives. Ils rendent presque un hommage divin à leurs rabbins. L'extravagance de leurs gestes, dans la prière, les a fait surnommer les *sauteurs juifs*.

Dans la Russie méridionale, M. Henderson visita plusieurs mosquées des *Tatars*. Il les vit assis sur leurs talons, pendant que le mollah récitait le Coran; ils s'inclinaient trois fois, et touchaient de leur front la terre, à la fin de chaque verset, durant lequel ils se couvraient le visage avec les deux mains, en poussant des soupirs étouffés, et en manifestant une piété profonde. Dans la Crimée, il trouva la secte des Juifs *Karaïtes*, qui vivent entièrement séparés de la masse du peuple israélite, exempts d'une partie de ses idées superstitieuses, ne croyant point à la transmigration des âmes, à la puissance des talismans, professant une morale douce et pure, et mettant beaucoup de probité dans leurs rapports commerciaux.

Sur la rive droite de la Moloschnaïa, ou rivière laiteuse, habitent les *Quakers russes*, qui excluent toutes les pratiques, tous les signes extérieurs de piété et toutes les cérémonies religieuses. Les connaisances acquises par tradition leur suffisent. Les *Memnonites*, établis sur l'autre rive, se distinguent par leurs habitudes laborieuses et la propreté de leurs villages, au nombre de 33, avec 8,000 âmes. Ils descendant des Memnonites, exilés par le roi de Prusse en 1805, pour n'avoir pas voulu prendre les armes, dont l'usage leur est interdit par leurs préceptes religieux. A Sarepta, sur le Volga, on trouve aussi un établissement de frères *Moraves*, fondé en 1765. La ville est exacte-

ment bâtie sur le plan des cités de leurs frères d'Allemagne; elle a des rues larges, bordées de peupliers, une grande place avec une grande fontaine au centre, et une belle église. Au pied d'une des sommités du Caucase, un peu à l'ouest de Géorgievsk, fleurit la colonie écossaise de *Karass*, établie en 1802, pour convertir les Tatars au christianisme, mais qui n'a pu réussir, surtout par ignorance de la langue arabe. Une portion de cette colonie réside encore parmi les Ingachs, tribu nombreuse qui habite au-delà du Vereck, et dont les vengeances de famille se perpétuent au point qu'ils ne sortent jamais qu'armés.

Aux environs de Téflis, est une colonie de *Millénaires* allemands, qui, en 1816 et 1817, émigrèrent du Wurtemberg, dans la conviction que la seconde venue du Christ et le millennium approchaient, et ils pensaient que le nouveau règne du Christ commencerait près de la mer Caspienne; ils croient encore que le millennium prendra date en 1836, et ils se sont rapprochés le plus possible du mont Ararat. Il existe aussi en Géorgie une secte d'hommes qui se mutilent, comme les initiés aux mystères de Cérès. Une vieille est chargée des fonctions de sacrificateur. Ces sectaires *mutilés* fondent leur doctrine sur un verset de l'Évangile, qui dit que si votre œil vous donne une mauvaise pensée, vous devez l'arracher, et sur un passage de la Bible, où il est question du bonheur des eunuques. Il y en a beaucoup parmi les marins de la flotte impériale russe.

Près de Soulak, dans une vallée du Caucase, est une autre secte, dont tous les membres paraissent des modèles de sobriété, d'industrie et de travail; on les fait dériver des frères *moraves*. Enfin, près de Bakou, existe encore une secte d'*adorateurs du feu*, qu'ils supposent avoir été allumé lors de la création du monde, et devoir lui survivre. Aux quatre coins d'un grand autel, des tubes d'une hauteur considérable conduisent dans l'air le gaz inflammable où il s'allume: c'est ainsi que les différens cultes savent profiter des phénomènes naturels, pour en imposer à la multitude et ébranler son imagination. Nous ne citerons plus que les *Raskolniks* ou *Puritains* russes, qui sont à l'Église grecque, ce qu'étaient les enthousiastes religieux du temps de Cromwel pour l'Église anglicane, et ce que sont les Wachabites pour l'islamisme; ils récriminent sans cesse contre l'Église grecque, et vivent dans la plus grande austérité. Leur nombre paraît déjà excéder trois millions. Le gouvernement russe

observe à leur égard, comme envers les autres sectes de son empire, une grande tolérance, et il ne néglige rien pour répandre la première instruction et fonder des écoles.

ALBERT-MONTÉMONT.

181. DES REVENUS PERÇUS PAR LE GOUVERNEMENT RUSSE SUR LES EAUX-DE-VIE DE GRAIN. (*Moskofsky Telegraph.* — Télégraphe de Moscou; oct. 1826, n° 20, p. 302.)

En conséquence de la nouvelle organisation des impôts à percevoir sur les eaux-de-vie, et qui doit avoir force de loi à dater du 1er janvier 1827, voici les détails qui ont été publiés par le gouvernement sur cette branche importante des revenus de l'État :

La masse entière de l'eau-de-vie de grain vendue dans l'étendue des vingt-neuf gouvernemens de la Grande-Russie, dont la Couronne avait la ferme, et qu'elle se propose d'affermer aujourd'hui, s'est élevée en totalité, pendant 1819, à 18,544,900 *védros;* mais les années suivantes, elle a tellement diminué, qu'en 1825, elle n'excédait pas 11,946,536 *védros.*

Les gouvernemens où le débit en a été le plus considérable en 1819, sont celui de Moscou, qui en a absorbé 1,599,544 *védros*, dont 936,101 pour la seule ville de Moscou et son district; et celui de St.-Pétersbourg, où l'on en a consommé 1,777,444 *védros*, dont 1,300,621 pour la capitale et son arrondissement.

La vente de l'eau-de-vie n'a presque point éprouvé de diminution dans ces deux gouvernemens; dans d'autres provinces, au contraire, le débit en a été moindre presque de moitié. Dans le gouvernement de Koursk, par exemple, il en a été vendu, en 1819, 1,091,591 *védros*, et en 1825, seulement 558,128; dans celui de Tambof, en 1819, 898,253; et en 1821, 537,147; dans celui de Nijégorod, en 1819, 606,625, et en 1825, 353,951.

La préparation de l'eau-de-vie est revenue à bien meilleur compte au gouvernement pendant les dernières années. En 1819, le védro de ce liquide coûtait, dans le gouvernement de St.-Pétersbourg, 4 roubles 37 $\frac{1}{3}$ kopeks; en 1827, il ne coûtait que 3 roubles. Dans celui de Koursk, la même mesure valait 3 roubles 7 $\frac{1}{4}$ kopeks, et en 1825, elle ne se payait que 1 rouble 26 kopeks.

Tous frais faits, les revenus perçus par le gouvernement sur

les eaux-de-vie se sont élevés, en 1823, à 69,619,273 roubles; en 1824, à 64,061,573 roubles, et en 1825, à 64,888,646. C'est sur cette échelle qu'il a fixé la somme d'affermement, au-dessous de laquelle il se verrait forcé de ne pouvoir céder la ferme des eaux-de-vie, et que, d'après un moyen terme pour les trois années précitées, il a fixé à 67,000,000 roubles, dont 6,030,000 pour St.-Pétersbourg, et 7,820,000 pour tout le gouvernement; 5,180,000 pour Moscou et son district; et 7,730,000 pour la province entière. Les gouvernemens affermés le plus cher après ceux dont on vient de parler, sont ceux de *Voronège*, pour 2,600,000 roubles, de *Pérme*, 2,660,000; de *Saratof*, 2,820,000; de *Riazan*, 2,880,000; *Tambof*, 3,370,000; *Koursk*, 3,510,000; *Toula*, 3,660,000; et *Orlof*, 4,230,000. Aucun des autres gouvernemens n'est affermé au-delà de deux millions: celui qui rapportera le moins est le gouvernement d'Olonetz, qui l'est seulement pour la somme de 210,000 roubles. A. J.

182. Population du royaume de Piémont, avec la Sardaigne et Gênes. (*Annal. univ. di statistica*; avril et mai 1825, p. 113.)

Diocèses.	Paroisses	Population.
Ciambri	304	269,993
Aosta ou *Aoste*	85	73,642
Annecy	288	248,305
Torino ou *Turin*	242	463,365
Acqui	117	104,001
Alba	89	32,520
Asti	106	72,185
Cuneo ou *Coni*	48	73,073
Fossano	15	29,631
Ivrea ou *Ivrée*	125	170,790
Mondovi	123	138,678
Pinerolo ou *Pignerol*	58	51,143
Salerno ou *Salerne*	88	117,952
Susa ou *Suse*	59	53,559
Vercelli ou *Verceil*	134	134,777
Alessandria ou *Alexandrie*	60	81,552
Biella	99	98,848
Casale	132	118,527
Novara ou *Novare*	349	238,902
Vigevano	70	100,305
Genova ou *Gênes*	245	294,900
Albenga	184	129,797
Bobbio	47	27,321
Nizza ou *Nice*	144	103,536
Sarzana et Brugnat	118	64,831
Savona ou *Savone* et Novi	52	50,948
Tortona ou *Tortone*	218	214,886
Ventimiglia	15	16,124
	3614	3,575,063

Diocèses.	Paroisses	Population.
Cagliari	78	108,943
Oristano	75	66,444
Sassari	32	62,816
Castelli nuovo	25	31,047
Iglesias	15	20,700
Ales	43	42,093
Algherо	26	32,965
Ampurias e Cività	18	26,748
Bosa	21	23,017
Bisarcio	22	29,760
Ogliastro	29	25,423
	382	469,956

Récapitulation.

Piémont et Gênes	3614	3,575,063
Sardaigne	382	469,956
	3996	4,045,019

Ce tableau est tiré du Calendrier de Turin, auquel est ajoutée l'observation, qu'on n'y a pas compris les *Juifs ni les Vaudois*, comme s'ils ne faisaient pas nombre et ne payaient point les taxes de toute espèce, ainsi que les autres sujets Sardes.

Jusqu'ici, on avait fait peu d'attention à l'île de Sardaigne, qui est cependant très-importante. Le sol en est très-fertile, la mer poissonneuse, la pêche du corail abondante; les vins y sont excellens, les forêts superbes, les mines de fer et de plomb très-riches; on y trouve de belles carrières de granit et de marbre; depuis un siècle, la population y a presque doublé; de vastes marais ont été assainis, des déserts rendus féconds; le commerce y est devenu florissant, et l'industrie très-active, grâce à l'instruction élémentaire qu'enfin le gouvernement sarde fait donner au peuple; une grande route a été ouverte entre Cagliari et Sassari, et facilite les communications avec les autres villes. La pêche du thon y est d'un bon rapport; la récolte des blés est toujours magnifique; on exporte aussi de l'île beaucoup de sel marin. Une école de mathématiques pures a été établie à Cagliari, et une autre à Sassari. Nous renvoyons, pour de plus amples détails sur cet île, aux deux ouvrages de MM. Mimaut et de la Marmora, qui ont paru en 1826 (Voy. le *Bulletin*; Tom. VIII, n° 26). ALBERT-MONTÉMONT.

183. NOTES SUR LES ÉTATS SARDES. Lettre de M. Louis CIBRARIO, Chef de Division au ministère de l'intérieur (*Piémont*), à M. de Férussac.

Vous avez accueilli autrefois avec tant de bonté quelques renseignemens que j'ai eu l'honneur de vous transmettre sur la statistique et sur l'économie publique de la Sardaigne, que je puis, ce me semble, sans trop présumer, espérer la même indulgence pour ceux que je me permets maintenant de vous adresser.

Vous avez vu par mes lettres précédentes quelle a été, à l'égard des Sardes, l'action du gouvernement sous le règne paternel de Victor Emmanuel, et dans les 4 premières années du règne du Roi Charles Félix. Vous avez pu apprécier au juste, non par mes raisonnemens, mais par les calculs statistiques que je vous ai soumis, combien ont été favorables les résultats de leurs efforts pour l'avantage de la Sardaigne. C'est avec la plus vive satisfaction que je puis maintenant vous assurer que les sages

dispositions du gouvernement ont été couronnées d'un succès aussi complet qu'on pouvait l'espérer, vû les obstacles qu'on a dû franchir pour atteindre au but qu'on s'était proposé.

La cloture des terrains ayant été autorisée par édit du 6 octobre 1820, et encouragée ensuite par toute sorte de faveurs, le désir d'en profiter s'est répandu si généralement, que la quantité des terrains qui ont été par cette voie soustraits à la communauté est déjà très-considérable. Il est inutile d'ajouter que les terreins clos, étant devenus des propriétés particulières, sont infiniment mieux cultivés; quelques-uns rivalisent même avec les meilleures fermes du Piémont. Pour obtenir ce but, les Sardes n'ont qu'à suivre le noble exemple de leur digne compatriote, M. le marquis de Villa Hermosa, dont les spéculations agricoles sont aussi vastes que bien entendues.

Les routes, dont le Roi avait, en 1821, ordonné la construction, seront bientôt achevées. La plus importante, celle de Cagliari à Sassari, est achevée depuis quelque temps. Les roulages peuvent ainsi parcourir l'île entière dans sa longueur, par un chemin sûr et commode. Les Sardes de l'intérieur qui n'en comprenaient pas d'abord l'utilité, l'ont si bien connue depuis, que plusieurs populations rivalisent de zèle en construisant, à leurs propres frais, de belles routes pour se mettre en communication avec la grande route centrale.

Les lois, selon lesquelles on administrait la justice en Sardaigne, appartenaient à diverses époques et à divers gouvernemens. La *carta de logu*, qui était le code le plus ancien, est du 14e siècle; et contient les ordonnances d'une princesse célèbre (Éléonore), qui régnait par droit héréditaire et avec le titre de juge sur la province d'Arborée. Les pragmatiques royales et les chapitres des Cours étaient le fruit de la domination aragonaise. Enfin, on avait nombre d'édits et d'ordonnances émanées depuis que la R. maison de Savoie est en possession de la Sardaigne. Ces lois, dictées selon des systèmes différens et à des époques très-éloignées les unes des autres, devaient engendrer de la confusion et du malaise dans la marche des tribunaux. C'est à quoi la sagesse du Roi a cru devoir porter remède en faisant faire un choix des meilleures lois qui composaient l'ancienne législation, en conciliant leurs contradictions, en éclaircissant les obscurités, en corrigeant les erreurs. Ce

travail, qui a été exécuté et discuté avec la plus grande maturité, a reçu son complément par la publication qu'on a faite en janvier de l'année courante, du nouveau recueil des lois civiles et criminelles pour la Sardaigne.

Dans ma lettre précédente, j'ai dit que le Roi avait ordonné que dans chaque village on dût établir une école gratuite dans laquelle on apprît à lire, à écrire, l'arithmétique, la doctrine chrétienne et les élémens de l'agriculture. Cette mesure, qui exercera une très-grande influence sur la civilisation de l'île, vient d'être mise à exécution. Sur 392 villages, plus de 300 jouissent maintenant du bienfait de l'instruction; les écoles qui y sont établies, deviennent de jour en jour plus nombreuses.

La progression des lumières est constatée par la diminution graduelle des crimes. Les ouvrages des savans écrivains (Manno, La Marmora, Mimaut), qui ont récemment illustré cette intéressante contrée, vous auront déjà fait connaître que les meurtres causés par la vengeance sont très-nombreux dans l'intérieur de l'île, et surtout dans les pays montueux, tels que les *Barbagie* et la *Gallura;* au lieu que les vols de grand chemin, et les guet-à-pens, sont très-rares et presque inconnus. Ce qui démontre que le peuple est féroce par manque de civilisation, mais qu'il n'est pas corrompu. Vous apprendrez donc, avec le plaisir que j'éprouve moi-même en vous l'annonçant, que le total des meurtres, qu'en 1818 on pouvait fixer par évaluation moyenne à 150 par an, est maintenant réduit à 96.

Je joins à cette lettre quelques résultats statistiques dont je vous garantis l'authenticité.

Turin, le 25 octobre 1828.

Louis Cibrario, Dr en droit, intendant, chef de division au ministère de l'intérieur.

Évaluation moyenne du nombre annuel des étudians de l'Université de Cagliari 256
savoir : 46 en théologie, 62 en droit, 6 en médecine, 16 en chirurgie, 127 en philosophie.

Même évaluation à l'égard des étudians de l'Université de Sassari 226
savoir : 41 en théologie, 51 en droit, 14 en médecine, 7 en chirurgie, 113 en philosophie.

Le petit nombre des étudians en médecine s'explique par le petit nombre des places auxquelles ils peuvent aspirer. Le gouvernement y a pourvu en créant des places de directeur et de vice-directeur général, de conservateur et de vice-conservateur général, et de commissaire de la vaccine, ainsi que de médecin de district (Édit du 28 février 1828).

Nombre moyen des grades conférés annuellement dans l'Université de Cagliari..... 84
dont dix de docteur. A l'Université de Sassari..... 70
dont neuf de docteur.

Nombre moyen des élèves des écoles secondaires à Cagliari..... 1,057
Idem à Sassari..... 295

Nombre moyen des élèves des écoles primaires (Normali) dans les dix provinces dans lesquelles l'île est divisée..... 6,665

La population de l'île étant de 490,087, le rapport des 9,846 élèves soit de l'Université, soit des écoles primaires et secondaires est de 1 à 49,8.

Le nombre total des élèves, natifs de Cagliari, qui suivent les cours des professeurs soit à l'Université, soit dans les classes inférieures de cette ville est de..... 1,158

Le total de la population de Cagliari étant de 27 mille habitans, leur rapport à la population est de 1 à 23,3.

Dans la même ville, le rapport des artisans des principaux métiers est dans la proportion suivante avec la population.

Les tailleurs, comme....	1 ...	à ...	675
Les tanneurs.....	1 ...	à ...	1,350
Les forgerons.....	1 ...	à ...	337
Les menuisiers.....	1 ...	à ...	252
Les maçons.....	1 ...	à ...	126
Les cordonniers.....	1 ...	à ...	250
Les pêcheurs.....	1 ...	à ...	84

Il est nécessaire de remarquer que le calcul a été basé seulement sur le nombre des maîtres, et non sur celui des ouvriers, et encore moins des apprentifs. Cette observation est applicable aux six premières catégories.

Dans les dernières années du séjour de la famille royale à Cagliari, le gouvernement ayant désiré de connaître quel était le

nombre des hommes en état de porter les armes, on trouva qu'il y avait dans l'île 125,621, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à l'âge de 60; dont 51,947 entre 16 et 30 ans; 45,648 entre 30 et 45; 28,026 entre 45 et 60. A la même époque, la garde nationale (milizie) à pied, était de 25,489; la milice à cheval de 35,496. Total de la force armée, 60,985.

184. Extrait de l'Almanach piémontais, pour 1829 (qui est sous presse.)

PRINCIPALES RÉCOLTES D'UNE ANNÉE.

DIVISIONS.	Superficie territoriale.	Population.	Seigle et Grain de Barbarie.	Maïs, ou Blé de Turquie.	Légumes et Pommes de terre.	Riz.	Vin.
	hectares. ares.		quint. métr.	quint. métr.	qu. métr.	qu. métr.	hectolitres.
Savoie.....	960,016 54	501,166	428,916	23,879	994,787	.....	186,467
			Emines 2,583,821	— 161,830	.....	.....	Brente 378,113
Turin.....	717,187 88	764,552	1,498,556	720,318	266,773	6,869	511,101
			— 9,627,412	— 4,881,621	.....	— 38,793	— 1,030,399
Cuneo.....	607,784 81	521,681	706,410	219,531	56,982	.....	377,510
			— 4,255,466	— 1,487,779	.....	.....	— 765,506
Alexandrie..	506,795 38	547,662	706,679	383,564	68,522	11,694	780,325
			— 4,257,080	— 2,509,445	.....	— 66,042	— 1,582,420
Novara.....	726,788 20	481,450	525,817	521,192	122,565	404,735	938,559
			— 3,172,005	— 3,532,161	.....	—2,794,050	— 1,903,180
Aoste.....	104,794 38	71,086	95,270	11,804	118,437	.....	30,368
			— 576,925	— 79,996	.....	.....	— 61,579
Nice.....	464,578 04	204,538	107,440	2,651	54,921	.....	79,448
			— 647,226	— 17,966	.....	.....	— 161,103
Gênes.....	435,336 88	583,233	277,909	98,042	163,205	.....	459,842
			— 1,674,153	— 664,472	.....	.....	— 932,457
TOTAUX.	4,523,282 11	3,675,327	4,347,497	1,980,981	1,886,252	513,208	3,363,457
			Emines 20,194,094	—13,425,270	.....	—2,808,885	Brente 6,820,771

Nous nous empressons de témoigner publiquement notre gra-

titude à M. le Dr Cibrario, pour les documens intéressans dont il a enrichi le *Bulletin*. Nous recevrons avec reconnaissance tout ce qu'il voudra bien nous communiquer, et nous désirons que son exemple soit imité généralement. Les divers gouvernemens, et les peuples même, ne peuvent que gagner à répandre la connaissance des faits qui les concernent, puisqu'en tout état de cause l'on suppose ordinairement, lorsque la vérité n'est pas connue, les choses au pire. L'on peut affirmer que presque toujours les gouvernemens ne parlent pas assez aux peuples, ou ne laissent pas assez dire ce qui est. Si quelquefois ils pouvaient y perdre, le plus souvent, à quelques exceptions près, ils y gagneraient dans l'opinion. F.

185. Essai statistique sur la mortalité dans les troupes du Roi de Sardaigne. (*Journ. de Savoie;* 14 juin 1828.)

Dans la dernière séance de la classe des sciences physiques de l'acad. de Turin, le Dr Bonnino a lu une dissertation intitulée : *Essai statistique sur la mortalité dans les troupes de S. M. le Roi de Sardaigne*, d'après les observations du Comte Morozzo, de 1775 à 1791, suivi d'un Appendice sur la mortalité dans les prisons civiles de Turin, depuis 1753, jusqu'à 1782.

Ce travail, qui a été fait à l'invitation du président, qui avait communiqué à l'auteur les nombreux manuscrits de feu Morozzo, manuscrits dont le président a fait don à l'Académie dans cette séance, paraît offrir beaucoup d'intérêt. On ne peut qu'en désirer la prompte publication. D.

186. Mouvement de la population de la Sardaigne. (*Nouv. Annal. des Voyag.*; juin 1827, p. 422.)

D'après un relevé de quelques pièces extraites des archives des autorités civiles de l'île, la population de la Sardaigne a éprouvé, depuis un demi-siècle, deux mouvemens opposés que le savant voyageur, M. de La Marmora, rapporte aux circonstances politiques. Le premier, qui date de la mort du Roi Charles-Emmanuel, en 1775, et finit en 1816, a été rétrograde. On trouve, en 1775, une population de 426,375 habitans; en 1802, de 387,832, et, en 1816, de 351,867. Le second mouvement qui s'est opéré depuis cette époque, et depuis que de nouvelles communications se sont ouvertes au dehors, a été pro-

gressif. La population s'est élevée, en 1817, à 366,914 habitans; en 1820, à 396,013; en 1822, à 400,545, et en 1824, à 412,357. Un autre tableau, rédigé en 1824 par M. Cibrario, et tiré des dénombremens faits par les autorités civiles et ecclésiastiques, porte la population sarde à 490,087 habitans. Enfin, d'après un 3e tableau dressé en 1822, au bureau du *Monte di Riscatto*, la population, à cette époque, s'élevait à 480,188 âmes. Quant aux différentes classes d'habitans, M. de La Marmora compte 1,600 familles nobles (6,200 âmes), 16,500 familles de bergers (85,000 âmes), 1,757 ecclésiastiques, 1,125 moines et 65,000 citadins, bourgeois, artisans, hommes de loi, négocians, marchands, etc., etc.; les homicides si fréquens pendant les trente dernières années du 18e siècle, et les dix premières du 19e, paraissent l'une des plus fortes causes du décroissement extraordinaire de la population pendant ces quarante années.

187. Souvenirs d'un séjour en Sardaigne, pendant les années 1821-22, ou Notice sur cette île; par le Marquis Charles de Saint-Severin, Sous-intendant général, etc. In-8° de 19 feuilles ½. Lyon, 1827; Ayné. Paris; A. Dupont.

Nous regrettons de ne pouvoir indiquer que le titre de cet ouvrage qui ne nous a pas été envoyé. S'il nous parvient, nous nous empresserons de le faire connaître à nos lecteurs.

188. Ardoises en Sardaigne.

On a commencé, sur la montagne s'Attagiarra, près de Sassari, l'exploitation d'une carrière d'excellentes ardoises, qui, outre l'avantage de prévenir l'exportation du numéraire pour l'achat des ardoises de Lavagna, fournira un nouvel objet de commerce avec l'étranger. Un autre avantage considérable pour cette île, résultera de l'accroissement de la pêche du corail par les habitans, dont les barques, destinées à cet usage, se sont élevées, depuis 1817, de 7 à 35. (*Journal de Savoie*; 1828, n° 4.)

189. Correcion fraterna al Presbitero Doctor D. Sebastien Miñano autor de un Diccionario, etc. — Correction fraternelle adressée au Docteur D. Sébastien Miñano, prêtre, auteur d'un Dictionnaire géographique, statistique de l'Espa-

gne et du Portugal, sorti des presses de Pierart Peralta; par un souscripteur repentant. In-8°. Madrid, 1827 et 1828; imprim. de Aguado.

En annonçant le grand Dictionnaire de M. Miñano (*Voy.* le *Bullet.* Tome IX, n° 185, et Tome XI, n° 78), nous avons parlé des amères critiques dont il a été l'objet et auxquelles l'auteur s'est abstenu de répondre, et nous avons loué sa réserve; un des pamphlets qui ont été publiés sur ce Dictionnaire nous a été communiqué, et nous croyons devoir le signaler à nos lecteurs, parce que, malgré l'ironie et la mordacité dont il est empreint, il contient des observations justes dont il est de l'intérêt de la science de tenir compte.

Cet opuscule critique se compose de 10 *corrections*, toutes plus ou moins importantes, et dont M. Miñano ne manquera pas de profiter dans une nouvelle édition de son Dictionnaire. Prétendre que, dans une composition de cette nature, et dont l'exécution est étonnante pour les circonstances au milieu desquelles elle a été produite, on ne trouvera pas un assez grand nombre d'erreurs, serait une absurdité. D'autres fautes ont été encore relevées, et bien d'autres se découvriront. C'est l'affaire du temps que de produire un semblable ouvrage exempt d'imperfections; mais l'ensemble restera. Une nouvelle édition fera disparaître les fautes les plus remarquables, et M. Miñano n'en aura pas moins acquis un titre incontestable à la reconnaissance de ses campatriotes et de tous les amis de la science dans le reste de l'Europe.

Si l'auteur du pamphlet que nous annonçons n'avait été guidé que par l'intérêt de la science, il eût gardé plus de mesure; et le ton de cet écrit eût été exempt de tout le blâme qu'il mérite. Nous ne sommes plus au siècle où les petites passions des Zoïles trouvaient des partisans. Les vrais savans veulent des faits publiés sans amertume; ils méprisent l'envie et l'ironie, qui n'ajoutent rien à la valeur des faits. F.

190. Sur les mines de Guadalcanal.

Le temps n'est plus où le gouvernement espagnol contemplait de ses côtes les galions chargés des trésors de l'Amérique: une triste expérience lui a appris qu'il doit chercher et trouver dans son propre sol les richesses dont il déplore la perte. Mais l'épuisement des finances sera long-temps un obstacle à ses en-

treprises, et, dans l'impuissance d'exécuter lui-même ses desseins, il se décide, et nous l'en félicitons, à accorder à des Sociétés particulières, ou à des hommes opulens sa protection et des priviléges pour encourager les travaux destinés à rendre navigables les rivières qui traversent le pays, à exploiter les mines que recèle le territoire espagnol.

Voici ce qu'un correspondant écrit à ce sujet.

Les résultats positifs des mines de Guadalcanal ont excité l'attention spéciale de tous nos exploiteurs, comme un puissant motif pour réveiller l'esprit de spéculation. M. Gaspard Remisa, qui jouit d'une grande fortune, et qui ne manque pas de génie, possède ces mines. Déjà il a dépensé des sommes assez considérables; mais aussi le triomphe le plus flatteur couronne son entreprise et le console de ses sacrifices. D'après le système que lui ont révélé ses propres connaissances pour la réussite des travaux et le succès de l'exploitation, il est parvenu à découvrir le filon du minéral; et quoique la mine dite de *Ste-Victoire* n'ait jusqu'à present été creusée qu'à 50 vares de profondeur, chaque quintal du minéral que l'on retire de son sein, d'après les essais faits en grand, promet d'immenses bénéfices pour l'avenir, si l'entrepreneur s'arme de constance dans la continuation de ses travaux et des dépenses qu'entraîne son vaste projet. Les filons de ces mines se dirigent du Nord-est au Sud-ouest. Le minéral est arsénical argenté, double sulphureux d'argent et d'antimoine, et arsenic testacé. Il y a aussi des morceaux d'un minéral massif presque dur, qui peut donner plus de 50 pour 100.

L'existence des mines de Guadalcanal n'était pas inconnue. Des documens historiques qui se trouvent dans les archives du gouvernement, il résulte que les premières fouilles dans ces mines remontent à l'année 1551, et furent entreprises pour le compte de l'état; que dans les 36 premières années, l'exploitation produisit l'énorme somme de 315 millions de francs. Un vice dans la direction des travaux amena ensuite un écroulement, et les fouilles restèrent interrompues. Mais en 1632, les mines furent exploitées de nouveau par les héritiers du comte de Fucares, qui dûrent à cette heureuse idée l'acquisition d'une immense fortune. Malheureusement le succès irrita la malveillance, et une inondation subite, causée par des motifs de haine

et d'envie, rendit inutiles tous les efforts pour réparer ce désastre. Les mines furent abandonnées. En 1689, le gouvernement accorda le droit d'exploitation à une autre Société; mais il n'y avait dans cette nouvelle administration ni accord ni persévérance. Le projet échoua dès son origine. A ces entrepreneurs succéda une Société d'étrangers, dirigée par le célèbre Hoppensach, qui vint de Saxe, dans le but unique de renouveler les efforts de l'exploitation. Il établit un système qui offrait de vastes garanties, lorsque les événemens de 1808 suspendirent tous les travaux. Après la guerre de l'indépendance, la Compagnie du Guadalquivir répéta les tentatives. L'issue de ces fouilles n'offrit pas d'assez grandes espérances à la Compagnie pour l'engager à continuer. Enfin, une loi sur les mines a été promulguée. Plein de confiance dans la protection que cette loi accorde aux auteurs de ces entreprises nouvelles, M. Remisa s'est chargé des travaux de cette vaste spéculation. (*Journal du commerce.— Moniteur univ.*; 16 oct. 1828, p. 159.)

191. Mémoire de statistique sur le bourg de Monte-Mor, en Portugal; par J. Jos. Varella. (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa*; Tom. V, part. 1.)

Monte-Mor, un des principaux lieux de la province d'Alemtejo, est situé à 5 l. et au N.-E. d'Evora. On s'y rend de Lisbonne, qui est à 15 l., par Aldegalega, Pegoes, Vendas-Novas, Silveiras; ce bourg se trouve au bas d'une éminence sur laquelle était le bourg ancien; aussi, donne-t-on quelquefois à Monte-Mor le nom de Monte-Novo. Des inscriptions romaines qu'on y a trouvées, prouvent que ce lieu existait déjà dans l'antiquité. Les Maures y avaient un château fort. Dans le moyen âge, les Rois de Portugal y ont assemblé quelquefois les Cortès. L'auteur insère aussi deux chartes données à ce bourg, l'une par D. Sanche Ier, en 1201, l'autre par D. Manuel. Ces chartes contiennent les lois pénales, et les tarifs des marchandises. Dans toutes les deux, il est question de la vente des esclaves; selon la 1re charte ou le 1er *foral*, on impose 1 sol à quiconque vend un Maure au marché : *De Mauro quem venderit in mercado unum solidum.* M. Varella donne aussi un chapitre *sur les illustres écrivains de Monte-Mor;* mais ces hommes illustres sont en grande partie des jésuites et autres moines qui ont écrit quel-

que traité théologique resté entièrement inconnu en deça des Pyrénées.

Vient ensuite le chapitre de la population; l'auteur ne dit pas de quelle année est le recensement; nous avons quelque raison de croire qu'il est de 1814. Voici le tableau donné par M. Varella.

Hommes mariés			1715
Femmes id.			1711
Veufs			207
Veuves			178
Célibataires	au-dessous de 30 ans.	hommes.	837
		femmes.	857
	au-dessous id.	hommes.	464
		femmes.	222
		Total	6291

INDIVIDUS.		
Au-dessous de 10 ans		1191
de 10 ans à 20 »		1298
de 20 » à 30 »		1165
de 30 » à 40 »		1194
de 40 » à 50 »		810
de 50 » à 60 »		351
de 60 » à 80 »		269
de 80 » à 100 »		13
En 1814	Naissances	mâles. 181
		femelles. 166
	Décès	mâles. 146
		femelles. 169
	Mariages	91
	Feux	2091

L'auteur attribue la décadence de la population de Monte-Mor aux grandes propriétés dont les possesseurs dépensent leur argent ailleurs, au grand nombre de mendians, etc. Tous les ans, des fièvres intermittentes attaquent les 3 quarts du bourg; les femmes sont très-sujettes à la leucorrhée. Les impôts ont produit, dans l'année où l'auteur a écrit (peut-être 1814 ou 1815), 9,542,637 reis. Le clergé paie la dîme de sa portion congrue, en tout 247,175 reis, et le tiers de ses bénéfices 668,000. Quelque petit que soit le bourg, il a 4 églises paroissiales dans son enceinte, et 12 dans la banlieue; de plus, 5 couvens se trouvent dans la ville, et un au dehors, sans compter plusieurs ermitages. L'auteur aurait pu mettre cette quantité de lieux de dévotion et de biens ecclésiastiques au nombre des obstacles qui s'opposent aux progrès de la population. Le bourg est régi par un senado da camara que préside le juge ou *juiz da fora*; ce sénat, si pompeusement nommé, se réduit à 3 *Vereadores* et un greffier ou *Escrivão*. Pour quelques affaires municipales, il consulte deux élus ou *Procuradores* de la commune. Le corps judiciaire se compose du juge, d'un curateur des orphelins, d'un alcade, etc. Suivant l'auteur, les archives municipales contiennent des pièces historiques de beaucoup d'intérêt. Un capitan-mor commande sous le rapport militaire. Malgré le titre magnifique d'*Aula regia de latinidade*, cette école compte tout a

plus 5 écoliers et un maître. Outre l'hôpital, Monte-Mor a un hospice qui passe pour un des plus richement dotés du Portugal, ayant 10 à 12,000 cruzades de rente. L'hôpital se charge des enfans abandonnés. En 1814, il a été exposé 20 enfans mâles et 22 femelles; il en est mort 11 de chaque sexe. Depuis 1790 jusqu'en 1814 inclusivement, ont été exposés 438 garçons et 373 filles; il est mort 159 garçons et 148 filles. Ce bourg a un grenier d'abondance (*Celleiro commum*) qui délivre aux indigens le grain nécessaire pour faire du pain. Ce grenier public existe depuis 1695; son administration est réglée d'après celle d'Évora.

Le principal objet d'industrie à Monte-Mor est la tannerie; on fait chaque année environ 800 peaux de semelle, 200 cuirs de vache, 400 de boucs, 1,200 peaux maroquinées, autant de basanes, et autant de peaux mégissées. Ces cuirs se répandent dans la province d'Alemtéjo, ou s'envoient à la capitale. Parmi les artisans du bourg on compte 7 corroyeurs, 75 cordonniers, maîtres et compagnons, et 725 apprentis, 30 meuniers, 20 maçons, maîtres et compagnons; 18 barbiers, 7 potiers qui fabriquent une poterie assez estimée et vantée dans plusieurs géographies. Aux 2 foires de Monte-Mor il se vend beaucoup de bestiaux, moutons, chevaux, porcs, etc. M. Varella fait l'éloge du code municipal de Monte-Mor, en avouant toutefois, que ce recueil a besoin d'une réforme.

La nature a fait du pays de Monte-Mor un vrai paradis; malheureusement, le travail des habitans ne seconde pas l'abondance naturelle. L'olivier réussit parfaitement dans ce territoire; mais les paysans laissent ronger cet arbre par la rouille. Les vergers des délicieuses campagnes autour du bourg sont plantés d'orangers, limoniers, figuiers et autres arbres à fruit; les coings et les poires de Monte-Mor ont quelque réputation. L'auteur présume que le bananier pourrait prospérer sur le terrain de S. Tiago do Escoural. Il y a des vignes; mais la vinification est peu soignée. Le territoire de Monte-Mor nourrit 24,626 têtes de bétail, dont 1,566 bœufs, 55 taureaux, 1,961 vaches, 4,701 porcs, 34 chevaux, 6,840 chèvres, 8,140 bêtes à laine. On envoie beaucoup de porcs gras à la capitale et dans les provinces. L'art vétérinaire est à peu près inconnu. On pêche beaucoup dans la rivière de Canha, auprès du bourg. Il y a

des traces de mines; mais il ne paraît pas qu'on les exploite. Indépendamment de ses productions naturelles et de ses cuirs tannés, le bourg de Monte-Mor n'a presque rien à exporter au dehors, d'où il reçoit du vin, du sel, du riz, etc. D—G.

192. Mémoire sur une nouvelle mine d'or en Portugal, au-delà du Tage; par J. B. de Andrada e Silva. (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa;* Tome V, part. 1).

Ayant trouvé dans des actes anciens déposés à la tour de Tombo, qu'aux 15e et 16e siècles, une compagnie des mines exploitait le terrain sur la baie entre la pointe de Trafaria et le cap d'Espichel, l'auteur fit commencer, en 1814, des travaux auprès de l'ancienne mine d'Adiça. La nouvelle mine reçut le nom du *Prince régent*, et donna, dès les premières semaines, de l'or natif en paillettes moins brillantes et moins lisses que celles du Brésil. L'auteur décrit ce terrain sous le rapport géognostique. Dans le dernier semestre de 1814 et le 1er trimestre de 1815, il a été tiré de la nouvelle mine, et porté à l'hôtel des monnaies, 63 marcs, 7 onces, 6 gros et 66 grains d'or, qui, par l'affinage, ont été réduits à 61 marcs, 4 gros et 60 grains, évalués à 6,315,420 reis. D.

193. Three Views on Cintra.—Trois Vues de Cintra, en Portugal, lithographiées par F. Nicholson, d'après des esquisses du Rév. J. Bulmer. Londres, 1828; Colnaghi.

La beauté des aspects champêtres de Cintra est devenue en quelque sorte proverbiale. L'ouvrage que nous annonçons en représente une partie; nous regrettons d'avoir à ajouter que l'auteur n'a pas choisi les plus remarquables. La première de ces lithographies nous donne une très-juste idée des édifices, des murs d'enclos et des vignes du lieu. La seconde, qui, à en juger par l'épreuve que nous avons sous les yeux, est d'un dessin trop pâle, contient une vue de Monserrat, ancienne résidence de M. Beckford, et des montagnes situées au-dessus de Colarès; la 3e représente le palais, le couvent de N. S. da Penha, et la ville de Cintra vue du bas de la Penha Venda. Ce dernier site est éminemment pittoresque de lui-même; mais on n'a pas su en tirer tout le parti possible dans l'exécution.

Nous possédons une série de vues de Madère, faites d'après les dessins du même voyageur, que l'artiste a traitées avec plus de succès. (*Athenæum;* 18 avril 1828)

194. I. Quelques mots sur la Morée. (*Allgem. Handlungs Zeitung;* nov. 1825, p. 609).

195. II. Coup d'œil statistique sur la Morée, avec une carte géographique. (*Annali di statist., econ. publ.*, etc.; déc. 1827, p. 260).

196. III. Itinerary of Morea.— Itinéraire de la Morée; par sir Will. Gell. 2e édit., in-8°. Londres, 1827.

197. IV. Itinéraire de Morée, ou Description des routes de cette péninsule; trad. de l'anglais, de sir William Gell, par le lieut.-gén. comte de Tromelin, et publié avec approbation de S. E. le ministre de la Guerre. In-8° de IV et 94 p. Paris, 1828; Anselin.

I. L'article de la Gazette du commerce est tiré du *Voyage d'un Philhellène en Grèce*, par Godefroi Muller; ouvrage allemand qui ne nous est connu que par les journaux. L'auteur parle du bon marché des vivres en Morée, et cite le peu de fabriques qu'il a trouvées dans ce pays; à Calamatta il a vu quelques filatures de soie, à Tripolizza des fabriques d'armes blanches; en général les fabriques de Morée ne fournissent que des ouvrages grossiers; il faut en excepter celles où l'on fait des ceintures, et qui fournissent de belles broderies en or et en argent. Dans les campagnes, chaque ménage tisse les étoffes dont il a besoin; ce sont des mélanges de coton et soie pour chemises, de gros lainages pour se garantir du froid, et des tapis pour les lits. Presque chaque maison a son métier à tisser.

II. Le coup d'œil sur la Morée donné par les *Annales statistiques* de Milan, est un assez bon résumé de tout ce que les ouvrages géographiques ont publié sur cette partie de la Grèce. L'auteur de ce coup d'œil attribue à la Morée une superficie d'environ 7,500 milles (ital.) carrés, et une circonférence de 600 milles. Outre les golfes de Lépante et de Kechries, elle en a 5 principaux, savoir : Patrasso, Corone, Kolokitia, Arcadie et

Napoli di Romania. Ce dernier golfe présente un bon port à l'Est, et Navarin un autre port également bon, à l'Ouest. Tous deux ont une entrée commode, et des eaux profondes. Pour les bâtimens de commerce, Patalidi dans le golfe de Coron, Anciro, Schila dans une petite île de ce nom, Napoli di Malvasia, Vostizza, Lampridia et autres ports, offrent de bonnes retraites. On compte dans l'île 10 forts, savoir : le château de Morée, à droite en entrant dans le golfe de Lépante, celui de Chiarenza, appelé Castel-Tornese, les châteaux vieux et nouveau de Navarin, la citadelle de Corinthe, celles de Modon, Coron, Napoli di Malvasia et de Napoli di Romania. La population de la Morée qui, anciennement, s'élevait à 8 millions et qui, du temps des Romains, était encore de 6 millions, est réduite à 400,000 ; avant l'insurrection actuelle, on trouvait dans ce nombre 50,000 Mahométans, 20,000 Juifs et étrangers, compris sous le nom de Francs. Parmi les Musulmans, il y avait des descendans de ces Tartares ou Scythes qui envahirent l'empire d'Orient ; le reste était un mélange d'Arabes, de Persans, d'Africains, d'Esclavons et d'autres nations adonnées à l'Islamisme. Le sol fertile de la Morée était capable de nourrir cette grande population, qui autrefois remplissait la Péninsule. Le territoire de Sycione, de l'Élide, d'une grande partie de la Messénie, de la Laconie, de l'Achaïe, produit beaucoup de grains, d'huiles et de fruits de toute espèce. L'Argolide, la Messénie et l'Arcadie pourraient tirer, comme dans l'antiquité, un bon parti de leurs troupeaux, si les habitans en amélioraient les races. L'huile seule pourrait faire la richesse du pays. L'olivier y est indigène ; on le voit pousser spontanément dans toutes les campagnes, au point de former des bois de 2 à 3 milles d'étendue. Corinthe est renommé pour ses raisins ; cependant cette ville ne donne qu'un vin médiocre ; le meilleur vin de la Morée est celui des environs de Misitra. Le mûrier prospère dans la Péninsule ; cependant la culture de la soie a laissé jusqu'à présent beaucoup à désirer. Cet objet pourrait devenir important pour le commerce du pays. L'agriculture, en général, est très-imparfaite ; les Moréotes ne se sont pas beaucoup éloignés, sous ce rapport, des usages et coutumes des anciens Grecs. On pourrait tirer de la presqu'île beaucoup de cotons, du riz, du tabac. Le coton fin de la Morée surpasse, dit-on, les cotons de Salonique et de Smyrne. Le des-

potisme des Turcs ne permettait pas au commerce de prospérer. Il faut espérer qu'à l'avenir la Morée pourra fournir beaucoup d'articles au commerce du Levant.

Sous les Turcs, la Morée était divisée en 4 districts, la *Romanie-Saccanie*, qui comprenait les anciens territoires de Corinthe, Sycione et Argos, le Bras de Maina ou la Tsakonie, comprenant l'Arcadie et la Laconie d'autrefois, le Belvédère ou l'Élide et la Messénie; enfin, Clarenza ou l'antique Achaïe. Dans le 1er district on trouve la ville de Corinthe ou Corto, maintenant bourg misérable dominé par une citadelle d'où l'on a une vue magnifique sur la mer, des deux côtés de l'isthme; Sycione où se célébraient autrefois les jeux néméens; le bourg d'Argos dans lequel on ne reconnaît plus la résidence d'Agamemnon; Mycène où régnait Ménélas, et l'ancienne Nauplie, maintenant Napoli di Romania, qui jouit des avantages d'un beau port et d'un territoire extrêmement fertile.

Le district de Tzaconie est un pays à pâturages; les mœurs y sont encore très-agrestes, et même un peu sauvages, surtout dans les montagnes. Leontari, Misitra, Napoli di Malvasia et la ville de Tripolizza en sont les principales villes. La dernière est regardée comme la capitale de la Morée. Le Maina ou territoire des Maïnottes, peut mettre sur pied 12,000 hommes belliqueux qui combattent sous leurs capitaines, dont ils sont en quelque sorte les vassaux.

Dans le 3e district, celui de Belvedère, sont situées les trois places de Navarin, Modon et Coron, en ce moment occupées par les troupes françaises; Belvedère, anciennement Élis, et Castel-Tornèse qui a remplacé la ville ancienne de Cyllène. Olympie n'est plus qu'un mauvais village sans aucune trace d'antiquité. Enfin, dans le 4e district, celui de Clarenza, qui tire son nom du chef-lieu, ville entièrement déchue, on trouve encore Patrasso, sur le golfe de Lépante. Cette ville fait quelque commerce en soie, miel, cire, cuir et fromage. On récolte aux environs beaucoup de raisins de Corinthe. Une route conduit le long des côtes, depuis Patrasso jusqu'à Vostizza: il y a une journée de distance entre les deux ports.

Les journaux nous ont appris que récemment le gouvernement provisoire de la Grèce a divisé la Morée en 7 départemens, dont chacun sera administré par un préfet. (Voy. *Nouv. journal*

de Paris, 26 juin 1828). La circonscription de ces départemens n'est pas encore connue.

III et IV. L'itinéraire de sir W. Gell est depuis longtemps connu et très-estimé des savans; c'est avec les ouvrages de M. Pouqueville, la source la plus riche et la plus authentique de la géographie moderne de la Grèce, et un excellent guide pour les recherches relatives à l'étude des antiquités ou de la géographie comparée de ce pays. C'est donc une heureuse idée d'avoir pensé à en enrichir notre langue. Dans le moment où des troupes françaises, débarquées en Morée, sont appelées à parcourir dans tous les sens ce théâtre des dévastations d'Ibrahim, il leur sera d'une utilité journalière. Nous ajoutons seulement qu'il eût été à desirer que cette traduction eût été faite sur la 2e édition de cet ouvrage, qui diffère beaucoup de la première par les corrections et les additions que sir W. Gell y a faites.

Un semblable ouvrage n'est pas susceptible d'analyse. L'auteur décrit successivement les routes de l'Achaïe, de l'Élide, de la Messénie, de l'Arcadie, de l'Argolide et de la Laconie. Il donne, sur les principaux lieux, des renseignemens statistiques précieux. Le soin avec lequel il mentionne les moindres accidens de terrain qu'offrent les chemins parcourus, et les divers aspects que le pays présente, témoigne assez du degré de confiance que mérite cet itinéraire. M. le comte de Tromelin prend soin d'expliquer la nécessité et l'intérêt de ces détails, qui pourraient paraître minutieux aux hommes peu familiarisés avec les besoins de la science.

Cette description des routes de la Morée, quoique incomplète, car sir W. Gell n'a pu parcourir en tous les sens toutes les parties de cette Péninsule, contient des renseignemens dont la vérité paraît ne pouvoir être mise en doute. L'auteur parle d'après ce qu'il a vu et observé lui-même. Il a parcouru les principales provinces; il a visité les villes remarquables. Il y a recueilli des notes statistiques qui, jointes aux détails de topographie qu'il nous transmet, peuvent être précieuses pour les voyageurs et pour les officiers de la division française qui y est maintenant établie. Il a même hasardé sur quelques ruines et sur les dénominations anciennes et modernes de certaines localités, des opinions auxquelles l'autorité dont il jouit, donne beaucoup de poids. La contrée du Magne est la seule dans la-

quelle il n'ait point pénétré; on ne peut en être surpris d'après le caractère féroce et inhospitalier des peuples qui l'habitent. Il indique seulement l'état et l'étendue de quelques-uns des chemins qui la traversent, d'après les rapports des habitans des pays voisins. Espérons que désormais nous ne resterons pas longtemps sans lumière sur cette partie de l'ancienne Laconie: nos officiers, officiers d'état-major, si la marche de nos troupes les porte dans cette province, nous fourniront sans doute des documens certains, et la présence d'une armée française en Morée, contribuera vraisemblablement à lever le voile qui la couvre presque entièrement.

Nous ignorons ce qui a pu motiver l'approbation donnée par S. E. le ministre de la Guerre à une traduction de ce genre; on peut, du reste, la considérer comme un témoignage de sa sollicitude pour l'armée. Les distances données en heures et minutes d'après l'usage de l'Orient, sont évaluées approximativement en milles anglais. Pour l'orthographe des noms on a suivi l'usage reçu; et d'ailleurs, la traduction a dû reproduire l'original, et s'en rapporter à l'autorité d'un homme comme sir W. Gell. M.

198. Détermination des positions géographiques de Malte, Milo et Corfou; lu par M. Daussy, ingén.-hydrographe, à l'*Académie des sciences*, le 31 juin 1828).

Parmi les différentes branches de la géographie, celle qui s'occupe de la détermination des positions des lieux en longitude et latitude, au moyen des observations astronomiques, est maintenant une des moins cultivées en France; cependant elle mériterait d'être suivie, et un travail qui coordonnerait toutes les déterminations géographiques du globe, présenterait un intérêt réel, et surtout une grande utilité pour la construction des cartes. C'est dans ce but que M. Daussy s'est livré depuis plusieurs années à la recherche des déterminations astronomiques données par les différens auteurs, et qu'il a recueilli un grand nombre d'observations pour les discuter. Le mémoire qu'il a présenté dans cette séance est un essai de ce travail, pour lequel il sollicite les conseils de l'Académie.

Les résultats auxquels arrive M. Daussy, sont :

Malte (observatoire du grand-maître) :	lat. 35°53'50"; long. 0 h. 48'44"5 =	12°11'7"5.
Milo (observatoire de la grotte) :	lat. 36°43'20"; long. 1 h. 26'27"5 =	22°6'52"5.
Milo (sommet du mont Saint-Hélie) :	lat. 36°40'27"; long. — — — — — =	22°3'1"5.
Corfou (milieu de l'isle Vido) :	lat. 39°38'20" long. 1 h. 10'23"0 =	17°35'45".

Si l'on compare ces déterminations avec ce que l'on avait précédemment, et surtout avec ce qu'a donné le capitaine Gauttier, on verra que les différences sur les longitudes sont très-petites, et même de l'ordre des quantités dont on ne peut pas répondre; mais, si l'on possédait des résultats exacts, on n'avait pas une complète certitude de leur exactitude, et il eût été impossible de combiner de nouvelles observations avec les précédentes : ainsi les positions données dans la Connaissance des Temps sont, pour la plupart, au moins les plus récentes et les plus exactes; mais la source n'en était pas indiquée, et on ne pourrait en faire usage avec confiance. C'est donc avoir rendu un service à la géographie que de montrer sur quels fondemens on peut appuyer les déterminations précédentes, service d'autant plus utile, qu'il confirme l'exactitude de toutes les autres observations faites par M. Gauttier dans cette partie de la Méditerranée. (*Le Globe;* 9 juillet 1828, p. 538).

199. Constantinople et le Bosphore de Thrace, pendant les années 1812, 1813 et 1814, et pendant l'année 1826; par le comte Andréossy, Lieut.-Génér. d'Artillerie, ancien Ambassadeur, etc. In-8° de xliv et 525 p., av. un atlas de 6 pl. grav., et de 4 paysages lithogr.; prix, 15 fr. Paris, 1828; Théophile Barrois.

Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons prochainement, et qui est le dernier travail d'un des hommes marquans dont la France déplore la perte prématurée; nous ne voulons pas ajourner du moins l'expression de nos regrets et l'hommage que nous devons à sa mémoire. F.

200. Observations sur les routes qui conduisent du Danube a Constantinople à travers le Balcan ou Mont-Hœmus, suivies de quelques réflexions sur la nécessité de l'intervention des puissances du midi de l'Europe dans les affaires de la Grèce; par le Lieut.-Génér. comte de T***. In-8° de 36 p.; prix, 1 fr. 50 c. Paris, août 1828; Pélicier et Chatel.

Plusieurs débouchés, dont trois praticables aux voitures, traversent le Mont-Hœmus. Le 1er passe des environs de Sistova et Roustchouk par Ternova, Kabrova, Kézanlik, etc., et Andrinople. Il est de 59 heures et demie. Le 2e partant de Roustchouk ou de Silistrie, passe par Razgrav, Eski Djuma, ou plus directement par Schumla, Carnabat, Papasli et Andrinople. Il demande le même temps pour le trajet. Le 3e partant d'Hadji Oglou-Bazardjik, où se réunissent toutes les routes du bas Danube, entre Silistrie et la mer Noire, passe à Pravadi, Aïdas, Aumour-Fakih. Il est de 54 heures.

Trois corps d'armée peuvent marcher parallèlement du Danube aux plaines de la Thrace, en traversant le Balcan, et se réunir aux environs d'Andrinople en 12 marches et 3 séjours, en tout 15 jours.

L'auteur examine la marche supposée des armées russes, leurs succès probables; nous renvoyons pour cette partie à la 8e section du *Bulletin*, à laquelle, du reste, cette brochure se rapporte plus directement. Nous ne la signalons dans celle-ci qu'à cause des détails topographiques et sur la population qu'elle contient, et auxquels les connaissances personnelles de l'auteur donnent du prix. Il donne, entr'autres, le nombre de maisons des principaux gîtes de Silistrie à Andrinople, de cette ville à Constantinople, de Silistri à Constantinople par Varna, autre route qui longe la mer, mais qui n'est pas praticable pour les voitures. Enfin, le général comte de T. donne la population de la Turquie d'Europe, ainsi qu'il suit :

Valachie et Moldavie	1,400,000
Servie	950,000
Bosnie et Croatie	700,000
Bulgarie	1,200,000
Albanie	800,000
Épire	370,000
Macédoine	500,000
Roumélie et Thrace	2,300,000
Thessalie	370,000
Grèce proprement dite, Morée et îles	1,300,000
	9,890,000

En divisant ces peuples par races, on a : 3,000,000 de Grecs;

2,500,000 Slaves; 2,000,000 Turcs; près d'1,000,000 d'Albanais, et 1,500,000 Valaques et Moldaves.

En classant la population par religions, on a :

Musulmans, y compris les Slaves et les Albanais qui professent l'islamisme..	3,000,000
Chrétiens, Grecs ou Arméniens.....	6,000,000
Catholiques.....	500,000
	9,500,000

Le surplus, pour arriver à 9,890,000, appartient à la religion juive.

M. le général T*** compte pour tout l'empire ottoman, sans y comprendre l'Égypte, 21,000,000 d'habitans.

M. Balbi (*Balance politique du globe*), compte en Europe seulement 9,500,000 ames, et porte le total de l'empire ottoman à 25,000,000 d'habitans. D.

201. Saggi pittorici, geografici, statistici, etc., sull'Egitto. — Esquisses pittoresques, géographiques, statistiques, hydrographiques et cadastrales sur l'Égypte, dessinées et décrites par Jérôme Segato et Lorenzo Masi. Fasc. II. Florence, 1828; Masi. Paris; Ch. Béchet. (Voy. le *Bulletin*; To. XI, n° 91).

Nous avons donné à nos lecteurs une idée du plan suivi par les auteurs de ce bel ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la 2e livraison. Nous nous bornerons à leur signaler ce qu'elle contient, sans entrer dans de nouveaux détails sur l'ensemble de cet ouvrage, digne de figurer à côté de ceux de MM. Gau et Cailliaud, et de servir, sous quelques rapports, de complément au grand ouvrage de la Commission d'Égypte.

Le texte de cette livraison ne contient qu'une dissertation sur la pyramide à gradins d'Abou-sir, dont les auteurs donnent avec soin toutes les dimensions, et qu'ils décrivent avec beaucoup de soins. Cette dissertation étant plus spécialement du ressort de la 7e section, nous ne nous étendrons point ici à son sujet.

Les planches, au nombre de 6, représentent : 1° la carte hydrographique et cadastrale du territoire de 56 villages de la province de Sciarkie. Deux cartouches donnent les noms et la superficie de chacun de ces villages en mesures du pays et en mesures françaises.

2° Plan et coupes de la pyramide à gradins d'Abu-sir, représentant, avec beaucoup de soins, toutes les galeries et les chambres intérieures de ce monument; 3° détails de l'intérieur de cette pyramide; 4° caserne construite par ordre du pacha, à Damiette, en 1820; 5° vue de Mansour dans la Basse-Égypte; 6° planche de costumes représentant un *Suis* ou palfrenier, une femme du Caire, une femme *questante* du Caire, puis un *Cavas Balbi.* D.

202. Des diverses Sectes religieuses qui existent en Abyssinie.

Les missionnaires anglais, qui sont sur le point de pénétrer en Abyssinie, donnent les détails suivans sur l'état actuel de la religion dans ce pays : — L'Abyssinie se trouve maintenant divisée en 3 principaux partis religieux. L'un de ces partis dit que le Christ est à la fois Dieu et homme par lui-même, et sans l'assistance du Saint-Esprit, relativement à son incarnation. Un autre prétend que le Christ est devenu homme par la puissance du Saint-Esprit; le 3e soutient que le Christ ne fut fait homme qu'après que le Saint-Esprit eut descendu sur lui dans le Jourdain, lors de son baptême. Ces diverses croyances sont appelées, la 1re, le dogme de deux nativités; la seconde, le dogme de l'onction, et la 3e, le dogme des 3 nativités. Tel est presque le seul point de religion dont il a été question parmi ces partis depuis nombre d'années. On révoque en doute qu'il se trouve dans ce pays, ainsi qu'on la prétendu ici, un parti qui déifie la vierge Marie. L'ancien évêque cophte de ces sectaires habite Tigré; il est, dit-on, dans un état d'ivresse continuelle : si telle est la conduite extérieure du chef de l'église, quelle doit être la condition spirituelle du peuple!

L'état politique du pays est à peu près ce qu'il était auparavant. Le roi ne reçoit à présent que ce qu'il plaît aux gouverneurs de lui donner pour sa liste civile. Il n'a point de soldats. Le gouverneur de Samen Helle Mariam, qui envoya Girgis, est mort; mais son fils, qui était son ami intime, lui a succédé. Le gouverneur de Shoa Selassy prend le titre de roi, et son pouvoir surpasse de beaucoup celui de ses collègues. (*Missio Regist.* — *Asiatic journ.*; juillet 1828, p. 62.)

203. Notice sur le commerce de Tripoli en Afrique, et sur les relations de cet état avec l'Italie; par M. Graaberg de Hemsoe, consul-général de Suède à Tripoli. (*Antologia*; sept. 1827, n° 81.)

M Graaberg a voulu éveiller l'attention des états italiens sur l'importance du commerce avec Tripoli, état africain, pour lequel, dit-il, la nature a tout fait, et qui pourrait fournir les plus riches productions. Ce commerce est dans une grande stagnation. En 1824 on n'a vu à Tripoli que 7 bâtimens sous pavillon sarde, et en 1825 qu'un seul; d'autres états pourtant font plus d'affaires avec cette régence barbaresque. La France est celle qui en fait le plus. Dans la dite année 1824 on a vu entrer aussi à Tripoli 12 bâtimens toscans et 17 autrichiens. L'auteur avoue qu'une des causes de la stagnation du commerce sont les monopoles qui existent à Tripoli, moins pourtant qu'à Alger et Tunis. Le pacha se réserve la vente de certaines denrées; celle des vins, savons, peaux, etc., est affermée aux Juifs; pour le reste le commerce est libre. L'auteur fait encore observer qu'il n'y a pas de contrée où les prix des articles d'exportation soient sujets à plus de variations qu'en Barbarie. Du reste, le consul général de Suède fait l'éloge de la dynastie régnante à Tripoli; il parle même du *sceptre paternel* du pacha Sidi Joussuf Ben Ali, et de la *civilisation* et des *idées libérales* qui règnent dans ses états: cette amélioration date d'une dizaine d'années, époque où fut aboli l'esclavage des prisonniers chrétiens.

Nous allons maintenant traduire ce que l'auteur dit du commerce intérieur de Tripoli.

La principale, ou au moins la plus importante branche du commerce de Tripoli, est sans aucun doute celle qui se fait avec les régions centrales de l'Afrique par le moyen des caravanes qui viennent du Fezzan et de Ghadamès; tout autre commerce, tant avec le Levant qu'avec l'Europe, tire de là son origine et son alimont.

Le royaume de Fezzan, l'ancienne Phazanie, dans le pays des *Garamantes*, est aujourd'hui gouverné par un bey, ou vice-roi, placé sous la haute domination de la régence de Tripoli, lequel, dans sa résidence et juridiction, s'intitule *Sultan* et paie annuellement au pacha qui le nomme, un tribut de protection

de 3 mille *metacalli* de poudre d'or, poids correspondant à 450 onces, et d'un certain nombre d'esclaves noirs, moitié d'un sexe, moitié de l'autre. La ville capitale, *Mourzouk*, est beaucoup plus importante par sa situation que par ses produits qui consistent uniquement en sené, dates, laine, alun rouge et *trona*, espèce d'alcali minéral formé par la nature; mais *Mourzouk* est un lieu de dépôt pour toutes les marchandises précieuses qui, venant des régions centrales de l'Afrique, passent à Tripoli et de là en Europe. Son marché est très-fréquenté, surtout dans les mois de décembre et de janvier, époques où arrivent à la fois les cavaranes du Vadai, de Bornou, de Cascena, de Saccatou, de Haoussa et de Timbouctou, desquelles on achète la meilleure poudre d'or.

Les Fezzanais tirent de Tripoli et de l'Europe, par la voie d'Augela, toutes les marchandises d'Europe et du Levant dont ils ont besoin, non-seulement pour la consommation de leur propre pays, mais encore pour approvisionner les marchés de la Nigritie. Les principaux articles de ce commerce qui, de Tripoli et de Benghazi, passent dans l'intérieur de l'Afrique, sont: le papier à écrire avec la marque de 3 lunes, fabriqué à Gênes et à Livourne, le corail vrai et faux, les perles de verre, toiles de coton imprimées, étoffes de soie, damas simulé, pagne commune rouge ou verte, bouracan et *bernussi*, blancs de Tripoli, petits tapis de 5 à 6 pieds de long, fabriqués à *Mizurate* ou à Smyrne, petits miroirs, pistolets garnis de longs canons, armes à feu, aiguës ou tranchantes de toutes qualités et préférablement de l'inférieure, balles de plomb, rasoirs, bonnets rouges, turbans, ambre, vases de porcelaine, qui sont très-recherchés, tasses à café, vases de cuivre étamés, fil de laiton, culottes rouges et cafetans de coton assortis, mousselines rayées, mouchoirs de mousseline blanche ordinaire, chemises larges assorties, en toile de coton rayée ou en calicot blanc, calicot blanc fin et ordinaire, en pièce, très-estimé dans le Bornou et dans la Nigritie, enfin de l'essence de rose et des épiceries. On tire de la Nigritie le riz, le miel, le coton de la plus belle qualité, etc.— Les piastres fortes d'Espagne, en argent, circulent comme monnaie du Fezzan; mais toutes les autres sortes de monnaies d'Europe y seraient inutiles. Toutes les sortes de trafics s'y opè-

rent par la voie de l'échange, et la poudre d'or, au poids de Tripoli, sert pour solder la différence.

La république de Ghadamès est située au midi de Tripoli; elle est gouvernée, sous la protection du pacha, par 3 scheiks, ou anciens, selon les lois patriarcales. De même que le Fezzan elle paie annuellement au pacha un petit tribut de poudre d'or de Timbouctou. Les habitans, qui descendent des premiers habitans de la Barbarie et qui parlent encore la très-ancienne langue appelée par eux *A'dèms* et par les Arabes *Ertana*, sont en guerre perpétuelle avec la tribu des Arabes *Novagli*, une des plus séditieuses et des plus rapaces de cette régence, et qui a toujours attaqué et même détruit les caravanes qui, venant de la Nigritie, passent d'abord par Ghadamès.

De Ghadamès il part 4 routes commerciales pour les régions intérieures de l'Afrique: la 1re, que nous appellerons l'orientale, passe par Mezda et Sokna à Mourzouk, où elle se réunit à la seconde qui, passant par le territoire des *Touaricks* septentrionaux et par leur ville de Ghraat, cotoie le désert du Soudan. La 3e, que nous appellerons méridionale, va par *Ag-dass* à *Haoussa* et à *Cascena*, et la 4e (occidentale) passe, en traversant le grand désert, par *Ain-es Salah* et Agabli dans le pays de Tuat: elle conduit presque directement à Timbouctou où se trouvent domiciliés plusieurs citoyens de Ghadamès et autres, nés dans la régence de Tripoli, surtout de Mezurate et d'Augela.

Les marchandises qui viennent de l'intérieur de l'Afrique à Tripoli par les caravanes de Fezzan et de Ghadamès sont:

Esclaves noirs. — Environ 2,500 annuellement, lesquels forment le principal trafic de Tripoli avec Tunis, l'Égypte et le Levant où la plupart sont envoyés, tandis qu'un très-petit nombre reste à Tripoli au service des habitans musulmans; il n'y est pas permis aux Chrétiens d'acheter des esclaves noirs, ni de s'en servir pour domestiques; les libres, ou Noirs affranchis peuvent servir si cela leur convient.

Poudre d'Or. — Environ 10,000 *metacalli*, ou 1,500 onces, desquelles $\frac{1}{3}$ reste à Tripoli pour la monnaie et pour les ornemens de femme. Les autres $\frac{2}{3}$ sont répandus dans le Levant et en Europe. Bien entendu que l'on ne comprend pas dans ces 1,500 onces, les tributs du Fezzan et de Ghadamès, qui restent presque tout entiers dans le château de Tripoli.

Trona. — Environ 7,000 cantares par an (environ 1 ½ quintal, poids de Florence, le *cantaro*). Il sert dans les fabriques de verre, dans les teintures et pour dégraisser la laine. Les habitans du pays le mêlent dans le tabac à priser pour le rendre plus piquant. A Tripoli on l'emploie dans la cuisine, particulièrement pour faire cuire les légumes qui en prennent une saveur plus agréable et un aspect plus frais; on en jete quelques graines dans l'eau.

Séné.—Environ 3,000 cantares. Après celui de Scïde ou Sïdon dans la Syrie, celui du Fezzan passe pour le meilleur que l'on connaisse; la couleur en est plus verte, mais l'odeur en est moins aromatique.

Plumes d'Autruche. — Pour la valeur de 15 à 18,000 piastres fortes par an. Elles se vendent ordinairement par peaux; celle d'un mâle valant toujours le double de celle d'une femelle. Cet article et les esclaves noirs sont les seuls qui, venant en ville par terre, paient un droit d'entrée. Les plumes d'Autruche paient 10 pour °/₀ de la valeur estimée, non compris les droits de douane à l'exportation.

Alun rouge. — De 3 à 4,000 cantares, qui restent à Tripoli, où, à cause de son vil prix de 3 à 4 piastres fortes le cantare, on lui donne pour la consommation la préférence sur le blanc.

Ivoire. — Toujours en petite quantité, de 15 à 20 cantares dans l'année. Cette marchandise de la Nigritie s'échange à Tripoli contre le cuivre jaune du Levant, qui sert pour battre monnaie, spécialement dans le royaume de Bornou, contre des sabres et autres armes blanches, des perles de verre colorées de Venise et de Trieste, dont une quantité incroyable passe dans l'intérieur de l'Afrique; contre des pagnes grossières de Naples et de France, qui servent pour couvrir les chevaux ou pour vêtir les personnes du commun; des soieries de France et d'Italie, du fil d'or, des broderies, galons, quincailleries, etc.

Les prix courans des principaux articles qui, de l'intérieur de l'Afrique s'importent à Tripoli, peuvent se calculer ainsi qu'il suit :

Les eunuques noirs coûtent de 350 à 400 scheriffs ou sequins du pays, qui valent de 650 à 700 piastres fortes d'Espagne.

Les noirs mâles adultes de 90 à 100 piastres fortes.

Un garçon de 10 à 18 ans, 70 à 80 piastres fortes.

Un enfant au-dessous de 10 ans, 40 à 50 piastres.

Une femme noire 120 à 150, selon la beauté.

Une fille à peine nubile 90 à 100.

Une petite fille au-dessous de 10 ans 50 à 60.

La poudre d'or 2 piastres et ¼ d'Espagne par *metacollo*, lequel dans le poids de la poudre d'or est moindre que l'ordinaire, ce dernier pèse 24 *carubbi* de 4 grains, et le 1er en vaut seulement 21.

La peau d'Autruche mâle, 20 à 25 piastres, celle de la femelle 10 à 13. Les plumes détachées se vendent dans le commerce selon le poids; celles des mâles coûtent aujourd'hui 6 piastres le rouleau.

Le Séné 10 à 13 piastres le cantare. On en compte de 3 sortes, dont la première équivaut en bonté à celle appellée, dans le Levant, *Séné de la ferme*.

La *Trona* 2 ½ à 3 piastres le cantare.

L'*Ivoire*, quand il en arrive, de 45 à 50 piastres le cantare.

Toutes ces marchandises arrivent à Tripoli par le moyen de chameaux, chacun desquels porte communément un poids de 4 à 5 cantares, et coûte de 35 à 45 piastres d'Espagne; la femelle coûte quelque chose de plus. Adapté par sa nature au climat du pays et aux besoins de l'homme qui l'habite, ce précieux animal exige peu de fourrage; il se contente de celui que les autres bêtes refusent. Il peut demeurer quelques jours sans manger et encore plus long-temps sans boire. L'espèce dite *M'herri* que nous nommons dromadaire, possède cette vertu de l'abstinence à un degré plus éminent que le chameau; la vitesse de sa marche est également supérieure, de telle sorte, que quelques-uns d'entre eux font en un jour le chemin qu'un chameau ordinaire ferait à peine en 9; mais quand on a prétendu que la rapidité avec laquelle il fend l'air est telle qu'elle arrête la respiration du cavalier, on a voulu plaisanter, ainsi que le prouve savamment M. Acerbi, rédacteur de la Bibliothèque italienne, aujourd'hui consul-général autrichien en Égypte, dans sa notice sur certaines lettres concernant le commerce de Tripoli, qu'un voyageur en Barbarie a fait insérer dans les cahiers 53 et 54 de cette Bibliothèque, et dans lesquelles il se trouve d'excellens documens sur la statistique de cette régence.

Le commerce avec l'intérieur de l'Afrique exige que l'on s'y prépare long-temps d'avance, et il est nécessaire que les spécu-

lateurs s'abandonnent à la bonne foi de leurs correspondans, ou agens voyageurs. Les marchands du Fezzan et de Ghadamès viennent à Tripoli dans les mois de février et mars pour y prendre à crédit les marchandises dont ils ont besoin, qu'ils débitent dans le Fezzan même et dans les marchés de Bilma, de Vadai, de Bornou et des états plus éloignés d'où ils retournent après un an et plus d'absence : ils paient avec de la poudre d'or, etc., etc., et avec un profit souvent presque incroyable. Il est très-rare que l'on courre d'autres risques que ceux des accidens de la route, c'est-à-dire ceux qui sont communs aux caravanes entières, qui traversent ces océans de sables infestés de Touariks et d'autres hordes errantes et pillardes.

La ville d'Augela, chef-lieu d'une province dépendante du pacha de Tripoli, a toujours fait un commerce de transit très-animé avec le Fezzan, surtout depuis l'année 1814, où après beaucoup de tentatives jusqu'alors infructueuses quelques négocians parvinrent à établir, à travers le désert de Lybie, une route de communication directe avec les royaumes de Borgou, de Vadai et de Baghermi, sans passer par le Fezzan ni par Mourzouk. Par la négligence du gouvernement de Tripoli, les avantages de ce commerce, à l'exception d'une petite portion qui reste à Augela, ou à Benghazi, vont enrichir les spéculateurs du Grand-Caire. D'un autre côté, la même indolence du gouvernement a laissé ouvrir, par la voie de l'île de Gerbi, une autre route par le Fezzan, laquelle, sans passer par Tripoli, conduit à Tunis une grande partie du commerce de Mourzouk et de Ghadamès. La caravane qui part de Tripoli se rend à Mourzouk en 25 ou 28 jours, plus ou moins, selon que l'on prend la route de Benjoulid et Mezda, ou celle de Mourate et Bongem, qui communiquent également entre Benjoulid et Bongem; mais toutes se réunissent à Sokna. Le retour est plus lent de quelques jours, parce que la caravane est retardée par la marche à pied de beaucoup d'esclaves noirs qui en font partie.

Sous les rapports du commerce, les caravanes du Fezzan et de Ghadamès sont les plus importantes; mais la plus considérable pour le nombre des personnes, des chevaux et des chameaux qui la composent, est sans doute celle qui vient de Maroc et de la Barbarie occidentale, et qui se rend par terre à la Mecque. Personne n'a mieux décrit cette branche du commerce

interne de Tripoli, que l'auteur des *lettres* précitées *d'un voyageur en Barbarie*, et, à cela près de quelques changemens survenus dans les dernières années, on ne peut mieux en raisonner qu'en empruntant ses propres paroles.

« Le but principal des personnes qui font partie de ces caravanes est de satisfaire à l'obligation de tous les Musulmans d'aller au moins une fois en leur vie à la Mecque, où sont rassemblés tant d'objets de leur culte, plus anciens même que les oracles de leur prophète, mais auxquels ce célèbre législateur a su donner une grande importance. Ce pélerinage de precepte est un stimulant pour faire voyager les Musulmans. Il ne fallait rien moins que la religion pour triompher de la stupide inertie qui les tient si sédentaires. L'aiguillon de l'intérêt ne suffirait point pour faire surmonter les obstacles qui rendent l'accès de la Mecque et de Médine aussi difficile, surtout aux habitans de la Barbarie et de Maroc. »

La ville de Tripoli profite de ce mouvement en partie religieux et en partie mercantile, mais infiniment moins qu'autrefois, surtout avant que les Français occupassent l'Égypte en 1798. Avant cette époque on voyait passer régulièrement, deux fois l'année, les *Haggi*, ou pélerins destinés pour la Mecque, ou qui en revenaient, et ce passage, qui n'était ni dévastateur ni rapide, mais qui, cependant, à cause du grand nombre de fanatiques armés ne laissait pas d'embarrasser le gouvernement local, y amenait souvent des marchandises précieuses et toujours des monnaies d'or et d'argent de bon aloi. Mais depuis que la majeure partie des pélerins de la Barbarie occidentale s'embarquent sur des bâtimens chrétiens pour Alexandrie d'Égypte, et que d'ailleurs le pacha de Tripoli ne permet qu'à un très-petit nombre de ses sujets de faire ce pélerinage, on a vu d'année en année diminuer le nombre des personnes, des chevaux et des marchandises, qui, par cette route, entraient à Tripoli ou passaient sous ses murs.

La seule caravane, qui mérite ce nom, que j'aie vue à Tripoli dans l'espace de 4 ans, est celle qui passa en 1824; elle était composée d'environ 3,000 hommes, quelques centaines de femmes et d'enfans et d'environ 2,000 chameaux; elle était partie de Fez, ville principale du Mogh'-rib-el-Acsà, ou empire de Maroc, d'où, passant par le Telmsan, et longeant les côtes d'Al-

ger et de Tunis, elle s'accrut peu à peu en nombre jusqu'à son arrivée à Tripoli; elle était placée sous le commandement d'un Emir-al-hoggias, natif de Cairoan, dans l'état de Tunis. Elle demeura près d'un mois sous les murs de Tripoli et de là continua sa route, partie par mer, mais la plus grande portion par terre, ou par la voie d'Alexandrie et du Caire, ou par celle d'Augela où elle se réunit aux pélerins des provinces du Fezzan et de l'intérieur de l'Afrique. Les pélerins qui, de Tripoli, prennent la voie de mer et retournent de même, sont la plupart infirmes ou riches. Du Caire, la caravane se rend à la Mecque, afin que tous les voyageurs puissent se trouver au *Corban*, ou à la fête du sacrifice des béliers, appelé par les Arabes *Aid-el K'bir*, ou la grande fête, qui tombe le 12e jour du mois de Dzilheggia, seul temps de l'année pendant lequel ils sont reçus comme pélerins et reçoivent le titre de *Haggi*, si glorieux pour eux.

Il se tient alors à la Mecque une foire très-considérable et sans doute la plus grande du monde, qui dure 5 mois et finit peu de jours après le Corban. Il s'y rencontre quelquefois plus de 200,000 personnes et plus de 100,000 chameaux, qui y arrivent de tous les pays de la terre où Mahomet est cru prophète et apôtre de Dieu. Il n'est point de marchandises qui ne se trouvent pendant cette foire. Après, on n'y trouve plus rien.

Dans le temps des fêtes du Corban les pélerins remplissent les obligations religieuses qui leur sont prescrites par le Coran; quelques jours après, ils se mettent en route pour retourner chacun dans son pays.

En passant par Tripoli, pour aller à la Mecque, les caravanes de Maroc portent avec elles de la poudre d'or, de la cire, des plumes d'autruche et autres articles de l'intérieur de l'Afrique; du bouracan, de longues couvertures de soie, de coton et de laine, appelées *Haichi* par les Maroquins, qui font partie de leurs vêtemens, et dans lesquelles eux, ainsi que tous les Mahométans et les Juifs de la Barbarie, s'enveloppent en guise de manteau; des bonnets rouges et noirs, mousselines pour turbans, peaux de maroquin, parfums, etc., *k'hol*, pour teindre les yeux, *henna* pour colorer les ongles des mains et des pieds et *suak* pour donner le vermeil aux lèvres, antimoine, indigo, semencine (poudre à vers) et autres drogues médicinales, et

surtout diverses monnaies pour les échanger contre des piastres fortes d'Espagne, ou contre des sequins et piastres du Levant, lesquels conviennent mieux pour le commerce de la Mecque.

Souvent il arrive avec ces caravanes des objets de fabriques européennes et des étoffes de l'Inde, principalement des mousselines que les pélerins achètent à Mogadore, Rabat, Tanger, Tetuan, Alger ou Tunis.

A Tripoli les pélerins échangent une petite partie de ces marchandises contre des denrées que les Tripolitains ont alors la permission de vendre comme ils peuvent et qui font leur principal profit. La cire et les plumes d'autruche restent ordinairement à Tripoli pour passer ensuite en Europe; mais en général toutes les familles tripolitaines s'approvisionnent de ce qui leur est nécessaire pour se vêtir et pour l'ornement de leurs femmes. »

Environ un an après, la caravane repasse par Tripoli et apporte avec elle diverses étoffes des Indes orientales, perles fines, baume de la Mecque, musc, bois d'aloës, encens, myrrhe, civette et autres parfums; schals de cachemire, pierres précieuses, café, pistaches, naphte, terre à foulon, opium, et en général tous les produits de l'Asie et de l'Égypte; mais, comme les négocians de Maroc spéculent particulièrement sur la vente qu'ils peuvent faire de ces denrées dans leur pays, ils se refusent pour la plupart à les vendre à Tripoli, afin aussi de ne point défaire leurs ballots qu'ils ne pourraient que difficilement remettre dans l'état où ils étaient.

Il semblerait que l'insurrection des Hellènes, en rendant périlleux le passage des pélerins par mer, aurait dû être favorable au cours régulier des caravanes qui n'ont pas les mêmes dangers à craindre par la voie de terre; cependant le nombre des pélerins, qui dans les deux dernières années sont passés par Tripoli pour se rendre à l'Orient, n'excède pas 400 individus par an. On dit que par des raisons de politique le pacha ne permet plus que très-difficilement à ses sujets de faire partie de ces caravanes.

Il est évident que le principal avantage que Tripoli retire de la caravane de Maroc, vient de l'échange de ses denrées contre celles de l'Occident et de l'Inde, actuellement réduit à très-peu de chose. Dans tous les cas, de tels articles ne sont plus

d'aucune importance pour le commerce de Tripoli avec l'Europe et le Levant. Nous dirons quelque chose de ce commerce.

Il y a dans la ville de Tripoli deux bazars ou marchés publics, parfaitement construits et tenus dans le plus grand ordre. Outre ceux ci, il y a le bazar turc où il ne se trouve presque que des cafés dans lesquels les habitans, mais particulièrement les Turcs du Levant, passent une grande partie du jour et surtout de la soirée, à boire du café et à discourir sur les nouvelles de la journée. Les deux premiers, voisins l'un de l'autre, vastes et bien aérés, servent à y vendre toutes sortes de marchandises du Levant et les esclaves. Hors l'unique porte de la ville, du côté de la terre, et près de la plage orientale, il se tient tous les mardis une foire très-fréquentée, et, 5 milles plus loin, une autre, tous les vendredis, dans un lieu nommé *Sakha* où les Tripolitains, comme les étrangers, concourent à acheter les denrées et les objets fabriqués du pays. A *Tagacra*, enfin, lieu distant de 12 milles de Tripoli, à l'Orient, il se tient une autre foire deux fois la semaine, le lundi et le jeudi. Dans les unes comme dans les autres on voit souvent de 8 à 10 mille personnes de tout âge et de tout sexe, surtout au printemps et dans le mois d'avril, alors que le marché est rempli de gros et de menu bétail, de volailles, de gibier et de légumes de toute espèce et de toute qualité. Vers le mois de juin arrivent les amandes, les figues, les pommes, les poires, les abricots, les prunes, et, plus tard, les pêches, le raisin, les melons, les citrouilles, les pastèques et les concombres en quantité incroyable. La mer abonde de poissons délicieux qui se vendent à très-bas prix. Les pêcheurs sont pour la plupart Chrétiens et Maltais. Le gibier manque dans les environs immédiats de Tripoli; mais dans les montagnes de Gharrian et de Tarhona, il se trouve une grande quantité de gazelles, de lièvres, de lapins, de perdrix rouges, de cailles, de colombes sauvages, etc., qui se vendent à vil prix. Les poules d'Inde, les canards sauvages et domestiques, de même que les oies, s'y rencontrent, mais y sont rares et à un prix très-élevé. On y apporte continuellement de Malte des poules qui sont excellentes.

T. D.

204. Observations sur la population de la Colombie. (*Hertha*; févr. 1828, p. 59.)

Les données sur la population de ce nouvel état libre de l'Amérique du Sud sont très-vacillantes et très-incertaines. M. Caldax, qui a une connaissance parfaite de l'état politique de son pays, évaluait à 3 millions, pour l'année 1808, la population des colonies espagnoles, qui forment aujourd'hui l'état de Colombie. Dans sa proclamation du 10 janvier 1820, le président du congrès l'évaluait à 3 millions et demi. M. de Humboldt la fixa, pour l'année 1823, à 2,785,000 habitans. Par contre, M. Hassel évalua, pour l'année 1820, la population à 3,144,600 hab., en augmentant d'un demi million le total de 2,644,600 hab. donnée par M. Mollien. La gazette de la Colombie, du 10 fév. 1822, portait la population à 2,643,000 habitans. D'après les documens les plus récens, il paraîtrait que cette dernière évaluation et celle de M. de Humboldt ont été les plus justes. En effet, dans sa feuille du 30 sept. 1827, la Gazette de la Colombie publie la liste suivante de la population des départemens et des provinces de la Colombie, qui paraît être fondée sur un calcul exact.

Départemens.	Provinces.	Population.	
Maturin.	Margarita	14,699	
	Cumana	35,174	
	Barcelona	36,147	
	Guayana	16,310	102,321
Orinoco.	Varinas	87,179	
	Apure	22,333	109,512
Venezuela.	Carabobo	159,874	
	Caraccas	166,966	326,840
Sulia.	Coro	21,678	
	Maracaibo	25,044	
	Truxilla	32,551	
	Merida	41,687	120,960

Ces quatre départemens forment la ci-devant capitainerie générale de Caraccas avec une population de 659,633 hab.

Boyaca.	Pamplona	66,126	
	Socorro	135,081	
	Tunja	149,632	
	Casanare	19,080	369,919
Cundinamarca.	Bogota	188,635	
	Neiva	47,157	
	Mariquita	51,339	
	Antioquia	104,253	391,384

Départemens.	Provinces.	Population.	
Magdalena.	Mompox	31,237	
	Carthagène	89,426	
	Santa-Maria	44,395	
	Rio-Hacha	11,925	176,983
Istmo.	Panama	66,190	
	Véragua	33,966	100,156
Cauca.	Choca	17,250	
	Popayan	87,519	
	Buenaventura	17,684	
	Pasta	27,325	149,778

Les départemens Boyaça, Cundinamarca, Magdalena, Istmo et Cauca, forment la ci-devant audience de Santa-Fé, c. à d. la Nouvelle-Grenade, sans la présidence de Quito. D'après les données qui précèdent, la population de ces départemens est de 1,228,303 habitans. La ci-devant présidence de Quito est composée des départemens Ecuador, Asuay et Guayaquil.

Ecuador.	Chimboraço	115,420	
	Pichincha	133,169	
	Imbambura	59,025	307,614
Asüay.	Cuenca	76,423	
	Laja	34,471	
	Manabi	17,450	128,344
Guayaquil.	Guayaquil.	56,038	
		491,996	

Ces données de la Gazette officielle de Colombie fournissent, par conséquent, pour les quatre divisions de la ci-devant royauté de Santa-Fé de Bogota, les évaluations suivantes:

Venezuela	659,633
Nouvelle-Grenade	1,228,303
Quito	491,996
Toute la Colombie	2,379,932

D'après ces calculs, la population serait inférieure d'environ 280,000 habitans à l'évaluation qui en avait été faite en 1822. Toutefois nous pensons qu'il est de notre devoir d'avertir le lecteur que l'article de la Gazette de Colombie que nous invoquons ici, indiquant aussi le nombre des sénateurs et des députés que chaque province envoie au congrès, la somme totale ci-dessus n'embrasse que les hommes libres, qui jouissent du

droit d'élection. En partant de cette hypothèse, qui pourrait bien être vraie, il faudrait ajouter à l'énumération faite par la Gazette, les esclaves et les hommes qui vivent dans les forêts et dans les montagnes, et qui ont une existence entièrement indépendante des lois de la république. D'après le rapport le plus récent (de l'année 1827) que le ministre de l'intérieur a adressé au congrès à Bogota, le nombre des esclaves s'élevait à 103,892, et celui des habitans indépendans des forêts et des montagnes à 203,835, ce qui donne :

Hommes libres.....	2,379,932
Indiens indépendans.....	203,835
Esclaves.....	103,892
Population totale de la Colombie.... :	2,687,659

Mais le rapport du ministre porte la population totale à 2,857,347.

D'après les matériaux que M. de Humboldt a eu l'occasion de recueillir pendant son mémorable voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, la population de Venezuela s'élevait, au commencement du dix-neuvième siècle, à 800,000 âmes environ. « L'époque, dit M. de Humboldt, à laquelle ce chiffre se réfère, offre un grand intérêt. C'est un point de départ avec lequel on pourra un jour comparer l'accroissement de la population, depuis l'ère de l'indépendance et de la liberté. Il est à présumer que cet accroissement ne deviendra sensible qu'alors que les discordes civiles auront cessé de déchirer ces belles contrées. Il est possible que dans le moment actuel, la population soit un peu moindre qu'elle ne l'était dans l'année 1800. A la vérité, les armées n'ont pas été nombreuses; mais elles ont ravagé les contrées les mieux cultivées du littoral, ainsi que les vallées voisines. Le tremblement de terre du 26 mars 1812, des fièvres épidémiques, qui ont régné en 1818, la révolte des nègres, si impolitiquement favorisée par le parti royaliste, l'émigration aux Antilles de plusieurs familles opulentes, et une longue stagnation dans le commerce; ces causes réunies ont contribué à la misère du peuple. (*Voyage aux rég. équin.*; Tom. IX, p. 164, 165.)

On manque de données suffisantes pour la division des races dans toute l'étendue de la Colombie. Dans les 5 départemens qui forment la ci-devant Nouvelle-Grenade, les races sont, entre elles, dans le rapport suivant :

Population totale	1,00
Blancs	0,13
Mêlés de Blancs et d'Indiens	0,23
Indiens	0,26
Mulâtres	0,32
Nègres libres et esclaves	0,05

Dans la province de la Guayana (dans le Venezuela) ce rapport, dans l'année 1780, était comme suit :

Population totale	1,00
Blancs	0,07
Hommes de couleur (*Pardos* et *Zambos*)	0,05
Indiens	0,84
Noirs	0,03

D'après le rapport du ministre de l'intérieur, dont nous avons déjà fait mention, les 37 provinces sont divisées en 326 districts. Le nombre des lieux habitables s'élevait à 95 villes, 154 bourgs, 1,340 villages et 846 hameaux.

Le gouvernement donne les plus grands soins à l'éducation de la jeunesse, qu'il considère comme la base de la prospérité des générations futures. Actuellement déjà, il n'est pas de commune où il n'y ait une école. 52 écoles suivent la méthode d'enseignement dite lancastérienne. Le nombre des élèves est de 19,709 ou d'un 120e de toute la population libre. On établira dans chaque province un gymnase; on consacrera à ces établissemens les biens des monastères qui ne comptent pas huit moines. L'état acquiert ainsi un accroissement de revenu, qui s'élève à 40,000 dollars par an. Actuellement, il existe trois universités et 20 gymnases. Les fonds sont déjà faits pour de nouveaux gymnases.

Le clergé séculier est composé de deux évêques, de 84 prébendiers, de 706 ecclésiastiques auxiliaires, ensemble de 1684 ecclésiastiques. Il y a dans 51 monastères 645 moines et 442 novices, et dans les 86 couvens de femmes, 750 religieuses et 1,336 novices. L'émigration de l'Angleterre et des États-Unis de l'Amérique septentrionale semble n'avoir pas été considérable; car, dans un laps de cinq années, 193 personnes seulement se sont fait nationaliser. M.

PLANS ET CARTES.

205. L'ART DE LEVER LES PLANS, des Lavis et des Nivellemens, enseigné en 20 leçons, sans le secours des mathématiques, etc.; avec 16 pl.; par THIOLLET; prof. de dessin. 3e édit. refond. entièrement. In-12 de 16 feuil. ½; prix, 7 fr. Paris, 1827; Audin.

206. SUPPLÉMENT AU TRAITÉ DE GÉODÉSIE, contenant de nouvelles remarques sur plusieurs questions de géographie-mathématique, et sur l'application des mesures géodésiques et astronomiques à la détermination de la figure de la terre; par L. PUISSANT. In-4° de 16 feuil. Paris, 1827; Bachelier.

207. DESCRIPTION D'UN NOUVEL INSTRUMENT NOMMÉ ANGLE RAPPORTEUR, servant à rapporter, réduire ou relever à grands points toute espèce de plans ou cartes géographiques, sans altérer les originaux; par M. A. de VILLARSY, sous-inspecteur des douanes. (*Annal. de l'Indust. nat. et étrang.*; n° 64, avril 1825, p. 57.)

L'instrument de M. de Villarsy est extrêmement simple et remplit parfaitement l'objet auquel il est destiné, ainsi qu'il va être facile de s'en assurer. Il consiste principalement en deux branches ou règles de bois ou de métal réunies à charnière, comme les deux branches d'un *pied de roi* ordinaire, ou d'un *compas de proportion*. On peut donc se servir de l'*Angle rapporteur*, pour relever, à l'aide des bords intérieurs de ses branches, un angle quelconque graphiquement donné sur le papier. Or, le mesurage des angles est la seule opération qu'il soit nécessaire d'exécuter, pour relever le plan d'un pays par la *Méthode des intersections* (Voy. p. 107 de son *Traité des levés à la planchette*, et les p. 40 et 156 de son *Traité des levés à la boussole*, etc.), ou, ce qui est la même chose, pour le copier ou pour réduire à grands points des plans ou des cartes géographiques, sur l'original desquels tout est essentiellement donné graphiquement; donc, l'instrument de M. de *Villarsy* est très-propre à abréger le temps que demande aux *simples dessinateurs* la confection des copies ou des réductions et amplifications de ces

plans ou cartes. Pour atteindre complètement ce but, l'auteur devait joindre à son invention le moyen de placer avec exactitude et célérité l'*angle rapporteur*, tant sur l'original du dessin que sur le dessin à faire, dans des positions parfaitement semblables. Il se sert pour cela de quatre parallélipipèdes rectangles, surbaissés en bois dur, qu'il arrête sur les deux feuilles de papier étendues sur une table, à l'aide de pinces ou petits sergens à vis de pression, qui butent directement contre le dessous de cette table.

Les deux parallélipipèdes situés sur l'original sont alignés suivant la ligne droite, passant par deux points quelconques choisis, auxquels sont placés les angles extérieurs des bases de ces parallélipipèdes. Sur le dessin à exécuter, les parallélipipèdes de bois sont alignés sur la droite, qui doit y représenter celle de l'original, de laquelle je viens de parler, et leurs angles extérieurs sont placés sur les points qui ont été choisis pour y être les positions des points, qui, sur l'original, déterminent la droite d'abord mentionnée. Il est clair que le rapport des longueurs des lignes droites considérées sur les dessins, indique le rapport de leurs échelles; de manière qu'il sera toujours facile de régler l'écartement des parallélipipèdes sur la copie, en sorte que l'échelle en soit d'une grandeur voulue, connaissant celle de l'original. Une des branches de l'angle rapporteur se termine en dehors du côté de la charnière par un talon à angle droit, que l'on fait buter tour à tour contre les parallélipipèdes de l'original, le long desquels la branche en question est toujours appuyée. Dans chacune de ces deux positions successives, on ouvre l'*angle rapporteur* de manière que le bord intérieur de la seconde branche passe par le point de l'original qu'on veut transporter sur la copie, et, sans toucher à l'ouverture de l'instrument, on le transporte, dans la position semblable, contre les parallélipipèdes de la copie, pour tracer, au crayon, le long du bord intérieur de l'autre branche, 2 lignes droites, qui passeront nécessairement par la position cherchée du point à déterminer, et qui la fourniront ainsi par leur intersection mutuelle. Afin de ménager la propreté du papier, M. de *Villarsy* a fait diviser en parties quelconques le bord intérieur de la branche unie de son instrument, à partir du centre de la charnière. On peut alors reconnaître quelles sont les portions de ligne qu'il est in-

dispensable de tracer sur la copie, pour obtenir les positions de points cherchées, et l'on est dispensé de suivre, avec le crayon, toute la longueur de la branche unie de l'*angle rapporteur*.

BENOÎT.

208. ATLAS DE L'EUROPE, à l'échelle de $\frac{1}{6000000}$ (*projection modifiée de Flamsteed*), dressé sur les matériaux rassemblés et des cartes construites par les plus célèbres géographes; par PH. VANDERMAELEN; gravé sur pierre, sous la direction de J. COLLON (*Prospectus*). In-8° de 7 p., avec un tableau indicatif des diverses cartes de l'atlas. Bruxelles, 1828; l'auteur, rue des Boulets, n° 1343.

L'immense travail publié par M. Vandermaelen, sous le titre d'*Atlas universel de la Géographie*, etc., et dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin*, (Voy. Tom. X, n° 197, et Tom. XI, n° 205), est du plus heureux augure pour celui qu'il entreprend aujourd'hui. C'est un premier supplément à son *Atlas universel*. L'exactitude et la célérité d'exécution de sa 1re entreprise sont d'excellentes garanties pour celle-ci. Cet atlas de l'Europe se composera de 165 cartes, indiquées par le tableau joint au prospectus. Les grands intérêts qui se débattent maintenant dans la Turquie européenne ajouteront un nouveau prix à ce travail. L'auteur, et l'on peut l'en croire, annonce avoir mis à profit toutes les observations qui lui ont été faites pour perfectionner ce nouvel atlas. L'échelle adoptée a permis de donner tous les détails utiles, sans nuire à la netteté et à la précision du travail. Une liste des principales sources et autorités consultées prouve que l'auteur s'est servi des matériaux les plus estimés.

L'Atlas, *Grand Colombier* d'Annonay, paraîtra par livraisons *séparées*, à des époques indéterminées, de manière cependant que l'intervalle d'une livraison à l'autre n'excède pas 50 jours. Chacune sera composée de 4 cartes coloriées. Il y en aura un certain nombre en noir. On souscrit chez l'auteur et à la lithographie des cartes géographiques pour l'ouvrage entier, ou pour un nombre de cartes plus ou moins grand, à raison de 18 fr. la livraison, pour les souscripteurs à l'exemplaire complet, de 3 fr. 75 c. la carte, pour les souscripteurs à plus de 50 cartes, de 6 fr. 25 c. pour *id.* de 10 à 50 cartes, de 6 fr. 75 c. pour *id.* de 1 à 14, et de 7 fr. 25 pour *id.* de 1 à 4. Chaque carte, 7 fr. 50 c.

La 1re livraison sera composée de cartes de la *Turquie d'Europe*. L'*Atlas universel* de l'auteur se trouve aux mêmes adresses, au prix de 250 florins l'exemplaire, composé de 400 cartes.

209. Atlas géographique, ecclésiastique et départemental de la France, par Diocèses, sur une échelle de $\frac{1}{350000}$ ou environ une ligne pour 400 toises; dressé par Charle, géogr. attaché au Dépôt gén. de la guerre; et gravé par Dumortier, attaché à la même administration. Cet ouvrage sera composé de 80 feuil., du prix de 140 fr. Chaque Diocèse, composé d'un ou deux départ., complet et colorié avec soin, se vend séparément 2 fr. Paris, 1828; chez Charles, rue de Sèvres, n° 48; Dumortier, rue de La Harpe, n° 28, et chez les principaux libraires et marchands de cartes géogr. (Voy. le *Bulletin* de mai dernier, n° 149.)

Huit feuilles nouvelles viennent de paraître; ce sont les diocèses de Nantes, Beauvais, Soissons, Montpellier, La Rochelle, Évreux, Amiens et Châlons, qui composent les départ. de la Loire-inférieure, de l'Oise, de l'Aisne, de l'Hérault, de la Charente-inférieure, de l'Eure, de la Somme et de la Marne, ce qui complète déjà 32 diocèses et 35 départ.

La clarté et la précision forment le caractère distinctif de ce travail, dressé sur une grande échelle qui permet de tout indiquer sans confusion. Chaque carte contient une légende, qui offre les données statistiques les plus générales sur chaque département, telles que la population, la superficie, le nombre des cantons, communes, cures, succursales, vicariats, postes aux lettres, relais de poste, etc., etc.

L'orthographe des noms, pour la correspondance, est parfaitement d'accord avec le Dictionnaire des postes.

210. Atlas des routes de la France, ou Guide des voyageurs dans toutes les parties du royaume; dressé par A.-M. Perrot. In-12 de 152 pag., dont 113 occupées par des cartes, gr. et color., avec une carte d'ensemble; prix, 13 fr. Paris, 1826; Ponthieu.

L'idée de former un atlas portatif et itinéraire pour les diverses routes de la France, est heureuse, et M. Perrot l'a exécutée avec succès. Chaque page est une carte divisée en deux parties offrant une route qui se continue jusqu'à destination

sur la seconde des deux parties et sur les pages suivantes. Les relais des postes y sont indiqués avec soin, avec les distances en postes qui les séparent; la distance en lieues de France entre toutes les villes, bourgs et villages qui se trouvent sur la route, ainsi que les rivières, forêts, bois, montagnes qu'elle traverse; toutes les routes ou chemins qui s'y embranchent, avec l'indication des lieux où elles conduisent, se trouvent aussi sur ces cartes. Des lignes indiquent les bureaux de postes aux lettres, lieux d'étapes militaires, etc.

Un texte, placé à la fin de ce petit volume, contient les réglement et tarif des postes, l'organisation des messageries et des autres voitures publiques, et des tables pour diriger et faciliter les recherches des voyageurs.

En un mot, ce petit ouvrage, fort commode et bien exécuté, peut tenir lieu du *Livre de poste*; il doit faire partie du bagage indispensable de tous les voyageurs et remplacer tous les Itinéraires, qui ont le grand désavantage ou de n'avoir point de cartes, ou d'avoir des cartes très-grandes, incommodes à développer. On conçoit cependant qu'une carte de France détaillée est quelquefois nécessaire pour voir les rapports des lieux éloignés, et, sous ce rapport, il serait à désirer que, sans excéder une grandeur raisonnable, la carte d'ensemble de M. Perrot offrît les principaux lieux et les routes principales qui les lient. F.

211. Plan de la ville de Saint-Quentin, avec ses agrandissemens sur l'emplacement des fortifications cédées à la ville par décret du 28 avril 1820; levé par Vadie et Pelletier, architectes; gravé par P. Tardieu, Tessari et comp. Paris, 1828.

212. Atlas topographique, statistique et géologique du département du Puy-de-Dôme, etc.; par M. F. C. Busset, etc. 2e *prospectus* (août 1828). In-fol. 1re *livraison*, canton de Rochefort; 12e feuille de l'atlas, avec le frontispice; pr. pour les souscripteurs, 12 fr. Clermont; Thibaud-Landriot. (*Voy. le Bulletin*, mai 1828, p. 148.)

Ce 2e prospectus, en annonçant la publication de la 1re livraison de cet important travail, indique les caractères auxquels on en reconnaîtra l'étendue et la perfection. L'atlas du Puy-de-Dôme présentera *les limites d'arrondissemens, de cantons et de communes, les masses de culture, la topographie, les chemins,*

presque sans exception ; le plan des villages, la géologie, la volcanisation ancienne et moderne, le plan développé de chaque chef-lieu de canton, à l'échelle de $\frac{1}{3000}$ ou $\frac{1}{10000}$ selon son étendue, les nivellemens barométriques de tous les chefs-lieux de commune et de toutes les montagnes ou éminences remarquables ; enfin, toutes les feuilles, qui en seront susceptibles, offriront des vues perspectives, avec des notes géologiques et minéralogiques, qui feront connaître la nature des montagnes, lorsque le terrain mis à nu permettra d'en distinguer la constitution.

L'atlas se composera de 25 feuilles, format grand-aigle, savoir, 7 feuilles pour l'arrondissement de Riom, 3 pour celui de Thiers, 6 pour celui de Clermont, 5 pour celui d'Issoire, 3 pour celui d'Ambert, et 1 pour la carte d'assemblage.

On peut juger de la rare exactitude des détails et du mérite de ce travail par la feuille de Rochefort, qui paraît maintenant. Cette feuille et celles de plusieurs autres cantons, soumises à l'avance au Comité du Dépôt de la guerre, à la Société de géographie et à l'Académie des sciences, c. à d. aux juges compétens, ont obtenu complétement leurs suffrages. Les rapports faits au Comité et à la Société, insérés dans le 2e prospectus, ne laissent aucun doute sur la pleine approbation des savans appartenant à ces réunions, ni sur l'habileté de M. Busset, et la parfaite exécution de cette belle œuvre géographique. Les éloges des membres de la Commission nommée par l'Académie pour l'examiner font présumer également l'assentiment entier du premier de nos corps scientifiques. L'auteur a donc tout lieu d'espérer du gouvernement et de l'administration locale les encouragemens dont il a besoin pour conduire à sa fin une entreprise aussi difficile et aussi dispendieuse. En faisant connaître dans tous ses détails une localité aussi importante que curieuse par ses volcans, ses richesses minérales et ses eaux thermales, elle doit concourir puissamment à y attirer les savans et les curieux de tous les pays. Elle est donc faite pour exciter vivement l'intérêt des autorités locales. Espérons aussi que les encouragemens du public savant et curieux de tous les pays ne manqueront point à M. Busset. Il les mérite doublement, et par son talent, et par le zèle qui l'a porté à faire les sacrifices nécessaires pour donner aux souscripteurs la garantie d'une publication de 5 feuilles, en attendant que le succès de son travail le couvre

de ses dépenses. Le désir d'une plus grande perfection et l'immensité du travail ont seuls occasioné des retards qu'il espère éviter pour les livraisons subséquentes. Les frais exhorbitans qu'il supporte l'ont déterminé à fixer à 12 fr. le prix de chaque livraison, mais sans augmentation pour les premiers souscripteurs.

On souscrit à Clermont chez l'auteur, à Paris chez Piquet et Goujon, et chez les principaux libraires et marchands de cartes de la France et de l'étranger. On n'exige rien d'avance, et les feuilles ne se paient que successivement. F.

213. Carte topographique du Bosphore de Thrace, et des environs de Constantinople, levée par MM. Thomassin et Vincent, capit. du génie, et de Moreton-Chabrillant, cap. d'artillerie, sous la direction de M. le Lieut.-Général Comte Andréossy, pendant son ambassade près la Sublime-Porte, en 1812, 1813 et 1814. 1 feuil. gr. col. vél., dessinée et lithogr. par Desmadryl aîné. Paris, 1828; Picquet.

Cette belle carte, outre l'à-propos de sa publication, offre encore, à part le mérite et l'exactitude du levé, un autre genre d'intérêt; c'est qu'elle est lithographiée, et que son exécution est fort remarquable sous ce rapport, quoique l'habile dessinateur auquel on la doit, ait produit des travaux peut-être plus parfaits encore.

Elle offre le détroit dans toute sa longueur, depuis la Propontide jusqu'à la mer Noire, Constantinople, et tout le territoire turc des environs, en Europe depuis le cap de St.-Stephano, en Asie depuis les îles des Princes. Dressée au $\frac{1}{10000}$, tous les détails y sont représentés avec une grande netteté: l'on peut y suivre tous les détails donnés dans les journaux sur la défense des approches de la capitale de l'empire turc. Quelques cotes des hauteurs barométriques et des sondes sont marquées sur cette carte. Un cartouche, placé au milieu et au bas de la carte, donne le plan du sérail, avec les renseignemens suivans, que nous transcrivons, parce qu'ils sont peu connus.

On compte à Constantinople 35 portes, dont 5 sont murées; 74 grandes mosquées et 272 petites; 90 écoles jointes à ces mosquées; 120 colléges; 15 bibliothèques; 89 hôpitaux pour les pauvres et les malades; plus de 360 caravanserai; 1500 cafés;

130 bains publics; 2 bazars; 2 bézestins; plusieurs vastes khans, pour les voyageurs et les marchands étrangers. Les greniers de prévoyance sont près de Galata dans l'enceinte de l'Amirauté, et entre Scutari et Istavras, sur la côte d'Asie. Le blé pour le sérail provient du territoire de Brousse; c'est du Mont-Olympe, au-dessus de Brousse, que vient la glace qu'exige la consommation du palais. On peut évaluer la population de Constantinople avec ses faubourgs, à près de 650,000 âmes. D.

Nota: Nous mentionnerons, à l'occasion de cette belle carte, un *Plan du détroit des Dardanelles*, levé à la planchette en 1807, qui fait partie de la 26e livraison du *Spectateur militaire*. Ce plan est à une échelle beaucoup plus grande, et contient seulement une partie du détroit. Il est accompagné sur les côtés des plans des châteaux vieux et des châteaux neufs d'Europe et d'Asie, avec une coupe des châteaux vieux d'Asie. F.

214. I. Plan de la ville et des environs de Missolonghi, rédigé d'après des levés faits sur les lieux en 1825, et publié par M. Lapie. Paris, 1826; Picquet.

Ce plan donne l'indication de tous les moyens de défense de cette ville célèbre. C'est un simple trait, à l'exception de la ligne de montagnes qui domine la carte.

215. II. Plan de l'attaque de Schumla, par l'armée russe en 1810, levé et dessiné en 1810 par le marquis de la Maisonfort. Paris; lithogr. de Langlumé.

Ce plan fait bien connaître la célèbre position de Schumla; mais on doit faire attention que, depuis 1810, les Turcs ont beaucoup augmenté les fortifications qui défendent les approches de cette place.

216. Mémoire sur la question si le détroit de Magellan était marqué sur la carte de l'Infant D. Pédro; par M. Ribeiro dos Santos (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa*; vol.)

On sait qu'au 15e siècle, l'Infant don Pédro, duc de Coïmbre, possédait une carte géographique où étaient marquées les terres connues dans ce temps, et que cette carte s'est conservée dans la suite aux archives d'Alcobaça, où elle a été vue par des auteurs qui en parlent. On a prétendu que le détroit de Magellan était tracé sur cette carte, qui n'existe plus. M. Ribeiro

dos Santos pense que le fait est possible; ne trouve-t-on pas aussi sur des cartes du 15e siècle, antérieures à Colomb, une île Antille? Les Scandinaves n'étaient-ils pas arrivés, au 9e siècle, jusqu'au Groënland? On a donc pu pousser les navigations jusqu'à l'extrémité de l'Amérique méridionale, avant que l'on eût quelque certitude sur l'existence et la forme de cette partie du monde. L'auteur appuie sa conjecture sur celles de quelques géographes modernes; mais il ne cite aucun fait qui puisse donner quelque certitude à son opinion. D.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

217. Dictionnaire analytique d'économie politique; par M. Ganilh, anc. député. In-8° de 29 f. ½; prix, 9 fr. Paris, 1826, Ladvocat.

218. Notes on political Economy, etc.—Notes sur l'Économie politique; par G.-N. Cardozo. In-8° de 125 p. Charleston, 1826.

M. Cardozo, dans son ouvrage, combat la doctrine de M. Ricardo sur les *rentes*, et fait voir que les calculs de cet auteur conduisent à des résultats absolument inadmissibles. Ces écarts de la théorie mise à l'épreuve semblent annoncer que l'économie politique n'est pas encore assez avancée pour être traitée suivant les méthodes des sciences exactes; que ses données ne sont pas bien évaluées; que ses principes seuls et leurs conséquences immédiates ne suffisent point pour en tirer des préceptes, des règles auxquelles on puisse se confier pour les applications. M. Cardozo indique très-bien ce que nous savons mal, ou point du tout; mais il n'obtient pas le même succès, lorsqu'il essaie de substituer ses propres opinions à celles qu'il a réfutées. La subtile distinction entre les richesses et la somme des valeurs est reproduite ici, sans devenir plus claire, et la théorie de l'impôt n'en reçoit point de lumières nouvelles. Mais comme, jusqu'à présent, en économie politique, la discussion est le seul moyen de s'instruire, cet ouvrage ne peut manquer d'utilité; il devrait être placé à côté de celui de M. Ricardo. (*Revue encyclop.*; mars 1827, p. 724.)

219. Statsoeconomisk Archiv. — Archives d'économie publi-

que; mises au jour par le Dr Nathan-David. Vol. II, cah. 1, 2 et 3. Copenhague, 1827-28; Reitzel.

Dans deux articles du *Bulletin* de 1827 (IX, 143, et XI, 112), nous avons parlé du premier volume de ce recueil danois d'économie publique. Nous allons parcourir rapidement les articles du 2e volume, que l'auteur a fait paraître depuis.

Cah. I. *Des bourses dans les colléges et universités, considérées sous le rapport de l'économie publique.* Ce mémoire, fait avec soin, tend à prouver que les bourses ou les études gratuites produisent plus de légistes, de théologiens et de médecins, que l'état ne peut en employer; car, en Danemark, presque tous les étudians, après avoir fini leurs études, sollicitent des emplois, et tombent à la charge de l'état. L'auteur présente des tableaux statistiques qui font voir le nombre toujours croissant des étudians dans les 3 Facultés. De 1802 à 1806, il sortait de l'Université de Copenhague annuellement, terme moyen, 109 étudians; on verra combien ce nombre a été surpassé dans les 3 époques suivantes : il faut remarquer qu'à partir de 1813, la Norvége a été séparée du Danemark; que, par conséquent, les étudians danois ont perdu l'espoir d'être placés dans les emplois de ce pays.

En 1807,	étudians	sortans.	83	En 1814,	étud.	sort.	107	En 1822,	étud.	sort.	153
1808	»	»	96	1815	»	»	98	1823	»	»	133
1809	»	»	84	1816	»	»	86	1824	»	»	150
1810	»	»	83	1817	»	»	116	1825	»	»	165
1811	»	»	133	1818	»	»	111	1826	»	»	148
1812	»	»	98	1819	»	»	102				
1813	»	»	84	1820	»	»	139				
				1821	»	»	129				
Total en 7 ans ..			661	Total en 8 ans.			888	Total en 5 an.			749
ou environ 94 3/7 par an pour le Danemark et la Norvège.				ou 111 par an pour le Danemark seul.				ou 150 par an.			

Prenant ensuite chaque Faculté en particulier, l'auteur calcule que, dans la 1re époque, le terme moyen annuel des jurisconsultes promus par l'Université a été de 24, dans la 2e de 39, et dans la 3e de 36. Pour la Faculté de théologie, le terme moyen a été, dans la 1re époque de 31, dans la 2e de 29, et dans la 3e de 46; enfin, pour la Faculté de médecine, le terme moyen a été de 3 depuis 1809 à 1812, et de 4 depuis 1820 à 1826. Il nous semble que la progression n'est pas assez considérable pour jus-

tifier l'opinion de l'auteur; si l'on fait attention à l'augmentation de la population du Danemark, et des transactions civiles, on ne trouvera rien d'étonnant dans l'excédant du nombre d'étudians, et il ne semble pas que le gouvernement fasse une chose nuisible au bien-être général, en fournissant aux frais d'études d'un certain nombre de jeunes gens, pourvu que les bourses soient données avec justice et intelligence. — *Ce qu'il faut entendre par produit net, lorsqu'on veut en faire la base de la taxation.* — *De l'établissement des lieux d'asile pour les enfans pauvres.* — *De la liberté et de la civilisation* (extrait de l'ouvrage de M. Dunoyer : l'industrie et la morale dans leurs rapports avec la liberté). — *Transactions parlementaires.* — *Observations sur la nouvelle loi anglaise des grains*, par rapport au commerce du Danemark. L'auteur fait sentir aux cultivateurs danois la nécessité de n'exporter que du seigle de bonne qualité, s'ils veulent concourir avantageusement avec les Anglais.

Cah. II. *De l'établissement d'un pénitentiaire pour les filles.* L'auteur fait observer que le Danemark possède beaucoup d'établissemens de bienfaisance, tels que la fondation de la princesse Charlotte-Amalie pour les enfans illégitimes pauvres, l'hospice d'Abel-Catharine, celui de Paul Fechtel, la Société bienveillante des sœurs, celle des femmes, la Société fondée en 1793 à Copenhague pour venir au secours des filles sans dot, diverses fondations particulières, entr'autres, celles de P. Lassen, Lilliendal, etc., pour doter les filles indigentes; mais il manque encore un asile pour les filles repentantes, comme il en existe à Londres, aux États-Unis, à Genève, à Hambourg, l'auteur aurait pu ajouter, à Paris. Il voudrait que l'on fondât une pareille institution de Magdalène à Copenhague; il en donne le plan et le réglement. — *Sur la loterie, comme source de revenus pour l'état.* Après avoir prouvé, comme d'autres auteurs, que les loteries nuisent à la moralité du peuple, et l'empêchent de se ménager des ressources par le moyen de la caisse d'épargnes, l'auteur fait voir que le revenu de la loterie est trop incertain pour pouvoir être d'une grande utilité à l'état. M. Nathan David donne, à cet effet, un tableau des bénéfices des loteries de Copenhague et d'Altona, depuis 1773 jusqu'en 1825. Il compare ces revenus à ceux des loteries de France, et il en conclut que le goût pour ce jeu de hasard s'est accru en

Danemark plus encore qu'en France; dans ce dernier royaume, en effet, dit-il, les revenus de la loterie ont haussé, depuis l'an 1783 jusqu'en 1820, de 11 millions et demi à 14 millions, c. à d. dans la proportion de 1 à $\frac{2}{5}$, tandis qu'en Danemark, dans le même espace de temps, ils ont haussé dans la proportion de 1 à 1 $\frac{1}{5}$, quoique la population des états danois, par suite de la cession de la Norvége ait été réduite dans la proportion de 6 à 4. Un million de Français fournissent à la loterie 500,000 fr. ou 180,000 rixdales, au lieu qu'un million de Danois y fournissent 260,000 rixdales. — *Des lois sur les faillites.* — *S'il faut préférer la bienfaisance publique ou la charité particulière*, à l'occasion du *Visiteur du pauvre*, de M. de Gérando.

Cah. III. *Observations sur le plan d'un pénitentiaire*, exposé dans le 2e cahier. Ces observations ne portent que sur quelques points de l'organisation. — *Notes statistiques concernant les villes de la Fionie*, recueillies dans un voyage fait en 1817. Le diocèse de Fionie avait, à la fin de 1826, une population de 152,000 habitans. Dans le cours de cette année, les mariages avaient été au nombre de 1230, les naissances 4965, et les décès 3386; ainsi, par rapport à la population, les mariages avaient été dans la proportion de 1 à 123, les naissances dans celle de 1 à 31, les décès dans celle de 1 à 45. Les recensemens des années précédentes avaient donné à peu près le même résultat; seulement, en 1826, la mortalité avait été un peu plus forte, à cause de quelques épidémies. Voici maintenant les rapports entre la population d'une part, et les mariages, naissances et décès de l'autre, des principales villes de la Fionie.

Villes.	Population.	Rapport de la population		
		Aux Mariages.	Aux Naissances.	Aux Décès.
Bogensé.....	1078	1 : 115	1 : 30	1 : 50
Kjærtarvinde..	1606	1 : 182	1 : 30	1 : 55
Nyeborg.....	2545	1 : 150	1 : 27	1 : 46
Odensé.....	8343	1 : 128	1 : 29	1 : 41
Middelfurt...	1580	1 : 132	1 : 31	1 : 50
Assens.....	2273	1 : 132	1 : 32	1 : 52
Faaborg.....	1906	1 : 113	1 : 30	1 : 49
Svendborg...	2950	1 : 115	1 : 32	1 : 51
Rudkjøbing..	1400	.....	1 : 29	
	23,681			

Les 9 villes renferment un peu plus du septième de toute la population du diocèse. Sur les 4965 naissances de l'an 1826, il y en a eu 575 d'illégitimes, ce qui fait à peu près un sur 8, tandis que dans le Danemark pris dans son ensemble, on compte 1 enfant illégitime sur 12. L'auteur donne beaucoup de détails sur l'état des prisons en Fionie, ainsi que sur quelques hôpitaux et hospices : il paraît que les prisons et maisons de correction sont en partie dans un état déplorable. Ce cahier est terminé par un extrait du discours de Macculloch sur les progrès de l'économie publique. D—c.

220. Des lois pénales considérées comme moyens de répression; par Jean-Louis Sevestre, ancien substitut du procureur-général à la Cour impér. de Bruxelles; présenté aux États-Généraux. In-8°; prix, 1 fl. 50 c. Bruxelles, 1827; Demat.

221. I. Lettres sur le système de la coopération mutuelle et de la communauté de tous les biens, d'après le plan de M. Owen; par Jos. Rey, de Grenoble. In-18 de 170 p.; prix 2 fr. Paris, 1828; Sautelet.

222. II. Sommaire des plans de M. Owen, etc. (*Monthly Magaz.*; mars 1824.)

I. L'opuscule de M. Rey se compose de 3 lettres, dont les 2 premières, qui avaient déjà été publiées dans le recueil périodique intitulé le *Producteur*, ont fait connaître 1° le système de M. Owen; 2° ses tentatives pour le mettre en pratique. La 3e a pour objet de prouver la possibilité de l'exécution. L'état actuel de la société offre peu de bonheur, et cause beaucoup de souffrances; les richesses se répartissent en raison inverse du travail des individus, et chacun cherche son avantage au détriment d'autrui. De là, cette inimitié entre les diverses classes qui se font obstacle ou dommage, et cette guerre intestine entre les agens de spoliation et les producteurs. Que de forces perdues dans cet état d'hostilité! Que de passions dégradantes excitées et entretenues! C'est à l'esprit d'individualité exclusive, au principe de rivalité ou de *compétition*, qu'il faut attribuer ces effets. M. Owen oppose à ce principe celui de la coopération, qui conduit les associés vers un même but, l'accroissement du bonheur de tous, fondé sur la communauté de jouissance

des produits du travail. Voici les traits principaux de son plan. 1° Le but de l'association est non pas de ramener les riches au niveau des pauvres, mais d'assurer à tous la plus grande somme de richesse physique et morale. 2° Nul n'est sollicité d'entrer, ni contraint de rester dans la société ; celui qui en sort emporte sa mise et sa part de l'accroissement du capital social. 3° Chacun pratique sa religion, ou s'abstient de tout culte. Toutes les opinions religieuses sont respectées. 4° La tendance de toute société coopérative est de devenir propriétaire du sol, des instrumens et des capitaux qu'elle emploie. 5° Les travaux sont volontaires. 6° Il y a communauté de coopération dans la création des produits, par le travail des mains, ou par l'application des facultés intellectuelles. 7° Les objets qui ne servent pas à la consommation immédiate, restent propriété de l'association. 8° Les autres objets sont pris dans le magasin commun, et deviennent la propriété de l'individu au moment où il doit les consommer. 9° La communauté administre ses affaires par elle-même ou par des délégués révocables; les femmes ont les mêmes droits que les hommes. 10° Les différends se terminent par amiable composition : l'exclusion est la seule peine. 11° L'éducation des enfans est commune sous la surveillance des parens : les orphelins sont les enfans de la société. Ainsi, point de divisions résultant de rivalité dans la production, ou de prétentions opposées dans la jouissance; point d'ambition ni de désir immodéré d'accumuler; point de haines ni de procès ; point de classes corrompues par les richesses, ou livrées par la misère à l'ignorance et à l'abrutissement : sécurité complète pour tous, culture progressive des facultés intellectuelles et développement des sentimens moraux. L'antiquité offre quelque chose d'analogue dans la secte des *Esséniens*, qui, toutefois, restreignait la production aux objets de première nécessité, et excluait de l'enseignement plusieurs branches des sciences. De nos jours, les *Frères moraves* ont admis, comme les premiers Chrétiens, l'égalité parfaite et la communauté des biens. Il existe en Amérique des sociétés de *Dunkers* et de *Shakers*, qui ont, avec nos ordres monastiques, ce point de ressemblance, qu'elles imposent le célibat. Les *Harmoniens* vivent aussi en communauté; mais ils sont gouvernés, au spirituel comme au temporel, par leurs pasteurs assistés de quelques personnes influentes. Con-

vaincu de l'utilité de son système et trouvant, dans les exemples qui viennent d'être cités, la preuve de la possibilité de le réaliser, M. Owen le proposa en Angleterre, le soutint dans plusieurs réunions, et réunit un assez grand nombre de souscripseurs. Cependant il ne put surmonter tous les obstacles, et désespérant de parvenir à son but dans sa patrie, il s'embarqua, en 1824, pour l'Amérique, acheta, des Harmoniens, dans l'état d'Indiana, 30,000 âcres de terres, sur lesquels se trouvait une petite ville bâtie par les vendeurs; puis il fit un appel aux personnes qui voudraient entrer dans l'association coopérative. On accourut de toutes parts; mais, à l'exception de quelques personnes distinguées par leur fortune ou leur éducation, la masse des colons se composait d'hommes pauvres et ignorans, livrés aux mauvaises habitudes ordinaires parmi cette classe. On établit, pour ces derniers, dans la ville (*New-Harmony*), une société provisoire, une sorte de noviciat, afin de les préparer à l'admission définitive. En même temps, il se forma, sur le territoire environnant, quatre communautés conformes au plan du fondateur. Le désordre s'introduisit bientôt dans l'établissement provisoire : il fallut subdiviser la population, et la constituer en associations distinctes; mais, en 1827, l'éducation des novices était tellement avancée, qu'on les jugeait propres à entrer complètement dans le système coopératif. Depuis 1825, plusieurs autres associations du même genre se sont formées tant sur le territoire de New-Harmony, que dans d'autres parties des États-Unis; l'exemple de leur prospérité a déterminé d'anciennes communautés à modifier leurs règles, en renonçant aux préjugés qui avaient fait proscrire soit le mariage, soit la culture des sciences et des arts, soit la liberté de croyance en matière de religion.

H. Lorsque, en 1824, M. Owen se flattait d'établir une communauté coopérative à Motherwell, il donna l'évaluation de ce que devait coûter et produire, en Angleterre, une colonie agricole de 1200 individus.

Frais de 1er établissement.

Constructions,	34,260 liv. st.
Mobilier pour 300 familles,	3,600
Chapelles et école,	300
Église,	400
Infirmerie,	200
Salles de lecture,	240
Auberge,	500
Bibliothèque,	500
Total..	40,000

Dépenses annuelles.

Intérêts du capital de 40,000 liv.,	2,000
Loyer du terrain,	1,500
Achat et entretien du bétail,	750
Habillement de 300 familles,	6,000
Impôts et dépenses imprévues,	500
Total...	10,750

Produit annuels.

Valeur du travail de 165 individus de 10 à 15 ans, (4 shellings par semaine),	1,716
De 680 individus de 15 à 60 ans (10 shellings),	17,680
De 40 individus au-dessus de 60 (5 shellings),	520
Total...	19,916
La dépense étant de	10,750
Excédant ou dividende...	9,166

Ces évaluations sont-elles bien exactes? Il est permis d'en douter. Le véritable produit de la colonie ne pouvant consister qu'en denrées, il aurait fallu en estimer la quantité et la valeur, et porter en déduction, outre les articles mentionnés ci-dessus, la consommation en alimens de toute espèce. V.

Errata.

Tome XIII, page 341, lig. 6, parmi ces poids qu'on a pris, *lisez:* parmi ces poids, on a pris. — Tome XIV (1er vol. supplém.), page 85, lig. 26, 105, *lisez*, 15.

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER.

Pages.

Géographie et Statistique.

Hauteur de la cathédrale d'Anvers, comparée, etc. 257
Caisse d'épargnes de Harlem 258
Statistique de la province de Liège; Courtois. — Élévation du Mont-Blanc sur le lac de Genève; Roger 259
Sur le clergé catholique en Suisse. — Proportion du clergé à la population totale dans différens cantons de la Suisse 260
Systèmes monétaires en Suisse. — Manuel histor., etc., de Lausanne et du canton de Vaud 263
Statistique du canton de Berne; André. — Examen comparatif entre 21 écoles anciennes et 15 nouvelles du canton de Vaud 264
Rapport sur la maison de détention de Lausanne; Chavannes ... 266
Établissem. de bienfaisance de Vevey. — De l'instruction publique dans le canton d'Argovie 27
Allgemeine Schulzeitung: Gazette scolaire générale 271
Guide des voyageurs en Danemark, etc.; Tregder. — Société pour l'enseignement élémentaire en Danemark 276

Rapports de la Société biblique de Danemark.— Guide de Copenhague, pour 1827.— Curiosités du château de Rosenborg, à Copenhague; Stouenberg..... 277
Almanach de la Suède et de la Norvége pour 1827..... 278
Population de la Suède.— *Id.* de la Norvége..... 279
Exportation des fers forgés de la Suède. — Déterminations géograph. de longitudes; Bohr. — *Id.* de quelques positions aux environs de Christiania; Hansteen.— Pays réunis à la Russie sous le règne d'Alexandre Ier.— Agrandissement récent de la Russie..... 280
Population de la Russie en 1825, 291. — Pertes éprouvées par la Russie en 1827, 292.— Délits commis en Russie en 1827, 293.— De la tolérance religieuse en Russie, *Ib.*—Sectes religieuses de la Russie, 294.— Revenus perçus sur les eaux-de-vie de grain, en Russie..... 298
Population du royaume de Piémont, etc..... 299
Notes sur les États sardes. (Lettre de M. Cibrario)..... 300
Extrait de l'Almanach piémontais pour 1829..... 304
De la mortalité dans les troupes du roi de Sardaigne.— Population de la Sardaigne, 305.—Souvenirs d'un séjour en Sardaigne; de Saint-Severin.—Ardoises en Sardaigne..... 306
Correction fraternelle adressée au docteur D. Sébastien Miñano.... *Ib.*
Sur les mines de Guadalcanal..... 307
Sur le bourg de Monte-Mor, en Portugal; J. Jos. Varella..... 309
Sur une nouvelle mine d'or, en Portugal. — Trois vues de Cintra, en Portugal; Nicholson..... 312
Quelques mots sur la Morée.— Coup-d'œil sur la Morée.— Itinéraire de la Morée; Gell.—Traduction de cet itinéraire; comte de Tromelin..... 313
Détermin. des positions géograph. de Malte, Milo et Corfou; Daussy. 317
Constantinople et le Bosphore de Thrace; le comte Andréossy.—Sur les routes du Danube à Constantinople par le Balkan..... 318
Esquisses pittoresq., etc., sur l'Égypte; Segato et Lorenzo Masi... 320
Sectes religieuses en Abyssinie.— Commerce de Tripoli en Afrique; Graaberg de Hemsoé..... 321
Population de la Colombie..... 332

Plans et Cartes.

L'art de lever les plans; Thiollet.—Supplém. au traité de géodésie; Puissant.— Descript. d'un nouvel instrument nommé *Angle-Rapporteur*; Villarsy..... 336
Atlas de l'Europe; Vandermælen, 338.— Atlas géograph., etc., de la France, par diocèses; Charle, 339.— Atlas des routes de la France; Perrot, *Ib.* — Plan de Saint-Quentin. — Atlas du départ. du Puy-de-Dôme; Busset..... 340
Carte du Bosphore de Thrace, 342.— Plan de Missolonghi.— *Id.* de l'attaque de Schumla.— Le détroit de Magellan était-il marqué sur la carte de l'Infant D. Pedro?..... 343

Economie publique.

Dictionnaire analytique d'économie publique; Ganilh.— Notes sur l'économie publique; Cardozo.— Archives d'économie publique; le doct. Nathan-David..... 344
Des lois pénales comme moyens de répression; Sevestre. — Sur le système de coopération mutuelle de M. Owen; Rey.— Sommaire des plans de M. Owen..... 348

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS

POUR L'ANNÉE 1828.

Nota. Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes les numéros des articles.

A.

Abolition immédiate et non graduelle de l'esclavage, XV, 64.

Abondance. Des effets de l'..., XIII, 162.

Abrégé de géographie, XII, 4.— ... de géographie moderne, 164.

Abyssinie. Sectes religieuses de l'..., XV, 202.

Académie imp. des sciences de St-Pétersbourg. (*séances* des 12 et 26 mars 1827), XII, 1— 92. Rapport sur le prix de statistique décerné par l'... des sciences, pour 1827, XIII, 268.—Recueil de mémoires pour servir à l'hist. et à la géographie des nations d'outre-mer, etc., publié par l'... de Lisbonne, XIV, 2.

Accidens. Etat des ... arrivés à Londres en 1826, XII, 56.

Accise. Produit et quantité des articles sur lesquels les droits d'... ont été perçus dans la Grande-Bretagne (1790 et 1826), XII, 48.

Adea (J.) et Thourel (A.). Origine, histoire, mœurs, etc., des principales villes du roy. des Pays-Bas, XV, 148.

Afrique. Lettres sur l'... ancienne et moderne, XIII, 119. — Essai sur la civilisation de l'intérieur de l'..., 120. — Projet pour *id.*, 121. — Tableau statistique pour l'..., 217 (*bis*). — Carte générale de la partie Nord de l'..., 304.— Renseignemens sur les voyageurs anglais dans l'... centrale, 309.

Agence générale de placemens sur les fonds publics, XIII, 155.

Agriculture. Etat de l'... en Angleterre, XIII, 160-178. — Mesures prises dans les comtés écossais relativement à la détresse de l'..., 163.— Essai sur la situation fâcheuse de l'..., 164. — Mesures à prendre pour réparer les maux soufferts par l'..., 165. — Sur l'état présent de l'... anglaise et sa perspective pour l'avenir, 175. — Application du principe de « *l'influence de la quantité sur le prix* » à l'état de l'..., etc., 178.—De l'état de l'agriculture dans le nord de l'Europe, etc., 262.

Aisne (dép. de l'). Annuaire du ..., XII, 212.

Alaman (Don Lucas). Rapport de ..., adressé au comité dirigeant de la Compagnie unie des mines du Mexique, XII, 137.—Extrait d'une lettre de ..., relative à la dite Compagnie, 142.

Albert-Montémont. Voyage aux Alpes et en Italie, XII, 189. — Voyage dans les 5 parties du monde, XIII, 190.

Album pittoresque du voyage de M. de Bougainville, XIII, 189.

Alexander (James Edward). Voyage de l'Inde en Angleterre, à travers la Perse, etc., XIII, 197.

Alger. Esquisse de l'état d'..., XIII, 123.

Allemagne. Nombre de livres publiés en France et en ... (1814-1826), XII, 20. — Catholiques et Protestans d'..., XIII, 86. — Carte de l'..., 296. — Sur l'état de détresse de l'..., le bas prix des grains, etc., XIV, 112.

Allonville (le comte L. d'). Dissertat. sur les camps romains du dép. de la Somme, XIII, 40.

Almanach généalog., histor. et statist. (1828), XII, 1. — Débit et produit du débit des ... dans la Grande-Bretagne, XIII, 54.— ... national de la républiq. d'Haïti, pour 1827, XIV, 96. — ... de la Suède et de la Norvége (1827), XV, 168. — Extrait de l'... piémontais pour 1829, 184.

Alpes. Voyage aux ... et en Italie, XII, 189.

Amar, etc. Journal de l'instruction publique, XV, 119.

Amérique. De l'... et de l'Angleterre, XIII, 46.— L'..., ou Coup-d'œil sur la situation des différ. états du continent occidental, 124. — Phénomènes des grands lacs d'..., 125. — Notice sur le passage au N.-O. de l'..., 126. — État actuel de la géographie de l'... mérid., 131. — Renseignemens relatifs aux sauvages de l'... septentr., 130.—Voy. dans l'... septentr.. 204.

Amsterdam. Population d'... en 1826, XIII, 245. — Compagnie d'... pour les bateaux à vapeur, 246.

Analyse des votes des conseils généraux de départem. (Session de 1827), XV, 116. — Analyse de la nouvelle loi anglaise sur le jury, 141.

Andrada e Silva. Mém. sur une nouvelle mine d'or en Portugal, XV, 192.

André (L. S.). Essai sur la statistique du canton de Berne, XV, 157.

Andréossy (le comte). Constantinople et le Bosphore de Thrace en 1812, 13, 14 et 1826, XV, 199.

Andrews (le cap.). Voyage de Buénos-Ayres à Potosi, XV, 83.

Anglais. 2e voyage de deux ... dans le Périgord, XII, 188.

Angle-rapporteur, XV, 207.

Angleterre. Nombre comparé des criminels en France et en ..., (1826), XII, 21. —Exposé historique et statistique de l'... septentr., etc., 35. État de la navigation de l'... en 1827, 36. — Pétitions contre la navigation à la vapeur en ..., 40. — Puissance maritime de l'..., comparée à celle des Etats-Unis, 42.— Forces navales de l'..., employées dans les stations étrangères, en 1827, 43.—Sur le commerce des vins en ..., 45, 46, 47.—Détenus pour dettes en ... (1826), 50.— Nombre des méthodistes en ... et dans le pays de Galles, 53.— De l'Amérique et de l'..., XIII, 46. — Du nombre des prévenus criminels écroués dans les prisons de l'..., etc., en 1826 et 1827, 65.—Vues des plus beaux châteaux en ..., etc., 70. — Abrégé de l'histoire des comtés d'..., 71. — Notices diverses sur l'état de l'agriculture et le bas prix des grains en ..., 160-178. —Observations sur l'état actuel des propriétés rurales en ..., 160.—De la perspective des te-

nanciers et fermiers en..., 161. —Carte particulière de l'..., etc., 295. —État présent de l'..., etc., XIV, 101.— L'... dans sa situat. actuelle, 102.—L'... asservie par ses colonies à esclaves, XV, 62. —Etat de la chambre haute du Parlement d'..., 139.—Code du duel en ..., 142.—Taxes sur le sucre en ..., 144.

Annales des sciences économiques, XIII, 154.

Annuaire hollandais pour 1826, XII, 68. —... de la province de Limbourg, 86. —... du départem. de l'Aisne (1828), 212. —... du départem. de la Moselle (1827), 214. — *id.* (1828), 215.—... du départem. du Puy-de-Dôme (1828), 218.— ... statistiq. du départem. de la Somme (1827), XIII, 39. — ... du départem. du Bas-Rhin (1828), 41. —... hollandais pour 1828, 78. — ... des missions, 182. —... statistiq. et histor. du départem. du Doubs (1828), 238.—... du peuple pour 1828, 255.—... des imprimeurs et des libraires de France, XV, 121.

Anvers. Hauteur de la cathédrale d'Anvers, comparée, etc., XV, 149.

Aperçu géographiq. sur les divisions politiques actuelles du S.-O. et du N. de l'Asie, XII, 135. —... sur l'état de la civilisation en France, XIII, 17. —... géographiq. sur le Portugal, 252. —... comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres dans les Pays-Bas, XV, 60.—... sur la traite et sur l'esclavage, 73.

Appert (B.). Journal des prisons, etc., XV, 22. — Observat. sur les prisons, hospices, etc., des départemens, etc., 23.

Approvisionnement. Mémoire sur l'... de Paris, XII, 24.—... de Paris en charbon de terre, 25.

Arbanère. Tableau des Pyrénées françaises, XV, 135.

Archives d'économie publiq., XV, 219.

Ardoises en Sardaigne, XV, 188.

Ardoisière de l'Irlande, XII, 62.

Argovie (canton d'). De l'instruction publique dans le ..., XV, 161.

Arguelles. *Voy.* Canga.

Arras. Société roy. d'... (prix à décerner en 1829), XV, 88.

Art. L'... de lever les plans, XV, 205.

Arts industriels. Du monopole dans les ... et le commerce, XIII, 235.

Asie. Aperçu géograph. sur les divisions politiq. actuelles du S.-O. et du N. de l'..., XII, 135. — Tableau statistiq. pour l'..., XIII, 217.

Aspe (vallée d'). Observations sur la ..., etc., XIII, 239.

Association britannique pour l'Inde, XIII, 49.

Assurance. Compagnie d'... maritime fondée à Odessa, XIV, 50.

Astrolabe. Nouvelles de la corvette l'..., XII, 159, 160.

Atlas de géographie ancienne pour l'intelligence des œuvres de Rollin, XII, 184. — Revue abrégée de l'... universel de Vandermaelen, 219. — ... général de la ville, des faubourgs, etc., de Paris, 221. — *id.* des 48 quartiers de Paris, 222. —... topograph., statistiq. et minéralog. du département du Puy-de-Dôme, XIII, 148. — ... géographiq., ecclésiastique et départemental de la France, 149. — ... géographiq. de l'Egypte et de la Nubie, 153. —... historiq. et chronologique des littératures anc. et mod., etc., 271. — ... commercial, 272. —... de l'Europe, XV, 208. — ... géographiq., ecclésiastiq., etc., de la France, par diocèses, 209. — ... des routes de la France, 210. — ... topographiq., etc., du département du Puy-de-Dôme, 212.

Atollons (îles). Position des ..., XII, 183.
Aubert Lauvergne. Mém. sur la Corse, XII, 32.
Audenelle (J.). Essai statistiq. sur les frontières Nord-Est de la France, XII, 217.
Augier (Victor) et Pigault-Lebrun. Voyage dans le midi de la France, XIII, 193.
Australie. Tableau statistique pour l'..., XIII, 218.
Autriche. Carte génér., physiq. et routière de l'..., XIII, 298.
Autrichiens. Les états ... sous le rapport de la superficie et de la population, XII, 181.
Auvergne (Haute-). Relation de la ..., XIII, 42.
Ava (roy. d'). Notice sur la frontière d'une partie du Bengale et du ..., XIII, 114.
Avis aux philantropes, etc., concernant le sort des pauvres, etc., XV, 27.
Azof (mer d'). Du commerce sur la ..., XIV, 47.

B.

Bailly (J. L. A.). Notices histor. sur les bibliothèques anc. et modern., XIII, 222.
Bains de mer de La Rochelle, XIII, 43.
Balance politique du globe en 1828, XIII, 1er.
Balbi (Adrien). Balance politique du globe en 1828, XIII, 1er. — Précis historique et statistique sur le roy. de Perse, XIV, 88.
Ballesteros (D. Louis Lopez). Mémoire de la junte de qualification sur les produits de l'industrie espagnole, en 1827, XIV, 58.
Bancelin-Dutertre (H.). Annuaire des imprimeurs et des libraires de France, XV, 121.
Banque de prévoyance, XIII, 155. —Des principales ... de l'ancien et du nouveau monde, XV, 78. —De l'état actuel de la ... de France, 79.
Baptêmes. Nombre de ... et d'enterremens à Londres, en 1826, XII, 55.
Baptistes (missionnaires). De l'établissement des ..., à Sérampore, XV, 41,
Barbé Marbois (de). Observat. sur les votes de 41 conseils généraux, concernant la déportation des forçats libérés, XV, 55.
Barbié du Bocage (fils). Compte rendu par M. ... de la carte de Corse du colon. Jacotin, XII, 31.
Barclay (Alex.). Coup-d'œil pratique sur l'état actuel de l'esclavage dans les Indes occidentales, XV, 71.
Barlow (P.). Sur les marées dans la Haute-Tamise, XIII, 63.
Baromètres. Notes sur l'usage des ..., etc., XIII, 144.
Basilicate et Calabre citérieure (Provinces de). Voyage dans quelques parties des ..., XII, 190
Bas-Rhin (dép. du). Annuaire du ... (1828), XIII, 41.
Batavia. Revenus publics de ..., XIII, 138.
Bateau à vapeur. Sur le 1er voyage d'un ..., d'Angleterre au Bengale, XIII, 229. — Compagnie d'Amsterdam pour les ..., 246. — ... d'Odessa à Kherson, 250.
Bauza (J. Th.). De l'état actuel de la géographie de l'Amérique méridion., XIII, 131.
Bavière. Etats des métiers dans les 6 cercles de l'ancienne ..., XII, 180.
Bavoux (F. N.). Des conflits, etc., XV, 6.
Beautés du Wiltshire, XIII, 75.
Beaux-Arts. Statistique de l'exposition des ..., à Paris, en 1827-28, XIII, 33.

Beechey (le cap.). Expédition du ... (extr. d'une lettre de Macao), XIII, 267.
Beijer (J. C.). Mémorial des inondations survenues dans les Pays-Bas, en 1825, XII, 71.
Belgique. Obstacles de l'éducation populaire en ..., XII, 178.
Belloing (Léop. de). Notes sur les colonies d'indigens (Pays-Bas), XII, 80.
Benazet. Documens sur la ferme-régie des jeux de Paris, XV, 125.
Bengale. Compagnie du ... pour le sucre, XIII, 62. —Notice sur la frontière d'une partie du ... et du royaume d'Ava, 114.
Bennet (R. G.) et van Wijk (J.). Découvertes des Néerlandais, XIII, 206.
Benoiston de Chateauneuf. De la récolte du blé en France, XV, 21.
Benson (Rob.). Essai sur la Corse, XII, 30.
Bentham (Jérémie). Défense de l'Usure, etc., XII, 157.
Bérard. Colonisation des criminels condamnés aux travaux forcés, XV, 56.
Bergame. Notice histor. et statist. sur la ville et la prov. de ..., XIII, 108.
Bergen. Descript. de la ville de ... (Norvége), XIII, 85.
Berghaus. Lettre sur le nivellement de l'Oder, XIII, 283.
Berne (canton de). Essai sur la statistique du ..., XV, 157.
Bernède (Charles). Des postes en en général, et particulièrement en France, XII, 172.
Bertini (Michele). Traité théoriq. et pratique des rivières, XV, 97.
Bessarabie. Coup-d'œil sur la province de ..., XIII, 95. — Foire de Bilzy en ..., 96.
Bestiaux. Règles à suivre pour le commerce de transit des ... russes en Prusse, XIV, 45.
Beynaguet. Relation de la Haute-Auvergne, XIII, 42.
Bianchini. Principes du crédit public, XIII, 159.
Bibliothèque portative de géographie et de statistique, XIII, 6. — Petite ... des voyages, 192. —Notices historiq. sur les ... anc. et mod., 222.—Notice sur les ... publiq. de la Russie, 223. — Notice sur la ... impériale de Moscou, 224.—... de Copenhague, 225.—... apponienne de Presbourg, 226.
Bidaut (J. N.). Du monopole dans les arts industriels et le commerce, XIII, 235.
Bienenstamm (H. Von). Descript. géograph. des 3 gouvernemens d'Esthonie, de Livonie et de Courlande, XII, 119.
Bienfaisance. Rapports annuels (pour 1824 et 1825) sur les établissem. de ... des Pays-Bas, XII, 75, 78. — Mém. sur les colonies de ... de *Frederiks-Oord* et de *Wortel*, 77. — Rapport sur les colonies de la Société de ... des Pays-Bas, 79. —Des Sociétés de bienfaisance ou d'amis, XV, 29.— Établissem. de ... à Vevey, 160.
Bière. Nombre des barils de ... fabriquée dans la Grande-Bretagne, en 1827, XIII, 52.
Billiard (A.). Abolition de la Traite et de l'Esclavage dans les colonies françaises, XII, 147.— A MM. les députés des départemens. (*Pétition* tendant à obtenir une loi municipale en harmonie avec la Charte), XIII, 231.
Bilzy. Foire de ..., (Bessarabie), XIII, 96.
Binet. Annuaire statist. du dép. de la Somme, XIII, 39.
Birmingham. Statistique de ..., XIII, 69.
Blanqui (A.). Précis élémentaire d'économie politique, XIII, 312.
Blé. Commerce des ... en 1822, XIII, 166. — Sur la production et la consommation en ..., 173. —Rapport sur le commerce des ... étrangers, etc., 258. — Export.

du ... d'Odessa, en 1825-27, XIV, 54. — De la récolte du ... en France, XV, 21.
Blume. Excursion à la montagne volcanique de Gédé dans l'île de Java, XIII, 140.
Bogaerde (A. S. L. Van Den). Essai sur l'encouragem. et l'extension des tissanderies de lin dans la Flandre-Orient., XII, 85.
Bohr. Déterminations géographiq. de longitudes, XV, 172.
Bois. Boussole du commerce des ... de chauffage, etc., XIII, 38.
Boissons. Manuel des ..., XV, 19.
Bonne (le chev.). Sur la mesure de l'arc de longitude entre Munich et Brest, XIII, 227.
Bonnino (le Dr). Essai statist. sur la mortalité dans les troupes du roi de Sardaigne, XV, 185.
Bosphore. Du château royal du ... et de la ville de Gargaza, XII, 134.
Bosphore de Thrace. Carte topog. du ..., XV, 213.
Bosse (A. F. A.). *Geographiæ antiquæ Compendium*, etc., XII, 7.
Boswall (J. D.). Observat. sur le courant qui règne entre Halifax et Bermude, XIII, 127.
Botany-Bay. Le ... français, XV, 53.
Bouches-du-Rhône (dép. des). Statistique du ..., XV, 133.
Boukhara. Descript. de ..., XIV, 85.
Boukharest. Observat. sur la route de ... à Constantinople, XIII, 94.
Boukharie. Tableau de la ... XIV, 83. — Événemens survenus en ..., 86.
Boulangerie. Du commerce des grains et farines et de la ..., à Paris, XII, 206. — Etablissement de ..., à Paris (Société), 207. — Statuts du dit établissem. de ..., 208.
Boullée. Rapport à la Société d'agricult. de Mâcon, XV, 54.
Bourbon (île). Essai de statistique sur l'..., XIII, 268, p. 312.
Bourguignon. Manuel du Jury, XII, 197.
Bourse. Pétition pour la répression des abus relatifs à l'agiotage de la ..., etc., XIV, 10. — Un mot sur la ..., les agens de change, etc., de la ville de Lille, XV, 127.
Boussole du commerce des bois de chauffage, etc., XIII, 38.
Boyard. Des libertés garanties par la Charte, XII, 144.
Brayley. Essai topographique sur Brighton, etc., XIII, 77.
Breda. Descript. de la ville de ..., XII, 92.
Brésil. Vaisseaux angl. et étrangers sortis de la Grande-Bretagne pour le ... (1815-1823), XII, 41. — Emigration pour le ..., XIII, 48. — Matériaux pour servir à une connaissance précise de l'empire du ..., 133. — Le ... tel qu'il est, 134. — Documens de statist. sur le ..., 135. — Société de l'exploitation des mines du ..., 136. — Exposé de ma situation au ..., 137. — Sur le commerce de fer de la Russie avec le ..., XIV, 46.
Brest. Sur la mesure de l'arc de longitude entre Munich et ..., XIII, 227.
Bretagne (Grande-). Etats comparatifs du tonnage des navires britanniq. et étrangers, sortis des ports de la ..., en 1826, XII, 37 — Vaisseaux angl. et étrang. sortis de la ... pour le Brésil (1815-1823), 41. — Commerce, importations, exportations, consommation de la ..., 44. — Etat comparatif des consommations de la ... et de la France, 44, p. 121. — Produit et quantité des articles sur lesquels les droits d'accise ont été perçus dans la ... (1790 et 1826), 48. — Etat officiel et comparé du revenu de la ... en 1826 et 1827, 49. — Délits criminels dans la ..., 51. — Dictionnaire portatif géographique, etc., de la ..., et de l'Irlande, XIII, 45. — Rapports entre la

population et la consommation de la ... aux deux époques de 1795 et de 1825, 50.—Consommation intérieure de divers articles dans la ..., pend. 1825, 1826 et 1827, 51.—Nombre des barils de bière fabriquée dans la ..., en 1827, 52.—Taxes sur les consommations dans la ..., 53.—Débit et produit du débit des almanachs dans la ..., 54. —Revenu net de la ... dans les années finissant au 5 janvier 1827 et 5 janvier 1828, et celles finissant au 5 avril 1827 et 5 avril 1828, 55. — Exportat. et importat. de la ... dans les 3 années finissant au 5 janvier 1825, 1826 et 1827, 56. — Commerce de la ... avec l'Inde, 57. — Importation des denrées coloniales dans la ... en 1826 et 1827, 58. — Navigation de la ..., 59. — Etat des pertes de la navigation de la ... en 1827, 60. —Navigation à la vapeur de la ..., en 1826 et 1827, 61. — Prisons et police de la ... et de Londres, 65-68. — Sommaires chronologiq. des finances de la ..., 277. — Commerce de la ... avec chaque puissance, en 1824 et 1825, 278.—Documens statistiq. sur l'étendue territoriale, la populat., le commerce, etc., de la ..., XIV, 13. —Revenus et dépenses annuels de la ... depuis 1793 jusq. 1824, *ib.* pag. 59. — Populat. de la ..., *ib.*, p. 61.— Consommation de la ..., *ib.*, p. 63. — Pauvres de la ..., *ib.*, p. 66. — Crimes de la ..., *ib.*, p. 67. — État des prisons dans la ..., 14-37. — Etat des délinquans écroués, etc., dans les prisons de la ..., pendant les 7 dernières années, 38.—Remarques sur le système financier de la ..., XV, 24. — Commerce des soies dans la ..., 25. —Revenus de la ... (1827-28), 138. — Emplois publics dans la ..., 140.

Brighton. Essai topograph. sur ..., etc., XIII, 77.

Britton (J.). Beautés du Wiltshire, XIII, 75.

Bruné. Nouvelles cartes géograph. publiées par ..., XIII, 287 : 1° Carte de la Palestine sous la domination romaine, 288. —2° *id.* de la Grèce ancienne, 289.— 3° *id.* des îles britanniques anciennes, 290.—4° *id.* de la Germanie ancienne, etc., 291.—5° *id.* de la Dacie ancienne, etc., 292. — 6° *id.* de l'Espagne ancienne, 293.— 7° *id.* de la Russie occident. et de la Pologne, 294.—8° *id.* particulière de l'Angleterre, etc., 295. — 9° *id.* de l'Allemagne, 296. — 10° *id.* de la monarchie prussienne, 297. — 11° *id.* de la monarchie autrichienne, 298.—12° *id.* de l'Italie, de la Suisse, etc., 299. — 13° *id.* de la Grèce moderne, etc., 300.—14° *id.* de la France, à l'époque de 1789, 301. —15° *id.* de la France, de la Suisse etc., 302.—16° *id.* de l'Océanie, 303. — 17° *id.* de la partie nord de l'Afrique, 304.

Bruxelles. Guide des voyageurs dans ..., XII, 87. — Mém. sur les lois des naissances et de la mortalité à ..., XIII, 247.

Buanderies publiques, XV, 124.

Budget détaillé du ministre de la marine, pour 1827, XV, 8.—*id.* pour 1828, 9. — *id.* pour 1829, 10.— ... des dépenses du ministère de la guerre pour 1828, 11. —*id.* pour 1829, 13.— Discours du ministre du commerce, etc., sur le ... de son département, pour 1829, 113.

Bulow-Cummerow (E. de). Considérat. sur le numéraire et le papier-monnaie, etc., XIV, 103.

Busset (F. C.). Traité pratique de la partie d'art du cadastre, XIII, 147.—Atlas topograph., statist. et minéralog. du Puy-de-Dôme, 148; XV, 212.

Butter. Recueil des voyages scientifiques exécutés en Russie, XIII, 195.

Buxton (T. F.). Recherches sur

l'influence, quant au crime et à la misère, du système actuel de discipline pour les prisons, XIV, 25.

C.

Cadastre. Du ... suivant le nouv. mode, XIII, 146.— Traité pratique de la partie d'art du ..., 147.

Cailliaud (Frédéric). Atlas de l'Egypte et de la Nubie, XIII, 153.

Caisse d'épargnes, à Paris : *Considérations statistiques*, XII, 26. — ... de Turin, XIV, 60. — ... de la Lombardie, 61, 62. — ... de Harlem, XV, 150.

Calabre. Voyage dans quelq. parties des provinces de Basilicate et de ... citérieure, XII, 190.

Calais. Manuel du voyageur de Paris à ..., XIII, 307.

Calcutta. Compagnie du Bengale pour le sucre, XIII, 62. — Notice sur le collége épiscopal auprès de ..., XV, 40.

Callao. Longitude de ... etc., XIII, 132.

Calvi (Pasquale). De la nécessité d'établir des manufactures en Sicile, XIII, 112.

Campi Raudii. Sur les ... de Velléjus, XV, 98.

Camps romains. Dissertat. sur les ... du dép. de la Somme, XIII, 40.

Canard (N. Fr.). Mém. sur les causes de la stagnation et du décroissem. du commerce en France, XII, 170.

Canning. Discours sur la loi projetée pour le commerce des grains, XIII, 257.

Canga Arguelles (D. José). Elémens de la science des finances, XIII, 157. — Dictionnaire des finances, 158.

Capitaine. Le Parfait ..., XII, 199.

Cardozo (G. N.). Notes sur l'économie politique, XV, 218.

Carne. Lettres sur l'Orient, XIV, 78.

Carré. Code des femmes, XIII, 233.

Carte. Compte rendu par M. Barbié du Bocage de la ... de la Corse du colon. Jacotin, XII, 31. — Notice sur la nouvelle ... de France, 63.—2e Notice sur *id.*, 64.— ... de la Norvége, 65. — *id.*, 66. — ... du bailliage de Smaalehnen, 67. — ... figurative de l'instruction populaire dans le royaume des Pays-Bas, 179. — Sur la ... du cap. Smith, 185. — Manuel complet et fondamental du dessein des ... terrestres, marines, etc., XIII, 143.— ... générale des pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne, etc., 151.— ... de la Géorgie et d'une partie de la Perse, 152. — Nouvelles ... géographiq. publiées par M. Brué, 287. — ... de la Palestine sous la domination romaine, XIII, 288. — ... génér. de la Grèce ancienne et de la mer Égée, 289. — ... des îles britanniques anciennes, 290. — ... de la Germanie ancienne, etc., 291. — ... de la Dacie ancienne, etc., 292. — ... de l'Espagne ancienne, 293. — ... de la Russie occident. et de la Pologne, 294. —... particulière de l'Angleterre, etc., 295. — ... de l'Allemagne, 296. — ... de la monarchie prussienne, 297. — ... de la monarchie autrichienne, 298. — ... génér., phys. et routière de l'Italie, de la Suisse, etc., 299.— ... génér. de la Grèce ancienne, etc., 300. — ... de la France, à l'époque de 1789, 301. — ... physiq. et routière de la France, de la Suisse, etc., 302.— ... génér. de l'Océanie, 303. — ... génér. de la partie nord de l'Afrique, etc., 304. — ... to-

pographiq. de la Corse, 305. — ... géographiq. de l'Espagne et du Portugal, 306. — ... topograph. du Bosphore de Thrace, XV, 213.—Le détroit de Magellan était-il marqué sur la ... de l'Infant D. Pedro? 216.

Cartier. Manuel génér. et nouv. des voyageurs, négocians, etc., XIII, 14.

Casado Giraldès (J. P. C.). Traité complet de cosmographie et de géographie historiq., etc., XIII, 214; XV, 93.

Casper (le Dr). Rapport médico-statit. des personnes qui tiennent à la médecine, avec la popul. des états prussiens, XIII, 90.

Cathédrale. Hauteur de la ... d'Anvers, comparée, etc., XV, 149.

Catholiques et Protestans d'Allemagne, XIII, 86.

Caucase. Tableau histor., géographiq., etc., du ..., etc., XIV, 68. Descript. du ...; trad. de *Massoudi*, 69. — Notice abrégée sur les peuples du ..., 70. — Aperçu des diverses peuplades du ...; trad. du russe par Steffens, 71. — Des peuples du ..., ou Voyage d'*Abou-el-Cassim*, 72. — Coup-d'œil sur la province du ..., 73.

Cayx (J. A.). Nouvelles recherches sur l'étendue des pays des *Gabali*, etc., XII, 28.

Cazaux (L. F. Q. de). La France doit-elle proclamer la liberté du commerce avec l'extérieur? XV, 117.

Cerebelliaca. Éclaircissemens sur le lieu dit ..., dans le départem. de la Drôme, XII, 29.

Chabot. (Charles). Encyclopédie monastique, XII, 174.

Chabrol (le comte de). Budget détaillé du ministre de la marine pour 1827; rapport au roi, XV, 8. — *id.* pour 1828, 9.

Chaigneau. Lettre de M. ... au ministre de la marine, etc., en date de la baie des îles, XII, 158.

Chalumeau de Verneuil et de la Roquette. Voyages de Christophe Colomb, traduits de l'espagnol par MM. ..., XIII, 265.

Chambéry. Situation géographico-statist. de la ville de ..., XIII, 104.

Chambre haute du Parlem. en Angleterre : son état, XV, 139.

Charbon. Approvisionnement de Paris en ... de terre, XII, 25.

Charlemagne. Le ..., vaisseau neuf arrivé au Hâvre, XV, 89.

Charles. Atlas géograph., ecclésiastiq. et départemental de la France, XIII, 149; XV, 209.

Charte. Des libertés garanties par la ..., XII, 144.

Chartres. Fondation d'un hôpital à ..., XII, 27.

Chasse. Projet de code de la ..., XIII, 274.

Château. Du ... royal du Bosphore et de la ville de Gargaza, XII, 134. — Vues des plus beaux ... en Angleterre, etc., XIII, 70.

Chavannes (Dan. Alex.). Rapport sur la maison de détention de Lausanne, XV, 159.

Chedeaux (P. J.). Réflexions sur la nécessité d'établir des entrepôts en France, XV, 18.

Chemin. Traité des ... de toute espèce, XIII, 273. — ... de fer entre Liverpool et Manchester, XV, 30.

Chevaux. Sur les dépôts et le commerce de ... à Londres, XII, 58.

Chine. Importat. de l'opium en ..., XIII, 118. — Instructions nautiques sur la mer de la ..., 203. — Questions statistiq. sur l'empire de la ..., XV, 43.

Christiania. Déterminations géograph. de quelq. positions près de Christiania, XV, 173.

Christophe Colomb. Voyages de ... traduits de l'espagnol par MM. Chalumeau de Verneuil et de la Roquette, XIII, 264. — *id.* de l'espagnol en italien, 265.

Cibrario (L.). Hist. de la ville de Quiers, XIII, 107. — Notes sur les états sardes, XV, 183.

Cintra. Trois vues de ... (Portugal), XV, 193.
Circulaire du comité dirigeant, adressée aux actionnaires de la compagnie des mines du Mexique, XII, 139.
Civilisation. Progrès de ... dans le midi de la Russie, XII, 117. — De la ... en France, XIII, 16. —Aperçu sur l'état de la ... en France, 17. — Sur la ... de l'intérieur de l'Afrique, 120, 121.
Clapperton, Laing et Denham. Nouvelles des voyageurs anglais ..., XIII, 209.
Clapperton, Laing et Dickson. Renseignem. sur les voyageurs anglais ..., XIII, 309.
Clapperton (le cap. Hugh). Notice biographique sur ..., XIII, 310.
Clarkson (Th.). Pensées sur la nécessité d'améliorer la condition des esclaves dans les colonies britanniques, etc., XV, 74.
Clay (Henri). Discours prononcé devant la Société de colonisation américaine, le 20 janvier 1827, XV, 72.
Claye. (A). Système des connaissances commerciales, XIII, 253.
Cleghorn (J.). Essai sur la situation fâcheuse de l'agriculture, XIII, 164.
Clergé. Etat du ... des différens cultes en Europe, XII, 10.—De la situation du ..., de la magistrature et du ministère, à l'ouverture de la session de 1827, etc., 173. — ... anglican, XIII, 64. — ... du Portugal, 102. — Notice statistiq. sur le ..., en Suisse, XV, 153. — Proportion du ... à la population totale dans différens cantons de la Suisse, 154.
Clèves. Guide dans la ville de ..., XII, 90.
Code. Le plus ancien ... des Russes, XII, 97. — ... d'Yaroslaf, 98. — Le ... civil du royaume de Pologne, 99. — ... du jury et des élections, XIII, 232.— ...des femmes, 233.—Projet de ... de la chasse, 274. — ... du duel, en Angleterre, XV, 142.
Collége. Notice sur le ... épiscopal auprès de Calcutta, XV, 40.
Collon (J.). Carte topog. de la Corse, XIII, 305.
Collot. Voyage dans l'Amérique septentr., XIII, 204.
Colomb. *Voyez* Christophe.
Colombie. Observations sur la population de la ..., XV, 204.
Colonie. Tableau génér. du commerce de la France avec ses ... etc., (1825 et 1826), XII, 18. — Mém. sur les ... de bienfaisance de Frederiks-Oord et de Wortel, 77. — Rapport sur les ... de la Société de bienfaisance, (Pays-Bas), 79. — Note sur les ... d'indigens (Pays-Bas), 80. — Sur les ... d'indigens de la Hollande, du Danemark et de l'Allemagne, 81. — Abolition de l'esclavage dans les ... franç., 147. — Population des ... franç., XV, p. 17. — Commerce des ... fr., pages 17, 21 et suiv. — Etablissemens d'utilité publiq. dans les ... fr., p. 19.— Situation des cultures dans les .. fr., p. 20. — Consommat. intérieure dans les ... fr., pag. 24.—Aperçu comparatif sur les ... libres et forcées de pauvres dans les Pays-Bas, XV, 60. — Tableau de l'esclavage dans les ... britanniq. des Indes occident., 61. — L'Angleterre asservie par ses ... à esclaves, 62. — Observat. sur nos lois de douanes, relatives aux productions de nos ..., 70.
Colonisation des criminels condamnés aux travaux forcés, XV, 56. — Sur la ..., etc., 57.
Commerce. Tableau gén. du ... de la France avec ses colonies, etc., (1825 et 1826), XII, 18. — ..., importat., export. et consommation de la Grande-Bretagne, 44. — Observat. sur l'état du ... des vins en Angleterre, 45. — Sur l'état ancien, présent, etc., du ... des vins en *id.*, 46. — Remar-

ques sur le ... des vins et eaux-de-vie en *id.*, 47. —Sur le ... de chevaux à Londres, 58.—Notice sur le ... de Taganrog, 129. — Mém. sur les causes de la stagnation et du décroissem. du ... en France, 170.— Du ... des grains et farines, et de la boulangerie, à Paris, 206. —Tableau comparatif du ... de France avant la Révolution et depuis la Restaurat., XIII, 19. — ... de la Grande-Bretagne avec l'Inde, 57. —Statistique de la navigation et du ... des Pays-Bas, 79. —... extérieur de la Russie, en 1826, 92. — ... de l'opium de l'Inde, 117.—Du monopole dans les arts industriels et le ..., 235. — Discours sur la loi projetée pour le ... des grains, 257. — Rapport sur le ... des blés étrangers, etc., 258. Rapport sur le ... des grains, 259.—... de la Grande-Bretagne avec chaque puissance, en 1824 et 1825, 278.— Mém. sur le ... des Pays-Bas, 279. — Opinion sur ce mém., 280. — Du ... maritime, etc., 313. — Quelques réflexions sur le ... extérieur et intérieur de la Russie, XIV, 44. — Règles à suivre pour le ... de transit des bestiaux russes en Autriche et en Prusse, 45. —Du ... sur la mer d'Azof, 47. — Sur le ... de fer de la Russie avec le Brésil, 48. —... de la Géorgie, 76.— Amélioration du ... en France, XV, 4.—... des colonies franç., p. 17, 21 et suiv. — Etat actuel de l'industrie et du ... d'Egypte, 44. — Discours du ministre du ..., etc., sur le budget de son départem., pour 1829, 113. — La France doit-elle proclamer la liberté du ... avec l'extérieur? 117. — Sur le ... de Tripoli en Afrique, 203.

Compagnie. Sur la ... russo-américaine, XII, 105. —Rapport du comité dirigeant de la ... unie des mines du Mexique, 136. — Rapport de don Lucas Alaman, adressé au dit comité de la ... des mines du Mexique, 137. — Circulaire du dit comité, adressée aux actionnaires de la ... des mines du Mexique, 139.—Deux autres rapports du dit comité de la ... des mines, etc., 140, 141. —Extrait d'une lettre de D. Lucas Alaman, relative à la dite ..., 142. — ... libre pour le sucre (Londres), XIII, 62. —... du Bengale pour *id.*, *ib.* — ... de prêt perpétuel, 236.—... d'Amsterdam pour les bateaux à vapeur, 246. —Travaux de la ... pour la navigation du Guadalquivir, 284.—Finances de la ... des Indes orient. de la Grande-Bretagne, XIV, 40.—... d'assurance maritime fondée à Odessa, 50.— ... générale de desséchement des marais, lacs, etc., XV, 16.—Résolution prise par la ... anglaise des Indes orient., relativem. aux Suttées, 28.

Compte gén. de l'administrat. de la justice criminelle en France, pend. 1827, XV, 7.—...généraux présentés par le ministre de la guerre (session de 1828), 12.— ... gén. de l'administrat. des finances pour 1826, 102. — *id.* pour 1827, 103.

Comte (Ch.). Traité de législation, XIV, 100.

Comté. Abrégé de l'hist. des ... d'Angleterre, XIII, 71.

Conducteur. Le moderne ... aux environs de Paris, XII, 203. — Le nouv. *id.*, 204.

Conflits. Des ... etc., XV, 6.

Connaissances commerciales. Système des ..., XIII, 253.

Conseils gén. de départ. Analyse des votes des ... (session de 1827), XV, 116.

Conservations forestières. Tableau de la division territoriale de la France en 20..., XIII, 31.

Considérations sur les systèmes suivis en France dans l'administ. des finances, XIII, 25. — ... sur le numéraire et le papier-mon-

naie, etc., XIV, 103. — ... sur l'esclavage des Nègres, XV, 65.

Consommation. Rapports entre la popul. et la ... de la Grande-Bretagne, aux deux époques de 1795 et de 1825, XIII, 50.—Etat comparatif de la ... de divers articles dans la *id.*, pend. 1825-26-27, 51. — Taxes sur les ... dans *id.*, 53. — ... intérieure dans les colonies franç., XV, p. 24.

Constant Taillard. Le Nouveau Conducteur aux environs de Paris, XII, 204.

Constantinople. Observat. sur la route de Boukharest à ..., XIII, 94. — Lettres de ..., XIV, 79. — ... et le Bosphore de Thrace, en 1812, 13, 14 et 1826, XV, 199. — Routes qui conduisent du Danube à ..., 200.

Conte (L.). Précis de géographie ancienne, XII. 6.

Coopération mutuelle. Lettres sur le système de la ..., etc., XV, 221. — Sommaire des plans de M. Owen, relativement à la ... 222.

Copenhague. Bibliothèques de ..., XIII, 225. — Guide de ... pour 1827, XV, 166. — Curiosités du château roy. de Rosenborg, à ..., 167.

Coquebert de Montbret. Rapport sur le prix de statistique décerné par l'acad. des sciences, pour 1827, XIII, 268.

Coquille (Corvette la). Mém. sur les opérations géograph. faites dans la campagne de la ..., en 1822-25, XV, 84.

Correction fraternelle adressée au doct. D. Séb. Miñano, etc., XV, 189.

Corse. Essai sur la ..., XII, 30. — Compte rendu par M. Barbié du Bocage de la carte de la ... du colon. Jacotin, 31. — Mém. sur la ..., 32.—Notice sur la ..., 33. —Lettres sur la..., 34.—Carte topographique de la ..., XIII, 305.

Cosaques. Journal d'un voyage au pays des ..., XIII, 199.

Cosmographie. Traité complet de ... et de géographie histor., etc., XIII, 214, XV, 93.

Costaz (A. Anthelme). De l'état actuel de la banque de France, XV, 79.

Costumes du peuple de toutes les provinces des Pays-Bas, XII, 70. — ... des femmes de Hambourg, du Tyrol, etc., XIII, 9.

Coton. Mouvem. des ... bruts en France (janv. et févr. 1827), XII, 19. — Commerce du ... à Liverpool, en 1828, XV, 26.

Cottu. De la situation du clergé, de la magistrature et du ministère, à l'ouverture de la session de 1827, etc., XII, 173.

Coulier (Ph. J.). Tables des principales positions géonomiques du globe, XII, 165; XIII, 270.

Coup-d'œil sur le Droit russe, XII, 101. — ... sur la situation commerciale et la position géograph. du Sud-Est de la Russie, 118.— ... sur le gouvernement de Tauride, 130. — ... sur le gouvernem. de Kherson, 131. — ... sur la province de Bessarabie, XIII, 95. — ... sur les peuples de race slavonne qui habitent la Turquie d'Europe, 311. — ... gén. sur le système actuel d'éducation publ. en France, XIV, 7. — ... génér. sur la navigat. marchande russe, etc., 46. —... pratique sur l'état actuel de l'esclavage dans les Indes occid., XV, 71. ... statist. sur la Morée, 195.

Courant. Observ. sur le ... qui règne entre Halifax et Bermude, XIII, 127.

Courlande. Descript. géograph. des 3 gouvernemens d'Esthonie, de Livonie et de ..., XII, 119. — Ancienne division de la ..., 123. — Esquisse hydrograph. de la ..., 125.

Cours complet d'économie politiq. pratique, XV, 46. — ... sur la

scienc. d'administr. des prisons, 52.
Courtois (A.). Recherches sur la statistique physique, agricole, etc., de la province de Liège, XV, 152 (p. 259.)
Crédit. Système du ... public, particulier à la France, XIII, 22. — Principes du ... public, 159.
Creil. Précis statist. sur le canton de ..., XII, 211.—Statistique du canton de..., XIII, 268, p. 307.
Crimée. Sur la position géograph. du monastère St-George, en ..., XII, 133.
Crimes. Du nombre des ... comparé à l'état de l'instruction primaire, XII, 195. — Influence de l'instruction, etc., sur la diminution des délits et des ..., XV, 51.
Criminels. Nombre comparé des ... en France et en Angleterre (1826), XII, 21. —Etat du nombre des prévenus ... écroués dans les prisons d'Angleterre et de Londres, en 1826 et 1827, XIII, 65.—Colonisation des condamnés aux travaux forcés, XV, 56.
Culte. Etat du clergé des différens ... en Europe, XII, 10.
Culture. Situation des ... dans les colonies franç., XV, p. 20.
Curiosités du château royal de Rosenborg, à Copenhague, XV, 167.

D.

Dacie. Carte de la ... ancienne, de la Pannonie, etc., XIII, 292.
Danemark. Guide des voyageurs en ..., XV, 163. — Société pour l'enseignem. élément. en ..., 164. — Rapports mensuels de la Société biblique de ..., 165.
Daniel (J.). Tableaux synoptiq. de géographie anc. et mod. comparées, XII, 5.
Danube. Essai d'une reconnaissance militaire sur le bassin du Danube, XIII, 91.
Daussy. Détermination des positions géograph. de Malte, Milo et Corfou, XV, 198.
Davis (Will.). Avis aux philantropes, etc., concernant le sort des pauvres, etc., XV, 27.
Découvertes des Néerlandais, XIII, 206.
Défense de l'usure, ou Lettres, etc.; trad. de l'anglais de Jérémie Bentham par Turgot, XII, 157.
De Laborde (le comte Alexandre). Voyage dans le Levant, XV, 81.
Delarenaudière. Notice annuelle des travaux de la Société de géographie, XIII, 212.
Délits criminels dans la Grande-Bretagne, XII, 51.—Du nombre des ... criminels comparé à l'état de l'instruction primaire, 195. —... commis en Russie en 1827, XV, 178.
Delon. Système du crédit public, particulier à la France, XIII, 22.
Denaix (A.). Essai de géographie méthodiq. et comparative, XV, 94.
Denham, Laing et Clapperton. Nouvelles des voyageurs anglais ..., XIII, 209.
Denham (le major). Mort du ..., XV, 90.
Denovan (J. F.). Sur le hareng blanc de la Grande-Bretagne, XV, 145. —Législation comparée de la Hollande et de la Grande-Bretagne, sous le rapport de la pêche du hareng, 146. — Moyens de perfectionner la pêche du hareng, 147.
Depping (G. B.). La Grèce, ou Descript. topographique de la Livadie, etc., XV, 38.
Députés. A MM. les ... des départemens (*Pétition* tendant à obtenir une loi municipale en harmonie avec la Charte), XIII, 231.

Derfelden de Hinderstein (baron de). Revue abrégée de l'atlas universel de Van der Maelen, XII, 219.
Description de l'inondation qui eut lieu, en 1825, dans l'Overijsel, XII, 74. — ... de l'école des pauvres de Sneck, 83. — ... géograph. des 3 gouvernemens d'Esthonie, de Livonie et de Courlande, 119.—... de la ville de Bergen (Norvége), XIII, 85. —... de l'ancienne Palerme, 248. — ... histor. des prisons de Paris, etc., XV, 123. — ... topograph., etc., de la route de Paris à Reims, 126.
Détenus pour dettes, en Angleterre (1826), XII, 50.
Déterminations géograph. de longitudes, XV, 172.—... de quelq. positions près de Christiania, 173.—... des positions géograph. de Malte, Milo et Corfou, 198.
Dette. Détenus pour ... en Angleterre (1826), XII, 50. —Observ. sur le rapport relatif au projet de loi sur la ... publique et l'amortissem., XIII, 30.
Dickson, Laing et Clapperton. Renseignemens sur les voyageurs anglais ..., XIII, 309.
Dictionnaire géographiq. universel par une Société de géographes, XII, 161. — ... géograph. portatif, 162. — ... universel de géographie physique, historiq., etc., du monde anc., du moyen âge, etc., 163. —... géograph. universel, XIII, 5. —... topographiq., etc., du départ. de la Sarthe, 44. — ... portatif géographique, etc., de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 45. — ... géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal, 251. — Nouveau ... universel de géographie, etc., (italien), XV, 2.—... de poche géographique de la France, 3. — ... classique et universel de géographie moderne, 95. —... topographique, etc., du départem. de la Sarthe, 131. — ... analytique d'économie politique, 217.
Discours prononcé, en 1524, par Fernan Perez de Oliva sur la navigabilité du Guadalquivir, XIII, 100. —... sur la loi projetée pour le commerce des grains, 257. — ... prononcé devant la Société de colonisation américaine, le 20 janvier 1827, XV, 72. — ... du ministre du commerce, etc., sur le budget de son département pour 1829, 113. — ... du génér. de Marçay sur l'article du budget de 1829: *Encouragemens à l'agriculture*, 115.
Disette. De la probabilité d'une prochaine ..., XV, 118.
Dissertation sur les camps romains du département de la Somme, XIII, 40.
Dittenberger (Th. Fr.). Géographie à l'usage des gymnases, etc., XIII, 4.
Divisions. Aperçu géographique sur les ... politiques actuelles du S.-O. et du N. de l'Asie, XII, 135.
Documens de statistique sur le Brésil, XIII, 135. — ... relatifs aux nègres capturés, 184. — Autres ... d'après les rapports de J. Dougen et Th. Moody, 185, 186. — ... statistiq. sur l'étendue territoriale, la popul., le commerce, etc. de la Grande-Bretagne, XIV, 13. — ... sur la ferme régie des jeux de Paris, XV, 125.
Domaines nationaux. Observation sur les discussions relatives aux indemnités et acquisitions des ..., XIII, 27.
Domis (H. J.). Du district de Salatiga et du mont Merbaboe dans l'île de Java, XIII, 139.
Donnell (James). Sur certains districts d'ardoisières de l'Irlande, XII, 62.
Dorpat. Notice sur l'université de ..., XII, 122.
Douanes. Observat. sur nos lois de

..., relatives aux productions de nos colonies, XV, 70.
Doubs (dép. du). Annuaire statist. et historique du ... (1828), XIII, 238.
Dougan (J.). Documens relatifs aux nègres capturés, XIII, 185.
Droit. Coup-d'œil sur le ... russe, XII, 101.
Droits. Recueil des ... et obligations existant dans l'administration des paysans de la Couronne (*Russie*), XII, 103.
Drojat (Fr.). Éclaircissemens sur le lieu dit *Cerebelliaca*, dans le département de la Drôme, XII, 29.
Drôme (département de la). Sur le lieu dit *Cerebelliaca*, dans le ..., XII, 29.
Drovetti. Projet pour la civilisat. de l'intérieur de l'Afrique, XIII, 121.
Dubochet (J. J.) et Guichard (Victor). Manuel du Juré, XII, 196.
Dubourgneuf. *Voy.* Gabnier.
Dubrena (V.). Tableau géograph. de la navigation intérieure de la France, XIII, 150.
Duel. Code du ..., en Angleterre, XV, 142. — L'abolition du ... est-elle impossible? 143.
Du Mirail. De la nécessité et des moyens de mettre le régime municipal et communal en harmonie avec la Charte, XIII, 230.
Dumont Durville. Rapports au ministre de la marine, etc., par M. ..., en date de la baie des îles, etc., XII, 159.
Duperrey (L.). Mém. sur les opérations géographiq. faites dans la campagne de la Corvette la *Coquille*, en 1822-1825, XV, 84.
Dupin (le baron Ch.). Le Petit Producteur français, XIII, 254. —Observations dues aux députés des départemens vignobles, recueillies par ..., XV, 114.
Duvau (Aug.). Essais tatistique sur le dép. d'Indre et Loire, XV, 130.

E.

Eau. Note sur un projet de distribution génér. d'... dans Paris, XIV, 12. — Rapport sur la distribution des ..., à Londres, 39.
Eaux-de-vie. Remarques sur le commerce des vins et ..., en Angleterre, XII, 47. — Revenus perçus sur les ... de grains, en Russie, XV, 181.
Éclairage. Du monopole de l'..., XIII, 235.
École. Descript. de l'... des pauvres de Sneck, XII, 83. — Rapport sur les ... du roy. des Pays-Bas, 175. — Statistique des hautes ... de l'Europe, XIV, 3. — ... d'Odessa en 1827, 56. — Examen comparatif entre des ... anciennes et des ... nouvelles du canton de Vaud, XV, 158. — Gazette des ..., 162.
Économie. Statistique et ... nationale, XII, 9. — Esquisses d'un système d'... politique, XIII, 173. — Précis élémentaire d'... politique, 312. — Cours complet d'... politique pratique, XV, 46. — Nouveaux principes d'... politique, 48. — ... politique : ouvrage traduit de l'allemand de Schmalz, par H. Jouffroy, 49. — Dictionnaire analytique d'... politique, 217. — Notes sur l'... politique, 218. — Archives d'... publique, 219.
Éducation. Obstacles de l'... populaire en Belgique, XII, 178. — ... et instruction primaire en France et ailleurs, XIV, 4-8. —Sur l'... (article de M. Kératry), 6. —Coup-d'œil génér. sur le système actuel d'... en Fran-

ce, 7. —Journal d'... et industrie, XV, 120.
Eeckhout (J. J.) et Madou (J.). Costumes du peuple de toutes les provinces des Pays-Bas, XII, 70.
Effets publics de la Prusse, XIV, 43.
Église. Etat et composition de l'... de France, XII, 14. — Sur le système actuel du patronage de l'... anglicane, 52. — Rapport sur l'état des établissemens d'instruction, etc., de l'... réformée de la Seine, XIII, 34.
Égypte. Atlas géographique de l'... et de la Nubie, XIII, 153. — De la constitution physique de l'..., XIV, 92. — Moderne ... et Mameluks, 93. — Etat actuel de l'industrie et du commerce d'..., XV, 44. — Esquisses pittoresques, etc., sur l'..., 201.
Élections. Code du jury et des..., XIII, 232.
Élémens de la science des finances, XIII, 157.
Émancipation. Sur l'... des paysans serfs de la Livonie, XII, 121.
Émigrant. Le Guide de l'..., XIII, 47.
Émigration pour le Brésil, XIII, 48.
Emplois publics dans la Grande-Bretagne, XV, 140.
Emprunts. Système des ... français, XIII, 23. — Sur l'effet des privilèges, des ... publics, etc., en France, 24.
Encyclopédie monastique, XII, 174.
Engel. Petite géographie à l'usage des écoles, XIII, 215.
Enghien-Montmorenci (vallée d'). Itinéraire histor., etc., de la ..., XII, 210.
Enseignement. Réflexions sur l'... de la géographie, XII, 3. — Société des méthodes d'..., XV, 87.
Entrepôts. Réflexions sur la nécessité d'établir des ... en France, XV, 18.
Épargnes. Caisse d'... de Turin, XIV, 60.—*id.* de la Lombardie, 61, 62.
Esclavage. Abolition de l'... dans les colonies françaises, XII, 147. — ... des Nègres, XV, 61-70. — Tableau de l'... dans les colonies britanniques des Indes occidentales, 61.—Essai sur l'..., 63.—Abolition immédiate et non graduelle de l'..., 64. — Considér. sur l'... des Nègres, etc., 65.—Moyen sûr, équitable et efficace de mettre fin à l'... dans les Indes occidentales, 66.—Coup-d'œil pratique sur l'état actuel de l'... dans les Indes occidentales, 71.— Aperçu sur la traite et sur l'..., etc., 73. — Précis histor. de la traite des Noirs et de l'... colonial, 76.
Esclaves. Correspondance, papiers officiels et rapports relativement au commerce des ..., XII, 146. — L'Angleterre asservie par ses colonies à ..., XV, 62. — Parallèle de l'ouvrier anglais et de l'... américain, 67. — Lettre à M. J.-B. Say sur le produit comparé du travailleur libre et de l'..., 68. — Etablissement formé par miss Wright aux Etats-Unis pour l'affranchissement des ..., 69. — Pensées sur la nécessité d'améliorer la condition des ... dans les colonies britanniques, etc., 74.
Espagne. Itinéraire de l'... et du Portugal, XIII, 97. — L'... (article du *dictionnaire géographiq.* de don Séb. de Miñano), 98. — Décroissement de la population en ..., 99.—Statistique judiciaire de l'..., 101. — Dictionnaire géographique et statistique de l'... et du Portugal, 251.—Carte de l'... ancienne, 293. — Carte géographique de l'... et du Portugal, 306. — Sur les produits industriels de l'... en 1827, XIV, 58. — Notice sur l'exploitation des mines en ..., XV, 32.

Esquisse hydrographique de la Courlande, XII, 125. — ... de l'état d'Alger, XIII, 123. — ... d'un système d'économie politique, 172. — ... sur la Perse, XIV, 89. —... pittoresques, etc., sur l'Egypte, XV, 201.

Essai sur la Corse, XII, 30.—... sur l'encouragement et l'extension des tisseranderies de lin (Flandre orientale), 85. — Nouveaux ... sur la peine de mort, 186. — Essai statistique sur les frontières N.-E. de la France, 217. — ... topographique sur Brighton, XIII, 77. — ... d'une reconnaissance militaire sur le bassin du Danube, 91.— ... sur la civilisation de l'intérieur de l'Afrique, 120. — ... sur la situation fâcheuse de l'agriculture, 164. — ... de statistique sur l'île Bourbon, 268, p. 312. — ... sur l'esclavage, XV, 63. —... de géographie méthodiq. et comparative, 94. — ... statistique sur le département d'Indre et Loire, 130. — ... sur la statistique du canton de Berne, 157. — ... statistique sur la mortalité dans les troupes du roi de Sardaigne, 185.

Esthonie. Description géographiq. des 3 gouvernemens d'..., de Livonie et de Courlande, XII, 119.

Estienne (Saint-). De l'exposition de 1827, etc., XV, 20.

Établissemens. Rapports annuels (pour 1824 et 1825) sur les ... de bienfaisance des Pays-Bas, XII, 75, 78. — ... d'instruction publique en Russie, 110. — ... d'utilité publique dans les colonies françaises, XV, p. 19.

État du clergé des différens cultes en Europe, XII, 10. — ... et composition de l'Eglise de France, 14. — ... de la navigation de l'Angleterre en 1827, 36. — ... comparatifs du tonnage des navires britanniques et étrang., sortis des ports de la Grande-Bretagne en 1826, 37. — ... des forces navales de l'Angleterre, employées dans les stations étrangères en 1827, 43. — ... comparatif des consommations de la Grande-Bretagne et de la France, 44, page 121. —... officiel et comparé du revenu de la Grande-Bretagne, en 1826 et 1827, 49. — ... statistique, passé et présent de l'Irlande, 59.

État civil. Nouveau manuel des officiers de l'..., XII, 17. — ... de Paris en 1826, 22.— ... de St. Pétersbourg en 1826, 113.

Etats. Tableau géographique et statistique des ... de tous les pays du monde, XII, 2. — *id.* des ... de l'Europe, 8. — Les ... autrichiens sous le rapport de la superficie et de la population, 181.

États-Unis. Puissance maritime de l'Angleterre, comparée à celle des ..., XII, 42.

Europe. Etat du clergé des différ. cultes en ..., XII, 10.—Itinéraire de l'..., XIII, 8.— Poids, mesures et monnaies d'..., 12. — Histoire naturelle des principales productions de l'... méridionale, 228. — Statistique des hautes écoles de l'..., XIV, 3.—Atlas de l'..., XV, 208.

Everet (A. H.). L'Amérique, ou Coup-d'œil sur la situation des différens états du continent occidental, etc., XIII, 124.

Ewert (J. P. G.). Le plus ancien code des Russes, XII, 97.

Examen statistique du royaume de France en 1787, XIII, 18.

Excursion à la montagne de Gédé, dans l'île de Java, XIII, 140. — ... sur les bords du Nil, XIV, 81.

Expédition du cap. Beechey, XIII, 267.

Exportations du Mexique, (1825-1827), XII, 143.— ... et importations de la Grande-Bretagne dans les 3 années finissant au 5

janvier 1825-26 et 27, XIII, 56. —... de quelques articles commerciaux de la Russie, en 1827, 93. — ... des fers forgés de la Suède (1821-24), XV, 171.
Exposé histor. et statist. de l'Angleterre septentr., etc., XII, 35. —... de ma situation au Brésil, XIII, 137.
Exposition. Statistique de l'... des Beaux-Arts, à Paris, en 1827-28, XIII, 33. — Mém. sur la nécessité de bâtir un édifice consacré aux ... des produits de l'industrie, 275.— De l'... de 1827, etc., XV, 20.
Extrait d'une lettre de M. Lucas Alaman, relative à la Compagnie des mines du Mexique, XII, 142.
Eytelwein (le doct.). Sur la vérification des poids et mesures en Prusse, XIII, 281.

F.

Fabriques en Suède en 1819, XIII, 83.
Falaise. Statist. de l'arrondissem. de ..., XII, 213.
Falret. Sur les suicides et les morts subites à Paris, etc., XIII, 268, p. 309.
Faltz (E. G.). Le code civil du royaume de Pologne, XII, 99.
Farsan (île de). Observat. sur l'..., XV, 42.
Fazy (J. J.). Sur l'effet des privilèges, des emprunts publics, etc. sur le crédit en France, XIII, 24.
Femmes. Costumes des ... de Hambourg, du Tyrol, etc., XIII, 9.—Code des..., 233.
Fer. Sur le commerce des ... de la Russie avec le Brésil, XIV, 48. — Exportation des ... forgés de la Suède (1821-24), XV, 171.
Férat (J. B.). De la civilisation en France, XIII, 16.
Ferme. Tableau comparatif des produits et des frais d'une ... du Lothian, etc., XIII, 167.— Evaluation comparée des produits d'une ... du Lothian, 170.
Fernan Perez de Oliva. Discours prononcé en 1524, par ... sur la navigabilité du Guadalquivir, XIII, 100.
Fernando-Po. Nouvelles de l'établissement anglais à ..., XIII, 122.
Feuerbach (Anselm chev. de. Sur l'ordre judiciaire et le mode de procédure de la France, XII, 16.
Finances. Ouvrages divers sur les ... de la France, XIII, 20.—Considérations sur les systèmes suivis en France dans l'administration des ..., 25. — Elémens de la science des ..., 157. —Dictionnaire des ..., 158. — Sommaire chronologiq. des ... de la Grande-Bretagne, 277.—... de la Compagnie des Indes orientales de la Grande-Bretagne, XIV, 40. —Compte général de l'administration des ... pour 1826, XV, 102. — *id.* pour 1827, 103.
Flamand Grétry. Itinéraire historique, etc., de la vallée d'Enghien-Montmorenci, XII, 210.
Fleet-Wood Willams. Considérations sur l'état du commerce des vins, en Angleterre, XII, 45.
Foire de Bilzy (Bessarabie), XIII, 96.
Forçats libérés. Observations sur les votes de 41 conseils généraux sur la déportation des..., XV, 55. — Projet d'établissem. pour refuge aux ..., 58. — Lettres sur le même sujet, 59.
Forces navales de l'Angleterre, employées dans les stations étrangères, en 1827, XII, 43.
Forêts. Mémorial statistique et ad-

ministratif des ... de la France (1828), XIII, 234.
Fosseu (Henri). Voyages autour du monde, XIII, 207.
Fougeroux de Champigneulles. Projet de code de la chasse, XIII, 274.
Fourier (baron). Mémoire sur les résultats moyens déduits d'un grand nombre d'observat., XIV, 1.
Fragmens sur le caractère, les mœurs, etc., des peuples des trois royaumes, XII, 61.
Français. Projet d'un ... pour augmenter les revenus de la France de 50 à 60 millions, XIII, 21.
France. Population de la ..., XII, 11, 12, 13. — Tableaux authentiques de la population de la..., 11.—Population de la... en 1827, 12. —Mouvemens de la population en ..., de 1817 à 1823, 13. —Etat et composition de l'église de ..., 14. —Mémorial constitutionnel de la ..., 15.—Ordre judiciaire et mode de procédure de la ..., 16. — Tableau général du commerce de la ... avec ses colonies, etc., (1825 et 1826), 18.—Mouvem. des cotons bruts en ... (janv. et févr. 1827), 19. —Nombre de livres publiés en ... et en Allemagne (1824-1826), 20. —Nombre comparé des criminels en ... et en Angleterre (1826), 21. — Etat comparatif des consommations de la Grande-Bretagne et de la ...,44, p. 121. — Notice sur la nouvelle carte de ..., 63. — 2e notice sur la *id.* 64. — Réflexions sur la richesse future de la ..., 169. — Mém. sur les causes de la stagnation et du décroissement du commerce en ..., 170. — Observations sur le jury en ..., 171. — Des postes en gén. et particulièrement en ..., 172.—Essai statistique sur les frontières N.-E. de la ..., 217. — La ... considérée sous le rapport de la géographie physique, mathématique, etc., XIII, 13.—Précis de géographie et de topographie de la ..., 15.—De la civilisation en ..., 16.—Aperçu sur l'état de la civilisation en ..., 17.—Examen statistique du roy. de ..., en 1787, 18. — Tableau comparatif du commerce de ... avant la Révolution et depuis la Restauration, 19.—Ouvrages divers sur les finances de la ..., 20.— Projet d'un Français pour augmenter les revenus de la ... de 50 à 60 millions, 21. — Système de crédit public, particulier à la ..., 22. — Tableau de la division territoriale de la ... en 20 conservations forestières, 31.—Atlas géograph., ecclésiastique et départemental de la ..., 148. — Tableau géographique de la navigation intérieure de la ..., 150. — Carte de la ..., à l'époque de 1789, 301. — Carte physique et routière de la ..., de la Suisse, etc., 302.— Education et instruction primaire en ... et ailleurs, XIV, 4-8. — Tableaux présentant la progression des revenus de la ... (1816-1826), 9. — Dictionnaire de poche géographique de la ..., XV, 3. —Amélioration du commerce en ..., 4.— Tour de ... (1re partie), 5. — Compte général de l'administration de la justice criminelle en ..., pend. 1827, 7. —Mesures relatives à la baisse du prix des laines en ..., 17. — De la récolte du blé en ..., 21. — De l'état actuel de la banque de ..., 79. — Géographie physique et historique de la ..., par bassins, 99. — Session de 1827, 100. — *id.* de 1828, 101. — La ... doit-elle proclamer la liberté du commerce avec l'extérieur? 117.
François. Essai sur le roulage, XII, 200.
Fraser. Des Sociétés de bienfaisance ou d'amis, XV, 29.
Frederiks-Oord et *Wortel*. Mémoire

perspective pour l'avenir, XIII, 175.
Grèce. Carte générale de la ... ancienne, etc., XIII, 289. —*id.* de la ... moderne, etc., 300. —La ..., ou Description topographique de la Livadie, etc., XV, 38.
Grisons. Promenades au pays des ..., XIII, 194.
Groningue. Mouvement de la population à ..., en 1826, XII, 93.
Guadalcanal. Sur les mines de ..., XV, 190.
Guadalquivir. Discours prononcé, en 1524, par Fernan Perez de Oliva sur la navigabilité du ..., XIII, 100.—Travaux de la Compagnie pour la navigation du ..., 284.
Guerre. Budget des dépenses du ministère de la ... pour 1828, XV, 11. — *id.* pour 1829, 13.— Comptes généraux présentés par le ministre de la ... (session de 1828), 12.
Guiane. Instruction sur les côtes de la ..., XIII, 285, 286.
Guichard (Victor) et Dubochet (J.-J.). Manuel du Juré, XII, 196.
Guide des voyageurs dans Bruxelles, XII, 87. — *id.* dans la ville de Gand, 88. —... ou Descript. de la ville de Leyde, 89. — ... dans la ville de Clèves, 90.— ... des avocats dans les affaires relatives aux apanages du domaine de la Couronne de Russie, 102. —Le ... de l'émigrant, XIII, 47.— ... des voyageurs en Danemark, etc., XV, 163. — ... de Copenhague (1827), 166.
Guillon (Ch.). Du cadastre suivant le nouveau mode, XIII, 146.

H.

Hahn. Le Brésil tel qu'il est, XIII, 134.
Haïti. Almanach national de la république d'..., pour 1827, XIV, 96. — Tarif des droits d'importation et d'exportation publié à ..., en 1827, 97. — Tableau comparatif de la navigat. franç. et étrangère, etc., au Cap ..., en 1825-27, 98.
Halifax. Sur le courant qui règne entre ... et Bermude, XIII, 127.
Hambourg. Costumes des femmes de ..., du Tyrol, etc., XIII, 9.
Hamilton (Francis). Notice sur la frontière d'une partie du Bengale et du royaume d'Ava, XIII, 114.
Hansteen (Chr.). Déterminations géographiques de quelques positions près de Christiania, XV, 173.
Harcourt (le vicomte d'). Réflexions sur la richesse future de la France, XII, 169.
Hareng. Sur le ... blanc de la Grande-Bretagne, XV, 145. — Législation comparée de la Hollande et de la Grande-Bretagne, sous le rapport de la pêche du ..., 146. — Moyens de perfectionner la pêche du ..., 147.
Harlem. Caisse d'épargnes de ..., XV, 150.
Hassel (le docteur G.). Almanach généalogique, historique et statistique (1828), XII, 1er. — Statistique des hautes écoles de l'Europe, XIV, 3.
Hauteur de la cathédrale d'Anvers, comparée, etc., XV, 149.
Heckewelder. Renseignemens relatifs aux Sauvages de l'Amérique septentr., XIII, 130.
Heidenstamm. L'Iran dans son état actuel, XIV, 87.
Hempfrich et Ehrenberg. Observ.

sur l'île de *Farsan*, XV, 42.
Henri. Note sur la position des îles Atollons, XII, 183.
Herbert (le capitaine). Notice d'un voyage entrepris pour s'assurer du cours et du niveau de la rivière du Setlej (monts Himalaya), XIII, 116.
Herbin de Halle. Mémorial statistique et administratif des forêts de la France, XIII, 234.
Hippesley (J. C.). Sur le travail des prisons, XIV, 26. — Observations sur l'introduction des moulins à marcher dans les prisons, 33.
Histoire. Abrégé de l'... des comtés d'Angleterre, XIII, 71. — ... du Wiltshire moderne, 76. — ... de la ville de Quiers, 107. — ... générale des voyages, 191. — ... naturelle des principales productions de l'Europe méridion., 228.
Hitzig (Jul. Ed.). Journal pour la justice pénale dans les états prussiens, XIII, 88 et 89.
Hoare (Sir R. C.). Histoire du Wiltshire moderne, XIII, 76.
Hodgson. Lettre à M. J.-B. Say sur le produit comparé du travailleur libre et de l'esclave, XV, 68.
Hoët (C. Ten.). Description de la ville de Nimègue, XII, 91.
Hoffmann (Ch.), Journal pour la géographie générale, XIII, 7.
Hogendorp (G. K. comte de). Opinion sur le mémoire relatif au commerce des Pays-Bas, de J. Van Ouwerkerk de Fries, XIII, 280.
Holford (G.). Discours sur l'amélioration de la discipline des prisons, XIV, 20.—*id.* sur le bill concernant les lois relatives à la transportation des criminels, 21. —*id.* tendant à modifier l'autorité des juges relativement aux travaux des détenus, 22.—Pensées sur les prisons criminelles de l'Angleterre, 23. — Apologie succincte de la pénitencerie générale de Millbank, 25.
Hollande. Sur les inondations qui eurent lieu en ..., en 1825, XII, 71, 72, 73, 74. — Sur les colonies d'indigens de la ..., du Danemark et de l'Allemagne, 81. — Maisons d'indigence en ..., 82.
Homme. Tableau de la durée de la vie de l'..., XIII, 221.
Hôpital. Fondation d'un ... à Chartres, XII, 27.
Hudson (fleuve). Itinéraire pittoresque du ..., XIII, 205, 266.
Hulin de Ravillers. Buandéries publiques proposées par M. ..., XV, 124.
Hull. État des vaisseaux entrés dans le port de ... (*Anglet.*), en 1826 et 1827, XIII, 60.
Humphreys (James). Observations sur l'état de la législation angl. relativem. à la propriété réelle, XII, 187.
Hüne (Albert). Tableau historiq. et philosophique des changem. qu'a subis la traite des nègres depuis son origine jusqu'à son abolition, XII, 145.
Huskisson. Discours sur l'état de la navigat. en Angleterre en 1827, XII, 36.
Hyde-de-Neuville (le baron). Budget détaillé du ministre de la marine pour 1829, XV, 10.
Hydrographique. Esquisse ... de la Courlande, XII, 125.

I.

Idées et observations sur la hausse et la baisse du prix des produits bruts, etc., XIII, 177.— ... pour arrêter la baisse des produits agricoles, etc., XIV, 104.
Ile. Position des ... Atollons, XII,

183. — Carte des ... britanniq. anciennes, XIII, 290.—Sur une ... encore inconnue, dans la mer Rouge, XV, 42.

Importation. — ... et exportations, commerce et consommation de la Grande-Bretagne, XII, 44.— ... des denrées coloniales dans la Grande-Bretagne, en 1826 et 1827, XIII, 58. — ... dans 4 des principaux ports des Pays-Bas, en 1827, 80. —... de l'opium en Chine, 118. — ... britanniques en Prusse, XIV, 42. — Tarif des droits d'... et d'exportat. publié à Haïti en 1827, 97.

Imprimeurs. Annuaire des ... et des libraires de France, XV, 121.

Inconvenance. De l'... politique des lois sur les grains, XIII, 261.

Inde. Association britannique pour l'.... XIII, 49. — Commerce de la Grande-Bretagne avec l'..., 57. — Commerce de l'opium de l'..., 117. — Voyage de l'... en Angleterre, 196, 197. — Etat des finances de la Compagnie anglaise des ... orientales, XIV, 40. — Sacrifices des veuves de l'..., XV, 28.—Sucre de l'... orientale, 75.

Indemnité. Observations sur les discussions relatives aux ... et aux acquisitions des domaines nationaux, XIII, 27. — Moyens de parer aux principaux inconvéniens des projets ministériels sur les ..., 29.

Indigence. Maisons d'..., en Hollande, XII, 82.

Indigens. Notes sur les colonies d'... (Pays-Bas), XII, 80. — Sur les colonies d'... de la Hollande, du Danemark et de l'Allemagne, 81.

Indre et Loire (département d'). Essai statistique sur le ..., XV, 130.

Industrie. Mémoire sur la nécessité de bâtir un édifice consacré aux expositions des produits de l'..., XIII, 275.—Mémoire de la junte de qualification sur les produits de l'... espagnole, en 1827, XIV, 58. — Journal d'éducat. et d'..., XV, 120.

Influence morale de l'instruction et de la civilisation sur la diminution des délits et des crimes, XV, 51.

Inondation. Mémorial des ... survenues dans les Pays-Bas, en 1825, XII, 71. — Tableau des ... qui eurent lieu en Hollande, en 1825, 72. — Tableau historique des ... qui eurent lieu, en 1825, dans le province de Frise, etc., 73. — Description de l'... qui eut lieu, en 1825, dans l'Overijssell, 74.—Relevé des pertes faites, etc., dans la ville de St. Pétersbourg, à l'occasion de l'... de 1824, 114. — Magasins à l'épreuve des ... à St.-Pétersbourg, 115.

Institut royal des Pays-Bas, XIII, 210.

Instruction. Etablissemens d'instruction publique en Russie, XII, 110.— Etat de l'... dans les Pays-Bas, 176. — Notice sur ... primaire dans la province de Namur, etc., 177. — Carte figurative de l'... populaire dans le royaume des Pays-Bas, 179. — Du nombre des délits comparé à l'... primaire, 195.—Rapport sur l'état des établissemens d'..., etc., de l'église réformée de la Seine, en 1826, XIII, 34. —... méthodique de géographie, 220. — Education et ... primaire, en France et ailleurs, XIV, 4-8.— —Requête aux 2 Chambres par un membre de la Société pour l'... élémentaire, 5. — Influence de l'..., etc., sur la diminution des délits et des crimes, XV, 51. —Journal de l'... publique, 119. — De l'... publique dans le canton d'Argovie, 161.

Insuffisance de la police à Londres, XIII, 67.

Iran. L'... dans son état actuel, XIV, 87.

Irlande. Etat statistique passé et présent de l'..., XII, 59. — Lettres sur les pays montagneux de l'..., 61. — Ardoisières de l'..., 62. — Dictionnaire portatif et géographique de la Grande-Bretagne et de l'..., XIII, 45.

Italie. Voy. aux Alpes et en ..., XII, 189. — Itinéraire de l'..., XIII, 103. — Carte physique, routière et politique de l'..., de la Suisse, etc., 299. — Voy. en ... et en Sicile, XV, 80.

Itinéraire historique, etc., de la vallée d'Enghien-Montmorenci, XII, 210.—... de l'Europe, XIII, 8. — ... de l'Espagne et du Portugal, 97. — ... italien, 103. — ... pittoresque du fleuve Hudson, 205, 266.—... des Deux-Siciles, XIV, 65.— ... de la Morée, XV, 196, 197.

Ivanof (Pierre). Guide des avocats dans les affaires relatives aux apanages du domaine de la Couronne, XII, 102.

J.

Jacob. Nouvelles récentes sur la Sicile, XIII, 109.

Jacob (William). Rapport sur le commerce des blés étrangers, etc., XIII, 258, 259.

Jacob (L. H. Von). L'Angleterre dans sa situation actuelle, XIV, 102.

Jacotin (le colonel). Nécrologie du ..., XV, 92.

Jacoubet (Th.). Atlas général de la ville, des faubourgs, etc., de Paris, XII, 221.

Jæck (J. H.). Petite bibliothèque des voyages, etc., XIII, 192.

Jarry de Mancy (A.). Atlas historique et chronologique des littératures anc. et modernes, etc., XIII, 271.

Java (île de). Du district de Salatiga et du mont Merbaboe dans l'..., XIII, 139. — Excursion à la montagne de Gédé dans l'..., 140.

Jenny (Rodolphe de). Dictionnaire portatif géographique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, XIII, 45.

Jeu. Pétition pour la répression des abus relatifs aux maisons de ..., au ... sur les marchandises, etc., XIV, 10. — Documens sur la ferme régie des ... de Paris, XV, 125.

Johnston (David). Coup-d'œil général sur le système actuel d'éducation en France, XIV, 7.

Joplin (T.). Esquisses d'un système d'économie politique, XIII, 173.

Jouffroy (H.). Économie politique. Ouvrage traduit de l'allem. de Schmalz, par ..., XV, 49.

Jourdan, Isambert et Decrusy. Recueil général des anciennes lois françaises, XV, 15.

Journal pour la géographie générale, XIII, 7. — ... pour la justice pénale dans les états prussiens, 88 et 89. —... d'un voyage au pays des Cosaques, 199.— ... des prisons, etc., XV, 22. — ... des missions évangéliques, 86. — ... de l'instructiou publique, 119. —... d'éducation et d'industrie, 120.

Journaux. Sur la Péninsule et les ..., XV, 109.

Jugemens. Nombre des ... prononcés par le tribunal de police de Paris, en 1827, XIII, 36.

Julius (N. H.). Cours sur la science d'administrat. des prisons, etc., XV, 52.

Junte. Mémoire de la ... de qualification sur les produits de l'industrie espagnole, en 1827, XIV, 58.

Juré. Manuel du ..., XII, 196.

Jury. Observations sur le ... en France, XII, 171. — Manuel du ..., 197. — Code du ... et des

élections, XIII, 232. —Analyse de la nouvelle loi angl. sur le..., XV, 141.
Justice. Résultats de l'administrat. de la ... en Prusse, XIII, 87.— Journal pour la ... pénale dans les états prussiens, 88 et 89. — Compte général de l'administr. de la ... criminelle, en France, pendant 1827, XV, 7.

K.

Kélédor (histoire africaine), XIV, 94.
Keppel (le capitaine Georges). Relation d'un voyage de l'Inde en Angleterre, XIII, 196.
Kératry. Sur l'éducation, XIV, 6.
Khatof (de). Carte générale des pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne, etc., XIII, 151. — Carte de la Géorgie et d'une partie de la Perse, 152.
Kherson. Coup-d'œil sur le gouvernement de ..., XII, 131.—Bateau à vapeur d'Odessa à ..., XIII, 250.
Kinsey (le rév. W. M.). Le Portugal décrit par ..., XV, 36.
Kirchhoff (le chev. de). Mémoire sur les colonies de bienfaisance de *Frederiks-Oord* et de *Wortel*, XII, 77.
Klaproth. Tableau historique, géographique, etc., du Caucase, etc., XIV, 68.— Description du Caucase; traduite de *Massoudi*, 69.
Koehler (H.). Du château royal du Bosphore et de la ville de Gargaza, XII, 134.
Korsoun. Opinion sur la base de la tutelle et de la curatelle en général, et particulièrement d'après les lois russes, XII, 104.
Koschützky (C. de). Du défaut de numéraire et des moyens d'y remédier, XIV, 111.
Krementchoug. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127.
Krug (L.). Lettres sur les causes et les conséquences de la baisse considérable du prix des grains, XV, 50.
Kummer. Reliefs du globe, XV, 1er.

L.

Laborde. *Voy.* De Laborde.
Lacs. Phénomènes des grands ... d'Amérique, XIII, 125.
Ladakh. Voyage d'un anonyme au pays de ..., XIII, 202.
La Gervusais (de). Sur le remboursement des rentes, XV, 105. — Sur la mine de sel gemme, 106. — Sur la conversion des rentes, 107. — Mélanges politiques, 108. — Sur la Péninsule et les journaux, 109. — Sur le système ministériel, 110. —Politique extérieure et intérieure, 111.
Laget de Podio (le chevalier). Le parfait capitaine, XII, 199.
Laines. Mesures relatives à la baisse du prix des ..., en France, XV, 17.
Laing, Clapperton et Dickson. Renseignem. sur les voyageurs anglais..., XIII, 309.
Lallemant (Félix). Dictionnaire de poche géographique de la France, XV, 3.
Lambert (A.). Système des emprunts français, XIII, 23.
Lampato. De l'état de l'agriculture dans le nord de l'Europe, et du commerce des blés en général, XIII, 262.
Langlois (Hyacinthe). Précis de géographie et de topographie de la France, XIII, 15. — Dictionnaire classique et universel de

géographie moderne, XV, 95.
Lanté. Costumes des femmes de Hambourg, du Tyrol, etc., XIII, 9.
La Pérouse. Renseignemens sur le naufrage de ..., XIII, 213. — Nouvelles de l'expédition ...: mœurs des Tucopiens, XIV, 99.
Larenaudière (de). Tableau de la Boukharie, XIV, 83.
Lartigue. Instruction sur les côtes de la Guiane, XIII, 285.
Lasteyrie (le comte de). Société des méthodes d'enseignement fondée par..., XV, 87.—Journal d'éducation et d'industrie, publié par ..., 120.
Latynna (H. E.) et Rousseau (C. P.). Boussole du commerce des bois de chauffage, etc., XIII, 38.
Lausanne. Manuel historique, topographique, etc., de ... et du canton de Vaud, XV, 156. — Rapport sur la maison de détention de ..., 159.
Laurens (A.). Annuaire statistique et historique du département du Doubs (1828), XIII, 238.
Lauvergne. *Voyez* Aubert ..., XII, 32.
Lea (Isaac). Notice sur le passage au N.-O. de l'Amérique, XIII, 126.
Lebreton (Thomas). Sur l'état défectueux du régime des prisons, XIV, 35.
Lebrun. Manuel complet du voyageur dans Paris, XIII, 237.
Lecointe (A.). Annuaire du département de l'Aisne, XII, 212.
Lelemans. Manuel complet et fondamental du dessin des cartes terrestres, marines, etc., XIII, 143.
Leuwen (J. Van). Tableau historiques des inondations qui eurent lieu, en 1825, dans la province de Frise, etc., XII, 73.
Législation. Observations sur l'état de la ... anglaise relativement à la propriété réelle, XII, 187. —... sur les mines et les expropriations pour cause d'utilité publique, 198. — Traité de ..., XIV, 100.
Legravrend (J. M.). Observations sur le jury en France, XII, 171.
Lemberg. Route d'Odessa à ..., XV, 39.
Letronne. Atlas de géographie ancienne pour servir à l'intelligence des œuvres de Rollin, XII, 184.
Le Prédour. Instructions nautiques sur la mer de la Chine, traduites de Horsburgh par..., XIII, 203.
Lenoir. Notes sur l'usage des baromètres, etc., XIII, 144. — *id.* sur les instrumens de marine et sur les phares à miroirs paraboliques, 145.
Lenoir (B. A.). De la probabilité d'une prochaine disette, XV, 118.
Lettre. — ... sur la Corse, XII, 34. — ... sur les pays montagneux de l'Irlande, 60. — Extrait d'une ... de D. Luc. Alaman, relative à la Compagnie des mines du Mexique, 142. — ... adressée au ministre de la marine, etc., par M. Chaigneau, en date de la baie des îles, 158. —Copie de 2 ... écrites à M. L. de Freycinet par MM. Quoy et Gaimard, en date de la dite baie des îles, 159. — Projet tendant à compléter le service de la poste aux ..., en France, XIII, 32.— ... sur l'Afrique ancienne et moderne, 119. — ... aux électeurs de Bridgenorth sur les lois relatives aux grains, 260. —... sur l'Orient, XIV, 78. —... de Constantinople, 79. — ... sur les causes et sur les conséquences de la baisse considérable du prix des grains, XV, 50. —... à M. J. B. Say sur le produit comparé du travailleur libre et de l'esclave, 68.—... sur le système de la coopération mutuelle, 221.

Levé trigonométrique de l'Oder, XIII, 282.
Leyde. Guide ou description de la ville de ..., XII, 89.
Libau. De l'importance historique du pays entre ... et Tilsit, XII, 124.
Liberté. Des ... garanties par la Charte, XII, 144.
Liége. Statistique de la province de ..., XV, 152, p. 259.
Liernau (de). Exposé de ma situation au Brésil, XIII, 137.
Lille. Un mot sur la bourse, les agens de change, etc., de la ville de ..., XV, 127.
Limbourg. Annuaire de la province de ..., XII, 86.
Limington. Notice sur ..., XIII, 72.
Lin. Essai sur l'encouragement et l'extension des tissanderies de lin (Flandre-Orientale), XII, 85.
Linant. Renseignemens sur le voyage de M. ... à la recherche des sources du Nil, XIII, 309.
Lisbonne. Recueil de mémoires pour servir à l'histoire et à la géographie des nations d'outre-mer, etc., publié par l'académie de ..., XIV, 2.
Lithuanie. Origine des lois en vigueur en Pologne et en ..., XII, 100.
Littérature. Atlas historique et chronologique des ... ancien. et modernes, etc., XIII, 271.
Liverpool. Vaisseaux enregistrés à la douane de ..., juil.-décemb. 1826, XII, 39. — Commerce du coton à ..., en 1828, XV, 26. — Chemin de fer entre ... et Manchester, 30.
Livonie. Description géographique des 3 gouvernemens d'Esthonie, de ... et de Courlande, XII, 119. — Sur l'émancipation des paysans serfs de la ..., 121.
Livoniens. Encore quelques mots sur les affaires des paysans ..., XII, 120. — Sur l'émancipation des paysans serfs ..., 121.
Livre. Nombre de ... publiés en France et en Allemagne (1814-1826), XII, 20.
Lobatto. Annuaire hollandais pour 1826, XII, 68.
Logbé (baron). Législation sur les mines et sur les expropriations pour cause d'utilité publiq., XII, 198.
Lohmann (Frédér.). Tables pour la réduction des mesures, des poids et de la monnaie, etc., XIII, 11.
Lohse (J.). Instruction méthodique de géographie, XIII, 220.
Loi. Origine des ... en vigueur en Pologne et en Lithuanie, XII, 100. — Sur la nécessité d'obtenir une bonne ... municipale, XIII, 230, 231. — Discours sur la ... projetée pour le commerce des grains, 257. — Lettre aux électeurs de Bridgenorth sur les ... relatives aux grains, 260. — De l'inconvenance politique des ... sur les grains, 261. — ... sur les grains : leurs résultats, XIV, 101-112. — Recueil des anciennes ... françaises, XV, 15. — Analyse de la nouvelle ... anglaise sur le Jury, 141. — Des ... pénales comme moyens de répression, 220.
Lombardie. Caisse d'épargnes de la ..., XIV, 61, 62. — Tableau statistique de la population de la ... vénitienne, etc., 64.
Londres. Statistique de ..., XII, 55. — Nombre de baptêmes et d'enterremens à ..., en 1826, 55. — Etat des accidens arrivés à ..., en 1826, 56. — Maladies auxquelles sont attribués les divers décès, en 1826, à ..., 57. — Sur les dépôts et le commerce des chevaux à ..., 58. — Compagnie libre pour le sucre, à ..., XIII, 62. — Prisons et police de la Grande-Bretagne et de ..., 65-68. — Situation de la prison de Newgate, à ..., 66. — Insuffisance de la police à ..., 67. —

Rapport du comité sur l'état des prisons de ..., XIV, 16.—Rapport sur la distribution des eaux à ..., 39. — 2e réglement du Conseil de l'Université de ..., XV, 136.—Fondation d'une université à ..., 137.
Longitude. — ... de Callao, de Valparaiso et de San-Blas, en Californie, XIII, 132. —Sur la mesure de l'arc de ... entre Munich et Brest, 227. — Détermination de la ... de Riga, 249. — Déterminations géographiq. de ..., XV, 172.
Loriol (V. A.). Géographie physique et historique de la France, par bassins, XV, 99.
Loterie. Tableau des chances de la nouvelle ... des Pays-Bas, XIII, 241. — Note rectificative sur la ... des Pays-Bas, 243. — Pétition pour la répression des abus relatifs aux ..., etc., XIV, 10. — Transformation industrielle et philantropique de la ..., 11.
Lothian. Tableau comparatif des produits et des frais d'une ferme du ..., etc., XIII, 167. — Évaluation comparée des produits d'une ferme du ..., 170.
Lowe (David). Observations sur l'état actuel des propriétés rurales, en Angleterre, XIII, 160.
Lowe (Jos.). Etat présent de l'Angleterre, etc., XIV, 101.
Lucas (Charles). Du système pénal et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier, XII, 153. — Influence morale de l'instruction et de la civilisation sur la diminution des délits et des crimes, XV, 51.
Lullin de Chateauvieux (Fréd.). Compte rendu des opérations du Jury de Genève, pour décerner le prix offert au meilleur mémoire en faveur de l'abolition de la peine de mort, XII, 152.
Lundstedt (G. F.). Etat actuel de l'industrie et du commerce d'Egypte, XV, 44.
Lyon. Manuel du voyageur de Paris à ..., XIII, 308.

M.

Mac-Donnell (Alex.). Considérations sur l'esclavage des Nègres, etc., XV, 65.
Mâcon. Rapport à la Société d'agriculture de ..., XV, 54.
Madagascar. Efforts du roi Radama pour la civilisation de ses sujets, XV, 45.
Madeira-Torres (Man. Ag.). Description du bourg et du territoire de Torres-Vedras (Portugal), XV, 37.
Madou et Eeckhout. Costumes du peuple de toutes les provinces des Pays-Bas, XII, 70.
Magasins à l'épreuve des inondations, à Saint-Pétersbourg, XII, 115.
Magellan (détroit de). Le ... était-il marqué sur la carte de l'Infant D. Pedro? XV, 216.
Maggiore (l'abbé Nic.). Mémoire sur Schera, ville de la Sicile, XIII, 110.
Magistrature. De la situation du clergé, de la ... et du ministère, à l'ouverture de la session de 1827, etc., XII, 173.
Maison de détention. Rapport sur la ... de Lausanne, XV, 159.
Maisonfort (le marquis de la). Plan de l'attaque de Schumla, XV, 215.
Maisons d'indigence en Hollande, XII, 82.
Maladies auxquelles sont attribués les divers décès, en 1826, à Londres, XII, 57.
Malchus (baron de). Statistique et économie nationale, XII, 9.
Malicoliens. Sur les ..., XIV, 99, p. 305.

Malte. Détermination des positions géographiques de ..., Milo et Corfou, XV, 198.
Malte-Brun. Précis de la géographie universelle, XIII, 269.
Maltzahn (le baron). Importations britanniques en Prusse, XIV, 42.
Mameluks. Moderne Égypte et ..., XIV, 93.
Manchester. Chemin de fer entre Liverpool et ..., XV, 30.
Manuel. Nouveau ... des officiers de l'état civil, XII, 17. — ... du juré, 196. — ... du jury, 197. — ... pour la propagation des connaissances géographiques, 166. — ... de géographie, etc., XIII, 3. — ... général et nouveau des voyageurs, 14. — ..., complet et fondamental du dessin des cartes terrestres, marines, etc., 143. —... complet du voyageur dans Paris, 237. —... populaire, 256. — ... du voyageur de Paris à Calais, 307. — *id.* à Lyon, 308. — ... des boissons, XV, 19. — ... historique, topographique, etc. de Lausanne et du canton de Vaud, 156.
Manufactures. De la nécessité d'établir des ... en Sicile, XIII, 112.
Marais. Compagnie générale de desséchement des ..., lacs, etc., XV, 16.
Marçay (le général de). Discours du ... sur l'article du budget de 1829 : *Encouragemens à l'agriculture*, XV, 115.
Marco-Polo. Sur le pays de Tendus ou Tenduch de..., XIII, 113.
Marées. Sur les ... dans la Haute-Tamise, XIII, 63.
Marine. Notes sur les instrumens de ... et sur les phares à miroirs paraboliques, XIII, 145.—Budgets détaillés du ministre de la ..., pour 1827, 1828 et 1829, XV, 8, 9, 10.
Marioupol. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127.
Martucci. Questions statistiques sur l'empire chinois, XV, 43.
Masselin (J. G.). Dictionnaire universel de géographie physique, historique, etc., du monde ancien, du moyen âge, etc., XII, 163.
Matériaux pour servir à une connaissance précise de l'empire brésilien, XIII, 133.
Médecine. Rapport médico-statistique des personnes qui tiennent à la ..., avec la population des états prussiens, XIII, 90.
Meissas (Achille) et Michelot (Aug.). Nouvelle géographie méthodique, XII, 193.
Mélanges politiques, XV, 108.
Melling. Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises, etc., XIII, 263.
Memento et Barême de la perspective de notre avenir financier, etc., XIII, 26.
Mémoire sur l'approvisionnement de Paris, XII, 24. — ... sur la Corse, 32. — ... sur les colonies de bienfaisance de *Frederiks-Oord* et de *Wortel*, 77. — ... sur les causes de la stagnation et du décroissement du commerce en France, 170. — ... sur Schera, ville de la Sicile, XIII, 110.— ... sur les découvertes des Néerlandais, 206. — ... sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles, 247.—... sur la nécessité de bâtir un édifice consacré aux expositions des produits de l'industrie, 275. — ... sur la possibilité de supprimer le droit sur le sel, 276. — ... sur le commerce des Pays-Bas, 279. — Opinion sur ce ..., 280. — ... sur les résultats moyens déduits d'un grand nombre d'observations, XIV, 1. — Recueil de ... pour servir à l'histoire et à la géographie des nations d'outre-mer, 2. —... de la junte de qualification sur les produits de l'industrie espagnole, en 1827, etc., 58. — ... pour servir à la description de la Perse, 91. —

... sur les opérations géographiq. faites dans la campagne de la corvette la *Coquille*, en 1822-1825, XV, 84.— ... pour servir à l'histoire de la ville et du port de Rochefort, 134. — ... de statistique sur le bourg de Monte-Mor (Portugal), 191.

Mémorial constitutionnel de la France, XII, 15. — ... des inondations survenues dans les Pays-Bas, en 1825, 71. — ... statistique, etc., des forêts de la France (1828), XIII, 234.

Ménézès de Drumond. Lettres sur l'Afrique ancienne et moderne, XIII, 119.

Merbaboe (mont). Du district de Salatiga et du ... dans l'île de Java, XIII, 139.

Mer. Instructions nautiques sur la ... de la Chine, XIII, 203.—Sur une île encore inconnue dans la ... Rouge, XV, 42.

Mere Woodlands. Notice sur la terre de ... (Wiltshire), XIII, 74.

Mermet. Histoire de la ville de Vienne (*France*), XV, 132.

Messager boiteux de la Moselle, pour 1829, XV, 128.—Le véritable ... boiteux de Metz, pour 1829, 129.

Mesure. Tables pour la réduction des ..., des poids et de la monnaie, etc., XIII, 11. — Poids, ... et monnaies d'Europe, 12. — Sur la ... de l'arc de longitude entre Munich et Brest, 227. — Sur la vérification des poids et ... en Prusse, 281.

Méthodistes. Etat comparatif du nombre des ... en Angleterre et dans le pays de Galles, XII, 53. —Sur les ..., 54.

Métiers. Etats des ... dans les 6 cercles de l'ancienne Bavière, XII, 180.

Mexique. Rapport du comité dirigeant de la Compagnie unie des mines du ..., XII, 136. — Rapport de don Lucas Alaman, adressé au dit comité de la Compagnie des mines du ..., 137.— Rapport fait, le 17 juillet 1826, à l'assemblée générale de la Compagnie des mines du ..., 138.— Circulaire du dit comité, adressée aux actionnaires de la Compagnie des mines du ..., 139.— Deux autres rapports du comité de la Compagnie des mines du ..., 140, 141. — Extrait d'une lettre de don Lucas Alaman, relative à la dite Compagnie, 142. — Exportat. du ... (1825-1827), 143.

Michelot (Aug.) et Meissas (Achille). Nouvelle géographie méthodique, XII, 193.

Milan. Tableau statistique de la population de ..., XIV, 64.

Milbank. Pénitencerie de..., XIII, 68. — Apologie succincte de la pénitencerie générale de ..., XIV, 25. — Lois et réglemens de la pénitencerie de ..., 28. — Rapport sur la pénitencerie de ..., 29.

Milbert (J.). Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson, XIII, 205, 266.

Miñano (Don Seb. de). L'Espagne. (Article du dictionnaire géographique de ...), XIII, 98. — Dictionn. géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal, 251. — Carte géographiq. de l'Espagne et du Portugal, 306. — Correction fraternelle adressée à ..., XV, 189.

Mines. Description des... d'or et de platine découvertes, en 1825, dans l'arrondissement des ... de Goroblagodat, XII, 108. —Observations sur la ... de Voïtsk, 109. — Rapport du comité dirigeant de la Compagnie unie des ... du Mexique, 136. — Rapport de don Lucas Alaman adressé au dit comité de la Compagnie des ... du Mexique, 137. — Rapport fait le 17 juillet 1826 à l'assemblée générale de la Compagnie des ... du Mexique, 138. —Circulaire du comité dirigeant,

adressée aux actionnaires de la Compagnie des ... du Mexique, 139.— 2 autres Rapports du dit comité de la Compagnie des ... du Mexique, 140, 141. — Extrait d'une lettre de don Lucas Alaman, relative à la dite Compagnie, 142. — Législation sur les ... et sur les expropriations pour cause d'utilité publique, 198.— Société de l'exploitation des ... du Brésil, XIII, 136. — Sur les ... de Guadalcanal, XV, 190.— Notice sur l'exploitation des ... en Espagne, 32. — Mémoire sur une nouvelle ... d'or en Portugal, 192.

Ministère. De la situation du clergé, de la magistrature et du ..., à l'ouverture de la session de 1827, etc., XII, 173.

Missionnaires. Travaux de la Société des ... anglicans, XIII, 179.— Transactions de la dite Société, 180. — Extraits des rapports annuels de la dite Société, 181. — Progrès de la Société évangélique des ... pour l'Afrique, etc., 183. — De l'établissement des ... Baptistes à Sérampore, XV, 41.

Missions protestantes, XIII, 179. — Annuaire des ..., 182. — Journal des ... évangéliques, XV, 86.

Mississipi. Sur la rapidité du ..., XIII, 128.

Missolonghi. Plan de la ville de ..., XV, 214.

Mitau. Du nom de la ville de ..., XII, 126.

Moeller (le Dr J.). Rapports mensuels de la Société biblique de Danemark, XV, 165.

Mœurs de l'Orient, XIV, 77.

Monastère. Sur la position géographique du ... Saint George, en Crimée, XII, 133.

Monnaie. Tables pour la réduction des mesures, des poids et de la ..., XIII, 11. — Poids, mesures et ... d'Europe, 12. — Systèmes des ... en Suisse, XV, 155.

Monopole. Du ... dans les arts industriels et le commerce, XIII, 235. — Du ... de l'éclairage, *ib.*

Montagnes. Notice sur les ... de la terre, XII, 167.

Mont-Blanc. Élévation du ... sur le lac de Genève, XV, 152 (page 259).

Mont-de-Piété. Pétition pour la répression des abus relatifs aux prêts faits par le ..., etc., XIV, 10.

Montreith. Mémoire pour servir à la descript. de la Perse, XIV, 91.

Montémont. *Voyez* Albert Montémont.

Monte-Mor. Mémoire de statistiq. sur le bourg de ... (Portugal), XV, 191.

Montureux (Adolphe de). Mém. sur la possibilité de supprimer le droit sur le sel, XIII, 276.

Monumens publics élevés et restaurés à Paris depuis 1789, XII, 23.—Notice des ... publics, etc., de Paris, XV, 122.

Moody (Th.) Documens relatifs aux Nègres capturés, XIII, 185, 186.

Moorcroft. Voyages de ..., XIII, 200.—Notice sur ..., 201.

Moreau (César). Etat statistique passé et présent de l'Irlande, XII, 59. — Examen comparatif du royaume de France en 1787, XIII, 18. —Tableau comparatif du commerce de France avant la Révolution et depuis la Restauration, 19. — Sommaires chronologiques des finances de la Grande-Bretagne, XIII, 277. —Commerce de la Grande-Bretagne avec chaque puissance, en 1824 et 1825, 278.

Morée. Quelques mots sur la ..., XV, 194. — Coup-d'œil statistique sur la ..., 195. —Itinéraire de la ..., 196, 197.

Morenas (J.). Précis historique de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial, XV, 76.

Morgan (J. C.). Le guide de l'émigrant, XIII, 47.
Morso. *Voyez* Salvadore.
Mort (peine de). Proposition pour la suppression de la ..., XII, 148. —Un mot sur cette proposition, 149. — Société de la morale chrétienne : *Décision du concours sur l'abolition de la ...*, 151. — Compte rendu des opérations du jury de Genève, pour décerner le prix offert au meilleur mémoire en faveur de l'abolition de la ..., 152. — Du système pénal et de la ..., 153. —De la ..., 154.—De la ... et du système pénal, 155. —Sur l'inefficacité de la ..., 156.
Mortalité. Tableau comparatif de la ... à New-York, Philadelphie, Baltimore et Boston, XII, 182. — Mémoire sur les lois des naissances et de la ... à Bruxelles, XIII, 247. — Essai statistique sur la ... dans les troupes du roi de Sardaigne, XV, 185.
Morts subites. Sur les ... à Paris, notées pendant 30 ans, XIII, 268, p. 309.
Moscou. Notice sur la bibliothèque imp. de ..., XIII, 224.
Moselle (département de la). Annuaire du ... (1827), XII, 214. — *id.* (1828), 215. — Notice sur le mouvement de la population dans le ... (1825 et 1826), 216.
Mot. Un ... sur la bourse, les agens de change et les courtiers de commerce de la ville de Lille, XV, 127.
Moulins à marcher. Sur l'introduction des ... dans les prisons, XIV, 33.
Moyen de parer aux principaux inconvéniens des projets ministériels sur les indemnités etc., XIII, 29. — ... sûr, équitable et efficace de mettre fin à l'esclavage dans les Indes occident., XV, 66.
Mudie. Fragmens sur le caractère, les mœurs, etc., des peuples des trois royaumes, XII, 61.
Mungo-Park. Renseignemens sur la mort du fils de ..., XIII, 309.
Munich. Sur la mesure de l'arc de longitude entre ... et Brest, XIII, 227.
Munthe et Ramm. Carte du bailliage de Smaalehnen, XII, 67.

N.

Naissances. Mém. sur les lois des ... et de la mortalité à Bruxelles, XIII, 247.
Nakhitchévane. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127.
Namur. Notice sur l'instruction primaire dans la province de ..., etc., XII, 177.
Naples. Population de ... en 1827, XIV, 66.—*id.* dans le royaume de ... en 1824, 67.
Nathan-David (le docteur). Archives d'économie publique, XV, 219.
Naufrage. Renseignemens sur le ... de La Pérouse, XIII, 213.
Navigation. Etat de la ... de l'Angleterre en 1827, XII, 36. — Pétition contre la ... à la vapeur en Angleterre, 40. — ... de la Grande-Bretagne, XIII, 59. — Etat de ses pertes en 1827, 60. —... à la vapeur de la Grande-Bretagne, en 1826 et 1827, 61. —Statistique de la ... et du commerce des Pays-Bas, 79. — Tableau géographique de la ... intérieure de la France, 150. — Travaux de la Compagnie pour la ... du Guadalquivir, 284.— Coup-d'œil général sur la ... marchande russe, etc., XIV, 46. — Tableau comparatif de la ... française et étrangère, etc., au cap Haïti, en 1825-27, XIV, 98.

NAVILLE (F. M. L.). Réflexions sur l'enseignement de la géographie, XII, 3.
Navires entrés à Odessa, de 1822 à 1826, XIV, 55.
NEALE (J. P.). Vues des plus beaux châteaux en Angleterre, etc., XIII, 70.
Nécessité. De la ... d'établir des manufactures en Sicile, XIII, 112.— De la ... urgente et des moyens légaux de mettre le régime municipal et communal en harmonie avec la Charte, 230.
Nécrologie du colonel Jacotin, XV, 92.
Néerlandais. Découvertes des ..., XIII, 206.
Nègres. Sur la traite des ..., et son abolition, XII, 145, 146, 147. — Documens relatifs aux ... capturés, XIII, 184. — Autres documens d'après les rapports de J. Dougan et Th. Moody, 185, 186.—Notice sur les ... du pays de Walo, XIV, 95.—Esclavage des ..., XV, 61-70.—Considérations sur l'esclavage des..., 65.
NERCIAT (le baron). Extrait de la traduction faite par ..., d'un mémoire de M. Hammer sur la Perse, XIV, 90.
Newgate. Situation de la prison de ...., à Londres, XIII, 66.
New-York. Détails de statistique médicale, ou tableau comparatif de la mortalité à ..., Philadelphie, Baltimore et Boston, XII, 182.
NICHOLSON (F.). Trois vues de Cintra (Portugal), XV, 193.
NIETER (A. L. C.). Sur la colonisation, XV, 57.
Nil. Excursions sur les bords du ..., XIV, 81.
NILES (Nathaniel) et Russ (John D.). Détails de statistique médicale, ou tableau comparatif de la mortalité à New-York, Philadelphie, Baltimore et Boston, etc., XII, 182.
Nimègue. Description de la ville de ..., XII, 91.
Niveau. Tables pour le calcul des différences de ... dans les opérations topographiques, XII, 224.
Noirs. Précis historique de la traite des ... et de l'esclavage colonial, XV, 76.
Norvége. Carte de la ..., XII, 65.— *idem*, 66. — État de la ... (*Rapport au Storthing*), 94. — Situation des prisons en ..., au 1er janvier 1827, XIII, 84. —Population de la ..., XV, 170.
Note. — ... sur les colonies d'indigens (Pays-Bas), XII, 80.—... sur l'usage des baromètres, etc., XIII, 144. — ... sur les instrumens de marine et sur les phares à miroirs paraboliques, 145. — ... sur un projet de distribution générale d'eau dans Paris, XIV, 12. — ... sur les états sardes, XV, 183.— ... sur l'économie politique, 218.
Notice sur la Corse, XII, 33. —... sur la nouvelle carte de France, 63. — 2e ... sur *id.*, 64.—... sur l'Université de Dorpat, 122. — ... statistique sur Taganrog, 128. — ... sur le commerce de Taganrog, 129.—... sur les anciennes enceintes de Paris, 201.—... sur Limington, XIII, 72. — ... diverses sur l'état de l'agriculture et le bas prix des grains en Angleterre, 160-178.— ... historique sur les bibliothèques anciennes et modernes, 222.—... sur les bibliothèques de la Russie, 223. —... sur la bibliothèque imp. de Moscou, 224. — ... des monumens publics, etc., de Paris, XV, 122. —... statistique sur le clergé en Suisse, 153.
Nouvelles récentes sur la Sicile, XIII, 109.
Novotcherskask. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127.
Nubie. Atlas géographique de l'Égypte et de la ..., XIII, 153.
Numéraire. Du défaut de ... et des moyens d'y remédier, XIV, 111.

O.

Oahu, une des îles Sandwich, XIII, 267, p. 301.
Observations sur le jury en France, XII, 171. — ... sur l'état actuel de la législation anglaise, relativement à la propriété réelle, 187. —... sur les discussions relatives aux indemnités et aux acquisitions des domaines nationaux, XIII, 27. —... sur la nouvelle conception financière, présentée, etc., 28. — ... sur le rapport relatif au projet de loi sur la dette publique et l'amortissem., 30.—... sur l'état actuel des propriétés rurales en Angleterre, XIII, 160. — ... sur la vallée d'Aspe, etc., 239. — ... sur nos lois de douanes relatives aux productions de nos colonies, XV, 70. — ... sur les routes qui conduisent du Danube à Constantinople, 200.
Obstacles de l'éducation populaire en Belgique, XII, 178.
Océanie. Carte générale de l'..., XIII, 303.
Oder. Levé trigonométrique de l'..., XIII, 282. — Lettre de M. Berghaus sur le nivellement de l'..., 283.
Odessa. Bateau à vapeur d'... à Kherson, XIII, 250. — Documens sur le commerce, les établissemens publics et la prospérité de la ville ..., XIV, 50-57 : 1° Compagnie d'assurance maritime fondée à ..., page 138.— 2° Commerce d'..., même p. — 3° Principales productions du pays, exportées d'..., en 1826, p. 140. — 4° Exportation du suif d'..., p. 142. — 5° *id.* de blés, p. 145.—6° Mouvement du port d'..., p. 148. — 7° Institutions scholastiques d'..., même p. — 8° Prospérité d'..., p. 149. — Route d'... à Lemberg, XV, 39.
Odier (le docteur). Évaluation de la vie moyenne et de la vie probable, d'après les registres mortuaires de la ville de Genève, XIV, 41.
Ohio. Description du cours de l'... et de ses affluens, XIII, 129.
Ohsson (C. d'). Des peuples du Caucase, ou Voyage d'*Abou-el-Cassim*, XIV, 72.
Oltmanns. Longitudes de Callao, Valparaiso et de San-Blas, en Californie, XIII, 132.
Opinion sur la base de la tutelle et de la curatelle en général, et particulièrement d'après les lois russes, XII, 104.
Opium. Commerce de l'... de l'Inde, XIII, 117. —Importation de l'... en Chine, 118.
Or. Aperçu des produits du sable d'... des monts Oural, XII, 106. — ... et platine extraits des mines de l'Oural, 107. — Description des mines d'... et de platine découvertes, en 1825, dans l'arrondissement des mines de Goroblagodat, 108.
Orang-Kœbœs, peuple de l'île de Sumatra, XIII, 141.
Ordre judiciaire et mode de procédure de la France, XII, 16.
Orient. Aspect général de l'..., XIV, 77-82.— Mœurs de l'..., 77. — Lettres sur l'..., 78. — Du progrès de nos connaissances sur l'..., 82.
Origine, histoire, mœurs, etc., des principales villes des Pays-Bas, XV, 148.
Oural (monts). Aperçu des produits du sable d'or des ..., XII, 106.— Or et platine extraits des ..., 107.
Ouvrages. Revue des ... publiés dans les Pays-Bas en 1827, XIII, 244.
Ouvrier. Parallèle de l'... anglais et de l'esclave américain, XV, 67.

Ouwerkerk de Fries (J. Van). Mémoire sur le commerce des Pays-Bas, XIII, 279.— Opinion du comte Hogendorp sur ce mémoire, 280.
Overijssel. Description de l'inondation qui eut lieu, en 1825, dans l'..., XII, 74.
Owen. Sommaire des plans de M. ..., relativement à la coopération mutuelle, etc, XV, 222.

P.

Pacho. Essai sur la civilisation de l'intérieur de l'Afrique, XIII, 120.
Palassou. Observations pour servir à l'histoire naturelle et civile de la vallée d'Aspe, XIII, 239.
Palerme. Description de l'ancienne ..., XIII, 248.
Palestine. Carte de la ... sous la domination romaine, XIII, 288.
Palmeri (Nic.). Sur le projet d'une grande route dans le district de Termini en Sicile, XIII, 111.
Pand (Dav.). Déterminat. de la longitude de Riga, XIII, 249.
Pantographe, XII, 192, p. 351.
Papier-monnaie. Création d'un ... hypothéqué sur les grains, XIV, 110.
Parallèle de l'ouvrier anglais et de l'esclave américain, XV, 67.
Paris. Etat civil de ..., en 1826, XII, 22. — Monumens publics élevés et restaurés depuis 1789, à ..., 23. —Mém. sur l'approvisionnem. de ..., 24.—Approvisionnem. de ... en charbon de terre, 25. — Notice sur les anciennes enceintes de ..., 201. — Précis historique des agrandissemens et embellissemens de ..., etc., 202. — Le moderne conducteur aux environs de ..., 203. — Le nouveau, *id.*, 204.— ... et ses environs, 205.—Plan de ..., 220. — Atlas général de la ville, des faubourgs, etc., de ..., 221. — *id.* des 48 quartiers de la ville de ..., 222. — Taille moyenne des habitans de ..., XIII, 37. —Manuel complet du voyageur dans ..., 237.—Note sur un projet de distribution générale d'eau dans ..., XIV, 12. — Notice des monumens publics, etc., de ..., XV, 122. — Documens sur les jeux de ..., 125. — Description de la route de ... à Reims, 126.
Parisiens. Taille moyenne des ..., XIII, 37.
Parlement. État de la chambre haute du ..., en Angleterre, XV, 139.
Passage. Notice sur le ... au N.-O. de l'Amérique, XIII, 126.
Patronage. Sur le système actuel du ... de l'église anglicane, XII, 52.
Pauvres. Description de l'école des ... de Sneck, XII, 83.— Aperçus comparatifs sur les colonies libres et forcées de ... dans les Pays-Bas, XV, 60.
Paysans. Recueil des droits et obligations existant dans l'administration des ... de la Couronne (*Russie*), XII, 103. — Encore quelques mots sur les affaires des ... livoniens, 120. — Sur l'émancipation des ... serfs de la Livonie, 121.
Pays-Bas. Mouvement des ports des ..., en 1826, XII, 69.—Costumes du peuple de toutes les provinces des ..., 70. — Mémorial des inondations survenues dans les ..., en 1825, 71. — Tableau des *id.*, 72. — Rapports annuels (pour 1824 et 1825) sur les établissemens de bienfaisance des ..., 75, 78. — Société des ... pour l'amélioration morale des prisonniers, 84. — Rap-

port sur les écoles du royaume des ..., 175. — État de l'instruction dans les ..., 176, — Carte figurative de l'instruction populaire dans les ..., 179. — Annuaire des ..., pour 1828, XIII, 78. — Statistique de la navigation et du commerce des ..., 79. —Importations dans 4 des principaux ports des ... en 1827, 80. —Mouvemens de différens ports des ..., en 1827, 81. — Institut royal des ..., 210.— Tableau de la nouvelle loterie des ..., 241. — Revue des ouvrages publiés dans les ..., en 1827, 244. — Mémoire sur le commerce des ..., 279. — Opinion sur ce mémoire, 280. — Aperçu comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres dans les ..., XV, 60. — Origine, histoire, mœurs, etc., des principales villes des ..., 148.

Peel. Insuffisance de la police, à Londres, XIII, 67.

Peine de mort. Nouveaux essais sur la ..., XII, 186.

Pellewijk (J. Ter.). Description de l'inondation qui eut lieu, en 1825, dans l'Overijssel, XII, 74.

Péninsule. Sur la ... et les journaux, XV, 109.

Pénitencerie de Milbank, XIII, 68. — Rapports I, II, III du comité sur les lois relatives aux ..., XIV, 15. — Apologie succincte de la ... générale de Milbank, 24. — Lois et réglemens de la dite ..., 28.—Rapport sur la dite ..., 29.

Pensées sur le travail des prisons, XIV, 27. — ... sur la nécessité d'améliorer la condition des esclaves dans les colonies britanniques, etc., XV, 74.

Périgord. 2e voyage de deux Anglais dans le ..., XII, 188.

Perrot (A. M.). Atlas des routes de la France, XV, 210.

Perrot (A. M.) et Monin (V.). Tableau comparatif, statistique, etc., des états de l'Europe, et des nouveaux établissemens de l'Amérique, XII, 168.

Perse. Carte de la Géorgie et d'une partie de la ..., XIII, 152. — Précis historique et statistique sur le royaume de ..., XIV, 88. — Esquisses sur la ..., 89. —Extraits de la traduction faite par le baron Nerciat, d'un mémoire de M. Hammer sur la ..., 90.— Mémoire pour servir à la description de la ..., 91.

Persin (Jules). Code du Jury et des Élections, XIII, 232.

Persique (golfe). Souvenirs du ..., XIV, 80.

Perspective. De la ... des tenanciers et des fermiers en Angleterre, XIII, 161.

Pertes. État des ... de la navigation de la Grande-Bretagne, en 1827, XIII, 60.— ... éprouvées par la Russie, en 1827, XV, 177.

Pesche (J. R.). Dictionnaire topographique, etc., du départem. de la Sarthe, XIII, 44; XV, 131.

Pestalozzi et la Société pour la propagation des connaissances utiles, XIV, 8.

Petagna, Terrone et Tenore. Voyage dans quelques parties des provinces de Basilicate et de Calabre citérieure, XII, 190.

Pétersbourg (Saint-). Vue du plan en relief de ..., XII, 112.—État civil de ... en 1826, 113.—Relevé des pertes faites, etc., dans la ville de ... à l'occasion de l'inondation de 1824, 114.— Magasins à l'épreuve des inondations à ..., 115.—Réunion de la Société libre économique de ..., 116.—Académie imp. des sciences de ... (*Séances* des 12 et 25 mars 1827), 192.

Pétition sur la nécessité d'obtenir une loi municipale en harmonie avec la Charte, XIII, 231. — ... pour la répression des abus relatifs à l'agiotage de la Bourse, etc., XIV, 10.—... des proprié-

taires de vignes de la Gironde, adressée aux Chambres, XV, 112.
Peuple. Annuaire du ... pour 1828, XIII, 255. — Sur les ... de race slavonne qui habitent la Turquie d'Europe, 311.
Pfaff (Karl). Manuel de géographie, etc., XIII, 3.
Phares. Notes sur les instrumens de marine et sur les ... à miroirs paraboliques, XIII, 145.
Phénomènes des grands lacs d'Amérique, XIII, 125.
Philantrope. Le ..., XII, 76.
Pichon. Traduction du discours de M. Huskisson sur l'état de la navigat. de l'Angleterre en 1827, XII, 36.
Piémont. Population du royaume de ..., XV, 182.
Pigault-Lebrun et Augier (Victor). Voyage dans le midi de la France, XIII, 193.
Pinkerton (J.), Walckenaer (C. A.) et Eyriès (J.-B.). Abrégé de géographie moderne, XII, 164.
Plan d'une description statistique de la Russie, XII, 95.—Vue du ... en relief de Saint-Pétersbourg, 112. — ... de Paris, 220. — L'art de lever les ..., XV, 205. — ... de la ville de Saint-Quentin, 211.— ... de la ville de Missolonghi, 214. — ... de l'attaque de Schumla, 215.
Plancy (Colin de). Guide des voyageurs dans Bruxelles, XII, 87.
Platine. Or et ... extraits des mines de l'Oural, XII, 107.—Description des mines d'or et de ... découvertes, en 1825, dans l'arrondissement des mines de Goroblagodat, 108.
Poids. Tables pour la réduction des mesures, des ... et de la monnaie, XIII, 11.— ..., mesures et monnaies d'Europe, 12. — Tableau comparatif des ...; *ib.* — Sur la vérification des ... et mesures en Prusse, 281.
Pôle. Voyage au... arctique, XV, 85.
Police (tribunal de). Nombre des jugemens prononcés par le ... de Paris, en 1827, XIII, 36. — Insuffisance de la ... à Londres, 67.
Politique extérieure et intérieure, XV, 111.
Pologne. Le code civil du royaume de ..., XII, 99. — Origine des lois en vigueur en ... et en Lithuanie, 100.
Pons (Z.). Recherches sur l'origine de Toulon, XIII, 240.
Pont sur le Tésin, XIV, 57.
Popocatepetl (volcan de). Voyage au ..., dans le Mexique, XV, 82.
Population. Tableaux authentiq. de la ... de la France, XII, 11. — ... de la France, 11, 12, 13. —Mouvement de la ... en France, de 1817 à 1823, 13. — ... de Paris en 1826, 22. —Notice sur le mouvement de la ... dans le département de la Moselle (1825 et 1826), 216.—Rapports entre la ... et la consommation de la Grande-Bretagne, aux deux époques de 1795 et de 1825, XIII, 50. — Rapport médico-statistique des personnes qui tiennent à la médecine, avec la ... des états prussiens, 90. — Décroissement de la ... en Espagne, 99. — ... de Turin en 1826, 105.— *id.* en 1827, 106.—... d'Amsterdam en 1826, 245. — Tableau statistique de la ... du royaume Lombardo-Vénitien et des villes de Milan et de Venise, XIV, 64. — ... de Naples en 1827, 66. — ... dans le royaume de Naples en 1824, 67.— ... des colonies françaises, XV, page 17. — .. de la ville de Prague, 31. — Recensement de la ... en Suède, de 1820 à 1825, 169. —... de la Norvége, 170.— ... de la Russie en 1825, 176.— ... du royaume de Piémont, 182. — Mouvement de la ... de la Sardaigne, 186.—Observations sur la ... de la Colombie, 204.

Ports. Mouvemens des ... des Pays-Bas en 1826, XII, 69. — Importation dans 4 principaux ... des Pays-Bas, en 1827, XIII, 80. — Mouvemens de différens ... des Pays-Bas, en 1827, 81.
Portugal. Itinéraire de l'Espagne et du ..., XIII, 97.—Clergé du ..., 102. — Dictionnaire géographique et statistique de l'Espagne et du ..., 251.—Aperçu géographique sur le ..., 252. — Le ... décrit par le rév. W. M. Kinsey, XV, 36. — Sur une nouvelle mine d'or en ..., 192.
Poste. Des ... en général, et particulièrement en France, XII, 172. —Projet tendant à compléter le service de la ... aux lettres, en France, XIII, 32.
Poujet (du). *Voyez* Ramond ..., XII, 201.
Poux-Franklin. Atlas commercial, XIII, 272.
Prague. Population de la ville de ..., XV, 31.
Précis (de géographie ancienne, XII, 6. — ... historique des embellissemens de Paris, etc., 202. — ... statistique sur le canton de Creil, 211. — ... de géographie et de topographie de la France, XIII, 15. — ... de la géographie universelle, 269. — ... élémentaire d'économie politique, 312.— ... historique et statistique sur la Perse, XIV, 88. —... historique de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial, XV, 76.
Prédour. *Voyez* Le Prédour.
Presbourg. Bibliothèque apponienne de ..., XIII, 226.
Prêt. Compagnie de ... perpétuel, XIII, 236. — Pétition pour la répression des abus relatifs aux ... faits par le Mont de-Piété, etc., XIV, 10.
Prévenus. Etat du nombre des ... criminels écroués dans les prisons de l'Angleterre, etc., en 1826 et 1827, XIII, 65.
Prévoyance (Société protestante de ... etc.). Assemblée générale de la ..., XIII, 35.— Banque de ..., 155.
Principes géodésiques et hydrographiques, etc., XIII, 142. — ... du crédit public, 159. — Nouveaux ... d'économie politique, XV, 48.
Prisonniers. Société des Pays-Bas pour l'amélioration morale des ..., XII, 84. — Amélioration morale des ..., entreprise par des associations, XIV, 37.
Prison. — ... et police de la Grande-Bretagne et de Londres, XIII, 65-68. — État du nombre des prévenus criminels écroués dans les ... de l'Angleterre, etc., en 1826 et 1827, 65. — Situation de la ... de Newgate, à Londres, 66. — Situation des ... en Norvége, au 1er janvier 1827, 84. — État des ... dans la Grande-Bretagne, XIV, 14-37.—Acte pour consolider, etc., les lois relatives à la construction, à la réparation, etc., de certaines ..., en Angleterre, 14.—Rapport du comité sur l'état des ... de Londres, 16. — Rapports I-IV du comité de la Société pour l'amélioration de la discipline des ..., en Angleterre, 17. —Pensées sur les ... criminelles de l'Angleterre, 23. —Sur le travail des ..., 26. — Pensées sur le travail des ..., 27. — Sur le travail des ..., 32. — Observations sur l'introduction des moulins à marcher dans les ..., 33. — Remarques sur la discipline des ..., 34. — Sur l'état défectueux du régime des ..., 35. — Sur l'histoire de la réforme des ..., 36. — État des délinquans écroués, etc., dans les ... de la Grande-Bretagne, pendant les 7 dernières années, 38. — Journal des ..., XV, 22. — Observations sur les ..., hospices, etc., des départemens, etc., 23. —Cours sur la

science d'administration des ..., 52. — Descriptions historiques des ... de Paris, etc., 123.
Privilége. Sur l'effet des ..., des emprunts publics, etc., en France, XIII, 24.
Prix. Rapport sur le ... de statistique décerné par l'académie des sciences pour 1827, XIII, 268.
Probabilité. De la ... d'une prochaine disette, XV, 118.
Procédure. Ordre judiciaire et mode de... de la France, XII, 16.
Producteur. Le Petit ... français, XIII, 254.
Projet d'un Français pour augmenter les revenus de la France de 50 à 60 millions, XIII, 21. — ... tendant à compléter le service de la poste aux lettres, en France, 32. — ... de code de la chasse, 274. — ... d'établissement pour refuge aux forçats et prisonniers libérés, XV, 58. —Lettres sur le même sujet, 59.
Promenades au pays des Grisons, XIII, 194.
Proposition pour la suppression de la peine de mort, XII, 148.—Un mot sur cette ..., 149.
Propriété foncière. Sur le revenu et la valeur de la ... en Angleterre, XIII, 174.
Protestans. Catholiques et ... d'Allemagne, XIII, 86.
Protestante (Société). Assemblée générale de la ... de prévoyance, etc., à Paris, XIII, 35.
Prusse. Résultats de l'administration de la justice en ..., XIII, 87. — Journal pour la justice pénale en ..., 88 et 89. —Rapport médico-statistique des personnes qui tiennent à la médecine, avec la population des états de la ..., 90. — Sur la vérification des poids et mesures en ..., 281. — Carte de la ..., 297. — Importation britannique en ..., XIV, 42. — Effets publics de la ..., 43.
Puissance maritime de l'Angleterre, comparée à celle des États-Unis, XII, 42.
Puissances européennes. Tableau statistique du territoire, de la population, etc., de toutes les ..., XIII, 216. — Tableau synoptique des grandes ..., 219.
Puissant (L.). Supplément au traité de géodésie, XV, 207.
Puy-de-Dôme (départem. du). Annuaire du ... (1828) XII, 218. —Atlas topographique, statistique, etc., du ..., XIII, 148; XV, 212.
Pyrénées. Voyage pittoresque dans les ... françaises, etc., XIII, 263. —Tableau des ... françaises, XV, 135.

Q.

Quadri (Antonio). Tableau statistique des provinces vénitiennes, XIV, 63.
Qualification. Mémoire de la junte de ... sur les produits de l'industrie espagnole, en 1827, XIV, 58.
Quattromani (le chev. G.). Itinéraire des Deux-Siciles, XIV, 65.
Questions statistiques sur l'empire chinois, XV, 43.
Quételet (A.). Sur l'état de l'instruction dans les Pays-Bas, XII, 176. — Mémoire sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles, XIII, 247.
Quiers. Hist. de la ville de ..., XIII, 107.
Quoy et Gaimard. Lettres écrites à M. Louis de Freycinet, par MM. ..., en date de la baie des îles et de Tonga Tabou, XII, 160.

R.

Radama (roi de Madagascar). Ses efforts pour la civilisation de ses sujets, XV, 45.

Ramm (N.) et Munthe (G.). Carte du bailliage de Smaalehnen, XII, 67.

Ramond du Poujet. Notice sur les anciennes enceintes de la ville de Paris, XII, 201.

Rapport. — ... annuels (pour 1824 et 1825) sur les établissemens de bienfaisance des Pays-Bas, XII, 75, 78. — ... sur les colonies de la Société de bienfaisance (Pays-Bas), 79. — ... au Storthing sur l'état de la Norvége, 94. — ... du comité dirigeant de la Compagnie Unie des mines du Mexique, 136. — ... de don Alaman adressé au dit comité, 137. — ... fait, le 17 juillet 1826, à l'assemblée générale de la Compagnie des mines du Mexique, 138. — Deux autres ... du dit comité, 140, 141. — ... au ministre de la marine, etc., par M. Dumont d'Urville, en date de la Baie des Iles, etc., 159. — ... sur les écoles du royaume des Pays-Bas, 175. — Observations sur le ... relatif au projet de loi sur la dette publique et l'amortissement, XIII, 30. — ... sur l'état des établissemens d'instruction, etc., de l'église réformée de la Seine, en 1826, 34. — ... médico-statistique des personnes qui tiennent à la médecine, avec la population des états prussiens, 90. — ... fait à l'assemblée générale de la Société de lecture de Genève, 211. — ... sur le commerce des blés étrangers, etc., 258. — ... sur le commerce des grains, 259. — ... sur le prix de statistique décerné par l'académie des sciences, pour 1827, 268. — ... 1, 2 et 3 du comité sur les lois relatives aux pénitenceries, XIV, 15. — ... du comité sur l'état des prisons de Londres, 16. — ... 1-4 du comité de la Société pour l'amélioration des prisons, en Angleterre, 17. — ... 5 et 6 du comité de la dite Société, 30. — ... sur la distribution des eaux à Londres, 39. — ... à la Société d'agriculture de Mâcon, XV, 54. — ... sur la maison de détention de Lausanne. 159, — ... mensuels de la Société biblique de Danemark, 165.

Raymond (G. M.). Situation géographico-statistique de la ville de Chambéry, XIII, 104.

Recherches. Nouvelles ... sur l'étendue des pays des *Gabali*, etc., XII, 28.

Récoltes. Sur les ... abondantes et les disettes de grains, XIII, 176.

Reconnaissance. Essai d'une ... militaire sur le bassin du Danube, XIII, 91.

Recueil des droits et obligations existant dans l'administration des paysans de la Couronne (*Russie*), XII, 103. — ... des voyages scientifiques exécutés en Russie, XIII, 195. — ... de mémoires pour servir à l'histoire et à la géographie des nations d'outre-mer, XIV, 2. — ... des anciennes lois françaises, XV, 15.

Réflexions sur l'enseignement de la géographie, XII, 3. — ... sur la richesse future de la France, 169. — ... sur la nécessité d'établir des entrepôts en France, XV, 18.

Régime municipal et communal. De la nécessité et des moyens de mettre le ... en harmonie avec la Charte, XIII, 230.

Réglement. 2e ... du Conseil de l'Université de Londres, XV, 136.

Reichard. Examen de la dissertation de M. ... sur les *Campi Raudii* de Velléjus, XV, 98.
Relation de la Haute-Auvergne, XIII, 42.
Relief. Sur les ... du globe confectionnés par Kummer, XV, 1er.
Religion. Tableau des diverses religions professées de nos jours, XV, 96.
Remarques sur le commerce des vins et eaux-de-vie en Angleterre, XII, 47.—... sur le système financier de la Grande-Bretagne, XV, 24.
Renseignemens statistiq. sur Simphéropol, Nakhitchévane, etc., XII, 127. — ... sur les voyageurs anglais dans l'Afrique centrale, XIII, 309.
Rentes. Sur le remboursement des ..., XV, 105. — Sur la conversion des ..., 107.
Requête aux 2 Chambres par un membre de la Société pour l'instruction élémentaire, XIV, 5.
Résultats moyens. Mémoire sur les ... déduits d'un grand nombre d'observations, XIV, 1.
Revenu. État officiel et comparé du ... de la Grande-Bretagne en 1826 et 1827, XII, 49.—Projet d'un Français pour augmenter les ... de la France de 50 à 60 millions, XIII, 21.—... net de la Grande-Bretagne dans les années finissant au 5 janvier 1827 et 5 janvier 1828, et celles finissant au 5 avril 1827 et 5 avril 1828, 55.—... publics de Batavia, 138.—Sur le ... et la valeur de la propriété foncière, 174. — Tableau présentant la progression des ... de la France (1816-1826), XIV, 9.—... de la Grande-Bretagne (1827-1828), XV, 138.
Revue abrégée de l'atlas universel de Van der Maelen, XII, 219. —... des ouvrages publiés dans les Pays-Bas en 1827, XIII, 244.
Rey. Mémoire sur la nécessité de bâtir un édifice consacré aux expositions des produits de l'industrie, XIII, 275.
Rey (Jos.). Lettres sur le système de la coopération mutuelle, etc., XV, 221.
Ribeiro dos Santos. Le détroit de Magellan était-il marqué sur la carte de l'Infant D. Pedro? XV, 216.
Richesse. Réflexions sur la ... future de la France, XII, 169. — Idées sur la ... publique, XIV, 106.
Rienzi. Le chevalier de ..., XV, 91.
Riga. Détermination de la longitude de .... XIII, 249.
Risso (A.). Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale, XIII, 228.
Ritter (le professeur). Sur la carte du cap. Smith, XII, 185.
Rivière. Traité théorique et pratique des ..., XV, 97.
Rivinus (C. F.). Exposé historique et statistique de l'Angleterre, septentr., etc., XII, 35.
Rochefort. Mémoire pour servir à l'histoire de la ville et du port de ..., XV, 134.
Rochelle (La-). Bains de mer de ..., XIII, 43.
Rochas (de). Rapport fait à l'assemblée générale de la Société de lecture de Genève, XIII, 211.
Roger. Élévation du Mont-Blanc sur le lac de Genève, etc., XV, 152 (page 259).
Roger (le baron). *Kélédor* (Histoire africaine), XIV, 94.—Notice sur les Nègres du pays de Walo, 95.
Roosen (Ch.-B.). Carte de la Norvége, XII, 65.
Roscoe. Sur la jurisprudence pénale, XIV, 18. — Observations additionnelles sur *id.*, 19.—Bref exposé des causes qui ont amené les changemens du système disciplinaire des prisons aux

États-Unis d'Amérique, 31.
Rosenborg. Curiosités du château royal de ..., à Copenhague, XV, 167.
Roulage. Essai sur le ..., XII, 200.
Route. Observations sur la ... de Boukharest à Constantinople, XIII, 94. — Sur le projet d'une grande ... dans le district de Termini en Sicile, 111. — ... d'Odessa à Lemberg, XV, 39. — Description de la ... de Paris à Reims, 126. — ... qui conduisent du Danube à Constantinople, 200. — Atlas des ... de la France, 210.
Royaumes (trois). Fragmens sur le caractère, les mœurs, etc., des peuples des ..., XII, 61.
Rozière (de). De la constitution physique de l'Égypte, XIV, 92.
Russes. Le plus ancien code des ..., XII, 97.
Russie. Plan d'une description statistique de la ..., XII, 95. — Détails divers sur la statistique de la ..., 96 : *État civil, incendies, ib.* page 195; *longévité, ib.* p. 196, 197 ; *recensement de* 1823, *ib.* p. 196; Mesiatsoslof, etc., *Calendrier pour* 1826, p. 197 ; *population, ib. id.; Douanes, exportations*, p. 198 ; *navigation, ponts-et-chaussées, postes*, p. 199. — Établissemens d'instruction publique en ..., 110. — Verreries en ..., 111. — Progrès de civilisation dans le midi de la ..., 117. — Coup-d'œil sur la situation commerciale et la position géographique du sud-est de la ..., 118. — Commerce extérieur de la ... en 1826, XIII, 92. — Exportation de quelques articles commerciaux de la ..., en 1827, 93. — Notices sur les bibliothèques publiques de la ..., 223. — Carte de la ... occidentale et de la Pologne, 294. — Quelques réflexions sur le commerce extérieur et intérieur de la ..., XIV, 44. — Règles à suivre pour le commerce de transit des bestiaux de la ... en Autriche et en Prusse, 45. — Coup-d'œil général sur la navigation marchande de la ..., etc., 46. — Sur le commerce de fer de la ... avec le Brésil, 48. — Pays réunis à la ... sous Alexandre 1er, XV, 174. — Sur l'agrandissement récent de la ..., 175. — Population de la ... en 1825, 176. — Pertes éprouvées par la ... en 1827, 177. — Délits commis en ... en 1827, 178. — De la tolérance religieuse en ..., 179. — Sectes religieuses de la ..., 180. — Revenus perçus sur les eaux-de-vie de grains, en ..., 181.
Russo-Américaine. Sur la Compagnie ..., XII, 105.

S.

Sable d'or. Aperçu des produits du ... des monts Oural, XII, 106.
Sagen (L.) et Voss (H.). Description de la ville de Bergen (Norvége), XIII, 85.
Saint-Edme (B.). Paris et ses environs, XII, 205.
Saint-Estienne. *Voyez* Estienne.
Saint-Quentin. Plan de la ville de ..., XV, 211.
Saint-Severin (le marquis Charles de). Souvenirs d'un séjour en Sardaigne, XV 187.
Salatiga. Du district de ... et du mont Merbaboe dans l'île de Java, XIII, 139.
Salaville (J. B.). De la peine de mort et du système pénal, etc., XII, 155.
Salisbury (W.). Sur le travail des prisons, XIV, 32.
Salvadore Morso (l'abbé). Des-

cription de l'ancienne Palerme, XIII, 248.
San-Blas (Californie). Longitude de ..., etc., XIII, 132.
Sardaigne. Essai statistique sur la mortalité dans les troupes du roi de ..., XV, 185. — Mouvement de la population de la ..., 186. — Souvenir d'un séjour en ..., 187. — Ardoises en ..., 188.
Sardes (États). Notes sur les ..., XV, 183. — Principales récoltes d'une année dans les ..., 184.
Saritchef. Principes géodésiques et hydrographiques, XIII, 142.
Sarthe (département de la). Dictionnaire topographique, etc., du ..., XIII, 44; XV, 131.
Sauvages. Renseignemens relatifs aux ... de l'Amérique septentr., XIII, 130.
Say (J. B.). Cours complet d'économie politique pratique, XV, 46. — Lettre à M. ..., sur le produit comparé du travailleur libre et de l'esclave, 68. — Fondation d'une université à Londres, 137.
Say (Louis). Traité élémentaire de la richesse individuelle et de la richesse publique, XV, 47.
Schera. Mém. sur ..., ville de la Sicile, XIII, 110.
Schindel (Aug. de). L'abolition du duel est-elle impossible? XV, 143.
Schnabel (G. N.). Tableau géographique et statistique des États de tous les pays du monde, XII, 2. — Tableaux géographiques et statistiques des états de l'Europe, 8. — Les états autrichiens considérés sous le rapport de la superficie et de la population, 181.
Schostak. Coup-d'œil sur la situation commerciale et la position géographique du sud-est de la Russie, XII, 118. — *id.* sur le gouvernement de Tauride, 130. — *id.* sur le gouvernement de Kherson, 131. — *id.* sur la province de Bessarabie, XIII, 95. — *id.* sur la province du Caucase, XIV, 73.
Schumla. Plan de l'attaque de ..., XV, 215.
Sciences économiques. Annales des ..., XIII, 154.
Scott. Tableau comparatif des produits et des frais d'une ferme du Lothian, etc., XIII, 168. — Évaluation comparée des produits d'une ferme du Lothian, 170. — Remarques sur l'article précédent, 171.
Sectes religieuses de la Russie, XV, 180. — *id.* de l'Abyssinie, 202.
Seetzen. Voyages de ..., XIII, 208.
Segato et Masi. Esquisses pittoresques, etc., sur l'Égypte, XV, 201.
Sel. Mémoire sur la possibilité de supprimer le droit sur le ..., XIII, 276. — Sur la mine de ... gemme, XV, 106.
Sellon (J. J.). Proposition pour la suppression de la peine de mort, XII, 148. — Lettre de M. ... au rédacteur du *Globe*, 150.
Senones (de). Promenades au pays des Grisons, XIII, 194.
Sérampore. De l'établissement des missionnaires Baptistes à ..., XV, 41.
Session de 1827 (*France*), XV, 100, — *id.* de 1828, 101.
Setlej. De la vallée ... (Himalaya), XIII, 115. — Notice d'un voyage entrepris pour s'assurer du cours et du niveau du ..., 116.
Seutter (le baron de). Sur la baisse des grains, XIV, 105.
Sevestre (J. L.). Des lois pénales considérées comme moyens de répression, XV, 220.
Shaler (William). Esquisse de l'état d'Alger, XIII, 123.
Sicile. Nouvelles récentes sur la ..., XIII, 109. — De la nécessité d'établir des manufactures en ..., 112.

Siciles (Deux-). Itinéraire des ..., XIV, 65.
Simond (L.) Voyage en Italie et en Sicile, XV, 80.
Simonde de Sismondi. Nouveaux principes d'économie politique, XV, 48.
Simphéropol. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127.
Skarbek (le comte Frédéric). Aperçu comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres, dans les Pays-Bas, XV, 60.
Slavonne. Sur les peuples de race ... qui habitent la Turquie d'Europe, XIII, 311.
Smaalehnen. Carte du bailliage de de ..., XII, 67.
Smith. Aperçu sur l'état de la civilisation en France, XIII, 17.
Smith (capitaine). Sur la carte du ..., XII, 185.
Sneck. Description de l'école des pauvres de ..., XII, 83.
Société. Rapport sur les colonies de la ... de bienfaisance des Pays-Bas, XII, 79. — ... des Pays-Bas pour l'amélioration morale des prisonniers, 84 — Réunion annuelle de la ... libre économique de Saint-Pétersbourg, 116. — ... de la morale chrétienne : *Décision du concours pour l'abolition de la peine de mort*, 151. — ... de géographie : *Prix annuel* (1828), 191. — Assemblée générale de la ... protestante de prévoyance, etc., XIII, 35. — ... de l'exploitation des mines du Brésil, 136. — ... commerciale maritime, 156. — Travaux de la ... des missionnaires anglicans, 179. — Transactions de la dite ..., 180. — Extraits des rapports annuels de la dite ..., 181. — Progrès de la ... évangélique des missionnaires pour l'Afrique, etc., 183. — ... royale africaine, 187. — Rapport à l'assemblée générale de la ... de lecture de Genève, 211. — Notice annuelle des travaux de la ... de géographie, 212. — Requête aux 2 Chambres par un membre de la ... pour l'instruction élémentaire, XIV, 5. — Pestalozzi et la ... pour la propagation des connaissances utiles, 8. — Rapports 1-4 du comité de la ... pour l'amélioration de la discipline des prisons, en Angleterre, 17. — Rapports 5 et 6 du comité de la dite ..., 30. — Des ... de bienfaisance ou d'amis, XV, 29. — Prix distribués par la ... royale économique de Valence (*Espagne*), 33. — Liste des membres de la dite ..., 34. — Catalogue des mémoires, etc., imprimés par la dite ..., 35. — Rapport à la ... d'agriculture de Mâcon, 54. — Discours prononcé devant la ... de colonisation américaine, le 20 janvier 1827, 72. — ... des méthodes d'enseignement, 87. — ... royale d'Arras (*prix à décerner en* 1829), 88. — ... pour l'enseignement élémentaire en Danemark, 164. — Rapports mensuels de la ... biblique de Danemark, 165.
Soden (le comte J. de). Idées pour arrêter la baisse des produits agricoles, etc., XIV, 104.
Soies. Commerce des ... dans la Grande-Bretagne, XV, 25.
Sommaires chronologiques des finances de la Grande-Bretagne, XIII, 277.
Somme (département de la). Annuaire statistique du ... (1827), XIII, 39. — Dissertation sur les camps romains du ..., 40.
Sommer (J.). Manuel pour la propagation des connaissances géographiques, XII, 166.
Souvenirs du golfe persique, XIV, 80. — ... d'un séjour en Sardaigne, XV, 187.
Statistique. — ... et économie nationale, XII, 9. — ... de Londres, 55. — Détails divers sur la ... de la Russie, 96. — Détails

de ... médicale, ou Tableau comparatif de la mortalité à New-York, Philadelphie, Baltimore et Boston, 182. — ... de l'arrondissement de Falaise, 213. — ... de l'exposition des Beaux-Arts, à Paris, en 1827-28, XIII, 33. — ... de Birmingham, 69. — ... de la navigation et du commerce des Pays-Bas, 79. — ... judiciaire de l'Espagne, 101. — Documens de ... sur le Brésil, 135. — ... du territoire, de la population, etc., de toutes les puissances européennes, etc., 216. — *id.* pour l'Asie, 217. — — *id.* pour l'Afrique, 217 *bis*. — *id.* pour l'Australie, 218.—Rapport sur le prix de ... décerné par l'académie des sciences pour 1827, 268. — ... du canton de Creil, 268, page 307.—Essai de ... sur l'île Bourbon, 268, page 312. — ... des hautes écoles de l'Europe, XIV, 3. — ... des prisons de la Grande-Bretagne : état des délinquans écroués dans les 7 dernières années, 38. — ... électorale, XV, 14. — ... du département des Bouches-du-Rhône, 133. — ... de la province de Liége, 152, page 259. — Essai sur la ... du canton de Berne, 157.

Stavropol. Détails sur la ville de ..., XIV, 74.

Steffens. Aperçu des diverses peuplades du Caucase, trad. du russe par ..., XIV, 71.

Steinmig (K. P.). Idées sur la richesse publique, XIV, 106. — Mal-entendus de la loi anglaise sur les grains, 107.

Stein (le prof.). Bibliothèque portative de géographie et de statistique, XIII, 6.

Stelzig (le docteur Fr.). Population de la ville de Prague, XV, 31.

Stempkofsky. Sur la position de l'ancienne ville de Tanaïs, XII, 132.

Stephens (James). Tableau de l'esclavage dans les colonies britanniques des Indes occidentales, XV, 61. — L'Angleterre asservie par ses colonies à esclaves, 62.

Storer et Brewer. Vues du Gloucestershire, XIII, 73.

Stoukenberg (Fr.). Curiosités du château royal de Rosenborg à Copenhague, XV, 167.

Struys (Jean). Voyages de ... en Russie, etc., XIII, 198.

Sturler (de). Sur les Orang-Kœboes, peuple de l'île de Sumatra, XIII, 141.

Sucre. Compagnie libre pour le ... (*Londres*), XIII, 62. — *id.* du Bengale, *ib.* — ... de l'Inde orientale, XV, 75. — Taxes sur le ..., en Angleterre, 144.

Suède. La ... ancienne et moderne, XIII, 82. — Fabriques en ..., en 1819, 83. — Almanach de la ... et de la Norvége pour 1827, XV, 168.—Recensement de la population en ..., de 1820 à 1825, 169.— Exportation des fers forgés de la ... (1821-24), 171.

Suicides enregistrés à la police de Paris depuis 1794 jusques et compris 1826, XIII, 268, page 309.

Suif. Exportation du ... d'Odessa, XIV, 53.

Suisse. Notice statistique sur le clergé en ..., XV, 153.—Proportion du clergé à la population totale dans différens cantons de la ..., 154. — Sur les différens systèmes monétaires en ..., 155.

Sumatra (île de). Sur les Orang-Kœboes, peuple de l'..., XIII, 141.

Sund. Vaisseaux qui ont passé le ... en 1826 et 1827, XIII, 10.

Supplément au traité de géodésie, XV, 206.

Suttées, XV, 28.

Système. Sur le ... actuel du patronage de l'église anglicane,

XII, 52. — Du ... pénal et du ... répressif en général, et de la peine de mort en particulier, 153. — De la peine de mort et du ... pénal, etc., 155. — ... de géographie universelle, 194. —... du crédit public, particulier à la France, XIII, 22. — ... des emprunts français, 23. — Considérations sur les ... suivis en France dans l'administration des finances, 25. — ... des connaissances commerciales, 253. — Remarques sur le ... financier de la Grande-Bretagne, XV, 24. — Sur le ... ministériel, 110.

T.

Tableau géographique et statistique des états de tous les pays du monde, XII, 2. — ... synoptiques de géographie anc. et moderne comparées, 5.—... géographiques et statistiques des états de l'Europe, 8. — ... authentiques de la population de la France, 11. — ... général du commerce de la France avec ses colonies, etc. (1825-1826), 18. — ... des inondations qui eurent lieu en Hollande, en 1825, 72. — ... historique des inondations qui eurent lieu, en 1825, dans la province de Frise, etc., 73. — ... comparatif, etc., des états de l'Europe et des nouveaux établissemens de l'Amérique, 168. — ... descriptif de la ville, etc., de Versailles, 209. — ... comparatif des poids, XIII, 12. — ... comparatif du commerce de France avant la Révolution et depuis la Restauration, 19. — ... de la division territoriale de la France en 20 conservations forestières, 31.— ... géographique de la navigation intérieure de la France, 150. — ... comparatif des produits et des frais d'une ferme du Lothian, etc., 167.—... statistique du territoire, de la population, etc., de toutes les puissances européennes, etc., 216. — *id.* pour l'Asie, 217.—*id.* pour l'Afrique, 217 *bis.* — *id.* pour l'Australie, 218. — ... synoptique des grandes puissances européennes, 219. — ... de la durée de la vie de l'homme, 221. — ... des chances de la nouvelle loterie des Pays-Bas, 241. — ... présentant la progression des revenus publics de la France (1816-1826), XIV, 9.—... statistique des provinces vénitiennes, 63. — ... statistique de la population du royaume Lombardo-Vénitien et des villes de Milan et de Venise, 64. — ... historique, géographique, etc., du Caucase, etc., 68. —... de la Boukharie, 83. — ... comparatif de la navigation française et étrangère, etc., au cap Haïti, en 1825-27, 98.—... l'esclavage dans les colonies britanniq. des Indes occidentales, XV, 61. — ... des diverses religions professées de nos jours, 96.—... des Pyrénées franç., 135.

Tables des principales positions géonomiques du globe, XII, 165. — ... pour le calcul des différences de niveau dans les opérations topographiq., 224. — ... pour la réduction des mesures, des poids et de la monnaie, etc., XIII, 11. — ... des principales positions géonomiq. du globe, 270.

Taganrog. Renseignemens statistiques sur ..., etc., XII, 127. — Notice statistique sur ..., 128. — Notice sur le commerce de ..., 129.

TAILLARD. *Voyez* CONSTANT ...
Taille moyenne des habitans de Paris, XIII, 37.
Tamise (Haute-). Sur les marées dans la ..., XIII, 63.
Tanaïs. Sur la position de l'ancienne ville de ..., XII, 132.
Tarif des droits d'importation et d'export., publié à Haïti, en 1827, XIV, 97.
Tauride. Coup-d'œil sur le gouvernem. de ..., XII, 130.
Taxes sur les consommations dans la Grande-Bretagne, XIII, 53. — ... sur le sucre en Angleterre, XV, 144.
TCHATSKY. (Thadée). Origine des lois en vigueur en Pologne et en Lithuanie, XII, 100.
Tenanciers. De la perspective des ... et fermiers en Angleterre, XIII, 161.
Tenduc ou Tenduch. Sur le pays de... de Marco-Polo, XIII, 113.
Termini (district de ... en Sicile). Sur le projet d'une grande route dans le ..., XIII, 111.
Tésin. Pont sur le ..., XIV, 59.
THERSNER (U.). La Suède anc. et moderne, XIII, 82.
THIOLLET. L'art de lever les plans, XV, 205.
THOMAS. Essai de statistique sur l'île Bourbon, XIII, 268, page 312.
THOMAS. Mémoire pour servir à l'histoire de la ville et du port de Rochefort, XV, 134.
THOMASSIN, VINCENT et de MORETON-CHABRILLANT. Carte topographiq. du Bosphore de Thrace, XV, 213.
THOMPSON. Sur les fréteurs anglais, XII, 38.
Tilsit. De l'importance historique du pays entre Libau et ..., XII, 124.
Tisseranderies. Essai sur l'encouragement et l'extension des ... de lin (*Flandre orientale*), XII, 85.
Tolérance. De la ... religieuse en Russie, XV, 179.
Tonnage. États comparatifs du ... des navires britanniques et étrangers sortis des ports de la Grande-Bretagne en 1826, XII, 37.
TOOKE (Th.). Idées et observations sur la hausse et la baisse des produits bruts, etc., XIII, 177.
Topographie. Tables pour le calcul des différences de niveau dans les opérations de ..., XII, 224. — Précis de géographie et de ... de la France, XIII, 15.
Torres-Vedras. (Portugal). Description du bourg et du territoire de ..., XV, 37.
TOUANNA (le vicomte de la). Album pittoresque du voyage de M. de Bougainville, XIII, 189.
Toulon. Recherches sur l'origine de ..., XIII, 240.
Tour de France (1re partie), XV, 5.
Traite. Sur la ... des Nègres, et son abolition, XII, 145, 146, 147. — Aperçu sur la ... et sur l'esclavage, etc., XV, 73. — Précis historique de la ... des Noirs et de l'esclavage colonial, 76.
Traité de géodésie pratique, XII, 223. — ... pratique de la partie d'art du cadastre, XIII, 147. — ... complet de cosmographie et de géographie historique, etc., 214. — ... des chemins de toute espèce, 273. — ... de législation, XIV, 100. — ... élémentaire de la richesse individuelle et de la richesse publique, XV, 47. — ... complet de cosmographie et de géographie historique, etc., 93. — ... théorique et pratiq. des rivières, 97.
Transformation industrielle et philantropique de la loterie, XIV, 11.
Transit. Règles à suivre pour le commerce de ... des bestiaux russes, en Autriche et en Prusse, XIV, 45.
Travaux de la compagnie pour la navigation du Guadalquivir, XIII, 284.

TREDGER (C. H.). Guide des voyageurs en Danemark, etc., XV, 163.
Tripoli. Sur le commerce de ..., en Afrique, XV, 203.
TROMELIN (comte de). Traduction de l'*Itinéraire de la Morée* de sir W. Gell, XV, 197.
Tucopiens. Mœurs des..., XIV, 99.
TURGOT. Défense de l'Usure ou Lettres, etc. ; trad. de l'anglais de Jérémie Bentham par ..., XII, 157.
Turin. Population de ... en 1826, XIII, 105. — *id.*, en 1827, 106. — Caisse d'épargnes de ..., XIV, 60.
Turkestan. Sur le ... occidental, XIV, 84.
Turquie. Sur les peuples de race slavonne qui habitent la ... d'Europe, XIII, 311.
Tutelle et curatelle. Opinion sur la base de la ... et de la ... en général, et particulièrement d'après les lois russes, XII, 104.

U.

Université. Notice sur l'... de Dorpat, XII, 122. — 2e réglem. du Conseil de l'... de Londres, XV, 136. — Fondation d'une ... à Londres, 137.
Usure. Défense de l'..., ou Lettres, etc. ; trad. de l'anglais de Jérémie Bentham par Turgot, XII, 157.
Utilité publique. Législation sur les mines et sur les expropriations pour cause d'..., XII, 198. — Établissemens d'... dans les colonies françaises, XV, page 19.

V.

Vaisseaux enregistrés à la douane de Liverpool, juillet-décembre 1826, XII, 39. — ... anglais et étrangers sortis de la Grande-Bretagne pour le Brésil (1815-1823), 41. — ... qui ont passé le Sund en 1826 et 1827, XIII, 10. — État des ... entrés dans le port de Hull (*Angleterre*), en 1826 et 1827, 60.
VALANT (Honoré). Nouveaux essais sur la peine de mort, XII, 186.
Valence (Espagne). Prix distribués par la Société royale économique de ..., XV, 33. — Liste des membres de la dite Société, 34. — Catalogue des mémoires, etc., imprimés par la dite Société, 35.
Valparaiso. Longitude de..., etc., XIII, 132.
VANDERMAELEN (Ph.) Atlas de l'Europe, XV, 208.
VAN LEEUWEN. *Voy.* LEEUWEN.
Vapeur. Pétitions contre la navigation à la ..., en Angleterre, XII, 40.
VARELLA (J. Jos.). Mémoire de statistique sur le bourg de Monte-Mor (Portugal), XV, 191.
VASSERAT et BELLANGER. Atlas général des 48 quartiers de la ville de Paris, XII, 222.
VAUBLANC (le comte de). Du commerce maritime, XIII, 313.
Vaud (canton de). Manuel historique et topographique, etc., de Lausanne et du ..., XV, 156. — Examen comparatif entre des écoles anciennes et des écoles nouvelles du ..., 158.
VAYSSE DE VILLIERS. Tableau descriptif, etc., de la ville de Versailles, XII, 209.
VÉDIE et PELLETIER. Plan de la ville de Saint-Quentin, XV, 211.

Venise. Tableau statistique de la population de ..., XIV, 64.
Vénitiennes (provinces). Tableau statistique des ..., XIV, 63.
Verhulst (P. F.). Tableaux des chances de la nouvelle loterie des Pays-Bas, XIII, 241. —Addition à cet article par M. Quetelet, 242. — Note rectificative sur la loterie des Pays-Bas, 243.
Verniquet. Plan de Paris, XII, 220.
Véronnais. Annuaire du département de la Moselle (1827), XII, 214.—*id.* (1828), 215.
Verreries en Russie, XII, 111.
Versailles. Tableau descriptif, etc., de la ville, etc., de ..., XII, 209.
Vevey. Établissement de bienfaisance à ..., XV, 160.
Vie. Tableau de la durée de la ... de l'homme, XIII, 221. — ... moyenne et ... probable d'après les registres mortuaires de la ville de Genève, XIV, 41.
Vienne. Histoire de la ville de ... (*France*), XV, 132.
Vignes. Pétition des propriétaires de ... de la Gironde, adressée aux Chambres, XV, 112.
Villarsy (A. de). Description d'un nouvel instrument nommé *Angle-Rapporteur*, XV, 207.
Villeneuve (le comte de). Statistique du département des Bouches-du-Rhône, XV, 133.
Villermé. Taille moyenne des habitans de Paris, XIII, 37.
Vins. Observations sur l'état du commerce des ..., en Angleterre, XII, 45. — Sur l'état ancien, présent, etc., du commerce des ..., en *id.*, 46. — Remarques sur le commerce des ... et eaux-de-vie, en *id.*, 47.
Voght (le baron de). Moyens pour le cultivateur de tirer parti du bas prix des grains, XIV, 108. — Seconde lettre à M***, 109.
Voisin (A.). Guide des voyageurs dans la ville de Gand, XII, 88.
Voïtsk. Observations sur la mine de ..., XII, 109.
Vote. Observations sur les ... de 41 conseils généraux, concernant la déportation des forçats libérés, XV, 55. — Analyse des ... des conseils généraux de départem. (*session* de 1827), 116.
Voyage. 2e ... de deux Anglais dans le Périgord, XII, 188. — — ... aux Alpes et en Italie, 189. — ... dans quelques parties des provinces de Basilicate et de Calabre citérieure, 190.— Notice d'un ... entrepris pour s'assurer du cours et du niveau de la rivière du Setlej (monts Himalaya), XIII, 116. — ... autour du monde des corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne* (7e et 8e livraisons), 188. — ... autour du monde de M. de Bougainville, 189. — ... dans les 5 parties du monde, 190. — Histoire génér. des ..., 191. — Petite bibliothèque des ..., 192. — ... dans le midi de la France, 193. — Recueil des ... scientifiques exécutés en Russie, 195. — ... de l'Inde en Angleterre, 196. — *id.* à travers la Perse, etc., 197. — ... de Jean Struys en Russie, etc., 198—Journal d'un ... au pays des Cosaques, 199. — ... de Moorcroft, 200. — ... d'un anonyme au pays de Ladakh, 202. — ... dans l'Amérique septentrionale, 204.—... autour du monde de Henri Foster, 207. — ... de Seetzen, 208.—Sur le 1er ... d'un bateau à vapeur d'Angleterre au Bengale, 229.— ... pittoresque dans les Pyrénées françaises, etc., 263. — ... de Christophe Colomb, trad. de l'espagnol en français, 264. — *id.* de l'espagnol en italien, 265. —Renseignemens sur le ... de M. Linant à la recherche des sources du Nil, 309. — en Italie et en Sicile, XV, 80. — ... de

M. le comte Alexandre De Laborde dans le Levant, 81. —... au volcan de Popocatepetl, dans le Mexique, 82.—... de Buénos Ayres à Potosi, 83.—... au pôle arctique, 85.
Voyageur. Manuel général et nouveau des ..., négocians, etc., XIII, 14. — Manuel complet du ... dans Paris, 237. — Manuel du ... de Paris à Calais, 307.— *id.* à Lyon, 308. — Renseignemens sur les ... anglais dans l'Afrique centrale, 309. —Guide des ... en Danemark, etc., XV, 163.
Vue du plan en relief de St-Pétersbourg, XII, 112.
Vues des plus beaux châteaux en Angleterre, etc., XIII, 70. —... du Gloucestershire, 73. — Trois ... de Cintra (*Portugal*), XV, 193.

W.

Walkenaer (C. A.). Histoire générale des voyages, XIII, 191.
Walo. Notice sur les Nègres du pays de ..., XIV, 95.
Warre (James). Sur l'état ancien, présent, etc., du commerce des vins en Angleterre, XII, 46.
Watson (Ch. Fr.). De l'ancienne division de la Courlande, XII, 123. — De l'importance historique du pays entre Libau et Tilsit, 124. — Esquisse hydrographique de la Courlande, 125. — Du nom de la ville de Mitau, 126.
Wenning (C.-H.). Description géographique de la ville de Breda, XII, 92.
Western (C. C.). Remarques sur la discipline des prisons, XIV, 34.
Willingen (A. Van der). Rapport sur les colonies de la Soc. de bienfaisance des Pays-Bas, XII, 79.
Wilson (le lieutenant-col.). Sur le 1er voyage d'un bateau à vapeur d'Angleterre au Bengale, XIII, 229.
Wiltshire. Beautés du ..., XIII, 75. — Histoire du ... moderne, 76.
Winn (T. S.). Moyen sûr, équitable et efficace de mettre fin à l'esclavage dans les Indes occident., XV, 66.
Wisser (H. W. C. A.). Description de l'école des pauvres de Sneck, XII, 83.
Withmore (W.-W.). Lettre aux électeurs de Bridgenorth sur les lois relatives aux grains, XIII, 260.
Witt-Clinton. Phénomènes des grands lacs d'Amérique, XIII, 125.
Woodbridge (Will. Channing). Système de géographie universelle, XII, 194.
Woodlands. *Voyez* Mere-Woodlands.
Worcester (J.-E.). Abrégé de géographie, XII, 4.
Wrigth (miss). Établissement formé par ... aux États-Unis, pour l'affranchissement des esclaves, XV, 69.

Y.

Yaroslaf. Code d'..., XII, 98.

Z.

Zeune (le prof.). Sur les reliefs du globe confectionnés par Kummer, XV, 1er.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

НДА

MAY 1 3 1930